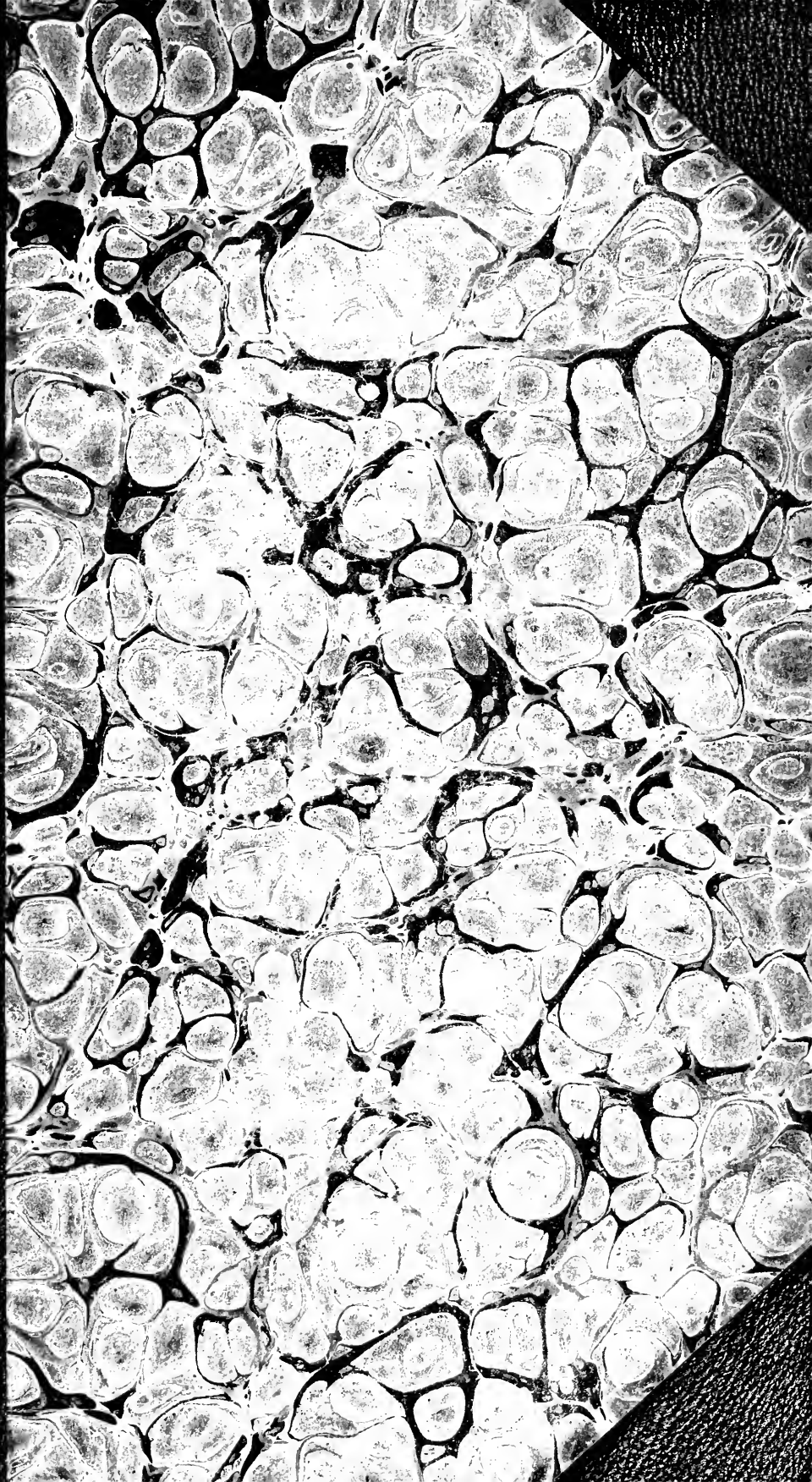


UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY













REVUE  
HISTORIQUE





# REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*

CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

---

TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

Janvier-Avril 1904.

---

63533  
23/1/05

PARIS  
**FÉLIX ALCAN**, Éditeur  
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C<sup>te</sup>  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE  
1904



# LA ROYAUTÉ HOMÉRIQUE

ET

## LES ORIGINES DE L'ÉTAT EN GRÈCE.

---

La société décrite par les poèmes homériques et le pouvoir royal en particulier ont donné lieu à des études très complètes sur lesquelles il n'y a guère à revenir. Tous les traits qui font connaître la situation matérielle et morale du roi dans la cité, ses rapports avec les assemblées restreintes ou générales, désignées sous les noms de *βουλή* et *ἀγορά*, ont été recueillis dans les ouvrages de Schœman<sup>1</sup>, Robiou<sup>2</sup>, Buchholz<sup>3</sup>, Fanta<sup>4</sup>, Gilbert<sup>5</sup>, Herman<sup>6</sup>, Moreau<sup>7</sup>, Busolt<sup>8</sup>, pour ne citer que les principaux. Une distinction a même été établie entre la royauté autoritaire que semble présenter l'Iliade et le pouvoir limité par une aristocratie qui est attribué à Ulysse et Alcinoüs dans l'Odyssee; l'on a vu dans ce contraste, avec raison, le souvenir de deux états politiques absolument différents. Une question cependant me paraît avoir été négligée jusqu'à ce jour : c'est celle de l'autorité judiciaire. La plupart des auteurs l'attribuent à priori au roi, sans se demander s'ils ne transportent pas dans le passé les conceptions juridiques qui nous sont familières. La solution de ce problème est pourtant complexe, et il n'y en a peut-être pas de plus important aux origines de l'histoire grecque. De l'organisation de la justice, en effet, dépend la nature de l'autorité que

1. *Antiquités grecques* (trad. Galuski, I).
2. *Questions homériques* (Bibl. de l'Éc. des hautes études, XXVII, 1876, in-8°).
3. *Die homerische Realien*, II<sup>1</sup>. Leipzig, 1881, in-8°.
4. *Der Staat in der Ilias und Odyssee*. Innsbrück, 1882, in-8°.
5. *Handb. der griech. Staatsalth.*, I. Leipzig, 1881.
6. *Lehrbuch der griech. Staatsalth.*, I, 6<sup>e</sup> edit. Fribourg, 1889, in-8°.
7. *Rev. des Études grecques*, VI, VII, VIII.
8. Collection Ivan Müller, IV<sup>1</sup>. Voy. aussi la note de Mitschenko (*Mél. Graux*, p. 159-162).

l'état exerce sur les citoyens. Pour les contemporains d'Aristote, le pouvoir judiciaire est un des attributs essentiels de l'état, mais il n'en a pas été toujours ainsi en Grèce; il est même possible d'atteindre une époque à laquelle toute organisation judiciaire était inconnue, et l'on peut dire que la naissance, puis le développement de cette organisation sont dans un étroit rapport avec l'origine et l'évolution des idées d'état souverain et de puissance publique.

## 1. LES SOURCES.

La plus importante des sources qui nous permettent de pénétrer dans la société de la Grèce primitive est l'épopée homérique elle-même; on a reconnu depuis longtemps que, si le fond du récit est purement légendaire, les détails de toute sorte dont il se compose sont empruntés par le poète à la société au milieu de laquelle il vivait et forment un précieux témoignage pour sa connaissance. Aristote est un précurseur dans ces études d'institutions et il est le premier qui ait essayé de définir la royauté homérique<sup>1</sup>. Lorsqu'on lit cette épopée, sans parti pris, et en s'attachant à l'étude des conceptions politiques du poète, on s'aperçoit que l'Illiade et l'Odyssée sont séparées dans le temps au moins par un siècle et que, dans l'intérieur de chacun de ces poèmes, des idées différentes et même contradictoires sur l'organisation de la famille et de la cité indiquent des morceaux de plusieurs époques. La méthode historique peut ainsi hâter dans une large mesure la solution de la question homérique.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls poèmes d'Homère qui nous ont transmis les légendes de la Grèce primitive. La poésie hellénique tout entière a vécu de ces souvenirs, mais nous les trouvons plus fidèlement recueillis dans certaines œuvres de caractère religieux, les hymnes homériques, les odes de Pindare ou de Bacchylidès, et surtout les tragédies. Eschyle et Sophocle en particulier ont sauvé bien des légendes très anciennes, dont celle des Atrides est restée la plus célèbre. Plus tard, des grammairiens comme Apollodore ou des curieux comme Pausanias ont recueilli pieusement les anciens mythes. Loin de négliger leur témoignage, il faut y attacher d'autant plus de prix qu'ils nous ont donné

1. *Polit.*, III, 9, 2.

souvent plusieurs versions d'une même légende et permis de saisir comme sur le vif la transformation de la société grecque. Dans Apollodore, par exemple, les jeunes Athéniens qui sont envoyés en Crète pour expier le meurtre du fils de Minos sont dévorés par le Minotaure<sup>1</sup>; au contraire, Philochorus raconte qu'ils sont réduits en esclavage et donnés au vainqueur d'un combat<sup>2</sup>. Les deux variantes nous font évidemment connaître des mœurs différentes.

Enfin, à côté de cette abondance de sources légendaires, les témoignages historiques tiennent peu de place, mais ils ne font pas entièrement défaut. Dans le poème des Travaux et des Jours, Hésiode donne maint détail curieux sur la société aristocratique des villes béotiennes du VIII<sup>e</sup> siècle. Des textes législatifs comme ceux de la loi de Gortyne<sup>3</sup> ou de la loi de Dracon<sup>4</sup> nous permettent de remonter assez haut dans l'histoire des institutions grecques. Quant aux détails donnés par les historiens, Hérodote, Thucydide, Diodore, Aristote (dans la Politique et la République d'Athènes), Pausanias, Strabon, etc..., ils sont souvent des plus précieux, mais il faut les interpréter avec les plus grandes précautions. Le rapprochement entre ces textes historiques et les données de la légende, qui n'a pas été essayé franchement jusqu'ici, fournira peut-être plus de lumière que l'étude isolée d'une seule de ces deux sources. Enfin, on ne doit pas négliger non plus les survivances du passé que l'on trouve au milieu des institutions de la Grèce classique; elles constituent pour ces époques reculées un témoignage dont la valeur est inappréciable. Les institutions de droit criminel notamment sont restées à Athènes ce qu'elles étaient au siècle de Dracon, et telle affaire de meurtre contemporaine de Démosthène nous reporte à l'époque où le devoir de vengeance et le droit de compensation existaient encore pour les parents de la victime d'un attentat.

Tel est l'ensemble des sources dont nous disposons; elles sont surtout légendaires et nous permettent d'atteindre moins les hommes eux-mêmes que leurs institutions. Aussi le caractère vague qui s'attache à toutes ces légendes nous oblige, avant de

1. Apoll., III, xv, 18.

2. Plutarque, *Thésée*, 16.

3. Dareste, Haussoullier, Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, 1<sup>re</sup> série.

4. *Id.*, 2<sup>e</sup> série.

commencer notre étude, à chercher quelle société elles nous font connaître, à quelle époque et dans quel pays vivaient les hommes qui se plaisaient à les entendre conter.

La première question qui se pose est celle des rapports de la société homérique avec cette civilisation « égéenne, » que les fouilles d'Hisarlik, Tirynthe, Mycènes, Cnosse, Hèphaestos, etc...., nous ont révélée. A l'enthousiasme de Schlieman pour les villes homériques qu'il avait cru retrouver, succéda bien vite dans l'érudition un scepticisme absolu. On fit remarquer<sup>1</sup>, avec raison, quelle énorme distance sépare les petits chefs achéens que nous voyons agir dans l'Iliade et l'Odyssée des puissants potentats qui n'avaient pu élever ces merveilles qui sont les fortifications de Tirynthe, les palais de Mycènes et de Cnosse qu'en disposant des bras de milliers de sujets. Les usages funéraires qui sont un des traits les plus caractéristiques d'une civilisation primitive diffèrent totalement : les Égéens ne semblent connaître que l'inhumation, tandis que les Achéens d'Homère ou les Athéniens contemporains des vases du Dipylon pratiquent l'incinération ; un changement dans les croyances, qui n'a pu se produire qu'en un très long espace de temps, distingue donc nettement les deux sociétés. Le costume mycénien ou crétois, composé de bandes cousues, aux formes presque modernes, de volants et de manches à gigot, présente un contraste absolu avec le costume antique, fait de pièces d'étoffe sans couture attachées par des fibules, tel qu'il est décrit dans l'Iliade et l'Odyssée ou qu'il se montre sur les mêmes vases du Dipylon. Le fer ne se rencontre guère dans les tombes égéennes, et les nombreuses allusions des poèmes homériques prouvent qu'il était d'un usage courant, au moins pour l'agriculture. Enfin, l'écriture ne semble pas connue des contemporains d'Homère ; un seul texte de l'Iliade y fait allusion<sup>2</sup>, et dans un chant regardé comme assez récent par tous les critiques<sup>3</sup>. Au contraire, les fouilles de Cnosse ont amené la découverte d'un nombre considérable d'inscriptions qui prouvent que la civilisation égéenne connaissait au moins un système pictographique et un système alphabétique d'écriture. La société de

1. Ces discussions sont résumées dans Perrot, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 989 et suiv.

2. *Iliade*, VI, 169.

3. Les exploits de Diomède, imitation des exploits d'Agamemnon (voy. Croiset, *Littérature grecque*).

la Grèce homérique paraît en général bien plus barbare, bien plus primitive que les habitants des palais de Cnosse et de Mycènes; l'art du Dipylon est de même incontestablement inférieur à l'art mycénien; il semble qu'on puisse conclure que plusieurs siècles séparent ces deux sociétés et qu'un grand bouleversement territorial, l'invasion doriennne par exemple, a fait succéder à la culture assez raffinée de la première l'état à moitié barbare que nous décrivent les poèmes homériques.

Faut-il cependant nier tout rapport entre l'épopée homérique et la civilisation égéenne? La question est tout autre. De ce qu'il y a en présence deux sociétés différentes, celle de Mycènes et celle des poèmes homériques, séparées par plusieurs siècles, il ne s'ensuit pas que les princes égéens, dont la mémoire vivait peut-être obscurément dans les traditions populaires, n'aient pu devenir un des éléments de l'épopée. Trois siècles au moins séparent Charlemagne de la Chanson de Roland, et c'est cependant sa grande figure qui a été l'origine du développement de l'épopée française au moyen âge. Or, il n'est pas indifférent de remarquer que les villes qui nous apparaissent comme les principaux centres de la civilisation mycénienne, Troie, Mycènes, Orchomène, Cnosse, Lacédémone, sont celles qui sont au premier plan dans l'Iliade et l'Odyssée. L'épithète de *πολύροπος* appliquée sans cesse à Mycènes s'explique fort bien après les découvertes des tombes de l'Acropole. Les fouilles plus récentes de Cnosse et d'Hephaestos sont le meilleur commentaire du passage célèbre de l'Odyssée qui vante la Crète aux quatre-vingt-dix villes et la ville de Cnosse, « où régna pendant neuf ans Minos<sup>1</sup>. » Les trésors d'Orchomène, dont Schlieman a trouvé de magnifiques restes en 1886, paraissent aussi populaires chez les Achéens d'Homère que ceux de Thèbes en Égypte<sup>2</sup>. Il y a là des coïncidences qu'un simple hasard ne saurait expliquer. Un fait plus curieux encore a été mis en lumière par deux érudits<sup>3</sup>; des contradictions manifestes existent entre l'armement des différents guerriers de l'Iliade; à côté de ceux qui portent déjà l'armure classique des hoplites, avec casque pourvu d'un garde-joue, cné-

1. *Odyssée*, XIX, 172-179.

2. *Il.*, IX, 381.

3. Kluge, *Vorhomerische Schilderungen in der Ilias* (N. Jahrb. f. Phil., 1893, p. 81 et suiv.). — W. Reichel, *Ueber homerische Waffen*. Wien, 1894 et suiv.

mides, cuirasses<sup>1</sup>, on en voit d'autres qui sont équipés comme les guerriers mycéniens, dont les fresques, les vases, les ivoires nous offrent tant de représentations : un immense bouclier, des guêtres de cuir, pas de cuirasse et un casque en forme de simple calotte sans visière. Les deux auteurs de ces intéressants travaux sont assez disposés à voir des remaniements récents dans tous les passages où l'armement des hoplites est décrit. Ne vaudrait-il pas mieux au contraire regarder comme un legs de l'âge mycénien tous les récits où l'armement diffère de celui des Hellènes classiques? Nous pourrions entrevoir ainsi la solution de cette question si mystérieuse des rapports entre l'épopée homérique et la civilisation égéenne. Parmi ces princes masqués d'or, dont on a retrouvé les restes, les plus puissants seraient devenus, après leur mort, des personnages de légendes; plusieurs de ces légendes auraient survécu à la chute de la civilisation égéenne; elles auraient été transmises aux nouveaux envahisseurs, dont l'admiration, en face des merveilles de Cnosse et de Mycènes, ressemblait peut-être à celle des barbares du v<sup>e</sup> siècle pour les richesses de Rome et de Constantinople. Ces légendes, après avoir parcouru un assez long chemin, seraient arrivées par tradition aux auteurs des poèmes homériques. Remaniées, amplifiées, défigurées de toute manière, elles seraient devenues la matière épique du peuple grec, mais en conservant de leur origine des traces ineffaçables : tout d'abord, le souvenir des états puissants dont elles perpétuaient la gloire, ensuite certains détails qui auraient été longtemps imperceptibles pour les érudits si des découvertes archéologiques n'étaient venues les éclairer brusquement.

La matière de l'épopée hellénique est donc probablement mycénienne, comme la matière de l'épopée française est carolingienne, bretonne, antique. Mais, de même que la Chanson de Roland ne nous fait pas connaître le Charlemagne historique, l'Illiade et l'Odyssee ne nous révèlent tout au plus que des noms de peuples et de rois. La société qu'elles nous décrivent est aussi peu mycénienne que les chevaliers des chansons de geste sont contemporains de Charlemagne. Par une tendance naturelle aux poètes et aux artistes des époques barbares, les aèdes homériques

1. *Il.*, V, 98. Voir à ce sujet Bréal, *l'Illiade primitive*, *Revue de Paris et Journal des Savants*, 1903.



ont prêté à leurs héros les mœurs et les conceptions politiques de leur temps, comme nos trouvères français du moyen âge ont fait de Charlemagne, d'Artus et d'Alexandre des princes féodaux semblables à ceux qu'ils avaient sous les yeux. Ce n'est donc pas sur la civilisation mycénienne que peuvent nous renseigner les poèmes homériques ou les anciennes légendes qui remplissent la littérature grecque, c'est sur le peuple qui a succédé immédiatement aux Égéens et que l'on peut appeler, du nom qui domine dans l'épopée, les Achéens.

Cette société achéenne représente pour nous la période que l'on appelle, d'une expression très heureuse, le moyen âge hellénique. Les ressemblances sont en effet nombreuses entre l'Orient homérique et l'Occident médiéval : mêmes sociétés barbares substituées à des empires très civilisés, dont de formidables mouvements de peuples ont amené la chute; même bouleversement, plus profond peut-être à l'époque égéenne qu'au v<sup>e</sup> siècle. Quelle fut d'ailleurs la résistance de l'ancienne société? quels éléments de culture survécurent à sa ruine? c'est ce qu'il est difficile d'apprécier. Nous voyons seulement la profonde différence qui sépare les Achéens d'Homère des Égéens qui construisirent les palais de Cnosse et de Mycènes. Un autre trait de ressemblance entre ces deux époques de « moyen âge » est la prépondérance que les Orientaux plus civilisés exercent sur le développement de la culture occidentale. De même que le commerce des villes mérovingiennes est devenu le monopole des « Syriens », de même l'époque homérique a été marquée par une véritable invasion des marchandises et des croyances phéniciennes sur le territoire hellénique. Cette influence phénicienne, que l'on voulait déjà découvrir à l'époque égéenne, semble aujourd'hui beaucoup plus récente, et les découvertes de Cnosse paraissent avoir porté le coup de grâce à la théorie d'après laquelle toute la civilisation égéenne était d'origine sémitique<sup>1</sup>. Au contraire, il est impossible de nier cette pénétration phénicienne à l'époque homérique; les allusions aux Phéniciens et aux objets de commerce phéniciens y sont trop fréquentes. Grâce à des recherches et à des comparaisons ingénieuses, M. Bérard a déterminé dans des études récentes la part importante qui revient aux Phéniciens dans les origines de la civilisation et même de l'épopée helléniques<sup>2</sup>. Si l'Illiade a pour

1. Voy. Helbig (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*), 1895, p. 237-244, et S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1893 et 1902.

2. Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssee*. Paris, 1902.

fond des légendes et des héros qui sont probablement des survivants de la civilisation égéenne, l'Odyssée a été vécue par des navigateurs phéniciens, et ce sont eux qui ont montré aux Grecs les routes de la Méditerranée. Ces traits achèvent de distinguer la société achéenne d'Homère de la civilisation égéenne. Alors que, d'après les scarabées égyptiens trouvés dans les tombes mycéniennes, on peut fixer au xvi<sup>e</sup> ou au xv<sup>e</sup> siècle l'âge florissant de cette civilisation<sup>1</sup>, et au x<sup>e</sup> siècle environ celui de son déclin<sup>2</sup>, l'épopée homérique nous fait descendre beaucoup plus bas dans le cours des âges. S'il est assez difficile de fixer le siècle qui l'a vue naître et si ses origines se perdent probablement dans l'antiquité égéenne, on sait que ses morceaux les plus récents, une bonne partie de l'Odyssée, quelques chants de l'Iliade et surtout « le Catalogue des Vaisseaux » du II<sup>e</sup> chant ne remontent pas au delà de la fin du vii<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. C'est donc dans la période comprise entre le x<sup>e</sup> et le vii<sup>e</sup> siècle qu'a eu lieu le développement de l'épopée homérique, et l'on peut dire que, dans son ensemble, elle nous présente le tableau de la société hellénique des ix<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> siècles.

Cette société est celle des Achéens, mot employé pour désigner l'ensemble de la race qui portera plus tard le nom d'Hellènes<sup>4</sup>. Ce mot d'Achéens ne désigne pas seulement, comme plus tard, une des tribus, mais il s'applique bien aux peuples de toutes les parties de la Grèce. Son emploi ne prouve donc pas que la société homérique présente un état de choses antérieur à l'invasion doriennne. La mention des Doriens en Crète<sup>5</sup> montre qu'elle était au moins commencée, et elle ne dut être que la continuation du grand mouvement de peuples qui substitua la société hellénique à la civilisation égéenne. Des témoignages prouvent d'ailleurs que les invasions des Doriens dans le Péloponèse ont eu lieu à plusieurs reprises et sont venues de directions différentes<sup>6</sup>. Le nom des Ioniens ne se rencontre d'ailleurs pas plus souvent<sup>7</sup>. Il

1. Voy. les travaux de Flinders Petrie analysés dans l'*Anthropologie*, 1900, p. 276, et *Journal of hellenic studies*, 1890, p. 271.

2. Age proposé pour les tombes de Menidi et Spata.

3. Voy. Croiset, *Littérature grecque*, t. I, p. 423 et suiv.

4. Le mot Ἑλλῆνες est appliqué dans l'Iliade aux habitants d'un canton de la Thessalie, dans l'Odyssée à la Grèce centrale (voy. Croiset, ainsi que Niese, *Die Entwicklung der homerischen Poesie*. Berlin, 1882, p. 215.

5. *Il.*, XIX, 177.

6. Pausan., III, 2, 6; VIII, 5, 6.

7. *Il.*, XIII, 685-690.

est donc permis de voir dans les Achéens d'Homère les représentants de la société grecque avant sa séparation en tribus. Les institutions homériques sont celles de la Grèce primitive, et voilà pourquoi on les retrouve dans les légendes et les souvenirs historiques de tous les pays grecs, qu'ils soient éoliens, ioniens ou doriens.

Il serait étonnant que, pendant cette longue période, qui va du x<sup>e</sup> au vii<sup>e</sup> siècle, les institutions aient toujours gardé le même caractère. Si l'on cherche sans parti pris à découvrir la transformation qui s'est produite, on s'aperçoit que la notion d'état ou d'autorité publique, très faible à l'époque de la royauté héroïque, s'est affermie grâce au pouvoir des aristocraties, qui ont fondé véritablement la cité grecque. Sans pouvoir établir entre ces deux stades une limite chronologique qui soit précise, nous sommes obligés de les considérer l'un après l'autre.

## II. LA ROYAUTE PATRIARCALE.

Si l'on considère les expressions qui reviennent souvent dans l'Illiade et même dans l'Odyssée, le pouvoir des rois de l'âge héroïque paraît presque surhumain. Ce n'est pas de la volonté des sujets qu'ils tiennent leur puissance, mais de Zeus lui-même<sup>1</sup>, qui leur confie « le sceptre et les lois » et en fait « les pasteurs des peuples<sup>2</sup>. » Des épisodes comme la confiscation de Briséis ou le châtement de Thersite semblent indiquer un pouvoir toujours arbitraire, et c'est sous cette apparence que la plupart des modernes se représentent l'autorité d'un roi d'Homère. Dès l'antiquité cependant, Aristote remarquait que le droit de vie et de mort appartenait à Agamemnon, non en tant que roi, mais comme chef de l'armée<sup>3</sup>. Il est possible en effet que ce pouvoir royal ne soit absolu qu'en apparence. On voit, en examinant les éléments d'un état patriarcal, que le roi n'agit que dans certaines circonstances et que ces circonstances sont, en somme, très peu nombreuses<sup>4</sup>.

1. *Il.*, IX, 97-99; II, 203-205; I, 78-83.

2. *Il.*, II, 105. — *Od.*, III, 85.

3. *Polit.*, III, 9, 2.

4. Cf. Mistchenko, *Mél. Graux*, 159-162, montre les résistances qu'Agamemnon rencontre même sur le champ de bataille. — Guiraud, *la Propriété foncière en Grèce*, p. 24-25 et 114 : « En droit, l'autorité du roi ne s'exerçait que

Le titre de βασιλεύς, qui signifie peut-être « conducteur de peuple<sup>1</sup>, » désigne le plus généralement cette autorité; d'autres expressions paraissent aussi avoir le même sens. Agamemnon est appelé plusieurs fois ἄναξ ἄναξτων<sup>2</sup>, et le verbe ἀνάσσει s'applique souvent à l'autorité royale<sup>3</sup>. Ce titre n'est pas une fiction poétique : on le retrouve à l'époque historique appliqué aux fils de rois des villes grecques de Chypre, tandis que celui d'ἀναστει est porté par leurs femmes et leurs filles<sup>4</sup>. A Sparte, les deux rois étaient désignés sous le nom d'ἀρχαρχεῖται<sup>5</sup> et de βασιῖ<sup>6</sup>, tandis qu'à Athènes il semble qu'on ait employé indifféremment les mots βασιλεύς, ἀρχων, πρύτανις<sup>7</sup>. Tous ces mots ont pris plus tard un sens plus précis : à l'origine, ils semblent avoir désigné indistinctement les chefs achéens, et Charon de Lampsaque ayant écrit un livre sur les rois spartiates l'intitula : *Archontes et prytanes des Lacédémoniens*<sup>8</sup>.

Le caractère le plus frappant de l'institution royale est l'hérédité, qui fait appel pour se justifier à l'origine divine. La plupart des dynasties légendaires des poèmes homériques descendent de Zeus<sup>9</sup>, de Poseidon<sup>10</sup> ou d'un dieu moins important<sup>11</sup>. La plupart des dynasties historiques ne se vantaient pas d'origines moins glorieuses. Les rois d'Athènes se rattachaient à Poseidon soit par Pittheus, grand-père maternel de Thésée<sup>12</sup>, soit par Mélanthos, descendant de Nestor<sup>13</sup>, venu à Athènes de Pyles et ancêtre des Codrides. Les rois des villes ioniennes pouvaient

dans certains cas nettement déterminés... Les familles, en se groupant, n'avaient remis à l'État et par conséquent au roi que la gestion des intérêts généraux de la cite. »

1. Hermann, *Lehrb. d. gr. Staatsalt.*, I, p. 60, n. 3.

2. *Il.*, I, 7, 172. Le même titre est donné à Apollon (*Il.*, I, 36), à Neptune (*Il.*, XX, 404), à Zeus (*Il.*, I, 502).

3. *Il.*, IX, 73. — *Od.*, I, 117, 181; III, 304.

4. Diod., XVI, 42.

5. Plut., *Lycurque*, 6.

6. *C. I. G.*, I, p. 83.

7. Voy. Fustel de Coulanges, *Cité ant.*, p. 290. — Aristote, *Polit.*, VII (vi), 5, 11.

8. *Id.*, d'après Suidas, Νάξων.

9. Achille et Pélée (*Il.*, XXI, 187-189). — Priam et Énée (*Il.*, XX, 215-241). — Idoménée et les rois de Crète (*Il.*, XIII, 449-453).

10. Nestor, *Od.*, XI, 254.

11. Diocles de Phère descend du fleuve Alphée (*Il.*, V, 541).

12. Plut., *Thésée*, 6.

13. Pausan., IX, 5, 16.

réclamer la même origine, puisqu'ils comptaient les fils même de Codrus parmi leurs ancêtres<sup>1</sup>. Des Néléides ou Codrides règnèrent à Milet<sup>2</sup>, à Éphèse<sup>3</sup>, à Chio<sup>4</sup>. Les Phocéens ne furent reçus dans la confédération panionienne qu'à condition de prendre des rois de cette dynastie<sup>5</sup>. Dans le Péloponèse, au contraire, les rois doriens étaient regardés comme les descendants d'Héraclès. Cette origine était réclamée par les deux familles royales de Sparte, les Agiades et les Eurypontides<sup>6</sup>, par les Aypitides de Messène<sup>7</sup>, par les rois de Théra, par ceux d'Argos<sup>8</sup> et enfin par les Bacchyades de Corinthe<sup>9</sup>. Les rois d'Épire descendaient d'Achille<sup>10</sup>; ceux de Cyrène se rattachaient à Minyas<sup>11</sup>, les Protides de Marseille à Euxeinos, le fondateur traditionnel de la ville<sup>12</sup>, les Penthilides de Mitylène à Oreste<sup>13</sup> et les rois de Skepsis en Troade à Scamandrios, fils d'Hector<sup>14</sup>. Cette origine divine donnait à la famille royale un caractère religieux et justifiait l'hérédité dynastique. Les rois se succèdent donc de père en fils; plus encore que pour un simple particulier, c'est un malheur pour un roi de ne laisser après lui aucun enfant<sup>15</sup>; mais, à défaut d'un héritier direct, des branches collatérales peuvent être appelées à recueillir le pouvoir<sup>16</sup>, et le poète prédit que la branche d'Énée doit remplacer un jour celle de Priam<sup>17</sup>. L'adoption paraît même avoir été en usage : l'association de Bellérophon au pouvoir par le roi de Lycie, qui lui donne sa fille en mariage, est une véritable adoption<sup>18</sup>, car les femmes ne pouvaient pas plus prétendre à la cou-

1. Hérod., I, 147. — Pausan., VII, 3, 3.

2. Müller, *Fr. II. Gr.*, p. 64 (Aristote, fr. 199). — III, p. 388 (Nicolas de Damas, fr. 54). — Plut., *De Mul. Virt.*, 16.

3. Pausan., VII, 2, 8.

4. Id., VII, 4, 9.

5. Pausan., VII, 3, 10.

6. Hérod., VI, 52.

7. Éphore ap. Strabon, p. 361.

8. Hérod., VI, 127. — Pausan., V, 22, 2. — Plut., *De Alex. Virt.*, 8.

9. Pausan., II, 4, 4. — Diod., VII, 9.

10. Plut., *Pyrrh.*, 1.

11. Hérod., IV, 150.

12. Athénée, XIII, 36, d'après la *Μεσσαλιωτών Πολιτ.*, d'Aristote.

13. Athénée, XI, 466.

14. Strabon, XIII, 1, 52, p. 607.

15. *II.*, XXIV, 538-540.

16. *II.*, XX, 178-183.

17. *II.*, 303-308.

18. *II.*, VI, 191-195. Une difficulté a été soulevée par suite des villes que des

ronne qu'elles n'avaient de capacité à hériter dans la famille primitive. Les règles de succession devaient être rigoureuses. A Sparte, où les anciennes traditions persistèrent pendant toute l'époque classique, les fils seuls qui étaient nés depuis l'avènement d'un roi avaient droit à sa succession<sup>1</sup>; à leur défaut, le premier agnat devenait roi, de même qu'il exerçait la tutelle d'un roi mineur comme *πεπληγος*<sup>2</sup>. Le droit héréditaire de la famille royale est donc incontestable.

Le roi jouit en outre dans la cité d'honneurs et d'avantages qui le distinguent des simples mortels. Les ornements teints en pourpre lui semblent réservés<sup>3</sup>; il porte comme insigne de son pouvoir le sceptre aux clous d'or qui se transmet avec l'autorité et dont l'origine est parfois merveilleuse<sup>4</sup>; son palais est situé dans la partie la plus élevée de la ville<sup>5</sup> et dans les repas il a droit à une part d'honneur<sup>6</sup>. Un domaine particulier, le *τέμενος*, lui est assigné aux dépens des autres propriétés foncières<sup>7</sup>, et des exemples prouvent que cet avantage est donné au roi en échange de la protection qu'il accordera lui-même aux autres domaines. C'est pour être défendus contre les Curètes que les Étolien<sup>8</sup> offrent un domaine à Méléagre<sup>8</sup>, et Sarpédon ne croira justifier le don qu'il tient de ses sujets que s'il combat au premier rang parmi les Lyciens<sup>9</sup>. Enfin, certains récits autorisent à penser que le roi peut recevoir du peuple des présents plus ou moins volontaires<sup>10</sup> et même lever des impôts sur les territoires qu'il a conquis<sup>11</sup>. Tous ces usages de la royauté patriarcale sont demeurés presque intacts à Sparte. Les rois y étaient nourris aux frais de l'État<sup>12</sup>; ils possédaient sur le territoire des périèques de grands

rois assignent de leur propre autorité à leurs amis (*Il.*, IX, 151-155, 483-484). — *Od.*, IV, 174-177. Il ne peut s'agir dans ce cas que de territoires conquis.

1. Hérod., V, 42. — Plut., *Ages.*, 11.

2. Plut., *Lyc.*, 3. — Corn. Nep., *Agesilas*, 1.

3. *Il.*, IV, 141-145.

4. *Il.*, II, 185-188, 101-108; I, 245-246.

5. *Id.*, VI, 317.

6. *Od.*, IV, 65-66.

7. *Il.*, IX, 577-580; XII, 310-321; XX, 184-186, 391; VI, 191-195.

8. *Il.*, IX, 577-580.

9. *Il.*, XII, 310-321.

10. *Il.*, I, 229-231.

11. *Il.*, IX, 154-156. — Voy., sur ces questions, Moreau, *les Finances de la royauté homérique. Revue des Études grecques*, t. VIII.

12. Hérod., VI, 57. — Xénoph., *Hellen.*, V, 3, 20. — Plut., *Ages.*, 20.

domaines analogues au « temenos » sur lesquels ils levaient des impôts<sup>1</sup>. Platon les regardait comme les plus riches des Grecs<sup>2</sup>. En campagne, ils avaient droit à un tiers du butin et recevaient une part des victimes offertes dans les sacrifices publics<sup>3</sup>. Dans les jeux publics, une place d'honneur leur était réservée, et toute leur personne était l'objet d'un respect religieux qui s'étendait même au delà des limites de Sparte<sup>4</sup>. Enfin, lorsqu'ils mouraient, leurs funérailles avaient, comme celles de Patrocle dans l'Iliade, le caractère d'une véritable apothéose<sup>5</sup>. Telles sont les marques extérieures de la puissance d'un roi de l'âge héroïque.

Mais, quelle était la portée véritable de cette autorité? Il ne semble pas qu'elle s'exerçât en dehors de deux domaines bien délimités : la religion et la guerre. Par suite même de sa descendance divine, le roi a un caractère sacré, et ses ancêtres divins sont devenus les dieux de la cité. Athéna, par exemple, a été la déesse protectrice des Cécropides avant de devenir la patronne de l'Attique. Le roi était donc le pontife naturel, l'intermédiaire entre les dieux et les hommes, puisque ces dieux, avant d'appartenir à la cité, étaient ceux de la famille royale. Son pouvoir religieux dans la cité était absolu. Dans l'épopée, c'est Agamemnon qui, pour faire cesser la peste, ordonne des purifications et des sacrifices en l'honneur d'Apollon<sup>6</sup>. Ulysse est chargé de conduire au prêtre d'Apollon Chrysès, l'hécatombe sacrée qui doit apaiser la colère du dieu contre la cité, ἔφε ἰλάσσομεθα ἄνθρωπον<sup>7</sup>. Lorsque deux cités concluent un traité solennel, ce sont les deux rois, Priam et Agamemnon, qui s'avancent au milieu des guerriers et prêtent le serment, en immolant des victimes et en suppliant les dieux de punir le parjure<sup>8</sup>. C'est au nom de tous qu'Agamemnon invoque Zeus, le Soleil, les Fleuves et la Terre, qui seront les gardiens du serment, et la cité tout entière est liée par cette prière royale<sup>9</sup>. Enfin, bien qu'on ait essayé de soutenir

1. Xénoph., *Rep. lac.*, XV, 3.

2. *Atcib.*, I, 123. Cf. les richesses d'Ulysse, *Od.*, I, 391-393; XIV, 98-99.

3. Hérod., VI, 56-57. — Xénoph., *Rep. lac.*, XV, 3, 6.

4. Xénoph., *Rep. lac.*, XV, 9 : οὐχ ὡς ἀνθρώπους, ἀλλ'ὡς ἥρωας τοὺς Λακεδαιμόνιον βασιλεῖς προτετιμῆκασιν. — Plut., *Ages.*, 19 : les ennemis ne s'attaquaient pas volontiers à eux dans les combats.

5. Hérod., VI, 58. — Pausan., IV, 14, 4.

6. *Il.*, I, 313-317.

7. *Id.*, 442-445.

8. *Id.*, III, 264-309.

9. *Id.*, 276-291.

le contraire, les festins solennels qui ont lieu dans la tente d'Agamemnon, et auxquels sont conviés les chefs achéens, donnent l'impression de repas publics et semblent avoir une signification religieuse<sup>1</sup>. Non seulement ils ont lieu aux frais de la cité<sup>2</sup>, mais leur caractère public est marqué par le sacrifice dont ils sont précédés<sup>3</sup>; il faut y voir l'origine des repas religieux qui persistent jusqu'à la fin de l'antiquité dans les cités grecques. Les rois de Sparte conservèrent toutes ces attributions : ils exerçaient les sacerdoces patrimoniaux de Zeus Lakedaimon et d'Uranios<sup>4</sup>; le 1<sup>er</sup> et le 7 de chaque mois, jours consacrés à Apollon, une victime leur était livrée pour être offerte au nom de la cité; en campagne, ce droit de sacrifice était même illimité, et l'état était tenu de leur fournir autant de victimes qu'ils en demandaient<sup>5</sup>.

Le pouvoir militaire des rois était aussi incontesté que leur autorité religieuse. Le culte et la défense paraissent être les deux raisons d'être de la cité. Le roi a le droit de convoquer les citoyens à l'armée et des usages précis sont déjà en vigueur. Chaque famille doit fournir au moins un homme. Un père qui a sept fils les fait tirer au sort pour savoir lequel suivra Achille devant Troie<sup>6</sup>. C'est là une obligation à laquelle nul ne peut se soustraire sans s'exposer à une « honteuse amende<sup>7</sup>. » Tout au plus le roi a-t-il le droit de dispenser des citoyens du service, moyennant une sorte de rachat<sup>8</sup>. Les guerriers enrôlés sont rangés, suivant les affinités naturelles, par phratries et par tribus<sup>9</sup>. L'armée est donc l'image de la cité, mais tous ceux qui en font partie tombent sous l'autorité absolue du roi. Ils doivent d'abord prêter un serment solennel dont le caractère est religieux et militaire à la fois<sup>10</sup>. Le roi a désormais sur eux un pouvoir de vie et de mort; la moindre résistance à ses ordres, la fuite devant l'en-

1. Moreau, *les Festins royaux et leur portée politique dans l'Iliade et l'Odyssée* *Revue des Études grecques*, VII, 133).

2. *Il.*, XVII, 250 : ἄμικρα πένονσαν; XII, 311-318; IX, 70; XX, 84.

3. *Il.*, VII, 313-315.

4. Hérod., VI, 56.

5. Voy. Gilbert, *Handb. der Gr. Staatsalth.*, I, p. 48-49.

6. *Il.*, XXIV, 396-400. Cf. *Od.*, II, 20-22. Égyptios a quatre fils dont l'un a suivi Ulysse.

7. *Il.*, XIII, 669.

8. *Il.*, XXIII, 296-299.

9. *Il.*, II, 362.

10. *Il.*, II, 286-288, 330-341.



nemi, la désertion du combat peuvent entraîner une exécution sommaire<sup>1</sup>. Seul le roi a qualité pour ranger l'armée en bataille<sup>2</sup>, la diviser en plusieurs corps et choisir des chefs pour la conduire<sup>3</sup>, prendre les dispositions pour le combat<sup>4</sup>, lancer les guerriers contre l'ennemi ou les retenir à son gré<sup>5</sup>. Il est même assez fort pour ordonner à des guerriers sur le champ de bataille de céder leurs grands boucliers à ceux qu'il considère comme les plus valeureux<sup>6</sup>. Lui-même, d'ailleurs, paye de sa personne et parcourt les rangs en multipliant les encouragements ou les réprimandes<sup>7</sup>. Pour flatter l'orgueil de ses soldats, il les appelle par le nom de leur père et de leurs ancêtres, *πατρῆθεν ἐκ γενεῆς ἑνομύζων ἀνδρα ἔλαστον*<sup>8</sup>. S'il assemble les chefs de son armée en conseil de guerre, il n'est nullement tenu de suivre leurs avis. De même à Sparte, les rois gardèrent longtemps cette autorité militaire. Au temps d'Hérodote, ils avaient encore le droit nominal de déclarer la guerre comme bon leur semblait<sup>9</sup>. En campagne, ils étaient accompagnés des épheores et forcés de se laisser guider dans leurs opérations, mais ils n'en avaient pas moins la direction de la discipline militaire et le droit de vie et de mort sur tous les soldats<sup>10</sup>.

Tels sont les pouvoirs propres du roi dans la cité. Son autorité va-t-elle plus loin? L'idée que le rôle essentiel de l'état est de protéger les droits des particuliers, de faire respecter l'ordre dans la cité, en un mot de rendre la justice, est tellement familière à nos esprits qu'il nous est difficile de croire que les rois de l'âge patriarcal ne fussent pas des juges en même temps que des chefs de guerre et des prêtres. Bien qu'Aristote ait vu que le caractère de cette ancienne royauté était essentiellement religieux<sup>11</sup>, bien

1. *Il.*, II, 391-393; XIII, 248-250; XV, 347-351.

2. *Il.*, IV, 297-308.

3. *Il.*, XVI, 168-173.

4. *Il.*, II, 381-393.

5. *Il.*, III, 76-85; XVI, 203-206.

6. *Il.*, XIV, 376-377. Cet échange de boucliers, regardé comme absurde par les critiques alexandrins, s'explique aujourd'hui par la distinction que Kluge et Reichel ont faite entre le petit écu, *διγών σάκος*, et le grand bouclier mycénien, *ἀσπίς*, qui couvrit entièrement le guerrier.

7. *Il.*, IV, 226-424; V, 528-532; XVI, 211.

8. *Il.*, X, 67-71. Cf. *Id.*, II, 188-205, les exhortations d'Ulysse aux guerriers pour les empêcher de s'embarquer.

9. Hérod., VI, 56.

10. Aristote, *Polit.*, III, 9, 2 : ἡγεμόν ἐστι τῶν πρὸς τὸν πόλεμον.

11. *Id.*, VII (vi), v. 41 : ἀπὸ τῆς κοινῆς ἐστίας ἔχουσι τὴν τιμὴν.

qu'il ait découvert qu'en temps de paix le droit de vie et de mort n'existait nullement pour le roi<sup>1</sup>, malgré la définition exacte qu'il donne des rois spartiates, « généraux en temps de guerre et compétents dans toutes les affaires religieuses<sup>2</sup>, » par une singulière contradiction il affirme plus loin que les rois de l'âge patriarcal étaient aussi des justiciers, « Κόριοι δ' ἦσαν τῆς τε κατὰ πόλεμον ἡγεμονίας καὶ τῶν θυσιῶν, ἕσσι μὴ ἱερατικάι, πρὸς τοῦτοις τὰς δίκας ἔχοντο<sup>3</sup>. » Les modernes ont admis cette opinion presque sans la contrôler, et il n'est guère d'étude sur la société homérique où elle ne soit affirmée comme l'expression d'un dogme<sup>4</sup>. La question a cependant une grande importance, car, s'il faut envisager le roi patriarcal comme une sorte de despote oriental rendant à ses sujets des arrêts dignes de Salomon, on conclura que son pouvoir était absolu et on se fera une idée toute particulière du développement de l'état grec. La solution paraît différente si l'on considère l'organisation de la justice à l'époque patriarcale et les droits importants que les familles avaient conservés de la période de leur indépendance.

L'état grec, en effet, a été d'abord une fédération de familles.

1. Aristote, *Polit.*, III, 9, 2 : κτείνει γὰρ οὐ κύριος...

2. *Id.*, III, 9, 2.

3. *Id.*, III, 9, 7 ; III, 10, 1.

4. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 206 : « De ce que la religion se mêlait au gouvernement, à la justice, à la guerre, il résulta nécessairement que le prêtre fût en même temps magistrat, juge et chef militaire. » — Hermann, I, p. 61 : « Die Könige sind die δικασπύλοι οἱ τε θέμιστας πρὸς Διὸς εἰρύαται : und nur in ihren Namen richten auch die γέροντες. » — Schœman, *Antiq. gr.*, trad. Galuski, t. I, p. 34 : « La seconde fonction de la royauté consiste à rendre la justice. » — Thonissen, *Droit public de la république athénienne* : « Les rois, délégués de Zeus, rendent la justice au nom de Zeus, » p. 17. — Moreau, *Revue des Études grecques*, VIII, 1894, p. 136. — Gilbert, *Handb. d. griech. Staatsalth.*, II, 1885, p. 339 : « War in der Zeit des Königthums der König der Oberrichter... » — *Id.*, *Beiträge zur Entwickel. gesch. der griech. Gerichtsverfahrens*, 1896 : « In derjenigen Staaten... wird auch die Gerichtbarkeit, soweit sie bestand, auf dem König übergegangen sein, der diese Gerichtbarkeit, wohl unter den Beirath seiner Geronten ausübte. » — Seuls, MM. d'Arbois de Jubainville (*Cours de litt. celt.*, t. VII, 1895, p. 1-2) et Guiraud (*la Propriété foncière en Grèce*, 1893, p. 114) se montrent plus réservés et admettent que les attributions de l'état patriarcal étaient très restreintes... Guiraud, *op. cit.* : « On ne lui demandait (au roi) rien de plus que de garantir la paix publique et de défendre le pays contre les ennemis extérieurs ; pour tout le reste, il était incompétent. » — D'Arbois de Jubainville, *Id.* : « Les familles qui composaient l'État réglaient à leur gré leurs relations entre elles, sans que l'État eût le droit d'intervenir pour déterminer le mode de ces relations. »

Les documents historiques ne nous permettent guère d'atteindre jusqu'aux temps où le γένος primitif se suffisait à lui-même et formait un organisme complet; les traditions nous parlent au moins des bourgs, κώμαι<sup>1</sup>, qui n'étaient qu'un agrandissement du territoire familial. Aristote appelle le bourg « une colonie de la famille » et les habitants du bourg « frères nourriciers, » « Μάλιστα δ'ἔροιε κατὰ φύσιν ἢ κώμη ἀπειρία οἰκίας εἶναι, οὗς καλεῖσιν τινες ἑμογενήλακτας [πατρίδας τε καὶ παίδων πατρίδας]<sup>2</sup>. » Quelques dêmes de l'Attique conservèrent les noms des anciennes familles qui y étaient prédominantes autrefois<sup>3</sup>. Il est probable que, dans un même bourg, le nombre des familles autonomes était très restreint et se réduisait presque toujours à une seule. Toute la série des parents, ἑμογενήλακτες, et des esclaves continuait à habiter ensemble sous l'autorité d'un patriarche. Mais le cercle de la famille n'avait pas tardé à s'étendre, et des hommes libres sans ressources étaient venus chercher un abri sur son territoire. Les θεράποντες dont il est question si souvent dans l'Iliade formaient à cette époque une véritable clientèle. Ils étaient venus, la plupart du temps, de pays étrangers, obligés de s'exiler à la suite de quelque meurtre<sup>4</sup>. Un lien personnel les attachait à leur maître, et ils étaient prêts à lui rendre tous les services, conducteurs de chars en temps de guerre, écuyers tranchants et chargés du service de la table après le combat<sup>5</sup>, ils recevaient souvent les missions les plus importantes. Achille voulait donner à Patrocle celle de ramener son fils à Scyros, afin de lui faire connaître en détail ses biens et ses esclaves<sup>6</sup>. Phénix, théraponte de Pélée, est chargé de diriger l'éducation d'Achille<sup>7</sup>. Une fidélité d'un caractère chevaleresque unissait le maître et le théraponte. Sous les traits dont l'épopée revêt la figure de Patrocle, on voit qu'il est l'ami d'Achille et lui tient sans cesse compagnie<sup>8</sup>. Un autre serviteur d'Achille refuse

1. Thucyd., I, 10. Sparte a gardé l'ancien usage des pays grecs, κατὰ κώμας; δὲ τῶ παλαιῶ τρόπῳ οἰκισθείσης.

2. Arist., *Polit.*, I, 1, 7.

3. Λακιάδαι, Βουτιάδαι, Σημαχίδαι (Haussoullier. *Vie municip. en Attique*, p. 3, et Teppfer, *Attische Genealogie*).

4. *Il.*, XX, 487-489; XVII, 608-611; XVI, 278-279; XII, 76, etc.

5. *Il.*, XVI, 202-209; XIX, 315-316; XXIV, 472-476.

6. *Il.*, XIX, 331-333.

7. *Il.*, IX, 485-488. La plupart des thérapontes qui figurent dans l'Iliade sont attachés à la personne des rois, mais les simples particuliers en possèdent aussi; *Il.*, XX, 487-489; XVII, 608-611; XVI, 278-279.

8. *Il.*, IX, 190-191.

de recevoir des présents de Priam à l'insu de son maître<sup>1</sup>. Il y a là une institution qui fait penser au lien qui existait au moyen âge entre le seigneur et le vassal. Dans une condition moins relevée étaient enfin les ouvriers libres, les mercenaires, *θήτες* qui, moyennant un salaire et la protection de la famille, lui rendaient certains services<sup>2</sup>. Tous vivaient autour du même foyer, et un certain lien de parenté s'établissait entre eux; ils étaient compagnons de foyer, *ἐξέστοι*<sup>3</sup>. Ils formaient une société parfaite, et ce furent des nécessités de défense commune, l'attrait de tel culte patrimonial particulièrement vénéré ou même l'esprit de conquête qui amenèrent les grandes familles des bourgs à se confédérer; une nouvelle forme politique fut ainsi constituée.

Ces confédérations, *συνέκτιστοι*, ne naquirent pas sans difficultés; des luttes pour la prépondérance eurent lieu entre les bourgs, des transactions furent conclues et les adversaires durent se faire souvent des concessions. Le souvenir de ces troubles n'a pas disparu, mais il ne nous est parvenu que sous une forme légendaire. En Attique, d'après la tradition, ce fut Cécrops, c'est-à-dire la famille des Cécropides, dont le foyer était sur l'Acropole, qui organisa la première fédération des douze bourgs de l'Attique, dont chacun eut son foyer et ses prytanes<sup>4</sup>. A l'époque où fut composé l'hymne à Déméter<sup>5</sup>, le bourg d'Éleusis était entièrement indépendant; l'auteur nomme le prince éponyme d'Éleusis et ses chefs, Keleos, Triptolemos, Dioclès, Eumolpos, les ancêtres des Eumolpides<sup>6</sup>, sans faire aucune allusion à Athènes. Avant d'entrer dans la confédération attique, ce bourg lutta longtemps pour conserver son indépendance<sup>7</sup>. De même, la dispute entre Poseïdon et Athena, pour la possession de l'Attique, n'est peut-être qu'une lutte entre les familles des pays maritimes et le clan cécropide<sup>8</sup>. A la fin, les Cécropides et Athena triomphèrent, et le *συνέκτιστος* fut constitué autour de l'Acropole; une autre légende,

1. *Il.*, XXIV, 429-435.

2. *Il.*, XII, 433-435; XXI, 450-457; XXIII, 712-713; V, 59-61; XII, 294-297.

3. *Il.*, II, 125.

4. Thucyd., II, 15. Philochoros dans Strabon, IX, 1, 20.

5. *Hymnes homér.*, 4.

6. *In Cererem*, V, 149-156.

7. Thucyd., II, 15, 1. — *Etymol. Magn.*, Βοηδρομιών.

8. Voy. Martha. *Sacerdoce athén.*, p. 15.

celle de Thésée, servait à expliquer ce grand événement<sup>1</sup>. A Sparte, il est probable que l'évolution fut la même. La royauté y était géminée; elle était la propriété de deux branches des Héraclides, les Agiades et les Eurypontides. Une légende ingénieuse servait à expliquer cette anomalie par une histoire de jumeaux<sup>2</sup>; mais, à côté de la tradition officielle, un certain nombre de circonstances autorisent à penser que ces deux familles représentent deux agrégats distincts de population. Les Agiades habitaient à Sparte un district près de l'Acropole, appelé Agias, dans lequel était situé le tombeau de leurs ancêtres; la demeure des Eurypontides, au contraire, se trouvait sur les hauteurs de la nouvelle Sparte<sup>3</sup>. Il y avait là comme les centres de deux anciens bourgs séparés, et nous savons, d'ailleurs, que Sparte n'était pas renfermée dans une enceinte, mais n'était qu'une juxtaposition de bourgs<sup>4</sup>. D'autre part, la légende racontait les dissensions perpétuelles qui avaient toujours divisé les deux familles royales et surtout leurs deux ancêtres mythiques, Proclès et Téménos<sup>5</sup>. Ajoutons qu'à l'époque d'Hérodote les Agiades se vantaient d'être d'origine achéenne, tandis que les Eurypontides étaient de purs Doriens<sup>6</sup>, et nous comprendrons que l'existence de la double royauté cachait le souvenir de luttes anciennes entre des forces rivales, assez puissantes pour que ni l'une ni l'autre ne consentit à céder et qu'une transaction dût intervenir entre elles. Tels furent les éléments du *συνουσιασμός* spartiate, auxquels il faut peut-être ajouter la tribu des Ægides, qui maintint longtemps son autonomie et se rattachait par son origine à la Béotie<sup>7</sup>.

Un fait ressort en somme de toutes ces traditions; la forme sociale, qui domine d'abord chez les Grecs, n'est pas la cité, mais

1. Thucyd., II, 15. — Plut., *Thésée*, 15. La légende présente l'événement comme une révolution subite alors qu'il dut y avoir un développement très lent de l'État attique. Les archéologues ont relevé des ruines mycéniennes à Koropi, sur le versant oriental de l'Hymette (*Athen. Myth.*, XVI, 1891, p. 220-227), à Thorikos, à Mounychia, à Athènes même (voy. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VI, p. 417-428).

2. Hérod., VI, 52. — Plut., *Lys.*, 2.

3. Paus., III, 12, 8; III, 14, 2.

4. Thucyd., I, 10.

5. *Polyaeni Strategium*, I, 10.

6. Hérod., V, 72.

7. Hérod., IV, 49. Voy. Gilbert, *Handb. der Staatsalt.*, I, p. 4-6. Sur les sanctuaires de ces trois familles, réunis sur la place de l'Hellanicon, Plut., *Lys.*, 6.

la famille patriarcale, *οἶκος*<sup>1</sup>. Le bourg, *κόρυς*, a servi de transition entre la famille et l'état, mais le développement, dont le terme devait être l'union de tous les clans d'autrefois sous une même autorité politique, a été long et laborieux. De plus, en entrant dans l'état, les familles n'ont pas abdiqué leur indépendance pour se mettre à la discrétion d'une autorité extérieure. Elles ont consenti à lier leur sort à une famille plus puissante, à une dynastie, vénérable par sa descendance divine et ses cultes patrimoniaux, assez forte pour les défendre contre l'ennemi; mais elles n'ont abandonné ni leurs propres cultes, ni le gouvernement des leurs, ni surtout les antiques usages qui leur servaient à régler entre elles, de leur propre autorité, leurs conflits et leurs dissensions. Leurs cultes patrimoniaux sont devenus parfois des cultes d'état<sup>2</sup>; leurs coutumes particulières ont été l'origine du droit public.

En effet, le trait le plus caractéristique de cet état patriarcal, c'est qu'il manque absolument d'une organisation judiciaire. Est-ce à dire que la paix régnait entre les hommes et que l'âge d'or n'est pas entièrement légendaire? Il n'en est rien; toutes les traditions nous montrent cette époque primitive comme une période barbare, où les violences et la mauvaise foi étaient ordinaires<sup>3</sup>, où les Grecs allaient toujours en armes et trouvaient le brigandage très naturel<sup>4</sup>, où la maison privée de chef était expo-ée à tous les meurtres et à tous les pillages<sup>5</sup>. Aucune force publique n'existait; le père de famille devait combattre lui-même pour défendre son foyer, et, dans le XXII<sup>e</sup> chant de l'Odyssée, le poète a donné à une de ces luttes des proportions épiques. Les personnages peu nombreux sont plus grands que nature, mais chacun d'eux est le symbole d'un des éléments dont se compose la famille. D'un côté sont les prétendants qui ont mis la maison d'Ulysse au pillage, violé ses esclaves et cherché à épouser Pénélope<sup>6</sup>; avec eux sont les esclaves infidèles qui trahissent la maison. En face, Ulysse, le père de famille est à la tête de tous les

1. Aristote, *Polit.*, I (1) : ἡ μὲν οὖν εἰς πᾶσαν ἡμέραν συνηστουκυῖα κοινωνία κατὰ φύσιν οἶκος ἐστίν...

2. Voy., dans Martha (*Sacerdotes athen.*, Append.), la liste des cultes attiques; un grand nombre sont des cultes patrimoniaux devenus publics.

3. *Od.*, XIX, 395-398.

4. Thucyd., I, 5, 2.

5. *Od.*, XXII, 216-233.

6. *Od.*, XXII, 36-41.

siens. Télémaque représente ses enfants et ses parents, qui lui doivent secours<sup>1</sup>; Philetius et Eumée, les esclaves dont le devoir est de défendre la famille<sup>2</sup>; Pallas Athené, sous la figure de Mentor, les amis qui reconnaissent les bienfaits du père de famille en accourant à sa défense<sup>3</sup>.

Ainsi, lorsqu'une famille était attaquée par ses ennemis, elle ne devait guère compter pour se défendre que sur ses propres forces; bien plus, lorsqu'un de ses membres avait été victime d'un attentat ou d'un homicide, la vengeance était pour elle un devoir religieux. Les légendes et les poèmes homériques offrent un grand nombre d'exemples de personnages qui s'exilent après avoir commis un meurtre pour échapper à la vengeance des parents de leur victime<sup>4</sup>. Homère décrit « l'horreur qui saisit les habitants d'une maison opulente » lorsqu'ils voient entrer un meurtrier qui a dû quitter son pays pour se réfugier à l'étranger<sup>5</sup>. Le devoir de vengeance était inéluctable pour tous les membres d'une famille<sup>6</sup>. Oreste a acquis une gloire immortelle pour avoir vengé Agamemnon<sup>7</sup>. Neoptolème demandait à Apollon de l'aider à se venger du meurtrier de son père, en oubliant que c'était le dieu lui-même qui avait dirigé la flèche de Pâris<sup>8</sup>. Un proverbe déclarait fou quiconque épargnait le fils après avoir tué le père<sup>9</sup>. Les anciennes légendes glorifiaient même les fils d'Amphiaräus et Oreste, qui, pour venger leurs pères, n'avaient pas craint de tuer leurs mères<sup>10</sup>. Ce devoir de vengeance s'imposait d'ailleurs à tous les parents, aux petits-fils, dont l'aïeul avait été tué<sup>11</sup>, aux frères, vis-à-vis de leurs frères<sup>12</sup>, aux parents envers

1. *Od.*, XXI, 431-432. Cf. Pindare, *Pyth.*, IV, 124-135.

2. *Od.*, XXII, 103-104, 129-130, 201-204.

3. *Od.*, 233-235.

4. *Il.*, XIII, 695-697; XV, 430-432; XVI, 575-576. — *Od.*, XIII, 258; XIV, 379-381; XX, 42-43. — Euripide, *Hippolyte*, 34-37. — Apollod., *Bib.*, VIII, IV, 3-4.

5. *Il.*, XXIV, 480-482.

6. Eschyle, *Choéphores*, 312-314, 518-521.

7. *Od.*, I, 298-300; III, 195-198.

8. Euripide, *Androm.*, 50-55.

9. Νόπιος ὅς πατέρα κτείνων παῖδας καταλείπει. Stasinus, ap. Clém. d'Alex., *Strom.*, VI, 747.

10. *Od.*, XV, 244-247. — Euripide, *Electre*, 837-848. — Apollod., *Bib.*, III, VI, 2; VII, 2, 5. — Eschyle, *Choéphores*, 142-146, 1026-1033.

11. Euripide, *Electre*, 19-24. — *Hercule fur.*, 35-43.

12. *Il.*, XIV, 482-485; XVII, 34-40. — Apollod., VIII, 11, 6. — Bacchyl., V, 127-144. — Euripide, *Alceste*, 730-733.

leurs enfants<sup>1</sup>, à tous les proches<sup>2</sup> et jusqu'aux amis<sup>3</sup>. Cette coutume avait évidemment une origine religieuse. Parmi les sacrifices que les parents d'un mort lui offraient, aucune victime ne pouvait lui être plus agréable que son meurtrier lui-même. C'est un véritable sacrifice humain qu'Achille célèbre en l'honneur de Patrocle, lorsqu'il prend des jeunes Troyens vivants pour les déposer sur le bûcher de son ami<sup>4</sup>. De même, Minos exige des Athéniens un tribut annuel de sept jeunes gens et de sept jeunes filles pour apaiser les mânes de son fils<sup>5</sup>. La vengeance est si bien un devoir religieux qu'elle poursuit avec la même ardeur le meurtre involontaire<sup>6</sup>, fût-il même commis par un enfant<sup>7</sup>. Plus tard, à Athènes, le tribunal des Éphètes eut pour mission d'amener un accord entre l'auteur d'un meurtre involontaire et la famille de sa victime. Xénophon raconte l'histoire d'un enfant spartiate qui, après avoir tué un de ses camarades, dut s'exiler, comme Patrocle dans l'Iliade<sup>8</sup>. La vengeance, qui fut d'abord un acte spontané, prit donc dans cette société un caractère d'obligation régulière, de devoir sacré, auquel les peuples barbares seuls ne craignaient pas de se soustraire<sup>9</sup>. Mais chaque vengeance appelait une autre vengeance, si bien qu'un meurtre était souvent le point de départ d'une série d'attentats qui ensanglantaient plusieurs générations; la vengeance faisait partie de l'héritage que les hommes recevaient de leurs ancêtres, et elle leur paraissait si respectable qu'en Attique les habitants du bourg de Pallène n'avaient pas le droit de s'allier par mariage à ceux d'Agnousios, à cause de la trahison dont les Pallantides avaient été l'objet, dans leur lutte contre Thésée, de la part d'un homme de ce bourg<sup>10</sup>. De même, les Éléens refusaient, pour res-

1. *Od.*, XXIV, 430-437, 465-470. — Euripide, *Hécube*, 786-845, 1250-1251.

2. Euripide, *Médée*, 1301-1305. — Tradition de la vengeance d'Amphytrion contre les Taphiens. — *Bouclier d'Herc.*, 14-22. — Euripide, *Hercule fur.*, 1078-1080. — Apollod., II, 4, 6. — *Il.*, XVI, 571-576.

3. *Il.*, XVIII, 90-93. — Apollod., II, v, 9.

4. *Il.*, XXI, 17-135. De même, le sacrifice de Polyxène. — Euripide, *Hécube*, 37-43, 109-111, 116-117.

5. Apollod., III, XV, 8.

6. *Il.*, II, 664-667. — Pindere, *Olymp.*, VII, 27-33. — Apollod., II, 4, 4; II, 7, 6.

7. *Il.*, XXIII, 85-88.

8. *Anabase*, IV, 8, 25. Cf. Antiphon, 2<sup>e</sup> tétralog., III, 121-123.

9. Euripide, *Andromaque*, 170-176.

10. Plut., *Thésée*, 13.



pecter un souvenir semblable, de prendre part aux jeux Isthmiques<sup>1</sup>. Dans le droit primitif, aucune purification ne peut effacer la souillure d'un meurtre<sup>2</sup>. La guerre entre la famille de Tydée et des Étoliens<sup>3</sup> et surtout la légende des Atrides<sup>4</sup> sont les symboles caractéristiques de ces vendettas féroces qui ensanguinent les cités.

Ces guerres entre familles ne pouvaient toujours durer; on conçoit même que l'intérêt d'une famille ne fût pas toujours d'accord avec la vengeance. Si impérieux que fût ce devoir, son accomplissement pouvait amener la ruine d'une ou même de plusieurs familles. Alors intervenait une transaction; dans certaines légendes, un mariage met fin, comme dans la politique moderne, à une série de guerres antérieures<sup>5</sup>; mais, la plupart du temps, l'accord était conclu moyennant le paiement d'une indemnité, *πενή*, donnée à la famille lésée<sup>6</sup>. Cette condition exécutée, il n'était plus nécessaire au meurtrier de s'exiler, et l'accord était rétabli entre les deux familles<sup>7</sup>. On voit même cette indemnité servir de rançon à l'adultère pris en flagrant délit<sup>8</sup>. Il est probable qu'à l'origine, la *πενή* consista dans la tradition du meurtrier lui-même à la famille du mort, qui se contentait de le réduire en esclavage<sup>9</sup> pendant un certain temps. Plus tard, elle accepta une certaine valeur en argent ou en bétail, et il dut s'établir dans chaque cité des règles stables pour fixer la valeur de chaque personne. A l'époque de l'Iliade, une femme esclave était achetée moyennant quatre bœufs<sup>10</sup>; dans l'Odyssee, on en trouve une qui vaut vingt bœufs<sup>11</sup>, mais elles sont douées de qualités exceptionnelles et ces chiffres ne peuvent nous fournir qu'une indication très approximative. En revanche, la loi crétoise de Gortyne

1. Pausan., II, 15, 1; V, 2, 1-4.

2. Eschyle, *Choéphores*, 37-48, 66-74.

3. Apollod., I, 8, 5-6.

4. Hellanicus, *Schol. Il.*, 105. — Euripide, *Oreste*, 997-1002. — Eschyle, *Agam.*, 1586-1593, 1497-1504, 1599-1602.

5. Pind., *Nem.*, IX, 13-17.

6. *Il.*, IX, 632-636; XIII, 658-659; V, 265-266. — *Cyceli fragm.*, Didot, XII, p. 595. — *Od.*, I, 380; XXII, 54-59.

7. *Il.*, IX, 634-636.

8. *Od.*, VIII, 332.

9. Euripide, *Alceste*, 1-8. — Apollod., II, 6, 2-3; III, 4, 12. — Soph. *Trachin.*, 255 et suiv., et variante de la légende du Minotaure dans Plut., *Thésée*, 16.

10. *Il.*, XXIII, 705.

11. *Od.*, I, 428-433.

nous a conservé une échelle de *πρωτί* analogue au *vergeld* de la loi salique : en ce qui concerne la violence et l'adultère, cent *stataères* pour une femme libre, dix pour une cliente, deux pour une esclave<sup>1</sup>. Ces proportions sont intéressantes et elles nous donnent une idée des règles qui devaient être suivies à l'époque patriarcale pour fixer l'indemnité du meurtre.

Mais comment ces transactions étaient-elles conclues? Les familles lésées s'adressaient-elles à une autorité extérieure? C'est ce que l'étude des usages primitifs nous autorise à nier entièrement. Les deux familles en désaccord concluaient un traité de leur pleine autorité et sans le secours de personne. Mais sur quelles garanties reposaient les pactes ainsi conclus? C'est ce que nous apprennent les usages en vigueur dans l'épopée; tout traité comportait une caution et un serment qui ne sont en réalité qu'une seule et même chose. La famille qui était forcée de s'engager, pour réparer un tort, à payer une indemnité à une autre famille, devait fournir une caution suffisante pour rendre son engagement certain. Cette caution, elle la demandait à des tiers, à des amis personnels qui acceptaient de payer pour elle, dans le cas où elle violerait ses promesses. Un exemple curieux de cet usage nous est fourni par le morceau épique des Amours d'Arès et d'Aphrodite, qui se trouve au VII<sup>e</sup> chant de l'Odyssée<sup>2</sup>. Hephaistos a surpris les deux coupables en flagrant délit, et, suivant le droit primitif, Arès est à sa discrétion; il peut le tuer ou en faire son esclave<sup>3</sup>. Les autres dieux lui demandent de l'épargner, à condition qu'il paye la rançon de l'adultère, *μολυγγοῖα*. Mais Hephaistos ne trouverait aucune garantie dans une promesse d'Arès, qui est trop intéressé à être délivré de ses liens<sup>4</sup>. Il faut donc que les dieux se portent caution, et Poseidon, en leur nom, promet à Hephaistos, ou d'obliger Arès par la force à payer la rançon, ou de la payer lui-même à son défaut<sup>5</sup> :

"Ἡφαιστ' εἴπερ γὰρ κεν Ἄρηος χροῖσι ὑπὸ λυγγοῖα  
 σὺ γηται φεύγων, ἀτρός τοι ἐγὼ τῶδε τίσω.

1. *Recueil des inscript. jurid. gr.*, I, 3<sup>e</sup> fasc., p. 358 (8-11).

2. *Od.*, VIII, 266-366. — Voy. Esmein, *Un contrat dans l'Olympe homérique* (*Mel. archéol. et hist.*, 1888, t. VIII, p. 426-438).

3. Eschyle, *Choéphores*, 990. — Pausan., IX, 36, 7.

4. *Od.*, VIII, 350-353.

5. *Id.*, 347-356.

Cette caution paraît suffisante à Hephaistos, qui libère aussitôt le coupable<sup>1</sup>, et cet exemple nous prouve que les traités de *πεινή* n'étaient pas conclus autrement. D'autre part, il pouvait arriver que, dans une circonstance plus solennelle, pour mettre fin à une longue guerre, deux familles eussent recours à une caution encore plus respectable, à celle des dieux. Le serment n'est pas autre chose dans les sociétés primitives<sup>2</sup>. Les exemples de serments que nous fournit l'Iliade ont la forme de prières adressées aux dieux pour les supplier de se porter garants d'une promesse. « Zeus Père, s'écrit Agamemnon, souverain de l'Ida, très glorieux, très grand, et toi, Soleil, qui vois et entends tout, et vous Fleuves, Terre, et vous qui, dans l'Enfer, punissez les parjures, soyez nos témoins et les gardiens des serments dignes de foi<sup>3</sup>. » La prière est accompagnée d'un sacrifice de victimes qui lui donne une forme encore plus solennelle<sup>4</sup>. Enfin des imprécations redoutables sont lancées contre celle des deux parties qui violerait la foi jurée<sup>5</sup>. Cet exemple est emprunté, il est vrai, aux formalités qui accompagnent un traité conclu entre deux cités; mais il n'est pas douteux que les familles avaient recours aux mêmes sûretés pour consacrer les accords qui terminaient leurs querelles. C'est de cette manière que se dénoue la guerre entre la famille d'Ulysse et celle des prétendants<sup>6</sup>. Les dieux eux-mêmes jurent par le Styx, par les dieux infernaux et les Titans<sup>7</sup>. Comme il arriva en Occident au moyen âge, à une époque de foi très vive, la religion du serment était profondément enracinée dans l'esprit des Grecs de l'âge patriarcal. La croyance universelle était que le parjure devait toujours redouter la vengeance des dieux dont il s'était joué<sup>8</sup>. Le serment et la caution offraient donc des garanties suffisantes aux particuliers qui dénouaient leurs querelles

1. *Od.*, VIII, 357-358.

2. Sur le rapprochement entre le serment chez les Grecs et les Gaulois, voy. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, VII, p. 14.

3. *Il.*, III, 276-280.

4. *Id.*, 292-293.

5. *Id.*, 298-301.

6. *Od.*, XXIV, 546-547 : "Ὀρχια δ' αὖ κατόπισθε μετ' ἀμφοτέροισιν ἐθήκεν | Παλλὰς Ἀθηναίη...

7. *Il.*, IV, 163-164.

8. *Il.*, IV, 160-162. Voy. l'histoire de la punition du parjure dans Héraclide (*Fr. Hist. Gr.*, II, p. 221-222). Cf. Grégoire de Tours, *De Gloria Confess.*, 93, et *Hist. Eccl. Franc.*, VIII, 40.

par une convention. Même plus tard, alors que des tribunaux existaient dans toutes les cités grecques, le serment était déféré aux parties qui devaient amener devant les juges un nombre de « cojurateurs » déterminé par la loi<sup>1</sup>. Cette preuve était encore regardée comme suffisante; à plus forte raison en était-il ainsi à l'époque patriarcale.

Dans tous les exemples que nous fournisent les légendes, on ne voit pas qu'un pouvoir extérieur ait pesé sur les parties pour leur imposer cet accord ou fixer le montant de la *ποινή*. Lorsque Pirithoüs s'empare des troupeaux de Thésée, on ne voit pas que les deux adversaires aient recours à un juge pour régler leur litige. Pirithoüs va trouver Thésée, l'engage à évaluer le dommage qu'il a causé et se déclare prêt à lui payer une indemnité<sup>2</sup>. Aucun arbitre ne fixe le montant de cette indemnité. Il est certain cependant que, dès cette époque, les particuliers en litige pouvaient avoir recours à des arbitres pour accommoder leurs différends. C'est là un procédé tout naturel, qui indique, lorsqu'il est usuel, un adoucissement des mœurs, mais qui ne porte pas plus atteinte à l'antique droit familial que l'arbitrage actuel entre deux états ne diminue leur indépendance. Dans l'Iliade, il est question de personnages appelés *δικασπέλοι*, et qui, le sceptre en main, « défendent les coutumes au nom de Zeus, » *οἷτε θεμιστας | πρὸς Διὸς εἰρύπται*<sup>3</sup>. Quelques auteurs ont traduit ce mot par « juges, » et, ne séparant pas l'idée du sceptre de celle du pouvoir royal, ont fondé sur ce texte le pouvoir judiciaire du roi<sup>4</sup>. Il est impossible d'admettre cette conclusion si l'on rapproche ce passage de la scène d'arbitrage qui nous est décrite tout au long dans le Bouclier d'Achille<sup>5</sup> et qui constitue pour l'étude des institutions patriarcales un témoignage essentiel. La scène représente l'agora couvert d'une foule<sup>6</sup> de peuple. Une dispute s'élève entre deux hommes. Le sujet de la querelle est nettement défini :

— δύο δ' ἄνδρες ἐνείκεον εἵνεκα ποινήσ

1. Arist., *Polit.*, II, iv, 12. — Roehl., *I. G. A.*, 322. — *Rec. Inscript. jurid. gr.*, 3<sup>e</sup> fasc., p. 360, 433.

2. Plut., *Thésée*, 30 : « Ἐκέλευσεν αὐτὸν γένεσθαι δικαστὴν τὸν Θησέα βοηλασάς ἐκὼν γὰρ ὑπέξειν, ἢν ἂν ὀρίσῃ δίκην ἐκεῖνος. »

3. *Il.*, I, 237-239.

4. Hermann, *Op. cit.*, I, p. 61.

5. *Il.*, XVIII, 497-508.

6. *Λαοὶ δ' εἰν ἄγορῇ ἔσαν ἀθρόοι...*

ἀνδρὸς ἀποφθιμένου ὃ μὲν εὖχετο πάντ' ἀποδοῦναι,  
δῆμῳ πικρῶστων, ὃ δ' ἀνάγειτο μῆδεν ἐλέσθαι<sup>1</sup>.

Un homme a été tué; le meurtrier prétend avoir payé la *ποινή*, le parent du mort déclare n'avoir rien reçu, mais le meurtrier s'adresse au peuple, car il est certain que l'opinion publique joue déjà un grand rôle dans cette société. Une remarque préalable ressort d'ailleurs de ce début; s'il peut y avoir doute sur le paiement d'une *ποινή*, c'est que cette indemnité n'a pas été fixée par une autorité extérieure pourvue de moyens de contrainte; elle est le résultat d'un accord entre les deux parties. Ce qui est en question, ce n'est pas le meurtre lui-même, c'est le paiement de l'indemnité auquel il donne droit. Il ne s'agit pas d'un procès criminel, mais d'un procès purement civil.

D'ailleurs, pour vider leur querelle, les deux hommes décident de recourir à un arbitre :

ἄμω δ' ἴεσθην ἐπὶ ἵστορι πεῖραχρ ἔλεσθαι<sup>2</sup>.

Un autre compartiment du bouclier représente la scène de l'arbitrage proprement dit. Le peuple s'est amassé autour des deux plaignants et prend parti pour l'un ou pour l'autre en poussant des cris. « Mais des hérauts contiennent la foule tandis que les vieillards siègent sur des pierres polies dans un cercle sacré » :

κῆρυκες δ' ἄρα λαὸν ἐρήπυον οἱ δὲ γέροντες  
εἶπ' ἐπὶ ξεστοῖσι λίθοις, ἱερῶ ἐνὶ κύκλῳ<sup>3</sup>.

Ces vieillards sont les arbitres devant lesquels la cause va être exposée. Ils ont pour mission de rendre des sentences d'arbitrage et cette fonction a un caractère religieux. Ce sont bien eux qui sont les *δικαστέλοι* dont parle Achille et qui « défendent les coutumes au nom de Zeus<sup>4</sup>. » L'insigne de leur fonction est le sceptre que leur passent les hérauts. Ils se lèvent chacun à leur tour, et, ce sceptre en main, prononcent une sentence, *ἀμοιβήδον δὲ δικάζον*<sup>5</sup>, c'est-à-dire que chacun d'eux déclare quelle est la solution du procès qui lui paraît conforme à la justice, *δικάζει*. Cette

1. *Il.*, XVIII, 498-500.

2. *Id.*, 501.

3. *Id.*, 503-504.

4. *Il.*, I, 237-239.

5. *Il.*, XVIII, 506.

fonction leur donne droit d'ailleurs à une rétribution des plaideurs. « Et, au milieu, étaient placés deux talents d'or destinés à celui qui prononcerait entre eux la sentence la plus droite » :

καίτε δ' ἄρ' ἐν μέσσοισι δύο χρυσοῖο τάλκντα  
τῷ δέμειν, ἕς μετὰ τοῖσι δίκην ἰθύνοντα εἴποι<sup>1</sup>.

Tels sont les seuls éléments contenus dans ce texte. Il montre que les querelles entre particuliers se terminaieut souvent devant des arbitres, vénérables par leur âge et leur caractère religieux, mais cet arbitrage n'était nullement obligatoire, et, avant d'y recourir, les plaingnants vident leurs disputes entre eux en cherchant à se faire des partisans parmi le peuple. Ce qui est plus remarquable encore, c'est la procédure de l'arbitrage. Les arbitres ne délibèrent pas pour faire sortir de leurs discussions une sentence unique. Chacun d'eux parle à son tour et son avis ne devient une sentence que si les deux parties l'acceptent. C'est en effet à celui qui dira « la sentence la plus droite, » c'est-à-dire qui présentera aux deux parties un accommodement acceptable, que reviendront les deux talents d'or déposés préalablement<sup>2</sup>. De

1. *Il.*, XVIII, 507-508.

2. D'Arbois de Jubainville, *Op. cit.*, p. 154-155. Les deux talents « appartiendront à celui des juges, ou plus exactement des arbitres, qui aura proposé pour le procès la solution à laquelle ses collègues se rallieront. » Cette mise d'accord entre les arbitres n'est qu'une hypothèse; chaque arbitre parle indépendamment des autres. — Ce passage de l'Iliade a donné lieu à des interprétations très diverses dont beaucoup ont l'inconvénient d'ajouter des détails au texte. C'est ainsi que Fanta suppose que ἕστωρ dont il est question au vers 501 est un personnage distinct des vieillards, le président même du tribunal qui prononce une sentence sans appel. Le mot ἀρωγοί désignerait, d'après Schœman (trad. Galuskī, p. 35) et Gilbert (*Entwickel.*, etc., p. 469, n° 1), des cojurateurs, « les garants du serment dans l'ancien droit germanique. » On ne voit pas que le peuple ait d'autre rôle que d'assister à la scène et de manifester son opinion. — La personne même des arbitres a été aussi l'objet de nombreuses hypothèses, surtout de la part de ceux qui veulent concilier ces institutions avec un prétendu pouvoir judiciaire du roi. Malgré le sens pourtant bien clair du texte, Schœman se demande si les arbitres étaient choisis par le roi ou par les plaideurs. — Gilbert, p. 458-459, va plus loin : de ce que les arbitres reçoivent le sceptre des hérauts, il en conclut qu'ils rendaient leurs arbitrages au nom du roi, et même que le roi pourrait bien être lui-même cet ἕστωρ dont Fanta a voulu faire le président du jury : « Die Entscheidung darüber hat der ἕστωρ, in diesem Falle der König, welcher wie es überhaupt im Gerontenrath üblich war, demjenigen Gerante zustimmt, ἕς κεν ἀριστην βουλήν βουλεύσῃ. » — De même Thonissen, p. 26, et Robiou, p. 100, voient dans le sceptre un symbole du pouvoir royal. — Enfin les commentateurs ne sont

même dans l'hymne à Hermès, lorsqu'Apollon, frustré de ses bœufs par Hermès, détermine celui-ci à accepter l'arbitrage de Zeus, les dieux, comme de simples mortels, commencent par déposer deux talents d'or :

καίθι γάρ ἀμφοτέρωσι δίχης κατέκειτο τάλαντα.

« et devant chacun d'eux étaient placés les deux talents de la sentence<sup>1</sup>. » Il n'y a nul doute que ces deux talents ne soient destinés à Zeus, s'il parvient à accommoder les plaideurs<sup>2</sup>. D'anciennes légendes remontent à l'époque où des arbitrages de ce genre étaient fréquents. Toutes nous montrent que les parties l'acceptaient de leur plein gré et ne s'obligeaient nullement avant l'arbitrage à se soumettre à la sentence. C'est Hercule à qui Augias avait promis la dixième partie de son troupeau pour prix du nettoyage de ses étables et qui refuse d'accomplir sa promesse. « Les juges ayant pris séances, Phyleus invoqué par Hercule son père porta témoignage. Mais Augias, irrité, avant que la sentence fût rendue, ordonna à Phyleus et à Hercule de sortir de l'Élide<sup>3</sup>. » Dans d'autres cas, la sentence est acceptée<sup>4</sup>, et il devait en être ainsi fréquemment, mais l'indépendance des deux parties restait complète. Loin de limiter le droit de guerre et de vengeance privée, l'arbitrage était la conséquence logique d'un état social qui ne faisait aucune place à la justice d'état.

Quelques expressions, qui reviennent souvent dans les poèmes homériques, sembleraient cependant justifier l'attribution au roi d'une certaine autorité judiciaire. Il convient d'écarter du débat tout ce qui a trait à son pouvoir militaire. Il est évident que, comme chef d'armée, le roi devait rendre en campagne des jugements sommaires et condamner les infractions à la discipline. Il

pas non plus d'accord sur les deux talents d'or placés devant les arbitres. Thonissen, p. 27, traduit : « Devant eux sont deux talents d'or destinés à celui qui aura le mieux prouvé la justice de sa cause. » Id., Robiou, p. 100. L'expression διχῶν εἶπεν signifie bien cependant : « Dire une sentence. » Ce texte peut paraître, en effet, obscur si l'on admet que toute justice dérive du pouvoir royal : il est très clair si on le replace dans la société patriarcale où la solution des querelles entre particuliers n'appartenait pas à l'État.

1. Εἰς Ἐζμῶν, 324.

2. Il est inutile de chercher à se représenter la valeur de ces deux talents d'or ; il y a peut-être là une exagération poétique.

3. Apollod., *Bib.*, II, 515.

4. *Id.*, III, 14, 1. — Εἰς Ἐζμῶν, 322-329.

s'agit là non de droit privé, mais d'une justice spéciale qui restera une attribution du roi spartiate dans le domaine militaire et religieux<sup>1</sup>. C'est dans ce sens qu'au milieu du camp des Achéens se trouve une place qui sert d'*agora*, de « lieu de justice, » et près duquel sont les autels des dieux :

ἵνα σφ' ἀγορῆ τε Θέμις τε  
ἦῃν, τῆ δὲ καὶ σφ' θεῶν ἐτετεύχαστο βωμοί<sup>2</sup>.

Le poète décrit, en quelques mots, un camp établi devant une ville assiégée, et le mot *θέμις* désigne l'endroit où le roi donne ses ordres et juge, comme chef de guerre, les délits commis par ses soldats. Mais, de plus, en d'autres endroits, les « *θέμιστες* » paraissent être un attribut du roi<sup>3</sup>. Il les a reçues de Zeus en même temps que le sceptre et il est chargé de les faire observer. Il ne saurait y avoir de doute sur le sens de ce mot. *Θέμις* désigne tout ce qui est permis, tout ce qui est conforme à la coutume<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'il arrive à désigner les impôts qui sont dus au roi suivant l'usage<sup>5</sup>. Le roi ne tient donc pas de Zeus le pouvoir judiciaire, mais la garde des coutumes de la cité; le sceptre qu'il tient à la main est le symbole du pouvoir qu'il a d'en assurer l'exécution. Mais, quelles sont ces coutumes? Ce sont celles qui ont trait à la religion et aux institutions militaires. Dans ce domaine, le roi est tout-puissant; au delà, il n'est rien qu'un chef de famille comme ses autres sujets. Le poète décrit les effets de la colère de Zeus lorsque les hommes « à l'*agora* font fléchir de force les coutumes et s'écartent de la justice sans craindre la vengeance des dieux<sup>6</sup>. » Le roi a pour devoir de s'opposer à cette violation du droit et il a, de ce chef, une autorité incontestée, mais elle ne va pas jusqu'à contraindre les familles à renoncer au droit qu'elles avaient, de temps immémorial, de régler leurs différends par la violence ou l'arbitrage. L'autorité de Zeus lui-même, qui est représentée comme celle d'un roi, est soumise par

1. Aristote, *Polit.*, III, 9, 2.

2. *Il.*, XI, 806-808.

3. *Il.*, II, 205-206 : εἰς βασιλεύς ᾧ ἔδωκε Κρόνου καὶ ἀγκυλομήτεω | σκήπτρον τ' ἦδ' ἐθέμιστας, ἵνα σφίσι βασιλεύῃ. — *Id.*, IX, 96-99.

4. L'expression *θέμις ἔστιν* signifie avoir le droit. — *Il.*, IX, 134; XI, 807. — *Od.*, IX, 231-235; XIV, 56.

5. *Il.*, IX, 156 : καὶ οἱ ὑπὸ σκήπτρῳ διαπαρὰς τελέουσι θέμιστας. Cf. le sens du mot « coutume » dans la langue juridique du moyen âge.

6. *Il.*, XVI, 386-388.



le poète aux mêmes restrictions que celle des mortels. Il ne rend pas la justice aux dieux, mais, tout au plus, ceux-ci consentent-ils à lui demander son arbitrage<sup>1</sup>.

Nous pouvons donc nous représenter maintenant la situation de ces cités primitives dont la création était encore toute récente au x<sup>e</sup> siècle, à l'époque où fut composée l'Iliade, et qui consistaient encore en une sorte de fédération de bourgs et de γένη. Parmi ces grandes familles, il y en avait une qui était plus considérable que les autres par ses richesses, le nombre de ses membres, de ses clients, de ses esclaves, par la sainteté aussi et la réputation des cultes patrimoniaux qu'elle conservait comme un dépôt sacré. Cette famille était la famille royale; comme dans les autres familles, son chef tenait naturellement son pouvoir de l'hérédité, mais, grâce à sa puissance, à la force aussi probablement ou à tout autre circonstance, il avait obligé les autres familles à accepter sa protection. Il était regardé comme descendant des dieux; des privilèges honorifiques et des avantages matériels le distinguaient des autres hommes; il était suivi à la guerre comme un chef et vénéré en temps de paix comme un pontife. Mais cette subordination n'était pas tellement rigoureuse qu'elle entraînaît la diminution ou la suppression des autres familles. Elles étaient sans doute moins puissantes que la famille royale et ne se vantaient pas comme elle de descendre des dieux. La cité est bien, à son aurore, une aristocratie de grandes familles, mais l'idée d'une noblesse héréditaire est restreinte dans l'Iliade aux seules familles royales<sup>2</sup>. Elles consentaient à obéir

1. Voy. Apollod., III, 14, 1. — Εἰς Εργῶν. 322-329. — Gilbert a essayé de prouver que primitivement le droit de justice appartenait au peuple tout entier. p. 445-446. La lapidation était le supplice en vigueur. La vérité, c'est qu'il en était ainsi lorsqu'il s'agissait d'un crime public, trahison de la cité, sacrilège, etc., et les exemples de Gilbert rentrent dans cette catégorie (Archinus., *Cycli fragm.*, Didot. p. 584. — Eschyle. *Agam.*, 1612-1616. — *Od.*, XVI, 376-424); de même ceux tirés des usages macédoniens (Arrien., III, 26, 2). Ils ne prouvent nullement qu'à une certaine époque les litiges privés aient été soumis à l'assemblée du peuple.

2. A part les rois qui, comme Diomède, se vantent de la noblesse de leur race (*Il.*, III, 111-213; XIV, 126-127; VII, 125-128), les particuliers dont il est question dans l'Iliade sont mentionnés pour leur richesse, ἄλλω τε πλούτῳ τε, ou leur vaillance, ἀρπείδος τ' ἀγαθός τε (*Il.*, XVI, 594-596; XVII, 575-577). Périphète est « fils excellent d'un père méprisable » (*Il.*, XV, 639-643). Dolon, fils d'un héraut, est πολύχρυσος, πολύχλιτος (*Il.*, X, 314-317). Il y a sans doute dans l'année une élite, ἀριστοί, et une multitude, πλεθός, mais aucune idée de naissance ne s'attache encore à ces qualificatifs.

au roi quand il ordonnait des sacrifices ou quand il exigeait des soldats pour une expédition : elles lui découpaient au milieu de leurs terres un domaine particulier et lui faisaient même des présents, mais elles ne lui accordaient rien au delà. Maîtres de leurs parents, de leurs clients, de leurs esclaves, les pères de famille étaient, chacun dans leur domaine, aussi puissants que le roi. Comme lui, ils étaient prêtres de leur religion domestique, et comme lui aussi ils veillaient seuls à la défense de la petite société dont ils étaient les chefs. Tout ce qui est dans les états modernes du ressort de la justice criminelle ou des tribunaux civils était tranché souverainement par un accord entre les particuliers. Cet accord n'était souvent que le résultat d'une longue lutte qui pouvait ensanglanter la cité pendant plusieurs générations ; il était conclu quelquefois de plein gré, moyennant une caution ou sous la garantie d'un serment solennel ; parfois aussi, les parties l'avaient demandé aux arbitres publics qui, les jours de marché, se tenaient à l'*agora* pour juger les causes qu'on leur présentait. Quelle que fût l'origine de cet accord, il avait toujours ce caractère d'être librement consenti par les particuliers sans la contrainte d'une autorité extérieure. La justice publique, ou plutôt l'état, n'existait pas encore.

Louis BRÉHIER.

(*Sera continué.*)

---

## LA FIN

DE LA

# RÉPUBLIQUE NAPOLITAINE

(Suite et fin <sup>1</sup>.)

---

### IV.

Pour avoir une explication de ces événements (rupture de la capitulation et exécution de Caracciolo), il faut reporter nos regards vers Palerme. Le roi, la reine et leur entourage avaient attendu des nouvelles de Naples avec une impatience qui alternait entre la crainte et l'espérance. La lettre envoyée par Ruffo le 21 juin ne fit point cesser l'incertitude lorsqu'on la reçut trois jours plus tard. Ce fut seulement le 25 qu'on apprit, par le navire déjà rencontré par Nelson en pleine mer, la fausse nouvelle de l'armistice conclu pour trois semaines. La reine en fut la plus profondément blessée ; elle crut ses pires craintes réalisées, l'honneur de la couronne couvert d'opprobre. La confiance qu'on avait dans le Cardinal s'était évanouie ; il ne restait plus que l'espérance que l'arrivée de Nelson avait pu donner aux événements une meilleure tournure. Le roi écrivit aussitôt à l'amiral. Nous ne connaissons pas le texte de la lettre, mais on en devine le contenu par trois autres qu'Acton adressa le même jour (25 juin) à Hamilton. Après d'amères plaintes au sujet de Ruffo, vint l'assurance que l'on met toute espérance en Nelson. Le Cardinal devra se conformer à toutes les dispositions que Nelson jugera nécessaires. Toutes les décisions antérieures perdent ainsi leur validité ; l'autorité militaire la plus haute est placée entre les mains de Nelson. L'amiral doit aussi décider sur ce qu'il adviendra relativement aux forts. En aucun

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXIII, p. 225.

cas, on ne doit accorder de conditions aux rebelles; ils doivent se rendre à discrétion<sup>1</sup>. C'est dans le même sens, mais en des termes encore plus violents et plus passionnés, que la reine s'exprime dans l'importante lettre qu'elle adressa, le 25 juin, à Lady Hamilton : « Les rebelles, » écrit-elle, « ont dédaigné la grâce du roi qu'on leur offrait! Dans la nuit, ils ont rompu l'armistice, fait une sortie et se sont emparés des batteries royales. Avec cette canaille rebelle, on ne peut entreprendre aucune négociation; à la garnison française de Sant Elmo, on peut accorder libre retraite; quant aux rebelles, il faut qu'ils se rendent à la discrétion du roi. Il faudra ensuite faire un exemple avec les chefs; les autres devront émigrer et s'engager sous leur propre signature à ne pas rentrer, sous peine de mort, dans les possessions du roi... Ce ne sont pas quelques milliers de criminels qui rendront la France plus forte<sup>2</sup>. »

Lorsque ces lettres arrivèrent à Naples, le 28 juin, les Républicains se trouvaient encore, impatients de partir, sur les vaisseaux, dans la rade. La capitulation était suspendue; à ce moment seulement, elle fut rompue. Nelson ne tarda pas à faire usage de l'autorité souveraine qui lui était accordée. Vers sept heures du soir, se présentèrent, sur les vaisseaux, des hommes armés qui allèrent chercher le ministre de la Guerre Manthoné, les généraux Massa et Basset, les présidents des Commissions exécutive et législative, Ercole d'Agnesse et Cirillo, en même temps que d'autres républicains de marque. Les prisonniers furent conduits à bord du vaisseau-amiral et mis aux fers. Comme ils ne revinrent ni dans la nuit ni le lendemain matin, un de leurs compagnons, dans des lettres pressantes, s'adressa à Ruffo, à Micheroux et au commandant russe. Mais Ruffo était impuissant en face du décret royal. Les représentations qu'il fit faire par Micheroux restèrent sans résultat. Le procédé impitoyable du Conseil de guerre envers Caracciolo, le 29 juin, ne fut pas une rupture de la capitulation, car Caracciolo ne s'était pas trouvé dans les forts; mais, pour Ruffo, ce fut un

1. Voir les trois lettres d'Acton à Hamilton publiées par Lemmi, Nelson et Caracciolo. Florence, 1898, p. 91.

2. Voir la lettre dans Palumbo, *loc. cit.*, p. 73; traduite en anglais dans Pettigrew, I, 233; le fait important qu'elle arriva le 28 est démontré par la lettre de Hamilton à Acton du même jour (Dumas, *I Borboni a Napoli*. Naples, 1862, IV, 92) et plus évidemment encore par les lettres d'Acton à Hamilton du 25, publiées par Lemmi, *loc. cit.*

présage de ce qui allait suivre. Il se sentit blessé, humilié et demanda à être relevé de ses fonctions. Peu s'en fallut qu'à Palerme, non seulement on exauçât son désir, mais qu'on allât même plus loin. Car, lorsque l'on connut, le soir du 26 juin, le texte de la capitulation, la tempête se déclama contre Ruffo. Les bruits les plus méchants, les plus insensés, furent répandus. Ses mesures furent considérées non seulement comme ayant été maladroites, mais encore comme étant des actes de trahison. On l'accusait d'avoir voulu se créer à lui-même un parti opposé au roi et élever au rang de roi de Naples son frère Francesco, qu'il avait fait ministre de la Guerre. Le roi écrivit aussitôt à Ruffo que les « observations » de Nelson, — celles qui avaient été rédigées le 23, pendant la traversée, — ne pouvaient être plus sages, plus appropriées aux circonstances, et, en vérité, plus évangéliques ; ce serait une trahison, de la part du Cardinal, de ne pas s'y conformer immédiatement. Mais Acton voulut encore tirer mieux parti de la circonstance pour nuire à un adversaire qu'il détestait. Il proposa d'arrêter Ruffo, pour avoir négocié avec les rebelles malgré la défense du roi, et de le faire conduire à Palerme. C'est la reine qui s'opposa à cette prétention dans le Conseil d'État ; une pareille ingratitude, dit-elle, serait une honte pour la couronne, qui, en cas de nécessité, ne trouverait plus personne pour intervenir en sa faveur. On n'en vint donc pas aux dernières extrémités, mais, pour le cas où Ruffo ne voudrait pas céder, Nelson reçut plein pouvoir de procéder à son arrestation<sup>1</sup>. Lorsque le roi arriva lui-même à Naples, le 10 juillet, Ruffo fut reçu par lui gracieusement, et il chercha certainement une fois encore à obtenir, sinon la ratification de la capitulation, du moins la libre retraite des prisonniers. Mais ce fut en vain. Les prières instantes de la reine le décidèrent à demeurer à la tête du gouvernement, non plus comme vicaire général, mais comme lieutenant (*luogotenente*), chef de la *Giunta di Governo*, avec un pouvoir moins étendu. Toutefois, il éprouva une sorte de délivrance lorsqu'il fut appelé à Venise, en novembre, pour prendre part au conclave chargé d'élire un nouveau pape, et qu'ainsi il put se dispenser d'assister plus longtemps à l'horrible spectacle qui remplissait de deuil et d'effroi la meilleure partie de Naples.

1. Les lettres relatives à ce fait sont données dans Harcourt, *Diaries of G. Rose*, I, 230.

En effet, les arrestations et les condamnations atteignirent un nombre beaucoup plus grand que Nelson lui-même n'avait pu le prévoir. La reine désirait, comme nous l'avons vu, le prompt châtement des chefs et le bannissement des autres coupables après une procédure sommaire. Le tribunal institué par Ruffò, mais réformé dans un autre esprit par le roi, semblait préoccupé avant tout de remplir les prisons. Le 12 août, on avait fait partir pour la France environ le tiers des Républicains, conduits sur les vaisseaux, c'est-à-dire à peu près 500; mais, vers la fin du mois, les prisons de Naples étaient remplies de plus de 8,000 prisonniers. D'après un avis du tribunal (11 août), que le roi sanctionna le 23, les personnes compromises étaient divisées en différentes classes, d'après le degré de leur culpabilité. Une lettre d'Acton à Ruffò, du 7 septembre, détermina les principes de la procédure. Pour 80 accusés compris dans la capitulation, une lettre royale du 1<sup>er</sup> août avait fait une exception : avant l'exécution du jugement, il devait être fait un rapport au roi.

Ce serait une tâche douloureuse de détailler la longue liste des patriotes, parmi lesquels figuraient bon nombre de personnes de la plus haute naissance et même d'illustres, qui devaient expier (les nobles auraient la tête tranchée, les autres seraient pendus) leur participation au régime républicain. Une liste des suppliciés fut publiée la première fois par le réfugié italien Francesco Lomonaco dans son *Rapporto al Cittadino Carnot* (Milano, 1800). Elle comprenait 122 noms et resta longtemps unique; mais elle contenait des lacunes et des incertitudes. D'après le témoignage de Sacchinelli, le nombre des condamnés comprit : dans la première classe (décapités ou pendus) 99; dans la deuxième classe (condamnés à la prison perpétuelle) 222; dans la troisième classe (condamnés à des peines à temps) 322; dans la quatrième classe (condamnés à la déportation et au bannissement) 355. Dans les ouvrages plus récents d'Ayala (1856, 1860 et 1865), de Fortunato (1882 et 1884) et de Conforti (1886), on trouve non seulement des noms, mais aussi des notices biographiques détaillées sur les victimes de la réaction, les martyrs de la liberté italienne. Alfonso Sansone publia en 1901 les sentences et les rapports de la *Giunta di Governo* au roi, extraits des archives de Palerme; ils nous donnent une reconnaissance assez claire des actes judiciaires. L'auteur fait monter le nombre

des arrêts de mort, prononcés par la *Giunta di Stato*, à 109. Il faut y joindre quatre jugements émanés d'une *Giunta dei Generali* et vingt et un prononcés dans les îles du golfe. Parmi les jugements de la *Giunta di Stato*, 39 étaient dirigés contre des personnes sur lesquelles il fallait envoyer un rapport à Palerme. La peine de quinze d'entre elles ayant été commuée, le nombre de personnes exécutées descend à 120; parmi ces dernières, il y en a 21 qui se trouvaient dans le Castel Nuovo au moment de la capitulation. Le nombre de tous ceux qui furent condamnés par la *Giunta di Stato* se monte, d'après le calcul de Sansone, à 1,251<sup>1</sup>.

Les procès se prolongèrent bien avant dans l'année qui suivit. Ce fut seulement le 23 avril 1800 que le roi signa une amnistie, qui, du reste, faisait encore plus de 1,000 exceptions, c'est-à-dire ne mettait nullement fin à l'activité du tribunal. Cependant, les exécutions cessèrent à partir de ce moment, et l'échafaud, établi sur le marché, fut démoli. Seule, Luigia Sanfelice dut encore, le 11 septembre 1800, expier par la mort la découverte de la conjuration des Baccher; les circonstances de son supplice sont si horribles et si révoltantes qu'elles suffisent, à elles seules, à marquer d'un stigmatte la sanglante réaction.

## V.

Si grand qu'ait été le nombre des condamnés, quelque immense que paraisse le désastre dont le pays fut accablé par cette trop longue série de procès et de condamnations, on ne peut cependant pas les appeler extraordinaires, à proprement parler, si on les mesure à l'échelle du temps, si on les compare avec ce qui fut accompli par les tribunaux révolutionnaires français et par les Anglais contre les Jacobites et les Irlandais. Ce qui leur donne un caractère particulièrement odieux, c'est qu'ils furent établis non par de farouches révolutionnaires, mais, au nom de la religion et de la justice, par une royauté qui se disait instituée par la grâce de Dieu, et qu'ils furent cependant dirigés, avec toutes les apparences d'une soif de vengeance passionnée, contre les classes que distinguaient la naissance, le talent et l'instruction. Quel

1. Sansone, *Gli avvenimenti del 1799 nelle due Sicilie*. Nuovi documenti. Palermo, 1901, p. ccxi ff., 249 ff. et 363 ff.

témoignage la reine donne de son propre gouvernement, quand elle répète constamment que la noblesse, les savants, les officiers et une part considérable du clergé ont conspiré contre elle, et que seule la populace est demeurée fidèle ! Où en était-on arrivé dans un pays où on livrait au bourreau des hommes comme Cirillo, Pagano, Conforti, Federici, Caracciolo ; les quatre premiers malgré une capitulation signée par le vicaire général du roi !

Cette capitulation, ou plutôt sa rupture, a, de tout temps, provoqué la plus vive discussion. Aux raisons politiques paraissent se joindre tout autant de raisons personnelles, et les oppresseurs comme les opprimés étaient si intéressants personnellement que l'attention du public se reportait toujours vers cette affaire, notamment dans les pays directement intéressés, c'est-à-dire en Angleterre et en Italie.

L'espace ne nous permet point d'examiner les jugements de la longue série d'écrivains qui, depuis cent ans, ont exprimé leur avis sur cette question. Ils se divisent essentiellement en deux groupes : les uns déclarent la capitulation valable, en condamnant par conséquent la rupture, qu'ils imputent plus ou moins au roi, à la reine, à Nelson et aux Hamilton, et formulent contre Nelson le reproche d'avoir trompé les patriotes et de les avoir perfidement attirés sur les vaisseaux. Aux autres, la capitulation paraît non valable, par suite, la rupture justifiée et le reproche contre Nelson non fondé. Dans le premier groupe, il faudrait citer les Italiens Ricciardi, Cuoco, Botta, Colletta, Sacchinelli, Palumbo, puis l'intéressé capitaine Foote, Miss Elena Williams et aussi de nombreux écrivains allemands, parmi lesquels Sybel ; dans l'autre, les biographes de Nelson : Harrison, Clarke et Mac Arthur, l'éditeur de la Correspondance de Nelson, Nicolas, et Pettigrew ; le biographe de la reine Caroline, J.-A. von Helfert, prend une position intermédiaire.

En 1884, dans une étude sur la République napolitaine, j'ai cherché surtout à mettre en lumière le côté juridique de la question<sup>1</sup> et je suis arrivé au résultat suivant : la capitulation, ayant été conclue par Ruffo, malgré la défense expresse de son souverain, n'obligeait pas celui-ci, mais elle avait créé un état de choses

1. *Die Neapolitanische Republik des Jahres 1799*. Voir *Historisches Taschenbuch*, begründet von Friedrich von Raumer, 6. Folge, III. Jahrgang. Leipzig, 1884, p. 279-388.



qui, au point de vue juridique, moral et politique, faisait un devoir au gouvernement napolitain d'accorder le libre départ des Républicains. Pour décider si les Républicains avaient été trompés par Nelson ou avaient abandonné les forts, en connaissant la condition préalable de leur transport, on était alors réduit à Sacchinelli et à l'affirmation de Nelson. On ne pouvait réfuter la relation de Sacchinelli, mais elle contenait tellement d'invéraisemblances que la quadruple protestation de Nelson devait, au contraire, l'emporter. J'eus bientôt la joie de me savoir d'accord avec l'érudit le plus distingué et le connaisseur le plus pénétrant de cette période. Le marquis Maresca s'exprima, en effet, dans le même sens dans un compte-rendu de mon étude (*Archivio storico per le province napoletane*, 1884, p. 172) et plus tard dans son livre sur le chevalier Antonio Micheroux, ouvrage fondamental qui, le premier, donna une idée nette de l'activité et des qualités personnelles d'un homme intéressé au premier chef en cette affaire. Plusieurs documents nouveaux apparurent dans la thèse remarquable que Francesco Lemmi présenta en 1897 à l'Institut des hautes études de Florence. Les lettres d'Acton à Hamilton, du British Museum, confirmèrent que Ruffo avait agi contre l'ordre exprès de la cour. Lemmi et son illustre maître, Pasquale Villari<sup>1</sup>, admettent en conséquence que la capitulation avait été illégale dans son origine, mais ils déclarent que, par son exécution et par le fait que l'état antérieur était irréparable, elle devint valide. Une fois de plus ils imputent à Nelson d'avoir perfidement trompé les Républicains. Dans l'intervalle, des recherches extrêmement actives et fructueuses, faites à Naples, avaient mis au jour une grande quantité de matériaux importants. L'*Archivio storico per le province napoletane* est une mine de découvertes pour quiconque veut devenir familier avec l'époque révolutionnaire. Parmi beaucoup d'autres, citons seulement les excellentes études de Maresca sur l'activité de Caracciolo comme marin, qu'il a réunies ensuite, en 1902, dans son livre : *La Marina napoletana nel secolo XVIII* ; puis les notes du jeune De Lorenzo, publiées par Benedetto Croce, et le *Diario napoletano* de Diomedeo Marinelli, joint à l'*Archivio*. Mais le fait le plus impor-

1. Nelson, Caracciolo e la Repubblica napoletana (1799), dans la *Nuova Antologia*, vol. 163 (1899), p. 643 et suiv.

tant fut que Maresca eut la chance d'obtenir d'un descendant de l'auteur le rapport de Micheroux à Acton, dont l'absence fut si longtemps regrettée. Pour la première fois, ce rapport fit reconnaître l'origine de la capitulation et, même pour les relations entre Ruffo et Nelson, il donna, malgré sa brièveté, des indications importantes, voire décisives.

Mais ce ne furent pas ces documents, ce fut plutôt un hasard qui, en Angleterre, cent ans après les controverses antérieures, en réveilla l'écho. Le capitaine américain Mahan, connu par des écrits de valeur sur la guerre navale, avait, dans une biographie de Nelson, à la suite de Clarke et de Nicolas, présenté comme justifiée la manière d'agir et de s'exprimer de son héros relativement à la « honteuse » capitulation, mais sans tenir aucun compte des publications italiennes. Ce fut un motif pour un descendant du capitaine Foote, F. P. Badham, de prendre parti pour son ancêtre et par conséquent contre Nelson. Il n'hésita point à faire un voyage à Naples pour étudier les sources italiennes, et il s'acquitta le grand mérite de faire connaître ces sources sur le sol d'Angleterre. En effet, toute une série d'écrits de polémique circonstanciés apparurent alors. Dans la deuxième édition de sa biographie, parue en 1899, Mahan à son tour fit entrer une réponse étendue à son adversaire. Cette discussion provoqua des recherches parmi les trésors du British Museum; elle fournit un document important et plusieurs intéressants, et elle mit en même temps dans une lumière plus vive certains points contestés, bien que, dans l'ensemble, elle n'ait pas enrichi nos connaissances autant que l'on pouvait s'y attendre d'après le nombre et l'étendue des publications<sup>1</sup>.

1. Dans ces tout derniers temps et même pendant la rédaction de cet article ont paru quelques travaux qu'il a été impossible de prendre encore en considération. Je nommerai seulement l'important ouvrage de M. Gutteridge : *Nelson and the Neapolitan Jacobins*, publié par la *Navy Records Society*, et parvenu à ma connaissance, il y a quelques jours, grâce à l'obligeance de M. le professeur Laughton, secrétaire de la Société. L'ouvrage contient, après une introduction instructive, une bibliographie, et, en 167 numéros, un recueil très utile de documents concernant la capitulation et la manière d'agir de Nelson. Un nombre considérable de ces documents, tirés des archives de Naples et de Londres, paraît ici pour la première fois. Ils ne changent pas la face des événements, mais ils ne manquent pas d'intérêt, et ils nous donnent l'agréable certitude de connaître tout ce que les archives de Londres peuvent offrir pour décider une controverse devenue vraiment internationale. A la fin de

Si j'appelle encore une fois l'attention du lecteur sur une question tant de fois débattue, c'est parce que certains points, décisifs même, à mon avis, peuvent être précisés avec plus de netteté et de sûreté, d'après les sources qui ont été maintenant publiées.

Il y a deux questions à poser : 1° La capitulation était-elle valable? 2° Par qui et de quelle manière fut-elle rompue?

Sur ce que valait la capitulation en elle-même, il n'est plus besoin de rien dire. Le fait qu'elle fut conclue s'explique seulement par les sentiments personnels du Cardinal, par son désir de ne pas mettre en danger les otages et peut-être quelques-uns des Républicains enfermés dans les forts, puis par le manque d'habileté de Micheroux, tandis que Ruffo était occupé d'autre manière, et le laissait faire plus tard par égard pour les Russes. Il est évident que ce fut de Micheroux que vint la malheureuse idée, également funeste aux deux parties, d'amener à négocier un homme comme Méjean, qui, comme le commandait son intérêt personnel, faisait tendre tous ses efforts à empêcher ou à retarder une entente. Si, au contraire, Ruffo s'était mis d'accord avec ses compatriotes, comme il le voulait, et si l'on avait renouvelé l'offre raisonnable des 14 et 15 juin, appuyée, au besoin, par une vigoureuse attaque, elle aurait difficilement été rejetée par les Républicains; car, dans ce cas, qu'est-ce qui aurait pu les pousser à se faire sauter en l'air dans un acte de désespoir? Si l'on avait ensuite publié un accommodement de ce genre, mis sous une forme régulière, peut-être comme celui que Micheroux avait dans l'esprit trois semaines auparavant, mais cette fois, au nom de Ruffo, la cour elle-même s'y serait conformée; plusieurs expressions de la reine ne laissent aucun doute à cet égard. Mais que se passa-t-il au lieu de cela? La convention contient non seulement la pleine reconnaissance de la République comme puissance belligérante, mais elle met, en réalité, la royauté dans une situation intolérable. Des personnes qui avaient publiquement accablé des pires outrages la maison royale, le roi et la reine, devaient pouvoir, sans la moindre réparation, les braver en face dans la capitale. Ce n'était pas du tout par grâce royale que le séjour dans la ville

l'introduction, le savant éditeur prend trop absolument le parti de Nelson, mais je me réjouis de trouver dans son livre la confirmation de beaucoup de jugements que j'ai cru devoir énoncer dans le présent essai.

leur était accordé, mais comme un droit qu'ils avaient conquis, comme des égaux de leurs égaux, par la force des armes. S'ils partaient à l'étranger, ils pouvaient, néanmoins, revenir à tout instant et devenir dangereux de loin pour la couronne, par la libre disposition de leur fortune. Joignez à cela la formule hautaine au début. Nelson n'avait pas tort quand il qualifiait un pareil accord d'insensé et de honteux, et il n'est nullement besoin de se placer au point de vue de la reine pour trouver parfaitement justes les remarques dont elle accompagnait, le 27 juin, le texte de la convention.

Mais, si la capitulation méritait un blâme aussi sévère, c'était bien une raison pour ne pas la conclure; ce n'était pas un droit de ne pas la tenir. La question capitale est celle-ci : Ruffo était-il, oui ou non, autorisé à la conclure? Dans la conférence du 25 juin, le Cardinal se réclame, comme nous l'avons vu, de ses instructions, probablement des passages de ses pleins pouvoirs du 25 janvier, dans lesquelles des attributions, presque illimitées, lui étaient confiées en qualité de commissaire et de vicaire général du roi<sup>1</sup>. Mais, par contre, Acton fait remarquer, non sans raison, le 28 juin, qu'on ne comprend pas comment le Cardinal pouvait prétendre qu'il avait pu agir absolument à sa guise en vertu d'un ordre royal; en effet, on lui avait laissé les mains libres au début de son entreprise, mais, dès que la puissance royale avait été rétablie, on lui avait aussi donné des instructions précises. Acton cite, en particulier, la loi du 29 avril. C'est elle évidemment qui règle l'arrestation, et, plus tard, une procédure judiciaire contre les membres du gouvernement et l'assemblée législative, les tribunaux et les sociétés patriotiques, les officiers précédemment au service du roi, c'est-à-dire précisément contre ceux auxquels la capitulation garantissait non seulement libre retraite, mais encore pleine impunité. Acton ajoute que ces dispositions demeurèrent en pleine vigueur jusqu'à la prise de Naples<sup>2</sup>. En même temps se répètent sans interruption, dans la correspondance entre le Cardinal, le roi, la reine et Acton, les instructions ayant pour but de faire juger les principaux coupables. Si elles prirent au commencement la forme de conseils et de souhaits,

1. Sacchinelli, p. 83, 84.

2. Acton à Hamilton, 28 juin, Lemmi, p. 99 et suiv. La loi du 29 avril est dans Dumas, *I Borboni di Napoli, Documenti*. Naples, 1862, p. 239.

dans les derniers temps elles deviennent de plus en plus précises à mesure que le moment décisif approche. Et si l'on n'y voit apparaître que rarement l'interdiction d'un accord avec les rebelles, la raison en est uniquement que, d'après les idées de la cour, une pareille bassesse (*bassezza*) ne pouvait être mise en question. Le 23 mai, la reine se prononce avec chaleur contre toute convention ou armistice. Conformément à ce sentiment, Acton exige lui aussi, le 1<sup>er</sup> juin, en parlant de la prise de Naples, que Ferdinand rentre comme un roi en possession de son royaume. Lorsque, le 10 juin, accompagné du prince héritier, Nelson fut sur le point de partir pour Naples, on fit un devoir aux généraux royaux, dans l'instruction qui met entre ses mains le haut commandement, de prendre pour base de toute proclamation et sommation aux rebelles la loi du 29 avril. Ce n'était que pour amener le fort Sant Elmo à capituler qu'on pourrait, à la rigueur, autoriser le commandant, en se retirant vers la France, à emmener avec lui un certain nombre de rebelles. La raison de cette concession, presque surprenante, vient de ce que, dans une dépêche interceptée, on avait trouvé l'ordre que le commandant ne devait capituler que devant des troupes de ligne et à la condition que cent Républicains obtinssent avec lui libre retraite. L'exception qui permettait de négocier avec les ennemis (*nemici*) pour un seul cas particulier confirme précisément la règle. Dès que l'entreprise est abandonnée, le 14 juin, la reine écrit de nouveau à Ruffo : « Négociez avec Sant Elmo et avec son commandant français, mais pas de négociation avec nos vassaux rebelles. Le roi leur pardonnera, adoucira leurs peines selon sa bonté, mais jamais il ne capitulera ni ne négociera avec des traîtres qui veulent faire le mal, mais qui ne le peuvent point et sont pris maintenant comme des souris au piège. » Trois jours plus tard, le roi écrit manifestement dans le même sens : « Je vous recommande instamment de ne rien faire qui ne réponde à la dignité qui est nécessaire à votre honneur et au mien. » Simultanément, il rappelle encore deux lettres des jours précédents écrites dans le même sens. Toutes ces lettres durent arriver à Ruffo avant la conclusion de la capitulation. Après la conclusion, les témoignages s'accumulent : le 25 juin, Acton écrit à Hamilton, après lui avoir rappelé, comme bien souvent, l'ordonnance du 29 avril, que le roi recommande au Cardinal de n'accorder absolument aucune capi-

tulation aux rebelles. Le 27 juin, la reine déclare, dans les remarques en marge du texte de la capitulation (art. 10), qu'on a agi d'une manière « diamétralement opposée » aux ordres du roi. Nelson s'exprime de même dans la lettre à Spencer, du 13 juillet 1799, sur l'infâme convention qui a été passée en contradiction directe avec les ordres du roi. Enfin, le roi déclare lui-même formellement et publiquement, dans la proclamation du 8 juillet, qu'il n'a jamais voulu capituler avec les rebelles.

D'après tout ce qui précède, on ne saurait douter que le Cardinal fût nettement instruit de la volonté du roi, et c'est un témoignage du désordre et de la faiblesse du gouvernement qu'il ait pu, néanmoins, oser s'avancer de pareille façon. Il reste, il est vrai, encore une question : si le Cardinal s'est tenu dans les limites de ses attributions officielles, déterminées par le droit de l'État, la convention qu'il avait signée n'était-elle pas alors valable, malgré sa désobéissance? Pour obtenir quelque lumière sur ce point, il faudrait étudier les dispositions du droit public napolitain, il faudrait s'absorber dans l'étude des questions de droit public et de droit des gens en général, et ce serait s'exposer au danger d'appliquer à cette période passionnément agitée des idées qui appartiennent à une époque bien postérieure. Mais, à mon avis, il ne peut y avoir aucun doute que la cour de Palerme pouvait, avec pleine conviction et pour de bonnes raisons, considérer comme nulle une convention de cette teneur conclue dans une telle manière. Que serait-il arrivé en France, en décembre 1793, si, après le départ des Anglais de Toulon, le commandant des royalistes avait autorisé au nom du roi une disposition pareille à celle établie par Massa, si elle avait été confirmée par un capitaine de vaisseau anglais resté sur place et signée ensuite par le commandant de l'armée assiégeante et par les délégués de la convention, malgré une défense expresse?

Lemmi, d'accord avec mon étude de 1884, déclare, comme je l'ai dit un peu plus haut, la capitulation illégale à cause de la désobéissance de Ruffo. Mais il conclut qu'elle devint valable par le fait qu'elle avait déjà été portée à un point d'exécution qui ne permettait pas de rétablir la situation antérieure. Cette conclusion va trop loin. Il n'y a aucun droit, à ma connaissance, en vertu duquel un contrat non valable devienne valable par le fait que le rétablissement de l'état antérieur est devenu impossible. Mais ce qu'on peut dire et ce que j'avais plus

d'une fois fait ressortir, c'est que personne ne doit tirer avantage d'une convention ou d'une affaire de droit qu'il déclare non valable ; que, par conséquent, autant qu'il est en lui, il doit replacer l'adversaire dans la situation antérieure. Ce fut ce que Ruffo offrit aux Républicains et ce qu'il chercha à réaliser dans la mesure où c'était encore possible. Or, tandis que Nelson était accablé des plus amères accusations, le Cardinal, au contraire, ne reçut aucun reproche pour son attitude après la capitulation, pas même de ceux qui, d'ailleurs, le diffamaient comme un tyran altéré de sang. Après ce qu'on a lu précédemment, je n'ai pas besoin d'en parler davantage. Mais, dans les événements du 26 juin, Ruffo et les capitaines ne sauraient éviter plus que Nelson un reproche ou du moins un soupçon. C'est même à l'égard de Nelson qu'une preuve positive devient le plus difficile. Il est indubitable que les capitaines firent une faute en rédigeant sur papier la déclaration équivoque, et Ruffo en l'envoyant ; mais, qui connaît la mission exacte dont Nelson investit les capitaines en les congédiant ? Il est possible qu'il aurait mérité, à cause de cela, un grave reproche, mais il n'est pas moins possible qu'il ait exprimé, sans arrière-pensée, précisément ce que comportait la situation. Que l'on considère seulement les circonstances : il reçoit la lettre de Ruffo, qui lui demande un secours militaire ; là-dessus, il envoie alors les capitaines ; en outre, animé par Ruffo, il leur transmet une autorisation qui devait faciliter l'évacuation immédiate des forts. Il est bien évident qu'en cela au moins il ne saurait être question de plans préparés de longue date et imaginés avec l'aide des Hamilton<sup>1</sup>.

A propos de la légalité de ses procédés dans la baie de Naples, il s'est élevé une controverse, au fond tout à fait inutile. Ce n'est pas des pleins pouvoirs de Nelson, mais de ceux de Ruffo, que dépend la validité de la capitulation, et une convention non valable ne devient pas valable du fait que, comme ce fut sûrement le cas pour la capitulation, elle est déjà en cours d'exécution. Mais, en ce qui concerne les droits personnels de Nelson,

1. Le texte de la réponse de Nelson à Ruffo du 26 n'exclut pas qu'elle ait été écrite après dix heures et même après midi. Dans ce cas, il faudrait distinguer un double envoi des deux capitaines au même jour (voy. *Rev. hist.*, t. LXXXIII, p. 268). Mais il est peu vraisemblable que la lettre si urgente de Ruffo, datée du 25, soit parvenue à Nelson le jour suivant à une heure si tardive.

j'ai déjà fait remarquer combien est dénuée de fondement son assertion, que l'arrivée de la flotte anglaise annulait les arrangements antérieurs. Il aurait agi aussi arbitrairement, si, après avoir débarqué des troupes contre la volonté du vicaire général du roi, il avait pris à terre des dispositions et résolu de s'emparer des forts à lui seul. Il ne tenta rien de semblable, mais se borna à demander une décision du roi. Puisqu'on l'envoyait à Naples précisément pour empêcher une capitulation, il n'est nullement besoin de démontrer s'il eut aussi le droit de différer l'exécution d'une convention qu'il tenait pour non valable. Même vis-à-vis de Caracciolo, il se renferme dans les limites de ses compétences. Il demande, à plusieurs reprises, à Ruffo de lui livrer Caracciolo; mais il ne veut pas le juger lui-même; il veut, au contraire, l'envoyer à Procida, et, seulement quand un jugement y aura été prononcé, procéder à son exécution sur *la Minerva*. C'est seulement le 29 juin, après avoir reçu, le jour précédent, le commandement militaire suprême, qu'il réclame la remise du prisonnier et qu'il peut convoquer lui-même un conseil de guerre. L'assertion répétée de Nelson que les Républicains connaissaient sa restriction lorsqu'ils abandonnèrent les forts, est, en réalité, fausse. Et comment douter qu'il n'ait appris ou qu'il n'ait pu apprendre, par Micheroux, indirectement ou directement la vraie marche des événements? Comment il a essayé de se persuader le contraire, c'est une question pour laquelle nous ne trouvons dans les sources aucun point d'appui. Vraisemblablement, Nelson a cru, par cette retraite des Républicains, avoir obtenu un grand avantage, et, cependant, rien ne devint, en réalité, plus désavantageux pour lui et pour la cour. En effet, rien n'a plus contribué à rendre sévère le jugement sur les événements qui s'y rattachent, événements pour lesquels, même sans cela, on trouve à peine aucun mot trop sévère.

Si la convention n'était pas valable, le droit et la politique autorisaient à ne pas l'exécuter. Mais ce serait une grande erreur de croire que la conduite des Anglais comme celle de la cour napolitaine soit par là justifiée. Au contraire, on se demande auquel des points de vue juridique, moral ou politique, elle est le plus condamnable. Les Républicains avaient, de bonne foi, conclu une capitulation avec le Cardinal, dont l'autorité souveraine ne faisait aucun doute pour eux; de plus, ils s'étaient dessaisis des otages, c'est-à-dire de leur seul moyen efficace de résistance, et ils s'étaient



remis au pouvoir de leurs adversaires, comme cela est maintenant évident, avec l'espoir assuré d'une libre retraite. Il ne s'en suivait pas qu'une convention non valable fût devenue valable, mais il s'en suivait immédiatement qu'en la déclarant non valable, on ne devait pas s'arroger aussi les avantages de la capitulation, mais qu'on devait replacer la partie adverse dans la situation antérieure à la conclusion. Et, comme cela était, en réalité, impossible, — car qui aurait pu penser à rendre les otages? — on devait du moins accorder aux Républicains tout ce qu'il était possible de leur accorder suivant les circonstances. Or, il est indubitable que la libre retraite en fait partie. Celle-ci fut, en réalité, accordée à un grand nombre des embarqués, et seul l'aveugle esprit de parti put croire que l'intérêt de l'État souffrirait si les autres aussi allaient à l'étranger au lieu de marcher au supplice. Si l'on croyait un exemple public nécessaire pour donner satisfaction au peuple, on ne manquait encore malheureusement pas de personnes à cet effet. En tout cas, si l'on faisait appeler et juger les capitulants devant un tribunal, l'équité exigeait qu'on leur fit grâce. Agir ainsi, dans de telles circonstances, n'était pas seulement un droit, mais un devoir; c'était ce qu'il y avait de plus utile, même pour des raisons politiques, et c'était bien plus humiliant pour les Républicains que les exécutions, où les martyrs pouvaient jeter à la face de leurs bourreaux le reproche d'avoir violé leur parole. En agissant différemment, en ne se contentant pas d'arrêter les chefs du soulèvement et en les traduisant devant des juges impitoyables dont les jugements étaient inexorablement exécutés, la cour de Naples et ses conseillers montraient une fois de plus à quel point ils avaient perdu le sentiment du droit et de la convenance.

Si l'on demande quel fut l'auteur véritable de ces forfaits, il me semble injuste d'en nommer exclusivement un seul, soit Nelson, le roi, la reine, Acton ou les Hamilton. Tous y sont intéressés, chacun à sa manière. Sacchinelli et ses successeurs chargent Nelson de toute la responsabilité. Ce n'est pas juste; ce qu'il accomplit du 24 au 28 juin était tout à fait d'accord avec ce que nous savons sur les sentiments de la cour de Palerme les jours précédents et avec la lettre de la reine du 25 juin. De plus, jusqu'au 28, il n'était encore rien arrivé de décisif; ce fut seulement le soir du 28, à la suite des nouvelles de Palerme, que la capitulation fut rompue, et même cette rupture n'était pas irrè-

vocable, si le roi, à son arrivée à Naples, voulait mettre en liberté les prisonniers et confirmer la convention. Qu'il y ait été enclin, même un seul instant, c'est là une assertion sans fondement et au plus haut point invraisemblable de Sacchinelli. Mais il est indubitable que Nelson affermit encore le roi dans ses idées de rigueur. Toutes les expressions que nous connaissons de lui attestent une soif de vengeance si passionnée contre ses ennemis politiques, un mépris si brutal des Napolitains que, par là, s'explique déjà sa manière d'agir. On n'a pas besoin de mettre en compte l'influence d'une femme séduisante, encore que Lady Hamilton, de sa propre inclination et sur les incitations de la reine, n'ait certainement pas manqué d'activer son ardeur. C'est bien aussi à ce point de vue qu'il faut juger la conduite du procès Caracciolo. Il est certain qu'il n'était pas difficile de trouver, dans les lois militaires napolitaines, des raisons, et même des raisons aggravantes, d'une sentence de mort. Mais le fait qu'on n'examina même pas à côté d'elles les circonstances atténuantes, la manière dont le Conseil de guerre fut réuni, la hâte avec laquelle le jugement fut exécuté, sans laisser aucune possibilité à la grâce du roi, tout cela fait de l'exécution de Caracciolo, non pas précisément un acte de vengeance ou de jalousie, — on manque de preuves sur ce point, — mais de brutalité et de passion. L'amiral Keith écrit à Nelson en apprenant qu'il est maître de Naples : « Faites comprendre à ces Napolitains qu'ils ne doivent pas se montrer trop avides de sang. Les lâches sont toujours cruels et les transfuges sont justement les plus furieux contre leurs anciens amis<sup>1</sup>. » Si seulement on avait suivi ces conseils ! Au lieu d'agir ainsi, Nelson aviva encore les sauvages passions. Mais, je dois le répéter : je ne trouve pas que le roi ait eu besoin de cette incitation. Le prince, alors déjà tombé très bas, était de ces hommes qui montrent bien, tant que leurs propres intérêts ne sont pas atteints, une certaine bonhomie souvent confondue avec la bonté, mais beaucoup plus proche de la faiblesse, et qui, dès qu'ils commencent à craindre pour leur sûreté et leur personne, ne regardent aucun châtement comme trop cruel, aucune terreur comme assez efficace. C'est pourquoi il n'y a pas non plus aucune raison de le considérer seulement comme un instrument de la

1. Cf. *Dispatches of Nelson*, III, 419.

reine et placé entièrement sous son influence. Pendant les semaines décisives qu'il passa sur le vaisseau-amiral de Nelson dans le golfe, il fut même complètement soustrait à cette influence.

Mais que faut-il dire de la reine, le personnage le plus intéressant, après Nelson, dans ce drame sanglant ? Elle se distingue de son mari, d'abord en ce que, poursuivant tout avec plus d'énergie, elle donne aussi à sa volonté une expression plus nette et plus forte, et, par suite, la mesure la plus précise de sa faute et de sa participation. La dissimulation n'est point sa manière ; dans ses lettres à sa fille, à Lady Hamilton, au Cardinal, elle a, on peut bien dire, mis à découvert tous les replis de son cœur. Elle considérait comme indispensable un châtiment sévère des principaux inculpés. Aussi vivement que personne, elle avait en horreur toute négociation avec les rebelles, et elle a certainement exercé aussi une influence décisive pour le rejet de la capitulation. De plus, — et c'est ici que commence la véritable faute, — la reine admettait qu'on punit d'emprisonnement ou même de mort des personnes envers lesquelles on était engagé sinon en droit, du moins, à coup sûr, moralement. La connivence de la reine est indiscutable. Mais elle est innocente des pires horreurs. Les emprisonnements en masse, les procès sans fin, l'arbitraire et la cruauté des juges lui étaient odieux. « La façon dont on agit envers les criminels politiques est contraire à mes idées, » écrit-elle le 2 octobre ; « cette véritable anarchie nous fait plus de mal que les Français. » Évidemment, elle avait une ferme conviction de la justice de sa cause, et, en effet, elle avait été payée d'une si noire ingratitude par des gens qui, pendant des années, avaient recherché sa faveur ; dans son entourage immédiat, elle avait subi comme reine, comme épouse et comme mère des outrages si injurieux, que la douceur d'une sainte aurait eu peine à les oublier. Seulement, elle aurait dû se persuader qu'une défection si générale des classes privilégiées ne pouvait avoir eu lieu sans des raisons profondes, et que, de tous les traîtres, aucun ne s'était rendu coupable d'une trahison aussi lâche, aussi honteuse et aussi funeste que le roi lui-même en abandonnant un royaume avant d'avoir été vaincu.

Ainsi, chacun des intéressés reçoit sa part de blâme, et, nulle part, dans ce tragique soulèvement, l'œil ne trouve un point sur

lequel il puisse se reposer avec une joie sans mélange. On se demande lequel des deux fut le plus funeste, de l'inexpérience et de la présomptueuse faiblesse du gouvernement républicain ou de la royauté dépravée et profondément délabrée qui, hostile à tout ce qui était cultivé, ne trouva un point d'appui que dans l'ignorance de la masse. De pareils événements ne deviennent supportables que comme point de départ ou comme une partie d'un grand développement qui permet aux citoyens libres d'une terre si richement bénie de jeter un regard en arrière sur les fautes et les malheurs des temps passés, avec le sentiment des souffrances surmontées et des erreurs vaincues.

Hermann HUEFFER,  
Correspondant de l'Institut de France.

---

# MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

## DE LA MÉTHODE HISTORIQUE

### CHEZ GUIBERT DE NOGENT <sup>1</sup>.

---

#### I.

Il est peu d'historiens du moyen âge aussi intéressants que Guibert de Nogent; non pas qu'il ait beaucoup écrit, ni que son œuvre historique embrasse une période considérable (elle se réduit à certains chapitres des livres I et II et au livre III de l'Histoire de sa vie et à ses *Gesta Dei per Francos*), mais parce qu'il s'est fait avant d'écrire une idée précise de son devoir d'historien. Il exprima la conception très nette de la tâche qu'il voulait accomplir dans la préface et dans le début de chacun de ses livres des *Gesta*, nous donnant ainsi une véritable profession de foi, qui pourrait souvent servir aujourd'hui encore de règle et de méthode, mais qui n'a, malheureusement, guère été

1. Guibert de Nogent a été jugé avec une injuste sévérité par Sybel (*Geschichte des ersten Kreuzzuges*, 2<sup>e</sup> éd., p. 33-34). Sybel profite de ce qu'il dit lui-même sur le soin littéraire apporté à la rédaction de son livre pour prétendre que Guibert n'a su faire autre chose que de mettre en bon latin le récit de l'Anonyme, pour lui reprocher son manque d'originalité, sa prétention, son orgueil, sa pédanterie, pour trouver « insupportable sa personnalité littéraire; » peut-être la germanophobie de Guibert est-elle pour quelque chose dans cet étrange jugement. — Nous ne nous attarderons pas à la notice tout à fait médiocre de Michaud (*Bibliothèque des croisades*, t. I, p. 123); pour donner un exemple de la critique avec laquelle Michaud a analysé Guibert, nous citerons cette simple phrase : « Le seul document utile que nous offre le commencement de son histoire est la lettre qu'écrivit l'empereur Alexis au comte de Flandre » (p. 125). — Potthast porte sur Guibert un jugement aussi superficiel qu'injuste. Il ne sait trouver autre chose à dire de ses *Gesta* que « Märchenhaft und wundervoll » (*Bibl. M. Ævi*). — Thurot (*Revue historique*, 1876, t. II, p. 104) n'a guère cherché à donner une appréciation sur l'œuvre de Guibert. Il s'est surtout attaché à faire la liste complète de ses additions au texte de l'Anonyme. — Enfin, M. A. Lefranc a rendu justice à Guibert dans son étude sur le *De Pignoribus sanctorum* (*Études d'histoire dédiées à G. Monod*).

observée par les auteurs de chroniques et d'Annales postérieurs à Guibert. Si les conditions déféctueuses où se trouvait alors, par suite de l'état des sciences historiques, un esprit observateur et critique, l'ont empêché de réaliser toujours l'idéal qu'il s'était proposé, sa tentative n'en est pas moins intéressante, et ses efforts, d'une part, la théorie qu'il a exposée, d'autre part, nous ont paru dignes de mériter l'attention.

Esprit indépendant, presque frondeur, si l'on en juge par son *De Pignoribus sanctorum*, il avait beaucoup connu les hommes et les avait observés en psychologue et en moraliste. Sa situation élevée dans l'Église<sup>1</sup> lui avait donné l'occasion d'entrer en relations avec le pape Pascal II<sup>2</sup>, avec le roi Louis VI<sup>3</sup>, avec les personnalités les plus éminentes de la noblesse et du clergé<sup>4</sup>. La haute culture qu'il avait acquise par quarante années de travail (1064-1104) dans le monastère de Saint-Germer lui permettait de connaître et de juger les anciens aussi bien que ses contemporains. Il était, si l'on peut employer cette expression, l'homme le plus intellectuel de son siècle.

Après avoir beaucoup vu et beaucoup lu, il voulut écrire. Honteux des faiblesses auxquelles il avait cédé lorsqu'il s'était occupé des affaires du diocèse de Laon<sup>5</sup>, dégoûté des atrocités qui avaient ensanglanté l'insurrection communale de Laon, il avait compris qu'un honnête homme ne pouvait se mêler à l'action politique sans se risquer à des compromissions qui révoltaient la droiture de sa conscience, et il se retira dans la solitude du couvent qu'il dirigeait, pour consacrer à la science ses dernières années<sup>6</sup>.

Deux idées dominent son œuvre. D'une part, le moraliste (et il ressemble par là à tous les historiens ses contemporains) cherchait dans l'histoire une leçon qui pût instruire la postérité : il glorifiait Dieu en écrivant le récit de la première croisade, aussi bien qu'en

1. Il avait été, en 1104, nommé abbé de Nogent-sous-Coucy, près de Laon.

2. A l'occasion de l'élection de Gaudry, évêque de Laon.

3. Au moment de la Commune de Laon.

4. Le livre III de ses *Monodiae* contient l'histoire détaillée des familles d'Enguerrand de Boves, du comte de Soissons, et nous donne sur la noblesse du Beauvaisis au début du XII<sup>e</sup> siècle les renseignements les plus curieux.

5. *Monodiae*, III, 4. Il soutint la nomination scandaleuse de Gaudry à l'évêché de Laon, contre sa conscience, contre la loi canonique, contre l'honnête Anseau, doyen de Laon, et il avoue ses torts avec une grande honnêteté.

6. C'est surtout à ses mémoires qu'il consacra ses dernières années. Il avait écrit les *Gesta* entre 1104 et 1112. Thurot, qui essaye de déterminer (*Revue historique*, 1876, t. II, p. 105, note 8) l'époque où ceux-ci ont été rédigés, oublie ce fait important : Guibert raconte au livre III de ses *Monodiae* qu'il avait offert à Gaudry un exemplaire de ses *Gesta*, qui étaient donc terminés avant 1112.

racontant sa propre vie. L'œuvre divine se manifestait en Palestine par la victoire des croisés sur les infidèles, comme au cours de l'existence du moine de Saint-Germer par le triomphe de la vertu sur ses mauvais instincts. — Mais, tandis que ses contemporains s'efforcent avant tout d'édifier leurs lecteurs en leur montrant par un procédé grossier la supériorité des chrétiens sur les hérétiques et les musulmans, Guibert, qui connaît trop bien et les vices de ses semblables et ses propres imperfections, cherche plus haut sa leçon. Il ne cachera rien de la véritable nature de ses frères ni des petites ou des défauts de son caractère; mais il montrera Dieu triomphant quand même, d'autant plus grand que ses instruments, — les hommes, — auront été plus mesquins<sup>1</sup>. Cette conception de l'œuvre divine nous garantit sa sincérité: il ne dépeindra pas les hommes meilleurs qu'ils ne furent parce qu'ils étaient chrétiens.

D'autre part, l'historien, et c'est ici que nous voyons son originalité, comprend l'importance de l'œuvre entreprise par l'écrivain qui livre un manuscrit aux siècles futurs et se propose comme objet de « faire connaître la vérité<sup>2</sup>. » La recherche de la vérité, telle sera l'unique préoccupation qui le soutiendra au milieu des difficultés de sa tâche; c'est elle qui développera en lui ses qualités de critique. D'ailleurs, faire connaître la vérité, même nue et laide, est pour l'historien un moyen d'instruire et de moraliser: les lecteurs, s'ils sont de bonne foi, prendront le mal en horreur en voyant combien de crimes ont engendrés les vices des hommes<sup>3</sup>.

Pour faire connaître la vérité, il faut d'abord la trouver. Or, cette découverte dépendra non seulement de l'intelligence, mais aussi du caractère de celui qui la cherche: il faut qu'il soit de bonne foi, qu'il soit impartial. Guibert sera impartial, parce qu'il n'a pas de passion politique; tandis que la plupart des historiens du moyen âge, lorsqu'ils n'écrivent pas en vue d'édifier leurs semblables, sont dominés par la pensée de faire prévaloir la politique d'un prince ou d'un parti et dénaturent sans scrupule les événements au profit de la cause qu'ils défendent<sup>4</sup>, Guibert sait rester impartial. Après l'amour de

1. *Gesta*, II, 1.

2. Préface: « Dubitare non volui quod rei gestae mihi inderet veritatem. »

3. Cette idée revient souvent dans ses *Monodiae*, lorsque, souvent par sincérité, parfois peut-être par imitation de saint Augustin, il s'accuse de tous les vices. Il la reprend quand il retrace l'histoire de l'évêché de Beauvais et des évêques indignes qui y furent appelés pendant tout le XI<sup>e</sup> siècle.

4. Comme Richer, dans le passage connu où, pour faire croire que Henri l'Oiseleur est vassal du roi de France, il transforme le texte primitif de son histoire (I, 24).

Dieu, le seul sentiment qui anime son œuvre est l'amour de sa patrie<sup>1</sup>, et avec une telle force qu'il dépasse de beaucoup ses préférences dynastiques. Bien qu'au fond de son cœur il soit partisan des Carolingiens et qu'il reproche « à ces étrangers d'avoir usurpé les droits qui appartenaient à la race du grand Charles<sup>2</sup>, » il admet la révolution capétienne comme un fait inévitable, comprend que les destinées de la France avaient suivi un autre cours et reconnaît « l'utilité d'un changement qu'expliquaient les circonstances où l'on était alors. » S'il ne cache pas ses sentiments, ses affections ne l'empêchent du moins pas de discerner la vérité et de la dire. Il appartenait à la fraction réformatrice du clergé français; pourtant il ne peut avoir une grande estime pour son roi, à qui ses mauvaises mœurs avaient valu d'être excommunié<sup>3</sup>, et qui pratiquait sans scrupule la simonie. Il le jugera cependant sans parti pris et sans haine et saura au besoin prendre sa défense si des étrangers l'attaquent devant lui<sup>4</sup>, et même en dire du bien s'il le compare aux autres souverains<sup>5</sup>. Il était clerc, et l'on pourrait croire qu'il aurait pris parti, dans la révolution communale de Laon, pour l'épiscopat contre le peuple insurgé; d'autant plus qu'il n'aimait pas le peuple, auquel rien ne l'attachait. Le moine considérait la foule comme méprisable, le fils du noble Éverard comme taillable et corvéable à merci; il trouvait insensées les prétentions sociales et politiques<sup>6</sup> de ce peuple qui n'avait jamais été bon qu'à obéir et à souffrir les caprices des grands; il ne pouvait comprendre une tentative d'émancipation du peuple et le caractère révolutionnaire de cette tentative devait froisser un ami de l'ordre. Cependant, il reste impartial. Il regrette, certes, ce qui s'est passé à Laon, il blâme les violences atroces, l'incendie des lieux saints, l'outrage infligé à l'épiscopat, à l'Église elle-même dans la personne de Gaudry. Mais il cherche à comprendre, à faire retomber les responsabilités sur les vrais coupables, et, s'il n'excuse pas les violences de la révolution de 1142, du moins il les explique, et

1. Mais son patriotisme ne l'aveugle pas. S'il aime la France, il sait aussi juger sévèrement les Français (voir la note 5 de la page suivante).

2. *Monodiae*, III, 1.

3. *Gesta*, II, 2.

4. Je fais ici allusion à l'incident qu'il a rapporté au sujet de sa conversation avec l'archidiacre de Mayence (*Gesta*, II, 1).

5. Lorsqu'il parle du faste des rois, il ajoute « des autres nations, car en France on vit toujours nos rois garder une modestie telle qu'on pourrait leur appliquer la parole de l'Écriture : « Si quelqu'un t'a élevé au milieu des autres hommes... »

6. Cf. *Monodiae*, III, 8, le passage célèbre où il s'écrie : « Commune, nom odieux!... »



excuse la révolution elle-même en montrant que ceux qui en ont le plus pâti étaient les premiers à l'avoir provoquée<sup>1</sup>.

Cette impartialité, nous la remarquons encore dans les jugements qu'il porte sur les gens de cour ou d'Église dont il a l'occasion de parler. Comme il ne s'est pas ménagé lui-même<sup>2</sup> quand il racontait l'histoire de sa propre vie, il ne croira pas qu'il soit non plus nécessaire pour le bien de l'Église de ménager ses ministres<sup>3</sup>. Il les jugera sévèrement, mais avec justice, sachant se garder du dénigrement systématique aussi bien que de l'admiration exagérée<sup>4</sup>.

Son patriotisme même ne l'aveugle pas. S'il aime la France, il ne craint pas de juger sévèrement les Français quand ils le méritent. Il est patriote sans être chauvin ; à l'occasion de l'expédition de Pierre l'Hermite, le pieux abbé, ami de la modération, est indigné des scènes d'inutile sauvagerie qui déshonorent ce prélude de la croisade, et il nous dépeint, sans scrupules, ses chers Français abusant de l'hospitalité des Hongrois, pillant leurs maisons, incendiant leurs granges, violant leurs filles ; dans son impartialité, le moine catholique n'hésitait pas à blâmer « cette insolence des croisés, que ni la douceur des populations grecques ni l'affabilité de l'empereur de Constantinople ne purent adoucir<sup>5</sup>. »

## II.

Il ne suffit pas d'être intelligent et impartial pour découvrir la vérité et la faire connaître aux autres, il faut encore avoir des connaissances nombreuses, et, non seulement par une culture générale soignée, mais par une véritable érudition, il faut, pour faire le récit d'événements contemporains, avoir approfondi l'histoire ancienne. Enfin, c'est la méthode qui permettra à l'historien de mettre à profit ce qu'il aura appris.

Ses connaissances, il les acquerra de deux façons, suivant qu'il traitera les événements dont il aura été témoin ou ceux qui lui auront été étrangers. Pour les premiers, il lui suffit d'être bon observateur, et nous avons vu que sa haute situation le mettait en état de voir de près certains incidents de la vie publique qui se sont déroulés pendant qu'il était abbé.

1. *Monodiae*, III, 10-13.

2. *Monodiae*, III, 4.

3. Par exemple Guy de Beauvais, Enguerrand de Laon, Gaudry, la cour pontificale et de nombreux moines et prêtres dont il a l'occasion de parler.

4. Lefranc, *op. cit.*, p. 293.

5. *Gesta*, II, 4.

Toutes les fois qu'il parle de ce qu'il a vu lui-même, il donne à son récit une vie et une chaleur qu'ont rarement les chroniqueurs de son temps. S'il n'a assisté lui-même au concile de Clermont<sup>1</sup>, où Urbain II prêcha la première croisade, il a du moins pu se rendre compte par lui-même de l'enthousiasme fanatique qui a soulevé alors la France entière. Il a vu ces chariots<sup>2</sup> sur lesquels les premiers croisés entassaient leur famille et leurs bagages et partaient sans savoir où ils allaient, « demandant à chaque ville qu'ils rencontraient si c'était bien là cette Jérusalem vers laquelle le pape les envoyait; » il a vu ces « Écossais sauvages<sup>3</sup> » qui traversaient la France, « jambes nues, vêtus de casques de poil hérissé, portant leurs sacs pour les vivres suspendus sur leurs épaules, » et ces « hommes de je ne sais quelle contrée barbare, qui parlaient un langage tellement corrompu que, pour se faire comprendre, ils mettaient les doigts l'un sur l'autre en forme de croix, montrant par leurs signes, à défaut de paroles, qu'ils voulaient partir pour la cause de la foi. » Le récit de l'élection de Gaudry, évêque de Laon, et les débats qui en résultèrent ne sont pas moins intéressants. Quand il nous montre Pascal II, le pape réformateur, venu à Langres<sup>4</sup> pour juger cette élection simoniaque, accompagné de cette suite innombrable de camerlingues, d'officiers pontificaux, de prélats-domestiques, qui tous sont à l'affût des trésors apportés par le nouvel évêque pour faire valider sa nomination, il atteint dans la satire une perfection qui fait penser à Tacite ou à Saint-Simon. Enfin, nous croyons inutile de citer les pages si dramatiques, si vécues, dans lesquelles il retrace par le détail tous les événements, tous les incidents de la tragique histoire de la révolution laonnaise, que Thierry n'eut qu'à traduire pour en faire le meilleur chapitre de ses *Récits*.

Lorsque Guibert nous raconte les événements dont il n'a pas été témoin, il faut qu'il ait recours à des tiers qui aient assisté à ces événements ou à des livres déjà écrits sur le sujet qu'il traite. Ainsi, dans son histoire de la première croisade, il mettra à contribution non seulement les récits de cette expédition, qu'il trouve dans les

1. Comme le prétendent les Bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire*. Cela nous paraît erroné; nulle part le texte de Guibert ne permet de le supposer. Au contraire, l'aveu qu'il nous fait d'ignorer le nom de l'évêque du Puy fait supposer qu'il n'assista pas au Concile. On n'a qu'à comparer, pour s'en rendre compte, le récit du concile de Clermont (*Gesta*, II, 2) avec celui de l'assemblée de Langres, où Guibert vit Pascal II (III, 4).

2. *Gesta*, II, 3.

3. *Gesta*, I, 1.

4. *Monodiae*, III, 4.

*Gesta*, dans Foucher de Chartres, mais encore ceux des croisés qu'il connaît, et qui, de retour de Palestine, lui ont apporté de vive voix ce qu'ils avaient vu en Orient des guerres des chrétiens<sup>1</sup>. Ici encore la haute situation qu'il occupait dans le clergé lui permettait d'être mieux renseigné qu'un autre, et il s'en fait gloire. Il a plus de confiance en eux qu'en tous ceux qui, avant lui, ont écrit cette histoire. « Suivant les rapports que m'en ont faits ceux qui ont vécu dans ces contrées..., » dit-il à chaque instant, et les renseignements fournis par ces témoins oculaires lui permettent d'ajouter des chapitres entiers, et surtout une foule de détails vivants, au texte original de l'Anonyme<sup>2</sup>. Grâce à eux, il n'a pas besoin, pour écrire une histoire vraie, d'être allé lui-même en Orient : « Je n'ai appris ce que je raconte, dit-il, que d'hommes dont le témoignage est parfaitement conforme à la vérité. Si l'on me reproche de n'avoir pas vu par moi-même, on ne saura, du moins, me reprocher de n'avoir pas entendu<sup>3</sup>...; les historiens écrivent non seulement ce qu'ils peuvent voir, mais encore ce qu'ils apprennent par les relations d'autrui. » « Esprit toujours avide de nouveautés, » il utilisera toutes les sources qu'il aura à sa portée, afin de créer une œuvre qui remplace véritablement tout ce qui existait jusque-là.

Il ne se contente pas de raconter l'expédition elle-même. Pour l'expliquer, il remonte bien plus loin et nous parle de l'antiquité. Or, il s'y connaît; il avait lu non seulement tous les pères de l'Église, mais aussi les principaux historiens anciens : César, Hirtius Pansa, Salluste, Suétone, Justin, Trogue-Pompée, Sidoine Apollinaire, et il sait tirer profit de ses lectures à l'occasion du sujet qu'il traite. Il essaye de faire comprendre une manœuvre de l'armée des croisés, en la comparant à celles des légions de César<sup>4</sup>, réfute les *Gesta* par un texte de Justin<sup>5</sup>, convainc d'erreur Eusèbe de Césarée<sup>6</sup>, discute les théories esthétiques de Salluste<sup>6</sup> et renvoie pour plus amples renseignements à Solin, Trogue-Pompée, Jordanès. Cette culture générale lui permet de parler en connaissance de cause des guerres de l'antiquité, de citer Philippe, Alexandre, Xerxès, Darius<sup>7</sup>; il montre

#### 1. Préface.

2. Pour s'en rendre compte, il suffit de se rapporter à l'article de M. Thurot (*Revue historique*, 1876), qui a déterminé, paragraphe par paragraphe, toutes les additions et modifications ajoutées par Guibert au texte de l'Anonyme.

3. *Gesta*, IV, 1.

4. *Gesta*, VIII, 14.

5. *Gesta*, VI, 5.

6. *Monodiae*, I, 2.

7. *Gesta*, I, 1.

qu'il a des idées assez précises sur l'histoire des peuples de l'Orient, sur la civilisation grecque et romaine. Enfin, sur l'expédition elle-même, il connaît l'œuvre de l'Anonyme, qu'il prétend refaire, et celle de Foucher de Chartres, qu'il met à contribution et discute plusieurs fois<sup>1</sup>.

Il ne cache jamais ses sources et ne cherche pas à faire avant tout une œuvre originale; il prétend faire mieux que ses devanciers, mais leur rend ce qu'il leur doit. Quand, par hasard, il n'a aucun document écrit sur tel point étudié, il l'avoue sincèrement; aussi, au sujet de l'Islam et de Mahomet, il dit: « Comme je n'ai pas appris que l'on eût rien écrit<sup>2</sup> sur la vie et la conduite de cet homme, nul ne doit s'étonner si je rapporte ce que j'ai entendu dire à son sujet par quelques-unes des personnes qui en parlaient le mieux. » Ailleurs, il reconnaît qu'il a lu quelque texte concernant Pélagé, sans se rappeler dans quel livre<sup>3</sup>.

Ses lectures et ses conversations lui ont donc donné une base solide, un fond de connaissances qu'il pourra utiliser. Pour les mettre en œuvre avec profit, il devra non seulement rapporter les faits qu'il connaît, mais les critiquer; non seulement raconter les événements et peindre les personnages, mais les juger; en un mot, il faut qu'il ait cette méthode historique, sans laquelle il ne sera qu'un compilateur et non un historien.

### III.

Sa méthode sera fort simple: un livre a été écrit sur la croisade, Guibert le trouve imparfait. Cependant, il ne refera pas un ouvrage tout différent. Malgré leurs défauts, les *Gesta* sont vrais dans leur ensemble, « des témoins oculaires le lui ont affirmé. » Il reprendra donc cette œuvre imparfaite en la corrigeant d'après les témoignages nouveaux. Ceux-ci lui ont apporté sur l'Orient des lumières qui ont manqué à l'Anonyme. « Les nombreuses différences que l'on trouve entre mon rapport et ceux de l'auteur qui écrit avant moi, dit-il, je les ai puisées dans les relations des hommes qui ont assisté à cette guerre. » Il a « souvent comparé » leurs récits, il « s'est assuré des discordances<sup>4</sup>, » il y a « ajouté » ce qu'il a appris de nouveau. Nous avons déjà parlé de ses additions; ses corrections portent sur des

1. *Gesta*, VIII, 9. Il reproche à Foucher d'avoir admis un prétendu miracle.

2. *Gesta*, I, 3.

3. *Gesta*, I, 2.

4. Préface.

interprétations nouvelles de certains faits qu'il cherche à mieux expliquer que ne l'avait fait l'Anonyme, soit grâce à des témoignages oraux<sup>1</sup>, soit à l'aide de ses connaissances sur l'histoire ancienne<sup>2</sup>. Enfin, s'il juge les événements autrement que l'auteur des *Gesta*, c'est « en les appréciant à sa manière, non en les altérant<sup>3</sup>. »

Il nous a donné un exemple de son souci de la vérité et de sa défiance à l'égard des textes, lorsqu'il découvrit un poème relatif à la fondation du monastère de Nogent. Comme c'était une source unique, il ne pouvait pas le passer sous silence. Mais, d'autre part, comme il n'avait aucun point de comparaison, aucun moyen de contrôle, il n'en use qu'avec réserve<sup>4</sup>. Il montre une autre assurance lorsqu'il raconte ce qu'il a vu lui-même (les débuts de la croisade en France, les troubles de Laon) ou qu'il réfute avec sa raison et son bon sens les fables rapportées par Foucher de Chartres<sup>5</sup>.

Il a, d'ailleurs, les mêmes scrupules à l'égard du témoignage oral. Il n'accepte pas sans restrictions les récits de ses amis, surtout lorsque ceux-ci lui rapportent des événements auxquels ils n'assistèrent point. Au sujet de Mahomet, sur lequel il n'avait aucun texte, il sait combien les renseignements fournis, même « par les personnes qui en parlent le mieux, » sont précaires. Aussi s'empresse-t-il de nous prévenir « que ce serait en vain qu'on voudrait établir une discussion pour reconnaître si ces rapports sont vrais ou faux<sup>6</sup>. » Il admet le témoignage d'autrui, « de ceux qui ont vu et qui savent, » parce qu'il n'a pu aller lui-même voir tout ce dont il parle<sup>7</sup>. « Si un homme véridique, dit-il, rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu, on ne saurait refuser d'admettre son témoignage, même lorsqu'il n'est pas possible de voir par soi-même. » Mais ce témoignage, il le sait faillible : « Est-il étonnant, ajoute-t-il, que nous nous trompions en rapportant des faits auxquels nous sommes étrangers, lorsque nous ne pouvons même, je ne dis pas exprimer par des paroles, mais même recueillir dans le calme de notre esprit nos propres pensées et nos propres actions<sup>8</sup> ! » Du fait qu'il n'a pas de

1. Le début de la croisade, par exemple, la prédication d'Urbain.

2. La peinture du monde oriental ; ses réflexions sur les guerres de l'antiquité. Cf. *Monodiae*, II, § 1-4.

3. Lefranc, *op. cit.*, p. 288.

4. Comme l'a bien montré M. Lefranc, p. 293, réfutant l'*Histoire littéraire*, qui prétendait que Guibert avait utilisé cette source sans faire preuve de critique.

5. *Gesta*, VIII, 9.

6. *Gesta*, I, 3.

7. *Gesta*, IV, 1.

8. Préface.

sources écrites, il tire même des conclusions intéressantes ; ignorant la date précise à laquelle Mahomet prêcha en Orient, il essaye de la déterminer à peu près : « J'ai lieu de croire, dit-il, que l'existence de cet homme profane ne remonte pas à une haute antiquité, par la seule raison que je n'ai pu découvrir qu'aucun docteur de l'Église ait écrit contre ses infamies <sup>1</sup>. »

Grâce à cette méthode et à ces éléments de critique, Guibert pouvait faire une œuvre sincère et véridique. Mais le rôle de l'historien ne se borne pas à raconter les faits avec précision et exactitude. Il faut encore en rechercher les causes, souvent mal déterminées, les juger, les expliquer, en tirer les conclusions, en un mot faire la philosophie de l'histoire. Il expose lui-même cette intention dans la préface de ses *Gesta* : « J'ai cru d'abord devoir exposer les motifs, les circonstances qui rendaient urgente cette expédition <sup>2</sup>. » Ce n'est « qu'après avoir exposé ces raisons » qu'il entre dans le récit des événements. Par là, son œuvre est toute nouvelle. Il comprenait, ce que n'avaient fait ni l'Anonyme, ni Foucher de Chartres, ni Baudry de Bougeuil, ni aucun des autres historiens de la première croisade, que cette expédition n'était pas simplement le résultat d'une fantaisie de la volonté divine, mais qu'elle avait des causes plus lointaines : ce grand mouvement de l'Occident contre l'Orient était expliqué par la situation politique et sociale où se trouvait alors l'Orient grec et musulman. En quelques pages qui, malgré certaines ignorances et certaines naïvetés, sont remarquables de raisonnement et de vérité, il nous montre l'évolution du christianisme dans l'Orient romain depuis Constantin : la foi des Orientaux, « chancelante, mobile, toujours à la recherche de nouveautés, » secouant l'autorité des Pères de l'Église, donne naissance aux nombreuses hérésies « de Manès, d'Arius, des Eunomiens, Eutychiens, Nestoriens et à mille autres sectes monstrueuses <sup>3</sup>. » La corruption des mœurs, l'esclavage et la débauche sont les effets immédiats de cette ruine de la foi. D'autre part, il constate en même temps un affaiblissement social et politique, un progrès de l'anarchie ; « si nous recherchons, dit-il, dans l'histoire ancienne l'origine des royaumes, si nous examinons la condition ridicule des rois de l'Orient, nous ne pouvons assez nous étonner de la légèreté asiatique en voyant les révolutions subites qui renversaient ou élevaient tour à tour les princes de ces contrées. » Il comprend « cette honteuse mobilité quand il repasse l'histoire des

1. *Gesta*, I, 3.

2. Préface.

3. *Gesta*, I, 2.

Antiochus et des Démétrius, changeant sans cesse d'États, expulsés et rappelés tour à tour<sup>1</sup>. » La frivolité des Orientaux, l'« inconsistance » de leurs mœurs lui semblent, non moins que les hérésies, être la cause de cette décomposition de l'empire d'Orient, qui était le prélude de l'invasion arabe. Les gentils, les étrangers avaient facilement raison de ces peuples divisés et relâchés qui avaient perdu avec la foi ancienne toute force politique et tout lien moral. Car cet état d'anarchie provoquait des dissensions au nom desquelles les uns faisaient appel à l'étranger contre leurs frères de la veille, et bientôt « des villes d'une noblesse illustre, Antioche, Jérusalem, Nicée, des provinces même, la Palestine, la Syrie, la Grèce, ayant perdu toute leur vigueur, » se laissèrent envahir et subjuguier par les nouveaux barbares. Au moment où se préparait la croisade, l'empereur des Grecs lui-même était menacé par les Turcs<sup>2</sup>.

C'est par un travail identique, par des raisonnements analogues que Guibert expliquera la révolte de la commune laonnaise. Pour faire comprendre l'état de trouble, de désarroi moral qui permit à cette révolution d'éclater, il remontera à un siècle en arrière. L'insurrection contre l'évêque Gaudry n'est que la conclusion de toute l'histoire de l'épiscopat de Laon. « Il faut d'abord, dit-il, expliquer comment, à notre avis, la perversité des évêques de cette ville fut la source d'où découla le principe de tout le mal. Comme cette perversité remonte fort haut et dura longtemps, il semble utile d'en parler en partant de l'évêque Adalbéron<sup>3</sup>. » La trahison d'Adalbéron envers son roi, à qui il avait prêté serment de fidélité, au profit du Capétien usurpateur, la simonie, l'ignorance et la bassesse d'Héliand, l'incurie d'Enguerrand, évêque « bouffon et baladin, » avaient transformé Laon en un véritable « évêché pourri. » Avant Gaudry, on avait élu simultanément un laïque et un débauché; un troisième candidat, appuyé par la cour, mourut au moment du vote. Enfin, Gaudry l'avait emporté à prix d'argent. Les crimes de ses partisans, ses trahisons et ses propres forfaits furent les causes immédiates qui précipitèrent les événements : l'épiscopat de Gaudry provoqua la commune; la conduite déloyale de Gaudry vis-à-vis de la commune occasionna la révolution de 1112. Guibert poursuit ses raisonnements et ses déductions avec précision, sans rien oublier de ce qui peut éclairer le lecteur; il se sent maître de son sujet, il le domine.

Non seulement Guibert recherche les causes des événements, mais

1. *Gesta*, I, 2.

2. *Gesta*, I, 2.

3. *Monodae*, III, 1.

encore il s'intéresse à leurs conséquences. Rien n'est plus curieux à ce point de vue que l'étude qu'il fait, après avoir montré l'enthousiasme excité en France par la prédication d'Urbain II, des résultats économiques de ce mouvement. Une disette terrible ruinait la France; les accapareurs avaient spéculé sur les blés et affamaient le peuple. Survient la croisade; aussitôt tout le monde des croisés s'empresse de vendre à vil prix terres, bestiaux et récoltes pour s'acheter des équipements. Ce petit fait suffit pour vider les greniers et conjurer la disette. Guibert remarque aussi les conséquences sociales importantes: tandis que jusque-là tous les seigneurs étaient uniquement occupés à ces guerres privées, terribles pour le peuple et désastreuses pour la prospérité du pays, on vit tout à coup, comme par miracle, ces hommes belliqueux abandonner leurs querelles et supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la Croix selon les ordres donnés par le Saint-Père. Aussitôt la paix et la tranquillité régnèrent à nouveau sur le pays de France<sup>1</sup>.

Ainsi conçu, le travail de l'historien est chose fort délicate et difficile. Guibert n'ignore pas les écueils qu'il affronte; « que dirais-je, s'écrie-t-il, des intentions qui sont presque toujours tellement bien cachées que l'homme doué de l'esprit le plus pénétrant peut à peine les discerner en lui-même<sup>2</sup>? » Ce n'est qu'à force de travail et de réflexion qu'il y arrivera. Au lieu de se contenter « des raisons les plus naturelles, qui viennent à l'esprit de chacun, » il fera un effort pour en trouver d'autres; c'est pourquoi il affectionne cette recherche de ce qui est « obscur et compliqué, » non par subtilité, mais parce qu'en présence de deux explications la plus simple n'est pas toujours la meilleure. La vie est si complexe, tant de mobiles nous échappent que la vérité n'est souvent pas ce qui a l'air d'être évident<sup>3</sup>.

Grâce à cette érudition, à cette méthode, à ces efforts, à quoi Guibert est-il arrivé? A-t-il véritablement fait une œuvre nouvelle? Nous ne nous attacherons pas ici à déterminer le travail de « critique » par lequel Guibert de Nogent s'est fait une place à part parmi tous les écrivains de son temps. Dans sa remarquable étude sur le « *De Pignoribus sanctorum* » et les origines de la critique historique au moyen âge, M. A. Lefranc a mis en lumière les qualités dont Guibert a fait preuve à ce sujet et les résultats fort intéressants

1. *Gesta*, II, 3.

2. Préface.

3. *Gesta*, V, 1.



auxquels il est arrivé. Nous voulons seulement montrer, par quelques-unes des appréciations les plus pénétrantes qu'il a portées dans ses *Gesta* ou dans ses *Monodiae*, l'originalité de son esprit et la justesse de son jugement. Il avait compris, en lisant les historiens anciens, la différence politique et sociale qui séparait la France féodale, livrée à l'anarchie et à toutes les violences d'une noblesse encore barbare<sup>1</sup>, de la civilisation apportée au monde occidental par la « paix romaine. » Cet esprit modéré, ennemi du trouble, avait été frappé des grandes choses accomplies par ces nations policées, auxquelles l'organisation impériale avait apporté le calme et la prospérité, et il déclare « qu'on peut justement vanter chez les Anciens un bonheur fondé sur la modération, une activité dirigée par la sagesse<sup>2</sup>. » Cette simple phrase nous permet de voir que Guibert se rendait parfaitement compte, non pas seulement comme ses contemporains, des actions d'éclat dans lesquelles ont brillé les Anciens, mais du caractère même de ces civilisations disparues. Il fait preuve du même discernement lorsqu'il juge les différents peuples de l'antiquité ; par un mot, il donne la note juste, le trait saillant : « Nous admirons, dit-il, l'orgueil des Chaldéens, la véhémence des Grecs, la vanité du peuple juif, la souillure des Égyptiens, la mobilité excessive des peuples de l'Asie ; enfin, nous considérons les premières institutions des Romains comme ayant servi utilement les intérêts généraux de l'État et favorisé l'agrandissement de sa puissance<sup>3</sup>. » Et si l'on blâme les peuples modernes pour leur barbarie, si l'on « exalte les siècles passés et les vertus des Anciens, » Guibert nous rappellera qu'il faut mettre les choses au point et que les hauts faits des modernes (dans l'espèce il entend « la croisade ») sont d'autant plus remarquables qu'ils sont exécutés « par des hommes plus grossiers. » Il faut tenir compte de la distance qui sépare un César ou un Alexandre d'un Baudouin, d'un Raymond de Saint-Gilles ou d'un Godefroy de Bouillon, pour juger ceux-ci impartialement.

D'autre part, il est des vertus modernes que l'antiquité ne pouvait connaître, celles qu'apporta au monde la venue du Christ sur la terre, et ces vertus, même à travers l'enveloppe grossière des chrétiens du XI<sup>e</sup> siècle, feront faire à l'humanité plus de progrès que toute la sagesse antique. « Si nous regardons de près, dit-il, la lie fangeuse de ces siècles passés que nous ne voyons que de loin, nous reconnaitrons que notre petit doigt même est plus gros que le dos de

1. *Monodiae*, III, *passim*.

2. *Gesta*, I, 1.

3. *Gesta*, I, 1.

nos pères et que nous les exaltons beaucoup plus qu'il n'est raisonnable de le faire<sup>1</sup>. » Cette idée qui domine son œuvre, de l'action divine, maîtresse de tous les événements et dirigeant le monde pour faire triompher le Christ, aurait pu déformer ses jugements et lui faire voir les choses autrement qu'elles ne furent, afin de les faire cadrer mieux avec ce plan supérieur. Mais, pour lui, l'œuvre divine correspond à peu près à ce que serait le déterminisme historique chez un historien moderne. Il a une telle foi en Dieu et en son triomphe final qu'il ne s'étonne de rien, d'aucune contradiction apparente, d'aucune incohérence qui, à nos faibles yeux, semblerait faire mentir cette théorie du plan divin. Loin d'altérer les faits, il les raconte tels quels et conclut que, si grand était le pouvoir de Dieu qu'il finirait toujours par lui assurer la victoire. Un autre eût été découragé en voyant « les mille difficultés » auxquelles les croisés étaient en butte, « les victoires achetées au prix de grands sacrifices, » leurs « souffrances, » leur « pauvreté<sup>2</sup>. » Guibert, loin de s'étonner, en conclut que « Dieu châtie celui qu'il aime<sup>3</sup>. » Loin de nous montrer ces instruments de Dieu toujours victorieux, il ne cache ni leurs défaites ni les succès des infidèles et trouve encore le moyen de voir dans ces échecs la main divine : « Que personne ne s'étonne, dit-il, que cette armée, quoique remplie de sentiments de piété, se soit trouvée exposée à de si grandes souffrances, car il n'est que trop certain que ceux qui la composaient repoussaient par les plus grands crimes la prospérité que le ciel leur eût envoyée s'ils se fussent bien conduits<sup>4</sup>. » L'explication nous paraît sans doute un peu enfantine, mais cette façon de concevoir les choses nous est une garantie que Guibert ne cherchera à dissimuler ni les défaites ni les « souillures » des croisés.

Deux ou trois fois pourtant ses jugements sur les hommes manquent d'impartialité. Il est curieux alors de voir que c'est non pas le moine, le chrétien qui influe sur l'historien, mais le lettré. Si Guibert est un érudit, il sent sa supériorité sur ceux qui n'ont pas la même culture que lui. La principale raison qui lui fait admirer Urbain II<sup>5</sup> est « cette éloquence facile qui secondait sa science littéraire, » ce « talent à s'exprimer en latin, » l'« élégance de ses discours, » le « génie de l'orateur, » qui ne se laissait pas intimider par

1. *Gesta*, I, 1.

2. *Gesta*, IV, 4.

3. *Gesta*, VI, 1.

4. *Gesta*, IV, 4.

5. *Gesta*, II, 2.

« l'affluence des plaideurs » ni par « les grammairiens habiles » qui l'entouraient. Au contraire, lorsqu'il parle de Pascal II<sup>1</sup>, en présence duquel se discutait à Langres l'élection de Gaudry, on sent tout le mépris qu'il avait non seulement pour le pape, qui ratifiait les scandales de cette nomination en sacrant de sa propre main le nouvel évêque, mais surtout pour le mauvais humaniste qui ne goûtait pas les beaux discours latins. « Je confessai, dit-il ironiquement, que je ne pouvais rien opposer aux paroles du pontife ; ce qui lui plut fort, car il était moins lettré qu'il n'eût convenu à sa haute dignité. » Un autre petit fait personnel est assez amusant : parmi les reproches qu'il fait à Gaudry, il n'oublie pas de mentionner « l'antipathie qu'éprouvait l'évêque de Laon pour son *Histoire des croisades*, dont il ne daigna jamais lire une seule ligne<sup>2</sup>. »

En dehors de ces cas rares et insignifiants, qui ne nous permettent véritablement pas d'attribuer à son œuvre entière l'appréciation si sévère de Sybel<sup>3</sup>, nous ne remarquons pas que Guibert ait jamais volontairement altéré la vérité ou même fait intervenir des motifs personnels dans les jugements qu'il porte. Seul, son patriotisme, très susceptible, l'entraînera parfois à décerner aux Français des éloges immérités ; non pas quand il s'agit de les juger : sévère, mais juste, il leur dira leurs vérités sans scrupules. Nous avons vu comment il blâmait les inutiles violences des croisés en Orient ; ailleurs, il n'hésite pas, tout en admirant « l'excessive vivacité des Français, » à critiquer « leur légèreté » et à leur reprocher « de se montrer au milieu des autres nations plus arrogants qu'il ne convient. » Ces quelques traits, justes et caractéristiques, sont d'un fin psychologue. Mais, s'il se permet de juger sévèrement ses compatriotes, du moins ne peut-il tolérer la même liberté aux étrangers. Dès lors, si quelqu'un ose écrire ou dire du mal des Français, il le reprendra aussitôt, au risque de leur donner des éloges immérités. Non seulement il exalte les Français contre « ces Teutons barbares<sup>4</sup> » lorsque l'archidiaque de Mayence raille devant lui la conduite de son roi, mais encore, lui qui n'a jamais reculé à décrire les vices, à raconter les forfaits des croisés, il prendra leur défense avec chaleur contre l'empereur de Constantinople, parce que celui-ci s'était permis, les sachant pillards et ribauds, de les attirer en Orient en leur parlant des richesses des

1. *Monodiae*, III, 4.

2. *Monodiae*, III, 12.

3. Sybel, dans le passage cité plus haut, prétend qu'il est toujours dominé par le souci des intérêts de sa caste et de son état.

4. *Gesta*, II, 1.

gentils et de la beauté des femmes ; Guibert protestait en qualifiant les croisés « d'hommes sages et tempérants, » ce qui, à coup sûr, était exagéré ! Il savait même si bien quels étaient les véritables instincts de ces chevaliers pillards qu'il dut, pour excuser leur conduite, trouver cette ingénieuse explication au plan divin qui avait présidé à la croisade : « Afin d'offrir un nouveau moyen de salut aux chevaliers qui s'entremassaient, Dieu suscita les guerres saintes pour que nos braves guerriers ne fussent pas tous contraints de gagner le ciel en embrassant la vie monastique, mais pussent y arriver en persévérant dans leurs habitudes. »

Indépendamment de ces appréciations exagérées, il est évident que l'œuvre de Guibert a des défauts, des lacunes ; erreurs d'ignorance, inévitables vu l'époque à laquelle il écrivait, erreurs ou confusions explicables par le seul fait qu'il racontait des choses qu'il n'avait pas vues. Il en convient de bonne grâce et va au-devant de l'objection : « Quoique je n'aie pu aller moi-même à Jérusalem, dit-il, ni connaître les personnages et les lieux dont il est ici question, l'utilité de mon travail ne saurait en être diminuée<sup>1</sup> ». Lorsqu'il se trompe<sup>2</sup>, ce qui peut arriver au plus savant, ce sera du moins de bonne foi : « Si l'on reconnaît, dit-il<sup>3</sup>, des choses rapportées autrement qu'elles n'ont été dans la réalité, vainement un rusé censeur voudrait-il m'accuser de mensonge, car je prends Dieu à témoin que je n'ai absolument rien dit dans l'intention de tromper ; est-il donc étonnant que nous nous trompions...? » « Qu'on ne nous accuse pas trop légèrement, ajoute-t-il, si nous nous trompons par ignorance ; la seule chose digne d'un blâme irrémissible est de tresser volontairement des faussetés<sup>4</sup>. » Et il se rend parfaitement compte des causes d'erreurs auxquelles il se heurtera : les « grandes difficultés » qu'il a rencontrées « au sujet des noms d'hommes, de provinces et de villes<sup>5</sup>, » les erreurs mêmes qu'il a reconnues dans les *Gesta* et qu'il n'a pu contrôler, l'absence de connaissances précises qu'on avait alors sur la géographie « de ces pays si éloignés et par conséquent mal con-

1. *Gesta*, IV, 1.

2. Attribution à Nicomède, ami de César, de la fondation de Nicomédie. Confusion de Neapolis et *Emmaüs* (cf. Thurot, *op. cit.*).

3. Préface.

4. Aussi, lorsqu'il est amené à reproduire dans son récit des fables auxquelles il ne peut accorder créance, il ajoute : « J'ai dit ces choses, non comme ayant un fond de vérité, mais pour satisfaire au goût du vulgaire qui aime ce qui est étrange. »

5. Préface.

nus, » enfin l'évolution même des temps qui fait nommer autrement à quelques siècles de distance les mêmes choses et facilite par là les confusions. Non seulement il sera de bonne foi dans ses erreurs, mais encore il avoue naïvement ses ignorances : « Si je ne me trompe, dit-il, cet homme s'appelait Tetiges <sup>1</sup>, » et ailleurs : « J'ai longtemps hésité au sujet du nom de l'évêque du Puy, à peine en ai-je pu être assuré quand je suis arrivé au bout de mon ouvrage <sup>2</sup>. »

#### IV.

Guibert de Nogent ne nous expose pas seulement comment il comprend la recherche de la vérité historique ; il a aussi une conception très nette du travail de l'écrivain. L'histoire étant une œuvre littéraire destinée au public qu'elle instruira, il faut que l'historien ait un certain souci de la forme ; la sèche érudition « dégoûtera le lecteur. » C'est même là une des raisons qui l'ont poussé à refaire l'œuvre de l'Anonyme, « écrite en termes plus négligés que de raison, qui souvent offensent les règles de la grammaire et sont capables par leur insipidité de dégoûter fréquemment le lecteur. » Le public « s'endormira ou se moquera » devant un récit « peu soigné, » lorsque « l'histoire qu'on raconte se traîne péniblement, » en présence « d'un méchant discours où l'on reconnaît qu'il eût fallu traiter le sujet d'une tout autre façon. »

Sa forte culture, la parfaite connaissance de la langue latine qu'il avait acquise au couvent de Saint-Germer en dépouillant toute la littérature ancienne dont il avait les manuscrits sous la main, lui permettaient de prétendre faire mieux que l'Anonyme ; il aurait regretté « de ne pas raconter, non comme il aurait dû, mais comme il aurait pu, la gloire de son temps et d'en abandonner l'histoire à la rouille d'un écrit tout à fait mal rédigé. »

Que fallait-il donc faire pour accomplir une œuvre parfaite, « dans laquelle il eût pu offrir un modèle pour réformer les autres ? »

La plupart de ses amis lui conseillaient d'écrire en vers, « sachant que dans sa jeunesse il s'était livré à ce genre d'exercice, plus peut-être qu'il n'aurait dû. » Mais, « plus avancé en âge et en expérience, » il a compris « qu'il ne fallait point dire ces choses en un langage sonore ni employer le retentissement de la poésie <sup>3</sup>, »

1. *Gesta*, IV, 4.

2. Préface.

3. Plusieurs passages de son livre sont d'ailleurs écrits en vers.

mais prendre « un ton plus grave, pour écrire convenablement sur un pareil sujet. » Qu'est-ce que ce « ton plus grave? » et, puisqu'il adoptait la prose, quel style lui semblerait « convenable pour traiter un pareil sujet? »

Tout pénétré encore de la conception rhétorique et romaine que s'étaient faite de l'histoire les auteurs latins, il était tenté d'y voir une œuvre d'art, un exercice oratoire plutôt qu'un travail d'érudit; il considérait que, dans certains sujets, « la narration doit être fleurie; » que, dans d'autres, « il faut mettre de la faconde et une ingénieuse variété. » De ce que Tite-Live avait fait un ouvrage de style brillant et soutenu, dans lequel les personnages prononcent les discours qu'ils auraient pu tenir et non ceux qu'ils ont tenus, Guibert, ignorant la sténographie, prête de même à ses héros des discours imaginaires et voudrait faire une œuvre à la fois épique et oratoire. « Il faut, dit-il, raconter les faits de la guerre avec l'apreté de paroles qui convient et les choses divines avec un style sublime afin que l'œuvre satisfasse à cette double condition : que le dieu de la guerre ne trouve rien dans ces récits qui soit indigne de ses exploits et que la sagesse de Mercure n'y rencontre rien de contraire à la gravité du sujet traité. »

Heureusement, Guibert n'a pas tenté d'exécuter cet audacieux projet; il ne put, de son propre aveu, réussir à mettre en pratique ces préceptes de rhéteur. Tout ce qu'il espère réaliser, c'est cette perfection de forme suffisante pour ne pas ennuyer le lecteur; il l'acquerra « en évitant une diction commune et négligée, » au risque de tomber parfois dans l'obscurité ou la préciosité. Il poussera le souci de la forme jusqu'à faire rimer ses fins de phrases. Enfin, s'il ne parvient pas « à offrir dans cette histoire un modèle pour réformer les autres, » il l'écrira du moins « comme il aurait voulu qu'un autre l'eût écrite pour lui. »

S'il n'a pas réalisé l'idéal qu'il s'était proposé, il demande au lecteur « quelque indulgence pour les négligences qu'on rencontrera dans son style, car il n'a eu pour composer que le temps<sup>1</sup> qu'il fallait pour écrire, » parce qu'il « n'a pu corriger ses tablettes; » et qu'enfin « ce parchemin est écrit dans l'état où il s'est trouvé, honteusement couvert de ratures. » Cette modestie est feinte. Son style est plus poli et recherché qu'il ne le dit, et l'aveu de ces nombreuses ratures infirme ses déclarations sur « la négligence » avec laquelle il aurait composé son livre.

1. Guibert exagère, il a mis assez longtemps à écrire ses *Gesta*.

## V.

Comment arrivera-t-il à accomplir cette œuvre? à triompher des obstacles qu'il rencontrera? D'abord, il se sent guidé par Dieu. Dieu, qui avait « daigné lui accorder la faveur d'écrire sur un tel sujet, » saura lui permettre d'en faire un monument digne de lui; « Dieu, qui avait guidé ses serviteurs dans cette expédition à travers tant de dangers, saura bien lui faire connaître la vérité sur les événements passés, de la manière qui lui conviendrait le mieux <sup>1</sup>, et lui accorder les convenances de langage selon les convenances du sujet. » Dès lors, que lui importe « d'être moqué de tous? » Il « dédaignera, » en face de sa pieuse entreprise, « les éclats de rire et les plaisanteries du public. »

Il prévoit les critiques et répond d'avance aux objections. « Si quelqu'un rit de mon livre, dit-il, qu'il se garde de blâmer celui qui agit selon ses facultés et dans de bonnes intentions; » et il ajoute, avec fierté : « Si quelqu'un le méprise absolument, au lieu de s'en tenir à une vaine dispute de mots, qu'il refasse donc ce que j'ai fait et me donne un modèle pour bien écrire. » Il revient sur cette idée dans le courant de son ouvrage et propose alors au critique qui le dédaigne « ou de corriger ses écrits, si cela lui convient, ou d'écrire lui-même s'il est trop mécontent. » Comme il a reconnu avec une parfaite bonne foi ses imperfections et les défauts inévitables de son œuvre, il déclare que « personne n'a le droit de se moquer de l'entreprise qu'il a tentée. » Enfin, ce n'est pas sans une certaine vanité qu'il ajoute « que, si quelqu'un l'accuse d'avoir écrit d'une manière obscure, il craigne de signaler lui-même la nullité de son intelligence, car pas un homme versé dans les lettres ne peut lui faire ce reproche. »

D'ailleurs, que lui importe l'opinion d'autrui? Il écrit pour Dieu, qu'il veut glorifier, et pour lui-même. Il considère que ce travail, qui exerce son esprit, pourra « produire pour lui certains profits spirituels<sup>2</sup>, » et, en écrivant, « il hantit les hommes de sa pensée, ne

1. Il ne faut pas voir dans cette expression une intention de falsifier l'histoire au profit même de Dieu. Ce qui convient à Dieu c'est, avant tout, la vérité. Mais ici il se place au point de vue du style, et « la manière qui convient le mieux » signifie le style le mieux adapté.

2. Il exposa la même idée dans l'Histoire de sa vie à propos du traité de théologie qu'il avait écrit quand il était encore novice à Saint-Germer. Son abbé avait vu d'un mauvais œil qu'il entreprit de commenter la Genèse, mais il s'attacha à ce travail à cause de l'« avantage personnel » qu'il en tirait.

cherchant, dans ces occupations, que son avantage particulier, sans se soucier du tout de plaire aux autres. » Il sait bien qu'il ne pouvait être ni parfait ni complet. Mais il a une réponse toute prête pour ceux qui le lui reprocheraient : « Que ceux qui le voudront, dit-il, disent que j'ai omis plus de choses que je n'en ai rapporté ; j'aime mieux être trop concis que trop long. Si quelqu'un connaît d'autres faits, qu'il les écrive comme il le trouve bon. »

Ce dédain de la critique et du « qu'en dira-t-on » est remarquable à une époque où chacun écrivait pour défendre une politique ou soutenir un protecteur. Il fallait du courage à un moine du *xii<sup>e</sup>* siècle pour appliquer une pareille méthode, sans se soucier de ne pas blesser ou mécontenter tout le monde, depuis le pape jusqu'aux vilains, en passant par la royauté, la noblesse et le clergé. Mais Guibert s'en inquiétait peu ; il ne prenait en considération ni les richesses, ni la situation de ceux qu'il nous dépeint ; et il termine avec une douce philosophie : « En conséquence, j'ai pris mon parti des opinions du monde ; et, tranquille et indifférent pour moi-même, je m'attends à être exposé à toutes sortes de propos et comme battu de verges. Je poursuis donc mon entreprise, disposé à supporter avec égalité d'humeur les jugements de tous ceux qui viendront aboyer après moi. »

Combien l'histoire serait plus impartiale, plus juste et plus complète si tous avaient suivi ces préceptes ! Il serait difficile de donner une règle plus sûre de morale, de critique et de méthode historique aux érudits de tous les temps. Si l'on songe à l'époque où Guibert écrivait et aux historiens de son siècle, on comprendra pourquoi nous le plaçons si haut.

Bernard Morel.

---



## CHARLES ENGELBERT OELSNER.

## FRAGMENTS DE SES MÉMOIRES

## RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

*(Suite* <sup>1.</sup>*)*

## CV.

Juin 1792. — Par les espions que Lafayette entretient à Vienne, à Berlin, à Londres et dans toutes les parties du royaume, il devait, mieux que personne, être au courant des intentions des cours; il devait connaître l'état déplorable de l'armée, quoi qu'en disent les rapports ministériels. Lafayette savait tout cela, et il s'est tu, de même qu'il connaît les vœux et les intentions du roi et de la reine et qu'il ne dit rien. — Lui, qui s'est si souvent porté garant de leur patriotisme, sait très bien que la cour trahit et ne peut que trahir; néanmoins, il veut qu'on croie le contraire. Comment croire que le roi veuille défendre une Constitution que les derniers événements ont dû lui rendre plus odieuse encore contre des puissances étrangères qui prennent les armes pour les réintégrer dans l'exercice du despotisme? Le roi, qui dissout un ministère patriotique, qui s'oppose à l'érection d'un camp indispensable, qui laisse l'Assemblée ignorer la marche des armées ennemies et l'amuse de serments et de dénonciations contre ses frères, le roi défendrait la Constitution? — Lafayette est un scélérat ou un imbécile.

Combien de temps la majorité de l'Assemblée aura-t-elle la sottise de se laisser mener par le bout du nez? Tout est perdu si les patriotes ne s'emparent pas du gouvernement. Mais c'est à peine si ce peuple frivole songe aux cinquante mille Prussiens qui approchent de la frontière, ou bien pense-t-il que ce soit peu de chose? Maudits endormis!

L'orage s'amasse, terrible, au-dessus de nos têtes, et on parle de tout, sauf de ce qui nous menace, on se promène, on laisse tout aller son train. Ce serait affreux si une si belle cause, servie de si grandes res-

1. Voy. la *Revue historique*, t. LXIII, p. 72 et 297; LXV, 90; LXVII, 321; LXVIII, 70; LXIX, 302; LXX, 68; LXXII, 314; LXXXI, 35 et 301; LXXXII, 53, et LXXXIII, 300.

sources, venait à échouer. La liberté n'est-elle point faite pour des nations civilisées?

Le roi de Prusse vient avec cinquante-deux mille hommes. — Bah! bah! qui vous a fait croire cela? — Vous pouvez en être sûr, dis-je. Mais on prêche dans le désert, on siffle, on chante. Si les Marseillais ne viennent pas, si les Fédérés nous abandonnent, on peut se donner au diable.

## CVI.

Les adversaires les plus violents du pouvoir exécutif, les amis les plus zélés de tout système antibourbon, on les trouve dans la dernière centurie, les citoyens non actifs. L'opinion du peuple sur le roi semble ressortir de l'anecdote suivante. Rue Saint-Honoré, j'assistai à une dispute entre un garde du roi et un cocher de bonne maison. Je ne sais pas l'origine de la querelle, mais voici à peu près le colloque :

« *Le garde.* — Allons à la section.

« *Le cocher.* — Je n'en ferai rien, vous vous imaginez être un grand seigneur et vous n'êtes qu'un lèche-pieds de l'infâme Veto, du fichu Veto qui met des entraves à tout.

« *Le garde.* — Insolent! attends un peu.

« *Le cocher.* — Et cet habit bleu que vous portez, il n'est même pas à votre maître, c'est la nation qui vous l'a fait faire.

« *Le garde.* — Et celui que vous portez, il est peut-être à vous?

« *Le cocher.* — Il est à mon maître, c'est tout autre chose que le vôtre, c'est un patriote, un bon citoyen, qui a des lumières, de la vertu au service de la nation. Je suis fier de porter l'habit gris qu'il me donne, et je le servirais pour rien s'il avait le malheur de ne pouvoir me donner mes gages. Dites à votre maître de s'occuper du bien de la nation, de ne pas écouter de mauvais conseils, etc. »

La scène avait attiré beaucoup de spectateurs, le garde s'en alla tout honteux, et la foule d'applaudir.

Voilà ce qu'on appelle des jacobinades. Les Jacobins ont, comme je l'ai déjà dit, une puissante arrière-garde, les prolétaires, et si les discordes intestines ne viennent les affaiblir, leur popularité durera encore vingt ans.

Robespierre fait fuir une quantité de gens éclairés. Il veut gouverner, et, par l'influence qu'il s'est acquise, il exerce sur les ignorants, qui constituent la majorité, un vrai despotisme d'opinion. Son éloquence, appuyée sur un fond chétif de principes et de connaissances, mais soutenue par beaucoup de chaleur et des gestes convulsifs, agit autant sur les masses qu'elle fatigue les gens cultivés, et cela surtout depuis que Robespierre a découvert une nouvelle source de sensations dans l'hypocrisie religieuse. Je connais par cœur tous les lieux communs du démagogue, les galeries les connaissent également; à moi, ils me font hausser les épaules, mais ils excitent une joie exubérante chez

les badauds. Voilà comment vont les choses; les enfants aiment qu'on leur ressasse vingt fois la même histoire. J'ai souvent regretté que les gens éclairés, les gens de bien (Robespierre et ses acolytes sont des charlatans, tantôt ignorants, tantôt scélérats) ne se soient pas mis à la tête des différentes sociétés de patriotes et qu'ils n'aient pas eu le courage de recourir aux moyens captieux de la démagogie au profit de la bonne cause. Mais l'honnête homme a horreur de l'intrigue, de l'hypocrisie, de l'exagération, à plus forte raison ne saurait-il y recourir.

## CVII.

Fin juin 1792. — Les temps ne sont pas éloignés, dit Rousseau, où le fils d'un duc sera heureux de savoir vivre du travail de ses mains. On trouve des prophéties analogues dans Voltaire et dans Mably. Et ce ne sont pas seulement les philosophes qui ont eu ce pressentiment du renversement du régime féodal; une maîtresse de Louis XV, la comtesse de Châteauroux, à qui le roi doit d'avoir été quelque temps aimé de ses sujets, en parle dans ses lettres avec une profonde conviction. Le roi même demanda avec son apathie habituelle au cardinal Fleury, en réponse à ses remontrances, à combien pourrait s'élever sa pension s'il venait à être destitué. Il croyait assez à la possibilité d'une pareille catastrophe pour amasser un petit pécule, lorsque, dans un âge plus avancé, il afferma son royaume à ses ministres; il y tenait étrangement. Un jour, et le trait est digne de lui, il dit à la Dubarry : demande-moi le bien de tous mes sujets, mais ne demande rien de ma caisse particulière. En d'autres circonstances, il disait souvent : la chose durera-t-elle autant que moi? La scène à laquelle assista le duc des Deux-Ponts est plus significative encore. Le roi, ses neveux, Louis XVI, alors duc de Berry, et ses frères, les comtes d'Artois et de Provence, allaient, je crois, de Marly à Versailles. Tout à coup la conversation tomba. Le roi regarde tristement ses neveux et verse des larmes. Le duc des Deux-Ponts n'ose pas rompre le silence. Revenu à Versailles, Louis XV (car un roi de France ne se gêne pas pour un duc allemand) se jette accablé dans un fauteuil. « Mais, Sire, qu'avez-vous? Jamais je n'ai vu Votre Majesté dans un si profond abattement. — Plaignez-moi, duc; l'avenir pèse lourdement sur moi. Mes neveux!!! — Mais il me semble que leur sort n'a rien de lamentable. — Les malheureux enfants!!! — Sire, vous m'étonnez. — Croyez-vous, duc, que les choses puissent aller longtemps ainsi? Je vous dis que c'est impossible. Que deviendront mes neveux, après ma mort? Tout sombrera. »

*(Scène continué.)*

## CORRESPONDANCE.

## LA MISSION DE PRIEUR DE LA MARNE DANS LE MORBIHAN.

## LETTRE DE M. LEVY-SCHNEIDER.

Lyon, 12 novembre 1903.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi, pour une fois, de faire appel à l'impartialité de la *Revue historique*. Dans les numéros de septembre-octobre et novembre-décembre 1903, la *Revue* contient un travail de M. Bliard sur *le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans le Morbihan*.

Les lecteurs de la *Revue*, n'ayant pas les documents sous les yeux, seraient tentés d'accepter les assertions de M. Bliard. Il n'en sera pas de même de ceux qui ont étudié la question.

M. Bliard examine, nous dit-il, la mission de Prieur de la Marne dans le Morbihan. De quelle mission s'agit-il? Prieur arriva dans le Morbihan le 20 octobre 1793, déclare l'auteur. C'est vrai. Il en repartit pour suivre les Vendéens en marche sur Granville. C'est encore vrai. Mais à quelle date? M. Bliard ne le dit pas, et son silence nous laisserait croire que ce départ fut définitif et qu'il n'y eut pas d'autre mission de Prieur dans le Morbihan si, dans les notes, il n'était fait allusion à des mesures de Prieur dans le Morbihan en floréal de l'an II. Or, nous ne savons pas quel jour exactement Prieur quitta le Morbihan pour courir sus aux Vendéens, mais nous constatons que le 25 brumaire il est déjà arrivé à Dinan dans sa recherche de l'armée vendéenne; le 7 nivôse, le Comité de Salut Public lui écrit de retourner dans le Morbihan; le 17 nivôse, il obéit (il était alors à Noirmoutiers) et partage dès lors ses soins entre le Morbihan et la Loire-Inférieure jusqu'au 27 floréal, jour où il arrive à Brest remplacer Jeanbon Saint-André, qui s'embarque sur l'escadre de Villaret-Joyeuse. Il était nécessaire de préciser.

M. Bliard étudie l'action de Prieur dans le Morbihan comme un fait isolé dans un département isolé. Mais il est impossible de la séparer de celle de ses collègues en mission à Brest et auprès de l'armée navale : Jeanbon Saint-André, Bréard et Tréhouart jusqu'en nivôse, Jeanbon, Tréhouart, Laignelot en nivôse, Tréhouart et Laignelot en pluviôse, et de celle de Jeanbon dans les départements maritimes, de ventôse à prairial. Il est également impossible de considérer le Mor-

bihan à part du Finistère, le second tirait ses blés du premier, le port de Brest était solidaire de celui de Lorient (il est vrai que cette considération ne pouvait se présenter à l'esprit de M. Bliard, nous verrons tout à l'heure pourquoi), et toute agitation politique qui troublait l'un des deux départements avait sa répercussion dans l'autre. Par suite de cette erreur d'optique, tous les jugements généraux de l'auteur sont faussés. C'est ainsi que M. Bliard nous présente comme caractéristiques de la politique de Prieur de la Marne dans le Morbihan les procédés par lesquels ce conventionnel épura les autorités constituées, tandis qu'on retrouve ces procédés chez ses collègues dans le Finistère, pour ne pas dire chez beaucoup d'autres sur tous les points du territoire. C'est ainsi qu'il passe sous silence des faits qui eurent une grande influence à cette époque dans le Morbihan, comme les querelles de Bréard, Tréhouart et Prieur de la Marne, les conflits de leurs agents entre eux et avec les agents de Carrier, tout ceci en frimaire, comme le conflit de Prieur et de Jeanbon Saint-André à propos des autorités constituées de Lorient en germinal.

Le travail de M. Bliard prétend nous montrer les actes de Prieur de la Marne dans le Morbihan. Pourquoi n'y trouve-t-on qu'une ligne sur ce qu'a fait ce représentant à Lorient? Lorient était cependant de beaucoup la ville la plus importante du Morbihan. Ce n'est pas sans doute l'avis de M. Bliard : quand il cite des localités importantes, il s'agit de Vannes, Pontivy, Auray, Hennebont exclusivement. Et cette lacune en détermine une plus grave. M. Bliard reconnaît qu'il y avait dans le Morbihan des communes montagnardes, il nous les indique, ce ne sont que des villages. Mais n'y avait-il pas un centre d'ardents montagnards? Les ouvriers de l'arsenal à Lorient ne constituaient-ils pas un groupement considérable de Jacobins? M. Bliard, dans les quelques mots qu'il consacre à cette ville, nous assure que les montagnards y étaient si faibles numériquement qu'il avait fallu laisser cumuler à quelques-uns toutes les fonctions. Pas du tout. Si quelques-uns, les meneurs du club et du Comité de Surveillance, cumulaient toutes les fonctions à Lorient, c'est qu'ils faisaient preuve malheureusement d'une ambition et d'une avidité que Jeanbon Saint-André fut obligé de réprimer. Les archives de la Marine, la correspondance des représentants, les registres du club de Lorient, les Archives municipales de Brest, si riches pour toute cette période, et que M. Bliard paraît ignorer, lui donnent sur cette question un démenti formel.

Ce n'est pas tout. Indépendamment de ses agents pris dans les administrations locales et dont nous parle M. Bliard, Prieur de la Marne avait des collaborateurs dont les noms appartiennent à l'histoire générale et qu'il écoutait bien davantage à raison de leur situation dans le monde politique d'alors. M. Bliard nomme Jullien de Paris. Mais d'où venait-il, à quel titre était-il dans le Morbihan, combien de temps y est-il resté, qu'y a-t-il fait exactement? Mystère. Le nom de Vérité Corbigny est prononcé, rien de plus. Silence complet sur Hector Bar-

rère, le cousin du conventionnel, et sur Guerneur, l'agent du Conseil exécutif. Une allusion vague au tribunal révolutionnaire de Brest ne suffit pas, car ce tribunal aida Jeanbon Saint-André à contenir l'arbitraire de certaines créatures de Prieur dans le Morbihan.

Dans les détails même, pareille négligence. M. Bliard nous présente (p. 234) Marion, l'accusateur public du tribunal criminel du Morbihan; il s'étonne que Marion ait refusé une première fois cette place d'accusateur public, puis le personnage disparaît de son récit sans que nous apprenions ce qu'il est devenu par la suite. Mais, le 6 floréal, Marion sera nommé second substitut au tribunal révolutionnaire de Brest et il refusera, il n'acceptera que le 26 prairial le poste de troisième substitut, et, en l'an III, le 4 messidor, inculpé à raison de ces fonctions, il publiera pour sa défense un mémoire d'où il résulte que son premier mouvement était toujours d'esquiver les responsabilités.

Et M. Bliard ne cite nulle part la publication de M. Aulard, *les Actes du Comité de Salut Public*, qu'il n'est pas permis de passer sous silence dans une pareille question à moins de parti pris. Les actes du Comité de Salut public ne sont pas « des décrets » (p. 41, note 7), mais « des arrêtés; » de même les actes des conseils généraux de départements (p. 54). L'auteur (p. 41) assure que la présence de Prieur dans le Morbihan en brumaire paraissait « sans objet; » pourtant (p. 38, note 4), il nous a dit que Prieur fut envoyé dans ce département par ses collègues de Brest sur de mauvaises nouvelles qu'on en avait reçues, et effectivement un soulèvement de paysans venait d'y éclater. A chaque instant, M. Bliard nous laisse dans le vague : « On » écrit à Prieur (p. 46), Prieur écrit à « un des commissaires de la Convention dans le Morbihan » (p. 48), « un peu plus tard, » Prieur veut traduire des inculpés au tribunal révolutionnaire de Brest.

Il y a plus grave : M. Bliard énumère les rigueurs de Prieur de la Marne dans le Morbihan et il fait abstraction de tout ce qui les explique, sauf de l'insurrection fédéraliste. Tout naturellement, à la suite, il blâme les actes de Prieur, représente le conventionnel et ses acolytes comme coupables d'une politique agressive vis-à-vis de populations innocentes et fait comprendre que ces populations s'en sont justement irritées. Cela, il l'insinue constamment au cours de son récit, et, pour laisser le lecteur sur cette impression, il termine sur ces paroles : « C'est donc, en grande partie, aux fonctionnaires nommés par Prieur, à leurs imitateurs et agents que cette malheureuse région dut tant d'incendies, de pillage et de meurtres, cortège obligé de la guerre civile. » Oui, il y eut des erreurs et des abus de pouvoir à l'actif des agents du conventionnel, et je l'indique moi-même ci-dessus. Mais n'y avait-il pas eu, dans le Morbihan, près de la Roche-Bernard, en mars 1793, un soulèvement de paysans conduit par un capitaine de vaisseau, Duplessis-Grénedan, que le ministre de la Marine eut ensuite la naïveté de placer au commandement d'un navire de guerre jusqu'au jour où Jeanbon Saint-André l'envoya au tribunal révolutionnaire? En brumaire, Prieur

n'allait-il pas dans le Morbihan pour combattre un nouveau soulèvement de paysans et l'approche des Vendéens ne déterminait-elle pas dans ce département des menées royalistes très inquiétantes? N'a-t-il pas fallu en frimaire détacher, pour réduire les insurgés du Morbihan, un corps de 3,000 hommes avec le général Tribout? N'y a-t-il pas eu en ventôse, dans le Morbihan, un troisième soulèvement qui a débuté par l'assassinat d'administrateurs de communes et d'acquéreurs de biens nationaux, et, immédiatement après, la chouannerie n'a-t-elle pas commencé dans ce département ses actes « de pillage et de meurtres » au nom de la bonne cause? Quoi d'étonnant que les colères des révolutionnaires se soient exaspérées dans ces conditions? Le silence de M. Bliard à ce propos est bien fâcheux : on pourrait y voir une application particulière du système employé avec succès depuis un siècle pour représenter les hommes de 1793 et de l'an II comme des énergumènes aux colères non motivées.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer cette lettre, malgré sa longueur, et veuillez accepter, avec tous mes remerciements, l'expression de mes respectueux sentiments.

L. LÉVY-SCHNEIDER,  
Docteur ès lettres.

---

# BULLETIN HISTORIQUE

---

## FRANCE.

### LA RÉFORME DE L'ÉCOLE NORMALE<sup>1</sup>.

Un décret du Président de la République, rendu en conformité d'un rapport du ministre de l'Instruction publique, à la suite d'une réunion tenue au ministère le samedi 7 novembre dernier, à laquelle ont pris part, avec le Ministre, MM. Appell, Bayet, Boissier, A. Croiset, Lavisse, Liard, G. Perrot, Rabier et J. Tannery, a modifié l'organisation de l'École normale supérieure. Voici les principales

1. M. Lanson a publié dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> décembre un article sur la *Réorganisation de l'École normale*, plein d'observations fines et intéressantes, mais dont l'idée centrale me paraît discutable. Il veut que *tout* l'enseignement scientifique soit remis à l'Université, que l'enseignement de l'École normale soit exclusivement professionnel, et que cet enseignement professionnel soit concentré en troisième année. Dès lors, les deux premières années d'École n'existeront pas pour les externes, qui seront simplement des boursiers de la Faculté, et, pour les internes, l'École, pendant deux ans, ne sera qu'une auberge. Dans ces conditions, la seule solution pratique et équitable serait de réduire le temps de l'École normale à un an et d'y appeler *tous* les diplômés d'études supérieures de la France entière sans distinction. Ce serait logique, mais aurait beaucoup d'inconvénients. Je ne crois pas qu'il soit bon de séparer ainsi le *scientifique* et le *professionnel*, de laisser croire que la préparation professionnelle ne doit pas être aussi scientifique. Je crois dangereux de faire de *toute* la troisième année, où les candidats à l'agrégation sont hypnotisés par la préparation du concours, une année de stage. Le stage en pâtira. Quant à le faire entrer en ligne de compte dans le concours, c'est impossible. Pour les Universités, même pour celle de Paris, il serait dangereux de leur faire croire qu'elles n'ont à se préoccuper que de la science, et non de la vie, qu'elles sont de petits Collèges de France. Elles tomberaient dans une indifférence presque complète à l'égard des étudiants en tant qu'étudiants et hommes, et les professeurs ne se préoccuperaient plus, comme c'est déjà trop souvent le cas, que de leurs travaux personnels.

M. Lanson, dans son article, donne une statistique de l'agrégation à laquelle il manque un élément essentiel pour qu'on puisse en tirer les conclusions qu'il convient. Il montre que l'École normale et la Sorbonne font recevoir à l'agrégation, chaque année, un nombre à peu près égal d'élèves. Il oublie de dire que l'École présente à l'agrégation sept ou huit fois moins de candidats que la



dispositions de ce décret, qui entreront en vigueur le 4<sup>er</sup> novembre 1904 :

Art. 4. — L'École normale est réunie à l'Université de Paris, tout en conservant son budget et la personnalité civile.

Art. 2-3-4. — Le directeur et le sous-directeur seront nommés pour cinq ans par décret sur deux listes de présentation dressées par le Conseil de l'Université et par la Commission permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ils siégeront avec voix délibérative dans le Conseil de l'Université et ceux des Facultés des lettres et des sciences.

Art. 5-6-7. — Les élèves seront toujours recrutés au concours, mais en nombre égal au nombre moyen des agrégés reçus chaque année. Ils seront les uns externes, les autres internes.

Art. 10. — L'enseignement de l'École sera donné par des professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences de l'Université, investis d'une délégation temporaire.

Le rapport du ministre donne à entendre que la partie scientifique de l'enseignement sera donnée à l'Université, la partie professionnelle à l'École même; que, de plus, les élèves de l'École, indépendamment de l'enseignement qu'ils recevront et des exercices qu'ils suivront à l'École, seront astreints à un stage professionnel prolongé dans les lycées sous la double direction des professeurs des lycées et de ceux de l'École.

Rien n'est changé et rien ne sera changé, espérons-le, au nombre des années d'École. Il faut, de plus, si l'on veut que la nouvelle organisation donne des résultats satisfaisants, que le concours d'entrée assure aux élèves de l'École le grade de licencié, afin que leurs trois années puissent être entièrement vouées à leur travail scientifique et professionnel<sup>1</sup>.

Sorbonne, que la plupart des candidats de l'École sont reçus à leur premier concours, ce qui est un fait rare pour les élèves de la Sorbonne. En 1903, en histoire, l'École a eu 6 élèves reçus sur 6, la Sorbonne 3 sur 40, la province 1 sur 30. Cela montre beaucoup moins la différence de la valeur intellectuelle des candidats que la valeur de la préparation reçue par les élèves de l'École à l'École et avant l'École. C'est cette préparation qu'il faut avant tout, non seulement conserver, mais étendre.

1. On ne doit pas oublier que, lorsque les Universités ont été réorganisées, le gouvernement a proposé à l'École normale de supprimer pour les élèves de l'École l'obligation de se présenter à la licence, en considérant, ce qui était vrai, l'examen d'entrée comme plus difficile que la licence même. M. Fustel de Coulanges, alors directeur de l'École, par une aberration incompréhensible, refusa cet avantage sans consulter aucun des professeurs de l'École. Si cette heureuse mesure avait été prise dès 1882 ou 1883, l'École

L'idée première qui a inspiré ce décret est d'une incontestable justesse. Il y avait quelque chose de tout à fait anormal dans le fait qu'après avoir reconstitué l'enseignement supérieur, qui a pour objet de former à la fois l'élite intellectuelle du pays, et des magistrats, des médecins et des professeurs, l'École normale, qui est en théorie la principale pépinière des professeurs de nos lycées, fût tout à fait indépendante des Universités et pour ainsi dire une rivale<sup>1</sup>. Cette séparation était d'autant plus absurde que, pour les sciences, elle était beaucoup moins marquée que pour les lettres. Cette séparation enfin avait amené des conséquences pratiques invraisemblables. Les professeurs de l'École normale, à qui l'on a conservé le nom de maîtres de conférences attribué en même temps aux jeunes maîtres, non encore docteurs, attachés aux Universités par des délégations annuelles, sont considérés comme des membres de l'enseignement secondaire, bien qu'ils soient recrutés d'ordinaire parmi les membres les plus distingués de l'enseignement supérieur, et qu'ils donnent un enseignement identique à celui des Universités, avec cette seule différence qu'il est beaucoup plus complet et plus absorbant (150 à 160 heures de cours par an contre 50 à 60 exigées des professeurs de l'Université de Paris) et beaucoup moins rétribué (10,000 fr. au lieu de 12,000 et 15,000). Les professeurs de l'École ne réclamaient pas contre cette inégalité de traitement, parce qu'ils ont toujours plus songé à leurs devoirs qu'à leurs droits, mais ceux qui étaient consciencieux succombaient parfois sous le poids, et, s'ils avaient l'ambition de la production scientifique, ils cherchaient à échapper à l'École, pour aller à la Sorbonne ou au Collège de France. Aussi la réforme actuelle répond-elle aux vœux conscients ou inconscients de tout le personnel enseignant de l'École.

Ce premier point bien établi, cet excellent principe du rattachement de l'École normale à l'Université de Paris une fois mis en pratique, quels seront les résultats de la réforme au point de vue des études et au point de vue de la préparation des futurs professeurs? Tout dépendra en effet, à cet égard, de l'application du nouveau régime, et cette application est encore dans le vague. Nous indiquerons aussi brièvement que possible dans quel sens cette délicate question nous paraît devoir être résolue. Nous le ferons avec une entière franchise,

normale aurait pu se transformer graduellement dans des conditions bien meilleures que celles où elle va se transformer aujourd'hui.

1. Il existe encore une autre anomalie, c'est que les ingénieurs de l'État soient formés à l'École polytechnique, sous les ordres du ministre de la Guerre, pêle-mêle avec les artilleurs et les officiers du génie. Cette anomalie disparaîtra sans doute prochainement.

en nous excusant d'avance si ce que nous dirons peut choquer les uns ou les autres. En pareille matière, l'important est de dire clairement ce qu'on pense <sup>1</sup>.

Le but qu'on doit se proposer avant tout est de ne pas affaiblir notre enseignement, de le fortifier au contraire, de ne rien laisser perdre des services que l'École normale actuelle rend à l'instruction publique.

Quels sont ces services? L'École normale, à l'heure actuelle, est une petite Université, dont tous les étudiants se destinent à l'enseignement. Je n'hésite pas à ajouter que, de toutes les Universités, c'est celle où, malgré le petit nombre des professeurs qui lui sont spécialement attachés, les étudiants trouvent l'enseignement le plus complet, le mieux coordonné et le plus efficace. Les élèves de sciences profitent de tous les cours généraux de l'Université de Paris et reçoivent à l'École, dans leurs conférences et leurs laboratoires, la préparation pratique et professionnelle dont ils ont besoin pour devenir à la fois des savants et des professeurs. Les élèves de lettres trouvent, à l'École même, à la fois des cours généraux qui les orientent dans toutes les directions et leur fournissent l'essentiel des connaissances nécessaires à leur spécialité linguistique, historique ou philosophique, des cours spéciaux où ils apprennent à approfondir par des études critiques des points particuliers de cette spécialité, des conférences pratiques où ils expliquent des textes, soumettent des travaux à l'examen de leurs maîtres et de leurs camarades, s'exercent à la parole et à l'enseignement. En outre, ils vont chercher à la Faculté des lettres, à l'École des hautes études, au Collège de France, des compléments d'instruction et de direction sur telle ou telle branche du savoir humain. Enfin, les élèves de sciences et de lettres font pendant quinze jours, en troisième année, un stage d'enseignement dans les lycées.

1. Il semble résulter d'une enquête faite par le journal *le Temps* que la réforme a été en général bien accueillie, sans paraître toutefois très claire à tout le monde. Deux des professeurs enquêtés ont émis l'opinion singulière que la réforme aurait dû consister à faire de l'École une pépinière pour l'enseignement supérieur, comme si un concours entre des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, suivi de trois ans d'internat, pouvait faire une pareille sélection et préparer à coup sûr des savants. Du temps où j'étais à l'École, M. Nisard avait l'habitude de nous dire : « Soyez convaincus que la majorité d'entre vous est de talent moyen et n'est pas destinée à briller. Mais tous vous pouvez être utiles; c'est là votre mission. » Je n'ai jamais oublié ces paroles de saine pédagogie et me suis efforcé d'en faire mon profit. Un des partisans de cette idée peu raisonnable d'une École normale de savants la comparait à l'École de guerre. Mais l'École de guerre est une École professionnelle, non une École scientifique.

De même que nulle part l'enseignement supérieur n'offre autant d'homogénéité et de force qu'à l'École normale, que nulle part la culture scientifique des professeurs n'est aussi étroitement associée à leur préparation professionnelle, de même c'est l'École normale qui, incontestablement, a continué à fournir à nos facultés et à nos lycées la majorité de leurs professeurs les plus distingués, et c'est elle qui tient la tête dans les examens d'agrégation<sup>1</sup>. De tout aussi distingués, je le reconnais, sont sortis directement des Facultés, et leurs noms sont dans toutes les bouches, mais ils forment une minorité. Prétendre, comme on l'a fait quelquefois, que l'École normale a déserté sa mission, a perdu de vue le devoir de former des professeurs de lycées pour ne s'occuper que de former des savants est une grossière injustice. Il est très vrai que l'École est loin de donner à ses élèves une préparation professionnelle suffisante, et nous y reviendrons tout à l'heure, mais cela tient uniquement à l'impossibilité de faire, pendant le temps dont on disposait, autrement et plus qu'on ne faisait et non à l'esprit qui animait les professeurs et les élèves. Si je considère la catégorie d'élèves qui a fourni le plus grand nombre de professeurs à l'enseignement supérieur, les historiens, pendant une période de onze ans, de 1880 à 1890, quels résultats me donne la statistique? Sur soixante-deux élèves, six sont morts, dont cinq professeurs de lycées; cinq ont quitté l'enseignement, l'un est peintre, un autre journaliste, un autre industriel, un quatrième littérateur, le cinquième est géographe et est en congé, mais il rend aux études et aux professeurs de géographie des services immenses par la revue bibliographique qu'il fournit aux *Annales de Géographie*. Trois autres, sans avoir quitté le service de l'État, sont, l'un directeur général des Archives, le second directeur du service des antiquités en Tunisie, le troisième inspecteur d'Académie. Un ancien élève, n'étant pas arrivé à l'agrégation, s'occupe d'enseignement secondaire comme professeur libre. Sur les quarante-sept restants, vingt-trois sont professeurs dans les lycées et ne songent pas à les quitter, vingt-quatre sont professeurs de Faculté, après avoir tous enseigné dans les lycées, sauf trois ou quatre membres des Écoles de Rome et d'Athènes. La statistique des lettres, de la grammaire et de la philosophie donne une proportion plus forte encore de professeurs de lycées. Y a-t-il quelque bon sens ou quelque loyauté après cela à dire que l'École normale ne réussit à former que des journalistes, des litté-

1. On lira avec intérêt, dans le rapport de M. Simyan sur le budget de l'Instruction publique de 1904, les excellentes pages sur l'École normale, et aussi les judicieuses et courageuses observations sur les erreurs commises dans l'application de la récente réforme de l'enseignement secondaire.

rateurs ou des érudits, et ne fournit pas à l'enseignement secondaire les auxiliaires qu'elle leur doit ?

D'où vient la force de l'École et la supériorité des résultats qu'elle obtient ? D'abord de son concours d'entrée, difficile en lui-même, rendu plus difficile par le nombre des concurrents, qui fait arriver à l'École la majorité des plus distingués parmi les jeunes gens qui se destinent au professorat. Puis c'est le travail en commun, la vie en commun qui crée entre eux une perpétuelle émulation, une excitation et un enrichissement intellectuel permanents, par les conversations quotidiennes, si bien qu'on a pu dire quelquefois que cet enseignement mutuel involontaire était la partie la plus féconde de l'enseignement de l'École. C'est enfin les rapports intimes, fréquents, avec des professeurs qui, pour la plupart, donnent à leurs élèves la plus grande partie de leurs pensées, de leur temps, de leurs forces, qui exercent sur eux une direction de tous les instants. Aussi est-ce surtout à l'École normale qu'on trouve des étudiants qui se considèrent comme ayant été, dans toute la force du terme, les élèves de tel ou tel maître.

L'École se trouve, par là même, exercer une influence bienfaisante sur l'enseignement tout entier. La préparation pour son concours d'entrée assure à une foule de jeunes gens une culture solide, grecque et latine, littéraire, philosophique, historique, que sans cela ils ne se donneraient pas la peine d'acquérir. Les normaliens contribuent à maintenir très élevé le niveau de l'agrégation, et les Universités de province s'efforcent de fournir à leurs élèves, dans la mesure du possible, l'équivalent de ce qu'ils trouveraient à l'École.

A côté de ces incontestables mérites de l'École normale, quels reproches peut-on lui adresser ? Nous avons déjà dit qu'il y a quelque chose d'absurde, après avoir réorganisé les Universités, à laisser subsister à part, à côté d'elles, une petite Université modèle de cent internes, qui profitent de tous les avantages offerts à leurs camarades et qui ont en plus des avantages appartenant à eux seuls, et que cette petite Université soit censée être le séminaire pédagogique des futurs agrégés, alors qu'on reçoit chaque année un nombre d'agrégés triple du nombre des normaliens. De plus, ces normaliens, obligés de passer la licence après leur première année, de faire des études communes de littérature, d'histoire et de philosophie en seconde année, ont juste le temps de préparer leur agrégation la troisième année, et il ne leur en reste pas pour étudier sérieusement les questions d'enseignement, ni pour être soumis à un stage sérieux.

Il faut donc trouver moyen de ne pas sacrifier les services que rend actuellement l'École et de corriger les inconvénients que je

viens de signaler. La nouvelle organisation nous semble offrir le moyen d'obtenir ces deux résultats. Je viserai, dans les détails que je vais donner, la section des lettres. Mais je pense que ce que je dirai des lettres peut aussi s'appliquer aux sciences.

Le concours d'entrée sera conservé; il offrira seulement un plus grand nombre de places aux candidats<sup>1</sup>. Il continuera à exercer une influence salutaire sur les études antérieures des candidats, surtout si on limite à deux le nombre de concours auxquels on pourra se présenter. On ne verra pas des malheureux trainer trois et quatre ans dans les rhétoriques supérieures; le concours ne sera plus encombré de nullités ignorantes, et on ne verra aussi des médiocrités forcer les portes de l'École à grand renfort d'exercices scolaires et de travail de mémoire.

Les élèves reçus, internes et externes, seront, d'après les termes du décret, de soixante environ pour les lettres et de quarante environ pour les sciences. Il serait impossible, dans les conditions actuelles où peut se donner l'enseignement, d'assurer à un plus grand nombre d'élèves la préparation nécessaire, et ces rapports personnels entre eux et avec leurs maîtres qui sont une partie essentielle de la vie de l'École. De plus, ce nombre limité d'élèves conservera comme élèves aux Facultés de province le nombre de candidats à l'enseignement qui est indispensable à leur activité. Il faudra ramener aux Facultés de province tous les candidats à l'enseignement qui auront échoué deux fois au concours de l'École.

Il faut en outre, comme je l'ai dit plus haut, que les élèves reçus soient considérés comme licenciés. De la sorte, ils pourront, dès la première année, tout en poursuivant des études générales si cela leur plaît, recevoir une préparation scientifique en vue de leur spécialité, commencer à travailler les matières du diplôme d'études supérieures, s'exercer à la parole, suivre des conférences de pédagogie théorique. Le diplôme d'études supérieures devra, à mon avis, être passé à la fin de la seconde année. Mais, dès cette seconde année, tout en continuant leur préparation scientifique, les élèves

1. Il devra y avoir un concours spécial pour chaque catégorie de candidats : lettres, philosophie, histoire et langues vivantes. Cela est nécessaire à deux points de vue : d'une part, parce que l'on prendra pour base du nombre des entrées celui des candidats reçus chaque année à l'agrégation. Il importe par conséquent de ne pas risquer d'avoir une année vingt historiens ou philosophes et l'autre cinq; d'autre part, parce qu'il faut pouvoir accepter en langues vivantes, peut-être en histoire, des candidats ignorant le grec. Si on organise un concours unique, organisé de telle façon que les élèves des sections A, B, C, D, sans distinction, puissent s'y présenter, c'est la fin de toute étude sérieuse.

devront être exercés de temps à autre à l'enseignement dans les lycées. Les mois de novembre et décembre de la troisième année seraient consacrés à un stage continu et les mois de janvier à juin à la préparation exclusive de la partie professionnelle du concours d'agrégation.

Comment, maintenant, sera réparti l'enseignement entre l'Université et l'École normale? A l'Université se donneront tous les cours généraux ainsi que les cours spéciaux qui doivent s'adresser à un nombre relativement considérable d'étudiants, et qu'il n'y a nulle raison de réserver aux normaliens. L'organisation de la nouvelle École normale pourra même fournir l'occasion d'introduire un peu plus de méthode dans la répartition de l'enseignement de l'Université, laissé un peu trop, dans tout ce qui n'est pas préparation aux examens, à la fantaisie et aux convenances individuelles. Les conférences qui se feront à l'École même seront naturellement les conférences spéciales de pédagogie pour chaque branche d'enseignement, puis aussi toute une série de conférences d'un caractère scientifique autant que professionnel, critique et explications de textes, études de questions spéciales d'histoire, de philosophie et de littérature réservées à chacun des groupes de normaliens. Il est essentiel, en effet, pour la saine préparation des futurs professeurs, qu'ils ne croient jamais que la préparation scientifique peut être séparée de la préparation professionnelle et aussi que leurs maîtres puissent, dans des conférences réservées aux seuls normaliens, exercer sur eux une direction intellectuelle dans la recherche désintéressée de la vérité scientifique.

L'examen pour le diplôme d'études supérieures sera passé à l'Université, car on ne peut le réserver exclusivement aux normaliens, et il faut aussi que ceux-ci puissent préparer des thèses sous la direction de n'importe lequel des professeurs de l'Université. Mais il sera bon que l'Université adopte, pour cet examen du diplôme, la forme et la durée mises en pratique à l'École normale. Les examens du diplôme sont actuellement, à l'Université, expédiés trop rapidement.

Je n'ignore pas les objections qui peuvent être faites à ce plan; mais je n'ai pas le temps de les discuter en ce moment. La principale est qu'il sera difficile d'obtenir des professeurs de l'Université, même en les dispensant de leurs vingt jours de baccalauréat et des examens de licence, qu'ils fournissent régulièrement de novembre à juillet quatre heures de cours et conférences par semaine, au lieu de deux qu'ils donnent aujourd'hui de décembre à mai. C'est cependant indispensable. On ne peut pas répartir l'enseignement entre un nombre trop grand de professeurs, si l'on veut qu'il soit efficace. Un des grands inconvénients de l'organisation actuelle de l'Univer-

sité de Paris est l'obligation où sont les candidats au professorat de suivre un trop grand nombre de professeurs pour trouver une préparation suffisante à l'agrégation. L'avantage de l'École normale est de mettre les élèves plusieurs fois par semaine en rapport étroit avec le même professeur. Il faudra leur conserver cet avantage.

Si l'on veut enfin toute ma pensée, la réforme qui va être opérée n'est que la préface d'une réforme bien autrement profonde.

Toute notre organisation universitaire est un héritage du moyen âge, et nos Universités sont composées de corps disparates et hybrides. La division en quatre Facultés (qui se réduit à trois en Allemagne par la réunion en Faculté de philosophie des Facultés des lettres et des sciences) n'a d'autre raison d'être qu'une raison de tradition historique. La Faculté de droit est essentiellement un institut professionnel, une *École de droit*, où l'étude historique et philosophique du droit est étouffée par la préparation aux examens; la Faculté de médecine est une *École de médecine* dont la partie scientifique est du ressort de la Faculté des sciences. Et, comme la science, et surtout la science appliquée, se développe prodigieusement, on réclame des Facultés nouvelles, Facultés de sciences sociales, Facultés techniques, commerciales, administratives, coloniales, que sais-je? D'un autre côté, les Facultés des lettres et des sciences, le vrai centre de toute la haute culture intellectuelle, dépensent le plus clair de leurs forces à faire des licenciés et des agrégés, c'est-à-dire à former des professeurs. Tout cela est absurde. Il faut supprimer résolument toute division en Facultés, avoir une seule Université, où sera donné tout l'enseignement scientifique général, de quelque nature qu'il soit. Il n'y aura plus besoin alors, pour créer des liens entre les Facultés, de faire imprimer de gigantesques affiches dont l'inutilité n'est égalée que par la dimension et qui ne produisent qu'une unité de papier. Autour de l'Université, on élèvera toute une série d'instituts : de chimie, de physique, d'histoire naturelle, de géographie, institut technique pour former des ingénieurs, instituts de médecine, de droit, de sciences sociales, économiques, administratives, instituts de commerce, d'art et d'art industriel si l'on veut, enfin institut de pédagogie qui remplacera l'École normale. Les professeurs de l'Université auront un traitement fixe pour faire à l'Université deux cours par semaine, et ceux qui en auront le désir et la vocation consacreront une autre partie de leur activité aux instituts spéciaux où ils seront payés en proportion de leur travail.

Je sais bien que cette proposition, que j'ai présentée pour la première fois au Congrès de l'enseignement supérieur en 1900, passe encore actuellement pour une chimère paradoxale. Je suis convaincu



que cette chimère sera réalisée avant qu'il soit longtemps, d'abord en Amérique, puis en Europe, qu'elle seule peut remettre un peu d'ordre dans le chaos du haut enseignement, assurer une juste distribution des forces et en épargner la dispersion. Tout ce que nous aspirons à faire en ce moment en transformant l'École normale, et qui ne s'accomplira dans les vieux cadres qu'avec beaucoup de difficultés et d'à-coups, serait alors aisément réalisé partout, en province comme à Paris.

G. MOXOD.

#### ÉPOQUE MODERNE.

*La Guerre racontée par l'image*<sup>1</sup> : il était possible de nous donner, sous ce titre, une sorte d'album de l'histoire de la civilisation, reproduisant les armes offensives et défensives des diverses époques, retraçant les batailles anciennes d'après les monuments figurés à peu près contemporains, bas-reliefs, miniatures, estampes<sup>2</sup>, les faits de guerre récents d'après les croquis des correspondants militaires des journaux et d'après la photographie. L'éditeur de ce beau volume a préféré nous donner une superbe collection d'art, d'une exécution des plus soignées, mais trop souvent sans intérêt pour l'histoire. Nous ne dirons pas qu'il ait systématiquement écarté l'illustration documentaire. Il a même fait largement appel aux monuments pour l'histoire des Assyriens et des Égyptiens, plus rarement pour le moyen âge et le xvi<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Mais c'est déjà M. Cormon qui est

1. *La Guerre racontée par l'image, d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres*. Hachette, 1903, in-4°, iv-414 p., 20 magnifiques gravures hors texte, d'après les clichés Braun, et environ 400 gravures dans le texte.

2. On peut, je le sais, faire à ce genre d'illustrations une objection : les contemporains ont pu reproduire très infidèlement les faits de leur temps, et telle reproduction hollandaise d'une bataille française du xvi<sup>e</sup> siècle peut avoir tout juste la valeur que présenterait, pour l'étude d'un événement du xx<sup>e</sup> siècle, le *Petit Journal illustré*. Ceci prouve simplement qu'il est une critique des documents graphiques comme des documents écrits. Et, à tout prendre, les gaucheries, les naïvetés, les inexactitudes d'un miniaturiste contemporain des événements qu'il peint altèrent moins profondément la vérité que les fantaisies romantiques des peintres modernes. Cette observation porte non seulement sur nos livres illustrés, mais sur les clichés à projection dont se sert de plus en plus l'enseignement historique, par exemple sur les collections du Musée pédagogique.

3. Comme modèle d'une bonne illustration, nous citerons : p. 112, défaite des Anglais à Fornigny; p. 115, bataille de la Higuera; p. 116, prise de Landsperg; p. 123, Bayard; p. 186, les restes de la bataille de Lens; p. 337 et suiv., juin 48. Mais demander à Fragonard la bataille de Marignan (quand on a les bas-reliefs du tombeau de François I<sup>er</sup>)! Le document n'a jamais les honneurs du « hors texte. »

chargé de nous raconter Salamine, Raphaël l'invasion d'Attila, M. Tattegrain les guerres bourguignonnes du xv<sup>e</sup> siècle, pour lesquelles il était si facile de puiser dans les documents. Chose plus étrange, c'est encore à des peintres qu'on demande l'illustration de la guerre de 1870, de celle de Plevna, même de celle de Cuba, comme si les collections photographiques du musée Carnavalet pour la première, celles des journaux pour les autres ne permettaient pas d'établir une illustration autrement fidèle, et, j'oserai ajouter, autrement saisissante<sup>1</sup>. A-t-on craint, d'aventure, que l'image de la guerre apparût moins belle dans ces reproductions fidèles de la réalité vivante que dans les traductions idéalisées qu'en ont données les grands artistes? La maison Hachette me répondra que son titre ne promet précisément que ce que le livre donne. Il me sera permis de déplorer qu'un si méritoire effort aboutisse à un résultat aussi mince. On nous a donné un très beau livre de salon. L'icéonographie de l'histoire de la guerre reste à faire.

Le gentilhomme campagnard a mauvaise réputation dans notre histoire. Du baron de Fœneste à M. de Pourceaugnac, en passant par les *Grands jours d'Auvergne*, le petit noble de province nous apparaît comme un ignorant fiellé, un avare crasseux, un fainéant ridicule, quand ce n'est pas comme une sorte de demi-sauvage, ivrogne et débauché, rosseur d'huissiers, trousseur de jupes et détrousseur de marchands. M. Pierre de VAISSIÈRE<sup>2</sup> proteste avec vigueur contre cette légende, soigneusement entretenue par la noblesse de cour; il rappelle qu'à un baron de Fœneste s'opposent, dans la fiction de d'Aubigné, un sire d'Énay, et dans la réalité un Olivier de Serres. Avec une chaleur convaincante, avec un enthousiasme quasi-filial, il revendique pour cette classe nombreuse la justice de l'histoire. Au xv<sup>e</sup> siècle, c'est toute la noblesse qui est vraiment une classe rurale, vivant aux champs et des champs, qu'elle ne quitte que pour aller à la guerre. Mais bientôt commence le « déracinement » de la haute noblesse, et seuls les petits gentilshommes restent sur leurs terres, confinés dans les modestes besognes du village et les obscurs emplois de l'arrière-ban<sup>3</sup>. Ils continuent,

1. Je crois pouvoir affirmer qu'une illustration de ce genre intéresserait autant le public auquel s'adressent les livres de cette nature, et notamment les enfants.

2. *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France. Étude sur la condition, l'état social et les mœurs de la noblesse de province du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Perrin, 1903, in-8°, 424 p.

3. Les gentilshommes de province n'inspiraient pas à Louis XIII, au point de vue militaire, le même enthousiasme qu'à M. de Vaissière. Voy. la lettre à

au XVIII<sup>e</sup> siècle, à se dévouer au roi, et c'est dans leurs rangs que se recruteront les plus désintéressés et les plus naïfs des émigrés. On trouvera sans doute que la thèse de M. Pierre de Vaissière revêt trop souvent l'allure d'un plaidoyer. Si l'on a eu le tort de trop généraliser, et d'imputer à tous les « gentilshommes champêtres » les crimes de quelques hobereaux auvergnats, n'est-ce pas généraliser en sens contraire que de donner à tous les vertus d'un Franclieu ou d'un Lascazères? L'auteur lui-même est trop souvent obligé d'atténuer par un « je crois » la portée de ses affirmations<sup>1</sup>. Et je doute qu'il change l'opinion courante sur ce point, à savoir qu'il a manqué quelque chose à la petite noblesse française pour devenir une *gentry*.

Dans chaque partie du volume, un gros chapitre est consacré à la situation économique des nobles de campagne. L'érudition très étendue et très sûre de M. de Vaissière, puisée presque toujours aux Archives nationales, fait de son livre, à ce point de vue, une incomparable collection de renseignements. Si on peut le chicaner sur le degré de richesse de nos hobereaux pour la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, on sera frappé de tous les détails qu'il donne sur le rapide appauvrissement de cette classe. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle apparaît comme aussi pauvre et socialement plus pauvre que les paysans. De même qu'il y avait, à côté des prélats millionnaires, les curés à portion congrue, de même les talons rouges de Versailles ne doivent pas nous faire oublier l'existence d'une sorte de « prolétariat noble, » qui n'arrivait pas toujours, malgré des prodiges de parcimonie, à joindre les deux bouts. Si bien que le captivant ouvrage de M. de Vaissière aboutit, peut-être à l'insu de l'auteur, à cette conclusion inattendue : parmi les classes auxquelles la Révolution était nécessaire figure la petite noblesse rurale!

L'ancienne noblesse apparaîtra sous des traits beaucoup moins séduisants dans *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* de M. André GIFFARD<sup>3</sup>. L'auteur semble bien avoir

Richelieu du 4 octobre 1635 (n<sup>o</sup> 217 du recueil de Beauchamp) : « Je suis bien fâché de vous dire qu'il ne faut faire nul état de notre noblesse volontaire que pour faire perdre l'honneur à celui qui voudra entreprendre quelque chose de bon avec eux, où il y aura la moindre pratique à faire; quand on les veut envoyer seulement à trois heures d'ici, ... ils murmurent, jurent et disent tout haut qu'on les veut perdre et qu'ils s'en iront » (Ibid., n<sup>os</sup> 222, 224, 228).

1. Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, ses documents sont trop souvent des lettres de rémission, mauvais signe. Assurément, certains d'entre eux prouvent que les paysans n'étaient guère endurants; mais le fait que le seigneur a eu besoin d'une lettre de rémission prouve qu'il les rabrouait un peu vivement.

2. Il accepte trop légèrement les théories de M. d'Avenel.

3. Paris, Rousseau, 1903, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, xxviii-392 p., 22 pièces justificatives.

épuisé, tant aux Archives nationales que dans les dépôts bretons, toutes les sources du sujet. Écartant la question obscure des origines de la justice seigneuriale, il étudie l'organisation et le fonctionnement de ces juridictions dans la province qu'il a choisie. Choix heureux, car ces justices paraissent y avoir été plus nombreuses et y avoir eu la vie plus dure qu'ailleurs. Il insiste sur la lutte qui s'ouvre dès le xvii<sup>e</sup> siècle entre les justices seigneuriales et les justices royales, et il montre que, par suite du particularisme breton, par suite aussi de la situation ambiguë des parlementaires de Rennes (seigneurs féodaux en même temps qu'officiers du roi), la royauté n'eut pas toujours le dernier mot. Il prouve que le droit de justice rapportait aux seigneurs, qu'il était très onéreux pour les populations. Aussi l'immense majorité des paysans bretons, dans les cahiers de 1789, en réclame la suppression. Ce n'est pas par hasard que, dans la nuit du 4 août, le premier coup a été porté à l'édifice féodal par un breton, Le Guen de Kerangal. Et lorsque la Constituante établit en France l'unité de justice, ce ne fut pas seulement par respect pour les maximes de la philosophie du siècle, ce fut pour obéir aux vœux des populations.

Dominique du Gabre, évêque de Lodève, est un de ces nombreux prélats dont le gouvernement de François I<sup>er</sup> et de Henri II sut faire des diplomates. Trésorier des armées de France à Ferrare de 1552 à 1554, il est en réalité installé à la cour des Este comme en un poste d'observation où il doit servir la politique italienne du roi; de 1554 à 1557, il est ambassadeur à Venise. Sa correspondance<sup>1</sup>, dispersée à la Bibliothèque nationale, aux Affaires étrangères, à Grenoble, à Modène, et publiée par M. Alexandre VITALIS, ne présente évidemment pas un intérêt aussi puissant que celle d'un Guillaume Pellicier. Du Gabre ne fut pas un diplomate de grande envergure; on put l'accuser d'avoir, dans ses arrangements avec le duc de Ferrare, songé plutôt aux intérêts du prince dont il était l'hôte qu'à ceux du roi dont il était le sujet. Ses lettres n'en sont pas moins intéressantes. Il nous fait assister, notamment, au drame intime qui se termina par l'abjuration, au moins apparente, de Renée de France, et ajoute quelques traits au tableau dessiné par Bonnet, par MM. Fontana et Rodocanachi<sup>2</sup>. Il nous renseigne également sur la politique de Paul IV

Ce volume est le fascicule I de la « Bibliothèque de la fondation Thiers. » On ne pouvait inaugurer par un travail plus solide cette nouvelle collection.

1. *Correspondance politique de Dominique du Gabre...* Paris, Alcan, 1903, in-8°, xxvii-335 p., un index. — 7 lettres de Du Gabre avaient été publiées par Ribier. Le recueil de M. Vitalis en compte 218.

2. P. 96, Du Gabre à Tournon, 10 septembre 1554 : il a trouvé la duchesse

et sur les suites italiennes de la bataille de Saint-Quentin. M. Vitalis nous a donc rendu service en nous donnant les lettres de Dominique du Gabre<sup>1</sup>.

*Henri IV et l'Édit de Nantes*, de M. J. FAUREY<sup>2</sup>, ne nous apprend rien ni sur les origines de l'Édit ni sur son application. L'auteur se borne à nous donner un commentaire de l'Édit, commentaire bourré de quelques gloses qu'il emprunte généralement à Benoit, aux *Synodes* d'Aymon ou à Anquez. Il n'a fait aucune recherche dans les dépôts publics ni même dans les inventaires d'archives. Il ignore l'existence des *Arrêts du Conseil d'État* et des *Lettres missives*. Il a enrichi nos bibliothèques d'une inutilité de plus<sup>3</sup>.

Le tome second des *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire* de Louis Batterel, publié par MM. A.-M.-P. INGOLD et E. BONNARDOT<sup>4</sup>, contient les notices des Pères qui ont vécu sous les P. de Condren et Bourgoing, c'est-à-dire pendant les deux premiers tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y a plaisir à y étudier cette congrégation si peu semblable aux autres, d'où l'on sort aussi librement qu'on y est entré, et dont l'honnêteté un peu rude est pieusement hostile aux pratiques d'un ascétisme bizarre et aux miracles par trop grossiers. Ce ne sont pas des rationalistes, il s'en faut; ce sont des gens raisonnables. On respire autour d'eux un air de douce — et d'impuissante — résistance à l'ultramontanisme, et ils ont bien du mal à se

« obstinée... Jamais ne se vouleust renger à ouyr la messe. » Elle possède tout ce qui a été imprimé « en vulgaire des doctrines d'Allemagne, » et des lettres des réformateurs; le tout a été vu par l'inquisiteur Ory. Lorsqu'on lui a enlevé ses enfants et qu'on l'a mise presque en prison, c'est Du Gabre qui sert d'intermédiaire entre le mari et la femme et qui amène la duchesse à une pitoyable abjuration pour se réconcilier avec le duc et « obéir... à la volonté du roy. »

1. Le texte aurait gagné à être publié avec plus de soin. Les leçons italiennes sont déplorables : p. 29, « No ricevuto quarta matina » pour « Ho » et « questa; » p. 95, « troggi » pour « hoggi; » p. 221, « perzæ » pour « pezze, » etc., etc. — P. 143, au lieu de : « M. du Prast, » il faut lire : « M. du Guast. » Pourquoi lire partout « me scripre, de sperance » au lieu de « m'escrivre, d'esperance? » — P. 260, il faut lire et ponctuer ainsi : « ... leur victoire. Car si la gendarmerye, ... je ne veoy pas, » et plus loin : « ... et fort mal à propoz, estant..., » conformément au texte de la p. 261.

2. Bordeaux, Y. Cadoret, 1903, in-8°, 230 p.

3. Il promettait, dans sa préface, de se « demander si la tolérance de la R. R. pouvait se concilier avec la constitution de l'ancienne monarchie et les idées de la majorité catholique. » Bien qu'il paraisse plutôt défavorable aux P. R., il n'a pas tenu cette promesse.

4. Picard (*Documents pour servir à l'histoire religieuse des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*), 1903, in-8°, III-613 p. Le volume précédent ne portait pas le nom du P. Bonnardot.

defendre, malgré tous leurs efforts, contre l'accusation de jansénisme. On lira surtout avec intérêt la notice consacrée au P. de Condren, particulièrement les passages relatifs à son rôle de négociateur bénévole entre la cour et Monsieur (p. 46, 35 et 38-49) et à sa rupture avec Saint-Cyran<sup>1</sup>; celle du P. Séguenot; celle du P. Eudes et les détails sur la célèbre confrérie de l'Ermitage de Caen (p. 258)<sup>2</sup>; celle du P. Bourgoing. Le volume se termine par une notice sur un confrère qui ne fit que passer à l'Oratoire, entre 1644 et 1642, Jean de La Fontaine; il n'avait alors que vingt ans, mais « l'ascendant qui le poussait à faire des vers se fit sentir dès le temps de l'Institution. » On regrettera que les consciencieux éditeurs aient été si sobres de commentaires<sup>3</sup>.

M. L. PAUL-DUBOIS a voulu profiter de la *Correspondance politique* de Frédéric II, qui atteint le 27<sup>e</sup> volume et la date du 31 décembre 1768, pour nous donner la caractéristique du grand roi<sup>4</sup>. Il eût sans doute mieux valu attendre l'achèvement de la publication, car dix-sept années, et les dernières du règne, ne sont pas un élément indifférent de la psychologie de Frédéric II. En outre, on peut se demander si le besoin d'une étude de pure psychologie historique sur Frédéric II se faisait bien sentir. Le livre de M. Paul-Dubois est un *essay*, un essai à la Macaulay ou à la Taine. C'est là un genre périlleux et qui réclame la main d'un maître, j'allais presque dire la main du génie. Lorsqu'il n'est pas l'expression d'une intuition supérieure, l'*essai* risque de ne pas nous apprendre grand'chose que nous ne sachions déjà. Ces réserves faites, j'ai plaisir à constater que le portrait dessiné par M. Paul-Dubois est ressemblant. Je crois même que, sur certains points, il se rapproche plus de la réalité que d'autres portraits plus célèbres. Il fait moins voir en Frédéric l'*Uebermensch*, le philosophe inaccessible aux passions humaines; il montre mieux l'homme, qui ne réussit pas toujours à contenir, sous la froideur des apparences, l'âme impatiente et colérique d'un

1. Batterel ne dit rien de positif sur l'affiliation du P. Condren (ni même du P. Amelotte) à la confrérie du Saint-Sacrement, mais signale son rôle dans la conversion de Renty (p. 14). Condren semble d'ailleurs plus éloigné encore des Jésuites que de Saint-Cyran (p. 57).

2. Sur le rôle de M. Bernières, confirme et complète les indications données par M. R. Allier (*Cabale des dévots*, p. 239 et 351). — P. 184, récit intéressant de l'affaire du duc d'Angoulême et du P. Caussin.

3. Ils oublient même, en reproduisant (p. 232) des fragments de l'oraison funèbre du P. de Bourgoing par Bossuet, de nous avertir que ce texte n'est pas inédit.

4. *Frédéric le Grand, d'après sa correspondance politique*. Perrin, 1903, in-16, 330 p.

vrai fils du roi-sergent<sup>1</sup>, l'homme qui a ses découragements, ses faiblesses, ses jalousies, ses mesquineries. Il n'en apparait que plus grand, puisque sa première et constante victoire est de se vaincre soi-même. Le politique, l'homme de lettres, l'homme. tels sont les trois aspects qu'étudie successivement M. Paul-Dubois<sup>2</sup>.

Si les amours de Mirabeau conservent encore des secrets pour nous, la faute n'en sera pas à M. Paul COTTIN d'une part<sup>3</sup>, à MM. Dauphin MEUNIER et Georges LELOIR de l'autre<sup>4</sup>. De l'immense correspondance inédite que possède le petit-fils de Lucas de Montigny et que de Loménie a connue, ils extraient le dossier de deux victimes, inégalement intéressantes, du fougueux Riquetti. A côté de la correspondance ostensible, tolérée par la police, que Mirabeau adressa du donjon de Vincennes à Sophie de Ruffey, marquise de Monnier (publiée en 1792), nous avons maintenant d'importants fragments<sup>5</sup> de la correspondance secrète, en partie chiffrée<sup>6</sup>, que les deux amants échangeaient entre juin 1776 et juin 1781. La malheureuse Sophie y apparait comme une vraie folle d'amour, mariée de force à un vieillard, tyrannisée par une famille au cœur dur. En dépit de la platitude de sa fin<sup>7</sup>, elle mérite notre pitié. En face de cette enfant malade, Mirabeau n'est qu'un mélange de sensualité ardente et d'érotisme littéraire. Un reste de scrupule le lie à celle qu'il a perdue, mais il se détache de jour en jour. Entre l'ambition et l'amour, son choix sera vite fait. D'un côté, la chaumière à la

1. P. 283 : « Et, par instants, c'est ainsi le vieux Frédéric-Guillaume qui reparait tout entier, jusqu'à ce que le sang-froid soit rentré dans Frédéric le Grand. »

2. C'est une idée bizarre que de comparer la *correspondance* de Frédéric II à celle de Napoléon juste au-dessus d'une note où l'on félicite les éditeurs prussiens de n'avoir eu « d'autre but que celui de l'intérêt scientifique. »

3. *Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après leur correspondance secrète (1775-1789)*. Plon, 1903, in-8°, CCLX-282 p., 3 portraits.

4. *Mirabeau. Lettres à Julie, écrites du donjon de Vincennes*. Plon, 1903, in-8°, III-463 p.

5. Plusieurs lettres ont été détruites ou non publiées pour des motifs de décence. M. P. Cottin a eu entre les mains 125 lettres originales et autant de copies dont les originaux ont disparu. Mais, dit-il p. LXIII, « notre cadre ne nous permettait d'en publier qu'un nombre restreint... » On ne voit pas à quels principes il a obéi pour faire son choix.

6. Et déchiffrée grâce aux tables dressées par M. le commandant Bazerics.

7. Fin dont Mirabeau est moralement responsable. — Par contre, je ne me porterais pas, aussi vite que M. Cottin, garant de l'innocence absolue de Sophie avant sa rencontre avec Mirabeau, et notamment de la pureté de ses relations avec le bellâtre Montperreux. P. 165, elle se contente de dire qu'elle n'avait pas « un amant attitré. » P. 183, elle va même sensiblement plus loin dans la voie des aveux rétrospectifs.

Jean-Jacques où voudrait s'abriter la tendresse d'une petite provinciale; de l'autre, le ministère, la France, l'Europe à conduire : le fils de l'*Ami des hommes* n'hésite pas. Et ses lettres d'amour ne sont bientôt plus pour lui qu'une jolie prose dont il fait goûter la saveur à ses amis.

Plus étrange est son attitude dans les « lettres à Julie » (oct. 1780-avril 1781), contemporaines des dernières lettres à Sophie. Spirituel, étourdissant, prometteur, faussaire, escroc, voleur même, menteur surtout, il y a chez ce Provençal hâbleur du don Juan (j'entends le client de M. Dimanche), du Scapin et du Mascarille. Sa prodigieuse invention des faveurs que lui aurait accordées, ou plutôt qu'il aurait accordées à M<sup>me</sup> de Lamballe, dépasse, par la richesse des détails, les fourberies les plus célèbres. Et, au milieu de ce fatras de mensonges, des échappées politiques d'une admirable envergure<sup>1</sup> nous révèlent par instants, sous le *fourbun imperator*, le futur orateur de la Constituante. Tout cela s'adresse à une femme qu'il n'aime aucunement, mais qu'il sait tenir en haleine par une cour audacieuse, et tout d'abord anonyme. Il s'est servi de l'amour de Sophie pour faire enrager son père. Il joue avec Julie Dauvers la comédie de la passion contenue, parce qu'il en veut à son argent et parce qu'il a besoin d'elle pour ses plans de réconciliation avec le terrible marquis. La petite Dijonnaise réclamait toutes les réalités de l'amour; l'intrigante parisienne se serait contentée d'une place de lectrice à Turin; Mirabeau trouva moyen de les duper toutes les deux.

M. P. Cottin s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec simplicité, mais il a trop fait des lettres elles-mêmes de simples pièces justificatives de sa copieuse introduction, et il accepte à la légère des hypothèses hasardées<sup>2</sup>. Ses hardiesses sont timides à côté de celles dont ses deux confrères ont émaillé le commentaire où ils encadrent les lettres à Julie. Au reste, leur ingénieuse dialectique ne conclut pas, et ils n'aboutissent à nous persuader ni que M<sup>me</sup> de Lamballe ait été sérieusement même la protectrice de Mirabeau, ni qu'il ait vu dans Julie Dauvers autre chose qu'une maîtresse... *ad honores*<sup>3</sup>.

1. Voy., p. 218, un tableau raccourci de l'Europe.

2. J'ai plus que des doutes sur la valeur de l'interprétation proposée p. 152, n. 1, et déjà p. cxxii. Avant de prêter à Sophie et même à Mirabeau des pensées aussi monstrueuses, je demande des preuves. De même tout le travail de M. Cottin au sujet de ces mystérieux personnages, « les La... » est peu convaincant. — Le « Wn. » des p. 177 et 205 est sûrement un nom de lieu et non d'homme.

3. Ce titre de chapitre : « Un concubinage de raison, » est donc faux (p. 277), qu'il s'applique à Julie ou à la puissante « Urgande. » L'« écriture artiste »



Avec le tome II s'achève *le Marquis de la Fayette et la Révolution d'Amérique* de M. Charlemagne TOWER<sup>1</sup>. Ce volume va de septembre-octobre 1778 à la fin de 1781. Comme dans le précédent, les textes empruntés à M. Doniol y sont complétés et éclairés par des documents d'origine américaine. Comme dans le précédent aussi, je crains que, par une sorte de courtoisie rétrospective, M. Tower n'exagère quelque peu l'importance de son aimable héros. Il lui donne trop constamment raison. Il évite par une excessive discrétion de mettre en lumière la vanité, j'oserais dire la fatuité avec laquelle le jeune soldat, tout enivré de son voyage et de ses premiers combats pour la liberté, se prend très sérieusement, à Versailles, pour une sorte d'ambassadeur *in partibus* et de délégué militaire des États-Unis. Il y a quelque chose de comique dans les lettres qu'il écrit alors à Vergennes et à Maurepas : il brûle d'envie de commander l'expédition, et, tout en répétant sans cesse que le titre de major-général américain suffit à sa modeste gloire, il laisse entendre que lui seul a la connaissance du pays, lui seul la confiance des *insurgents* et que seul le marquis de La Fayette est assuré de mener les troupes du Roi Très Chrétien à la victoire. Les ministres paraissent avoir simplement souri. Un peu plus tard, Rochambeau dut rappeler son jeune ami (p. 140) au sentiment des distances ; il le fit avec tact, et sa réprimande est nuancée de paternelle affection<sup>2</sup>.

Le volume s'ouvre par le projet d'invasion du Canada, qui échoua devant les susceptibilités, les jalousies américaines, et les hésitations très sages du cabinet de Versailles. Il fallait à Vergennes beaucoup de doigté pour maintenir unies contre l'Angleterre deux armées en qui vivaient encore les souvenirs de la guerre de Sept ans. Il fallait à George Washington plus que du génie pour donner et se donner à lui-même, en 1780, l'illusion de la force, avec une armée à peine organisée, des assemblées locales peu disposées à faire des sacrifices à la

des commentateurs est d'une préciosité fatigante. Leur *Dictionnaire alphabétique des noms propres* (p. 341-460) a le grave défaut de n'être pas un *index*. Il contient trop de notices aussi utiles que celle-ci, la première : « ABAILARD, Pierre Abailard, philosophe, amant d'Héloïse (1079-1142). » Mais on y trouve aussi quelques notices excellentes, bourrées d'érudition (ESPION DÉVALISÉ (L'), LETTRES DE CACHET, etc.), sur tous les dessous de l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. Paris, Plon, 1903, in-8°, 516 p. Un portrait de M<sup>me</sup> de La Fayette. Appendices. Un index très développé ; certains articles, *Washington, La Fayette*, sont de vrais résumés du livre. — Sur le t. I, voy. *Revue historique*, t. LXXXII, p. 315.

2. Lettres de Rochambeau conservées en ms. à la *Library of Congress* ; lettres de La Fayette non insérées dans la *Correspondance* et qui font partie des *Wayne papers* ou de la collection Lossing, etc.

cause commune; un commandant de Pescadre française, Ternay, fidèle à la tactique d'inertie qui prévalait dans notre marine depuis Louis XV; Rochambeau bloqué et impuissant dans Rhode-Island; la seconde division française bloquée à Brest. Il apparut alors manifestement, M. Tower le démontre, qu'il était impossible de continuer la lutte sans de nouveaux secours de France, et le Trésor royal était à sec!

Comment on sortit de cette situation, comment furent préparées et concertées les opérations qui allaient forcer Cornwallis à capituler dans Yorktown, c'est ce qu'il y a de plus intéressant dans l'ouvrage. Le très réel mérite de la Fayette fut alors d'obtenir qu'on attendit, pour attaquer, l'arrivée de Rochambeau et de Washington : c'était le parti le plus sage et à la fois le plus loyal. — La traduction conserve le caractère de fidélité élégante que M<sup>me</sup> Gaston Paris avait su imprimer au premier volume<sup>1</sup>.

Le *Journal de dom Pierre Chastelain, bénédictin rémois (1709-1782)*<sup>2</sup>, ne présente, il faut bien le dire, qu'un intérêt assez médiocre. Mais le consciencieux éditeur du *Journal*, M. H. JADART, a eu l'excellente idée d'y joindre toute une série de documents rémois de la même époque<sup>3</sup>. Le plus intéressant de beaucoup est un *Journal* anonyme qui commence avec le terrible hiver de 1709 et qui s'arrête en 1803<sup>4</sup>; il présente malheureusement des lacunes, et M. Jadart a cru, nous le regrettons, devoir y pratiquer encore des coupures. Écrit par un bourgeois naïf et peu cultivé, il est riche en détails sur la vie économique et sociale du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. On y peut suivre, de la façon la plus vivante, le retentissement des événements politiques généraux dans les intelligences moyennes d'une ville peu éloignée de Paris, et, en même temps, l'histoire locale de la Révolution à Reims.

1. Un très petit nombre de fautes d'impression : p. 39, *Surrexciter*; p. 59, *Danemark* pour *Dunkerque*; p. 285, *dépradations*; p. 454, *moi qui connaît*. — Quelques traductions contestables. P. 456 : « Avec les troupes choisies; » il doit y avoir : « *select* = troupes d'élite. » A l'index, « *Américains*, commissionnaires, » évidemment pour « *commissioners* = commissaires. » — Au mot « *La Fayette*... visite de la flotte de de Grasse... », 434, » l. 435. A *Lee*, il fallait citer l'appendice qui est consacré à son procès.

2. *Documents inédits de l'Académie de Reims*, 1902, in-8°, 414 p., 12 dessins, un index.

3. Le *Journal* occupe les p. 39 à 181.

4. P. 139-346. Le volume, qui est annoté avec beaucoup de soin, contient encore : des notes extraites des registres paroissiaux, 1709-1779; des notes de J.-B. Blavier, 1740-1749; l'analyse du journal des Hédouin, 1708-1815; les observations de Dérodé-Geruzet sur la vigne, 1800-1848.

5. Voy. l'atroce récit d'une exécution capitale en 1786 (p. 287).

Notre bourgeois ne paraît pas avoir toujours très bien compris ce qui se passait<sup>1</sup>, mais il a bien décrit ce qu'il a vu. On trouvera chez lui des détails précieux sur le fonctionnement, pacifique en somme, du régime de la séparation des Églises et de l'État, et sur le décor extérieur de la proclamation du Concordat<sup>2</sup>. Le tout entremêlé de renseignements sur l'état des récoltes et le prix des denrées.

Disons tout de suite les deux principales faiblesses du gros livre de M. Louis RADIGUER, *Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes (1470-1903)*<sup>3</sup>. Il est trop exclusivement parisien et oublie qu'à certaines époques les ateliers typographiques de certaines villes, Lyon, Poitiers, etc., ont fait concurrence à ceux de la capitale<sup>4</sup>. Il contient, à la suite l'une de l'autre, une étude historique et une étude sur les conditions de travail dans l'imprimerie; ce plan oblige l'auteur à de fâcheuses répétitions<sup>5</sup>.

1. Le 23 octobre 1792, il paraît ignorer la proclamation de la République, dont il ne prononce le nom qu'en octobre 1793. Ce qu'il a vu de plus clair dans la Révolution, c'est qu'« aujourd'hui on prend toute sorte de classe pour nommer et pour être aux places au lieu qu'autrefois c'était les premiers de la ville ou de l'endroit... » Fédération de Reims, le 14 juillet 1790 (p. 303); massacres de septembre à Reims (p. 310); fêtes civiques; bris de la Sainte-Ampoule (p. 815); chute des Jacobins à Reims (p. 322).

2. « Messe de la Société Nicolas Diot, » c'est-à-dire de l'évêque constitutionnel. Processions en 1796 (p. 328). Ce qu'il a vu dans le Concordat, c'est la concordie rétablie entre les deux clergés (p. 341).

3. Paris, Soc. nouv. de libr. et d'édit., 1903, in-8°, XDI-568 p. La bibliographie va des p. 511 à 558.

4. On ne trouve à la *Bibliographie* ni les travaux de M. Claudin (un seul cité dans le texte) sur les imprimeries provinciales, ni ceux de M. Léopold Delisle, de M. H. Stein, etc., ni même la monumentale *Bibliographie lyonnaise* de M. Baudrier. L'auteur n'examine pas (p. 5) la question controversée de savoir si le premier en date des ateliers français est bien celui de Paris, 1470. Il donne uniquement pour Paris (p. 43) les tableaux de réception des apprentis et des alloués. P. 133, une note lui suffit pour énumérer les syndicats provinciaux. Ses recherches dans l'inédit se sont bornées à la Nationale; rien dans les archives départementales ni même aux Archives nationales.

5. Ainsi M. Radiguer reprendra en détail, dans sa troisième partie (*Questions spéciales*), la plupart des données historiques de la deuxième (*Organisation des maîtres et des ouvriers au XIX<sup>e</sup> siècle*). — Signalons quelques généralisations imprudentes. P. 15 : « Pour devenir maître, il fallait avoir été compagnon...; » très souvent on passait de l'apprentissage à la maîtrise. De même p. 447, sur l'emploi des femmes dans l'industrie; leur exclusion des ateliers typographiques tient uniquement à la raison donnée p. 448, leur défaut d'instruction. — P. 11, l'édit de 1534, portant suppression de l'imprimerie, est admis sans discussion comme authentique. — P. 61, les ouvriers parisiens et lyonnais agissent parallèlement (en 1539), « sans cependant communiquer entre eux. » Cette dernière hypothèse est bien invraisemblable.

Ces critiques faites, je suis plus à l'aise pour louer la conscience laborieuse de M. Radiguer. Sur presque tous les points de l'histoire proprement sociale de l'imprimerie, je crois bien qu'il arrive à des résultats définitifs. En ce qui concerne l'ancien régime, il résume assez complètement les travaux antérieurs. Le système des *alloués* (ces apprentis de deuxième classe, frappés d'une inaptitude originelle à la maîtrise) est exposé avec clarté, et l'on voit à plein (p. 416) que « l'effort de plus de deux siècles, pour perfectionner sans cesse la législation, aboutit à créer un monopole au profit de quelques familles privilégiées<sup>1</sup>. »

Mais c'est surtout pour la période moderne que le travail de M. Radiguer est neuf et solide. Il établit que la Révolution a favorisé une production typographique intense; la mauvaise qualité des impressions de cette époque s'explique même par ce développement de l'industrie: il fallut faire appel à un matériel de rebut. Très intéressante aussi est l'histoire du *Club typographique*; elle prouve que l'une des conséquences normales de la Révolution eût été le développement des associations ouvrières, si ce mouvement n'avait été brusquement arrêté par la loi Le Chapelier, vraie mesure de réaction, simple codification des ordonnances policières de l'ancien régime. Ce retour à l'ancien régime s'accrut avec Napoléon: « La société, dit-il, ne doit que la mort à quiconque s'arme pour la déchirer; l'imprimerie est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la disposition de tout le monde<sup>2</sup>, » et il établit la limitation du nombre des imprimeurs<sup>3</sup>, laquelle conserva force de loi jusqu'en 1870. Il poursuit, et ses successeurs poursuivront impitoyablement, les coalitions, du moins les coalitions ouvrières. Mais, plus que tous les autres ouvriers, les imprimeurs (surtout les typographes), ont l'esprit d'association. Sous le couvert des sociétés de secours mutuels, ils recréent peu à peu des sociétés de résistance<sup>4</sup>; il leur arrive même de s'entendre directement avec les maîtres pour élaborer un

1. On s'étonne de ne rien trouver sur la réforme de Turgot et les mesures de transition qui suivirent.

2. P. 183, l. 15, « partisan, » lisez « adversaire. » Il s'agit de l'opinion du Conseil d'État, qui ne vota la limitation que pour plaire au maître.

3. Il aurait été bon de citer les curieux souvenirs de Michelet sur la détresse des petits imprimeurs supprimés.

4. M. Radiguer proclame avec insistance que les sociétés de résistance ne doivent rien aux sociétés de secours mutuels. Pourtant tous les vieux ouvriers vous diront qu'avant 1864 la Société de secours mutuels, seul moyen légal que les ouvriers eussent de se réunir, a été le succédané des sociétés de résistance. L'auteur lui-même en donne des exemples p. 269.

tarif commun. Ainsi se prépare l'avènement de cette puissante Fédération française des travailleurs du livre, qui englobe un fort contingent de la profession<sup>1</sup>, qui a, la première, introduit en France l'usage américain du *label*, et qui aurait peut-être réussi à relever le métier si elle s'était trouvée en face d'une Union patronale représentant valablement la majorité des maîtres. Nous n'entrerons pas ici dans l'exposé des idées réformatrices de M. Radiguer; elles sortiraient du cadre de cette *Revue*<sup>2</sup>.

Henri HAUSER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Nous sommes obligés faute de place de nous contenter d'une annonce rapide pour des ouvrages qui mériteraient une étude détaillée. C'est le cas pour l'excellente *Histoire de France* publiée par la maison Hachette sous la direction de M. LAVISSE, dont les plus récents volumes ne sont pas indignes de ceux de MM. Bloch, Luchaire et Langlois qui avaient paru les premiers. M. COVILLE a résolu habilement et sans sécheresse la tâche extrêmement difficile de faire tenir en un demi-volume la période si importante qui s'étend de 1328 à 1422, la guerre de Cent ans, le développement des États généraux, de l'organisation monarchique, les premiers mouvements démocratiques, le schisme et le mouvement de réforme conciliaire, la lutte pour la Flandre; il serait injuste de le critiquer parce que tel ou tel point peut paraître sacrifié. M. PETIT-DUTAILLIS avait une tâche un peu moins longue, les années 1422-1492, mais il devait faire entrer dans ce demi-volume le développement constitutionnel et social. Il s'en est acquitté avec cette compétence et cette précision qui caractérisent tout ce qu'écrit le biographe de Louis VIII. M. H. LEMONNIER a brillamment commencé l'histoire du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1547. Nous devons à MM. BAYET, PFISTER et KLEINCLAUSZ le demi-volume consacré au christianisme, aux Barbares, aux Mérovingiens et aux Carolingiens. La partie narrative est très vivante. Peut-être l'auteur

1. Sur 18,000 *compositeurs* français, il y a 11,300 syndiqués, dont plus de 10,400 affiliés à la Fédération. Ces chiffres contrastent avec le peu d'étendue du mouvement syndical dans beaucoup d'industries françaises.

2. Puisqu'il s'agit d'un livre sur la typographie, il faut dire que l'imprimerie communiste l'*Émancipatrice* a su produire un volume d'un excellent aspect. Les fautes d'impression sont malheureusement encore trop nombreuses. Quelques-unes sont inquiétantes par leur répétition : étèrent, auxiliaires, et surtout l'omission systématique (?) de l'accent circonflexe dans les formes subjonctives *eût, fût, vint*. — On lira avec profit les chapitres sur l'emploi des femmes, sur l'apprentissage, sur l'introduction des machines à imprimer, de la machine à composer, sur les heures du travail. On s'étonne de ne rien trouver sur l'émigration des commandes parisiennes vers les ateliers de province, question qui se rattache étroitement à l'unification des salaires.

a-t-il eu pouvoir formuler des jugements trop précis sur des personnages imparfaitement connus ; on pourrait parfois le chicaner, par exemple dans son appréciation trop complètement favorable sur Brunehaut, mais son travail est soigné, clair et intéressant. La partie consacrée aux institutions est remarquable par le talent avec lequel l'auteur a su, tout en faisant un exposé très lucide, indiquer l'incertitude où nous restons encore sur certains points, et par sa connaissance très sûre de toutes les recherches les plus récentes des erudits étrangers. — Malgré la satisfaction que vous laissez, somme toute, la lecture de toutes les parties de cette œuvre, à laquelle M. Lavisse a su imprimer un caractère d'unité d'autant plus remarquable qu'il a dû s'adresser à des collaborateurs très diversement doués, on regrette qu'il n'ait pas pu étendre un peu son cadre. Douze volumes eussent été d'une vente aussi facile que huit, et on eût été un peu plus à l'aise pour dessiner et peindre cette France du moyen âge sans l'intelligence de laquelle la France moderne reste une énigme. Mais plus la donnée du problème était difficile, plus on doit admirer qu'il ait pu être résolu comme il l'a été.

L'Introduction géographique de M. VIDAL DE LA BLACHE est un chef-d'œuvre. Il suffit de comparer ce morceau, qui remplit près de 400 pages, avec des œuvres, d'ailleurs remarquables, auxquelles on songe tout naturellement, avec le volume sur la France de la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus, ou avec les tableaux de la France de Michelet et de Duruy, pour se rendre compte de la supériorité avec laquelle M. Vidal de La Blache a traité ce sujet, soit au point de vue de la description scientifique du sol français, soit au point de vue de ce qu'on appelle « la géographie humaine, » de la détermination du rapport du sol avec les habitants, avec les phénomènes économiques et historiques produits par la présence de ces habitants sur ce sol. Je n'aurais pas cru, je l'avoue, avant d'avoir lu ce livre, qu'il fût possible de donner à ce point une impression pittoresque au moyen de détails d'une rigoureuse précision scientifique. M. Vidal de La Blache dit que la France est un être géographique ; et, en effet, il en trace un portrait, ou plutôt une série de portraits, où rien n'est laissé à la fantaisie du styliste, mais où il déploie un talent d'écrivain extraordinaire, en arrivant à faire voir des reliefs, des formes, des couleurs par l'analyse, en termes techniques, de la structure et de tous les accidents géologiques, hydrographiques, climatologiques du pays. Et de cette description si précise et si vivante aux yeux, il fait sortir des conséquences historiques qui surprennent et pourtant s'imposent avec un caractère de certitude. On y apprend le rôle de chacune des mers qui baignent nos côtes, des fleuves qui arrosent

notre sol, des montagnes qui mettent des barrières à nos frontières, des voies terrestres, maritimes ou fluviales par lesquelles les invasions ont pénétré dans notre pays, pourquoi la France a joué un rôle prépondérant au moyen âge, pourquoi la Flandre a été un centre de vie urbaine, Reims une capitale politique et religieuse, la Bourgogne un centre de vie politique, comment chaque partie de la France a été habitée, cultivée, s'est développée économiquement et politiquement, quelles ont été les causes de la différence profonde et souvent de l'opposition du Nord et du Midi. Je voudrais avoir le temps de montrer avec quelle intelligence, à la fois scientifique, historique et philosophique, ont été répartis les chapitres, et, dans chaque chapitre, les paragraphes, quel sens profond de la vie du pays et du peuple circule à travers toutes ces pages, comment tout y est significatif et expressif. Toute une vie de travail, de réflexion et aussi d'émotions est condensée dans ce volume, qui se termine par un chapitre des plus curieux sur les routes aux diverses époques et leur rapport avec les progrès de la centralisation dans la vieille France. Ceux qui liront ce livre, même s'ils ont beaucoup voyagé en France, croiront avoir acquis la capacité de la mieux voir, ils croiront en connaître et en comprendre pour la première fois la vraie physionomie et avoir reçu de nouvelles raisons d'admirer sa variété, sa grâce et sa beauté.

M. Ch.-V. LANGLOIS, qui a fourni à cette *Histoire de France* une si remarquable contribution sur le règne de saint Louis et les derniers Capétiens directs, ayant dépouillé une série de romans d'aventures pour en tirer un tableau des mœurs et de la société, et n'ayant pu utiliser qu'une petite partie de son travail dans le ch. v du liv. II de l'histoire du XIII<sup>e</sup> s., a eu l'idée assez heureuse de réunir, sous le titre : *la Société française au XIII<sup>e</sup> siècle* (Hachette), l'analyse, mêlée de citations et accompagnée d'une série de courtes notices, de dix romans d'aventures : Galeran, Joufroï, Guillaume de Dole, l'Escoufle, Flamenca, le Châtelain de Couci, la Châtelaine de Vergi, la Comtesse d'Anjou, Gautier d'Aupais, Sone de Nansai. Malgré le faible attrait romanesque de la plupart de ces récits pour notre goût moderne et l'aridité forcée de ces analyses, on lira pourtant avec un réel intérêt cette série d'aventures qui mettent en scène des personnages pris dans toutes les classes et toutes les fonctions sociales et qui représentent une société extraordinairement active, riche, brillante, gaie, amie de tous les sports comme de toutes les hardies entreprises, et où des sentiments délicats, et même raffinés, se mêlent à des passions naïves, simples et fortes.

On trouvera deux chapitres très intéressants sur d'autres aspects

de la vie médiévale dans le joli livre de Mrs Mary Duclaux : *The Feiols of France* (Londres, Chapman and Hall). Elle y étudie d'une part « la vie du paysan français avant et depuis la Révolution, » de l'autre « comment vivaient les pauvres au xiv<sup>e</sup> siècle. » Le dernier chapitre du volume, sur « la maison de campagne au moyen âge, » n'est pas moins attachant.

M. l'abbé Loisy s'est décidé à publier une seconde édition de son beau livre sur *l'Évangile et l'Église* (chez l'auteur), et il a, en même temps, sous forme de lettres à divers ecclésiastiques, répondu aux accusations ou plutôt aux condamnations dont il a été accablé par certains membres de l'épiscopat français. Ce second volume, *Autour d'un petit livre* (A. Picard), est le complément nécessaire du premier, car il met en pleine lumière, en réponse aux lecteurs inintelligents ou malveillants qui avaient vu dans *l'Évangile et l'Église* la négation des enseignements catholiques, comment M. Loisy peut être, au point de vue religieux, un fils obéissant de l'Église, tout en se croyant le droit — et le devoir — dans l'intérêt même des croyances qu'il défend quand il examine des questions d'histoire, de critique biblique et d'exégèse, d'examiner les documents et les faits à un point de vue purement historique et critique, sans tenir compte du texte littéral des décisions prises par des conciles du iv<sup>e</sup>, du xiii<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle qui, nécessairement, ont parlé sur ces sujets dans le langage et avec les lumières de leur temps. Y a-t-il beaucoup de catholiques aujourd'hui pour croire que Dieu est en haut et les enfers en bas, parce que Jésus-Christ, dont l'autorité est apparemment supérieure à celle des conciles, a employé ces expressions ? Des défenseurs maladroits ou perfides de l'abbé Loisy ont prétendu qu'il avait combattu l'autorité des Évangiles, la réalité des miracles et la vérité de la divinité de Jésus-Christ. Il n'y a rien de semblable dans les livres de M. Loisy. Il a simplement cherché à déterminer ce qu'il y a de solide, au point de vue historique, dans la tradition des synoptiques et quelles idées a exprimées le Christ sur sa personne et sa mission. Il a, à cet égard, apporté des arguments sérieux en faveur de l'historicité de la tradition chrétienne et contre la thèse mythologique de Strauss, en mettant résolument à part, dans son ouvrage si complet et si profond sur *le Quatrième Évangile* (Picard), l'Évangile de Jean et en y montrant le premier essai de théologie chrétienne ; en donnant ainsi à la personne et à la doctrine du Christ, recherchées dans les synoptiques seuls, bien plus de réalité et de cohérence que n'a su leur en donner Renan. Cela n'empêche nullement M. Loisy de reconnaître la légitimité du développement dogmatique, cultuel et ecclésiastique de l'Église catholique, et il ne s'insurge contre aucune des phases de ce



développement, où, naturellement, l'Église, institution terrestre, participe aux imperfections de l'esprit et du langage humain. Il est surprenant, au contraire, que les chefs spirituels de M. Loisy n'aient pas vu que, pour la première fois, l'apologétique catholique était placée par lui sur un terrain où elle pouvait se défendre avec quelque chance de succès contre la critique protestante. La faiblesse du catholicisme à l'égard du protestantisme a résidé dans sa prétention, non seulement de n'être pas en contradiction avec le Nouveau Testament, mais même de retrouver dans le Nouveau Testament tous les dogmes et tous les sacrements. Comme elle savait bien que la simple et honnête lecture du Nouveau Testament mettait à néant cette prétention, elle a empêché par tous les moyens les fidèles de le lire, et a évité de le laisser étudier de trop près par les prêtres eux-mêmes, bien que le concile de Trente, tout en maintenant les droits de la tradition des Pères, ait tenu à se montrer aussi intransigeant que les protestants sur la question de l'inspiration plénière des Écritures. Aujourd'hui que cette inspiration plénière ne peut plus être admise par aucun homme doué de quelque bon sens, il est puéril de prétendre imposer la lettre des décisions de Trente à ceux qui s'occupent de critique biblique, et si Léon XIII avait donné dans cette puérité, il n'aurait pas jugé nécessaire d'instituer une Commission biblique. Si l'Église avait le courage d'accepter franchement le point de vue de l'abbé Loisy, elle pourrait regarder sans crainte, je ne dis pas la critique des libres-penseurs, mais celle des protestants croyants. Malheureusement, ou heureusement (car pour nous, qui ne croyons pas plus à l'autorité divine des Évangiles qu'à celle de l'Église, nous voyons sans déplaisir les chefs du clergé s'opposer à toute conciliation entre la science et l'Église), l'épiscopat français et les catholiques français ne paraissent pas disposés à avoir ce courage. Ceux qui sont éclairés et intelligents se taisent, et non seulement aucun évêque ne fait entendre sa voix pour féliciter ou défendre l'abbé Loisy, mais aucun des laïques qui ont la prétention de faire accepter le catholicisme par la société moderne et de le réconcilier avec la raison et la science, ni les Goyau, ni les Leroy, ni les Brunetière, ni les Blondel, ni les Dufoureaux, ni aucun des jeunes et vaillants apologistes que la doctrine catholique a recrutés dans ces derniers temps, n'a osé élever vigoureusement la voix en faveur de Loisy. On l'a laissé seul sous la réprobation de lettres et de mandements d'évêques où la niaiserie le dispute à l'ignorance et au fanatisme. Rien de plus attristant et en même temps de plus comique que les citations réunies dans l'appendice d'*Autour d'un petit livre*. On y verra Mgr Turinaz, l'illustre inventeur du pape arpenteur Innocent VI, l'illustre éditeur d'un prétendu sermon inédit d'Inno-

cent VI qui n'était autre que le plus connu des sermons d'Innocent III, d'une main encore rouge des coups de fêrule de l'abbé Misset, accuser l'abbé Loisy de manquer de méthode et d'esprit scientifique; on y verra Mgr Perraud, normalien, agrégé et académicien, brandir contre l'abbé Loisy les foudres de fer-blanc dont Bossuet a cru accabler Richard Simon; on y verra, hélas! Mgr Le Camus, effrayé de ses propres témérités récentes, lorsqu'il exhortait ses séminaristes à étudier la critique biblique, prétendre, avec un sérieux impayable, « que l'autorité de l'Église a, *de tout temps*, marqué à la critique de sages limites. » Et l'on a vu aussi Mgr Richard <sup>1</sup>, Mgr Perraud, Mgr Pechenard employer leur autorité, à Rome, pour obtenir une condamnation formelle contre un savant dont l'Église devrait être fière, contre un prêtre que sa piété et sa vertu devraient faire honorer entre tous. Rome a été plus sage qu'eux. Pie X s'est tu. Quant à l'admirable Léon XIII, au pape ami de la science à qui nous devons la libérale reorganisation des archives Vaticanes, qui jamais n'a su haïr ni anathématiser, et qui n'a été ni si grand politique que parce qu'il joignait beaucoup de bonté à beaucoup de finesse, il a répondu un jour à un des persécuteurs de Loisy : « Quiconque cherche peut errer, laissez-le chercher. »

M. Auguste SABATIER, contre qui M. Loisy a principalement dirigé son effort, en même temps que contre M. Harnack, n'a pas assez vécu pour publier lui-même la suite de son ouvrage, *l'Esquisse d'une Philosophie de la Religion d'après la psychologie et l'histoire*, qui a atteint déjà sa 7<sup>e</sup> édition. Le second volume, que M<sup>me</sup> Sabatier nous donne aujourd'hui, intitulé : *les Religions d'autorité et la Religion de l'Esprit* (Fischbacher), me paraît supérieur au premier en ce qu'il pose, d'une manière beaucoup plus claire et plus acceptable, l'idée que se fait l'auteur de la religion future, telle qu'il la conçoit, conciliable avec tous les progrès de la science et de la critique, et en ce qu'il contient, dans les deux premiers livres sur « le dogme catholique » et sur « le dogme protestant » de l'autorité, un exposé de la formation de la hiérarchie catholique et de la dogmatique protestante qui

1. Mgr Richard a interdit à tous les prêtres du diocèse de Paris de suivre les cours de l'abbé Loisy. Il a ordonné à tous les séminaristes qui possèdent ses livres de les remettre à leurs supérieurs. Les amis de la liberté pour tous restent navrés par de telles mesures, dans un moment où le clergé réclame la liberté d'enseigner. L'archevêque de Paris fournit une arme redoutable à ceux qui veulent interdire aux congréganistes et même aux prêtres le droit d'enseigner. Ceux qui violent ainsi l'esprit et la conscience des adultes, dira-t-on, peuvent-ils instruire des enfants avec le respect qui est dû à leur intelligence, encore si malléable, et leur apprendre à chercher honnêtement la vérité ?

L'emporte encore en précision et en intérêt sur l'exposé, pourtant si remarquable, de l'évolution des dogmes, dans le premier volume. Sans l'avoir prévu, M. Sabatier répond à la réponse que lui a faite M. Loisy, dans *l'Évangile et l'Église*, en ce sens que, tandis que Loisy insistait sur les côtés positifs, actuels, tangibles de l'enseignement messianique de Jésus et de sa doctrine du Salut et montrait avec vigueur que les successeurs des apôtres avaient été justifiés à créer des dogmes, un hiérarchie, un culte, des sacrements, sans lesquels il n'y aurait pas eu d'Église, Sabatier, résolument, rejette de l'enseignement du Christ tout ce qui n'est pas l'adoration du Dieu père en esprit et en vérité, et le Salut, considéré uniquement comme l'union morale avec Jésus, modèle et guide du chrétien, sacrifie la notion de l'Église et ramène la religion à la piété individuelle et à la conception subjective des rapports de l'homme avec Dieu. M. Brunetière, effrayé sans doute des ravages que les idées de Sabatier font dans le clergé catholique lui-même, a dénoncé dans ce livre une équivoque et même une équivoque « odieuse. » Rien de plus injuste. La pensée de Sabatier est parfaitement claire. Il condamne nettement l'Église catholique comme instrument de tyrannie morale, intellectuelle, religieuse et politique; il condamne non moins nettement les Églises protestantes dans la mesure où elles ont cherché à conserver la notion ecclésiastique d'autorité et à faire de la Bible un instrument de tyrannie religieuse et intellectuelle. Il veut transformer l'Église chrétienne en une libre association de ceux qui se sentent unis à la Divinité par un lien d'affection filiale et qui reconnaissent le Christ comme le maître de leur vie morale. Cette association aura pour but d'agir en commun pour le service des hommes, et de fortifier en chacun, par la solidarité avec des frères, les sentiments individuels et subjectifs de piété et d'union avec Dieu. Il n'y a là aucune équivoque. Ce qui est, au contraire, une équivoque et une équivoque odieuse et funeste, qui a conduit l'humanité à une foule d'erreurs et de crimes, c'est de confondre la piété, chose essentiellement individuelle et subjective, et la religion, association volontaire des hommes pieux, avec l'obéissance à une autorité ecclésiastique, sur qui on se décharge du soin de penser et même de croire. Ceux qui ramènent la religion à l'*obéissance* envers un supérieur, ou une Église, peuvent avoir toutes les meilleures raisons politiques, sociales, morales même pour défendre une organisation où ils voient le seul salut d'une société en décomposition, mais ils soutiennent le plus irrégulier des sophismes, car la religion n'est rien si elle n'est un lien personnel et libre des hommes entre eux et avec Dieu. La conception religieuse de M. Brunetière et des catholiques d'aujourd'hui est toute extérieure.

La religion est pour eux l'ensemble des croyances et des règles de vie acceptées par ceux qui obéissent à l'Église. La conception de M. Sabatier et des esprits les plus élevés du protestantisme actuel est l'inverse. L'Église est au contraire pour eux la réunion des hommes qui se sentent mis entre eux par leurs conceptions religieuses et morales du monde et de la vie. Pour les uns la religion est la doctrine et la loi de l'Église, pour les autres l'Église est la manifestation, la forme de la vie religieuse. De la première conception est sortie, à toutes les époques, la tyrannie spirituelle, de la seconde est sortie et sortira, de plus en plus, la liberté spirituelle. Et s'il y a, dans le catholicisme, quelques rares et nobles âmes qui aspirent à une transformation de l'Église dans le sens protestant, la tendance générale du catholicisme est de considérer, de plus en plus, l'Église, non comme le sanctuaire de la piété individuelle, mais comme une immense, magnifique, vénérable et bienfaisante machine d'ordre intellectuel, politique et social.

On est surpris de voir dans quelle illusion profonde vivent les plus intelligents des catholiques en tout ce qui touche à leur Église. Ils paraissent croire aux progrès et à la victoire certaine du christianisme, alors que depuis quatre siècles les pertes subies par le christianisme dépassent infiniment les gains qu'il a faits. M. Albert DUFOUREQ vient d'entreprendre un ouvrage qui aura, autant qu'on peut en juger, cinq volumes, qui est intitulé : *l'Avenir du christianisme* [Bloud], et qui débute par une Introduction de 746 pages sur *la Vie et la Pensée chrétiennes dans le Passé*. On ne peut s'empêcher de rendre hommage au zèle avec lequel M. Dufoureq a entassé et dans une certaine mesure classé un nombre immense de notions de toute nature sur l'histoire du monde occidental, considérée au point de vue philosophique et religieux. La conclusion qu'il a mise à ce colossal préambule de l'étude du christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle, manque de force et de précision. Il reconnaît que le droit chrétien a été au moins à demi vaincu; la pensée moderne lui paraît un néo-aristotélisme qui s'oriente vers le christianisme sous l'action de Descartes, de Leibniz et même de Kant, vue extrêmement contestable; enfin, quant au développement de la doctrine chrétienne, tout lui paraît mystère, et il achève en disant : « Le fond de l'histoire chrétienne échappe au regard. » Cet aveu découragé ne donne pas grande envie de lire les 746 pages qui l'ont préparé, et ceux qui, comme moi, ont eu le courage d'en lire la plus grande partie, trouveront, je le crains, que, si le livre leur apporte d'utiles connaissances sur des points de détail, il les laisse dans la plus profonde obscurité en ce qui concerne le développement même de l'Église et des croyances, l'action réelle de l'Église dans le monde de la pensée, de la politique, de

l'art et des mœurs. Sur l'histoire des Églises dissidentes, Église orthodoxe, Église luthérienne, Église anglicane, Église calviniste, M. Dufourcq est beaucoup trop bref et on n'arrive pas à démêler s'il met leur action à l'actif du christianisme ou à son déficit. Ses jugements, toujours modérés et graves, manquent toujours aussi de netteté. Pourtant, M. Dufourcq nous dit dans sa préface que la fin de l'histoire est la réalisation d'une conscience commune à l'humanité et que le christianisme est la forme de cette conscience universelle, et il compte le montrer dans les volumes subséquents, où il étudiera la révolution *machiniste*, la révolution *démocratique* et la conquête du monde par les peuples chrétiens. Je crois bien sa première proposition juste, mais la seconde me paraît contredite par toute l'histoire des derniers siècles et par le livre de M. Dufourcq lui-même. Encore faudrait-il, pour juger de ces affirmations, savoir exactement ce qu'on doit entendre par christianisme. Pour M. Dufourcq, c'est évidemment le catholicisme. Mais il sait bien que depuis deux siècles le catholicisme n'exerce presque plus aucune action sur la pensée humaine, qu'il n'est plus qu'une force sociale et que cette force sociale, en dépit des apparences, diminue tous les jours. Le nombre des hommes vraiment cultivés qui croient vraiment au catholicisme et même au christianisme n'est plus qu'une infime minorité. Parmi les hommes de génie du XIX<sup>e</sup> siècle, je n'en vois pas un seul qui ait été un vrai chrétien, j'entends un homme pour qui la pensée et la croyance chrétiennes aient été la source de ses inspirations. On ne découvre l'action de la foi chrétienne ni chez les grands philosophes, ni chez les grands poètes, ni chez les grands romanciers, ni chez les grands savants, ni chez les grands artistes. On sait ce qu'est le catholicisme de Balzac et la substance du christianisme de Tolstoï; c'est une œuvre vaine que de tenter de ramener au développement du catholicisme la philosophie de l'histoire. Rien ne me paraît plus propre à ruiner la foi.

Le troisième volume de l'*Histoire de l'Affaire Dreyfus* (Fasquelle), par M. Joseph REINACH, est consacré au procès Esterhazy et au procès Zola; bien qu'il traite de la période capitale de l'Affaire, celle où deux procès successifs, l'inique acquittement d'Esterhazy, la non moins inique condamnation de Zola, ont fait éclater aux yeux du monde entier la culpabilité d'Esterhazy et l'innocence de Dreyfus, il n'excite pas la curiosité au même degré que les deux volumes précédents, car ils traitent d'événements dont la plupart se sont passés au grand jour et sur lesquels M. Reinach ne pouvait apporter beaucoup de lumières nouvelles, du moins pour ceux qui avaient pris la peine de se renseigner. Néanmoins, certaines parties de ce volume

élucident complètement quelques points fort intéressants : le rôle de Bertulus dans l'enquête poursuivie contre le colonel Picquart, sur laquelle M. Reinach a pu donner des renseignements de première main d'une exactitude minutieuse, le rôle de Lemercier-Picard, sur qui il n'a pas pu dissiper toutes les obscurités, mais dont il établit bien le caractère d'instrument d'Henry et dont la mort est assez solidement dégagée de tout soupçon d'assassinat et exposée comme un suicide, ce faux Lemercier, Leeman de son vrai nom, ayant été acculé au suicide par la misère. M. Reinach a passé un peu rapidement sur certaines parties du procès Esterhazy, en particulier sur la manière inexcusable dont les experts se sont rangés à l'avis des protecteurs d'Esterhazy et des persécuteurs de Dreyfus, en donnant sur le bordereau un jugement dont l'examen le plus superficiel démontre la fausseté, qui a été mis à néant et par la Cour de cassation et par les aveux d'Esterhazy, et qu'ils n'ont pu maintenir à Rennes que par des affirmations dénuées de toute démonstration; mais il a mis en pleine lumière l'indigne conduite du général de Pellieux, sa perpétuelle collusion avec Esterhazy, dont il se fit le défenseur et l'ami au lieu d'instruire honnêtement son procès.

La partie du livre de M. Reinach, consacrée à l'analyse psychologique tant des personnages du drame, que des foules qui prennent parti, soit d'un côté soit de l'autre, est traitée, peut-être avec trop de développements, mais avec une grande pénétration et avec une impartialité et une modération vraiment méritoires. Il plaide les circonstances atténuantes pour les braves gens égarés par la presse inféodée à l'état-major et qui confondaient la cause d'Esterhazy avec celle de l'armée et de la patrie. Il montre le parti revisionniste d'abord composé d'une poignée d'hommes, grossissant rapidement à mesure que se révèlent les crimes des adversaires de Dreyfus, mais recrutant aussi dans les rangs des révolutionnaires une foule d'adhérents dont les attaques violentes contre l'armée et l'ordre social nuisaient à la cause de la justice, tout en lui assurant des défenseurs dont le dévouement et la forte poigne n'étaient pas à dédaigner.

M. Reinach continue à faire d'Henry le protagoniste de tout le drame, l'artisan principal de l'œuvre d'iniquité. Il a apporté des arguments irréfutables pour prouver que c'est à Henry et non à Du Paty de Clam que revient la principale part dans les faux Blanco et Spéranza, dans les pièges tendus au colonel Picquart, dans la comédie de la Dame voilée, dans la perpétuelle collusion et complicité avec Esterhazy. Mais il a diminué la force de sa démonstration en y mêlant, comme si c'était un fait prouvé, l'hypothèse qu'Henry était le complice des trahisons d'Esterhazy et touchait, d'accord avec lui,

de l'argent de l'Allemagne; et en ne distinguant pas assez nettement, dans ce qu'il dit d'Henry, ce qui est fait avéré, forte vraisemblance, ou simple supposition. Le colonel Picquart, dans deux articles de la *Gazette de Lausanne*, a contesté la justesse des accusations de M. Reinach contre Henry, qui a été son auxiliaire au deuxième bureau, en qui il avait une confiance absolue, à qui il avait eu l'imprudence de donner la mission de recevoir à Bâle les confidences de Cuers et en qui il lui est très dur et presque impossible de voir un traître. Il semble disposé à admettre que Henry a commis tous ses crimes simplement par dévouement envers ses chefs, qui ne voulaient pas admettre l'innocence de Dreyfus. Cette thèse n'est guère admissible. On ne peut pas révoquer en doute le fait que le bordereau a été apporté intact à Henry par Brücker et n'a été déchiré, puis recollé par lui et montré à ses chefs que quand Brücker l'a forcé à en faire usage. L'incroyable acharnement de Henry contre Dreyfus, la masse de mensonges et de faux qu'il a accumulés pour le perdre ne sont pas explicables simplement par le désir de sauver l'honneur des chefs et celui du deuxième bureau, de leur épargner l'humiliation de reconnaître une erreur. Enfin, son suicide n'est pas davantage explicable, si Henry n'était pas personnellement compromis dans les actes d'Esterhazy. Comment y était-il compromis? Ces actes d'Esterhazy étaient-ils des actes d'escroquerie commis au détriment des étrangers, sous apparence de trahison, et Henry avait-il trempé dans cette escroquerie? Ou bien Henry était-il l'instrument de complices d'Esterhazy, plus haut placés? Il est difficile de le dire, et M. Reinach aurait dû indiquer que, dans l'état de nos informations, plusieurs hypothèses sont possibles. Ce qui est certain, c'est que plus on étudie l'Affaire, plus le rôle de Henry apparaît comme prépondérant qu'il avait un intérêt personnel à perdre Dreyfus. Du Paty de Clam est surtout un maniaque peu scrupuleux, qui s'hypnotise lui-même par ses soupçons. Sa conduite envers M<sup>lle</sup> de Comminges, envers son cousin d'Orval, sont aussi criminelles que sa conduite envers Dreyfus.

M. R. ALLIER a consacré un très intéressant petit livre intitulé le *Bordereau annoté* (G. Bellais) à un document, dont jusqu'ici le public ne connaît pas la teneur exacte, mais qui a joué pendant toute l'Affaire Dreyfus, en tous cas depuis 1897, peut-être depuis 1894, un rôle considérable. On sait d'une manière positive que le général Mercier a colporté la photographie d'un prétendu bordereau annoté par l'empereur d'Allemagne, qu'il a fondé sur l'existence de ce bordereau, qui est naturellement le plus impudent des faux, toute une légende, d'après laquelle Esterhazy aurait été chargé de décalquer

L'original du texte de ce bordereau, dont M. de Münster aurait réclamé en 1894 la restitution. Cette légende et cette photographie ont servi à tromper un certain nombre d'âmes naïves et à permettre à d'autres, moins naïfs, d'affirmer effrontément qu'ils avaient des preuves de la culpabilité de Dreyfus que le patriotisme interdisait de révéler. A Rennes même, on s'est servi de cette fable pour agir sur les juges. M. Allier a montré comment on retrouve à travers toute l'Affaire l'action criminelle de ce prétendu bordereau. Il croit que la fabrication de ce bordereau remonte à 1894 et que Mercier en a été tout d'abord la dupe. On a répondu à cette hypothèse que si le faux bordereau avait existé en 1894, Picquart l'aurait connu. Cela n'est pas certain. Mercier aurait pu être trompé tout d'abord, puis avoir soupçonné la fausseté du document, et, après l'avoir mis de côté, avoir recommencé à s'en servir en 1897 seulement. Ce qui rend difficile d'admettre que le faux bordereau ait existé en 1894, c'est que les prétendues craintes de guerre dont Mercier a parlé à Rennes pour corroborer auprès des juges la légende du bordereau annoté, ont été catégoriquement démenties par Casimir-Périer. Espérons que la nouvelle révision du procès Dreyfus va faire la lumière sur ce curieux point d'histoire, et que le général Mercier sera mis en demeure de mettre à nu ou son incommensurable naïveté ou sa profonde fourberie.

Nous sommes malheureusement obligés de nous contenter de signaler une série d'ouvrages de philosophie remarquables à divers titres et qui pourraient nous fournir l'occasion de considérations historiques intéressantes.

C'est tout d'abord le beau livre de M. ÉLIE HALÉVY sur la *Formation du radicalisme philosophique* (Alcan), en trois volumes : *la Jeunesse de Bentham, l'Évolution de la doctrine utilitaire de 1789 à 1815 et le Radicalisme philosophique*. L'influence de Bentham sur toute l'École radicale anglaise, sur toute l'évolution des idées philosophiques et sociales en Angleterre, a été immense; aussi le livre de M. Halévy est-il une lumineuse introduction à tout le mouvement de pensée et de réforme sociale du règne de Victoria.

Ce sont ensuite des livres de morale qui cherchent à fonder la morale, non plus sur la métaphysique, mais sur la pratique et l'expérience humaines ou sur l'évolution des mœurs. C'est d'un côté le volume de M. RACH, *l'Expérience morale* (Alcan), et l'ouvrage si vigoureux de M. LÉVY-BRUHL, *la Morale et la science des mœurs* (Alcan). C'est encore l'ouvrage de M. G. RICHARD sur *l'Idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire* (Alcan). C'est aussi le brillant essai de M. FOUILLÉE sur *Nietzsche et l'Immoralisme* (Alcan).



Signalons encore deux petits livres sur la philosophie et l'histoire des croyances, celui de M. ARRÉAT sur le *Sentiment religieux en France* (Alcan) et celui de M. G. BOS sur la *Psychologie de la croyance* (Alcan); les *Essais de critique et d'histoire* (Alcan), de M. S. KARPPE, où l'on trouvera d'importantes contributions à l'histoire des idées au début de l'ère chrétienne et à l'histoire du Spinozisme. M. Karppe avait apporté déjà dans sa thèse de doctorat, *Étude sur les origines et la nature du Zohar* (Alcan), de précieux éclaircissements sur la Kabbale. On trouvera encore un curieux essai de conciliation entre l'individualisme et le socialisme dans *le Peuple roi* (Alcan) de M. DAREL, et ceux qui ne craignent pas les lectures un peu abstruses liront peut-être avec profit les considérations sociologiques de M. BUNGE, traduites par M. Dietrich, *Principes de psychologie individuelle et sociale* (Alcan).

Les sciences sociales tendent de plus en plus à devenir la préoccupation principale des historiens, non sans raison, les phénomènes sociaux étant les seuls, comme nous l'avons déjà fait remarquer ici, qui aient un caractère de généralité, de permanence et de développement organique permettant d'appliquer à leur étude des procédés vraiment scientifiques et d'en tirer des conclusions également scientifiques. L'histoire, considérée au point de vue de l'évolution sociale, devient une science analogue à la géologie et à la biologie. Si les phénomènes sociaux deviennent le principal objectif des historiens, c'est d'un autre côté la méthode historique qui apparaît de plus en plus comme l'instrument le mieux adapté à l'étude des sciences sociales. M. H. HAUSER vient de rendre aux historiens, aux sociologues et aux économistes un service signalé par la publication de son livre sur *l'Enseignement des Sciences sociales* (Chevalier-Marescq). Après avoir défini ce qu'il faut entendre par sciences sociales et élargi beaucoup la conception trop étroite présentée par M. Seignobos dans sa *Méthode historique appliquée aux Sciences sociales*, il trace un tableau très complet de l'histoire de l'enseignement des sciences sociales en France et à l'étranger, puis de l'état actuel de cet enseignement dans les universités des pays germaniques, des pays romans et des pays anglo-saxons, enfin de Russie. Il expose ensuite la part faite aux sciences sociales dans l'enseignement secondaire, primaire et populaire, et donne enfin des conclusions sur la méthode à suivre dans l'étude des phénomènes sociaux. Il analyse ces services et aussi les inconvénients des méthodes juridique, économique et statistique, et expose les avantages de la méthode historique, élargie par le recours à la psychologie et à l'hypothèse. Dans le paragraphe 9 de ces conclusions, M. Hauser recherche quel doit

être le rôle des diverses Facultés dans l'étude des sciences sociales, et il est logiquement amené à déclarer, comme nous l'avons fait au début de ce *Bulletin*, que la notion de *Facultés* est caduque, et qu'il ne doit plus y avoir dans l'enseignement supérieur que des Universités unitaires entourées d'une pléiade d'Instituts particuliers.

Gabriel Moxon.

*P.-S.* — Nous devons réparer un oubli et recommander aux historiens, aux hommes politiques et aux philanthropes le livre de M. BEVITO-SYLVAIN, un jeune haïtien d'une grande intelligence, docteur en droit de notre Faculté de Paris, aide de camp de S. M. Ménélik, sur le *Sort des indigènes dans les colonies d'exploitation* (Boyer). M. Sylvain qui, au centenaire de Michelet, a apporté au Père-Lachaise un si éloquent hommage à la mémoire d'un des plus illustres défenseurs des races de couleurs, répond à un des vœux du grand historien en retraçant brièvement les hontes de l'esclavage et de la traite, les traitements antihumains encore pratiqués dans les colonies de tous les peuples européens à l'égard des indigènes<sup>1</sup> et les moyens de détruire le préjugé de couleur. Le chapitre VII de la troisième partie contient d'intéressants détails sur l'*Association Pan-Africaine*.

Annonçons encore, en nous réservant d'y revenir avec plus de détail, le beau livre de M. Ferdinand DREYFUS sur *La Rochefoucauld-Liancourt, 1747-1827* (Plon), qui nous fait passer à travers la société de la fin du règne de Louis XV et de Louis XVI, les débuts de la Révolution, le monde de l'émigration à Londres, aux États-Unis, à Hambourg, la France nouvelle de Napoléon et de la Restauration, en y voyant se dérouler à la fois la biographie d'un des hommes les plus intelligents et les plus généreux qu'ait produits notre vieille aristocratie, et l'histoire de toutes les œuvres d'assistance publique tentées en France de 1789 à 1823, qui ont toutes eu La Rochefoucauld pour inspirateur ou collaborateur.

1. Même dans nos colonies, l'initiative laissée aux chefs militaires amène constamment des massacres de populations inoffensives, qui n'ont d'autre cause que le besoin, pour les officiers, de se créer des titres à l'avancement. Quant à l'exploitation des indigènes du Tonkin par la complicité des mandarins indigènes et des résidents européens, on n'a qu'à consulter les *Lettres tonkinoises* (Hanoï, imprimerie Express) de M. Giret, directeur de l'*Indo-Chine républicaine*.

## ALLEMAGNE.

## MOMMSEN.

La vie de Théodore Mommsen<sup>1</sup> est peut-être la plus remplie de faits, de paroles et d'écrits qu'ait présentée le XIX<sup>e</sup> siècle; je parle de ceux qui n'ont pas été des conquérants. Encore, à sa manière, Mommsen a été un fondateur d'empire, l'*imperator unicus* de cette science du monde romain qu'il a soumise, pour sa gloire et celle de sa nation, à l'hégémonie allemande. — Nous n'avons à rappeler ici ni sa carrière politique, ni son rôle comme professeur, ni ses essais de journaliste, d'orateur et de poète<sup>2</sup>, ni la verve de son entretien, ni ses vertus d'homme privé (qui furent vraiment exquis), ni même son hostilité contre la France (qui fut, au surplus, beaucoup plus superficielle qu'on ne le croit, et dont l'expression refléta moins des sentiments intimes que l'intempérance presque enfantine de son langage). Je ne veux donner que quelques notes sur les services qu'il a rendus à l'histoire.

I. — Son seul livre d'histoire est son *Histoire romaine*<sup>3</sup> ou plutôt, comme il le disait, son histoire de l'Italie sous les Romains<sup>4</sup>. Œuvre de jeunesse, a-t-on répété; sans doute, par l'époque où elle fut écrite, mais non par autre chose : il n'y a pas, dans la vie scientifique de Mommsen, des traces de jeunesse. Œuvre de littérature, a-t-on insinué, en l'opposant aux autres travaux. Je le veux bien encore, si on ne juge que l'extérieur : souci constant de l'ordonnance, qu'on ne trouvera pas ailleurs et qui a fait regarder Mommsen comme un pur « classique; » mais, en revanche, une vivacité de style, des expressions colorées, le goût des portraits poussés à fond, un modernisme parfois excessif dans les comparaisons, un parti pris trop visible contre ou pour tel ou tel personnage<sup>5</sup>, tout cela fait

1. Né le 30 novembre 1817 à Garding dans le Schleswig, mort le 1<sup>er</sup> novembre 1903 à Charlottenburg près de Berlin.

2. Il rédigea, en 1848, la *Schleswig-Holsteinsche Zeitung* à Rendsburg. — Sur ses essais poétiques (*Liederbuch dreier Freunde*, Kiel, 1843, et autres), cf. *National-Zeitung*, 3 nov. 1903. Ce caractère poétique de la pensée et des sentiments de Mommsen a été très bien mis en lumière par Harnack dans son discours des funérailles (5 nov.).

3. T. I, 1854; t. II, 1855; t. III, 1856.

4. T. I, p. 6.

5. Ses traits d'esprit à l'endroit de Caton d'Utique sont très difficiles à excu-

plutôt de son œuvre un acte de romantisme; car, comme il est arrivé souvent en Allemagne, les mouvements littéraires qui avaient passionné la France s'y faisaient fortement sentir, alors qu'ils s'apaisaient dans leur pays d'origine. — Mais, ce qu'il faut nier, c'est qu'il y ait dans l'*Histoire romaine* une érudition moins solide que dans les œuvres juridiques. Elle n'avait, sans doute, aucune note à l'origine<sup>1</sup>: les notes qu'elle reçut dans les éditions successives sont en nombre insignifiant. Vraiment, que fait cela à la valeur de l'ouvrage? Un de ceux (mort aujourd'hui) qui en fit le plus nu reproche à Mommsen est précisément l'homme qui a le plus multiplié, au rez-de-chaussée de ses pages, les références inexactes et les textes mal compris. L'essentiel était qu'en écrivant, l'auteur eût sous les yeux sa preuve; or, quiconque est familier avec l'histoire romaine retrouvera vite le texte dont Mommsen s'est servi ou la leçon manuscrite qu'il a préférée. Pas une fois, que je sache, il ne s'est aventuré vers l'opposé de sa source, sous la tentation qu'on ne la verrait pas. Disons-nous bien qu'à certains égards ce livre est le plus sincère, le plus durable, le plus complet de tous ceux qu'il a écrits. Il donne le meilleur de Mommsen. — D'abord, l'homme y est tout entier, avec son esprit pétulant, sa langue acérée, sa curiosité éveillée sur toutes choses, son erudition impeccable, la rapidité parfois éblouissante de ses rapprochements, le contact qu'il prend sans cesse avec toutes les sciences de l'antiquité. Puis, et par là même, c'est de l'histoire intégrale qu'il a faite, exactement comme l'avait souhaitée Michelet; et ces deux noms, et ces deux natures, et leurs œuvres, quoiqu'à plus d'un point de vue diamétralement contraires, appartiennent à une même puissante poussée vers l'idée définitive de l'histoire: le sol, la race, la religion, la littérature, les arts, les institutions, les faits économiques, la linguistique, les récits de guerre et la psychologie des hommes alternent ou se mêlent dans le livre de Mommsen pour devenir le tableau vivant du passé, tel que le passé a été lui-même, fait également de toutes ces choses. — Deux reproches, cependant, sont possibles. 1° Il a trop sacrifié l'étude du sol, de ses routes, de sa structure, de son degré de culture; sur ce point, Michelet l'emporte. J'aurais voulu, au début de la période royale, la reconstitution de l'*ager*

ser. Mommsen n'a compris ni l'intelligence ni la valeur morale de l'adversaire de César.

1. Les notes, mais on les trouvera dans les articles contemporains, surtout de l'*Hermès*, son journal préféré (articles dont il commença la réunion méthodique dans ses *Römische Forschungen*, t. I, 1864; t. II, 1879; recueil qu'il eut le tort d'arrêter et qu'il faut, à tout prix, continuer); on les trouvera aussi dans sa *Römische Chronologie*, 1858.

*romanus* primitif, de ses collines, de ses marécages, des rives flottantes de son grand fleuve, de ses sources et de ses bois : c'est de cela que sont sortis le culte et les institutions de Rome, sa manière de vivre et de penser<sup>1</sup>. J'aurais voulu, avant l'histoire de la guerre des Gaules, l'exposé des voies fluviales et des massifs montagneux du pays : la nature de sa civilisation et la marche des campagnes de César en auraient été mieux comprises. 2° Il a trop parlé de races, comme du reste tous ses contemporains : race celtique, race germanique, mots qui reviennent incessamment sous sa plume, et, dans les derniers temps de sa vie, une lettre à effet a montré qu'il ne renonçait pas à ce concept, si cher aux hommes de sa jeunesse. J'aurais mieux aimé, ne fût-ce que dans l'intérêt de l'histoire, qu'il eût, sur ce point, devancé son temps. Ce qu'étaient les Étrusques, les Italiotes, les Gaulois comme race, assurément, il est de toute impossibilité de le savoir : c'étaient des tribus associées sous un nom de guerre, parlant une certaine langue, ayant pris des habitudes communes, comme les Anglais ou les Allemands ; mais, parler de race, c'est vouloir définir des corps que nous n'avons point vus par un mot dont nous ignorons le sens. — Sans doute, si Mommsen avait continué à faire de l'histoire, il est probable qu'il eût, sur ces deux points, perfectionné sa pensée d'historien et qu'il fût devenu l'égal de Ranke lui-même. Mais l'*Histoire romaine* ne fut point finie. Il l'arrêta, au troisième tome, à César. Puis, trente ans après, il fit paraître un cinquième volume (févr. 1885), « les Provinces depuis César jusqu'à Dioclétien. » C'est le tableau économique, moral et politique des différentes régions de l'Empire, mêlé du récit des guerres soutenues à l'extérieur. L'Occident y est sacrifié ; la narration s'allonge et les détails se multiplient avec de singulières disproportions, au fur et à mesure qu'on s'approche des frontières. Rome même et l'Italie sont absentes, comme si leur vie devait être racontée plus tard à propos des personnalités impériales. Ce n'est donc pas un livre composé, homogène, nourri par une idée maîtresse, mais c'est un merveilleux casier, plein de notes et de pensées ; on eût dit que Mommsen, au seuil de la vieillesse, se hâtait de le livrer pour qu'il ne se dispersât point. — Restait à paraître le tome IV, qui devait être l'histoire impériale. Je ne saurais dire jusqu'à quel moment il y a songé. Mais, à la fin de sa vie, il n'y pensait plus. Très grand

1. Encore que, dans ce chapitre (1<sup>er</sup> livre, ch. iv), l'idée fondamentale de Mommsen, que Rome a été d'abord l'*emporium* commun de toute la ligue latine, soit peut-être une des plus heureuses qu'il ait développées dans ce premier volume.

dommage pour tous! L'empire romain, il l'avait vécu dans tous ses textes, dans toutes ses ruines, dans toutes les provinces dont il était fait; et l'homme qui avait dessiné César et Sylla eût laissé d'inoubliables figures de Tibère et de Trajan. Il disait un jour de Renan : « Mais pourquoi abandonne-t-il l'histoire du christianisme au moment où elle cesse d'être mystérieuse? » On eût pu dire pareille chose de lui : il lâchait son histoire romaine au moment où elle arrivait à la période de plein épanouissement. Cela, je crois, pour deux causes. D'abord, un incroyable désir de publier chaque semaine quelque chose tirait en tout sens son activité. Il ne sut jamais résister à la demande d'un article, et Dieu sait si de toutes parts on sollicitait Mommsen! Une revue agenaise eut une lettre de lui<sup>1</sup>. Il fut un peu la victime de cette pléthore de revues, qui est devenue la plaie de notre vie scientifique, où celle-ci s'effrite au détriment des efforts durables et des grandes œuvres. Si Godefroy, si Cujas, si Tillemont avaient vécu du temps des revues et leur avaient cédé, quel déchet pour la science de l'antiquité! Mais aussi, ce qui éloigna Mommsen de son *Histoire romaine*, c'est parce que son origine scientifique, son cortège de notes, ses habitudes d'esprit l'entraînaient invinciblement vers le droit et les institutions.

II. — Le premier travail scientifique de Mommsen (sa thèse de doctorat) fut consacré à un sujet de droit public<sup>2</sup>; la dernière note d'érudition qu'il ait écrite a trait à Ulpian<sup>3</sup>; son dernier grand ouvrage est un volumineux traité du droit pénal romain (*Römisches Strafrecht*, 1899); il préparait, aux dernières heures d'activité qui ont précédé de si peu sa mort, une édition du Code théodosien. Il a été professeur de jurisprudence avant de l'être d'histoire. Son œuvre historique est encadrée par une production juridique de tout instant. « Fils de Cléo? ou fils de Thémis? » lui demandait Bœcking<sup>4</sup>; Thémis le créa en réalité, et le reprit à la fin de sa vie. Il est vrai de dire que les œuvres de droit pur sont assez rares dans la bibliographie mommsénienne; la seule importante vient d'être nommée. Sur ce point, il n'essaya pas d'entrer en concurrence avec le nom de Savigny : celui-ci, également, un maître juriste de tout premier ordre,

1. *Travaux de la Société d'agriculture d'Agen*, 1883, p. 128.

2. *Ad legem de scribis et viatoribus*. Kiel, 8 nov. 1843. On se préparait, lors de sa mort, à célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire de doctorat. Les travaux, plus célèbres, de la jeunesse de Mommsen (*De collegiis*, 1843; *Die römischen Tribus*, 1844) n'ont aucun rapport avec sa thèse.

3. Académie des sciences de Berlin, séance du 22 octobre 1903.

4. D'après Zangemeister, *Th. Mommsen als Schriftsteller*, 1887, p. 1v.

mais, parfois, supérieur à Mommsen par la limpidité de ses déductions et la clarté séduisante de ses exposés. Mommsen trouva une conciliation entre ses deux tendances dans l'étude du droit public. De sa thèse sur les appariteurs à son édition du Code théodosien, la préoccupation des institutions politiques de Rome court dans toute sa vie. C'est ce qui fit, je crois, l'unité de sa carrière d'érudit. De là naquit le plus célèbre de ses livres dans le monde savant, *le Droit public romain*<sup>1</sup>. — Évidemment, personne n'a démonté et reconstitué le mécanisme des constitutions romaines avec une telle science et une telle dextérité; textes de tout genre et inscriptions viennent à chaque instant se juxtaposer et s'étayer pour bâtir la plus ingénieuse construction qu'un théoricien d'une législation disparue ait essayé de faire, et les Romains eussent trouvé que Mommsen leur révélait à eux-mêmes le système de leur droit public : principe des magistratures, rapport des pouvoirs sous la république, équilibre des forces sous l'empire, tout cela était exposé avec une richesse de réflexions et de preuves qui constituait un progrès inappréciable sur tous les ouvrages antérieurs, et je ne crois pas que, plus tard, la postérité sépare son nom de ceux de Cujas et de Godefroy. Par malheur, Mommsen a écrit du droit public beaucoup trop en juriste, pas assez en historien; homme tout d'une pièce, il ne sut pas, quand il composa son *Staatsrecht*, faire leur part aux faits, aux hommes, aux événements. Il tomba dans le défaut inhérent à ce genre d'études, où l'on dogmatise sur la constitution sans tenir compte des hommes qui l'ont appliquée et des parasites qui l'ont viciée. Il en arriva à une restitution admirable, mais idéale. — Ainsi, il étudie d'abord le principe des magistratures avant d'examiner les magistratures elles-mêmes, le peuple qui les conférait, les familles qui formaient le peuple : la définition du groupe social qu'était Rome, c'est-à-dire du *principium* de tout droit public, n'apparaît qu'en tête de son troisième volume. — A lire ses chapitres sur les assemblées, on ne se doute pas à quel point le régime électoral était en réalité dénaturé par l'organisation sociale : démocratie en droit, oligarchie en fait. J'aime mieux la manière de Montesquieu, complétant l'étude des lois anglaises par celle de la façon dont les mœurs appliquaient ces lois<sup>2</sup>. — C'est ce besoin de théoriser qui a fini par faire prononcer à Mommsen, à propos du régime impérial, le mot fameux de *dyarchie*<sup>3</sup>, qui a eu une

1. *Römische Staatsrecht*, 1871, 1874, 1875, 1887, 1888.

2. XI, 6, et XIX, 27. Cf., pour Rome, Fustel de Coulanges, *les Origines du système féodal*, p. 225.

3. T. II, p. 725 de l'édit. de 1877.

si étonnante fortune. Et, vraiment, il eut tort de le prononcer : parce que (il l'avoua lui-même dans une note<sup>1</sup>) aucun texte de droit ou autre ne l'autorisait à le prononcer; parce que, s'il y eut symétrie entre certaines fonctions émanées de l'empereur et les survivances républicaines, la sujétion au prince du sénat et des magistratures fut toujours admise, même des juristes; parce que les auteurs anciens, sans exception, ne voulurent connaître de pouvoir effectif que celui d'un seul, et que l'impression faite à un Tite-Live ou à un Horace par le régime impérial doit avoir plus de poids, chez un historien moderne, que le parallélisme apparent de quelques titres. Enfin, ce qui condamne ce mot, c'est précisément que, pris à la lettre par toute une école, il l'a amenée à diviser l'histoire de l'Empire en deux périodes différentes, *dyarchie* et *monarchie* : ce qui a été un non-sens historique, comme toutes les divisions en périodes qui s'opposent. — Écartant trop souvent les questions religieuses de ses études, Mommsen n'a pas assez insisté sur le cadre rituel qui a enveloppé, à Rome, tous les modes du pouvoir; ses magistrats sont trop des juristes, pas assez des prêtres. Le grand service que les juriconsultes peuvent nous rendre (je pense ici à des travaux récents), c'est de rattacher davantage les formules du droit aux formulaires sacrés. — On peut regretter encore l'absence de bibliographie dans ce livre : les pages de Mommsen détonnent avec celles de Marquardt, son collaborateur timoré et paisible; quand Mommsen cite un auteur moderne, c'est un peu comme faisaient les anciens, pour le combattre. Il est vrai qu'à la différence des anciens, il pense et il écrit avec une absolue indépendance de toute œuvre antérieure. Ce qui fait qu'on a l'impression, en lisant ces cinq gros volumes, d'une pensée exclusive et impérieuse, destructive de toutes les besognes des précurseurs<sup>2</sup>.

III. — Dans les jours mêmes où Mommsen, âgé de vingt-six ans<sup>3</sup>,

1. *Obgleich dieses Schlussresultat nur gewonnen werden kann aus den einzelnen Institutionen*, etc. Le texte de Pomponius, cité à ce propos, ne se réfère qu'à des affaires minimes, de dérivation de l'eau d'un fleuve.

2. Il est impossible d'énumérer ici même les principales des dissertations de Mommsen sur le droit public; qu'on songe qu'en 1887, après quarante-quatre ans de production, Zangemeister évaluait à 920 le nombre de ses travaux. Citons cependant, à cause de la nouveauté et de l'importance particulière des résultats acquis, et, aussi, d'une clarté d'exposition toute supérieure : *Die Stadtrechte der lateinischen Gemeinden*, etc., 1855; *Die Conscriptioensordnung der römischen Kaiserzeit*, 1884 (*Hermes*) : ce dernier travail est peut-être la plus éclatante démonstration de ce que le classement méthodique des inscriptions peut amener comme découvertes historiques.

3. *De Collegiis*, 1843, p. 129.



passait sa thèse de doctorat, il écrivait ceci : « Jusqu'à quand nous fera-t-on attendre le *Corpus inscriptionum latinarum*? Voilà Kellermann mort. Qu'on le remplace par Iahn<sup>1</sup>, » et qu'on travaille; et lui-même, comme spécimen d'une publication de texte épigraphique, donnait la *lex Collegii Dianae et Antinoi*. Ce *Corpus* le hanta désormais, et il n'est point douteux qu'à défaut d'autres, envers et contre tous, il ne songea, dès l'Université, à l'imposer, au besoin à le faire seul : et sa vie a montré qu'il était de taille à s'en tirer sans autre aide que celle de subalternes. Dès 1845, chaque année, il publie plusieurs longues inscriptions et revise, de lui-même, les plus grosses « tables inscrites »; au printemps de 1845, il a pris conseil de Borghesi, qu'il a visité dans sa solitude de Saint-Marin; en 1849 commencent ses *Epigraphische Analekten*, qui furent le premier jalon de sa réputation mondiale; déjà, il a fait d'importants voyages en Italie<sup>2</sup>; en 1852, il s'attaque aux in-folio et fait paraître, à lui seul, ces *Inscriptiones regni Neapolitani*, qui sont, à vrai dire, le premier volume du *Corpus*. Le branle est donné : Kellermann, Iahn et les autres ont un héritier qui les fait oublier. Je n'ai pas à raconter les luttes qu'il eut à soutenir, les chicanes qu'on lui fit pour la disposition des matériaux, les misérables discussions par lesquelles on harcela son temps. Mais Mommsen avait les nerfs solides. Sa vie eut dès lors la beauté et le mouvement d'une épopée. Il se vengea des uns, fit taire les autres, mit quelques-uns « au secret, » voulut toujours, et réussit<sup>3</sup>. On lui reprocha d'être un despote. Il le fallait bien. Il n'y a que les despotes qui mènent à bonne fin, en matière de science, les travaux collectifs. Dom Bouquet, lui aussi, fut un dictateur. Nous aurions besoin d'une tyrannie de ce genre pour coordonner la papyrographie, qui se disperse, comme, depuis Scaliger et Gruter, s'était dispersée l'épigraphie. Enfin, onze ans après le volume napolitain, en 1863, Mommsen put imprimer en tête du tome I du *Corpus* ces lignes très simples, qui étaient une formule triomphale : « L'Académie de Prusse a achevé le Recueil des Inscriptions grecques; voici que commence, par ses soins, celui des Inscriptions latines. » Puis vinrent les volumes signés de Mommsen seul (t. V, 1872 et 1877; t. III, 1873; t. IX et X, 1883); mais, bien

1. Voyez son mémoire sur le plan d'un *Corpus*, adressé à l'Académie de Berlin en 1847.

2. *Iscrizioni Marse*, 1846; *Messapiche*, 1848; *Inscriptiones confederationis Helveticae*, 1854.

3. Tout cela a été bien raconté par M. Waltzing, *le Recueil général des inscriptions latines*. Louvain, 1892.

entendu, il vit, corrigea, annota, compléta tous les autres, et aucune épreuve n'est sortie des presses de Reimer sans prendre le chemin de la maison de Charlottenburg. Quel inépuisable trésor de richesses historiques désormais à la portée de tous ! Que de textes vraiment ressuscités ! car, chez Apianus ou chez Peirese, les inscriptions, imprimées ou manuscrites, étaient comme enterrées. Que de faits, d'institutions, de vies humaines reconstitués avec elles ! Et surtout, quelle besogne déjà faite avec les *indices* ! Cela a été cent fois dit. Mais il est bon de le redire. Quoi qu'il arrive de l'œuvre de Mommsen, il a rendu le plus inestimable service qu'aucun savant, aucun, et sans exception, ait rendu à la connaissance du passé. Et, si vraiment la tâche du *Corpus* a contribué à mutiler son *Histoire romaine*, Mommsen a fait preuve en cela d'une abnégation rare, d'une très grande âme. Je suis convaincu, et j'ai eu cette impression dans ses cours, dans ses entretiens, que cet homme-là, plus que tout, aimait la science et ceux qui l'aiment, et qu'il lui avait donné, sans arrière-pensée, toute sa vie : procurer à cette science des ressources nouvelles, des instruments sûrs et solides a été la règle directrice de sa carrière.

IV. — C'est pour cela qu'il s'attela, aux abords de sa quatre-vingt-unième année, à cette édition du Code théodosien, devant laquelle les plus braves avaient reculé. C'est pour cela que, périodiquement, il se faisait, lui prêt pour les plus beaux livres, le simple éditeur de textes utiles et de textes presque toujours très longs, très ennuyeux : les *Fragmenta Vaticana* (1861), la Chronique de Cassiodore (1861), les *Notarum laterculi* (1864), Solin (1864), le Digeste (1877), Jordanès (1882), les *Chronica minora* (1892-1898), Cassiodore (1894), le *Liber pontificalis* (1898), je passe les textes les plus courts ; et quelques-unes de ces tâches ingrates relevaient d'autres mains que des siennes. Quand on voit ce que sa plume pouvait livrer de pages d'écriture en une seule année (au moins un millier, quelquefois le double et le triple), on se sent éperdu de vertige, et on se demande comment il a pu, matériellement, les remplir ; et, cependant, elles sont bien de lui, de son écriture petite, fine, pincée, aiguë, jamais vieillie, et elles ont été toutes réfléchies et passées au crible d'un contrôle rigoureux. C'était la plus équilibrée et la plus infatigable des machines à travail que l'esprit de Mommsen. « Ses nuits passées à veiller, » a dit admirablement Harnack, « ont éclairé le labeur de nos jours. » Tout compte fait, aucun érudit n'a eu moins de moments de somnolence, n'a commis moins souvent le péché d'étourderie. Voyez, dans son édition de la *Notitia*

*Galliarum*, le jeu de patience compliqué que forment ses notes.

Sa manière d'éditer les textes et les inscriptions était très minutieuse; le principat de Mommsen a été contemporain du règne de cette micrographie, qui ne nous épargne, à propos d'un mot d'auteur ou de *titulus*, aucune des leçons les plus insignifiantes, et qui, au sujet d'une pierre, refait dans les plus menus détails son histoire rétrospective. Mommsen lui-même, comme en font foi ses dernières éditions, est allé trop loin dans cette voie, en traitant avec le même respect de vulgaires copies du xv<sup>e</sup> siècle et les meilleurs *codices* du x<sup>e</sup>. Il est grand temps d'enrayer, si l'on ne veut pas encombrer les bibliothèques et vider les bourses avec des éditions en 200 pages d'un texte de 200 lignes. Mais Mommsen n'eut point tort, quand il commença le *Corpus* ou édita Solin, de remettre en honneur les infiniment petits des variantes de manuscrits ou des anecdotes concernant les inscriptions. Beaucoup de ces variantes auront peut-être leur jour de renom (on l'a vu pour Solin); et, quand il s'agit d'une pierre disparue, les moindres choses de son passé peuvent servir à la reconstituer : connaissons-nous si bien le trophée de la Turbie, si le tome V du *Corpus* n'avait multiplié sur lui les relations empruntées aux plus obscurs des écrivains de jadis? La science du passé n'est faite, après tout, que d'une infinité de grains de sable, et il en faut beaucoup pour constituer avec eux un sol qui ne soit point trop mobile. Mommsen voulait que l'on connût exactement tous ces êtres à peine visibles, qui sont le point de départ de la philologie antique; il atteignait toujours, en publiant ses textes, l'atome irréductible.

V. — Au cours de ses voyages épigraphiques dans les pays napolitains, Mommsen rencontra nombre d'inscriptions dialectales, osques ou autres. Ce qui l'entraîna très rapidement à une étude plus approfondie des linguistiques italiennes, et ce qui nous valut le livre, aujourd'hui fort utile (et fort rare), *Die unteritalischen Dialekte* (1850); c'est, par la date, le premier gros volume qu'il ait publié, ce qui semble indiquer qu'il a fortement voulu, vers ce temps-là, pénétrer dans les sciences de philologie pure. Son Histoire romaine et les nécessités épigraphiques le détournèrent presque aussitôt de cette voie; et, bien que dans son *Staatsrecht* les questions de linguistique ne soient jamais absentes, Mommsen, très sagement, évita ces périls des langues italiotes, où Corssen devait trouver l'échec et Pauly la misère. Lui-même y avait rencontré une piquante mésaventure : son esprit audacieux, la promptitude extraordinaire de ses conjectures l'exposaient, sur ce terrain, à de terribles mécomptes. Il sut se les épargner, en allant à des travaux plus sûrs, plus riches en points

de repère, et son bon sens réfréna, comme souvent, sa hardiesse native.

VI. — Trois ans avant le premier volume du *Corpus*, en 1860, Mommsen donna son *Histoire de la monnaie romaine*, à laquelle l'avait déterminé l'examen des inscriptions monétaires de la République, et c'est un des volumes les plus compacts (900 pages) qu'il ait publiés. Il serait injuste, en parlant de ce livre, d'oublier qu'il doit beaucoup à ses devanciers, à Eckhel surtout, ce Godefroy de la numismatique; et il y a, dans le traité de Mommsen, quelques traces de précipitation et de désordre qui eussent irrité le bon Jésuite viennois. Mais, cependant, la science de l'antiquité romaine a reçu de cette histoire un gain presque aussi considérable que du Droit Public; le nombre et la précision des détails, la rigueur des inventaires et des déductions, la publicité lumineuse donnée enfin à ces recherches numismatiques, que les initiés préfèrent d'ordinaire se réserver mystérieusement, l'accord parfait que Mommsen put établir entre l'histoire de la monnaie et les phases générales de la vie romaine, tout cela a fait et fait encore de la date de ce livre une époque mémorable. On nous a dit souvent que de Blacas, en le traduisant<sup>1</sup>, l'avait complété et rectifié: il y a des réserves à faire sur cette assertion souvent répétée.

VII. — En 1860, Mommsen avait donc publié des ouvrages essentiels sur tous ceux des domaines de l'antiquité où il s'est installé. Désormais, sans ralentir son activité (tout au contraire), il ne l'appliquera plus à de nouveaux champs d'étude, ou, plutôt, il la détournera de l'histoire et de la linguistique pour la concentrer sur les institutions. Le *Corpus* allait paraître. Il l'obséda désormais. — Par suite, Mommsen n'abordera jamais, sauf dans quelques articles, l'archéologie figurée, la topographie, l'histoire littéraire, l'histoire religieuse, c'est-à-dire une bonne moitié des choses romaines, et les étincelants aperçus donnés dans son Histoire, en 1854-1856, n'auront que les suites rapides du Tableau des provinces, de 1885. Je ne dirai donc pas qu'il n'a pas compris Rome, mais il n'a éclairé qu'une partie de ses ruines.

VIII. — Mommsen a été le plus étonnant organisateur de travaux collectifs qu'ait produit l'Allemagne et peut-être le monde; il dépasse, à ce point de vue, et Bœckh, et Niebuhr, et Mabillon même. On l'a dit sur sa tombe; Guillaume II, qui s'y connaît, l'a écrit<sup>2</sup>. Dès sa

1. 1865, 1870, 1875.

2. Lettre à M<sup>me</sup> Mommsen du 1<sup>er</sup> novembre 1903 : *Den unübertrefflichen Organisator wissenschaftlicher Unternehmungen*.

première jeunesse, Mommsen a rêvé de l'organisation du *Corpus*. Après le *Corpus*, il n'est pas de grande entreprise qu'il n'ait conseillée, dirigée : les nouveaux *Monumenta Germaniae*, les publications de l'Institut archéologique, la réorganisation de ce dernier, la Bibliothèque du *Corpus*, l'Association des Académies, le recueil des monnaies anciennes, la Prosopographie, le *Limes*, sans parler du projet d'inventaire des manuscrits, et bien d'autres desseins. Quand on le voyait, chez lui, un soir de fête scientifique, circulant entre ses collaborateurs et ses étudiants, on sentait qu'il était le souffle le plus vivant qui agitait cette masse puissante et solide de la science allemande, et les plus vifs ou les plus lents, en dépit de tous leurs efforts de résistance, cédaient bon gré mal gré à son entraînant direction.

Mais, à force d'organiser le travail d'autrui, il désorganisa (qu'on me permette de le dire) son propre travail. Le résultat de sa tâche volontaire d'administrateur de la science fut le suivant : la *Monnaie* non révisée, ses *Dialectes* devenus une rareté, ses *Recherches* interrompues à leur début, son *Droit Public* assez mal équilibré, ses douze cents articles disséminés dans cent recueils, des notes, des tables ou des corrections de lui dans presque toutes les éditions savantes que l'Allemagne a publiées dans un demi-siècle, tout un trésor de découvertes et de pensées nouvelles prodiguées par lui aux quatre vents du monde, et, par là, presque aussitôt disparues que connues. Car tout article paru dans une revue, s'il est plus vite lu de tous, est aussi plus vite oublié ; et les œuvres scientifiques faites de mémoires détachés sont plus exposées que d'autres à être englouties sous les vagues montantes des écrits nouveaux, tandis que le bloc compact d'un Montfaucon ou d'un Tillemont demeure insubmersible. — Après tout, Mommsen a fait preuve, en agissant ainsi, d'un admirable désintéressement, et le mal ne sera grand ni pour lui ni pour nous, si ses amis, ses élèves, sa patrie et son empereur comprennent leur devoir : réunir en un formidable recueil<sup>1</sup> les mémoires du maître. Et, le jour où cela sera fait, des générations auront, dans la seule œuvre de Mommsen, leur Grævius, leur Pitiscus et leur Salengre ; avec, ce qui manquait à ces derniers recueils, l'unité de la pensée et l'intelligence de l'esprit<sup>2</sup>.

Camille JULLIAN.

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai appris que cela sera fait.

2. Voy. d'excellents articles sur Mommsen dans *le Journal des Débats* du 3 novembre (Boissier), *le Temps* du 3 novembre, la *Neue Freie Presse* des 2 et 3 novembre (Seeck, Szanto et autres), *der Tag* du 1<sup>er</sup> novembre (Oncken), la

## ÉPOQUE MODERNE.

Les archives les plus mal placées du monde sont probablement celles d'Espagne, qu'on laisse croûter au château de Simancas, petite localité rurale où l'on ne trouve ni gîte ni nourriture passables. Pourtant, les historiens allemands n'ont jamais craint de se fixer dans ce village pour un temps plus ou moins long, afin de puiser aux richesses infinies de ce trésor de documents, si importants pour l'histoire des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. C'est là, et à Madrid, que M. Ernest SCHAEFER a trouvé les sources pour ses *Essais sur l'histoire du protestantisme espagnol et sur l'Inquisition au XVI<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>. Le premier volume donne la critique et la narration, les deuxième et troisième les documents traduits ou abrégés en allemand. Nous y rencontrons une foule de détails importants sur les protestants de Séville et de Valladolid, anéantis par l'Inquisition au commencement du règne de Philippe II. Mais, en cherchant à démontrer que le nombre des protestants d'Espagne a été beaucoup plus restreint qu'on ne le croit en général, l'auteur commet une grande erreur; il s'appuie exclusivement sur les documents de l'Inquisition, fort incomplets, comme il l'avoue lui-même. La seule indication donnée par un homme aussi bien informé que l'était le cardinal Granvelle, que, dans la seule ville de Séville, huit cents personnes ont été punies pour luthéranisme (voy. sa lettre à l'évêque d'Aquila, du 17 novembre 1559, dans Kervyn de Lettenhove, *Relations des Pays-Bas et de l'Angleterre*, t. II, p. 93), réfute tout le raisonnement de M. Schaefer. Il ne se trompe pas moins lorsqu'il s'évertue à prouver (t. I, p. 55 et suiv.) que l'Inquisition d'Espagne était un tribunal, non pas du roi, mais de l'Église. Certes, selon la forme, elle était un tribunal ecclésiastique composé de prêtres. Mais, en réalité, elle était soumise à la volonté du roi. C'est lui qui lui donnait toujours la direction; le conseil supérieur en était nommé par le roi, et le grand inquisiteur seul avait besoin de l'approbation papale, pure formalité sans aucune conséquence pratique. Le roi pouvait d'ailleurs forcer le grand inquisiteur à se démettre de ses fonctions. Dans les occasions importantes, le conseil de l'Inquisition demandait directement les ordres du roi.

*Tribuna* du 9 novembre (Pais), et, tout récemment, *der Zeitgeist* du 30 novembre (Hirschfeld), le *Museum* de décembre (Boissevain).

1. *Beitrag zur Geschichte des spanischen Protestantismus und der Inquisition*, 3 vol. Gütersloh, Bertelsmann.

Surtout Philippe II, comme protecteur du Saint-Office, a systématiquement empêché toute ingérence du pape dans les affaires de l'Inquisition espagnole (voy. Salgado, *De supplicatione ad Sanctissimum*, pars II, cap. 33). M. Schaefer a le tort de s'en tenir trop à la lettre des documents.

M. Ernest MARX s'est proposé pour but de constater les résultats contenus dans les innombrables sources historiques et œuvres littéraires publiées sur l'origine des troubles des Pays-Bas<sup>1</sup>. Il n'est pas allé chercher du nouveau aux archives. C'est fort louable; il est temps de renoncer à la gloire de l'*inédit*, là où les faits peuvent être suffisamment éclairés par les imprimés. Il faut enfin réunir, examiner et utiliser pour la narration les innombrables monographies et publications de matériaux existant sur la plupart des époques historiques des quatre derniers siècles. Le travail de M. Marx est très consciencieux et modifie, d'après des recherches minutieuses, un certain nombre de notions qui s'étaient établies sur son sujet. Malheureusement, la narration est sèche et manque absolument de charme, étouffée souvent par le nombre et la longueur des citations qui auraient pu être beaucoup condensées. Mais l'auteur juge, avec autant de justesse que d'impartialité, les sources provenant des divers partis politiques et religieux. Notons que, sur Marguerite de Parme, son appréciation est presque aussi défavorable que celle de M. Ferdinand RACHFAHL dans sa biographie de la gouvernante des Pays-Bas.

M. Paul HERRE publie le premier volume d'un travail sur la politique européenne dans la guerre de Chypre<sup>2</sup>. L'auteur expose longuement les préparatifs du dernier essai tenté par des papes pour raviver les croisades contre les infidèles et montre comment ce renouvellement des idées du moyen âge se heurta contre la raison d'État, produit de la Renaissance, destiné à l'emporter sur toute la ligne. La bataille de Lépante fut une victoire du catholicisme rajeuni par la contre-Réforme et du monde romano-méditerranéen, victoire, cependant, stérile et passagère. Pour la première fois, M. Herre décrit en détail les événements politiques de la ligue de 1570, qui, jusqu'à lui, n'avait été traitée qu'au point de vue militaire. Il cherche partout à montrer les conséquences qui découlent du caractère des personnages dirigeants et des grands courants religieux et politiques, ce

1. *Studien zur Geschichte des niederländischen Aufstandes (Leipziger Studien auf dem Gebiete der Geschichte, 3<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> livr.)*. Leipzig, Duncker et Humblot.

2. *Europäische Politik im Cyprischen Kriege, 1570-1573*, t. I. Leipzig, Dieterich.

qui donne de l'intérêt même aux procédés d'une diplomatie lente et méticuleuse. Comme la ligue était l'œuvre des papes, sa défaite finale assura la victoire des nouvelles idées nationales sur le cosmopolitisme théocratique et la chute définitive du pouvoir politique des pontifes.

Dans la collection des *Leipziger Studien*<sup>1</sup>, M. Charles STÄHLIN publie une étude sur le voyage diplomatique de sir Francis Walsingham en Ecosse, en 1583. Ancien officier devenu érudit, l'auteur s'est résolu à entreprendre, pour la première fois, la biographie du hardi et astucieux secrétaire d'État d'Élisabeth d'Angleterre, et le spécimen qu'il vient de donner de son grand travail fait bien espérer de la réussite de sa tâche épineuse, mais importante. Le détail y est bien groupé autour des grandes considérations historiques. Outre les ouvrages imprimés qu'il connaît à fond, M. Stæhlin met à profit les vastes trésors du Record Office et du British Museum de Londres, ainsi que les archives de plusieurs grandes familles anglaises. Un des résultats les plus curieux des recherches de l'auteur est la constatation que Walsingham, ministre d'une reine très autoritaire, presque despote, s'appropriâ entièrement les idées développées par l'auteur (que ce soit Duplessis-Mornay ou tout autre), du fameux livre *Vindiciæ contra tyrannos*, ouvrage qui devint le manuel de l'école antimonarchique de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

Une transition entre ce siècle et le xviii<sup>e</sup> est formée par le cinquième volume de l'histoire du Danemark<sup>2</sup>, par M. Dietrich SCHÆFER, qui, de l'avènement de Frédéric II, en 1559, va jusqu'à la mort de Christian IV, en 1648, époque où le Danemark était encore un facteur important de la grande politique européenne. M. Schæfer se distingue des historiens danois surtout par le jugement sévère qu'il porte sur Christian IV, le plus populaire des monarques danois. Malgré ou plutôt par son ambition démesurée, sa bravoure téméraire, son activité fiévreuse, sa force physique et sa gaieté, Christian IV devint l'auteur de la décadence du Danemark, ses projets gigantesques ne reposant ni sur un vrai talent politique ou militaire ni sur la fermeté de la volonté. Sa participation à la guerre de Trente ans (depuis 1625) fut amenée par des raisons de pure politique, — il ne voulait pas souffrir que l'empereur devint puissant dans la Basse-Saxe, placée sous l'influence danoise, — et non par des convictions religieuses. Le livre de M. Schæfer est un excellent travail qui joint une bonne

1. Vol. IX, 1<sup>re</sup> livr. : *Der Kampf um Schottland und die Gesandtschaftsreise Sir Francis Walsinghams, i. J. 1583*. Leipzig, Teubner.

2. *Geschichte von Dänemark*, Bd. 5 (collection de Heeren, Ukert, Lamprecht, *Geschichte der europäischen Staaten*). Gotha, Perthes.



narration à la connaissance profonde des sources imprimées et à une saine critique.

Les pièces volantes, brochures et publications polémiques, donnent souvent une image plus exacte des différents courants de l'opinion publique que les documents officiels ou l'exposé des historiens savants. M. Charles LORENZ a réuni avec beaucoup de zèle et présenté avec une entière impartialité et avec un excellent jugement les plus importantes publications polémiques des catholiques luthériens et réformés dans les années qui précédèrent la guerre de Trente ans<sup>1</sup>. Il montre que les passions religieuses devaient nécessairement amener la terrible lutte et comment les luthériens commencèrent par y prendre part à côté des catholiques contre les calvinistes; car ils croyaient, à tort, avoir plus à craindre de ceux-ci que des partisans de Rome. M. Lorenz appuie peut-être trop sur la nécessité absolue de cette évolution et ne tient pas suffisamment compte de l'intelligence bornée et du caractère envieux et haineux de Jean-George I<sup>er</sup> de Saxe et de ses conseillers tant spirituels que séculiers.

La justesse de cette objection est prouvée par l'étude consacrée par M. HANS KNAPP<sup>2</sup> à Mathias Hoë de Hoënegg, prédicateur de la cour de l'électeur Jean-George I<sup>er</sup> de Saxe, prince aussi pieux qu'adonné à la boisson, et dont Hoë surtout dirigeait la politique. Malheureusement, Hoë était vaniteux, cupide, haineux; pour des raisons personnelles et inavouables autant que confessionnelles, il devint l'adversaire passionné des calvinistes. D'après les sources authentiques, M. Knapp dépeint tout l'odieux du personnage, dont les agissements ont principalement amené la défaite des protestants dans la première moitié de la guerre de Trente ans et la capitulation honteuse de la Saxe devant l'empereur à la paix de Prague, en 1633.

L'histoire de la seconde moitié de cette guerre repose principalement sur l'ouvrage de Bogislav Philippe de Chemnitz, *la Guerre royale suédoise en Allemagne*. Le premier travail critique fait par une dame en Allemagne est consacré à cette source importante; il est dû à M<sup>e</sup> Frieda GALLATI<sup>3</sup>, élève de M. le professeur SCHWEIZER, à Zurich. L'étude est très bien faite, selon toutes les règles de la méthode moderne, et fait bien augurer de l'avenir scientifique du

1. *Die politische Parteibildung in Deutschland bei Beginn des Dreissigjährigen Krieges im Spiegel der konfessionellen Polemik*. München, Beck.

2. *Matthias Hoë von Hoënegg und sein Eingreifen in die Politik und Publizistik des Dreissigjährigen Krieges (Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte, hrsg. von Droysen)*. Halle, Niemeyer.

3. *Der kgl. schwedische in Teutschland geführte Krieg des Bog. Phil. von Chemnitz und seine Quellen*. Frauenfeld, Huber.

jeune auteur. En appendice sont discutées des questions relatives à d'autres sources de la même époque; on appréciera surtout le morceau (app. 3) relatif aux travaux historiques du père du fameux Ezéchiel Spanheim, dont M. Émile Bourgeois a si magistralement écrit la biographie.

Spanheim était un diplomate du Grand Électeur. L'immense recueil des documents pour servir à l'histoire de ce prince est arrivé à son dix-huitième volume, publié par M. Ferdinand Hirsch<sup>1</sup>, excellent connaisseur de cette époque. Le volume comprend les années 1675 à 1679, la guerre de Suède et la paix de Saint-Germain, événements très intéressants. Pourtant, il aurait pu encore être condensé; ainsi, dans la troisième partie (les négociations avec le Danemark), dans la quatrième (le Brandebourg et l'Autriche) et surtout dans la septième (la diète de Ratisbonne), où les résultats font entièrement défaut. D'autre part, des documents importants qui se trouvent, cependant, aux archives de Berlin, ne sont pas mentionnés; entre autres, les négociations de paix engagées par d'Espence, en 1676. Enfin, il serait à souhaiter que, comme dans d'autres éditions semblables, les documents déjà imprimés ou abrégés ailleurs fussent mentionnés comme tels, avec indication du lieu où ils ont été publiés précédemment. Il va sans dire que les introductions et les notes explicatives de M. Hirsch sont très exactes et fort instructives.

Tandis que Frédéric-Guillaume fonda la grandeur du Brandebourg, Auguste le Fort amena le déclin de la Saxe, en la subordonnant à la Pologne. M. Paul HAACKE donne, comme introduction à une édition ultérieure des lettres et essais littéraires de ce prince, une étude sur son caractère<sup>2</sup>. Auguste était bon ingénieur et organisateur militaire, d'une ambition nourrie par la lecture des Anciens et par les prédictions de charlatans, monarque absolu par principe, mais éclairé et tolérant au point de vue religieux; désireux de la grandeur, du savoir et du plaisir, mais aussi plein d'égoïsme personnel et dynastique, manquant de toute conscience de ses devoirs envers son peuple et son pays. L'esquisse de M. Haacke est excellente sous tous les rapports.

M. Jean ZIEKERSCH publie une bonne monographie sur l'élection de l'empereur Charles VI en 1711<sup>3</sup>. Fondée principalement sur un

1. *Briefe und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, Bd. XVIII. Berlin, G. Reimer.

2. *König August der Starke*. München et Berlin, Oldenbourg.

3. *Die Kaiserwahl Karls VI (Geschichtliche Studien, hrsg. von Armin Tille, t. I, 1<sup>re</sup> livr.)*. Gotha, Perthes.

grand nombre de documents inédits tirés des archives d'Allemagne, de Vienne et de Rome, elle prouve que, après la mort de son frère aîné, l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, Charles VI songea à conclure, avec la France, une paix particulière; on ne saurait donc reprocher trop sévèrement à l'Angleterre d'avoir fait le traité d'Utrecht avec Louis XIV sans le consentement de l'Autriche. Pour atténuer sa responsabilité envers celle-ci, l'Angleterre, d'ailleurs, favorisa l'élévation de Charles VI à l'empire, et, dans cette tendance, elle trouva l'approbation de tous les électeurs, même du roi de Prusse, que l'on accusait de rechercher pour lui-même la couronne impériale. Seul, Auguste de Pologne et de Saxe brigua la dignité de roi des Romains pour lui-même ou pour son fils aîné; mais ses tentatives échouèrent. M. Ziekursch prouve également que le pape Clément se montra moins favorable à la France, dans cette circonstance, qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Le baron Frédéric DE SCHRËTTER a écrit sur les monnaies des deux premiers rois de Prusse une monographie très complète et bien ordonnée<sup>1</sup>; il y manque peu des grosses monnaies de ces deux règnes. Son plan consiste à suivre les systèmes monétaires, ce qui vaut mieux que l'ordre chronologique. Très caractéristique est la sentence que Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> plaçait sur ses monnaies d'or : *Pro Deo et milite*; le reste de ses sujets n'avait pour lui d'autre intérêt que de fournir les impôts pour le maintien de l'armée. L'ouvrage est orné d'excellentes reproductions photographiques.

On connaît le rôle important joué par les gazettes écrites il y a deux siècles. Le regretté archiviste Ernest FRIEDLAENDER, à qui nous devons tant de recherches importantes et minutieuses, avait publié quelques-unes de ces gazettes manuscrites de Berlin pour les années 1713 à 1717 et 1735<sup>2</sup>. Rédigées par des agents de George-Albert, prince d'Ostfrieze, elles contiennent des détails intéressants sur l'histoire politique, les mœurs et les idées pendant le règne de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>. Les deux agents diplomatiques sont bien instruits et dignes de confiance; ils fréquentaient la meilleure société de Berlin. La partie la plus importante du volume est celle qui se rapporte à la campagne de Poméranie en 1715. Le savant auteur a joint au texte de bonnes notes explicatives et une table alphabétique.

1. *Acta Borussica. Denkmäler der Preussischen Staatsverwaltung im 18. Jahrhundert. Hrsg. von der Akademie der Wissenschaften. Münzwesen*, 1<sup>er</sup> vol., 1<sup>re</sup> livr. Berlin, Parey, in-4°.

2. *Berliner geschriebene Zeitungen aus den Jahren 1713-1717 und 1735 (Schriften des Vereins für die Geschichte Berlins, livr. 38)*. Berlin, Mittler.

M. Paul SEIDEL, le distingué directeur du musée Hohenzollern à Berlin, continue la belle publication de son *Annuaire des Hohenzollern*<sup>1</sup>, modèle de perfection typographique, consacré plutôt à l'histoire de la dynastie prussienne qu'à l'histoire générale. L'éditeur y continue ses travaux très méritoires sur l'art sous les anciens rois, surtout sous Frédéric le Grand, dont il s'est fait une spécialité. Dans le volume de 1901, M. Otto KRAUSKE décrit la cour de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et trace un portrait de ce prince, dont le principal caractère, d'après l'auteur, fut d'être un monarque moderne, tandis que ses sentiments personnels étaient ceux d'un principule germanique des temps anciens, pieux et brutal. Ses démêlés avec sa femme eurent le plus souvent pour cause l'opposition politique que lui faisait Sophie-Charlotte. Un travail de M. Guill. RIMPAU, dans le même volume, justifie Behnisch, le précepteur du jeune Frédéric-Guillaume III, du reproche qu'on lui a infligé parfois d'avoir exercé sur l'esprit du prince une influence intimidante et affaiblissante. Dans le volume de 1902, Rich. KRAUEL parle du prince Henri, frère de Frédéric II, pendant son séjour à Rheinsberg, où, après ses campagnes glorieuses de la guerre de Sept ans, il vécut pendant trente-neuf ans dans une oisiveté embellie d'occupations littéraires et artistiques, en opposition constante avec son illustre frère, négligé plus tard par Frédéric-Guillaume II et III. Plus Français qu'Allemand, Henri devint le protecteur et l'ami des émigrés de la grande Révolution. Rich. FESTER, le biographe de Wilhelmine de Bayreuth, sœur de Frédéric le Grand, publie un article attrayant sur l'art à la cour de cette princesse. M. Ernest BERNER, l'archiviste très méritoire de la maison royale, raconte la part prise à la guerre de Sept ans par le prince qui fut plus tard Frédéric-Guillaume II, d'après sa correspondance avec son précepteur Béguelin et avec son frère cadet Henri. Comme on possède très peu de lettres ou d'autres écrits provenant de ce monarque, ces épîtres offrent un grand intérêt. Amour effréné du plaisir, joint à un mysticisme mélancolique, mollesse du sentiment et de la volonté, ces traits caractérisent en lui le jeune homme, comme ils caractériseront l'homme mûr. Cette correspondance, d'ailleurs, est encore importante pour la connaissance de l'armée et de la cour prussiennes à la fin de la guerre de Sept ans.

L'Histoire de la guerre de la Succession d'Autriche, entreprise par les archives autrichiennes de la guerre, raconte, dans son cinquième volume, écrit par le capitaine Aug. PORGES et le lieutenant-colonel

1. *Hohenzollern-Jahrbuch*, années 1901 et 1902. Berlin et Leipzig, Giesecke et Devrient.

Charles von REBRACHA<sup>1</sup>, les campagnes de Bohême et du Mein, de 1744 à 1744, mais il ne présente d'intérêt que pour le détail des événements militaires. Nous voudrions seulement faire remarquer que Porges prononce des jugements très sévères sur le maréchal de Broglie, qu'il déclare dépourvu de toutes les qualités d'un chef militaire (voy., entre autres, p. 73 et 135). L'espèce de « sauvetage », essayé par feu le duc de Broglie en faveur de son ancêtre, est resté stérile.

Le professeur Gustave Buchholz, de Leipzig, vient de fonder une collection destinée à faire revivre, pour la Saxe, l'histoire locale ou territoriale, trop longtemps négligée. Il nous semble, cependant, qu'elle fait double emploi avec les *Leipziger Studien*, dont beaucoup s'occupent aussi de la Saxe spécialement. Quoi qu'il en soit, la première livraison, où M. Reinhold BECKER parle de la paix de Dresde en 1745, et de la politique du comte de Brühl, premier ministre du roi Auguste III de Pologne et de Saxe, est très méritoire<sup>2</sup>. S'appuyant sur des études approfondies dans différentes archives, elle tend à prouver que Brühl a été bien loin d'être la caricature qu'on a faite de lui, mais qu'il a été, au contraire, un homme d'État intelligent et prévoyant. Au lieu de se soumettre aux volontés de la France, il se joua d'elle, et, tout en recevant les subsides de Louis XV, il travailla à le séparer de Frédéric II et à l'unir avec l'Autriche et avec la Russie. Évidemment, ce sont les idées du ministre saxon qui ont alors fini par l'emporter. Seulement, M. Becker oublie de nous dire que ce fut pour le plus grand malheur de la Saxe, qui a dû payer très cher, dans la guerre de Sept ans, la haine que Brühl portait au roi de Prusse.

Le grand état-major prussien continue son histoire de la guerre de Sept ans. Le volume récemment paru, qui raconte les batailles de Gross-Jägersdorf et de Breslau<sup>3</sup>, laisse malheureusement beaucoup à désirer quant à la connaissance des ouvrages non militaires qui se rapportent à son sujet. De là bien des erreurs sur la marche de la politique et sur son influence sur les faits militaires. La partie la plus importante du volume est l'exposé de l'état de l'armée russe en 1757, dû à feu le D<sup>r</sup> O. BAIK.

L'histoire intime de l'armée prussienne est éclairée par la conti-

1. *Oesterreichischer Erbfolgekrieg. Hrsg. vom k. und k. Kriegsarchiv*, Bd. V. Vienne.

2. *Der Dresdener Friede und die Politik Brühls (Bibliothek der sächsischen Geschichte und Länderkunde, hrsg. von Gust. Buchholz, t. I, 1<sup>re</sup> livr.)*. Leipzig, Hirzel.

3. *Die Kriege Friedrichs des Grossen. Hrsg. vom Grossen Generalstab*, 3<sup>e</sup> partie, 4<sup>e</sup> vol. Berlin, Mittler.

mination des Recherches et Documents, publiés par le même état-major<sup>1</sup>. Dans la troisième livraison, le lieutenant-colonel Kurt Jany, cet historien militaire bien connu, soumet à une critique consciencieuse le journal des années 1756 et 1757, composé par Gaudi, qui se trouvait dans l'entourage immédiat de Frédéric II. Le colonel Jany prouve que la valeur de ce journal est fort inégale; que seules les parties où Gaudi parle en témoin oculaire ont le caractère d'une source authentique et que le journal n'a été définitivement rédigé qu'en 1778, lorsque l'auteur était sous l'influence de l'opposition contre le souverain inspirée par le prince Henri. Surtout, la partie concernant la bataille de Kolin fut changée après coup dans un sens hostile à Frédéric. La quatrième livraison s'ouvre par les *Reflexions vraies, mais hardies, sur la campagne de 1756*, écrites en français par le lieutenant général prince Ferdinand de Brunswick; travail très instructif d'un général bien informé qui, malgré les duretés dont, comme tant d'autres, il était abreuvé par le roi, a gardé une impartialité de jugement presque complète. Le procès-verbal du conseil communal de Berlin des 16 et 17 octobre 1757 donne les impressions immédiates que produisit l'occupation de Berlin par le feld-maréchal-lieutenant autrichien Hadik. Dans la cinquième livraison, le lieutenant-colonel Jany nous donne un excellent exposé de la tactique linéaire au xviii<sup>e</sup> siècle. Le caractère mécanique et la destruction de toute initiative personnelle, chez l'officier aussi bien que chez le soldat, furent les conséquences inévitables de ce système. Vers 1806, l'armée prussienne comprit parfaitement qu'elle n'était plus à même de résister à l'élan des armées révolutionnaires et napoléoniennes; mais les essais de réforme furent stériles, comme toutes les tentatives de réforme de Frédéric-Guillaume III et de son entourage. Le combat de tirailleurs restait inconnu à la masse de l'infanterie prussienne, et, par cela même, le soldat se sentait comme désarmé devant un adversaire agile et entreprenant. Ce fut là la cause principale de ses défaites.

Revenons à Frédéric II, dont la correspondance politique est publiée, dans le vingt-septième volume, jusqu'à la fin de l'année 1768<sup>2</sup>. Ce volume, très bien édité par M. Gust.-Berth. Votz, est cependant moins intéressant que les précédents. La guerre éclate entre la Russie et la Turquie; Frédéric cherche à localiser la lutte,

1. *Urkundliche Beiträge und Forschungen zur Geschichte des Preussischen Heeres. Hrsg. vom Grossen Generalstab*, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr. Berlin, Mittler, 1901-1903.

2. *Politische Korrespondenz Friedrichs des Grossen*, vol. 27. Berlin, Duncker.

se déclarant prêt à fournir à la tsarine les subsides stipulés dans leur traité d'alliance, mais refusant de faire entrer ses troupes en Pologne pour y remplacer les régiments russes, parce qu'il prévoit que l'Autriche répondrait à une telle démarche par une déclaration de guerre. Des propositions d'amitié et de neutralité, émanées du jeune empereur Joseph II, remplissent le roi de méfiance. Celui-ci est encore plus opposé à toute entente avec l'Angleterre, qui voudrait le détacher de la Russie; la fin de la guerre de Sept ans l'avait rempli d'une colère incoercible contre le gouvernement britannique.

La politique du prince Henri est décrite par un ancien diplomate, M. R. KRAUEL, qui depuis quelques années déjà s'est réfugié parmi les historiens<sup>1</sup>. Jusqu'à présent, on avait dépeint le prince comme homme de guerre, mais il possédait également l'ambition d'être fin diplomate et habile homme politique. En effet, il servit son illustre frère dans plusieurs missions, surtout auprès de Catherine II de Russie, et il fut un des principaux auteurs du premier partage de la Pologne. Cependant, sous Frédéric-Guillaume II et III, la méfiance que ces souverains nourrissaient envers leur parent âgé, sa prédilection marquée pour tout ce qui était français, ses tendances légèrement fantaisistes et le ton doctrinaire et autoritaire qu'il prenait dans les innombrables mémoires adressés par lui aux rois le firent tenir à l'écart. Ce ne fut que pendant les préparatifs de la paix de Bâle, en 1794 et 1795, qu'il exerça une certaine influence sur la marche des événements. Le livre de M. Krauel est richement documenté et habilement ordonné.

M. Rich. FESTER nous donne, d'après des recherches consciencieuses, une agréable causerie sur Wilhelmine de Bayreuth, sœur de Frédéric le Grand et du prince Henri<sup>2</sup>. Il essaie de réhabiliter Wilhelmine, convaincue de fausseté et de trahison contre le roi, son frère, en employant, pour sa défense, des raisonnements psychologiques.

La dernière création de Frédéric II fut l'Alliance des princes allemands contre l'ambition de l'empereur. M. Fréd.-Charles WITTICHEN<sup>3</sup> montre les liens existant entre cette ligue et l'occupation passagère de la Hollande par les Prussiens en 1787. Malheureusement, son livre est très mal écrit, et, par conséquent, difficile à lire; le travail,

1. *Prinz Heinrich von Preussen als Politiker (Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hauses Hohenzollern. hrsg. von E. Berner)*. Berlin, Duncker.

2. *Die Bayreuther Schwester Friedrichs des Grossen*. Berlin, Paetel.

3. *Preussen und England in der europäischen Politik, 1785-1788 (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte)*. Heidelberg, Winter.

en lui-même, est fort méritoire. Il prouve que l'Alliance des princes n'a pas eu l'importance nationale qu'on a voulu lui prêter, mais que ce fut plutôt une espèce d'assurance pour les petits princes allemands contre la Prusse, devenue leur alliée, et contre l'Autriche, leur adversaire. La Prusse n'en tira aucun avantage réel et se vit plutôt liée dans sa politique. Comme dans toutes les publications récentes, M. de Hertzberg, malgré quelques défauts de caractère, paraît, en véritable homme d'État, bien supérieur à son collègue Finkenstein et au roi Frédéric-Guillaume II; lui seul possède des idées et de l'initiative; c'est lui qui entraîne et Finkenstein et le roi. Ses projets étaient hardis et compliqués, mais ils auraient pu réussir, grâce à l'alliance anglaise, si Frédéric-Guillaume II ne l'avait abandonné, parce qu'il méconnaissait le véritable talent du ministre et que la morgue et le manque de tact de ce dernier blessaient constamment le monarque.

La politique de Joseph II se trouve éclairée par MM. Adolphe BEER et Joseph von FIEDLER<sup>1</sup>, qui publient sa correspondance avec le comte Louis Cobenzl. Jointe à celle du même monarque avec son ambassadeur à Paris, Mercy-Argenteau, publiée déjà par M. d'ARXENTU, cette correspondance donne la clé de la vraie politique de l'empereur, d'autant que les deux volumes de MM. Beer et von Fiedler contiennent encore des lettres et des mémoires du comte Philippe de Cobenzl et du prince de Kaunitz, ainsi que plusieurs autres documents intéressants de la même époque. Louis Cobenzl et Kaunitz étaient les partisans les plus chaleureux de l'alliance russe. Joseph II de son côté se méfiait, avec raison, des assurances emphatiques que Catherine II donnait constamment de son amitié pour l'Autriche; il voyait clairement qu'elle le dupait et qu'elle ne cherchait qu'à abuser de lui au seul profit de la Russie, comme elle l'avait essayé également avec Frédéric II. Mais Joseph II n'osa pas, comme Frédéric II l'avait fait, payer la tsarine de la même monnaie, et il finit toujours par se soumettre à la fausse politique de Kaunitz et de Cobenzl, qui l'empêchèrent de se rapprocher de la Prusse. L'ouvrage est des plus instructifs; malheureusement, il est défiguré par une foule d'erreurs de style et d'orthographe, excusées en partie par l'écriture presque illisible de l'empereur.

Une autre correspondance du même souverain, avec son ministre des Pays-Bas autrichiens, le comte Ferdinand de Trautmansdorf, est

1. *Joseph II und Graf Ludwig Cobenzl. Ihr Briefwechsel*, 2 vol. (*Fontes rerum Austriacarum. Hrsg. von der Historischen Kommission der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften*, t. LIII-LIV). Vienne, Gerold, 1901.



publiée par M. Hans SCHLITZER<sup>1</sup>. Ce volume contient, pour ainsi dire, les matériaux pour le deuxième volume, qui va paraître, du *Gouvernement de Joseph II aux Pays-Bas autrichiens* du même auteur. Il traite des années de 1787 à 1789, époque de l'administration malheureuse de Trautmansdorf, qui se trompait beaucoup sur l'intensité du mouvement révolutionnaire en Belgique, et qui, par ses rapports erronés à l'empereur, fut un des principaux auteurs de la chute de la domination autrichienne en 1789. Dans l'appendice, nous trouvons d'autres documents très nombreux relatifs aux événements de Belgique.

C'est seulement à titre de curiosité que nous mentionnons ici le livre, richement orné, mais sans importance historique, d'un auteur qui appartient à la famille royale : c'est la biographie de la religieuse Émanuèle Thérèse, fille de l'électeur Max Émanuel de Bavière, par la princesse Louis-Ferdinand de BAVIÈRE<sup>2</sup>. L'ouvrage est très incomplet; il se tait sur les imperfections physiques de l'héroïne, sur sa mauvaise éducation et notamment sur les vaines tentatives de la marier à Philippe V d'Espagne et au comte palatin Charles-Philippe. Tout cela se trouve pourtant dans un article que M. WEISS a donné au *Historisches Jahrbuch der Görres-Gesellschaft*, t. XXIII, p. 533 et suiv.

De même, la biographie de Marie-Antoinette, par M. Louis BRUNIER<sup>3</sup>, mérite à peine une mention. Si je la cite pourtant, c'est seulement pour mettre le lecteur en garde contre cette apologie sans originalité, sans valeur critique. Il suffira de dire que l'auteur ne semble pas connaître la correspondance de Marie-Thérèse et du comte de Mercy-Argenteau, publiée par ARNETH et GEFFROY.

Nous voici en pleine époque révolutionnaire. Pour la première fois, le major KUNL utilise les documents autrichiens pour raconter la première campagne de Bonaparte en 1796<sup>4</sup>, qui est l'origine de l'époque moderne de l'art de la guerre, inaugurée par le jeune Napoléon. De nouveaux matériaux mettent l'auteur à même de détruire un grand nombre de notions erronées sur l'histoire de cette fameuse campagne qui, en peu de jours, soumit à l'armée française et le royaume de Sardaigne et la Lombardie. Il faut donc consulter l'ou-

1. *Correspondenz Josephs II mit seinem Minister in den österreichischen Niederlanden Ferdinand Grafen Trautmansdorf*. Vienne, Holzhausen.

2. (En français.) München, Allgemeine Verlags-Gesellschaft.

3. *Marie-Antoinette, Königin von Frankreich und Navarra*, 1<sup>re</sup> vol. Vienne et Leipzig, Braumüller.

4. *Bonapartes erster Feldzug*. Berlin, Eisenschmidt.

vrage du major Kuhl, même après les livres consacrés aux mêmes événements par MM. BOYVIER et COLIN.

Une autre série d'opérations de Napoléon, celles qui eurent lieu autour de Ratisbonne en 1809, est exposée par le baron BINDER VON KRIGLSTEIN<sup>1</sup>. C'est un travail d'histoire militaire dans le genre moderne, également politique et psychologique. L'auteur manque de talent, son langage est lourd et parfois même incorrect; mais c'est pourtant une œuvre bien étudiée, entièrement impartiale et fort instructive. Se basant sur des recherches étendues, sur une connaissance complète de la littérature compétente et sur l'étude des champs de bataille, M. de Kriglstein expose les grands événements d'avril 1809 dans leurs causes, dans leur évolution et dans leurs suites. Il arrive à ce résultat que les rapides victoires des Français eurent pour cause principale leur supériorité militaire. Incapables d'initiative, difficiles à mettre en mouvement, faciles à se décourager, les soldats et les généraux autrichiens étaient entre les mains de leur chef un médiocre instrument de combat. L'archiduc Charles lui-même, quoiqu'il eût des idées justes, était inhabile à les exécuter, manquant de coup d'œil et de décision, s'entourant d'aides incapables, variant constamment dans ses résolutions et dans ses ordres, toujours enclin à sacrifier le but principal à des considérations secondaires. Napoléon n'était pas plus infallible qu'un autre homme, et la préparation et le commencement de cette campagne sont marqués par plusieurs fautes de sa part. Mais sa décision rapide et énergique, sa volonté constante de rechercher et d'écraser le gros de l'ennemi, sa facilité incroyable à trouver des moyens nouveaux et imprévus, le courage et la résolution de ses généraux et de ses troupes ont procuré à son armée une victoire relativement facile. Le peu d'utilité de la biographie récente de l'archiduc Charles, par le colonel D'ANGELI, que nous avons dû constater plusieurs fois dans cette *Revue*, est pleinement confirmé par M. Binder von Kriglstein.

Le même auteur a écrit une bonne biographie du fameux Ferdinand de Schill<sup>2</sup>, également sur des documents inédits. Il prouve que ce partisan était honnête, patriote, héroïquement brave, excellent soldat, mais capitaine fort médiocre, léger, sans persistance, sautant d'un projet à l'autre. Schill n'a pas participé à la capture du général Victor, à Arnswalde, en janvier 1807.

Nous manquons d'une bonne biographie du célèbre baron de Stein. Depuis le monstrueux fatras de PERTZ et l'étude de SEELEY, il n'y

1. *Regensburg, 1809*. Berlin, Voss.

2. *Ferdinand von Schill*. Berlin, Mittler.

avait, sur ce sujet, que quelques essais et monographies. M. Max LEHMANN<sup>1</sup>, dont plusieurs travaux et surtout la biographie de Scharnhorst ont montré qu'il excellait dans la connaissance de cette époque, vient de combler une telle lacune. Des études aussi larges qu'approfondies dans les archives, notamment dans celles de la famille de Stein, à Nassau, l'ont mis à même de peindre un portrait complet et intime du ministre réformateur. Le premier volume ne s'occupe que de l'époque de préparation, jusqu'au renvoi honteux de Stein par le roi Frédéric-Guillaume III, en janvier 1807, le monarque haïssant le génie de son ministre des Finances, peu comode à la médiocrité et à la pusillanimité rancunière du souverain. M. Lehmann a su mettre en relief la personnalité de Stein au milieu de son activité purement administrative et donner à celle-ci de la vie et de l'intérêt.

Ansbach et Bayreuth étaient, comme on le sait, des margraviats franconiens appartenant aux branches cadettes des Hohenzollern. Réunis à la Prusse en 1794, ils furent administrés par le célèbre baron de Hardenberg. Sa gestion est l'objet d'une intéressante et complète monographie par M. K. STÜSSHEIM<sup>2</sup>. Dans ces deux petites provinces, Hardenberg suivait une politique d'annexion; son intention était de fonder solidement la puissance prussienne dans l'Allemagne méridionale, de manière à en déloger l'influence autrichienne; ainsi, l'Allemagne entière se serait trouvée soumise à l'hégémonie prussienne. Mais ses efforts échouèrent contre la faiblesse de Frédéric-Guillaume II et III, qui cédèrent devant la résistance, pourtant peu redoutable alors, de l'empereur, et devant l'antipathie de la France et de la Russie, désireuses de donner, dans l'Allemagne du Sud, la prépondérance à la Bavière, afin de diviser l'empire en trois tronçons.

M. Charles GRANIER continue le grand recueil de documents, commencé par M. Max LEHMANN, quant aux rapports de la Prusse avec l'Église catholique depuis 1640 jusqu'en 1807<sup>3</sup>. Les deux derniers volumes, le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup>, publiés par M. Granier, comprennent le gouvernement de Frédéric-Guillaume III de 1797 à 1807. Malheureusement, ce sont encore des volumes énormes, illisibles, que l'on aurait dû réduire au moins de la moitié, ne serait-ce que pour leur donner un aspect moins rébarbatif. Et pourtant on y trouve bien des choses

1. *Freiherr vom Stein*, 1. Bd. Leipzig, Hirzel.

2. *Preussens Politik in Ansbach-Bayreuth, 1791-1806* (Eberings *Historische Studien*, livr. 33). Berlin, Ebering.

3. *Preussen und die Katholische Kirche seit 1640*, vol. VIII et IX (*Publikationen aus den Preussischen Staatsarchiven*, vol. LXVI et LXVII). Leipzig, Hirzel.

intéressantes. Le gouvernement prussien d'alors était beaucoup plus *moderne* dans ses rapports avec l'Église que celui d'aujourd'hui. Éclairé, tolérant, modéré, il maintenait pourtant, d'une main ferme et sûre, la suprématie du pouvoir civil sur toutes les affaires temporelles de l'Église; et, néanmoins, par une conduite aussi égale que courtoise, il obtenait l'approbation de ses sujets catholiques et du Saint-Siège lui-même. Mais, peu à peu, le danger grandit du côté de la France; alors le gouvernement de Berlin, anxieux, rechercha la faveur de ses sujets catholiques en se soumettant à toutes les exigences cléricales. Fait très caractéristique pour la fin de l'*ancien régime* en Prusse! — La province polonaise de la « Prusse méridionale, » récemment annexée alors au royaume des Hohenzollern, fut très mal administrée par le comte de Hoym. Dernièrement, M. GRUENHAGEN avait essayé de réhabiliter ce ministre (voy. *Revue historique*, t. LXVIII, p. 331); mais la publication de M. Granier (t. VIII, p. 44 et suiv.) condamne définitivement sa gestion.

Une tentative faite pour dégager les éléments fluctuants et presque insaisissables de l'opinion publique en Saxe à l'époque napoléonienne (1806-1812) est faite par M. Paul RUEHLMANN<sup>1</sup>. Il cherche à les fixer à l'aide des journaux, lettres, mémoires, récits de voyage de l'époque. C'est une tentative nouvelle et méritoire, bien que le travail soit défiguré par des erreurs grossières; par exemple, l'auteur parle « des troupes *françaises* à Bunkershill », p. 5; de l'entrée de l'empereur *François-Joseph* à Dresde en 1812, p. 445.

La guerre de la Délivrance est traitée dans une série de monographies qui ont été réunies en volume par M. VON PFLUGK-HARTTUNG<sup>2</sup>, livre fort bien illustré de gravures sur bois d'après les meilleurs tableaux. M. FOURNIER y parle en excellent connaisseur de Napoléon et de sa cour. Le général VON BARDELEBEN raconte la guerre d'Espagne en militaire, négligeant un peu les côtés politique et psychologique, mais très bien dans sa manière. On ne saurait dire la même chose de la narration sèche et sans intérêt de la guerre de Russie en 1812, par le général KRAMER. D'autant meilleure est l'histoire des années 1813 et 1814 par le major Hans DECHEND; pleine de mouvement, claire, attrayante, elle est, en même temps, très exacte et très juste. M. de Pflugk-Harttung lui-même traite de l'île d'Elbe et des Cent-Jours avec beaucoup de talent, d'une manière aussi plastique qu'ingé-

1. *Die öffentliche Meinung in Sachsen während der Jahre 1806 bis 1812 (Geschichtliche Untersuchungen, hrsg. von Karl Lamprecht, 1<sup>re</sup> livr.)*. Gotha, Perthes.

2. *Napoleon I; das Erwachen der Völker*. Berlin, Spaeth, 1901.

nieuse; seulement, il est, ce nous semble, injuste envers Grouchy, dont la situation était si difficile et si compliquée. Le professeur Edmond MEYER parle de Sainte-Hélène; contribution bien faible, dépourvue de sentiment pour la grandeur de Napoléon. Un des écueils auxquels se heurtent des recueils de monographies tels que celui-ci est l'inégale valeur des morceaux qui les composent.

Deux questions d'histoire russe sont éclairées par M. Théod. SCHIEMANN : l'assassinat de Paul I<sup>er</sup> et l'avènement au trône de Nicolas I<sup>er</sup><sup>1</sup>. Quoiqu'on ait beaucoup écrit, dans ces derniers temps, sur la mort du tsar Paul, cet événement est, pour la première fois, raconté dans ce volume par les conjurés mêmes. Les documents publiés par M. Schiemann prouvent qu'Alexandre connaissait et approuvait la conjuration dirigée contre son père, mais qu'il n'y prit aucune part active; il croyait qu'on voulait seulement faire de lui le corégent de son père. Cette part de responsabilité qui lui incombe fut une cause de remords pour toute sa vie et amena sa conversion finale au piétisme. Sa femme, Élisabeth, approuvait hautement l'assassinat, comme elle l'écrivit à sa mère (p. 8 et suiv.). L'indignation de l'impératrice Marie Féodora, femme de Paul I<sup>er</sup>, contre les conjurés, bien qu'elle eût été délaissée et même menacée par son époux, s'explique surtout par le fait qu'elle avait espéré être nommée chef de l'État comme Catherine I<sup>re</sup> et II et qu'elle se trouva déçue. L'ambassadeur d'Angleterre, Whitworth, fut un des premiers auteurs de la conjuration avec le comte Panin et l'amiral Ribas. — Quant à l'avènement de Nicolas I<sup>er</sup>, celui-ci fit, comme on sait, répandre le bruit qu'il ignorait, à la mort d'Alexandre I<sup>er</sup>, que la couronne lui fût destinée au lieu de passer à son frère aîné Constantin. En réalité, c'est le commandant de la garnison de Saint-Petersbourg et de la garde, le général Miloradovitch, qui força Nicolas à reconnaître le grand-duc Constantin, et seul le refus de ce prince d'accepter la dignité impériale fit agréer Nicolas par le tout-puissant général; ces faits diminuent la culpabilité des malheureux Décembristes qui levèrent le drapeau de la révolte en faveur de Constantin, le tsar légitime.

Alexandre I<sup>er</sup> consulta, pendant de longues années, un simple professeur de physique de l'Université de Dorpat, Parrot, sur les plus importantes questions de l'administration et même de la politique étrangère. Intelligent, enthousiaste, possédant des connaissances quasi-universelles, mais passionné et manquant de pénétration, Parrot avait gagné l'amitié du tsar, dans lequel il voyait l'homme et

1. *Die Ermordung Pauls und die Thronbesteigung Nikolaus I.* Berlin, Reimer.

le prince idéal. Il fut cruellement dé trompé. L'orgueil croissant d'Alexandre et sa méfiance envers les représentants des idées libérales que, lui-même, il avait jadis partagées, le firent rompre subitement avec le professeur en 1812. M. Fréd. BIENEMANN publie leur correspondance<sup>1</sup>, document curieux qui jette une lumière bien vive sur les mœurs du temps et sur le caractère complexe du tsar.

M. Édouard WERTHEIMER s'est fait une spécialité du sort des Bonaparte exilés et de leurs partisans. Cette fois-ci, c'est du duc de Reichstadt même qu'il nous parle<sup>2</sup>, se fondant sur les recherches les plus consciencieuses, d'après les lettres intimes de l'empereur François I<sup>er</sup>, de Marie-Louise, de Metternich, de leurs confidentes et agents, des hommes préposés à l'éducation du jeune Napoléon II. C'est l'histoire définitive du malheureux prince. M. Wertheimer réfute souvent les nombreuses erreurs commises par les biographes antérieurs et par Treitschke, qui a assommé François I<sup>er</sup> d'un de ces coups de massue brutaux et injustes qui sont un de ses procédés favoris (voy. p. 315). L'auteur trouve également à redire à la manière dont M. Rostand a présenté l'*Aiglon*. Rien n'est plus saisissant que la vérité vraie sur le fils de Napoléon I<sup>er</sup>, mort avant tout de la situation impossible à laquelle il se trouvait condamné. Le rôle joué dans cette tragédie par François I<sup>er</sup> et Metternich, les procédés et le caractère de Marie-Louise sont dépeints par M. Wertheimer d'une manière entièrement authentique et corroborée par les documents irrécusables. Aucun roman ne saurait égaler en intérêt cette réalité vécue.

La Guerre de la Délivrance n'apporta que la réaction aux peuples auxquels les princes en détresse avaient promis la liberté. En Prusse, cette époque de réaction, de 1819 à 1840, est saisie sur le vif dans la correspondance de Staegemann, publiée et annotée par M. Franz RUEHL<sup>3</sup>. Staegemann, un des conseillers principaux de Hardenberg, perdit lui-même ses anciennes idées libérales devant le flot réactionnaire qui l'entourait; il ne garda que dans le domaine religieux les opinions d'une époque plus éclairée. A la page xxiii de son introduction, M. Ruehl prouve que Treitschke, dans le deuxième volume de son histoire d'Allemagne, a *haineuse-*

1. *Der Dorpater Professor Ge. Fr. Parrot und Kaiser Alexander I.* Reval, Kluge.

2. *Der Herzog von Reichstadt.* Stuttgart et Berlin, Cotta.

3. *Briefe und Aktenstücke zur Geschichte Preussens unter Friedrich Wilhelm III, vorzugsweise aus dem Nachlasse Stögemanns.* Leipzig, Duncker und Humblot.

ment défiguré l'histoire de la démission du fameux Varnhagen von Ense, dont le seul crime était de professer les idées libérales.

Le baron von HELFERT, partisan convaincu de l'ancienne Autriche d'avant 1848, se voit obligé, dans une longue étude sur l'origine du mouvement unitaire en Lombardie et en Vénétie <sup>1</sup>, d'avouer que la police autrichienne avait réalisé dans ces provinces un système insupportable de tyrannie intellectuelle et de tracasseries personnelles. Les populations des campagnes étaient satisfaites de la bonne administration autrichienne, mais les habitants des villes exééraient les *Tedeschi*, et, depuis 1847, la ville de Milan tout entière passa du côté des amis de l'unité et de l'indépendance italiennes. Les conflits de plus en plus fréquents avec la police exaspérèrent aussi les autres villes du royaume lombardo-vénitien contre l'Autriche.

La révolution finit par échouer en Autriche et également en Prusse; dans ce dernier pays, M. de Manteuffel devint le chef d'un cabinet réactionnaire. Sa politique étrangère se retrouve dans sa correspondance avec le roi Frédéric-Guillaume IV, avec le prince de Prusse et les diplomates prussiens, publiée par M. Henri DE POSCHINGER <sup>2</sup>. Comme à l'ordinaire, ce compilateur publie toutes les paperasses qui lui tombent sous les mains, les choses futiles à côté des choses importantes. Mais, enfin, ces dernières ne font pas défaut dans les trois volumes qu'il vient de jeter encore sur le marché. Frédéric-Guillaume IV s'y montre comme une tête brouillée, faisant parler le sentiment là où l'intérêt politique seul pouvait décider; les lettres qu'il envoie aux empereurs de Russie, d'Autriche et de France et à la reine Victoria sur les affaires politiques sont écrites sur le même ton qu'il aurait employé pour régler des intérêts particuliers entre amis et parents. Très hardi dans ses premières résolutions, il faiblit infailliblement devant les duretés de la réalité. Au fond, il se laissait guider par la *camarilla* réactionnaire et bigote que conduisait le général de Gerlach. Elle alla jusqu'à la trahison pour garder la direction de l'État (voy. t. I, p. 409). Le prince de Prusse, mécontent du rôle pitoyable de la Prusse dans l'Europe d'alors, se mêla constamment de la politique, quoique dépourvu de tout mandat. Plus tard, lorsqu'il fut roi et empereur, il oublia complètement cette ingérence et empêcha avec aigreur son fils et successeur d'exercer la moindre influence sur la marche des événements. Mais, avant son avènement, il ne put rien changer à la nature du roi, qui s'acheminait

1. *Casati und Pillersdorf, die Anfänge der italienischen Einheitsbewegung* (*Archiv für österreichische Geschichte*, vol. 91, p. 249 et s.). Vienne, Gerold.

2. *Preussens auswärtige Politik, 1850-1858*. 3 vol. Berlin, Mittler.

lentement à la démence et compromettait de plus en plus et lui-même et la Prusse devant toutes les puissances. M. de Poschinger s'évertue à sauver la réputation politique de Manteuffel. Selon son propre avou, c'était une « politique de la main libre » (t. III, p. 7), c'est-à-dire d'une neutralité à tout prix, indigne d'une grande puissance, et qui avait déjà été, de 1797 à 1806, la honte et le malheur de la Prusse. Le ministre et ses diplomates certifient eux-mêmes, à différentes reprises (voy., entre autres, t. III, p. 101 et suiv.), la confusion, la bassesse et la faiblesse qui caractérisaient la conduite de la Prusse sous leur direction. Ces volumes sont fort instructifs sur la politique de Napoléon III, qui, dès 1851, prépara l'annexion de la Savoie à la France, avec l'assentiment de Palmerston; l'histoire de la guerre de Crimée est également éclairée par la publication de M. de Poschinger.

La politique du prince de Prusse, devenu régent, est le sujet d'une publication de M. ERN. BERNER, dans la série de ses « Sources et recherches pour servir à l'histoire de la maison des Hohenzollern. » Son livre, intitulé : « Le prince régent de Prusse et sa femme; les débuts d'un règne<sup>1</sup>, » a pour but de montrer que Guillaume n'était pas dans la dépendance de sa femme, Augusta, avant l'entrée de Bismarck au ministère et qu'il ne fit pas preuve de faiblesse pendant la guerre d'Italie en 1859. Sur le premier point, l'auteur réussit à prouver, par des faits et des documents incontestables, l'inanité des imputations faites par Bismarck dans ses *Souvenirs*. Sur le second point, l'auteur est moins heureux. L'exposé détaillé de la politique prussienne pendant la guerre de 1859 est très intéressant, mais il prouve juste le contraire de ce que prétend M. Berner. Le régent ne songeait nullement à suivre la politique énergique préconisée alors par Bismarck, qui voulait profiter de la situation menacée de l'Autriche pour la forcer à céder à la Prusse l'hégémonie en Allemagne. Sa politique était plutôt de ne rien faire pour le maintien de la domination autrichienne en Italie, mais de défendre les provinces allemandes de l'Autriche sans retirer aucun avantage « égoïste » pour la Prusse. Grave faute : aucun chef d'État n'a le droit de renoncer volontairement aux avantages qu'il pourrait procurer à son pays; un tel *altruisme* politique révélait chez le prince un réel manque d'énergie et d'idées. En outre, il ne mûrissait aucun projet de réforme unitaire en Allemagne. Et lorsque, après

1. *Der Regierungsanfang des Prinz-Regenten von Preussen und seine Gemahlin (Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hauses Hohenzollern, 3<sup>e</sup> série)*. Berlin, Alex. Duncker.



Montebello, l'Autriche concéda à la Prusse, comme prix de sa coopération armée, la direction politique et militaire de l'Allemagne, le gouvernement de Berlin évita anxieusement de prendre une décision. M. Berner voudrait mettre cette reculade sur le compte du ministre de Schleinitz, mais la responsabilité retombe tout entière sur le régent, qui disait assez souvent qu'il était son propre ministre des Affaires étrangères. Il se plaisait dans le rôle de médiateur, asile de toutes les politiques faibles. Les distinctions de M. Berner ne convaincront personne.

M. Max LENZ a fait réimprimer, en volume, l'article sur Bismarck de l'*Allgemeine deutsche Biographie*<sup>1</sup>. C'est un livre plein d'intelligence, fait d'une seule traite, sorti d'un enthousiasme sincère pour l'homme de génie, sans que M. Lenz méconnaisse les défauts de son héros. Il reconnaît pleinement que, à leur point de vue et surtout à cause de leurs convictions, les adversaires du grand ministre avaient souvent raison et que celui-ci écoutait la voix, non de ses convictions, mais de son intérêt. Même son fameux « royalisme » n'était, au fond, qu'une expression de son intérêt personnel et de caste. Il l'a montré dans les commencements de sa vie politique quand il désirait provoquer, contre le faible Frédéric-Guillaume IV, une révolution réactionnaire (p. 42), comme vers la fin de sa vie, lorsqu'il fit une opposition passionnée à Guillaume II. M. Lenz répète hautement (p. 479, 484, 239) une appréciation par laquelle, lorsque nous l'avons émise pour la première fois, nous avons provoqué de nombreuses contradictions, à savoir que Bismarck a intentionnellement envenimé et prolongé le conflit parlementaire de 1862 à 1866 afin de contraindre le roi à le suivre dans sa politique extérieure, fort antipathique au conservateur et pacifique Guillaume. Bref, malgré quelques objections de détail, nous approuvons pleinement le beau travail de M. Lenz qui, sans tomber dans l'adulation, a su mettre en relief l'immense figure du chancelier de fer. Seulement, à notre avis, il n'a pas compris le plus grand défaut de Bismarck : son mépris pour les idées et pour les convictions. C'est ce défaut fatal qui a amené sa défaite devant ses plus grands adversaires de l'intérieur : le centre clérical et le socialisme ; qui, en détruisant par l'énorme autorité du chancelier tout idéalisme dans la politique, a fait de nos partis de simples coteries d'intérêts matériels ; et qui, pour diviser la nation afin de la gouverner plus facilement, a déchainé les haines confessionnelles et sociales.

L'unité allemande fut préparée par les éléments populaires ; un

1. *Geschichte Bismarcks*. Leipzig, Duncker und Humblot.

de ces éléments était le *Nationalverein*, fondé en 1859 par M. de Bennigsen et disparu en 1867 après les victoires prussiennes. Le *Nationalverein* préconisait l'hégémonie prussienne malgré le conflit parlementaire. M. Rodolphe SCHWAB en a consciencieusement écrit l'histoire<sup>1</sup>, mais il eût été à souhaiter que, en dehors de quelques livres connus de tout le monde, il se fût servi de sources plus intimes qui auraient jeté de la lumière sur les motifs et sur les tendances des personnages dirigeants.

L'excellente histoire de la guerre de 1866, par le général-major Oscar von LETTOW-VORBECK<sup>2</sup>, se termine par le troisième volume, qui traite de la campagne du Mein. Toutes les qualités des volumes précédents (voy. *Revue historique*, t. LXXV, p. 185 et suiv.) se retrouvent ici : foule de documents et de renseignements authentiques, critique indépendante et incisive, exposition détaillée mais jamais terne ou ennuyeuse, considérations psychologiques et politiques aussi bien que militaires. Les causes de l'infortune qui a poursuivi les opérations des États allemands ligués contre la Prusse sont constatées avec la dernière évidence : méfiance mutuelle de l'Autriche et de la Bavière ; différends politiques entre les alliés ; mauvais vouloir de Bade, qui était favorable, au fond, à la Prusse ; organisation et préparation défectueuses des contingents méridionaux ; médiocrité et faiblesse des chefs militaires. Les motifs et les intentions des personnages principaux sont développés avec autant de savoir que d'art. La destitution du général en chef prussien Falckenstein au milieu de ses triomphes et son remplacement par Manteuffel sont expliqués par son opposition, non justifiée d'ailleurs, aux ordres de Moltke. Mais le général de Lettow-Vorbeck est d'avis, avec le maréchal actuel de Waldersee, que Manteuffel était peu apte à commander des armées et que ses succès dépendaient de la qualité de ses conseillers.

Il y a dix ans, les historiens allemands étaient unanimes à faire retomber sur le gouvernement de Napoléon III la responsabilité de la guerre de 1870. Une forte réaction s'est produite contre cette manière de voir. M. Walter SCHULTZE<sup>3</sup> essaie de prouver que, si l'entourage de l'empereur avait résolu la guerre en principe dès 1867, Bismarck l'a fait tomber dans un piège en l'obligeant à commencer la lutte sur un terrain défavorable ; c'est ainsi qu'il a

1. *Der deutsche Nationalverein, sein Entstehen und sein Wirken*. Berlin. G. Reimer.

2. *Geschichte des Krieges von 1866 in Deutschland*, 3<sup>e</sup> vol. Berlin, Mittler.

3. *Die Thronkandidatur Hohenzollern und Graf Bismarck*. Halle, Anton.

déchainé la question de Hohenzollern, où la France ne pouvait céder en aucune manière. Il y a quelque chose de vrai dans cette thèse, mais elle est exagérée, et, pour la prouver, l'auteur se voit forcé de s'appuyer sur de pures hypothèses. Il oublie la manière brusque et offensante dont le duc de Gramont avait porté la question devant le public en blessant profondément l'honneur de la Prusse, et il n'oublie pas moins que la demande d'une lettre d'excuses et d'une promesse de ne jamais permettre à un Hohenzollern de monter au trône d'Espagne, adressée au roi Guillaume, infligeait à la Prusse une véritable honte. Il n'est pas vrai que la candidature Hohenzollern ait été *exclusivement* l'œuvre de Bismarck ni que Gramont n'ait pas désiré la guerre.

On connaît l'historien, aussi spirituel que paradoxal, qui se nomme Ottokar LOREXZ : adversaire de la méthode critique en histoire telle qu'elle s'est développée depuis Ranke, créateur d'une prétendue science généalogique qui, malgré quelques idées justes et utiles, est, comme ensemble, entièrement manquée. Pour décrire la fondation de l'empire d'Allemagne de 1866 à 1871<sup>1</sup>, ses relations personnelles lui ont valu la communication d'un certain nombre de documents princiers et diplomatiques des petites cours allemandes. En effet, il nous fait mieux connaître les négociations des États du sud de 1867 à 1870 et les événements de Versailles dans l'automne de 1870. Mais, d'autre part, l'auteur échoue complètement quand il prétend montrer qu'au roi Guillaume revient le principal mérite des succès militaires et politiques, que Bismarck et Moltke n'étaient que ses aides plus ou moins dociles, assertions trop manifestement contraires à tout ce que nous savons de positif sur le rôle respectif de ces personnages pour que nous ayons à les réfuter ici. Les erreurs de détail sont tellement nombreuses qu'il faudrait un livre entier pour les rectifier.

Comme Hansemann (voy. *Revue historique*, t. LXXXII), Ludolf Camphausen était un représentant de la bourgeoisie libérale, conservatrice, constitutionnelle, mais imbue de préjugés de caste autant que les hobereaux. Une femme, M<sup>me</sup> Anna CASPARY, a écrit sa biographie<sup>2</sup>. Lud. Camphausen était fils de ses œuvres, négociant énergique et habile, actif, ambitieux, entré dans les affaires politiques par la voie des intérêts commerciaux et industriels; il fut président du Conseil des ministres en Prusse pendant quelques mois de l'année 1848, représentant de la Prusse près le gouvernement cen-

1. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reichs*. Jena, Fischer.

2. *Ludolf Camphausens Leben*. Stuttgart et Berlin, Cotta.

tral de Francfort en 1848 et 1849 ; plus tard, quand il fut retiré des affaires, il s'occupa d'astronomie, et fit d'importantes découvertes. Bref, c'était un homme d'une grande valeur personnelle. Comme ministre, avec les meilleures intentions du monde, il s'est fait l'instrument aveugle de la réaction et aida à étouffer la jeune liberté. L'auteur de cette biographie n'est malheureusement nullement apte à sa tâche, où il ne montre aucune qualité d'historien ni d'écrivain. Ce qui importe dans ce volume, ce sont les documents, surtout les lettres de Frédéric-Guillaume IV, qui donnent de ce monarque une idée très défavorable, tant pour son caractère que pour son intelligence politique. La princesse, plus tard impératrice, Augusta paraît avec avantage dans sa correspondance avec Camphausen ; une biographie sincère et documentée de cette princesse distinguée serait fort à désirer.

Un parlementaire, qui a joué un rôle très important pendant une dizaine d'années, Édouard Lasker, a laissé des écrits, dont un de ses amis et parents, le Dr Guillaume CAHIX, vient de commencer la publication<sup>1</sup>. Le premier volume contient une histoire parlementaire de la Prusse, travail favori de Lasker, mais resté malheureusement à l'état de fragment et finissant, au beau milieu d'une phrase, en 1878. Son intérêt réside surtout dans la description des affaires auxquelles Lasker a pris une part personnelle. Il les expose avec une compréhension aussi claire que profonde des conditions générales de notre vie politique, faisant ressortir partout les faits principaux, sans passion, sans amertume, juste et bienveillant envers tous, même envers Bismarck, qui l'a traité avec tant d'ingratitude. Lasker n'était point l'enthousiaste trop idéaliste que l'on croit généralement. Certainement, son être tout entier était animé du souffle idéal, mais en même temps c'était un homme pratique, trop clairvoyant pour ne pas reconnaître les forces de la vie réelle. Longtemps avant la guerre d'Autriche, à une époque où les projets de Bismarck étaient méconnus par tous les politiciens qui, après ses succès, se mirent à ses pieds, Lasker avait compris les véritables buts politiques du ministre et le défendit contre ses propres électeurs.

Un prince qui, dans sa longue carrière, a été un modèle de sagesse, de bonté et de patriotisme, le grand-duc Frédéric de Bade, vient de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de son règne. On aurait bien dû profiter de l'occasion pour nous donner une bonne biographie de l'excellent souverain, basée sur des documents authentiques, avec un tableau fidèle de son gouvernement et des multiples influences qu'il

1. *Aus Eduard Laskers Nachlass*. Berlin, G. Reimer.

a exercées sur les destinées de l'Allemagne par sa valeur personnelle et comme gendre de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>. Cependant, on n'a publié que des brochures officieuses qui excitent la curiosité sans la satisfaire. Le professeur d'Iéna, que nous avons déjà eu à mentionner, M. Ottokar LOREXZ<sup>1</sup>, a puisé dans le journal du grand-duc, mais n'en fait connaître que des fragments. Nous y trouvons un écho bien affaibli des luttes qui ont précédé, à Versailles, la fondation de l'empire d'Allemagne et qui, plus tard, ont sévi entre le chancelier de fer et les princes allemands, mécontents de la dictature que, malgré le caractère fédératif de la constitution de l'empire, M. de Bismarck s'était arrogée, en se couvrant habilement du nom vénéré du vieil empereur. Le journal du grand-duc prouve de nouveau que Bismarck, qui, après la défaite, aima à jeter la responsabilité du *Kulturkampf* sur le ministre des Cultes, Falk, a rendu lui-même cette lutte aiguë, passionnée et personnelle contre le gré de Falk, qui préconisait des mesures plus générales et plus modérées.

Dans une très intéressante étude, le lieutenant général von CÆMMERER s'occupe des premières semaines de la campagne d'Italie en 1859<sup>2</sup>. Il s'efforce surtout de résoudre deux questions : qui faut-il rendre responsable de la direction absurde de l'armée autrichienne, et pourquoi Napoléon III n'a-t-il pas cherché une rencontre décisive dans la Lomeline même, avant de passer le Tessin, au lieu de faire exécuter un mouvement tournant très dangereux ? Quant au premier point, M. von Caemmerer établit que la défaite des Autrichiens est due avant tout au chef de leur état-major, le colonel de Kuhn, qui manquait absolument de clarté dans les idées, qui était imbu des anciennes notions stratégiques artificielles, qui attendait toujours l'initiative de l'ennemi et qui variait constamment dans ses projets, les mêmes fautes que Krismanic a commises en 1866. Quant à Napoléon III, dont les qualités militaires sont fort appréciées par le général von Cæmmerer, il nourrissait d'abord l'idée d'avancer sur la rive droite du Pô, de tourner ainsi la position des Autrichiens et de les forcer à quitter la Lombardie sans coup férir. Pour favoriser cette entreprise, il pensait tromper l'ennemi par de feintes attaques contre son aile droite vers le nord. Cependant, comme le matériel de l'armée était très défectueux, — tout autant que plus tard, en 1870, — et que, d'autre part, il avait hâte d'entamer la lutte décisive, les Autrichiens attendant de puissants renforts et l'Allemagne étant sur

1. *Friedrich Grossherzog von Baden*. Berlin, Paetel.

2. *Magenta. Der Feldzug von 1859 bis zur ersten Entscheidung*. Berlin, Mittler.

le point de déclarer la guerre à la France, l'empereur renonça à son plan primitif, fit de ses démonstrations le mouvement principal et se jeta sur l'extrême droite des Autrichiens. C'était un projet bien dangereux ; un adversaire plus résolu et plus intelligent aurait infailliblement rejeté les Français vers les Alpes. Mais Kuhn embrouilla tellement les choses que ses mouvements ni offensifs ni défensifs ne répondirent aux exigences de la situation. Comme beaucoup de ses prédécesseurs, M. de Cammerer porte un jugement défavorable sur la conduite tenue à Magenta par le général de Mac-Mahon, à qui, de prime abord, on en avait attribué la principale part de gloire.

La publicité en Prusse sous l'influence de la guerre de 1859 fait l'objet d'un travail curieux et intéressant composé, par M. Théodore SCHEFFER<sup>1</sup>, d'une manière aussi ingénieuse que systématique. L'auteur donne la bibliographie des brochures et pamphlets, publiés en Prusse sur les complications italiennes, et les groupe selon leur contenu et leurs points de vue. Il ne les critique pas, il les analyse et en tire les conséquences historiques. Ce qui en résulte surtout, c'est un manque étonnant de clarté et de sens politique chez les hommes les plus remarquables d'alors ; toute la grandeur du génie de Bismarck s'apprécie seulement sur ce fond d'incapacité politique de ses compatriotes. Il est regrettable que le style de M. Scheffer soit incorrect et défiguré par de nombreuses répétitions<sup>2</sup>.

Le major KUNZ continue ses considérations tactiques sur les guerres les plus récentes<sup>3</sup>. La deuxième livraison expose la guerre civile du Chili, en 1891, et la guerre entre l'Amérique et l'Espagne, en 1898, d'une manière d'autant plus insuffisante que l'auteur ne comprend pas l'espagnol. Bien préférable est la troisième livraison, sur les campagnes des Français au Tonkin. Le major Kunz rend pleine justice à l'armée française contemporaine et à ses opérations dans l'Asie du Sud-Est ; il constate qu'elle a beaucoup progressé depuis 1871. L'amiral Courbet et le général de Négrier sont caractérisés comme hommes de guerre de premier ordre. Il va sans dire que, à côté des éloges bien mérités, l'auteur ne craint pas de critiquer les défauts militaires des Français, surtout leur tir trop rapide, trop passionné. Mais son jugement final est que leur armée est actuellement l'égal de n'importe quelle autre armée du monde.

1. *Die preussische Publizistik im Jahre 1859 unter dem Einflusse des italienischen Krieges*. Leipzig, Teubner.

2. Une erreur (p. 54) : le député Franz Duncker fort connu appartenait au parti progressiste ; il n'était nullement coréligionnaire politique de Ferdinand Lassalle.

3. *Taktische Beispiele aus den Kriegen der neuesten Zeit, 1880-1900*, livr. 2 et 3. Berlin, Mittler.

On ne comprend pas très bien pourquoi M. Karl LAMPRECHT ajoute à son histoire d'Allemagne deux volumes supplémentaires<sup>1</sup> traitant de la civilisation de l'Allemagne actuelle, tandis que le récit de l'ouvrage principal s'arrête encore au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il paraît que l'auteur a senti le besoin d'émettre son opinion sur les tendances contemporaines. Il croit que nous nous trouvons au début d'une période éminemment artistique, antiscientifique. Voilà une opinion qui rencontrera peu de partisans. S'il y a progrès de nos jours, cela n'est ni sur le terrain éthique, — où nous reculons de plus en plus vers l'ancienne barbarie, — ni dans les arts, où règne une confusion inextricable et où maîtres et public sont en plein désaccord; c'est exclusivement dans le domaine des sciences et surtout de la technique. Le premier volume de M. Lamprecht fourmille d'erreurs, non seulement dans les détails, mais encore dans les appréciations. Les rudes essais d'art primitif, ressemblant aux premiers dessins des petits enfants, sont décorés du titre pompeux « d'art symbolique! » La peinture du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est considérée comme caractérisant l'époque de « l'individualisme. » Dürer et Angelica Kaufmann, Holbein et Mengs sont rangés dans la même école, et ainsi de suite. Partout, la vérité est violée ou arrangée de la manière la plus artificielle. Toutes les circonstances ou les personnes qui crient trop haut contre les thèses arbitraires de l'auteur sont passées sous silence, « car ce livre n'a pas un caractère statistique, mais évolutionniste, » et des maîtres tels que Lenbach ne cadrent pas avec l'« évolution » imaginée par M. Lamprecht. La plastique allemande, que beaucoup de personnes apprécient plus haut que la peinture, est entièrement négligée, parce qu'elle se moque de « l'époque subjective. » L'auteur prétend que la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle était une période froide et de pur raisonnement logique; en vérité, c'était un temps enthousiaste et poétique, plein d'un idéalisme que nous avons malheureusement perdu depuis les trente dernières années. Il va sans dire qu'un auteur d'autant d'intelligence que M. Lamprecht a parfois de bonnes pensées et des mots heureux. Mais l'ensemble de son livre est inadmissible.

M. Charles-Théodore von HEIGEL réunit quelques essais et discours historiques<sup>2</sup>, bien écrits, d'après de bons matériaux, mais n'apportant guère de nouveau. Le plus intéressant est le troisième essai relatif à la succession de la maison de Deux-Ponts en Bavière.

1. *Deutsche Geschichte, erster Ergänzungsband. Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*, vol. I. Berlin, Gärtner.

2. *Neue geschichtliche Essays*. München, Beck.

Édouard MEYER, l'historien bien connu de l'antiquité, prend fait et cause dans la lutte bruyante entre l'ancienne et la nouvelle école sur la manière d'écrire l'histoire<sup>1</sup>. Sans se laisser influencer par les grands mots employés avec emphase par les novateurs, il se place résolument sur le terrain des idées traditionnelles. Il rejette les formules retentissantes, mais dénuées de réalité, dans lesquelles on essaie d'enfermer l'immense variété des phénomènes humains. Il nie, avec raison, que la connaissance de *l'universel*, du *typique* soit l'unique tâche de la science, véritable *petitio principii*; il établit que c'est plutôt une notion empruntée aux seules sciences physiques, et que l'histoire tend à un but tout différent : connaître les faits spéciaux tels qu'ils exercent une influence effective sur l'évolution ultérieure de l'humanité. Il n'y a pas de lois proprement dites en histoire, mais seulement des règles que l'on peut déduire de l'expérience historique; l'évolution humaine est trop différenciée pour permettre d'y trouver des lois. M. Meyer combat la théorie de la toute-puissance des causes économiques, et il prouve que leur développement ne dépend pas moins des faits politiques que ceux-ci du développement économique. Comme il est impossible de pénétrer les motifs intimes des personnages agissants, la compréhension du procès historique restera toujours problématique, soumise à l'appréciation subjective, et ne mènera jamais à la certitude absolue. Voilà, en peu de mots, les points de vue essentiels développés par M. Meyer. Nous y adhérons complètement, tout en désirant y trouver parfois plus d'ampleur et de profondeur. Mais nous rejetons sa théorie de la liberté de la volonté et du hasard, qu'il croit possibles à côté de l'action irrésistible de la causalité. Si nous croyons pouvoir constater une liberté de la volonté et un hasard, c'est seulement parce que nous sommes incapables de poursuivre, jusqu'aux origines, la série infinie et compliquée des causes déterminant les caractères et les faits. Cette incapacité ne diminue en rien l'action nécessaire et exclusive de la causalité, sans laquelle il n'y a plus de pensée ni de raison.

On reviendra toujours à Léopold de Ranke. Un jeune auteur, de nom arménien, M. Wahan NALBAUDIAN, parle des années d'apprentissage et de la notion que l'immortel maître s'était formée de l'histoire<sup>2</sup>. M. Nalbandian met en relief combien Ranke unissait à l'intérêt artistique pour les détails les grandes idées, la compréhension des causes générales, d'où les faits particuliers naissent et dans le sein

1. *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*. Halle, Niemeyer.

2. *Leopold von Rankes Bildungsjahre und Geschichtsauffassung (Leipziger Studien auf dem Gebiete der Geschichte, vol. 8)*. Leipzig, Teubner.



desquelles ils retournent. La chaîne qui lie le particulier et l'ensemble est infinie et universelle. Chaque nation, chaque grande institution, selon Ranke, a son idée propre, — concept un peu mystique, — mais est empêchée, combattue, affaiblie par les tendances particulières et personnelles; la lutte entre celles-ci et l'idée est un des objets les plus saisissants pour l'historien. La forte individualité exerce une influence considérable sur la marche des choses; mais elle ne l'emporte qu'à la condition de se conformer aux grands courants et aux notions qui dominent son époque et son milieu. Là réside, pour Ranke, la conciliation entre la liberté personnelle et la nécessité. Quoique protestant fervent, Ranke rejette toute théologie dans l'histoire; il nie même le progrès éthique et ne croit qu'au progrès matériel. Son idéal est la vérité scientifique, toute la vérité et rien que la vérité. Il voudrait « éteindre son moi et ne laisser parler que les choses elles-mêmes. » Ce n'est ni l'intérêt religieux ou politique ni même la morale qui doit préoccuper l'historien, mais exclusivement la vérité simple et nue. C'est là la passion d'un savant dont on a voulu faire un pédant froid et impassible, passion plus élevée et plus sympathique que celles du politicien ou du fanatique. Ranke a créé l'historiographie moderne; il ne l'a pas développée tout entière, il en a négligé des parties, parce que même à son génie il était impossible d'en embrasser la totalité. Mais le plus sûr pour ses successeurs, c'est de construire sur les bases qu'il a jetées pour toujours.

M. PHILIPPSON.

---

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Joseph HANSEN. **Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter, und die Entstehung der grossen Hexenverfolgung.** München und Leipzig, Druck und Verlag von R. Oldenbourg, 1900. In-8°, xv-538 pages.

**Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter.** Bonn, Carl Georgi, Universitäts-Buchdruckerei und Verlag, 1901. In-8°, xi-703 pages.

De concert avec l'État, qu'elle a intéressé et asservi à cette œuvre, l'Église, pendant trois cents ans, du début du xi<sup>e</sup> siècle à l'ouverture du xiv<sup>e</sup>, s'acharne à la poursuite et à la destruction de l'hérésie. Celle-ci, au bout du long effort dont elle a été l'objet, semble avoir presque disparu. Du moins se réduit-elle à peu près dès lors, comme la persécution elle-même, qui continue toujours, à des cas isolés. Mais, dans cette répression trois fois séculaire, on dirait que l'Église aussi bien que le pouvoir temporel aient contracté une habitude avec laquelle ils ne sauraient plus rompre. Les doctrines hétérodoxes ne fournissent désormais aux procédures et aux condamnations qu'une matière appauvrie. On en imagine une autre; les hérétiques, qui se font rares, sont remplacés par les sorciers, dont le nombre passe pour immense, et alors s'ouvre contre ces derniers une seconde période de persécution. Prolongée du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle, égale par conséquent en durée à celle qui a sévi contre l'hérésie<sup>1</sup>, la persécution nouvelle n'est pas moins épouvantable. Après cent cinquante ans de supplices, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, quand un Espagnol inintelligent et brutal, l'inquisiteur Louis de Paramo, proclame que, pour tant de sang versé, l'Inquisition a bien mérité du genre humain, trente mille malheureux, selon lui, ont déjà expié sur le bûcher le crime illusoire de sorcellerie<sup>2</sup>.

Quelle est la cause de ce délire sanguinaire? On ne l'a pas réelle-

1. La date de 1700, comme on le pense bien, n'est que le terme de la grande et continuelle persécution dont souffrent pendant trois siècles les soi-disant sorciers, et plus d'un périt encore bien au delà de ce terme. M. H. signale, en 1781, à Séville, le cas d'une femme brûlée par l'Inquisition sous prétexte d'un pacte accompagné de relations intimes avec le démon, et, en 1782, à Glaris, la décapitation, par sentence des tribunaux séculiers, d'une jeune fille accusée d'avoir ensorcelé un enfant et de l'avoir ainsi rendu malade. Voir p. 532. D'autres jugements d'un genre pareil pourraient, sans aucun doute, être cités vers la même époque.

2. Voir le passage de Louis de Paramo chez M. H., p. 532, note 1.

ment indiqué encore. Pour en rendre compte, les uns se sont livrés à des raisonnements purement théoriques. La plupart, renonçant à résoudre le problème, se sont rejetés sur l'étude de la persécution en elle-même et n'ont réussi par là qu'à amplifier un tableau depuis longtemps connu et plein d'une horrible monotonie. C'est pourtant à cette question d'origine qu'il fallait revenir un jour, et c'est ce qu'a fait M. H. Sur l'époque qui dota l'humanité à la fois de la Renaissance et de la Réforme, qui vit l'essor grandiose des sciences expérimentales, qu'eu égard à ces conquêtes on s'est habitué à considérer comme un âge de progrès intellectuel, cette persécution des sorciers fait peser comme un mystère. Afin de l'éclaircir, l'auteur a essayé de retracer le développement de la croyance à la sorcellerie, de son infiltration graduelle dans toutes les classes de la société chrétienne, de sa domination enfin, qui prend l'apparence d'une obsession insurmontable. Ainsi seulement pouvaient être définies les circonstances qui, à un certain moment, rendirent possible un égarement si extraordinaire des esprits et des âmes, égarement dont souffrirent, pendant des siècles, non point tant les masses sans culture que les puissances de ce monde, les autorités de l'Église et de l'État<sup>1</sup>. L'importance de pareilles recherches n'est pas à démontrer. La poursuite des prétendus sorciers jusqu'à une époque toute voisine de la nôtre est une question capitale dans l'histoire de la civilisation. A peine peut-on même dire qu'elle ait perdu tout caractère d'actualité. Elle a été résolue définitivement au point de vue de la pitié et de la justice. Mais, on ne saurait perdre de vue que tous les éléments de la croyance, sur laquelle était fondée cette répression hideuse, subsistent encore aujourd'hui sans exception dans les systèmes religieux qui dominent l'Europe<sup>2</sup>.

Bien qu'on puisse juger qu'il en a réduit l'exposition au strict nécessaire, l'étude poursuivie par M. H. offre infiniment de complexité. On comprendra par suite que nous nous bornions à en indiquer les points essentiels, qui, reliés les uns aux autres, en constituent le développement logique.

Après avoir noté l'origine et l'essence de la croyance à la sorcellerie et aux sorciers, lesquelles se trouvent toutes deux dans une conception

1. Voir, sur ces différentes considérations, les pages v et vi de la préface mise par M. H. en tête de son ouvrage.

2. La survivance dont il s'agit, survivance spéciale et propre aux principes, d'où est sortie la foi à la sorcellerie, n'est pas la seule du reste. Il y en a une autre, celle de la sorcellerie elle-même et de la confiance en son pouvoir, si répandues encore dans une foule de contrées et, pour ce qui est en particulier de la France, dans les régions bretonnes et pyrénéennes. Si la première est un fait capital au point de vue religieux, la seconde ne mérite pas moins l'attention en ce qui regarde la culture et la mentalité populaires. L'une et l'autre, en tout cas, attestent l'incroyable lenteur avec laquelle la pensée humaine se débarrasse de conceptions dès longtemps surannées, alors même que l'expérience la plus cruelle en a démontré l'influence exécrationnelle.

religieuse spéciale de l'univers, après avoir défini également l'idée qu'on se faisait de ces mêmes sorciers, au temps de la grande persécution de trois siècles qui se déclina contre eux, l'auteur énumère les éléments principaux dont se composait l'idée dont il s'agit, c'est-à-dire le maléfice, l'existence des striges, le changement d'hommes en bêtes, les rapports sexuels entre des êtres humains et le démon et enfin le sabbat. Il nous fait suivre la propagation de ces conceptions fondamentales dans l'ensemble ethnique, à la fois gréco-romain, judéo-oriental et celto-germanique qu'est le monde chrétien. Il nous le montre s'imposant à la primitive Église et systématisées, dès le IV<sup>e</sup> siècle, chez le plus grand de ses docteurs, chez Augustin. Celui-ci, tout plein de sa lutte incessante contre le manichéisme, pose déjà en principe deux points capitaux, que rien ne pourra ébranler désormais. C'est l'intervention de la divinité même dans les œuvres démoniaques, qui ne s'accomplissent que parce qu'elle le permet, qu'elle leur prête en quelque sorte sa connivence. C'est ensuite la possibilité et la réalité de ces relations entre l'homme et Satan, où se trouve la condition nécessaire de la sorcellerie. De la sorte s'expliquent des phénomènes souverains, qui sans cela demeureraient une énigme dans cette histoire lamentable : d'abord, l'impuissance de l'Église à lutter contre de telles croyances par la raison qu'elle les partage elle-même; puis leur épanouissement illimité, dans lequel on est obligé de reconnaître bien moins le fait de l'imagination populaire que le résultat d'un travail raisonné, de spéculations théologiques et savantes<sup>1</sup>.

Sur ces données restreintes, quoique dès lors indélébiles, s'inaugure une première période, où se développent parallèlement l'idée et la répression de la sorcellerie. Cette période, qui n'est que préliminaire encore, a été enfermée par M. H. entre le début du V<sup>e</sup> siècle et celui du XIII<sup>e</sup>, entre l'ouverture du moyen âge et la publication des Décrétales de Grégoire IX. Mais les huit siècles dont il s'agit embrassent eux-mêmes deux phases particulières et qu'on ne saurait confondre. La première, étendue de l'an 400 à l'an 900 environ, voit la démonologie grandir et se préciser d'Isidore de Séville à Raban Maur, à Hincmar de Reims, à Agobard de Lyon, tandis que se constitue une pénalité à part contre les prétendus sorciers : au point de vue ecclésiastique, dans les règlements synodaux, dans les livres pénitentiels, dans les décisions des papes Grégoire I<sup>er</sup>, Grégoire II et Zacharie; au point de vue civil, dans le droit romain et dans les différentes lois germaniques. Le mouvement s'accroît au cours des trois siècles qui suivent, avec la collection juridique de Reginon de Prüm et son fameux canon *Episcopi*, avec celle de Burchard de Worms. Leur conception du maléfice, de la

1. Au sujet de ces points spéciaux, voir, dans le travail de M. H., le chapitre 1<sup>er</sup>, qui n'est qu'une introduction. En ce qui concerne le rôle décisif d'Augustin dans ce premier développement de la croyance à la sorcellerie, voir p. 25-31.

métamorphose d'êtres humains en bêtes, leur répartition des striges en bienfaisantes et malfaisantes passent dans le recueil d'Ives de Chartres, dans le Décret de Gratien, dans la compilation canonique mise sous le nom de Grégoire IX, et l'*impotentia ex maleficio* est admise au nombre des causes de divorce que reconnaît l'Église. Mais aussi, comme précédemment, se développent la procédure contre les faits de sorcellerie en même temps que la pénalité dont ils sont l'objet. M. H. a indiqué les moyens qu'emploient l'une et l'autre, et qui sont, en ce qui concerne la première, et pour les tribunaux carolingiens par exemple, la torture et le jugement de Dieu<sup>1</sup>.

Le double progrès, d'une part, de la croyance à la sorcellerie, de l'autre, de la répression des crimes prétendus que cette croyance engendre, se continue dans les deux siècles qui suivent et qui constituent une seconde période de l'histoire que M. H. a essayé d'éclaircir<sup>2</sup>. Mais, sous l'influence de causes nouvelles, le progrès dont il s'agit affecte dès lors une forme et surtout acquiert une activité qu'il n'a pas offertes encore. Au sujet de l'intervention journalière du démon dans les affaires de ce monde, de ses rapports avec l'homme, l'idée sommaire, qu'en ont eue jusque-là aussi bien les théologiens que les gens du peuple<sup>3</sup>, atteint à une amplitude et une précision extraordinaires. C'est l'œuvre de cette science, ou plutôt de cette méthode mensongèrement scientifique, qui a pour date d'apogée le XIII<sup>e</sup> siècle, de la scolastique enfin. Vainement, quelques hommes, dont l'esprit a échappé à la démence générale, Césaire d'Heisterbach, les auteurs du Roman de la Rose, Roger Bacon, soutiennent l'inanité de pareilles conceptions<sup>4</sup>. Les docteurs de cet âge s'attachent obstinément au problème à peine abordé par les siècles passés. Ils en établissent et en discutent tous les détails, leur donnent à tous des solutions raisonnées, dont l'ensemble devient en fin de compte une science à part et bientôt un dogme et qui est la démonologie. Ainsi se trouvent mises successivement hors

1. Pour compléter cette première partie de son travail, l'auteur a présenté le tableau rapide d'un certain nombre de procès de sorcellerie, dont le souvenir nous a été conservé depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIII<sup>e</sup>, et qui ont pour théâtre la France, l'Espagne et les pays germaniques. Voir, au sujet de ces procès, p. 113-121, et, pour le détail des indications qui viennent d'être résumées, le chapitre II<sup>e</sup> tout entier.

2. M. H. a placé le développement de cette période nouvelle entre les années 1230 et 1430. Il y a consacré trois chapitres, le III<sup>e</sup>, qui a pour titre : *Confirmation scientifique de la croyance à la sorcellerie par la scolastique* (p. 122-211); le IV<sup>e</sup>, qu'il a intitulé : *Réunion de la croyance à la sorcellerie aux poursuites exercées contre les hérétiques par l'Inquisition* (p. 212-306); le V<sup>e</sup>, dont l'objet est l'étude des procès intentés à des sorciers de 1230 à 1430 (p. 307-398).

3. Pour la connaissance de cette conception encore assez simple au début du XIII<sup>e</sup> siècle, voir p. 122-127.

4. Voir, pour cette protestation demeurée sans écho, p. 147-150.

de doute, pour ces disputeurs et leurs contemporains de toutes classes, tant d'idées folles devant lesquelles on avait hésité près de mille ans. De la réalité du maléfice et de l'impuissance qui lui a été attribuée se portent garants Pierre Lombard et ses commentateurs, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Pierre de Tarentaise, Bonaventure, Duns Scot, Richard de Middleton, Guillaume Durand, Pierre de La Palue. Par des raisons tout aussi peremptoires, les mêmes arrivent à démontrer le pacte avec le diable, la doctrine des incubes et des succubes, la métamorphose d'êtres humains en bêtes, leur transfert d'un lieu à un autre par le pouvoir des démons. Rien ne résiste à leur argumentation, qui, méconnaissant tous les scrupules qu'avait gardés jusque-là l'ancienne exégèse, puise à toutes les sources, invoque ou plutôt dénature tous les témoignages.

Mais, dans le même temps où se produit ce développement inattendu et définitif de la croyance à la sorcellerie, un changement presque aussi considérable s'est accompli dans la poursuite de ses prétendus adeptes. Au début du xiii<sup>e</sup> siècle, contre les hérétiques, dont elle ne peut venir à bout, la papauté a fondé une juridiction nouvelle, l'Inquisition, avec sa procédure spéciale, avec ses peines particulières, dont le bûcher est le couronnement. Une assimilation s'établit entre l'hérésie, primitivement seule justiciable des cours inquisitoriales, et la sorcellerie. L'une et l'autre n'ont-elles pas, dit-on, leurs sabbats, c'est-à-dire des réunions où se nouent et se resserrent les rapports abominables de l'homme avec Satan? Sur cette considération, Alexandre IV, en 1258 et 1260, pose en principe la compétence de l'Inquisition dans les affaires de sorcellerie. Cette compétence, affirmée plus tard encore par une série d'édits pontificaux de Grégoire XI à Martin V, figure dès lors comme un droit incontestable dans les traités que composent des inquisiteurs célèbres : Bernard Gui, Zanchino Ugolini, Nicolas Eyméric. Toutefois, cette doctrine n'est pas sans soulever quelques difficultés. Si la sorcellerie en général, regardée comme l'une des manifestations de l'hérésie, dépend du for ecclésiastique, le maléfice, cet attentat matériel contre l'existence ou la propriété des individus, la soumet également à la juridiction séculière. C'est, comme on s'exprime alors, un *delictum mixti fori*. Là se trouve le secret des relations qu'entretiennent entre elles pour le châtimement des sorciers les deux juridictions spirituelle et temporelle. Là aussi se rencontre la raison des conflits qui souvent les divisent. Comment se résolvent dans la pratique toutes ces questions épineuses? Qu'en pensent les juristes de l'ordre laïque, Azo de Bologne au commencement et Philippe de Beaumanoir à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, Jean Boutillier au xiv<sup>e</sup>? Quelles prescriptions ont édictées sur cette matière les législations civiles, par exemple les statuts de Frédéric II et ceux des villes italiennes? Quelle est dans les affaires de cette espèce l'attitude d'un corps des plus importants, le Parlement de Paris? Quelles différences enfin séparent les procès ecclésiastiques de sorcellerie des mêmes procès poursuivis par

des cours séculières? Nous n'avons pas le loisir de l'examiner ici. Pour tous ces points, on voudra bien recourir à ce qu'en a dit M. H., ainsi qu'à l'exposé qu'il a présenté des procès, qui, dans toutes les contrées de l'Europe, en sont le commentaire deux fois séculaire<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, on est arrivé au xv<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à la date où s'ouvre définitivement la grande persécution des sorciers, dont, pendant trois cents ans, va être déshonorée l'Europe. Dans cette fureur universelle, certains pays auront le privilège de fournir plus que d'autres des victimes aux bûchers partout allumés. Ce seront les pays de montagnes, les régions des Pyrénées et des Alpes, avec leurs populations clairsemées, esclaves de traditions indéracinables, soumises par le milieu physique, à la fois grandiose et sauvage, aux hallucinations inexplicables<sup>2</sup>. Pour que le branle une fois donné à la répression ne s'arrête plus, rien ne manque d'ailleurs ni à la doctrine ni à la jurisprudence, et l'on regarderait volontiers toute addition à l'une ou à l'autre comme superflue et même impossible. Cela n'empêche point qu'à cette époque, ainsi qu'aux époques précédentes, la démonologie ne s'accroisse sans trêve de considérations nouvelles, que, sous prétexte d'éclaircir le problème, les docteurs de cet âge ne produisent presque autant de livres que les juges brûlent de misérables. Ces spéculations, cette littérature à part sont devenues un des besoins de la société chrétienne. Par l'éducation d'alors entièrement ecclésiastique, par les manuels de confession, par les traités écrits tout exprès, la notion et le goût s'en sont infiltrés des hautes classes jusqu'aux couches les plus profondes. Aussi, dans la fièvre intellectuelle que développent l'humanisme et la Renaissance déjà en pleine expansion, aux approches de l'imprimerie qui va redoubler cette soif de publicité, c'est un vrai débordement d'élucubrations sur une matière qui passionne tout le monde.

Deux groupes s'y distinguent. L'un, le premier en date, eu égard au caractère des textes qui le constituent comme à celui de leurs auteurs, peut être qualifié de théologique. Il faut y placer les bulles des souverains pontifes, d'Eugène IV à Clément VII, sans excepter de la série jusqu'à ces précurseurs reconnus de la culture moderne, Nicolas V, Pie II et Léon X. Deux œuvres y dominent. C'est d'abord le mémoire anonyme, rédigé sous le nom de *Recollectio*, à l'occasion du procès des Vaudois d'Arras de 1460. Jamais peut-être écrit plus abominable ne sortit d'une plume ecclésiastique ni ne démontra une crédulité plus invraisemblable et une imagination plus radicalement empoisonnée par l'obscénité de ses rêves. C'est ensuite un livre fameux et de portée

1. A propos des différentes questions que nous avons posées, sans pouvoir en aborder le détail, voir le chapitre v<sup>e</sup> de l'ouvrage de M. H.

2. En ce qui concerne les procès ecclésiastiques ou civils, qui marquent l'inauguration de cette folie de trois siècles, voir le tableau rapide qu'en a tracé M. H. au début du chapitre vi<sup>e</sup> de son livre p. 417-444.

immense, le *Malleus maleficarum* des inquisiteurs allemands Heinrich Institoris et Jacob Sprenger. Furieux ennemis du sexe féminin, ces deux moines voient en lui la réalisation suprême et la perfection des œuvres démoniaques. Dans l'âme populaire, ils contribuent, sans doute, plus que personne à implanter ce type indélébile de la vieille femme solitaire et décrépite, envieuse et intraitable, qu'une seule idée possède, celle de jeter le maléfice sur tout ce qui l'approche<sup>1</sup>. A côté de ce premier groupe d'écrivains et de compositions que suscite le délire du temps, un autre mérite la qualification de littéraire. Là, en effet, pour dire eux aussi leur pensée sur ce sujet brûlant, se rencontrent les champions les plus autorisés, les gloires mêmes de l'esprit nouveau, Prierias et Reuchlin, Érasme et Pirckheimer, Hans Sachs et Trithem, Politien et Giovanni Pico, le neveu du grand Pic de la Mirandole. L'ensemble en est légion. Mais, dans cet ensemble, combien peu nous apparaissent dégagés du préjugé universel! A peine si les plus indépendants osent hasarder de prudentes réserves, tels Ulrich Molitor de Constance, le chanoine de Majorque, Arnaldo Albertini, le jurisconsulte Giovanni-Francesco Ponzinibio de Plaisance. Deux ou trois au plus gardent leur sang-froid et leur bon sens et portent sur ces croyances lamentables le jugement que confirmera l'avenir. Il faut citer leurs noms. C'est un juriste de Milan, André Alciat. C'est un autre italien, un frère mineur de l'Observance, Samuel de Cassinis, que tous s'attachent à confondre avec une véhémence indignée. C'est surtout un médecin de Lyon, Symphorien Champier, qui, dans les prétendus sectateurs du démon, voit, en bien des cas, ce que nous y voyons nous-mêmes, de misérables malades, plus dignes des soins de l'art que des rigueurs d'une justice sans raison. Rien n'y fait d'ailleurs, et la répression va grandissant toujours.

Pour la débarrasser de toute entrave, vers le même temps, une question vient d'être résolue comme à point, question de compétence et de rivalité, la même qui, au sujet de l'hérésie, du xiv<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, a divisé les cours ecclésiastiques, ou plutôt inquisitoriales, et les cours séculières. Afin d'arriver à une extermination plus rapide et plus sûre de ces sorciers, que l'on découvre partout et en nombre de plus en plus prodigieux, lesquelles, des premières ou des secondes, seront chargées exclusivement de les poursuivre? Inquisiteurs eux-mêmes, les auteurs du *Malleus* voudraient réserver cet honneur au tribunal dans lequel ils ont obtenu tant de triomphes. Mais, pour une œuvre de telle conséquence, l'Inquisition semble un pouvoir suranné et trop faible, à cause de son antiquité même. Elle doit céder le pas à une force plus jeune,

1. Sur cette littérature d'ordre théologique ayant trait à la sorcellerie et sur ses représentants principaux, que nous n'avons pas le temps d'énumérer ici, voir p. 441-451. Au sujet du *Malleus* en particulier, des principes de doctrine et de jurisprudence qu'il fixe définitivement et vulgarise en quelque sorte, de son influence extraordinaire, voir également p. 473-500.



l'État, dont l'omnipotence croît chaque jour. Sa reconstitution, en Espagne grâce au fanatisme des souverains et du peuple, en Italie par suite de la nécessité de combattre la Réforme, lui permet, dans ces pays au moins, de garder à sa discrétion les sorciers comme ses anciens justiciables, les hérétiques. Mais, en France et dans les autres contrées, qui, comme elle, n'ont pas eu à subir le malheur d'une restauration pareille, c'est aux cours séculières toutes seules qu'appartient désormais le soin de réprimer les suppôts de Satan, dont le pullulement illusoire est devenu comme une obsession pour la chrétienté. On sait de reste si les misérables qu'on poursuit avec tant de rage gagnent à ce règlement de compétence et si les juges laïques se montrent moins impitoyables pour eux que ne le sont, à la même époque, les juges d'Église<sup>1</sup>.

De tous ces faits accumulés dans une progression irrésistible pendant plus de mille ans, tirons maintenant les conclusions qu'ils comportent et qu'en a dégagées du reste M. H. lui-même<sup>2</sup>.

Les idées d'où sort la persécution ininterrompue de trois siècles contre les sorciers et la sorcellerie, le trouble incroyable et monstrueux qui si longtemps égare l'Europe ne sont pas en réalité d'origine populaire. Au fond, l'histoire est bien forcée d'y reconnaître certains éléments émanés sans contestation possible de la foule elle-même, de sa conscience fruste et obscure. Mais c'est là une base toute de fantaisie, et, en somme, infiniment trop étroite pour avoir pu porter le colossal monument de rêveries dont M. H. a tenté de décrire l'édification lente. A ces notions embryonnaires, pour qu'elles devinssent l'énorme amas de mensonges destiné à être si funeste, il fallait une élaboration spéciale. Il fallait qu'elles fussent définies, amplifiées, systématisées par la science de l'époque, par celle où l'Église a mis son esprit, par la scolastique. Du 1<sup>er</sup> au x<sup>e</sup> siècle environ, un premier travail de développement dogmatique a constitué, dans ses grandes lignes au moins, la connaissance de Dieu, telle que l'implique l'esprit du christianisme. C'a été la théodicée. Un autre, moins souvent exposé, prépare, à partir d'une certaine époque, la conception définitive du principe opposé, celle de Satan. Il en sort la démonologie, c'est-à-dire en fait un second dogme, qui prend place à côté du premier et en revêt le caractère impératif et officiel. Ainsi, lorsqu'en Occident l'Église chrétienne arrive à la direction de l'humanité, la croyance aux démons, qui provient des religions antiques, se trouve partout répandue et enracinée. Mais cette croyance, au lieu de la combattre, d'en prêcher la folie, elle la confirme en soutenant la possibilité et la puissance des sortilèges. Elle la précise et la codifie en quelque sorte dans sa doctrine, en même temps qu'elle la stigmatise et la châtie comme un asservissement coupable à l'esprit mauvais. Puis s'ouvre l'ère de la sco-

1. A propos de cette dernière question, voir p. 523-533.

2. Voir ces conclusions p. 533-538.

lastique. Alors, elle se met à rechercher et à établir laborieusement les limites ainsi que les moyens d'action de ce royaume des enfers, dont elle a erigé l'existence en article de foi. De la masse jusque-là informée des illusions démonologiques, elle compose un système, qu'elle incorpore dans sa conception spéciale de l'univers. De déductions en déductions, elle constate au fond des rapports de l'homme avec Satan, rapports que sa doctrine à elle-même a déclarés admissibles, un élément hérétique, si bien que, finalement, aux sectes hétérodoxes proprement dites vient se joindre une secte ignorée jusque-là, celle que composent les sorciers.

Il faut donc le reconnaître, la persécution de ces misérables, c'est l'œuvre de l'Église. Elle en est responsable. Jamais des rêveries pareilles, surtout la monstrueuse idée de rapports sexuels entre des êtres humains et le démon, n'auraient pris place dans les procès des cours séculières, si l'Église, abusant de la tutelle où elle maintient l'esprit du temps, n'avait donné une forme en apparence scientifique aux rêveries dont il s'agit et ne les avait imposées à tous. Jamais non plus ces cours spéciales n'auraient admis que le trop fameux sabbat des sorciers jouât dans leur droit criminel le rôle pernicieux qu'il parvint à y obtenir, si les procès faits par l'Église aux hérétiques sur des données du même genre n'avaient rendu toutes ces abominations également croyables pour la déraison universelle. Seul, auprès des tribunaux laïques, en raison des conséquences matérielles qu'on lui attribue, le maléfice, regardé et redouté traditionnellement comme effectif dans la doctrine ecclésiastique, aurait gardé le caractère d'un délit pouvant relever de leur juridiction.

Pensera-t-on, d'ailleurs, que dans toute cette histoire il y ait rien qui doive nous surprendre? Le développement en était fatal au contraire. Pour l'édification systématique du dogme chrétien, Satan n'est-il pas devenu un élément indispensable, du jour où il a présidé à la chute originelle, sans laquelle il n'y aurait pas eu de rédemption et par suite pas de christianisme? Est-ce donc aussi en vain que, depuis, on l'a vu paraître à tout instant, comme un acteur qui ne quitte guère la scène, accablant Job de calamités avec l'aveu de Dieu lui-même, transportant Jésus à travers l'espace et l'entourant de ses séductions audacieuses, lui offrant les royaumes de ce monde, qui est apparemment son domaine propre, comme le soutiendront plus tard les docteurs du catharisme, disputant au Sauveur la possession des corps qu'il a envahis, rivalisant avec le prince des apôtres dans la personne du magicien Simon, auquel il inspire ses enchantements? Mais, dans cette propagation de l'épouvante peut-être la plus terrible qu'ait connue la terre, épouvante dont tremblent les persécuteurs autant que leurs victimes, quel rôle pour l'Église, pour elle qui prétend imposer sa direction aux âmes, qui se vante surtout de leur assurer le don suprême de la paix!

Comment ces illusions effroyables ne se dissipent-elles pas avec les

phénomènes libérateurs de la Renaissance et de la Réforme, le fait n'est pas aussi inexplicable qu'on pourrait le croire au premier abord. Pour la Réforme, il suffit de considérer ce qu'elle est au juste, un simple rajeunissement du christianisme, mais non pas l'abolition d'aucun de ses principes essentiels. Quant à la Renaissance, on ne saurait l'oublier, lorsqu'éclate l'horrible tempête qu'a préparée le moyen âge, elle n'est encore qu'à ses débuts. La scolastique, qu'elle combat et qui est l'auteur véritable de tout le mal, ne doit pas périr de sitôt. A peine si, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, Descartes et son école pourront nourrir l'espérance de lui avoir porté le dernier coup. En ce qui concerne les sciences physiques et naturelles, à qui l'on devra plus tard une conception rationnelle du monde où le démon ne trouvera plus de place, on peut dire qu'à ce moment elles n'ont même pas vu le jour. Bacon, sans attendre longtemps, pourra leur donner des lois précoces; mais ce n'est pourtant qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant qu'elles prendront leur essor définitif et commenceront à transformer les esprits. On comprend de la sorte que, bien par delà cette époque déshéritée, dont le xvi<sup>e</sup> siècle et même le xv<sup>e</sup> avaient déjà secoué le joug, ait subsisté la tare intellectuelle et morale, qui devait être pour l'Europe la cause de si cruelles épreuves.

Les indications, que nous venons de résumer aussi sommairement qu'il a été possible, suffiraient sans doute, par leur complexité et leur importance, à faire du livre de M. H. un des meilleurs travaux qui aient été exécutés depuis longtemps sur le développement de la démonologie au moyen âge. Mais l'auteur n'a pas borné là son œuvre. Il a cru devoir encore mettre sous nos yeux les plus décisifs des textes, sur lesquels avaient été fondées ses conclusions. C'est ainsi qu'à son premier volume il en a ajouté un second, d'étendue très considérable, et qui est vraisemblablement, tant par la valeur des documents réunis que par le soin minutieux avec lequel ils ont été publiés, le plus précieux recueil concernant cette matière, si tant est qu'un groupement de ce genre ait jamais été essayé antérieurement. A supposer même qu'elle pût se faire, nous n'avons pas le dessein, cela va sans dire, de donner ici l'analyse détaillée d'un ensemble si vaste. Nous nous contenterons d'en marquer les divisions générales et de noter au passage quelques-uns des extraits les plus intéressants qui s'y rencontrent.

Parmi les textes qu'a reproduits M. H., la première série a été constituée, comme cela était naturel, par un certain nombre de bulles ou de fragments de bulles des souverains pontifes à propos de la sorcellerie<sup>1</sup>. Il y en a en tout quarante-sept, qui nous conduisent de l'année 1258 à l'année 1526, du règne d'Alexandre IV à celui de Clément VII. Ainsi que nous l'avons remarqué déjà, leur esprit relativement libre, leur participation à la Renaissance n'empêchent pas des hommes tels que Nicolas V, Pie II et Léon X de figurer dans cette suite. On est

1. Voir p. 1-37.

moins surpris d'y rencontrer le furieux Boniface VIII, le superstitieux et violent Jean XXII, et deux autres papes d'intelligence assez courte, Benoît XII au xiv<sup>e</sup> siècle et Innocent VIII au xv<sup>e</sup>. Entre tous les chefs de l'Église romaine également acharnés contre les sorciers, les trois derniers semblent avoir montré le plus de zèle, Jean XXII et Innocent VIII avec cinq bulles chacun, et Benoît XII avec quinze, dont neuf pour la seule année 1336. C'est donc à celui-ci en fin de compte qu'il faudrait attribuer, parmi les souverains pontifes, la prééminence dans cette repression, ce qui paraîtra peu étonnant à qui connaît l'activité déployée par le personnage contre les hérétiques et sorciers du comte de Foix, alors que, sous le nom de Jacques Fournier, il n'était encore que simple évêque de Pamiers.

La division suivante, la seconde du volume, est la plus étendue de toutes et aussi la plus importante. C'est celle, en effet, où l'auteur a inséré les documents les plus significatifs utilisés par lui dans son travail<sup>1</sup>. On doit d'ailleurs y distinguer deux catégories particulières. Il y a d'abord des textes, qu'on peut qualifier de juridiques, et qui découlent d'une double source, ecclésiastique ou civile. A la première provenance se rattache, avant tout, le très célèbre canon *Episcopi*. Bien que ne datant en réalité que de l'an 900 environ, c'est la plus ancienne base légale de la punition des sorciers, base bien étroite du reste et qu'une exégèse infatigable prolongée jusqu'aux temps modernes essaie perpétuellement d'élargir. Mais tous les efforts en ce sens n'ont qu'un succès médiocre, et plus d'un glossateur ne peut se tenir de manifester quelque humeur contre ce vieux témoin d'un âge encore à demi raisonnable<sup>2</sup>. Quant aux juristes laïques, dont M. H. a reproduit en tout ou partie les consultations, nous avons déjà cité parmi eux l'Allemand Molitor, les Italiens Alciat et Ponzinibio pour leur modération relative. Au point de vue contraire, nous mentionnerons cette fois le fameux Bartole de Sassoferrato, l'orgueil de l'école de Bologne, auquel on peut joindre, dans le même siècle, c'est-à-dire le xiv<sup>e</sup>, Oldrado da Ponte, dans le suivant, Ambrogio de Vignate, de Lodi, au xvi<sup>e</sup> enfin, Paolo de Grillandis, de Florence, qui ne semble, du reste, que copier les opinions des docteurs les plus accrédités de son temps.

L'autre catégorie de textes, à laquelle nous passons maintenant, offre plus de variété. Les auteurs en sont des laïques à la fois et des ecclésiastiques, prêtres séculiers ou religieux de tous les ordres, mais surtout de ceux de saint Dominique et de saint François, des docteurs et des professeurs d'universités, des sermonnaires en renom et des poètes, des humanistes en qui se révèle l'esprit nouveau, et jusqu'à des médecins, qui semblent pressentir de quel poids sera l'avis de leurs confrères

1. Cette division comprend soixante-seize numéros. Voir p. 38-359.

2. Voir le texte du canon dont il s'agit p. 38-39. Voir aussi, pour les textes qu'on peut en rapprocher à cause de leur caractère et de leur origine ecclésiastiques, nos 2, 3, 5, 7, 10.

futurs à propos de ces manifestations de la folie humaine. Toutes les langues s'y rencontrent, dont la pensée use dès lors pour s'exprimer, à côté du latin, qui, comme pour le reste, demeure sur ce sujet l'instrument dominant et favori. Allemands et Français, Espagnols et Italiens rivalisent à qui dissertera le plus abondamment, sans arriver presque toujours à autre chose qu'à s'enfoncer dans des ténèbres de plus en plus épaisses et à y entraîner avec eux leurs contemporains. De toutes ces nationalités, laquelle se montre la plus obstinée dans l'illusion universelle, il serait bien difficile de le dire. Illuminés parfois d'une lueur fugitive de bon sens, les Français et les Italiens ne raisonnent pas mieux d'ordinaire sur ce chapitre que les Allemands, à l'esprit souvent tout d'une pièce, ou les Espagnols fanatiques et de conception quelque peu étroite. Au surplus, ces auteurs sont trop nombreux pour que nous puissions les énumérer tous ici. Qu'il suffise de nommer les plus considérables d'entre eux, dans l'ordre des temps où se succèdent leurs écrits. C'est, au xiv<sup>e</sup> siècle, le médecin Arnauld de Villeneuve, dont la plume indiscrète a touché à tant de choses; au xv<sup>e</sup>, le professeur à l'Université de Prague, Nicolas de Janow, l'illustre Jean Gerson, le prédicateur dominicain, Jean Nider, le secrétaire de l'antipape Félix V, Martin Le Franc, auteur du *Champion des dames*, un inquisiteur de Carcassonne, Jean Vinet, l'un des membres du concile de Bâle, Nicolas Jacquier, de l'ordre des Frères Prêcheurs, le clerc anonyme auquel on doit l'odieuse composition, intitulée *Recollectio*, dont nous avons déjà parlé. Dans le même siècle, c'est encore le dominicain et maître en théologie, Giordano de Bergame, son confrère Girolamo Visconti, le canoniste de Padoue et de Sienne, Mariano Socino, un chanoine de Saragosse, Bernardo Basin, le cardinal de Saint-Sixte et général des Frères Prêcheurs, Tommaso Caietano, le médecin de Lyon, Champier, exemple unique d'une clairvoyance presque moderne. C'est enfin, au xvi<sup>e</sup> siècle, le théologien et recteur de l'Université de Tubingue, Martin Plantsch, le minorite milanais, Samuel de Casinis et son contradicteur le plus ardent, un dominicain, Vincenzo Dodo, de Pavie, le bénédictin et historien célèbre Jean Tritheim, l'inquisiteur et maître du Sacré-Palais Silvestre Prierias, de son vrai nom Mozzolino<sup>1</sup>.

Les dernières divisions du volume, dont nous essayons de donner une idée, ont un autre caractère. Elles forment comme une série d'appendices aux recherches sur le développement de la démonologie durant le moyen âge, que nous avons résumées d'abord. La première est une étude, faite avec l'attention la plus scrupuleuse, sur le fameux traité de sorcellerie, le *Malleus maleficarum*, et ses auteurs<sup>2</sup>. Après

1. Voir, pour les extraits que M. H. a empruntés aux auteurs dont nous venons de donner la suite, nos 4, 13, 17, 19, 20, 27, 29, 31, 35, 36, 39, 43, 50, 51, 52, 54, 55, 59, 67.

2. Cette étude, qui porte le n<sup>o</sup> III dans la série des divisions du volume, s'étend des p. 360-407.

avoir établi l'importance extraordinaire de ce livre et marqué les points spéciaux qui en constituent le fond, après avoir indiqué d'où lui vient le titre qu'il porte, quels en sont le plan et les sources, la date de composition et de publication, M. H. passe à la biographie des deux inquisiteurs dominicains, Heinrich Institoris de Schelestadt et Jacob Sprenger de Bâle, qui l'ont écrit<sup>1</sup>. Il essaie, en terminant, de démêler la part probable prise par chacun des collaborateurs à la composition de l'œuvre. A ce point de vue, selon lui, Sprenger, dont le nom seul figure en tête du *Malleus*, n'en aurait pas été pourtant le rédacteur principal. Institoris, supérieur, il semble, à son collègue comme écrivain, aurait donné au livre la forme définitive sous laquelle il nous est parvenu. On doit remarquer, du reste, que la question demeure un peu douteuse, aucun manuscrit n'ayant subsisté pour nous fournir les renseignements qui peut-être auraient permis de la résoudre.

Après cela, nous ne dirons que quelques mots des divisions sur lesquelles se termine le volume. Celle que M. H. a marquée du n<sup>o</sup> IV a été consacrée par lui à rechercher l'origine de la synonymie qui s'établit définitivement, dans le cours du xv<sup>e</sup> siècle, entre les noms de vauderie et de sorcellerie, de vaudois et de sorcier, et dont le grand procès d'Arras de 1460 présente un exemple à côté de beaucoup d'autres<sup>2</sup>. La V<sup>e</sup> est une étude sur le développement de cette idée, que dans la femme se réalise la perfection des œuvres démoniaques, qu'en elle la sorcellerie atteint au dernier terme de sa perversité. L'idée, on l'a observé déjà, est une de celles que Sprenger a soutenues avec prédilection. Mais il n'était en cela que le disciple lointain des grands scolastiques du xiii<sup>e</sup> siècle, Alexandre de Hales, Thomas d'Aquin, Hugues de Saint-Cher et le représentant à outrance d'une opinion exposée par une foule de théologiens de son époque comme des temps

1. La biographie en question comprend deux parties distinctes : 1<sup>o</sup> la reproduction des sources dont s'est servi M. H. pour l'établir (p. 365-380); la biographie elle-même (p. 380-404). Celle-ci n'est pas sans offrir quelques indications assez piquantes. Si, en véritable inquisiteur, Sprenger paraît avoir été plein d'orgueil et d'humeur peu commode, au point qu'on lui enlève, en 1495, ses fonctions de prieur provincial de la province d'Allemagne, sa vie du moins demeure-t-elle sans doute exempte de tout reproche. Mais il n'en est pas de même d'Institoris, que sa tête chaude, sa langue parfois un peu vive mettent en conflits perpétuels avec ses confrères et ses chefs de l'ordre dominicain. Condamné à la prison, puis suspendu de ses fonctions de maître ès arts et de lecteur en théologie, il est impliqué, à un certain moment, dans une affaire assez louche, qui amène l'intervention de Sixte IV lui-même. Après avoir encouru, vers 1490, à peu près toutes les peines que comporte la discipline de son ordre et s'être vu interdire les couvents de vie commune, il est, quatre ans plus tard, contraint de quitter Salzbourg, sous la menace d'une excommunication. On doit l'avouer, tous ces faits ne composent pas un ensemble bien édifiant.

2. Voir p. 408-415.

postérieurs<sup>1</sup>. Dans la division suivante, qui est la VI<sup>e</sup>, M. H. a donné la liste d'un certain nombre de procès de sorcellerie qui se sont produits du début du XIII<sup>e</sup> siècle à celui du XVI<sup>e</sup>. Ces affaires, dont il a étendu le tableau à la plupart des contrées de l'Europe, ont été distribuées par lui en deux classes, procès poursuivis devant les tribunaux ecclésiastiques et procès intentés par les cours séculières. Des premiers, il en a relevé soixante-douze, et des seconds deux cent soixante-deux. Pour les uns aussi bien que pour les autres, la plus forte proportion, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, se trouve au XV<sup>e</sup> siècle, dans lequel s'inaugure définitivement la persécution des soi-disant sorciers, et au siècle qui suit, où cette persécution est devenue une des occupations favorites de la justice d'alors<sup>2</sup>. La VII<sup>e</sup> et dernière division a un objet à part. Elle n'est pas, d'ailleurs, de M. H. C'est une très curieuse et très savante histoire du mot « hexe, » le nom allemand des sorcières, dans laquelle l'auteur, M. J. Franck, a mis en lumière, comme il le remarque légitimement lui-même, un détail qui semble avoir son prix au milieu des transformations de la pensée humaine<sup>3</sup>.

Nous terminerons là ce compte-rendu. Dans les proportions mêmes que nous lui avons données et que nous aurions eu peut-être quelque peine à réduire, on voudra bien voir, nous l'espérons, un témoignage

1. Voir p. 416-444. A ce sujet, M. H. a reproduit deux textes, dont l'auteur est le dominicain Jean Nider. Le premier est un extrait du traité de ce religieux intitulé *De morali lepra*; l'autre un de ses sermons en allemand sur le mariage. Ce sont là des spécimens expressifs de cette littérature d'Église, dont l'effet le plus sûr paraît avoir été d'apprendre à qui les aurait peut-être toujours ignorées sans cela des choses assez scabreuses. Le moins qu'on doive dire de pareilles spéculations, c'est que l'utilité n'en est guère soutenable. En effet, parmi les prohibitions auxquelles elles concluent, il ne s'en trouve pas qui ne soit déclarée négligeable en fin de compte, du moment où il devient possible d'alléguer un motif, si spécieux qu'il soit, pour ne pas s'y tenir.

2. Voir p. 445-613. Les indications, d'après lesquelles M. H. a constitué le tableau dont nous parlons, ont été empruntées aux sources les plus diverses. Bon nombre figurent dans son volume sous forme d'extraits plus ou moins longs, et l'ensemble forme une seconde série de textes qu'il faut joindre à ceux que nous avons mentionnés d'abord. Ils ne sont pas moins instructifs d'ailleurs. Voir, par exemple, à l'année 1488, un fragment du journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, p. 586-587. « Item, en ycelle année, pour le poure temps qu'il faisoit, ons commencont fort à murmurer sur lez sorcières; et en y olt une prinse à Rouserienne, et fut brullée. » Ce remède au mauvais temps passant pour infailible, on l'applique avec obstination. Trois sorcières montent encore sur le bûcher, le 17 juin; deux, le 25 du même mois; trois, le 26; trois, le 1<sup>er</sup> juillet. Mais, « le temps estoit toujours pluvieux et dangereux d'oraiges et de tonnoire merveilleusement... Et chéoit gralle merveilleusement grosse... » Évidemment, on n'a pas assez brûlé de sorcières. Les exécutions reprennent donc, ou, pour mieux dire, continuent de plus belle à Metz ou dans les environs et remplissent les mois de juillet, d'août et de septembre.

3. Voir p. 614-670.

de l'importance considérable qu'offrent les travaux de M. H. L'exposé qui en a été présenté, si sommairement que nous avons été obligé de le faire, a dû mettre hors de doute et le soin avec lequel ces travaux ont été poursuivis et l'intérêt des conclusions qu'en a tirées l'érudit qui s'y était consacré. Comme nous l'avons déjà dit, il y a longtemps que cette histoire capitale des progrès de la démonologie au moyen âge n'avait suscité des recherches aussi approfondies et aussi fructueuses.

Charles MOLINIER.

Ernest BLECH. **Le château d'Échery**. Strasbourg, impr. strasbourgeoise, 1899. In-8°, 29 pages et 3 planches.

La monographie de M. Blech est une étude consciencieuse et élégante de la vie intérieure d'un château au moyen âge. Échery, situé dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, a été fondé au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle et a joué un rôle assez considérable aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles; il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines; dans les inscriptions trouvées en ces ruines, dans les chroniques du temps et les archives de Meurthe-et-Moselle, M. Blech a recherché soigneusement l'existence des châtelains et il est parvenu à la reconstituer dans tous ses détails : petites guerres locales et arbitrages, contrats et redevances, mariages et successions, tout prend sa place. Les pages consacrées aux dîmes dues au château sont d'un intérêt tout particulier et doivent être signalées aux historiens du droit. L'étude de M. Blech, écrite avec beaucoup de goût, présente une réelle importance pour l'histoire de l'Alsace.

Paul MATTER.

Louis FERSTEL. **Histoire de la responsabilité criminelle des ministres en France depuis 1789 jusqu'à nos jours**. Paris, May, 1899. 1 vol. petit in-12, xxxi-219 pages.

Le volume de M. Ferstel vient très heureusement compléter et rajeunir des ouvrages déjà anciens sur la responsabilité pénale des ministres. En matière de droit politique, la théorie est peu de chose à côté de l'histoire de ses applications. M. Ferstel l'a parfaitement compris, et son œuvre est surtout historique. Il débute par une introduction de législation comparée, peut-être écourtée pour certains pays. Puis, après un rapide exposé de l'ancien droit français, il aborde les discussions de la constitution de 1791 et des décrets de 1792; l'application en est bientôt faite aux ministres de Louis XVI. La Restauration, après de nombreuses discussions sur la responsabilité ministérielle, se termine par un coup d'État, et la monarchie de Juillet commence par un



procès que M. Ferstel étudie avec le plus grand soin. Les républiques de 1848 et de 1871 ont adopté des textes prévoyant les cas de responsabilité; une loi de 1889 en a réglé la procédure, mais les deux ou trois propositions de mise en accusation déjà déposées n'ont pas abouti, et, depuis un siècle, le procès de 1830 est le seul exemple de responsabilité criminelle de ministres. L'ouvrage de M. Ferstel est clair, bien documenté et d'une lecture agréable et fructueuse.

Paul MATTER.

---

Paul GAUTIER. **Madame de Staël et Napoléon.** Paris, Plon-Nourrit, 1903. 4 vol. in-8°.

Sainte-Beuve écrivait, à propos du livre de Thiers : « Il est des branches de cette histoire impériale pour lesquelles il n'a pas tout fait. » Cela est vrai, en particulier de ses rapports avec M<sup>me</sup> de Staël. Dans l'œuvre énorme et compacte que l'ancien ministre de Louis-Philippe consacrait à l'épopée napoléonienne, dans ces chapitres interminables où les détails les plus minutieux nous sont fournis sur l'organisation militaire, depuis le canon jusqu'au bouton de guêtre, quelques lignes à peine sont réservées à celle qu'on a pu appeler « l'impératrice de la pensée. » La question était pourtant de première importance. On sait ce que dit M<sup>me</sup> de Staël de ses rapports avec l'Empereur dans *Dix années d'exil* et dans les *Considérations sur la Révolution française*. A l'en croire, elle a commencé par admirer Bonaparte, puis elle a deviné et vu percer en lui le tyran; elle a pleuré sur la liberté perdue au 18 Brumaire, puis elle a entrepris de lutter pour elle, et, pendant quinze ans, elle a représenté à travers l'Europe vaincue « la grande cause de l'humanité menacée. » Est-ce bien là l'attitude qu'elle a eue devant le maître de la France? Tel est le problème que Paul Gautier a cherché à résoudre. Il l'a fait avec une sûreté de méthode, une abondance d'informations, une netteté d'exposition qui n'excluent ni le charme du tableau ni la chaleur du récit.

Ce fut au mois de décembre 1797 qu'elle vit pour la première fois Bonaparte dans le salon de Talleyrand. Elle en était alors à une admiration qui touchait au fanatisme. Pendant la foudroyante campagne d'Italie, elle avait accablé celui qui était pour elle à la fois « Scipion et Tancrède » de ces lettres enthousiastes dont Bonaparte lisait en riant des fragments à Bourrienne. Froidement accueillie, elle se pique au jeu, le « harcèle » sans relâche, suivant le mot du *Mémorial*, effarouche très vite celui « qui ne veut être ni observé ni deviné » (M<sup>me</sup> de Rémusat) et qui reste avec elle dans les limites d'une froide politesse. Quant à elle, non seulement elle est séduite et charmée par l'étrangeté de cette nature, mais elle compte sur lui pour faire triompher sa politique, réconcilier l'ancienne France et la nouvelle. Mais elle avait compté, comme tant d'autres, sans l'ambition de Bonaparte. Elle crut d'abord

que le 18 Brumaire allait sauver la France et « terminer la Révolution. » Elle chercha d'abord à jouer au pouvoir, à dominer le premier consul, à satisfaire son ambition en même temps qu'à guérir son ennui. Mais, à force de remuer, de s'agiter, de discuter, elle finit par inquiéter Bonaparte, qui crut retrouver son influence dans l'opposition naissante du Tribunal. Au coup droit de M<sup>me</sup> de Staël, il riposta cruellement par une campagne violente imposée aux journaux jacobins et par une invitation formelle à partir pour sa campagne de Saint-Ouen. Vainement, désormais, va-t-elle multiplier les prévenances et les flatteries pour celui qu'elle admire toujours ; sa raideur, son dédain, ses insultes vont faire d'elle une ennemie irréconciliable de Bonaparte.

Ce que le travail de M. Gautier montre très bien, ce qui fait vraiment l'unité de son livre, c'est que chacun des ouvrages de M<sup>me</sup> de Staël est un acte, un épisode marquant de sa lutte contre Napoléon. « Elle n'écrivit pas pour chanter, mais pour penser et agir. » Son livre de la *Littérature* est un véritable manifeste où elle fait l'apologie de ces philosophes que Bonaparte rend responsables de tous les maux qui pèsent sur la France. Voilà pourquoi, si l'œuvre est belle au point de vue moral, elle est peut-être une maladresse au point de vue politique ; voilà pourquoi elle aggrave les incidents du Consulat et précipite la déclaration de guerre. Dégue par le concordat, aigrie par des rancunes personnelles, elle se lance éperdument dans une lutte folle contre le premier consul.

Les *Dernières vues de politique et de finances*, qu'elle « fait offrir à la nation par M. Necker » en 1802, précipitent le conflit en dénôçant sourdement l'ambition du premier consul. Désormais, la recluse forcée de Coppet se prépare au combat : au mois de décembre 1802, elle publie *Delphine*. Bonaparte s'irrite de l'acte nouveau de son ennemie, qui, par ce livre « dangereux, immoral, antisocial, » se permet de troubler l'œuvre qu'il cherche à réaliser, la restauration des mœurs à laquelle il travaille, la renaissance officielle du culte catholique qu'il vient de décréter. Désormais, la rupture est complète et l'auteur de *Delphine* reçoit l'ordre de quitter Paris.

C'est à partir de ce jour qu'elle se pose résolument, aux yeux de l'Europe, en adversaire de Bonaparte, qu'elle promène par tous pays sa tristesse d'exilée, prêche la croisade contre la tyrannie « avec un sincère amour de la liberté, mais aussi avec l'ardeur du plus vif ressentiment et un aveuglement qui l'entraîne parfois à l'injustice. » Après avoir semé contre le premier consul la haine et la défiance en Allemagne, elle passe en Italie, revient rôder autour de Paris, s'installe à Cernay, publie *Corinne* en 1807. N'a-t-elle voulu faire, comme elle l'affirme, qu'un simple roman ? Napoléon le niait, et Napoléon avait raison. *L'acte* est encore ici d'une signification énergique et Napoléon le montre quand il dit dans le *Mémorial* : « Je ne puis lui pardonner d'avoir ravalé les Français dans son roman. » Ridiculiser les Français dans la personne du comte d'Erfeuil, exalter la grandeur du peuple

anglais que personnifie Oswald, multiplier les appels à la liberté en commentant le vers du Misogallo Alfieri :

Servi siam, si, ma servi ognor frementi,

c'est plus qu'il n'en faut pour faire comprendre que M<sup>me</sup> de Staël s'adresse à la France elle-même et que, derrière un d'Erfeuil ou un Maltigue, c'est Bonaparte qu'elle veut atteindre.

Exilée de Paris, elle reprend alors son ancien projet de visiter l'Allemagne. Ce voyage triomphal dans un pays où sa gloire est faite surtout de la haine qu'on lui connaît pour Napoléon achève de la brouiller avec l'Empereur. « Elle commence, écrit-il, à entrer dans une coterie contraire à la tranquillité publique. » Ce sera bien autre chose quand, après son retour de 1808, elle essaie de faire paraître l'*Allemagne*. C'est celui de ses livres qui a la portée politique la plus grande ; « jamais plus éloquente protestation n'avait été faite, au nom de la dignité, du devoir, de l'enthousiasme, contre l'esprit de l'Empire. » Aussi, s'il convient d'admirer pleinement l'audacieux monument qu'elle dressait contre la puissance et l'esprit même de Napoléon, ne peut-on pas, de bonne foi, s'étonner qu'il ait senti la vigueur du coup et songé à se défendre comme il se défendit.

Et c'est ensuite l'histoire, toujours aussi dramatique et attachante, de sa fuite à Vienne, de ses démêlés avec la police autrichienne, du rôle politique considérable qu'elle joue en Russie, de ses intrigues en Suède, de son ralliement à Napoléon pendant les Cent-Jours. En somme, il y avait entre M<sup>me</sup> de Staël et Napoléon une querelle de personnes, une antipathie instinctive de nature et de caractère, mais aussi, mais surtout des raisons politiques tirées de la situation de la France et de la situation de l'Europe, enfin une grande question de principes qui élève singulièrement le conflit : « Les rapports de la morale et de la politique, la direction de la vie des peuples et des individus. » Dans le grand duel qui s'est engagé entre l'auteur de *Corinne* et le maître de la France, c'est Bonaparte qui a été vaincu, parce que, comme il le disait lui-même à Fontanes, « le sabre est toujours battu par l'esprit. »

Le beau livre de M. Gautier n'est pas seulement un important chapitre de notre histoire littéraire entre 1800 et 1815, c'est aussi une contribution capitale à l'histoire politique et diplomatique de l'Empire. Sous le rapport politique, il nous rend le très grand service de nous renseigner abondamment sur ce mouvement d'opposition qu'on a longtemps soupçonné, que des travaux récents ont commencé à nous révéler, que le travail actuel nous fait voir avec toute son ampleur et toute sa portée. Au point de vue diplomatique, les rapports d'Andréossy et les dépêches de M. de Cabre nous montrent sous un jour curieux le rôle de M<sup>me</sup> de Staël en Autriche et en Suède.

Ch. DUFAYARD.

Martin PHILIPPSON. **Das Leben Kaiser Friedrichs III.** Wiesbaden, Bergmann, 1900. In-8°, xiii-431 pages.

L'œuvre était tentante, pour un historien, de raconter la vie de l'empereur Frédéric III; Kronprinz pendant près de trente ans, il a été associé par son père au gouvernement de la Prusse et il a été mêlé directement à la transformation de l'Allemagne; mais son esprit indépendant et libéral s'était heurté à la volonté énergique et autoritaire de M. de Bismarck; le chancelier sentait en lui un adversaire et réussit à le tenir sans cesse au second plan; quand enfin le vieil empereur disparut, Frédéric était déjà terrassé par un mal implacable, et, après quatre-vingt-dix-neuf jours de règne, il suivit son père au tombeau.

M. Philippson avait déjà, en 1893, esquissé une courte biographie de Frédéric III; il l'a reprise avec toute sa science et son érudition; il a dépouillé et mis habilement à profit les nombreux souvenirs publiés depuis une dizaine d'années par Bismarck, Stockmar, Gerlach, le prince Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha, et il a mis toute la bibliographie moderne au service de l'admiration qu'il a vouée à son héros, « émule de saint Louis et de Washington. » Avec un soin pieux, il le suit pas à pas dès sa naissance, dès ses antécédents de famille; Frédéric tenait de son père l'esprit de discipline et l'attachement au devoir de ce parfait soldat; mais il devait à sa mère plus de largeur dans les idées, des goûts littéraires qui lui feront rechercher la société de Droysen, de Bernhardi. Très soumis à sa mère, très épris de sa femme (la charmante princesse Victoria avait quinze ans quand il demanda sa main), il a toujours été sensible à l'influence des femmes, que Guillaume et surtout Bismarck écartaient soigneusement du pouvoir; les Mémoires du chancelier laissent percer la haine de Bismarck pour celles qu'aimait si profondément Frédéric. Malgré son éducation toute militaire et la part qu'il prit aux trois guerres prussiennes, dans les duchés, en Bohême, en France, ce ne fut jamais un soldat, et c'est en quoi il différerait profondément de son père.

Dès l'arrivée de Guillaume à la régence, Frédéric prend part aux affaires prussiennes; en 1862, il risque d'en recevoir la direction; le roi est fatigué de sa lutte avec l'opposition, il hésite à appeler Bismarck, que ses intimes lui indiquent comme le sauveur, il songe à abdiquer; si le prince héritier l'avait désiré, il aurait pris la couronne; mais Frédéric « laisse la voie libre à Bismarck; sans le savoir, il s'était condamné pour un siècle, même pour toujours, à l'insignifiance politique. » Toute cette crise de 1862 est étudiée avec le plus grand soin par M. Philippson, qui a tiré un parti excellent des nombreux documents relatifs à cette période. Il faut de même louer la façon dont il a traité les négociations qui ont suivi la campagne de Bohême. Après avoir fait une douce mais persévérante opposition à la politique de Bismarck, Frédéric est conduit à le soutenir dans cette opinion si pénétrante, si

féconde en conséquences, de ménager l'Autriche; le roi et ses généraux voulaient marcher sur Vienne; Bismarck s'y opposait de toute force, pour permettre une réconciliation prochaine avec l'ennemi frère; le prince héritier, qui avait toujours été adversaire d'une guerre contre l'Autriche, prend le parti de Bismarck et y amène son père. Ce fut peut-être, jusqu'à son avènement au trône, son plus grand acte dans les affaires prussiennes. Même dans les dernières années de Guillaume, lorsque vieilli, malade, ou blessé par un exalté, l'empereur se retirait de la vie politique, Frédéric n'exerça qu'un rôle effacé par la personnalité victorieuse du chancelier. Empereur, qu'aurait-il été? soumis à Bismarck, comme son père? personnel, original, imprévu, comme son fils? libéral, comme on le lui prête? Après avoir étudié sa vie avec scrupule, M. Philippon conclut que « l'empereur martyr » avait la « figure d'un héros. » C'est le dernier mot, peut-être enthousiaste, de ce livre excellent.

Paul MATTER.

---

A. MENGER. **Le droit au produit intégral du travail.** Étude historique, avec une préface, par Charles ANDLER. Traduction française, par A. BONNET. Paris, Giard et Brière, 1900. In-18, XL-249 pages. (Publié dans la *Bibliothèque internationale d'économie politique.*)

« Ce petit livre est illustre, » dit avec raison M. Charles Andler dans l'excellente introduction qui précède cette traduction. Son intérêt est double. L'éminent professeur de Vienne a cherché tout d'abord à dégager les idées juridiques essentielles, qui constituent la base des systèmes socialistes, indépendamment des idées économiques : droit à l'existence, droit au travail, droit au produit intégral du travail; il a fait ensuite l'histoire de la dernière de ces idées, dont il poursuit le développement chez les socialistes dits scientifiques, Marx, Rodbertus, et dont il recherche l'origine. C'est cet aspect historique du livre qui nous intéresse surtout ici. A ce point de vue, et pour employer les expressions mêmes de M. Andler, c'est « le meilleur manuel qui existe, le plus court et le plus critique, des doctrines et des tentatives socialistes depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. » En effet, la revendication du droit au produit intégral du travail implique la critique du revenu sans travail, et cette critique fait le fond de tout socialisme. — L'érudition de l'auteur est immense; mais il n'en donne que l'essentiel sans jamais fatiguer le lecteur. Sa thèse principale est que Marx et Rodbertus ont puisé le meilleur de leurs doctrines, l'un chez l'Anglais Thomson, le second chez les Saint-Simoniens et Proudhon. Malgré les critiques de M. Andler, qui croit plus volontiers à des emprunts faits par l'un et l'autre à Sismondi, il me semble qu'au moins en ce qui concerne Rodbertus la filiation indiquée par M. Men-

ger reste la vraie. En particulier, les « Forderungen der arbeitenden Klassen » sont d'inspiration nettement saint-simonienne, non pas seulement dans le passage cité par M. Menger, p. 116, mais dans d'autres encore qu'il n'a pas cités. Ainsi, l'idée que la civilisation (le *Weltgeist*, dit Rodbertus) quitte les peuples devenus stationnaires, pour chercher ailleurs « un climat et une atmosphère favorables, » se trouve exprimée en termes presque identiques dans Rodbertus et dans la Doctrine saint-simonienne. Il faut remercier M. Bonnet de la traduction très exacte qu'il nous donne de ce livre, qui est à la fois un précieux instrument de travail et un modèle d'étude historique.

Charles Rist.

**Les colonies françaises. Un siècle d'expansion coloniale**, par MM. Marcel DUBOIS et Auguste TERRIER. Paris, Challamel, 1902. 4 vol. in-8°.

Ce gros volume de mille pages fait partie d'une série de publications de la commission chargée de préparer la participation du ministère des Colonies à l'Exposition universelle de 1900.

Dans cette histoire d'un siècle de colonisation (1800 à 1900), les auteurs ont, de propos délibéré, laissé de côté le récit des conquêtes et des explorations; ils n'ont touché ni à l'organisation administrative ni à la mise en valeur des possessions; ils se sont spécialement attachés à exposer les principes directeurs de notre politique coloniale et à en marquer le développement, les fluctuations et comme les étapes. Reprenant en 1789, dans un résumé neuf et original emprunté à de nombreux travaux récents, ils ont divisé leur travail par périodes correspondant aux divisions de notre histoire politique : Révolution, Empire, Restauration, règne de Louis-Philippe, deuxième République et deuxième Empire; et, comme il était naturel, ils ont consacré les deux tiers du volume à la constitution du nouvel empire colonial sous la troisième République. Chaque partie est complétée par la publication de nombreux documents annexes : pièces officielles, conventions diplomatiques, etc. L'ensemble forme ainsi une œuvre d'exposé, de polémique et de documentation, qui constitue tout un arsenal de faits, d'arguments, je dirai même de théories, pour armer les partisans de la politique d'expansion et d'exploitation coloniale.

Ce qui caractérise cette revue d'événements tout récents pour la plupart, de conflits intérieurs et extérieurs que nous avons presque tous vécus, c'est la ténacité ardente avec laquelle les auteurs bataillent pour les droits acquis à la France au prix de tant de dévouements, de vies et de sacrifices pécuniaires. Ils exécutent les théories humanitaires au nom de l'utilité publique et de l'intérêt national; ils gourmandent les défaillances fréquentes de l'opinion ou les générosités malhabiles de notre diplomatie; ils signalent les reprises à exercer sur les conven-

tions trop larges consenties à l'étranger et, sous la forme toujours contenue du langage, on sent quelque chose de l'âpreté juridique qu'avaient formulée les Romains dans le « *Adversus hostem aeterna auctoritas esto.* »

Parmi les nombreuses thèses soutenues ici, nous nous contenterons d'indiquer celles qui donnent les vues dominantes et forment la trame à travers tout le livre. Même aux époques les moins fécondes en entreprises ou en revendications, il est possible de retrouver, dans les actes des gouvernements ou les déclarations publiques, la permanence d'une tradition coloniale française qui ménage ou prépare l'avenir. Aussi la formation d'une plus grande France en Afrique et en Asie est-elle justifiée par les efforts mêmes qu'elle a coûtés. Qu'on ne redoute pas la difficulté de garder, en cas de conflit armé, ce vaste empire colonial, car les conditions de la guerre maritime sont changées aujourd'hui. Grâce à la multitude et à la rapidité des paquebots, l'approvisionnement des forces de la défense est facile à assurer et permet à notre supériorité militaire sur terre de défier les escadres triomphant sur mer : « A force de circulation navale, la terre a battu la mer? » Ne pensons donc plus qu'à régler l'exploitation de notre domaine colonial et que ce soit au bénéfice exclusif de nos nationaux. Le protectionnisme doit nous garder de la duperie de laisser les étrangers s'installer ou trafiquer sur le pied d'égalité, eux qui n'ont eu à supporter aucun sacrifice pour ouvrir, aménager ou protéger nos possessions. C'est aussi au protectionnisme à prévenir la rivalité économique de la métropole et des colonies. Que celles-ci s'interdisent de faire concurrence aux industries de France, elles ne doivent être que le marché réservé le plus possible aux produits des manufactures nationales. Mais à elles le rôle que leur assigne leur situation sous les tropiques, de fournir à la France les denrées qu'elle achète au dehors, café, coton, caoutchouc, etc... Nous ne voulons pas discuter ici ces vues belliqueuses et intransigeantes, qu'on s'étonne un peu de trouver dans une publication officielle. Nous ferons seulement observer qu'en traitant les colonies comme de simples vaches à lait pour la métropole on risque de les désaffectionner et d'y créer l'esprit séparatiste.

G. CRÉHANGE.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Avril 1903. — P. ALLARD. L'incendie de Rome et les premiers chrétiens (combat l'opinion de M. Carlo Pascal, qui l'attribue aux chrétiens et montre que personne dans l'antiquité n'a songé à les accuser). — VACANDARD. Saint Victrice (évêque de Rouen à la fin du iv<sup>e</sup> et au commencement du v<sup>e</sup> s., auteur du *De Laude Sanctorum*, grand acquéreur de reliques pour son église, fondateur d'églises rurales, ami de Paulin de Nole et de saint Martin, missionnaire jusqu'en Grande-Bretagne, en relations avec le pape Innocent, qui le chargea de faire accepter en Gaule un *Liber Regularum* pour assurer l'autorité du Saint-Siège). — A. DE BOISLISLE. Le grand hiver et la disette de 1709; fin en octobre (récit très intéressant et important au point de vue de l'histoire économique, des désordres produits par la disette, des efforts de la charité privée et publique, des mesures prises par le contrôleur général Desmaretz pour ranimer l'agriculture, empêcher les accaparements, permettre la répartition des grains de province à province, en faire venir de l'étranger, créer des réserves dans des greniers d'abondance, régler la concurrence du pain, assurer la subsistance des armées). — A. DE GANNIERS. Napoléon chef d'armée (excellente analyse de ses qualités et de son déclin militaire; le rend responsable de l'hostilité de l'Europe contre la France et de l'antagonisme qui existe en France entre l'armée et le pouvoir civil). — LEDOS. La France et le grand schisme d'Occident (à propos du livre de N. Valois). — SEPET. Jeanne d'Arc et le cimetière de Saint-Ouen (d'après les travaux du chanoine U. Chevalier et de l'abbé Dunand. La cédule d'abjuration, insérée au procès de condamnation, est suspecte. La rétractation du cimetière Saint-Ouen a été arrachée par la violence et la terreur). — Juillet. RÉVILLOUT. Un prince révolutionnaire dans l'ancienne Égypte (le Tyrien Horemhébi, qui fut préfet de Tyr sous le roi Aï, devint son gendre et son associé au trône. Il prit une série de mesures hardies en faveur du peuple contre les nobles et les fonctionnaires oppressifs et fut naturellement massacré avec son fils par un général révolté nommé Ramsès). — CALLEWAERT. Le délit de christianisme dans les deux premiers siècles (la profession de christianisme constitue un crime spécifique capital). — DELEHAYE. Les légendes hagiographiques (bon travail critique sur la manière dont la légende se développe spontanément dans l'imagination populaire, et sur les procédés, et l'on peut dire les recettes d'après lesquelles ont travaillé les hagiographes. Le P. D. distribue en six classes, suivant leur degré d'historicité ou de fausseté, les récits hagiographiques. La légende n'a qu'une



valeur morale ou poétique). — LECLERCQ. La langue des inscriptions latines de la Gaule (d'après l'excellent travail de I. Pirson). — A. d'HERBOMEZ. Le fonctionnarisme en France à la fin du moyen âge (d'après le livre si riche et neuf de Dupont-Ferrier). — CASABIANCA. La lettre et la carte de Toscanelli (bonne réfutation de la thèse de M. Vignaud, qui prétend ces documents fabriqués par Barthélemy Colomb). — BAGUENAUT DE PUCHESSE. Dix années de la vie de Marguerite de Valois (d'après l'*Itinéraire* dressé par Ph. Lauzun). — G. DE MEX. L'établissement des Jésuites à Constantinople sous le règne d'Achmet Ier, 1603-1617 (d'après les dépêches du baron de Salignac, les dépêches et la relation du baron de Sancy). — LAMBELIN. La première invasion de la Belgique, 1752 (d'après le livre de M. de Sérignan). — Octobre. ERMONI. Manès et le manichéisme (exposé concis, mais très précis de la doctrine de Manès et des vicissitudes de la secte. La question de la persistance de la secte en Italie, qui a été touchée par M. Dufourcq, mériterait d'être étudiée à fond). — DOM FÉROTIN. Le véritable auteur de la *Peregrinatio Silviae*. La vierge espagnole Etheria (récit de pèlerinage en terre sainte du IV<sup>e</sup> s., publié en 1884 par M. Gamurrini. L'édition de M. Geyer de 1898 est la meilleure. L'auteur de ce récit est une Espagnole, Etheria, dont, au VII<sup>e</sup> s., le moine Valérius célébra les mérites dans une lettre dont D. F. publie le texte. Cette lettre prouve qu'une grande partie de la *Peregrinatio* est perdue). — L. MIROT. Les États généraux et provinciaux et l'abolition des aides au début du règne de Charles VI (étude très bien conduite sur les résultats de l'abolition des fouages par l'ordonnance du 16 sept. 1380, sur les États de novembre 1380 et l'abolition des aides, puis sur l'obligation où se trouva la royauté de rétablir les aides et tout le système de receveurs et généraux gouverneurs chargés de leur perception et de leur surveillance). — SAINT-YVES et CHAVANON. Documents inédits sur l'administration de la Compagnie française des Indes orientales et ses assemblées générales de 1665 à 1681 (les documents conservés dans les Mélanges Colbert et aux archives coloniales permettent de comprendre pourquoi on a dû abandonner Madagascar et pourquoi la Compagnie était en déficit; les souscripteurs ne payaient pas, l'autorité était diminuée et on commit la faute de vouloir créer à la fin une colonie de peuplement et des comptoirs commerciaux). — ALLARD. Lactance et le *De mortibus persecutorum* (à propos du livre de M. Pichon). — WILDE. Les écoles du palais aux temps mérovingiens (soutient, contre Vacandard, qu'on apprenait au palais, non seulement les exercices militaires, mais aussi les belles-lettres). — P. FLAMENT. Documents inédits relatifs au siège de Pontorson, 1427 (conservés à la Bibl. nat. Montres, quittances de capitaines, paiement d'espions). — A. DE MARICOURT. Marie-Thérèse de France à Vienne, 1796-1799 (intéressants détails sur la vie de la fille de Louis XVI à Vienne, d'après ses lettres et celles de la duchesse de Chimay, de M<sup>me</sup> de Tarente, de F. Hué).

2. — *Revue de Synthèse historique*. Juin 1902. — E. BERTAUX.

L'histoire de l'art et les œuvres d'art. — XÉNOPOL. Les sciences naturelles et l'histoire (à propos du livre de M. Rickert : *Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung, eine logische Einleitung in die historischen Wissenschaften*). — H. BERR. Les rapports de l'histoire et des sciences sociales d'après M. Seignobos. — BOISSONNADE. Revue des travaux sur l'histoire économique de la France au moyen âge (sources, généralités, agriculture). — KONT. Littérature hongroise de 1772 à nos jours. — L'organisation des études locales d'histoire moderne. = Août. C. RICHARD. La notion de l'arrêt du développement en science sociale. — H. BARGY. L'origine de la tolérance aux États-Unis. — BOISSONNADE. Revue des travaux sur l'histoire de l'industrie française au moyen âge. — H. DELACROIX. La philosophie médiévale latine jusqu'au xiv<sup>e</sup> s. = Octobre. G. GENTILE. Contribution à l'histoire de la méthode historique. — H. PIÉRON. Un précurseur inconnu du féminisme et de la Révolution : Poulain de la Barre; fin en déc. — FR. GÉNY. L'histoire et la science politique. — H. HAUSER. Revue des travaux sur la France au xvi<sup>e</sup> s. — BOISSONNADE. Histoire des classes industrielles. — L'état actuel des études d'histoire moderne en France, d'après P. Caron et R. Sagnac. — La musique et l'histoire générale, d'après R. Rolland. = Décembre. B. CROCE. Les études relatives à la théorie de l'histoire en Italie durant les quinze dernières années. — DESLANDRES. La psychologie politique du peuple américain, d'après M. Boutmy. — Maurice DUMOULIN. Enquête sur l'art populaire. — LÉONARDON. Revue des travaux sur l'histoire d'Espagne : époque moderne. — BOISSONNADE. Histoire du commerce de la France au moyen âge. — H. BERR. L'organisation de la science et la synthèse historique (à propos des livres de Ch.-V. Langlois et L. Liard). = En supplément à l'année 1902, la *Revue* donne gratuitement aux abonnés un excellent *Répertoire méthodique pour la synthèse historique* (année 1901), rédigé par M. BERR, avec la collaboration de P. CARON et F. SIMIAND. = Février 1903. F. SIMIAND. Méthode historique et science sociale. Étude critique d'après les ouvrages récents de MM. Lacombe et Seignobos (excellente étude où M. S. nous paraît avoir très bien indiqué quelle peut être l'organisation du travail scientifique en matière humaine et noté fort ingénieusement les trois idoles dont il faut se garder : idole politique, idole individuelle, idole chronologique. Il y aurait pourtant à bien préciser le dernier point, car la chronologie reste la lumière de l'histoire). — P. LACOMBE. L'appropriation du sol. Essai de synthèse; suite en avril et août. — KOSTYLEFF. Le plan de Spinoza dans l'histoire des doctrines philosophiques (à propos du beau livre de M. Couchoud). — GOBLET. Notes sur l'*Année sociologique*. — DUFAYARD. Revue des travaux récents sur Napoléon 1<sup>er</sup>. = Avril. H. BERR. Introduction générale à la synthèse des études relatives aux régions de la France (la *Revue de synthèse* a eu, sur l'initiative de M. Dumoulin, l'idée très heureuse de tenter une étude bibliographique de tous les travaux publiés sur les diverses régions de la France). — M. BARRAU-DIHIAGO a fait ce travail pour la

Gascogne dans les nos d'avril et de juin. — H. SÉE. Revue des travaux sur l'histoire des idées politiques en France aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s. — H. BERR. L'enseignement des sciences sociales (critique dure et injuste du livre de M. Hauser, dont nous parlons dans notre Bulletin, mais dont le dernier paragraphe est excellent. M. B. pense avec raison que l'historien généralisateur peut, dès aujourd'hui, démêler dans la vie collective de l'humanité les « éléments explicatifs, » établir la part du « social en tant que social »). = Juin. B. CROCE. L'attitude subjective et l'attitude objective dans la composition historique. — C. BOS. Les origines chrétiennes du pessimisme. — DORTIN. Revue des travaux sur la littérature galloise. — B. C. Le Congrès international des sciences historiques à Rome. — P. MANTOUX. Le Congrès annuel de la Société historique américaine. = Août. GOMPERZ. L'histoire et l'évolution de la pensée grecque. — BOURGIN. L'Histoire de France de Lavisse. — CHANTRIOT. La Géographie de la France de V. de La Blache. — HUVELIN. Revue des travaux sur le Droit commercial. — XÉNOPOL. A propos du *Lehrbuch der historischen Methode* de Bernheim. — H. BERR. Ranke et sa conception de l'histoire (à propos du livre de W. Nalbandian). — SAGNAC. La question de l'enseignement de l'histoire au Congrès de Rome. = Notons dans ces nos les comptes-rendus suivants : *Letelier*. La evolution de la historia (déc. 1902). — *B. Kidd*. Principles of western civilisation (avril 1903). — *E. Meyer*. Zur Theorie und Methodik der Geschichte (juin 1903).

**3. — Revue des Études historiques.** 1903, septembre-octobre. — Maurice BOUTRY. Le mariage de Marie-Antoinette (étude sur les négociations ou formalités diplomatiques qui ont précédé et accompagné le mariage. L'auteur a utilisé certains documents conservés aux archives des Affaires étrangères). — Augustin COCHIN. Les conquêtes du Consistoire de Nîmes pendant la Fronde, 1648-1653 (raconte les efforts heureux du Consistoire pour supplanter les catholiques partout, et, en particulier, dans l'administration municipale). — Pierre DE VAISSIÈRE. Bernardin de Saint-Pierre; les années d'obscurité et de misère, 1773-1783 (utilise des documents inédits conservés aux Archives nationales). = Comptes-rendus : *Abbé P. Franche*. Sainte Hildegarde, 1098-1179 (bon). — *Ch. Felgères*. Études historiques sur la baronnie de Chaudesaigues. Jean de Salazar, 1440-1450; Armagnacs et Bourguignons, 1450-1474 (bien documenté). — *Al. Vitalis*. Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève, trésorier des armées à Ferrare, 1552-1554, ambassadeur de France à Venise, 1554-1587 (documents intéressants, mal lus et insuffisamment annotés). — *A. Rabel*. Le maréchal de Bessières, duc d'Istrie (bon). — *É. de Perceval*. Le président Émérigon et ses amis, 1795-1847 (bon).

**4. — Revue d'histoire moderne et contemporaine.** Tome V, no 1, 15 octobre 1903. — P. ARDASCHEFF. Les intendants de province à la fin de l'Ancien régime (résumé de l'ouvrage publié, comme on sait, en

russe, par Ardascheff). — Henri SÉE. Le travail d'histoire moderne en province : la Bretagne, année 1902. = N° 2, 15 novembre 1903. A. MANSUY. Le clerge et le régime napoléonien dans le duché de Varsovie, 1807-1813; 1<sup>er</sup> article (d'après les sources polonaises). — A. MARTHEZ. Les comptes décadaires; leur valeur historique, leur classement. Réponse à un critique (le critique est E. WELVERT, dans la *Bibl. de l'Éc. des chartes*). = Comptes-rendus : Bernard Mallet. Mallet du Pan and the French Revolution (ouvrage intéressant, mais, dans son jugement sur Mallet du Pan, l'auteur force vraiment trop la note). — *Abbé de Lannoy*. Les origines diplomatiques de l'indépendance belge. La conférence de Londres, 1830-31 (excellente étude d'histoire diplomatique).

5. — **Revue des Études anciennes.** Tome V, n° 3, juillet-septembre 1903. — M. HOLLEAUX. *Curae epigraphicae* (donne, entre autres, une édition nouvelle et corrigée des trois décrets rendus par les Rhodiens en faveur de la ville d'Iasos, que molestait un agent du roi Philippe V). — A. FONTRIER. Inscriptions d'Érythrée. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XIX : Remarques sur la plus ancienne religion gauloise; suite (rituel domestique, rituel judiciaire et politique, rituel de la chasse). — H. DE LA VILLE DE MIRMONT. L'astrologie chez les Gallo-Romains. III : Ausone et l'astrologie. IV : L'astrologie dans le « *Querolus* ». — Abbé ARNAUD D'AGNEL. Notes sur quelques découvertes archéologiques à Montsalier, Basses-Alpes. = N° 4. C. JULLIAN. La thalassocratie phocéenne, à propos du buste d'Elche (reimpression de l'art. paru dans le *Bulletin hispanique*). — Ph. FABIA. L'adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne. Examen critique du récit de Tacite (montre tout ce qu'il y a, dans ce passage des *Histoires*, II, 85-86, d'incomplet et d'imprécis quant au fond, d'obscurité dans la forme). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XX : La Question des Ibères (il n'y a pas de « race » ibérique; comme les Francs et comme les Romains, les Ibères n'étaient que des groupes d'hommes associés sous un seul nom et qui avaient adopté une certaine langue).

6. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1903, mai-août. — H. OMONT. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1900-1902; fin. — L. LEVILLAIN. Une nouvelle édition des lettres de Loup de Ferrières (observations critiques sur l'édition donnée par E. Dümmler dans les *Monumenta*). — R. POUPARDIN. La date de la « *Visio Karoli tertii* » (maintient, contre Levison et Levillain, que ce document a été composé en 887-888 et se rattache aux événements qui ont accompagné ou suivi la déposition de Charles le Gros). — P. LÉVÊQUE. Trois actes faux ou interpolés des comtes Eudes et Robert et du roi Raoul en faveur de l'abbaye de Marmoutier, 887, 912, 931; fin. — H.-Fr. DELABORDE. A propos d'une rature dans un registre de Philippe-Auguste (cette rature a permis de constater une interversion de feuillets dans le plus ancien

registre de Philippe-Auguste et de reconstituer le texte complet d'une charte de ce roi, qui est de 1201, et dont un fragment avait été attribué à l'année 1214, charte importante, puisqu'elle a trait à la dime saladinienne et aux rapports du roi avec Innocent III). — L. DELISLE. Les Heures de Jacqueline de Bavière. — P. DURRIEU. Les très riches Heures du duc de Berry, conservées à Chantilly, au musée Condé, et le Bréviaire Grimani. — J. CALMETTE. Sur la lettre close de Charles le Chauve aux Barcelonnais (réponse aux critiques présentées par Ph. Lauer; maintient que le *post-scriptum* est authentique et a été sans doute écrit de la main même de Charles le Chauve). = Bibliographie : E. Babelon. Histoire de la gravure sur gemmes en France, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine (excellent; important pour l'étude de la sigillographie au moyen âge). — Le Père E. Horn. Ichnographiae locorum et monumentorum veterum Terrae Sanctae, éd. P. Hier. Golubovich (bonne édition d'une compilation formée entre 1725 et 1744 et qui contient un nombre infini de renseignements sur la vie intérieure des monastères franciscains en Terre Sainte, sur les populations indigènes, sur l'état social et économique du pays). — Ed. Preiswerk. Der Einfluss Aragons auf den Prozess des Basler Konzils gegen Papst Eugen IV (utile). — Pagart d'Hermansart. Le bannissement à Saint-Omer, d'après des documents inédits (bon). — U. Chevalier. Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux. — Comte de Romanet. Géographie du Perche et chronologie de ses comtes, suivies de pièces justificatives formant le cartulaire de cette province (excellent; le cartulaire contient plus de deux cents chartes, dont les trois quarts sont inédites). — M. Boulet. Documents inédits sur les recluseries au moyen âge. La recluserie du Pont-Sainte-Christine à Saint-Flour (très intéressant). — Ch. Porée. Le consulat et l'administration municipale de Mende, des origines à la Révolution (important recueil de documents). — G. Bigoni. Una fonte per la storia del regno di Sicilia: il Carmen di Pietro da Eboli (bon). — Vito La Mantia. Testo antico delle consuetudini di Messina adottata in Trapani. Statuti di Olevano Romano.

7. — **Bulletin critique.** 1903, 15 octobre. — Ed. Cucq. Le droit classique et le droit du Bas-Empire (tome II des *Institutions juridiques des Romains*; remarquable). — M. Besnier. L'île Tibérine dans l'antiquité (bon). = 25 octobre. Cabrol et Leclercq. Monumenta ecclesiae liturgica. Sectio prima. — Largent. Saint Hilaire (charmant volume, très clair et très vivant). = 5 novembre. P. Mandonnet. Les règles et le gouvernement de l'*Ordo de Pœnitentia* au XIII<sup>e</sup> siècle (a parfaitement prouvé que les chap. 1-XII du *Memoriale*, découvert par P. Sabatier dans la bibliothèque d'un couvent à Capistran constituent la règle primitive donnée en 1221 aux Frères de la Pénitence par la collaboration de saint François et du cardinal Hugolin). = 15 novembre. Le Père Barnabé d'Alsace. Le prétoire de Pilate et la forteresse Antonia. Le lieu de la rencontre d'Abraham et de Melchisédech (bonnes études sur la topographie de la Palestine). = 25 novembre. G. Hanotaux. Histoire

de la France contemporaine. I : le Gouvernement de M. Thiers (très remarquable). — *V. Pareto*. Les systèmes socialistes (intéressant). = 5 décembre. *P. Hémon*. La Révolution en Bretagne. Audrein, Yves-Marie, 1747-1800 (beaucoup de documents intéressants pour l'histoire de l'Église constitutionnelle).

**8. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1903, n° 41. — *G. Berchet*. I diarii di Marino Sanuto (savante préface à l'édition, aujourd'hui terminée, de Sanuto. Le Journal de ce compilateur vénitien s'étend de 1496 à 1533; l'édition ne comprend pas moins de 58 volumes. C'est un monument de l'érudition italienne). — *Giov. Mari*. Storia e leggenda di Pietro Aretino (essai très remarquable). — *F. Mazerolle*. Les médailleurs français, du x<sup>v</sup>e siècle au milieu du xvii<sup>e</sup>. — *P. Thureau-Dangin*. La renaissance catholique en Angleterre au xix<sup>e</sup> siècle; 2<sup>e</sup> partie : De la conversion de Newman à la mort de Wiseman, 1845-1865 (excellent). — *Marcel Vigne*. La banque de Lyon, du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle (livre estimable, mais manqué). = N° 42. Trajan's Dakische Kriege nach dem Säulenrelief erzählet (savant et ingénieux; mais est-il sûr que les renseignements fournis par la colonne Trajane soient toujours exacts?). — *A. Molinier*. Obituaires de la province de Sens; t. I (additions notées par L.-II. Labande). — *Jos. Faurey*. Henri IV et l'Édit de Nantes (assez bonne analyse du texte; mais l'auteur est en général très mal informé). — *W. Wiegand*. Friedrich der Grosse (bon résumé). — *Gius. Cotucci*. La Repubblica di Genova e la Rivoluzione francese (recueil en quatre vol. comprenant toute la correspondance diplomatique adressée de Paris, entre le début de 1794 et le 18 brumaire, par les ministres génois Boccardi, Spinola, Rivarola et Lupi). = N° 43. *E. Rodocanachi*. Les institutions communales de Rome sous la papauté (bon). — *A. Giffard*. Les justices seigneuriales en Bretagne aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles (remarquable). = N° 44. *J. Birot*. Le Saint-Empire, du couronnement de Charlemagne au sacre de Napoléon (insuffisant). — *Capitaine P. Pineau*. Le général Dugommier, sa vie, sa correspondance (excellent, malgré des longueurs et un peu de fatras). — *Escande*. Histoire de Sarlat (consciencieux). = N° 45. *Ch.-L. Chassin* et *L. Hennet*. Les volontaires nationaux pendant la Révolution; t. II (plein d'utiles renseignements). — *J. Poirier*. Correspondance de Nicolas-Memmie Mogue, terroriste ardennais (quelques lettres intéressantes). — *Id.* Les prisonniers de la chartreuse du Mont-Dieu pendant la Terreur. — *Id.* Les forteresses françaises en 1870 : Mézières, Reims, Matot-Braine (bon). — Ouvrages publiés sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée (art. à lire d'A. Chuquet). = N° 46. *J. de Goeje*. Migrations des Tziganes à travers l'Asie (excellent). — *A. Vandal*. L'avènement de Bonaparte (remarquable; mais l'auteur n'a pas connu plusieurs sources importantes et il a poussé trop au noir la peinture du Directoire). — *Th. Pruvost*. Le général Deplanque, 1820-1889 (intéressant; d'utiles renseignements sur les opérations de l'armée de la Loire en 1870-71). = N° 47. *J. Willems*.

Le Sénat romain en l'an 65 apr. J.-C., d'après les notes de *P. Willems* (bon). — *J. Cocheris*. Situation internationale de l'Égypte et du Soudan (travail richement documenté qui a plutôt la forme véhémement d'un plaidoyer que la sérénité d'un livre d'histoire).

**9. — La Révolution française.** 1903, 14 octobre. — *A. AULARD*. Les greffes ou archives des tribunaux et les historiens (les historiens ont, en principe, le droit de faire des recherches dans ces archives; en fait, ils sont soumis à un régime purement arbitraire). — *Id.* Les inventaires des archives départementales (publie une circulaire du directeur des Archives, du 4 août 1903, sur le classement des papiers de la période révolutionnaire, séries L et Q). — *A. LIEBY*. La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sous la Terreur; suite le 14 novembre. — *A. LONS*. L'arrestation de Rabaud de Saint-Étienne (Fabre d'Églantine fut-il le dénonciateur de Rabaud? Non). — Une lettre du conventionnel Ingrand sur l'insurrection vendéenne en thermidor an II. = 14 novembre. *Maurice PELLISSON*. La sécularisation de la morale au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Paul MAUTOUCHET*. Le renouvellement du département de Paris en décembre 1792. — *Ed. CAMPAGNAC*. Un prêtre communiste : le curé Petit-Jean. — *A. LIEBY*. La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sous la Terreur; suite.

**10. — Revue archéologique.** 4<sup>e</sup> série, t. II. Juillet-août 1903. — *R. WEILL*. Inscriptions égyptiennes du Sinaï. I : les Dossiers de Londres. — *Émile BOURGUET*. Note sur le système métrologique de Pheidon. — *Seb. RONZEVALLÉ*. S. J. Inscription bilingue de Deir-el-Qualaa dans le Liban, près de Béryte. — *SEYMOUR DE RICCI*. Une inscription grecque d'Égypte, communiquée par M. Dattari. — *Paul MONCEAUX*. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. — *A. FAUVAUD*. Statues gallo-romaines découvertes à Sireuil, Charente. — *R. CAGNAT* et *M. BESNIER*. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine; mars-juin. = Septembre-octobre. *W. AMELUNG*. Le Sérepis de Bryaxis. — *CLERMONT-GANNEAU*. Une nouvelle dédicace du sanctuaire de Baal Marcod. — *R. WEILL*. Inscriptions égyptiennes du Sinaï; suite et fin : les bas-reliefs thinites du Ouady-Magharah. — *Paul MONCEAUX*. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. I : Inscriptions grecques chrétiennes; suite. — *SEYMOUR DE RICCI*. Un papyrus latin d'Égypte (quelques lignes d'un texte juridique latin; essai de restitution partielle). — *Salomon REINACH*. Le musée chrétien dans la chapelle de Saint-Louis, au château de Saint-Germain-en-Laye (histoire de cette chapelle depuis sa construction, entre 1230 et 1240, jusqu'à sa restauration, maintenant terminée; plusieurs planches très intéressantes reproduisent certaines sculptures où l'on est tenté de voir des portraits de saint Louis et de plusieurs personnes de la famille royale. Catalogue sommaire des moulages déposés dans cette chapelle et qui constituent un musée de la Gaule chrétienne jusque vers le temps de Charlemagne). — *SEYMOUR DE RICCI*. Les études

coptes en Russie et les travaux de M. von Lemm. — SALOMON REINACH. M. Strzygowski et la « Question byzantine » (sur l'originalité absolue de l'art chrétien).

**11. — Revue celtique.** Juillet 1903. — J. LOTU. Carhaix, Maraes, Osismii, Uxisama. Caer, Gor, Ker; et la question du recul de la langue bretonne de la fin du x<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. — Id. Les douze jours supplémentaires, *Gourdeziou*, des Bretons et les douze jours des Germains et des Indous (les douze jours, du 25 décembre au 6 janvier, des Bretons sont identiques aux fameux *Zwölften* des Allemands et aux douze nuits sacrées des Indous). — SEYMOUR DE RICCI. Un passage remarquable du calendrier de Coligny (recherche comment ce calendrier a tenu compte de ces douze jours supplémentaires). — II. D'ARBOIS de JUBAINVILLE. Le *canctum* gaulois (le *canctum* employé par les Gaulois dans les villes était un multiple du pied romain, et, dans les campagnes, un multiple de la coudée).

**12. — Revue de Géographie.** 1903, septembre. — Pierre DORNIN. Bonaparte et le monde musulman. La politique de Bonaparte; fin en octobre (vise surtout la politique actuelle, ou, du moins, celle qu'il conviendrait de tenir à l'égard des musulmans en faveur de l'influence française). = Octobre. René HENRY. Questions d'Autriche-Hongrie (extrait d'un vol. qui vient de paraître sous ce titre chez Plon). = Novembre. Colonel LEBLOND. Les États-Unis d'Amérique. Les origines, la population, la politique; fin en décembre. = Décembre. P. GONNAUD. Aperçus sur la Birmanie (et sur la politique anglaise). — P. BARRÉ. Les Philippines.

**13. — Revue de l'histoire des religions.** T. XLVIII, n<sup>o</sup> 2, septembre-octobre 1903. — J. EBERSOLT. Essai sur Bérenger de Tours et la Controverse sacramentaire au xi<sup>e</sup> siècle; fin (le concile de Rome de 1059; la polémique entre Bérenger et Lanfranc; la réaction ecclésiastique contre Bérenger et sa doctrine; le synode de Bordeaux, 1080. Mort de Bérenger, le 6 janv. 1088. Son système. Publie une « Oratio per mag. Berengarium Turonensem »). — J. TOUTAIN. Bulletin archéologique de la religion grecque. — A. Lods. De quelques publications allemandes sur les rapports religieux de Babylone et du peuple d'Israël.

**14. — Revue d'histoire, rédigée à l'État-major de l'armée.** 1903, août. — Les campagnes du maréchal de Saxe; 2<sup>e</sup> partie: la Campagne de 1744; ch. vi; suite en septembre et en octobre. — Études sur la campagne de 1799; suite; ch. xii (situation politique et militaire en 1799); fin en novembre. — La guerre de 1870-1871. Journée du 15 août en Lorraine; suite en septembre et en novembre: Journée du 16 août. = Septembre. La manœuvre de Guadarrama (extrait de l'ouvrage du commandant Balagny: *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*, t. III); suite en octobre. = Octobre. La doctrine d'un maréchal général des logis au xvii<sup>e</sup> siècle (publié deux rapports ou mémoires adressés au cardinal de Fleury, par Jacques de Chastenet de Puysegur,



l'un, en 1724, pour appuyer une demande tendant à être compris dans une promotion des chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, l'autre, en 1734, pour demander le bâton de maréchal. Puysegur y expose les principes qui l'ont guidé dans ses fonctions de chef d'état-major dans les campagnes de 1690 à 1713). — Les préliminaires et la bataille de Gordetschana, 20 juin-12 août 1812 (extrait de *la Campagne de Russie*, par le lieutenant Fabry). = Novembre. La prise de Jaffa (d'après le t. IV du livre de M. de La Jonquière : avec une carte).

**15. — Bulletin hispanique.** T. V, 1903, n° 4. — A. PAY Y MELIA. Correspondance du comte de Lemos avec Don Francisco de Castro et le prince d'Esquilache, 1613-1620; fin. — E. WALBERG. Le drame religieux de Calderon : *las Ordenes militares* et l'Inquisition.

**16. — Revue des Deux-Mondes.** 1903. 1<sup>er</sup> août. — Le pape Léon XIII. — A. RÉBELLIAU. Un épisode de l'hist. religieuse du xvii<sup>e</sup> s.; II : la Confrérie du Saint-Sacrement et la contre-réformation catholique (cette association, essentiellement laïque, avait un caractère original au milieu du mouvement monastique et religieux du xvii<sup>e</sup> s.; son action charitable et de vigilance spirituelle est digne d'admiration, mais elle mettait du fanatisme à poursuivre tout ce qu'elle trouvait blâmable); suite le 1<sup>er</sup> sept.; III : la Compagnie et les protestants (depuis 1632, la Compagnie provoque et dirige avec une astuce consommée, violente et secrète à la fois, la persécution contre les protestants. Elle prépare et inspire les mesures vexatoires qui conduiront à la Révocation. M. Allier a plutôt trop atténué leur funeste action à cet égard). — R. DOUMIC. La jeunesse de Mirabeau. = 15 août. A. SOREL. De Boulogne à Austerlitz; I : la Coalition; suite le 1<sup>er</sup> sept.; II : la Levée du camp; suite le 15 sept.; III : la Veille de la bataille. — ROUIRE. L'Angleterre en Arabie. — WYZEWA. Une chronique franciscaine anglaise (à propos du beau récit de Thomas d'Eccleston, écrit en 1251, sur les premiers progrès de l'ordre de Saint-François en Angleterre, traduit et publié par le P. Cuthbert : *The Friars and how they came to England*). = 1<sup>er</sup> oct. Général FREY. L'armée chinoise. — E. DAUDET. Les dames de Bellegarde; suite et fin 15 oct. et 15 nov. (très piquant et émouvant récit d'un drame d'amour dont Hérault de Sechelles fut le héros. Adélaïde-Victoire et Françoise-Aurore de Bellegarde, dont la première avait épousé son cousin Frédéric, qui était lieutenant-colonel dans l'armée sarde, se lancèrent dans le mouvement révolutionnaire, et quand Hérault de Séchelles et Philibert Simon furent délégués comme commissaires de la Convention dans la Savoie devenue française, les citoyennes de Bellegarde s'affichèrent ouvertement avec eux, suivirent Hérault à Paris et, au moment de sa condamnation, furent jetées en prison. Après Thermidor, elles continuèrent à être le centre d'une société brillante, et, en 1801 et 1802, Adèle eut deux enfants du chanteur Garat. Adèle mourut en 1830, trois jours après son mari, qu'elle avait revu en 1805 pour signer avec lui une convention d'inté-

rêts. Aurore mourut en 1840. L'étude de M. Daudet a le mérite de jeter un jour assez vif sur la vie de Hérault de Séchelles et son caractère). — P. GAUTIER. Chateaubriand et M<sup>me</sup> de Staël (belles lettres inédites de l'époque où une réelle amitié existait entre eux de 1801 à 1804, puis des lettres de 1809, 1810, où on voit le lien se relâcher. Elle le revit en 1817 avant de mourir). — PIXOX. Fiquig et la politique française au Maroc. = 15 oct. H. LOUÏX. Le Congo français. Son histoire et son développement. = 1<sup>er</sup> nov. A. MÉZIÈRES. Le général Dupont (n'admet pas l'apologie outrée en trois volumes du colonel Titeux, mais il admet les circonstances atténuantes plaquées par le colonel Clerc dans son volume sur la capitulation de Baylen et l'arbitraire féroce avec lequel agit Napoléon). — WYZEWA. La double existence de James de la Cloche. Une énigme historique (bâtard de Charles II, novice au Gésù en 1668). = 1<sup>er</sup> déc. L'expédition de Mitylène, 1901 (Journal d'un officier de marine). — PIXOX. La question siamoise et l'avenir de l'Indo-Chine française. — ARVÈDE BARINE. La Grande Mademoiselle; II : En attendant la mort de Mazarin. Louis XIV jeune, d'après ses Mémoires (brillant essai). — E. SEILLIÈRE. La religion impérialiste et ses trois incarnations actuelles en Europe (fin le 15 déc.; amusante analyse des fantaisies un peu incohérentes de M. H. Chamberlain dans ses *Grundlagen des XIX Jahrhunderts*).

**17. — La Revue de Paris.** 1903, 15 octobre. — L'attaque de Taghit, août 1903. — Maxime LECOMTE. Le centenaire du Code civil; fin. = 1<sup>er</sup> novembre. Jean LEMOINE et André LICHTENBERGER. Le Père Tixier (le P. Tixier était, au moment de la Fronde, sous-prieur à Saint-Denis; il vit de près les horreurs de la guerre civile. En 1654, il assista au sacre de Louis XIV. Plus tard, il fut prieur de Saint-Germain-des-Près et en relations assez fréquentes avec M<sup>me</sup> de Montespan; après 1675, il fut chargé de prendre soin du dernier des Longueville, qui était fou, et entretint à ce sujet une longue correspondance avec Condé. Il mourut à Saint-Ouen de Rouen en 1701. Il écrivit des mémoires abondants, précis en menus faits sur la réforme bénédictine, sur la vie monacale, sur la cour, sur la révocation de l'Édit de Nantes en Normandie, etc. Extraits piquants et présentés avec art). = 1<sup>er</sup> décembre. Léonce PINGAUD. M<sup>me</sup> de Staël et le duc de Rovigo (rapports de M<sup>me</sup> de Staël avec le nouveau ministre de la police, au moment où elle achevait l'impression de *l'Allemagne*. Refait, à l'aide de documents nouveaux, l'histoire de la saisie du livre et de sa destruction); fin le 15 décembre. — P. Félix THOMAS. Pierre Leroux en exil, 1851-1860.

**18. — Le Correspondant.** 10 févr. 1903. — IMBART DE LA TOUR. Les origines de la Réforme; suite le 10 août (dans ces deux très remarquables articles qui rappellent la manière de Taine avec plus de souplesse, l'auteur étudie successivement la structure de l'État et celle de l'Église et montre comment tous les éléments du Concordat de 1516 étaient déjà préparés à la fin du xv<sup>e</sup> s. et aussi comment l'Église, qui

participe à l'enrichissement universel, est poussée fatalement, après la guerre de Cent ans, aux préoccupations financières et temporelles, tout en se laissant envahir par l'État). — D. MELEGARI. La femme criminelle en Italie. = 25 févr. Cardinal MATHIEU. Le Concordat de 1801; fin. — Colonel ROUSSET. Le commandement des armées allemandes en 1870; suite le 10 mars. — CRÉPON. Nomination et institution canonique des évêques; fin le 10 mars (historique très complet de la question, depuis les origines jusqu'à Napoléon I<sup>er</sup>). = 10 mars. Une pétition de Chateaubriand au premier consul (histoire piquante de la radiation de Ch. de la liste des émigrés, en thermidor an X, sur une pétition d'une notoire inexactitude). = 25 mars. P. DE LA GORCE. Les deux dernières années du règne de Napoléon III; suite les 10 et 25 avril et 10 mai (bonne étude sur les préliminaires de la guerre de 1870). — Guillaume II orateur et écrivain. = 10 avril. E. LAMY. La guerre de 1870; suite les 25 avril, 25 mai, 25 juin (brillant et intéressant). = 25 avril. Marie ANDRÉ. Bettina d'Arnim et Frédéric-Guillaume IV (Bettina a joué le rôle d'Égérie fantaisiste auprès du roi romantique; d'après leur correspondance p. p. M. Geiger). — THUREAU-DANGIN. Pusey et l'évêque Wilberforce après la conversion de Manning, 1850-1860. — Marc DES GRANGES. La politique au théâtre sous la troisième République; suite le 10 juill. (1. Mœurs parlementaires; 2. Questions sociales). = 10 mai. DUNAND. Edmond Richer, le premier historien de Jeanne d'Arc, 1560-1631 (son histoire inédite, conservée à la Bibl. nat., f. fr. 10448, a devancé sur plusieurs points les conclusions de la critique moderne et méritait d'être tirée de l'oubli). = 25 mai. Vicomte DE MEAUX. Souvenirs politiques. I : la Chute du ministère de Broglie en 1874; suite le 10 juin : la Fin de l'Assemblée nationale (ces souvenirs si sincères sont une admirable démonstration de l'incapacité des anciens partis non seulement à gouverner, mais même à comprendre les réalités politiques). — Souvenirs, lettres et fragments inédits de Mgr Darboy (admirables). = 10 juin. H. DE LACOMBE. Notes et souvenirs de M. Thiers, 1870-1873. — A. ROUSSEL. Le centenaire de la Petite Église (très curieux détails sur les *Louisets*, les partisans attardés des ultramontains intransigeants qui, en 1802, refusèrent de reconnaître le Concordat, et dont il subsiste quelques-uns dans la Mayenne, le Dauphiné, à Lyon, dans le diocèse de Belley, etc.). = 25 juin. Marquis DE VOGÜÉ. Le véritable vainqueur de Denain (malgré les allégations de Goesbriand, Villars reste le vainqueur de Denain, mais c'est Lefèvre d'Orval qui a donné l'idée de l'attaque sur Denain, et Montesquiou, par son énergie, a décidé de la victoire). = 10 juill. KANNENGIESSER. Les élections au Reichstag et les catholiques allemands. — G. VARENNE. La poésie militaire allemande et les chants de guerre pendant la campagne de 1870. = 25 juill. H. DE LACOMBE. LÉON XIII. — P. PISANI. L'église de Paris pendant la Révolution (bonne étude à propos du livre de l'abbé Grente sur *le Culte catholique à Paris*, de la Terreur au Concordat (le culte avait entièrement repris en 1802. Ce livre, comme toutes les études sur le même

sujet, amène à cette conclusion que le Concordat, inutile au point de vue vraiment religieux, a été une mesure purement politique, funeste à l'État et funeste à l'Église, comme on le verra prochainement). = 10 août. E. LAMY. Notes sur Rome. — J. GRABINSKI. Le cardinal Sarto. — L'Église de France pendant la guerre contre l'Allemagne. = 25 août. Marc DES GRANGES. Ballanche. — Vicomte DE MIRAMON-FARGUES. Péril jaune et péril blanc. = 10 sept. E. LAMY. La politique du dernier Pontificat et du dernier Conclave; fin le 10 oct. (fort intéressant). — KANNENGIESSER. Le Congrès de Cologne et le dénombrement des forces du centre catholique. = 25 sept. Général CANONGE. Le dernier mot sur Sedan; fin le 10 oct. (juste défense de la conduite de Ducrot, juste condamnation de Wimpfen; mais, une fois commise la faute inepte de venir à Sedan, tout était perdu). — E. MARIN. Les Pères blancs dans les possessions africaines françaises; fin le 25 nov. (belles lettres et journal intime de Mgr Haquard). — A. DE MUX. Le général Lamoricière. = 25 oct. H. DE PIANTI. L'émigration italienne. = 10 nov. G. DE LAMARZELLE. De Jules Ferry à M. Combes. — Comte GRABINSKI. La situation politique en Italie. — DUFOUGERAY. De Sidi Ferruch à Fachoda (la rivalité franco-anglaise en Afrique, à propos du livre de M. Darcy). = 25 nov. Marcel HABERT. Trois ans d'exil à Saint-Sébastien; suite le 10 déc. (dépourvu de toute espèce d'intérêt). — MURY. L'expansion japonaise. — H. DE LACOMBE. Une vie nouvelle de Mgr Dupanloup (par M. Michel Salomon).

**19. — Revue napoléonienne.** Oct.-nov. 1902. — H. HOUSSAYE. La méthode de guerre de Napoléon. — F. MASSON. Une Tascher de La Pagerie sultane. — TOMMASÉO et A. GRAF. Napoleone nella poesia italiana. — Le général en chef Masséna à Rome (documents communiqués par M. MENGhini). — MALVEZZI. Paolo Berti alla Consulta de Lione. — Lettres inédites de C. Berthier et de M<sup>me</sup> de Staël (communiquées par M. d'AVOUT). — BIAGI. *L'Ultima follia* de Murat (instructions inédites données à S. Lambruschini). — LEMMI. Un episodio sconosciuto della vita del gen. G. Lechi (après la mort de Murat, il tenta de rejoindre Napoléon, mais fut arrêté en Toscane). — G. SFORZA. Paolina Bonaparte in esilio (ses relations avec Pacini). = Déc. 1902-mars 1903. GACHET. Carnet d'un brave (notes de S.-P. Landou sur la campagne d'Italie, 1796-1797). — A. d'ANCONA. Lettera inedita di Paolo Greppi al Marchese Manfredini (de Milan, 31 mai 1796). — NITTI. Una conversazione con Maria Carolina, nel 1804 (récit tiré des Mémoires inédits du comte G.-C. Ludolf, ministre du roi des Deux-Siciles à Constantinople). — Lettres du botaniste Léon Dufour écrites pendant la guerre d'Espagne (avril 1808-oct. 1813. Communiquées par M. L.-G. PÉLISSIER). — Général JOUAN. Souvenirs inédits sur la bataille de Friedland (tirés de ses Mémoires). — MENGhini. La Censura teatrale nel tempo del regno d'Italia; suite en avril. — Lettre de Jean Briant des Marlots, capitaine de cuirassiers, sur la campagne de Russie (très belle lettre). — Comte d'ARGOUT. Anecdote sur l'empereur racontée par Réal (Réal

propose en 1814 à Napoléon de faire faire par l'impératrice une procession à Sainte-Geneviève). — Général FABVIER. Note sur la campagne de France; suite en avril. — A. LUMBROSO. Il vero autore del libro *Delle cause italiane nell' evasione di Napoleone I dall' isola d'Elba* (selon M. Livi, le livre original du général C. de Laugier, de 1819, est perdu. D'après cet ouvrage fut fait par le comte Libri Bagueno un livre français paru en 1825 et traduit en italien en 1829. Il est bien singulier que le livre de 1819 ait totalement disparu). — T. CASINI. Ministri, prefetti e diplomatici italiani di Napoleone I (important travail). — Manoscritti italiani inediti di Stendhal (communiqué par M. Novati). ≡ Avril-sept. 1903. J. RAMBAUD. Pie VI et la première coalition (à propos de la publication de L. Madelin). — BADHAM. Nelson and Ruffo (polémique contre le capitaine Mahan, qui, dans l'*English historical Review*, a accusé Nelson d'avoir obtenu par trahison la reddition des garnisons des forts Nuovo et dell' Uovo. La vérité exacte a été établie par M. Hueffer dans le présent numéro de la *Revue historique*. La reddition n'a pas été obtenue par trahison, mais on s'est conduit d'une manière déloyale envers les garnisons qui croyaient avoir obtenu un sauf-conduit). — Lettre de Frœhlich à Thugut, d'Ancône, 22 nov. 1799. — TRITEUX. Beraadotte et la manœuvre d'Iéna (d'après les archives de la Guerre et les papiers du général Dupont). — Lettres de la grande-duchesse Stéphanie de Bade à Napoléon I<sup>er</sup>, 1806-1813. — ROBINET DE CLÉRY. La grande-duchesse Stéphanie et le comte de Reiset. — A. LUMBROSO. Napoléon III était-il bien le fils du roi Louis? (oui, car sa naissance se place neuf mois après la réunion de Louis et d'Hortense à Caunterets). — Lettre du chirurgien Caron au baron Larrey sur les événements de Wilna en décembre 1812 et en 1813 (d'un intérêt tragique; Caron dit que 45 à 50,000 prisonniers périrent à Wilna). — Comte d'ARGOUT. La mission de Dufresne Saint-Léon à Vienne, 1815 (communiqué par M. G. Monod, qui rectifie plusieurs inexactitudes de H. Houssaye. Saint-Léon a cru pouvoir obtenir par Talleyrand que l'Autriche consentit à négocier avec Napoléon). — ESCARD. L'Anti-Gallican (très curieuse histoire d'une correspondance secrète chiffrée entre Sainte-Hélène et l'Europe qui paraissait en 1816-1817 dans l'Anti-Gallican de Londres). — Un rapport du chevalier de Bunsen sur la famille Bonaparte, 1836 (communiqué par A. Stern). — ZURLINDEN. Napoléon chef d'armée (il était inutile de reproduire ces considérations superficielles d'un général qui, bien loin d'être, comme le dit M. L., un juge compétent, est connu dans l'armée pour sa médiocrite intellectuelle). — La seconde partie de chaque numéro de la *Revue napoléonienne* est consacrée à des notes, comptes-rendus, réimpressions d'imprimés rares qui offrent souvent un très grand intérêt.

20. — **Annales de Bretagne.** T. XIX, n° 1, novembre 1903. — TH. JANVAIS. Ernest Renan écolier; ses notes de classe, ses palmarès. — F. LE LAY. Une résidence de Judaël, roi de Domnonée (le château de ce roi breton s'élevait sur l'emplacement actuel de la Trinité-Porhoët). — F. DUINE. Une note sur le calendrier breton de Rennes au

xiii<sup>e</sup> siècle. — A. RÉBILLON. Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes; suite (ch. vi : la Confrérie; ch. vii : Administration des communautés; ch. viii : l'Assistance mutuelle dans les communautés; ch. ix : les Ouvriers; 4<sup>e</sup> partie : les Corporations rennaises après 1669). = A part : le Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, 2<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée, par Léon MAÎTRE et Paul de BERTHOU (ce cartulaire formera le fasc. 4 de la Bibliothèque Bretonne-Armoricaine publiée par la Faculté des lettres de Rennes).

**21. — Annales du Midi.** 1903, octobre. — Abbé J.-M. VIDAL. Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse, 1295-1318; suite (érection de l'archevêché de Toulouse et de ses évêchés suffragants, 1317-1318). — Aug. VIDAL. Glanures lexicographiques d'après le registre des lausimes du chapitre de Saint-Salvi, Albi (registre sur lequel le prévôt du chapitre transcrivait les actes de concession de fief aux tenanciers : fief censuel, fief franc, fief féodal. Ces lausimes datent de 1355-1358).

**22. — Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.** Nov. 1902. — DUTILLEUX. Héloïse à Argenteuil (très bonne étude). — FROMAGEOT. La mort et les obsèques de M<sup>me</sup> de Pompadour. — A. TAPHANEL. Lettres inédites de Ducis et fragments de son journal intime; fin. — Bibliographie de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1902. = Févr. 1903. A. REY. Le château de la Chevrette et M<sup>me</sup> d'Épinay; suite en mai, août et nov. (très intéressant). — A. BABEAU. Les visites du prévôt des marchands et des échevins de Paris à Versailles sous Louis XV. — TOURNEUX. Un mot célèbre qui n'a jamais été prononcé (le mot fameux : « La marquise aura mauvais temps. » M. T. corrobore le témoignage déjà décisif de Dufort de Cheverny par une lettre de La Borde à La Harpe, conservée en brochure au British Museum). — Le testament de M<sup>me</sup> de Maintenon et ses annexes, publié par l'archiviste de Seine-et-Oise, d'après les archives notariales de M<sup>e</sup> Menguy, notaire à Chevreuse. = Mai. M<sup>me</sup> DE MÉNERVILLE. Fragment de ses Mémoires inédits : la Société versaillaise sous le premier Empire (p. p. P. Caron). — PINSON. La chapelle de N.-D. des Anges à Clichy-sous-Bois. — FROMAGEOT. La famille royale au Temple. = Août. H. THIRION. Voltaire chez M<sup>me</sup> de Prie : les Fêtes de Bellébat; fin en nov. — FROMAGEOT. Le château de Versailles en 1795. = Nov. FENNEBRESQUE. Itinéraire des promenades de la famille royale dans les parcs de Versailles, 1786-1789. — ESPÉXAN. Le « Roué » du Barry et l'Ordre de Malte (malgré l'intervention, donnée à contre-cœur, du bailli de Fleury, ambassadeur de Malte, le Roué n'obtint pas la croix de Malte). — Bulletin de la dernière maladie et de la mort de Louis XVIII. — Bibliographie de l'année 1903.

**23. — Revue de Gascogne.** 1903, septembre-octobre. — L. GUÉBARD. Les derniers travaux sur saint Orient (d'après un ouvrage de

abbé Lahargen sur *saint Orient*, évêque et poète du 1<sup>e</sup> siècle). — Abbé A. CLERGEAC. Biane; la charte des coutumes (texte en langue vulgaire de 1295, avec traduction en français et des notes). — A. DEZERT. Le jansénisme à Dax; fin en décembre. — Abbé J. BROCONAT. État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers; suite. — A. DEGERT. La Gascogne dans quelques publications récentes. — Abbé V. FOIX. Folklore. Glossaire de la sorcellerie landaise (curieux). = Novembre. Abbé J. DUFFOUR. L'édit de 1768 et le clergé du diocèse d'Auch (explique pourquoi le clergé a été si hostile à l'édit, qui tendait à assurer une répartition plus équitable des revenus ecclésiastiques en faveur des curés et vicaires congruistes). — B. COUAIX. Monographie d'un village : Castin; fin en décembre. = Décembre. A. DEGERT. La *Peregrinatio Sylviae* n'est pas gasconne (non : comme l'a démontré dom Férotin, ce Voyage aux lieux saints a été écrit par une vierge espagnole, nommée Etheria ou Egeria).

**24. — Revue de l'Agenais.** Septembre-octobre 1903. — GRANAT. Étude sur l'industrie à Agen avant 1789. Les artisans sous l'ancien régime, 1691-1791; suite (l'apprenti, le compagnon, le maître; l'industrie textile). — Ph. LAUZUN. Lettres de Bory de Saint-Vincent; suite : 1805-1806. — L. COUYBA. Le combat de Granges, 15 mars 1622; à propos du sieur de Poussou. — Frère OTHON DE PAVIE. Deux documents sur Jean de Monluc, évêque de Comaom, 1570 et 1588.

**25. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** Tome XXIII, 1903, 1<sup>er</sup> juillet. — P. LEMONNIER. L'enseignement primaire à Rochefort-sur-Mer, 1789-1803. — H. CLOUZOT. Les exécutions criminelles à Rochefort en 1782 (avec un tarif de l'année 1783). — Ch. DANGIBEAUD. L'inscription du Terrier de Toulon (le Terrier de Toulon, près Saujon, est une ruine qu'on a cru longtemps romaine, mais qui ne l'est pas. Dans cette ruine, on a trouvé une pierre gravée de signes que l'on n'a pu rapporter encore à aucun alphabet connu. C'est une énigme). = 1<sup>er</sup> septembre. La bataille de Jarnac, la campagne de 1569 et le rôle de Coligny (résumé deux articles publiés en 1903 sur ce sujet : l'un par M. Gigon, intendant militaire, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente*; l'autre par M. H. Patry dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*). = 1<sup>er</sup> novembre. P. LEMONNIER. Cahiers des doléances et remontrances des corporations de la ville de Rochefort-sur-Mer et des paroisses du bailliage en 1789. — Ch. DANGIBEAUD. La mosaïque de Lescar est-elle romaine? (elle est du x<sup>e</sup> siècle; dans le principal héros, l'homme à la jambe de bois, il faut voir une version laïque et parallèle des légendes chrétiennes relatives à saint Georges et au dragon, à saint Michel et au démon, à sainte Marthe et à la tarasque, etc.). — A. MESNARD. Le serment fédératif des troupes nationales du district de Saint-Jean-d'Angély en 1790.

**26. — Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.** Tome LVI, 1902. — Comte Fernand DE PROYART DE BAILLESCOURT. De

l'origine et de l'étymologie du nom de Cambrai (le nom de *Cameracum* vient du nom d'un propriétaire de « fundus » appelé *Camarus*, plus le suffixe *acum*. Ce nom n'a rien à faire avec celui de *Camera*, voûte ou souterrain, et ne saurait perpétuer le souvenir des souterrains ou carrières, si nombreux qu'ils aient été dans la région). — Abel BERGER. Découverte de tombes gallo-romaines à Esnes, près de Cambrai. — Chanoine MARGERIX. Martin Cuper, abbé de Crespin et auxiliaire de Cambrai sous Robert de Croy, Maximilien de Berghes et Louis de Berlaymont. Le concile provincial de Cambrai; la part qu'y prend Martin Cuper, 1565; mort de Louis de Blois, 1566. — Ch. PETIT. Deux lettres de Henri IV (à l'archiduc d'Autriche et à M. de Biony, conseiller d'État, résidant auprès de l'archiduc, 13 juin 1605). — H. BOMBART. Le tabellion du Cateau (les tabellions ont été institués pour la Flandre en 1671, pour la châtellenie du Cateau en 1736. Inventaire des actes du tabellion du Cateau).

**27. — Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1903. Bulletin de mai-juin. — Les figures gravées à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Bernifal, Dordogne, par MM. le Dr CAPITAN, l'abbé H. BREUIL et PEYRONY. — Ph. BERGER. Une inscription juive du Touat. — É. CARTAILHAC et H. BREUIL. Les peintures préhistoriques de la grotte d'Altamira, à Santillana, Espagne. — Juillet-août. Marquis de Vogüé. Inscription araméenne trouvée en Égypte (avec un fac-similé). — H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Les « gourdeziou » bretons et leur origine babylonienne (le mot « gourdeziou » désigne les douze jours supplémentaires qui sont placés au début de l'année, entre le 25 décembre et le 6 janvier. Cette période de douze jours et de douze nuits est une croyance indo-européenne; elle résulte de la connaissance de l'année solaire de 354 jours et de son rapport avec l'année lunaire de 366 jours. Cette notion est d'origine babylonienne). — CLERMONT-GANNEAU. Lepcis et Leptis Magna (complète et corrige une inscription publiée par M. Cagnat dans les *Nouvelles Archives des missions*, X, 245. Il s'agit de l'érection d'une statue honorifique faite par la ville de Leptis à Flavius Victor, gouverneur de la Tripolitaine, en reconnaissance des services considérables que celui-ci lui avait rendus. Dans l'inscription, le nom de la ville est donné sous la forme *Lepcis*, qui est la vraie forme autochtone). — Id. Les sépulcres à fresques de Guigariche et le culte de Mithra en Afrique. — Adhémar LECLÈRE. Charte de fondation d'un monastère bouddhique où il est question du roi du feu et du roi de l'eau. — Id. Inscription égypto-phénicienne de Byblos.

**28. — Historisches Jahrbuch.** 1903. Bd. XXIV, Heft 2. — J. SCHMIDLIN. Une lutte pour l'extension de l'influence allemande dans un monastère d'Italie : Subiaco et Farfa au xvi<sup>e</sup> s.; suite (échec définitif des moines allemands pour s'emparer du monastère de Farfa); fin dans



Heft 3. — X. FUNK. Sur le canon de la messe romaine; suite. — K. LÖFFLER. Grégoire VII et le conflit des dîmes à Osnabruck (conflit entre l'évêque d'Osnabruck et les monastères de Corvey et de Herford). — J. KNOEPFLER. Bulles pontificales des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. conservées au musée germanique de Nuremberg, avec une esquisse historique sur le monastère vénitien de Brondolo (d'où proviennent 18 des 25 bulles qui seront publiées à la suite de l'article). = Comptes-rendus : Le saint suaire de Turin (art. sur les ouvrages et brochures publiés récemment à ce sujet. P.-M. Baumgarten conclut comme l'abbé Chevalier, en s'appuyant encore sur l'opinion du P. Grisar, qui félicite l'érudit français d'avoir « dissipé une erreur si compromettante pour la cause catholique »). — *Pflugk-Hartung*. Die Bullen der Päpste bis zum Ende des 12 Jahrh. (importante compilation). = Heft 3. F. SCHROEDER. La politique ecclésiastique du Brandebourg dans la basse région du Rhin. — P.-A. KIASCH. Un projet pontifical d'inféodation de Parme et de Plaisance sous Benoit XIV (d'après la correspondance de ce pape avec le cardinal de Tencin, 1740-1758. Parme et Plaisance après les traités de 1735. Politique de Benoit XIV à l'égard de l'Autriche et de l'Espagne). — FR. DIEKAMP. Theodorus Lector (retrouve dans les œuvres de Nicéas, chartophylax de Nicée, qui écrivait dans la première moitié du XII<sup>e</sup> s., des fragments d'une histoire de l'Église composée vers 520 par ce Théodore). — JULIUS VON PFLUGK-HARTUNG. Des mémoires militaires relatifs aux guerres de la Délivrance, surtout en 1815. = Comptes-rendus : E. Schæfer. Beiträge zur Geschichte des Protestantismus und der Inquisition im 16 Jahrh. (histoire de l'expansion du protestantisme en Espagne, des communautés protestantes de Valladolid et de Séville, de leur suppression par l'Inquisition. 3 vol., dont deux de documents). — H. Mayer. Mitteilungen aus den Matrikelbücher der Universität Freiburg-i.-B.

29. — **Historische Zeitschrift**. Neue Folge. Bd. LIV, Heft 1. — W. NAUDÉ. Le mercantilisme de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> et le « Kammerdirektor » Hille, de Kustrin (on peut comparer l'influence de Hille sur Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> à celle que Walter Raleigh exerça sur Cromwell). — FRIEDRICH MEINECKE. Pour servir à l'histoire de Bismarck; II : Son entrée dans le cercle chrétien germanique (Bismarck en quête d'idéal). = Comptes-rendus : *Richard Schmidt*. Allgemeine Staatslehre; Band 1 : Die gemeinsamen Grundlagen des politischen Lebens (conception originale; l'esprit du livre est plutôt historique que juridique). — K. Bücher. Die Entstehung der Volkswirtschaft; 3<sup>e</sup> édition (appendice consacré à des controverses avec Sombart, Beloch, Édouard Meyer, de Below). — *Friedr. Giesebrecht*. Die alttestamentliche Schätzung des Gottesnamens und ihre geschichtliche Grundlage (très intéressant). — E. Speck. Handelsgeschichte des Altertums. Band 2 : Die Griechen. (cet ouvrage, qui n'est en majeure partie qu'une compilation inutile d'extraits de travaux récents, ne mérite pas d'être appelé une histoire du commerce dans l'antiquité). — P. Katschau. Origines' Werke;

Band 1 u. 2. — *E. Klostermann*. Origines' Werke; Band 3. — *Van de Sande-Bakhuyzen*. Der Dialog des Adamantius *περί τῆς εἰς θεόν ὀρθῆς πίστεως* (édition publiée par les soins de la « Kirchenväterkommission » de l'Académie des sciences de Berlin. La traduction de Rulin a été ajoutée au texte. La critique laisse à désirer). — *K.-G. Stephani*. Der älteste deutsche Wohnbau u. seine Einrichtung; Band 1 : Der deutsche Wohnbau u. seine Einrichtung von der Urzeit bis zum Ende der Merowingerherrschaft (l'auteur n'a pas apporté à l'examen des sources un esprit critique suffisant. Il en est résulté un certain nombre d'erreurs). — *Meyer von Knonau*. Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV u. Heinrich V; Band 3 : 1077-1084 (comme les deux premiers, ce troisième volume se distingue par une très grande clarté, un examen scrupuleux de toutes les questions et une indication très consciencieuse des sources). — *Bernh. Becker*. Zinzendorf und sein Christentum im Verhältnis zum kirchlichen und religiösen Leben seiner Zeit. — *Joh.-Th. Müller*. Zinzendorf als Erneuerer der alten Brüdergemeinde. — *W. Götz*. Zinzendorfs Jugendjahre. — *O. Pfälf*. Bischof v. Ketteler. — *P. Pieper*. Kirchliche Statistik Deutschlands. — *Fr. Bruns*. Hansische Geschichtsquellen. Die Lübecker Bergenfahrer u. ihre Chronistik (intéressant). — *P. Simson*. Der Artushof in Danzig u. seine Bruderschaften, die Banken. — *Sulka Goldmann*. Danziger Verfassungskämpfe unter polnischer Herrschaft.

**30. — Historische Vierteljahrschrift.** Jahrg. XIV, Heft 1, 1903. — *E. Devrient*. Les Suèves et leurs tribus particulières (à l'époque d'Auguste, il y avait deux sortes de Suèves, les Suèves proprement dit habitant le pays du Main, qui ont été anéantis vers l'an 8 av. J.-C., et les Suèves dans un sens plus large qui comprenaient, d'après Tacite, un grand nombre de tribus germaniques et s'étendaient de la mer Baltique au Danube. Ils se divisaient en Suèves septentrionaux, vaincus au v<sup>e</sup> s. par les Slaves, et en Suèves méridionaux, divisés en deux groupes : à l'ouest, les Bavares, à l'est, les Alamans; ces derniers seuls ont conservé le vieux nom de la fédération). — *Walder Goerz*. L'idéal primitif de saint François d'Assise (la fondation de saint François eut, dès le début, une tendance monacale. C'est à tort que certains auteurs parlent d'un grave conflit entre la curie romaine et saint François. En réalité, il survint, lors de la réorganisation de l'ordre, un léger dissentiment entre le cardinal d'Ostie et saint François, qui ne pouvait se soumettre à certaines exigences dictées par l'esprit pratique de l'envoyé de la curie). — *Chr. Waas*. Bonaparte à Jaffa. Deux controverses napoléoniennes (1<sup>o</sup> Bonaparte a fait fusiller à Jaffa quelques milliers de prisonniers turcs, non pas qu'il lui ait été impossible de les nourrir, mais parce qu'il voulait anéantir le plus vite possible les forces de ses ennemis). — Comptes-rendus : *Alfred Grund*. Die Veränderungen der Topographie im Wiener Wald und Wiener Becken (très exact et très clair). — *Eug. Csuday*. Die Geschichte der Ungarn (l'auteur a puisé très consciencieusement, presque trop, dans l'Histoire

de Hongrie par Fessler, rééditée par Ernest Klein). — *Benno Hilliger*. Die Urbare von S. Pantaleon in Köln (ouvrage très consciencieux. Publication de 136 chartes, registres, calendriers, mémoriaux, etc., en majeure partie du xvii<sup>e</sup> s., qui donnent une idée très nette de la vie économique d'un cloître). — *J.-E. Scherer*. Die Rechtsverhältnisse der Juden in den deutsch-österreichischen Ländern (premier exposé de la situation juridique des israélites en Autriche). — *W. Stein*. Beiträge zur Geschichte der deutschen Hanse bis um die Mitte des XV Jhdts (ce livre est le premier qui nous fasse connaître dans le détail l'histoire de la Hanse). — *Wilhelm Naudé*. Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten, vom xiii bis zum xviii Jhd. (nouvelle conception de la politique agraire de Colbert). = Heft 2. *Richard-M. Meyer*. Peut-on déterminer des lois en histoire? (il faut bien se garder de le nier. Controverse avec Ed. Meyer). — *Benno Hilliger*. Le schilling des lois germaniques et le Wergeld (le *wergeld* se payait en schilling d'or, le *bannus* seul en schilling d'argent). — *Félix Salomon*. L'Angleterre et la ligue des princes allemands en 1785 (ce sont des considérations politiques hanovriennes, purement allemandes, qui ont amené la conclusion de la ligue. Il y a même eu, pendant un certain temps, désaccord entre la politique anglaise et la politique hanovrienne). — *Ad. Wahl*. Les cahiers de la sénéchaussée d'Aix en Provence. = Comptes-rendus : *Gustav Hertel*. Die Wüstungen im Nordthüringgau (travail consciencieux qui peut être consulté avec fruit). — *Alois Bludau*. Oberland, Ermeland, Natangen und Barten, 1901. — *Albert Zweek*. Samland, Pregel-und Frisingthal. — *Hermann Fürstenau*. Johann von Wiclifs Lehren von der Einteilung der Kirche und von der Stellung der weltlichen Gewalt (incomplet au point de vue des sources; n'étudie pas suffisamment les liens qui rattachent Wicliff à ses prédécesseurs). — *S. Merkle*. Concilium Tridentinum. Diariorum, actorum, epistularum, tractatum Nova Collectio (édition de la « Societas Goerresiana. » Travail remarquable). — *Martin Spahn*. Der Grosse Kurfürst. Die Wiedergeburt Deutschlands im 17 Jhd. (t. IV de la « Weltgeschichte in Charakterbildern, » collection dirigée par Kampers, Merkle et Spahn. L'impartialité nécessaire à l'exposition de la vérité fait entièrement défaut à l'auteur. Tendence catholique nettement prononcée). — *E. Friedländer*. Berliner geschriebene Zeitungen aus den Jahren 1713-1717 u. 1735 (renseignements intéressants ayant trait au roi, aux ministres, aux diplomates étrangers, etc.). — *Acta Borussica*. Denkmäler der preussischen Staatsverwaltung im 18 Jhd. (compilation de grande valeur). — *Gustav Winter*. Die Gründung des k-u-k-Haus-, Hof-und Staatsarchivs, 1749-1762. = Heft 3. *G. Caro*. La propriété foncière dans les formulaires francs (intéressant au point de vue des caractères et de la répartition de la propriété foncière à l'époque franque). — *Leo Jordan*. Niccolò Macchiavelli et Catherine de Médicis (Machiavel n'a exercé aucune influence sur la reine, dont les idées étaient opposées aux siennes. Après la Saint-Barthélemy, Catherine de

Médecis a essayé de se disculper en invoquant les théories de son compatriote, qui, en réalité, n'eut jamais de prise sur elle). — Félix RACHFAHL. L'Autriche et la Prusse en mars 1848 (1<sup>o</sup> la question allemande au début de l'année 1848 et les négociations de l'Autriche avec la Prusse jusqu'à la convention du 10 mars; 2<sup>o</sup> la politique d'action nationale du comte Douhoff et la mission de Gagern). = Comptes-rendus : H. Schurtz. Urgeschichte der Kultur (exposé systématique des éléments de la civilisation; très complet). — Alfons Huber. Oesterreichische Reichsgeschichte. Geschichte der Staatsbildung und des öffentlichen Rechts (deuxième édition augmentée). — F. Liebermann. Ueber das englische Rechtsbuch *Leges Henrici* (très intéressant à consulter au point de vue de l'histoire du droit occidental et de l'histoire d'Angleterre). — Julius Gierke. Die Geschichte des deutschen Deichrechts; I Teil (Histoire très détaillée de l'administration des digues. L'auteur a eu le tort de négliger les sources manuscrites). — Adolf Stölzel. I : Die Entwicklung der gelehrten Rechtsprechung auf Grund der Akten des Brandenburger Schöppenstuhles; Band I : Der Brandenburger Schöppenstuhl; II : Urkundliches Brandenburger Schöppenstuhllacten (l'idée principale de l'ouvrage est l'infiltration progressive du droit romain dans la procédure allemande). — Bernhard Weicker. Die Stellung der Kurfürsten zur Wahl Karls V im Jahre 1519 (l'auteur aurait dû faire ressortir plus nettement les points principaux, caractériser davantage les personnages et les événements historiques). — Thomas Specht. Geschichte der ehemaligen Universität Dillingen, 1549-1804 (histoire d'une école de Jésuites; beaucoup de faits caractéristiques ayant trait à l'éducation des étudiants). — Moritz Ritter. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des dreissigjährigen Krieges, 1552-1648; 3 Band, 1<sup>e</sup> Hæifte (le but principal de l'auteur est de mettre en relief le caractère des personnages marquants de l'époque). — M.-G. de Boer. Die Friedensunterhandlungen zwischen Spanien und den Niederlanden in den Jahren 1632 und 1633 (bon).

**31. — Vierteljahrschrift für Social u. Wirtschaftsgeschichte.** 1903, Band 1, Heft 2. — F. СЕЕВОНН. Le système monétaire des tribus germaniques (chapitre du remarquable ouvrage sur le *Tribal custom*, que nous avons déjà analysé. L'article est en anglais). — Johannes MUELLER. La faillite de la maison Welser en 1614 (passif de 529,069 flor., 32 kr.). — P. MASSON. Une dernière compagnie de l'ancien régime : la compagnie royale d'Afrique, 1741-1794 (l'article est écrit en français). — R. DE WAHA. La politique financière de la Terreur pendant la Révolution française, de la réunion de la Convention nationale, 21 sept. 1792, à la chute de Robespierre, 9 thermidor an II. En particulier de l'impôt progressif sur le revenu et des emprunts forcés (système des contributions créée par l'Assemblée nationale. Les assignats et le budget sous la Terreur). — M. MARION. Turgot et les grandes remontrances de la cour des aides, 1775 (contrairement à l'opinion courante, Turgot a dû s'opposer à la publication de ces remontrances. En tout cas, il a dû les

considérer plutôt comme un obstacle que comme un appui pour ses desseins. L'article est en français). — Comptes-rendus : *K. Wiedenfeld*. Die nordwesteuropäischen Welthäfen : London, Liverpool, Hamburg, Bremen, Amsterdam, Rotterdam, Antwerpen, le Havre, in ihrer Verkehrs-u. Handelsbedeutung (les bases historiques sur lesquelles l'auteur a établi sa description de l'état actuel ne sont pas assez solidement assises). — Publications récentes relatives à la guerre des Paysans. — Travaux russes sur l'histoire économique et sociale de l'antiquité. — *M. Rostowzew*. Geschichte der Staatspacht in der römischen Kaiserzeit bis auf Diocletian (l'auteur ne tient pas compte de la différence entre la location temporaire et la location héréditaire des « agri publici » et des « saltus » impériaux). — Heft 3-4. Adolf GOTTLOB. Emprunts curiaux faits par des prélats au XII<sup>e</sup> siècle (la cour de Rome a facilité aux prélats, par toutes sortes de mesures, la libération de leurs dettes). — Henri HAUSER. Les questions industrielles et commerciales dans les cahiers de la ville et des communautés de Paris aux États généraux de 1614 (unanimité pour réclamer le maintien d'une réglementation industrielle très stricte; la ville est, en quelque mesure, favorable à la liberté du travail; les communautés, au contraire, ne veulent rien céder de leurs privilèges; tendance mercantiliste). — Fr. GEERING. Le développement de l'imprimerie sur étoffes en Occident depuis le XVII<sup>e</sup> s. (exposé historique basé sur l'« Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse au XIX<sup>e</sup> s. » et un ouvrage de M. Adolf Jenny-Trümpy sur « le Commerce et l'industrie dans le canton de Glaris »). — Albert SCHATZ. Bernard de Mandeville (philosophie du libéralisme économique. L'Œuvre de Mandeville. Mandeville et la philosophie sociale du libéralisme). — R. DE WAHA. La politique financière de la Terreur; 2<sup>e</sup> partie (l'impôt progressif sur le revenu dans le budget des grandes villes. Les emprunts forcés en 1793; moyens employés pour diminuer le nombre des assignats en cours; réquisitions dirigées contre les riches. Contributions de guerre, confiscations). — Fabien THIBAUT. Examen de la théorie de M. F. Léo sur la *capitatio plebeia* (le seul texte où M. Léo croit trouver la preuve de l'existence d'un *tributum capitis*, après les réformes de Constantin, concerne un dégrèvement en matière d'impôt foncier). — Chr. MEYER. Le budget d'une ville allemande au moyen âge (budget d'Augsbourg). — Alf. PROFESSIONE. De quelques données statistiques et censitaires dans le pays de Modène (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). — Comptes-rendus : *J. Smirnov*. Résumé de l'histoire sociale des Slaves du Sud (bon aperçu de l'état actuel des connaissances sur la question). — *A. Jassinski*. Recherches sur l'histoire sociale et économique de la Bohême au moyen âge (conclusions assez arbitraires). — *W. Piskorski*. Le servage en Catalogne au moyen âge (monographie intéressante). — *D. Petrushevsky*. Le soulèvement de Wat Tyler. Fin du système féodal en Angleterre (excellent exposé de la politique sociale au XIV<sup>e</sup> s.). — *M. Kovalersky*. Le développement économique de l'Europe jusqu'à l'origine du régime capitaliste; 2 vol. (un des ouvrages

russes les plus importants qui aient paru sur la question dans les dernières années). — Bibliographie de l'histoire de Hongrie, 1900-1902 (par M. Fr. Kováts). — *M. Marion*. État des classes agricoles au xviii<sup>e</sup> s. dans la généralité de Bordeaux (une des meilleures études sur les classes agricoles en France au xviii<sup>e</sup> s.). — *Theoder v. d. Goltz*. Geschichte der deutschen Landwirtschaft (bien écrit; très consciencieux).

**32. — Byzantinische Zeitschrift.** Bd. XII, Heft 1-2, 1903. — Louis BRÉMER. Les colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen âge, v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> s. (dresse le tableau de ces colonies et montre l'influence qu'elles ont exercée en matière commerciale, artistique, intellectuelle et morale). — K. ZIMMERT. Le conflit entre les Allemands et les Byzantins, de juillet 1189 à février 1190 (présente le récit des faits, surtout au point de vue byzantin; intéressante étude sur le projet d'attaque contre Constantinople, auquel Frédéric I<sup>er</sup> songea sérieusement). — J. JEGERLEHNER. Le soulèvement des chevaliers candiotes contre Venise, la mère-patrie, 1363-1365 (causes économiques du soulèvement; sa cruelle repression par Venise qui, une fois victorieuse, s'employa activement et avec succès à faire renaître la prospérité dans l'île de Crète. Documents inédits publiés en appendice). — H. GELZER. Remarques géographiques et onomatologiques sur la liste des Pères du concile de 381. — D. SERRUYS. La chronique de l'an 1570 (signale un nouveau manuscrit de cette chronique). — W. WEINBERGER. La tachygraphie grecque au xii<sup>e</sup> s. (simple note de trente lignes). — Comptes-rendus : V. Sarva. Die Moskauer Zaren und die byzantinischen Basileis (bonne étude sur l'influence exercée par Byzance sur le développement de l'État moscovite). — *Th. Preger*. Scriptorum rerum Constantinopolitanarum; fasc. 4 : Hesychii Origines Constantinopolitanae; Anonymi enarrationes breves chronographicae; Anonymi narratio de aedificatione templi S. Sophiae (excellente édition de textes curieux). — *L. de Beylié*. L'habitation byzantine (excellent). — *E. Oberhammer*. Konstantinopel unter Sultan Suleiman den Grossen, aufgenommen im Jahre 1559 durch Melchior Lorichs aus Flensburg (admirable reproduction phototypique du plan de Constantinople. L'auteur, M. Lorichs, avait résidé longtemps dans cette ville à la suite de l'ambassade allemande conduite par Ogier Ghiselin de Busbecq). — Heft 3-4. J. PARGOIRE. A propos de Boradion (sur la topographie critique de Constantinople). — E.-W. BROOKS. Les dates des patriarches alexandrins Dioscore H, Timothée IV et Théodose, 516-566. — H. GELZER. Six chartes provenant du monastère de Zografu, au mont Athos. — F. CUMONT. La date et le lieu de naissance d'Euthymios Zigabenus (il naquit peu avant l'an 1010, dans l'ancienne Phrygie; d'après une épître inédite, conservée dans un ms. de Turin, et qui est fort intéressante pour l'histoire des sectes byzantines). — M. MITARD. Études sur le règne de Léon VI (1<sup>o</sup> le traité sur la Tactique n'est peut-être pas de l'empereur lui-même; mais il est au moins d'un de ses contemporains; 2<sup>o</sup> Note sur la fonction d'Ἐκ προσώπου τῶν Σεμῶτων; les fonctionnaires qui portaient ce titre

étaient comme des stratèges suppléants, des délégués dans les fonctions de stratège, qui possédaient les attributions, mais n'avaient ni le titre ni la dignité des stratèges). — L. SCUMDR. Note sur l'histoire des Vandales (apologie personnelle). = Comptes-rendus : *Butler*. The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the roman dominion (remarquable et en partie nouveau). — E. GERLAND. Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Erzbistums Patras. — V. GARTHAUSEN. Sammlungen und Kataloge griechischer Handschriften (important recueil; les collections et les catalogues sont décrits, pour chaque pays, par les savants les plus compétents). — H. OMONT. Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. (très intéressant).

**33. — Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts.** *Römische Abteilung*. Bd. XVII, fasc. 4. — N. PERSICETTI. A la recherche de la Via Cecilia; suite. — A. VON DOMASZEWSKI. L'inscription d'un « stationarius » (provient d'Aveia, dans le pays des Vestini. Le mot « statio » désigne ici une section détachée, pour un service de police, au point de rencontre des routes de l'Empire). = Bd. XVIII, fasc. 1. Ch. HUELSEN. Une inscription de P. Acilius Attianus, « praefectus praetorio » (inscription sur un autel d'Hercule provenant de l'île d'Elbe, et publiée par Fritz Littig. Biographie de ce préfet du prétoire, qui joua un rôle important dans l'histoire d'Hadrien. De l'inscription, il résulte que le gentilice de cet Attianus nous a été mal transmis : au lieu de Caelius, la vraie forme est Acilius). — E. PETERSEN. Tropæum Adamklissi (Furtwängler prétend que ce monument est de l'époque d'Auguste et se rapporte à la campagne de M. Licinius Crassus en 29-28 av. J.-C.; non; il est de l'époque de Trajan, ainsi que l'inscription en témoigne). = *Athenische Abteilung*. Bd. XXVII, Heft 3. II. VON PROTT. Dionysos Kathegemon (considéré comme le père des Attalides; développement du culte rendu aux souverains de Pergame). — O. RUBENSOHN. Paros; 3<sup>e</sup> partie (rapport sur les fouilles. Publie entre autres deux inscriptions des années 340-339 av. J.-C., intéressantes pour les rapports politiques entre Athènes et Paros à cette époque. A la description de l'Asklepieion est jointe une histoire du culte de Vulcain dans l'île). — Frank CALVERT. Contribution à la topographie de la Troade (portus Iliensium, Rhoiteion, Ophrynon. Remarques critiques par H. Thiersch). — H. VON PROTT. Addition à l'article sur Dionysos Kathegemon (montre comment a évolué à l'époque romaine l'idée qui fait descendre les rois helléniques de Dionysos; le triumvir Antoine comme νέος Διόνυσος, les rapports des fils d'Auguste avec Dionysos Kathegemon, Agrippine comme Δημήτηρ Καρποφόρος, Trajan comme νέος Διόνυσος, Hadrien comme rejeton de Dionysos et Héraclès, fils de Jupiter). = Heft 4. O. RUBENSOHN. Un traité entre Paros et Thasos (complète le texte d'un acte trouvé à Paros, à l'état de fragments, concernant un traité contenu entre Pariens et Thasiens; ce traité était dirigé contre Athènes. Conclu entre 412 et 390, vraisemblablement en 411, date à laquelle conviennent aussi les formes

des lettres). — W. BANNIER. Documents attiques du v<sup>e</sup> s. (complétés par le rapprochement de plusieurs fragments). — W. DOERPFELD. Époque de l'ancien Parthénon (antérieur aux Perses. Quand les Perses détruisirent l'Acropole, ce Parthénon était en pleine construction; les échafaudages furent incendiés par les Barbares; de 479 à 447, on put voir les parties basses, incendiées, du temple commencé, près du « Vieux temple d'Athéna » provisoirement rétabli. C'est Périclès qui reconstruisit le « Grand temple » sur un plan un peu modifié). — R. HERZOG. Une œuvre turque sur la mer Égée, de l'an 1520 (c'est le « Livre de la mer » (Bahrije) du marin Piri Reis, neveu du célèbre Kemal Reis, dédié en 1523-1524 au sultan Soliman I<sup>er</sup>). — H. GELZER. Inscriptions byzantines provenant de la Macédoine occidentale.

**34. — Neue Jahrbücher für das klassische Altertum.** Jahrg. VI, 1903. Heft 6. — K. TITTEL. Le palais de Knossos (d'après le résultat des fouilles en 1902. De la civilisation mycénienne en Crète). = Heft 7. Bruno WOLFF-BECKH. L'empereur Titus et la guerre de Judée (biographie détaillée; l'auteur se propose d'expliquer le surprenant contraste dans le caractère de Titus avant et après son avènement; le changement qui s'opéra alors dans le caractère de l'empereur doit s'expliquer par une maladie mentale. Le remords, peut-être du meurtre de son père, l'aurait lentement conduit à la folie. En appendice, un médecin, P.-J. Mœbius, explique que Titus ne souffrit pas d'une maladie cérébrale. On pourrait trouver une autre cause au changement de son caractère; mais l'état des sources ne permet pas de porter un jugement certain). — Erich ZIEBARTH. Les successeurs de Cyriacus d'Ancone (Jean Marcanova, mort en 1467, Félix Felicianus, Andrea Mantegna, Jacopo Bellini, Timothée Balbanus, Laurent Behaim, Jovianus Pontanus, Jueundus Veronensis, mort en 1515, les épigraphistes du xv<sup>e</sup> s.). — H. ULMANN. Un mémoire de Gentz écrit en juin 1813 (publié par Luckwaldt, *Oesterreich und die Anfänge des Befreiungskriegs von 1813*, p. 388 et suiv. Le récit de Gentz apprend beaucoup; mais alors que l'Autriche ne travaillait à limiter la puissance de Napoléon que par des négociations, Gentz s'efforce d'assigner un but unique et fondamental à sa politique: en faisant ressortir avec force la politique de Metternich comme dirigée uniquement et constamment vers la paix, Gentz veut prévenir toutes les déviations, en dépit des tiraillements des Alliés). = Heft 8. G. WOLF. Ottokar Lorenz et la fondation de l'Empire allemand (monument qui repose sur une base trop étroite. L'auteur est trop dépendant de ses sources: notes et correspondances des princes et qu'il a été le premier à pouvoir utiliser. C'est en étudiant la situation sous toutes ses faces qu'il aurait obtenu une vue d'ensemble étendue). = Heft 9. B. SCHMIDT. Le suicide des vieillards à Céos (en rapprochant cette coutume d'autres parallèles, l'auteur montre que nous avons affaire ici à une survivance, dans une civilisation supérieure, d'un degré antérieur et inférieur de civilisation).

**35. — Philologus.** Bd. LXI, Heft 4. — R. ASMUS. La lettre de



Julien à Oribase (ed. Hertlein, p. 495. C'est une source importante pour l'histoire antérieure à l'avènement de Julien). = Bd. LXII, Heft 2. B. SEPP. Le Codex Pontani de Leyde (Pontanus a eu à sa disposition non pas l'archétype de la *Germania* de Tacite apporté à Rome par Henoch d'Ascoli en 1455, mais seulement une copie de ce ms., le Vatic. 1862). — F. LUTERBACHER. Chronologie de la campagne d'Hannibal (montre comment il faut compter les quinze jours du passage des Alpes, passage qui eut lieu en octobre. En appendice : les rapports de Sagonte avec Rome). = Supplementband IX. Heft 3. M. ROSTOWZEW. Histoire de la ferme impériale des impôts jusqu'à Dioclétien (traduction augmentée de l'ouvrage du savant russe).

36. — **Der Katholik.** Jahrg. LXXXIII, 1903. Janv. — ER. NAGL. Les lois de Hammurabi (d'après l'édition de Winckler, dans *Alter Orient*, IV, 4). = Février. BLUDAU. Les Juifs de Rome dans le premier siècle du christianisme. I : Histoire extérieure de la communauté juive à Rome (première mention de Juifs à Rome en 139 av. J.-C. Avant la prise de Jérusalem par Pompée, en 63, il y avait déjà des communautés juives en Italie; mais en réalité elles se composèrent surtout de « libertini, » descendant des prisonniers de guerre faits par Pompée. Leur quartier sur la rive droite du Tibre était voisin du Vatican. César accorda aux Juifs de larges privilèges et le libre exercice de leur culte. Sous Auguste, la communauté était déjà si considérable qu'en l'an 4 av. J.-C. plus de 8,000 juifs de Rome parurent devant l'empereur avec les ambassadeurs venus de Jérusalem. Les persécutions commencèrent sous Tibère; celle de Néron était dirigée non contre les Juifs, mais contre les Chrétiens); suite en mars : II. État social et religion de la communauté (les paroles méprisantes d'un Juvénal permettent de croire qu'au nombre plus ou moins grand de mendiants juifs correspondait une communauté juive d'environ 30,000 personnes à leur aise. Ils avaient, en tant que « collegium licitum, » le libre exercice de leur religion); III. Jugements portés pour les Juifs par les écrivains romains (ils sont la plupart dédaigneux); IV. Les prosélytes (dans tous les cercles de la société romaine). = Juin. JOS. MAIR. Fonctionnaires romains considérés comme persécuteurs des Chrétiens d'après le « Martyrologium romanum » (cherche à prouver que ce document est digne de foi en ce qui concerne les noms des persécuteurs. Sur 166 fonctionnaires, il en identifie un cinquième avec certitude et deux tiers avec vraisemblance, avec des personnages historiques qui figurent dans la *Prosopographia imperii romanii*); fin en août. — FR. PERZ. L'empereur Henri II le Saint. = Juillet. A. FREY. Les rites de l'église catholique dans leurs rapports les uns avec les autres (avec des remarques historiques sur les rites orientaux). — H. SCHROHE. Le sens religieux dans les temps de calamité (peste de 1665-1667). = Oct. C.-M. KAUFMANN. Recherches récentes dans les catacombes chrétiennes de Rome.

37. — **Neue kirchliche Zeitschrift.** Jahrg. XIV, Heft 2. —

J. HAUSSLEITER. L'Université de Wittenberg avant Luther (d'après une description de maître Andreas Meinhardi, 1507); fin dans Heft 3. = Heft 6. KITTEL. La question de Babel-Bible (résume la controverse à laquelle a donné lieu le mémoire de Fr. Delitzsch, *Babel und Bibel*, publié en 1902). = Heft 7. STOCKS. L'Évangile de Pierre; II (c'est un produit gnostique né en Syrie après Justin; il appartient aux gnostiques décrits par Irénée, I, 29-31, dont les Archontiques sont un rameau). = Heft 8. La polyandrie dans l'Israël préhistorique (on ne trouve pas trace de polyandrie dans la tradition israélite).

**38. — Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein.** Heft 75. — F. SCHROEDER. Les béguines à Goch (du xiv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s.). — Richard KNIPPING. Chartes inédites des archevêques de Cologne, du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> s.; suite (trente-trois chartes de 1216 à 1225). — Al. MEISTER. Nouvelles pasquinades du temps de Gebhard Truchsess; suite. — Kaspar KELLER. Le général Jean de Werth et sa famille (additions au mémoire de H. Oidmaun paru dans Heft 73). = Heft 76. Ce fascicule forme le tome II de l'ouvrage de H. Schæfer : *Inventare und Regesten aus den Kölner Pfarrarchiven* (il comprend les archives de saint André, sainte Ursule et sainte Kolomba, 263 p.).

**39. — Aus Aachens Vorzeit.** Jahrg. XV, 1902. — H.-F. MACCO. Généalogie de la famille aixoise de Gartzweiler. — C. VOGELANG. Pour servir à l'histoire monétaire d'Aix (dans la préface, traite du système monétaire des Mérovingiens. Le nom d'Aix se trouve seulement sur deux monnaies carolingiennes; mais il est probable qu'un grand nombre de monnaies de cette époque sortirent des ateliers de la ville. A-t-on frappé des monnaies à Aix de la fin du ix<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du xi<sup>e</sup>? C'est peu vraisemblable; ou n'en voit pas reparaitre avant le règne de Henri IV. Un diplôme de Frédéric I<sup>er</sup> (1166) montre expressément l'existence d'un atelier monétaire impérial à Aix. Vers la fin du xiii<sup>e</sup> s., la monnaie d'Aix remplaça pour une courte période, dans l'Allemagne occidentale, le denier de Cologne; mais elle fit bientôt à son tour place au sterling de Brabant). — J. PSCHMADT. Le « Livre de Weinsberg » (composé par Hermann de Weinsberg, qui mourut en 1598. Détails intéressants pour l'histoire de la civilisation concernant les pèlerinages). — H. SCHNOCK. Burtscheid; la ville et l'abbaye (les Romains avaient déjà utilisé les sources thermales de Burtscheid; à l'époque carolingienne, c'était une villa impériale, qui passa en 1018 à l'abbaye. C'est sous Otton III, non sous Otton II, que commença la construction de l'abbaye. En 1220, et non en 1222, elle passa des Bénédictins aux Cisterciens de Salvatorberg).

**40. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte.** N. F., Jahrg. XII, 1903, Heft 1-2. — Eug. SCHNEIDER. Les archives d'État du Wurtemberg (lorsqu'en 1482 la résidence de la cour fut transportée d'Urach à Stuttgart, Eberhard im Bart fonda la « Hofregistratur, » chargée de conserver les chartes originales et les actes

les plus importants émanés de la chancellerie. Le classement actuel des archives reproduit en beaucoup de points le plan dressé en 1504 par le « Hofregistrator » J. Ramminger; les archives subirent de grosses pertes en 1634 lorsque les Impériaux, après la bataille de Nördlingen, s'emparèrent de Stuttgart. Beaucoup de pièces qui en furent alors détournées y rentrèrent par la suite, en partie seulement au commencement du XIX<sup>e</sup> s. — K. WELLER. Les femmes de Weinsberg (il s'agit de la capitulation de 1140 où, Conrad III ayant autorisé les femmes de Weinsberg à sortir avec ce qu'elles auraient sur les épaules, elles auraient pris leurs maris sur leur dos et les auraient ainsi sauvés. La source de cette histoire est dans la chronique royale de Cologne, composée vers 1170; rien ne permet d'en suspecter l'authenticité). — Heft 3-4. Le Wurtemberg avant la guerre de Sept ans, d'après un mémoire de J.-J. Moser, du 9 nov. 1752 (Moser, juriste et poète, était alors « Landschaftsconsulent; » ses observations sur le régime oppressif du duc le conduisirent plus tard en prison). — H. HERMELINK. Modification de l'organisation claustrale sous le duc Louis (après la Réforme, les monastères d'hommes en Wurtemberg furent maintenus, en tant que séminaires évangéliques pour former les prédicateurs, autant que possible dans leur ancien état de dépendance. Réformés en 1569-1584, ils restèrent même alors en un certain sens des cercles administratifs exempts).

**41. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XXIV.**

— Maria SCHMITZ. Les rapports de Frédéric Barberousse avec Aix (après Charlemagne, Barberousse a été le plus grand bienfaiteur de la ville. Il y fut couronné le 9 mars 1152 et il y séjourna fréquemment pendant la première année de son règne; la diète de 1165 et la canonisation de Charlemagne; couronnement du petit roi Henri, âgé de quatre ans, en 1169; dernière diète tenue à Aix par Frédéric I<sup>er</sup> en 1174; Frédéric et la cathédrale d'Aix; privilèges accordés aux habitants de la ville et ordonnances monétaires pour favoriser le commerce. C'est en 1166 au plus tard que, grâce à l'empereur, Aix devint une ville). — E. TEICHMANN. Aix dans la Chronique rimée de Ph. Mousket (texte, traduction et commentaire approfondis des importants passages de cette Chronique relatifs à Aix). — A. TILLE. Le « Kappbusch » de Brachelen (publie deux règlements forestiers de 1476 et 1550; intéressant pour l'histoire économique). — E. VON OEDTMANN. Les possesseurs des châteaux seigneuriaux de Birgel, Boisdorf, Drove et Mozenborn, dans le cercle de Düren (publie de nombreuses chartes). — Aug. SCHOOP. La guerre à Düren en 1639-1642.

**42. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte, 1903, Bd. XXXIX.** — Th. MOMSEN. Inscription de Baalbek (données importantes pour l'histoire militaire des Romains au temps des Flaviens en Maurétanie et en Dacie). — H. v. SODEN. Rapport sur les fragments de mss. trouvés à la Kubbet de Damas (ces mss., selon la

legende, ont été enfermés en cet endroit lors de l'occupation de la ville par les Mahometans; l'ouverture de la cachette a été une déception : les fragments ne donnent rien de nouveau ni d'important, mais, dans son ensemble, cette très vieille littérature a son attraction propre. Ces restes de mss. représentent toutes les couches successives à Damas de la civilisation juive et samaritaine jusqu'au temps des croisades). — XLI. O. LENEU. Deux nouveaux fragments du Digeste d'Ulpien (d'après un feuillet de parchemin provenant d'Égypte et aujourd'hui à la bibliothèque de Strasbourg).

43. — **Archiv des Vereines für Siebenbürgische Landeskunde.** N. F., Bd. XXXI, Heft 1. — Lettres au baron Samuel de Brukenthal, communiquées par H. Herbert (Brukenthal, né en 1721, mort en 1803, fut, pendant de longues années, gouverneur de Transylvanie. Les lettres sont d'importants documents historiques. 369 p.).

44. — **Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften in Wien.** Philosophisch-historische Classe. Bd. XLIX, Heft 1. — JIREČEK. Les Roumains dans les villes de la Dalmatie pendant le moyen âge; 2<sup>e</sup> partie (documents en langue roumaine de 1284 à 1528, avec une table des prénoms).

45. — **Jahreshefte des österreichischen archæologischen Instituts in Wien.** Bd. VI, Heft 2. — F. STUDNICZKA. Autels avec chambres sépulcrales (mémoire important; entre autres, l'auteur a tenté de reconstituer le tombeau de Romulus, qui se trouvait sous le « lapis niger » au forum romain, en s'appuyant sur des dispositions analogues). — H. SWOBODA. Pour servir à l'histoire des artistes grecs (ajouter : remarquable tableau historique des rapports de la Thessalie avec Philippe II de Macédoine en 357-343, d'après les sources). — A. WILHELM. Comment était organisée la maison d'Alcibiade (d'après un nouveau fragment des comptes de liquidation lors de la vente des biens des Hermocopides). — G. NIEMANN et O. BENNDORF. Encore Adamklissi (réponse à Furtwängler).

46. — **Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.** 1903, Bd. XXIV, Heft 3. — L. SCHMITZ. Sur deux lettres originales de 1188 (ce sont des lettres closes; un fac-similé montre le système de clôture). — Fr. WILHELM. Sur Jourdain d'Osnabrück (et son traité intitulé : *Noticia saeculi*. Additions et corrections au mémoire de H. Grauert dans les *Mélanges Paul Fabre*). — G. SOMMERFELDT. Mathieu de Cracovie et le sermon de l'Avent qu'il prononça devant le pape Urbain VI en 1385 (texte). — R. FRETENSATTEL. Les négociations de l'empereur Maximilien II avec Philippe II en 1568-1569. — L. SCHMIDT. Trois lettres d'Auguste-Guillaume Schlegel à Gentz (1813; elles sont en français). — E. MUEHLBACHER. Deux nouveaux actes faux de Passau, 901-907. — J. STRNADT. Notes pour l'histoire des Alpes autrichiennes. — K. ZIMMERT. Ausbert II et la

seconde « *Continuatio Zwettlensis.* » = Comptes-rendus : *W. Arndt*. Schrifttafeln zur Erlernung der lateinischen Palaeographie (3<sup>e</sup> éd. revue par M. Tangl). — *A. Chrout*. Monumenta palaeographica ; 1<sup>re</sup> partie : Schrifttafeln in lateinischer und deutscher Sprache (bon choix ; reproductions excellentes). — Travaux récents sur l'histoire des villes allemandes (vingt ouvrages parus de 1898 à 1900 ; art. par K. Uhlirz). — *E. Mayer*. Deutsche und französische Verfassungsgeschichte vom 9 bis zum 14 Jahrhundert (très long compte-rendu, de 33 pages, par P. Puntchart). — Dépouillement des revues périodiques pour l'histoire de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie autrichienne, 1900-1901 ; suite dans Heft 4. = Heft 4. *Vaclav Novotny*. Études sur les sources de l'histoire de la Bohême (le premier continuateur de Kosmas ; le moine de Sazawa ; les « *Annales Gradicensis* » et « *Opatowicensis* ; » les « *Annales Pragenses* » perdues). — *R. Sternfeld* et *O. Schultz-Gora*. Un sirventès de 1268 contre l'Église et contre Charles d'Anjou (traduction allemande et commentaire historique). — *H. Waltzer*. Rapports de l'humaniste bohémien, Jean de Rabenstein, avec la Bavière (publie un discours de lui : « *Oratio in erectione academie Ingolstatensis,* » prononcé sans doute en 1454 à Bologne). — *M. Manitius*. Une « *Summa dictaminis* » dans un ms. de Mersebourg (les types de diplômes impériaux et de bulles pontificales donnés par l'auteur de cette « *Summa* » sont remplis d'incorrections ; il travaillait de souvenir et donna libre carrière à sa fantaisie). = Comptes-rendus : *K. von Amira*. Die Dresdener Bilderhandschrift des Sachsenspiegels (très important). — *Hans von Voltolini*. Die ältesten Statuten von Trient und ihre Ueberlieferung. — Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis illustrantia ; tomus I, 1520-1529. — *P. Haake*. König August der Starke (bon). = V. Ergänzungsband, Heft 3. *Paul Schweizer*. Götze de Berlichingen (biographie très fouillée, suivie de quelques documents et d'un catalogue des actes de Berlichingen pendant la guerre des Paysans, 1525, avec une carte). — *Joh. Mueller*. La politique de médiation de Klesl en 1613-1616, d'après la correspondance échangée entre Klesl et Geizkofler (publie cette correspondance, qui comprend soixante-sept numéros).

---

47. — **Századok** (*les Siècles*). Mai. — *J. Bányó*. Éloge d'Edmond Berzeviczy (a publié plusieurs travaux généalogiques sur les familles de Tarkö et de Berzeviczy ; a traduit *Marie Stuart* de Mignet). — *T. Turcsanyi*. Le « *Carmen miserabile* » de maître Roger sur l'invasion des Mongols ; fin en juin (étude critique sur la vie et l'œuvre de Roger, né à Torre-Maggiore, en Apulie, entre 1201 et 1205 ; chapelain de Jacques Pecorari, il vint en Hongrie en 1233 ; assista, à Nagy-Várad, à l'invasion des Mongols ; fut fait prisonnier, mais s'évada au bout d'un an. En 1249, il était à Lyon comme chapelain du cardinal Toletanus, devint l'année suivante archevêque de Spalato et mourut en 1266. Son « *Carmen miserabile,* » publié pour la première fois en 1488, est une

des sources principales de l'invasion des Mongols. L'article démontre les différentes interpolations). — J. STESSEL. La partie occidentale du comitat de Sopron (étude de géographie historique). = Comptes-rendus : T. Carlyle. Les héros. Le collier de diamant (traduction hongroise par A. Végli). — J. KARACSONYI. Les grandes familles hongroises jusqu'au milieu du xiv<sup>e</sup> s. (important, malgré quelques erreurs. Cf. *Revue historique*, juillet-août 1903). — R.-F. KAINDL. Studien zu den ungarischen Geschichtsquellen (beaucoup de travail, mais l'auteur n'a pas consulté les ouvrages hongrois et a commis beaucoup d'erreurs). — G. DUDAS. L'instruction publique dans le comitat de Bács-Bodrog (utile). — Le Congrès international d'histoire à Rome. = Juin. E. REISZIG. Charles-Robert et l'ordre de Saint-Jean (situation de l'ordre sous les derniers Arpad. Dans la lutte entre Venceslas et Charles-Robert, l'ordre a soutenu la dynastie des Anjou et Charles-Robert, le premier roi hongrois de cette dynastie, l'a richement doté). — S. TAKÁRS. Colonisation des environs de Strigonie au xvi<sup>e</sup> s. (après avoir chassé les Turcs de Strigonie et de Visegrád en 1595, la contrée étant déserte, Palffy y appela de nombreux colons allemands et serbes). — E. MARGALITS. Le poème de Karnarutič et la Zrinyade hongroise (le héros de Szigetvár, Nicolas Zrinyi, fut souvent chanté par les poètes croates. M. Srepeš vient de démontrer dans les *Mémoires de l'Académie de Zagreb* ce que le poète hongrois Zrinyi doit au poème croate de Karnarutič qui date de 1584). = Comptes-rendus : K. THALY. Journal de campagne du comte Antoine Eszterházy, général des Kurucz, 1706-1709 (utile. Cf. *Revue historique*, sept.-oct. 1902). — Mémoires de Ladislas Szögyény-Marich ; t. I : 1836-1848 (important). — M. CSASZAR. La civilisation hongroise au xv<sup>e</sup> s. (début plein de promesses. L'auteur a pris pour point de départ l'ouvrage de Bonfini : *Rerum Hungaricarum decades*). — Schematismus cleri dioecesis Csanádiensis pro anno Domini 1902 (sans valeur historique ; l'ouvrage fait honte à l'évêché). — L. BARNÁ. La politique ecclésiastique et les réformes de Grégoire VII (d'après Martens). — J. HEGYI. Guide historique de la Hongrie (sans valeur). = Septembre. M. WERNER. Les fils de l'impératrice Marguerite (la fille du roi Béla III et d'Agnès de Châtillon, Marguerite, a épousé l'empereur byzantin Isaac Angelos ; restée veuve en 1204, elle se remaria avec Boniface de Montferrat ; le fils d'Angelos, Jean, a joué un rôle en Hongrie, de même que le fils de Boniface, Démétrius de Montferrat. L'auteur prouve que Marguerite s'est remariée une troisième fois avec Nicolas I<sup>er</sup> de Saint-Omer, seigneur de Thèbes, et qu'elle en a eu un fils : Guillaume. Ainsi s'explique la table généalogique dressée par Buchon dans : *Recherches historiques sur la principauté française de Morée*, II, 95, et l'épithaphe de Spalato conservée par Lučić). — A. MOHL. Szarvő et ses seigneurs ; fin en oct. (la forteresse, — en allemand « Hornstein, » — a joué un rôle important au moyen âge. Elle est située à la frontière occidentale de la Hongrie. On la mentionne pour la première fois en 1244). — L. KROFF. Le voyage de Chishull en Hongrie (Chishull a

accompagné, en 1702, l'ambassadeur Paget à Constantinople et a traversé la Hongrie. Ses impressions de voyage se trouvent dans : *Travels in Turkey and back to England*, ouvrage peu connu en Hongrie). = Comptes-rendus : *E. Denis*. La Bohême depuis la Montagne-Blanche (important; le compte-rendu fait surtout ressortir l'intérêt de l'ouvrage pour la Hongrie). — *A. Buntá*. *Vechile episcopii romanesci*; *Episcopii Petru Paul Aron si Dionisiu Novacovici* (histoire de l'église roumaine en Transylvanie, bien documentée. Le premier volume donne l'histoire des évêchés de quatre villes du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s.; le second retrace l'histoire des années 1751-1764 et forme une biographie complète de l'évêque Pierre Aron). — *H. Tilemann*. *Speculum perfectionis und Legenda trium Sociorum* (résultats importants). — *E. Pears*. *The destruction of the greek Empire and the story of the Capture of Constantinople by the Turks* (a pu utiliser le recueil de Hopf et Dethier qui se trouve à l'Académie hongroise, mais, malgré cela, les erreurs abondent). — *S. Körösi*. *Zrinyi et Machiavel* (intéressant). — Nécrologies de Jules Pauler (1841-1903), de Benjamin Kállay (1839-1903) et de François Kubinyi (1836-1903). = Octobre. *A. Pór*. La vie de famille de Casimir le Grand, roi de Pologne (réfute plusieurs accusations lancées contre Louis le Grand, roi de Hongrie, et sa mère, Elisabeth, par Jacques Caro). — *J. Illéssy*. L'état des archives des comitats en 1772 (d'après les rapports des préfets, rapports demandés par Marie-Thérèse). = Comptes-rendus : *I. Perepatils*. La civilisation hongroise à l'époque de Ferdinand I<sup>er</sup> (travail fait d'après les *Monumenta comitialia*; mais cette source seule n'est pas suffisante). — *G. Eble*. La famille Dessewffy (la plus belle publication généalogique qui ait paru en Hongrie; bien documentée et solide). — *J. Péterfy*. Œuvres complètes; t. III (les dernières études critiques de l'écrivain recueillies par D. Angyal). — *S. Borovszky*. Le comitat de Bars (fait partie des monographies des villes et des comitats hongrois; intéressant). — *V. Récsény*. *Catalogus librorum omuium S. Martini de S. Monte Pannoniae, anno 1658... confectus* (utile). — *J. Illéssy*. La conscription nobiliaire de 1754-1755 (le nombre des nobles était de 32,554). = Novembre. *M. WERTNER*. La famille Troun de Styrie et ses rapports avec la Hongrie (ces rapports remontent au xii<sup>e</sup> s.; la famille était magyarophile). — *I. Kiss*. Histoire des fiançailles de Georges Radvanszky (d'après les archives de la famille Radvanszky. Mentionnons, à propos de cette étude, que le baron Radvanszky éditera les lettres les plus intéressantes de ces archives, — du milieu du xv<sup>e</sup> au milieu du xvii<sup>e</sup> s., — en dix volumes). — *P. Sörös*. Pierre Lévai Cseh (a vécu au xv<sup>e</sup> s.; homme de confiance du roi Sigismond). = Comptes-rendus : *G. Kerekes*. Étienne Nemes Almássy, 1573-1635 (biographie détaillée d'un commerçant hongrois de Cassovie; beaucoup d'erreurs). — *J. Cartwright*. Beatrice d'Este, duchess of Milan, 1475-1497 (peu de recherches personnelles; les passages relatifs à la Hongrie sont erronés). — *Monumenta Romana episcopatus Vesprimiensis*; t. III : 1416-1492 (fait honneur à l'Institut historique

magyar de Rome ; contient 480 documents). — *J. Varju*. Histoire de la civilisation hongroise, 1301-1526 et 1526-1726 (bon pour des élèves). — *S. Szűcs*. Histoire de la commune de Vojsek, dans le comitat de Temes (utile). — *R. Recouly*. Le pays magyar (intéressant).

**48. — Budapesti Szemle.** Juin. — *L. Kropf*. Louis Kossuth et le capitaine Long, 1851 (retrace le conflit qui a éclaté entre Kossuth et le capitaine du navire *Mississippi*, M. Long, lors du débarquement à Marseille. Long, chargé par le gouvernement des États-Unis de transporter à Gibraltar le chef de la révolution hongroise de Kiutahlia, en Turquie, aurait voulu abrégier le séjour de Kossuth à Marseille, où le parti démocratique avait organisé une manifestation en sa faveur. Le consul américain et le capitaine craignaient des complications diplomatiques, car le gouvernement français avait refusé de laisser passer Kossuth en France). — *L. Rácz*. La philosophie de Haeckel. — *G. Haraszti*. Les historiens français du moyen âge (chapitre détaché d'une histoire de la littérature). = Comptes-rendus : *Dymond*. Agricultural Industry and Education in Hungary, being an account of the visit of Essex farmers party to Hungary in May and June 1902 (très favorable à la Hongrie). — *Radó*. Das Deutschtum in Ungarn (contre les menées pangermaniques). — *K. Schrauf*. Matricules de la « Natio hungarica » à l'Université de Vienne de 1453 à 1630 (rendra des services. Cf. *Revue historique*, juillet-août 1903). = Juillet. *S. Imre*. Le comte Étienne Széchenyi et l'instruction publique (le grand homme d'État n'a pas seulement agi par des réformes économiques ; il considérait l'instruction du peuple comme la base du bien-être). — *R. Havass*. La Dalmatie et l'industrie et le commerce hongrois (démontre l'avenir que le commerce magyar peut trouver en Dalmatie ; l'émigration en Hongrie diminuerait, si on pouvait diriger les ouvriers sur le littoral hongrois). — *G. Ferdinandy*. Le pays et la royauté (étude juridique à propos du dernier conflit entre la couronne et la représentation nationale). = Comptes-rendus : *E. Somogyi*. Soumires et Magyars (sans valeur). — *Minerve hongroise* ; II (annuaire des musées et des bibliothèques). = Août. *J. Asboth*. La péninsule des Balkans ; fin en sept. (étude ethnographique et statistique). — *K. Glatz*. Böcklin, 1827-1901. — *B. Dörner*. L'approvisionnement de la viande au moyen âge (d'après l'ouvrage d'Adler ; ne parle que de l'Allemagne). = Comptes-rendus : *J. Gaal*. La politique nationale du comte Étienne Széchenyi (beaucoup de travail, mais peu de lumière). — *R. Recouly*. Le pays magyar (quelques aperçus heureux, mais aussi des erreurs). = Septembre. *L. Kropf*. Le comte Étienne Széchenyi et ses amis anglais (la femme de son frère Paul était une Anglaise, fille de Richard, earl of Clanwilliam ; cette parenté a permis à Étienne Széchenyi d'étendre ses relations et de faire la connaissance de l'aristocratie anglaise et des ingénieurs qui l'ont aidé dans ses entreprises). = Comptes-rendus : *H. Kretschmayer*. Louis Gritti, 1480-1534 (profond, mais sans agrément). — *L. Erdélyi*. Histoire de l'ordre des Bénédictins en Hongrie ;



t. I : Histoire de l'abbaye de Pannonhalma, 996-1243 ; t. VII : Histoire de l'abbaye de Zalavár (important). — *L. Juhász*. Le spiritualisme de Janet (manqué). = Octobre. D. ANGYAL. L'Académie hongroise pendant la réaction (retrace les ennuis suscités à la docte compagnie par le gouvernement autrichien après l'avortement de la révolution hongroise. De 1849 à 1860, l'activité fut entravée par tous les moyens). — B. SZILASI. L'enseignement commercial en Angleterre (d'après l'ouvrage de Dlabáč et Zolger : *Das commerciale Bildungswesen in den europäischen und aussereuropäischen Staaten* ; I. England). — Z. FERENCZI. Description de l'assemblée du comitat de Bihar, le 15 déc. 1845, par Sigismond Kemény (document inédit dû à la plume du grand journaliste et romancier). = Comptes-rendus : *E. Fináczy*. Histoire de l'instruction publique hongroise sous Marie-Thérèse ; t. II (important. Cf. *Revue historique*, juillet-août 1903). = Novembre. G. VISZOTA. La genèse du « Peuple de l'Orient » (une phase de la lutte de Széchenyi contre Kosuth ; lorsque ce dernier lança le « Pesti Hirlap, » 1841, Széchenyi l'attaqua dans son pamphlet « le Peuple de l'Orient. » Nous trouvons ici des lettres d'Eötvös et de Deák, qui conseillent à Széchenyi de ne pas attaquer le fougueux révolutionnaire. La lettre de Deák, encore inédite, est particulièrement intéressante). — K. MORICZ. L'enseignement du droit et les examens (une réforme radicale s'impose ; la situation à l'Université de Budapest est devenue intolérable). — F. RIEDL. Introduction à une Histoire de la littérature hongroise (chapitre détaché d'un volume qui paraîtra en anglais). = Comptes-rendus : *J. Karácsonyi* et *S. Borovszky*. Regestrum Varadinense examinum ferri candentis ordine chronologico digestum, descripta effigie editionis a. 1550 illustratum (édition critique de ce monument historique ; éloge). — *Roderick-E. Ronbauer*. The history of a life (cette autobiographie est l'œuvre d'un Hongrois qui a pris part à la Révolution de 1848 et à la guerre de Sécession en Amérique et qui est actuellement un des citoyens les plus estimés de Saint-Louis).

49. — **The English historical Review**. 1903, oct. — Sir James RAMSAY. Les estimations numériques d'après les chroniqueurs du moyen âge et les archives d'État (il y a toujours un écart considérable entre les chiffres que les chroniqueurs annoncent, par exemple des hommes employés dans une expédition militaire ou des sommes fournies par un impôt, et les chiffres constatés d'après des documents officiels. Ces derniers sont certains ; les autres sont toujours exagérés et le plus souvent dans des proportions extraordinaires). — H. W. C. DAVIS. L'anarchie du règne d'Étienne (les indications fournies par les *Pipe rolls* montrent que la peinture de cette anarchie dans les chroniqueurs reste au-dessous de la vérité ; les comtés du centre, qu'on croyait avoir été relativement indemnes, ont tout autant souffert que ceux du sud). — G. EDMUNDSON. Établissements hollandais sur l'Amazone et le rio Negro au xvii<sup>e</sup> s. (nombreux extraits de récits de voyages effectués

surtout dans les trente premières années de ce siècle; luttés des Hollandais et des Portugais pour la possession de l'Amazone). — Roland G. USHER. Jacques I<sup>er</sup> et Sir Edward Coke (Coke raconte une altercation qu'il eut avec le roi Jacques I<sup>er</sup>, qui prétendait être au-dessus de la loi et des juges, puisqu'il ne relevait que de la raison et de Dieu. Il y a dans ce récit une part de vérité. Les faits se sont passés en nov. 1608; mais le récit de Coke, reproduit dans son 12<sup>e</sup> Report, a été composé après coup, et avec de lâcheuses confusions, par l'éditeur peu consciencieux des Reports publiés en 1656). — J. F. CHANCE. La question scandinave en 1716 (politique extérieure de Georges I<sup>er</sup> au moment et au sujet du siège de Wismar par les puissances alliées contre la Suède). — J. TAIT. Hides et vergées de terre à l'abbaye de la Bataille (discute un passage du *Chronicon de Bello* concernant les mesures de superficie appelées « hida, » « virgata, » « wista »). — J. H. ROUND. Decies et Desmond (quelques corrections aux extraits de l'Échiquier d'Irlande publiés par M<sup>lle</sup> Bateson). — R. J. WHITWELL. Revenus et dépenses de l'Angleterre sous Henri III (quelques colonnes de chiffres, d'après les « Pells rolls »). — M. BATESON. L'école de chant de Huntingdon et l'école de Saint-Grégoire à Cantorbéry (mentions du XII<sup>e</sup> s.). — J. HOUSDEN. Les plus anciennes mentions de la poste en Angleterre (la poste royale existe depuis au moins 1509; le plus ancien « magister Postarum » est Brian Tuke, déjà en 1512. La poste n'exista d'abord que pour le service royal; quelques cas exceptionnels de lettres privées acheminées par cette voie depuis 1583). — Ph. SIDNEY. Les Stuarts de Naples (quelques faits complémentaires sur Jacques de La Cloche du Bourg, ou don Jacopo, fils naturel de Charles II). — H.-A.-L. FISHER. Lettres de Napoléon I<sup>er</sup>, 1794-1807, tirées de la collection de Lord Crawford (publie seize billets et une longue lettre, le tout provenant de la correspondance de Gantbeaume). — Moore SMITH. Lettres du colonel William Napier (relatives pour la plupart à son histoire de la guerre d'Espagne; elles sont de 1821 à 1829, plus trois qui sont de 1834-1835). = Comptes-rendus : *Paparrigopoulos*. *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους* (4<sup>e</sup> ed. habilement mise au point par P. Karolidès). — *Br. Keil*. Anonymus Argentinensis : Fragmente zur Geschichte des Perikleischen Athen aus einem Strassburger Papyrus (très bonne édition; art. à lire d'Underhill). — *L. M. Hartmann*. Geschichte Italiens im Mittelalter; II, 2 : die Loslösung Italiens vom Oriente (excellent). — *H. Schreuer*. Untersuchungen zur Verfassungsgeschichte der böhmischen Sagenzeit (étude critique sur la chronique du moine Cosmas; cherche à retrouver la part de vérité que renferment les légendes rapportées par ce chroniqueur). — *Kathana*. A chronicle of the kings of Kashmir; trad., avec commentaire et appendices, par *A. Stein* (bonne traduction d'une sorte de chronique universelle des rois du Kachmir écrite vers le milieu du XII<sup>e</sup> s.). — *Salvemini*. Studi storici (intéressant pour l'histoire communale en Toscaue). — *W. O. Massingberd*. Court rolls of the manor of Ingoldmells in the county of Lincoln (ces rôles commencent en 1291;

l'auteur n'a donné que la traduction en anglais). — *W. Brown*. Yorkshire Inquisitions; vol. III (ces enquêtes se rapportent aux années 1281-1302). — *W. G. Benham*. The Red paper book of Colchester. — *P. Sander*. Die reichsstädtische Haushaltung Nürnbergs dargestellt auf Grund ihres Zustandes von 1431 bis 1440 (bon). — *E. Pears*. The destruction of the greek empire and the story of the capture of Constantinople by the Turks (excellent). — *J. Gairdner*. The english church in the xvi th. century (remarquable, mais ce n'est pas de l'histoire vivante ni une complète reconstruction du passé). — *Ch. Hughes*. Shakespeare's Europe. Unpublished chapters of Fynes Moryson's Itinerary (intéressante description de l'Europe ou plus exactement de l'Allemagne, de l'Italie et de la Turquie au temps d'Élisabeth. L'auteur est mort le 12 févr. 1630). — *Atkinson*. Calendar of state papers. Ireland, 1600, march-october. — *Abbé Couzard*. Une ambassade à Rome sous Henri IV, 1601-1605 (d'après les dépêches de Philippe de Béthune, ambassadeur de Henri IV. Il y est beaucoup question de l'appel adressé à Rome par les catholiques anglais dans la question de « l'archiprêtre; » mais ici l'auteur témoigne d'une ignorance excessive des sources anglaises). — *J. B. Richman*. Rhode Island; its making and its meaning, 1636-1683 (bon). — *Ch. S. Terry*. The Albemarle papers, being the Correspondence of William-Anne, second earl of Albemarle, commander in chief in Scotland, 1746-1747 (intéressant). — *M. R. P. Dorman*. A history of the British empire in the xix th. century; vol. I : 1793-1805 (insuffisant). — *Fisher*. Studies in Napoleonic statesmanship : Germany (remarquable). — *T. Filangieri Fieschi Ravaschieri*. Il generale Carlo Filangieri, principe di Sutriano e duca di Taormina (la duchesse de Ravaschieri, dernier représentant de la famille Filangieri, publie quelques extraits des souvenirs du général qui combattit sous les ordres de Napoléon, puis dans les soulèvements de 1820-1821 et de 1848; mais elle n'a pas réussi à en faire un livre intéressant).

**50. — The Nineteenth Century.** 1903, sept. — Mrs. MAXWELL-SCOTT. Jeanne d'Arc; fin en octobre (met surtout en œuvre le texte des deux procès). — Edward DICEY. L'histoire de Gray's Inn (d'après les ouvrages récents de MM. Douthwaite et Fletcher). = Octobre. SAINT CLAIR BADDELEY. Les jardins de l'ancienne Rome et ce qu'ils produisaient (arbres, fleurs, fruits et légumes). = Nov. Mrs. ADY. Les femmes de la Renaissance italienne.

**51. — The American historical Review.** 1903, avril. — G. T. LAPSLEY. Origine de la propriété foncière (expose le système récemment présenté par M. Kovalevsky, système qui s'écarte à la fois des théories germanistes et romanistes. Très intéressant). — SIMÉON-E. BALDWIN. Les associations pour l'encouragement du commerce et de l'industrie dans l'Amérique du Nord avant 1786. — Henry-E. BOURNE.

Précédents constitutionnels américains à l'Assemblée nationale (cherche à dégager la part d'influence que les idées constitutionnelles en vigueur dans les États-Unis ont exercée sur les écrivains politiques en France et sur les membres de la Constituante). — G.-B. ADAMS. La charte de Henri I<sup>er</sup> concernant les cours locales (ingénieuse interprétation de cette charte, d'après le texte donné dans le *Quadripartitus*). — Fr. J. TURNER. George Rogers Clark et la campagne de Kaskaskia, 1777-1778. — R. G. MARSDEN. Une lettre de Vergennes à La Fayette, 7 août 1780 (détails intéressants sur les envois d'armes et de poudre consentis par le gouvernement français). — J. Fr. JAMESON. Fragments du plan de Ch. Pinkeney pour une constitution, 1787. = Comptes-rendus : *Seligmann*. The economic interpretation of history (bonne exposition, d'après les théories matérialistes de Karl Marx). — W. M. West. Ancient history to the death of Charlemagne (manuel remarquable à certains égards, où les causes et les effets des événements historiques occupent plus de place que ces événements eux-mêmes. Est-ce bien un livre à mettre aux mains des écoliers?). — A. B. Hulbert. Historic highways of America (les deux premiers volumes se rapportent à l'époque antérieure à la découverte de l'Amérique; beaucoup d'érudition, mais trop aventureuse). — A. L. Cross. The anglican episcopate and the american colonies (excellent). — E. Singleton. Social New York under the Georges, 1714-1776 (intéressant). — H. Hastings. Ecclesiastical records of the state of New York (recueil d'un intérêt tout local). — A. H. Snow. The administration of dependencies (bonne étude sur les rapports entre le gouvernement des États-Unis et les « dépendances » politiques de l'empire; car une nouvelle « fédération impériale » s'est fondée de l'autre côté de l'Atlantique). — Ed. Mac Crady. The history of South Carolina in the Revolution, 1780-1783; vol. IV (bon; ce dernier volume est le plus original des quatre). — G. Hunt. The writings of James Madison; vol. III (ce volume contient le journal de la Convention constitutionnelle de 1787). — W. A. Mowry. The territorial growth of the United States (insuffisant). — Th. Schiemann. Die Ermordung Pauls und die Thronbesteigung Nikolaus I (publie un certain nombre de documents inédits sur ces deux épisodes de l'histoire de Russie, qu'il est interdit aux historiens russes d'étudier en pleine liberté). = Juillet. Ch. H. HASKINS. Le jury anglo-normand et ses origines (montre, surtout en utilisant les chartes provenant de Bayeux, que l'usage du jury était très fréquent en Normandie avant la grande ordonnance de 1164; ici, comme en plusieurs autres points, la législation de Henri II n'a pas été aussi originale qu'on l'a dit. Article important). — E. W. Dow. De quelques communes françaises étudiées à la lumière de leurs chartes (estime que les chartes de communes ont été rédigées le plus souvent d'après un plan logique et que les articles ne se présentent pas dans le désordre qu'on a l'habitude d'y signaler. Les exemples sont pris dans la charte de Beauvais, complétée par celles de Laon, Amiens et Sois-

sons. Intéressant, mais subtil et peu convaincant). — Fred. MORROW FLING. La jeunesse de Mirabeau, 1764-1769 (d'après les sources déjà connues et utilisées). — J. Fr. JAMESON. L'île de Saint-Eustache pendant la guerre de l'Indépendance américaine (petite île volcanique et stérile, mais avec un port franc établi par les Hollandais; ce port franc, situé au milieu d'îles appartenant à plusieurs grandes nations européennes, profitait de leurs conflits. La guerre surtout lui était favorable. Prise par Rodney, quand les États généraux eurent été entraînés dans la ligue contre l'Angleterre, elle fut horriblement saccagée. Après la guerre, elle perdit toute importance). — H. E. BOURNE. Correspondance du comte de Moustier avec le comte de Montmorin, 1787-1789 (montre l'état d'esprit du gouvernement français à l'égard des Américains au moment où ceux-ci s'efforçaient d'organiser la constitution, les inquiétudes de la France, qui craignait d'être abandonnée par son allié dans le cas d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre, les sentiments malveillants du ministre de France, qui subissait l'influence irritante de sa sœur, M<sup>me</sup> de Bréhan. Moustier fit si bien que les Américains demandèrent et obtinrent qu'il lui fût donné un successeur); suite en octobre. = Comptes-rendus : *L. Dale*. The principles of english constitutional history (résumé intéressant, mais rien de neuf). — *Jos. Fischer*. The discoveries of the Norsemen in America, with special relation to their early cartographical representation, trad. par *B. H. Soutsbys* (excellent résumé). — *G. Peel*. The enemies of England (expose et explique les raisons de l'inimitié des puissances continentales à l'égard de l'Angleterre; plie trop facilement les faits à ses théories). — *S. Laurie*. Studies in the history of educational opinion from the Renaissance (intéressant). — *J. Simpson*. Life of Ulrich Zwingli, the Swiss patriot and reformer (bon). — *J. Mac Carthy*. The reign of Queen Anne (agréable esquisse). — *W. Wilson*. A history of the american people (brillante généralisation où la politique tient cependant plus de place que le développement économique et social). — *Ch. K. Adams et W. P. Trent*. A history of the United States (manuel pour les classes, qui n'est pas sans mérite, mais non plus sans erreurs). — *Ch. Ed. Merriam*. A history of american political theories (incomplet, l'auteur ne traitant que des théories politiques des puritains de la Nouvelle-Angleterre, mais, dans ces limites, excellent). — *J. G. Fisher*. The true history of the American Revolution (médiocre, sauf peut-être en ce qui concerne le côté juridique des événements). — *Cl. H. Van Tyne*. The Loyalists in the American Revolution (insuffisant, mais c'est un ouvrage qui promet). — The writings of *James Monroe*, ed. by *Stan. M. Hamilton*; vol. VI : 1817-1723. = Octobre. *F. M. Fling*. Synthèse historique. — *E. F. Henderson*. Deux biographies de l'empereur Charles-Quint (celle de Robertson, parue en 1769, et celle d'Armstrong, en 1902. Chaleureux éloge de ce dernier). — *Ralph. C. H. Catterall*. Cromwell et l'échec de l'« Humble pétition et avis, » 1658. — *Carl Becker*.

Élection des délégués de New-York au second Congrès continental, 1774. — Un voyage de New-York à San Francisco en 1850 (journal tenu par David Knapp Pangborn). = Comptes-rendus : *Webster*. A general history of commerce (bon manuel). — *Budge*. A history of Egypt; 8 vol. (ouvrage considérable, mais peu sûr). — *E. R. Bevan*. The House of Seleucus (bon). — *J. H. Robinson*. An introduction to the History of Western Europe (c'est le meilleur manuel d'histoire générale de l'Europe qui ait encore paru en anglais). — *H. Blair* et *J. Al. Robertson*. The Philippine islands, 1473-1803; vol. I-V (importante compilation qui ne comprendra pas moins de 55 volumes). — *G. S. Kimball*. The correspondence of the Colonial governors of Rhode Island, 1723-1775. — *D. R. Dewey*. Financial history of the United States (bon). — *J. A. Woodburn*. The American Republic and its government. Political parties and party problems in the United States (excellents manuels). — *G. Hunt*. The life of James Madison (bon). — *J. W. Foster*. American diplomacy in the Orient (bonne histoire des relations des États-Unis avec la Chine et le Japon, qui sont aussi l'Orient pour les Américains, bien que ces pays soient certainement à l'Occident). — *D. M. Dewitt*. The impeachment and trial of Andrew Johnson (important). — Les combattants français de la guerre américaine, 1778-1783. Listes établies d'après les documents authentiques déposés aux Archives nationales et aux archives du ministère de la Guerre; publiées par les soins du ministère des Affaires étrangères.

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — M. Ulysse ROBERT, inspecteur général des archives et des bibliothèques, qu'une mort subite vient d'enlever, laisse un bagage scientifique considérable. Outre une histoire consciencieuse du pape Calixte II et une bonne biographie de Philibert, prince d'Orange, que la *Revue historique* louait tout récemment, il a publié bon nombre de travaux de diplomatique et de paléographie; citons seulement le *Pentateuque* ou plutôt *Heptateuque* de Lyon, version antique des sept premiers livres de l'Ancien Testament; un excellent bullaire de Calixte II, enfin un recueil des testaments homologués à l'officialité de Besançon, dont on parlera bientôt ici même. Longtemps fonctionnaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Robert y a mis en ordre une masse énorme de documents jusque-là mal classés et peu utilisables. Inspecteur des bibliothèques des archives, il a mis en train et surveillé jusqu'à sa mort la publication du catalogue des manuscrits des bibliothèques de France et montré par un exemple vivant combien dans de pareilles fonctions un spécialiste était nécessaire; ce sont là des services qu'on ne saurait demander à des attachés de cabinets ministériels ou à des éclopes de la politique. En un mot, Robert, partout où il est passé, a fait son devoir et rempli dignement sa place; c'est là un mérite assez rare et qu'on doit signaler en passant.

A. M.

— La mort de M. Émile LEGRAND, professeur à l'École des langues orientales, est une perte sensible pour l'histoire et la littérature néo-helléniques. Nous rappellerons son *Recueil de poèmes historiques en langue vulgaire relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes* (1877); sa *Bibliographie hellénique*, ou Description détaillée des ouvrages publiés en Grèce par des Grecs aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, dont le tome V et dernier vient justement de paraître; sa *Généalogie des Maurocordato* (1886); sa *Bibliothèque grecque vulgaire*, etc.

— Le prince W.-N. TÉNICHEF avait fondé à l'Institut international de sociologie un prix de 5,000 francs pour récompenser, après concours, le ou les meilleurs mémoires sur *les atteintes à l'ordre social*. Le concours expirait le 31 décembre 1902. Trois mémoires ont été déposés. Le jury n'a pu en couronner ni en récompenser aucun. Un nouveau concours est ouvert. Le sujet en sera l'*Étude sociologique des révolutions*. Par révolutions, le jury entend les changements tentés ou réalisés par la force dans la constitution des sociétés. Il demande aux

concurrents d'étudier scientifiquement leurs causes, leurs marches et leurs effets. Ils pourront rechercher, en outre, s'il se dégage de leur étude quelque règle pratique d'action pour l'homme d'État et le citoyen.

Toute personne (à la seule exception des membres du jury) est admise à concourir, sans distinction de nationalité; mais les mémoires destinés au concours doivent être écrits en langue française. Ils seront adressés, au plus tard le 31 décembre 1905, à M. le président du jury du concours Ténichef, chez MM. Giard et Brière, libraires-éditeurs à Paris, 5<sup>e</sup>, rue Soufflot, 16.

— Le cardinal Richard a eu gain de cause à Rome. Il a obtenu, malgré les efforts de Mgr Mignot, archevêque d'Albi, la mise à l'Index des livres de l'abbé Loisy. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

— V. SCHEIL, *la Loi de Hammourabi* (E. Leroux). Cette soigneuse traduction du Code des lois de Hammourabi, qui régnait à Babylone vers 2000 av. J.-C., accompagnée de quelques brèves notes et d'un index, facilitera aux juristes et aux historiens la comparaison de ce code avec les lois grecques, romaines et barbares, comparaison si curieusement instructive. Plus d'un article des lois franques se trouve éclairé par ces lois babyloniennes.

— André LEFÈVRE, *Germanains et Slaves. Origines et croyances* (Schleicher). C'est une idée heureuse d'avoir rapproché dans un même volume l'histoire primitive des Germanains et des Slaves et l'étude de leur mythologie, que l'on a le tort de ne pas comparer plus souvent, et d'avoir accompagné le texte d'un petit atlas de trente-deux cartes (les quinze figures sont moins utiles). L'ouvrage est un ouvrage de vulgarisation, sans notes, mais exécuté par un vrai savant, parfaitement renseigné, et par un écrivain de talent. On voudrait que M. Lefèvre eût joint à son livre, ainsi qu'à celui qu'il a précédemment donné sur *les Gaulois* dans la même « Bibliothèque d'histoire et de géographie universelles, » une bibliographie sommaire des ouvrages essentiels, français et étrangers, qui se rapportent au même sujet.

— Le 142<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (Bouillon) est une *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par M<sup>me</sup> Victoria VASCHIDE (xii-234 p., avec une carte. Prix : 7 fr.). — Le 144<sup>e</sup> fascicule est une étude sur le *Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte*, par Charles PALANQUE (xiv-132 p.).

— La librairie Hachette a mis en vente un ouvrage très documenté sur *l'Occident à l'époque byzantine. Goths et Vandales*, par M. F. MARTROYE (xii-626 p., 1904).

— La Bibliothèque nationale vient d'acquérir, en partie grâce à une nouvelle libéralité de M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, une série de treize volumes originaux et en partie autographes des œuvres de Brantôme. Ces manuscrits, qui ont appartenu jadis au marquis de



Bourdeille, n'ont encore été utilisés par aucun des éditeurs du célèbre écrivain. Ils renferment le texte des *Vies des grands capitaines*, du *Discours des Couronnels*, du premier livre des *Danes*, avec des fragments du second, trois rédactions des *Rodomontades espagnoles* et quelques autres petits traités de Brantôme, parmi lesquels les *Discours sur M. de La Noue* et sur les *Retraites de guerre*, dont on ne connaissait jusqu'ici aucun texte manuscrit.

— En annonçant récemment la brochure de M. Brutaills sur la question de Terre-Neuve (LXXXII, 213), nous aurions dû mentionner aussi celle que M. G. Musser avait publiée précédemment, d'abord dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive du ministère* (1891), puis à part (la Rochelle, 1899, 135 p.), sous le titre : *les Rochelais à Terre-Neuve*. L'auteur y montre l'activité déployée par les Rochelais pour la pêche à Terre-Neuve au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle. Aux cinquante-quatre expéditions à Terre-Neuve et au Canada faites, d'après le calcul de M. HARRISSE, par les diverses nations européennes avant 1550, M. Musset en ajoute soixante-huit faites par les Rochelais seuls. Il expose l'organisation économique et technique de ces expéditions ; il montre que, pendant deux siècles, les Français pêchèrent dans les eaux de Terre-Neuve toute espèce de poissons (même les homards et les crabes) et qu'ils y fondèrent toute espèce d'établissements, sans être inquiétés par aucune sorte d'autorité étrangère. Ils étaient là chez eux, et si le traité d'Utrecht a restreint le domaine géographique de leur activité, il n'a porté aucune atteinte à leurs droits de souveraineté sur ce domaine.

— Sous forme de supplément à la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (1<sup>er</sup> juillet 1903), M. Georges Musset a donné une édition annotée de la *Cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du nord*, par Jean FONTENEAU, dit ALFONSE DE SAINTONGE, capitaine-pilote de François I<sup>er</sup> (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiii<sup>e</sup> jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, sous la direction de M. Henri Cordier et de M. le Dr Hamy). Cet ouvrage reproduit le manuscrit d'Alfonse conservé à la Bibliothèque nationale. La *Cosmographie* du célèbre pilote contient le récit des voyages effectués par lui dans toutes les parties du monde connues de son temps et la description de tous les pays qu'il a découverts ou parcourus depuis le pôle Nord jusqu'au sud de l'Amérique et aux confins de l'Australie. L'éditeur (Ernest Leroux) a autorisé la mise en souscription, au prix de 25 francs, de soixante exemplaires de l'ouvrage.

— Le même éditeur a publié, dans sa « Grande Bibliothèque de géographie historique, » un important ouvrage de M. Arthur HEULHARD intitulé *Villegagnon, roi d'Amérique ; un homme de mer au XVI<sup>e</sup> siècle, 1570-1572* (1 vol. in-4<sup>o</sup>, 400 p. Prix : 40 fr.).

— On sait qu'une *Société des Études rabelaisiennes* s'est fondée à Paris (juin 1903) ; elle a choisi pour président M. Abel LEFRANC. L'or-

gane de cette Société est une Revue trimestrielle « consacrée à Rabelais et à son temps » (H. Champion. Prix : 20 fr. par an). Dans les deux premières livraisons, M. Lefranc a donné une étude sur *Un prétendu livre du V<sup>e</sup> livre de Rabelais*, d'après un exemplaire, qui paraît unique, imprimé et mis en vente en 1549; il montre que l'auteur de ce livre, publié sous le nom de Rabelais, est un faussaire qui a tout simplement emprunté la matière de son livre à la *Nef des fous*, de S. Brant (traduction française de Philippe Le Noir et Denys Janot), et aux *Regnars traversant les voyes perilleuses des folles fiances du monde*, de Jean Bouchet (1504). La démonstration est péremptoire (l'article a paru aussi à part, 46 p.). D'autres articles concernant la famille de Rabelais, ses autographes, la date de sa mort (dernière mention de Rabelais vivant en décembre 1552, son épitaphe en 1554), les imitateurs de Rabelais en Angleterre (Nashe), etc., présentent un vif intérêt pour l'histoire littéraire.

— La controverse allumée par M. Henry VIGNAUD sur les rapports entre Colomb et Toscanelli (voy. *Revue historique*, t. LXXVIII, p. 99) n'est pas près de s'éteindre. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les brochures de M. Vignaud : *Mémoire sur l'authenticité de la lettre de Toscanelli du 25 juin 1474* (Paris, Leroux, 1902, in-8°) et la *Route des Indes et les indications que Toscanelli aurait fournies à Colomb* (Ibid., 1903). Je ne trouve pas que la question ait fait un pas bien décisif, sauf qu'il s'agit maintenant d'une *seconde* lettre de Toscanelli. Ni les arguments de M. Vignaud (adoptés par M. Gabriel Marcel) ni ceux de MM. J. Mees, Sophus Ruge, etc., n'ont beaucoup varié. Provisoirement, les historiens feront bien de s'en tenir aux judicieuses observations présentées dans les *Annales de géographie* par M. L. Gallois. H.

— Le *Mazarin* de M. Arthur HASSAL (*Foreign Statesmen*. Londres, Macmillan, 1903, in-8°, xv-182 p.) est un consciencieux résumé des travaux de Chéruel. Ce n'est guère que cela. Le ton est un peu trop uniment admiratif et certains passages (notamment sur le rôle des parlements) trahissent une main étrangère.

— On n'a pas lu trois pages du *Journal d'un bourgeois de Dôle*, en 1637, publié par M. Émile SOUGIN (Dôle, P. Chaligné, 1901, in-8°), que l'on flaire le document apocryphe. Ce bourgeois de Dôle est trop bien informé; il est trop *du temps* pour être réel. A la fin du volume, l'éditeur avoue sa supercherie : le soi-disant journal n'est qu'un centon, assez laborieusement composé et plus laborieusement annoté. — Les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. Celle-ci ne dure que 300 pages. H.

— Le *Cyrano de l'histoire* n'est pas (on s'en doute, et M. Pierre Brun l'avait dit) celui de la Porte-Saint-Martin. M. Émile MAGNE nous le rappelle dans une vibrante et amusante brochure qui a pour sous-titre : *les Erreurs de documentation de « Cyrano de Bergerac »* (2<sup>e</sup> édition. Paris, Dujarric, 1903, in-8°, xxiii-138 p. Le texte est daté de 1898), et

qui est accompagnée de quatre portraits de Cyrano et d'un autographe de M. Rostand. Les moindres anachronismes de ce dernier y sont fouaillés de main de maître ; ils ne s'en porteront pas plus mal.

— Les vaillants auteurs du *Répertoire de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, MM. Gaston BRIÈRE et Pierre CARON (auxquels s'est adjoint M. Henri MAÏSTRE), nous donnent leur quatrième fascicule, consacré à l'année 1901 (Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903, in-8°, XL-334 p.). Si la date d'apparition est un peu tardive, des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs en sont la cause. On saurait d'autant moins leur reprocher ce retard que leur travail s'accroît d'année en année. De 2,038 en 1898, le nombre des numéros s'est élevé progressivement à 5,278. Mais ce n'est pas seulement la quantité des ouvrages analysés qui est devenue énorme, ce sont des compartiments entiers qui se sont ajoutés au plan primitif. Non seulement, dans l'histoire intérieure, on a constitué une section spéciale d'histoire des institutions, mais on a créé de toutes pièces une section d'histoire des sciences et une section d'histoire littéraire, contenant respectivement 270 et 578 numéros. Joli résultat pour un début et sur des terrains dont l'un, au moins, était peu familier aux trois auteurs et à leurs collaborateurs.

Le *Répertoire* devient donc, de plus en plus, un instrument de travail de premier ordre et de première nécessité. Il est, heureusement, publié dès cette année sous les auspices de la Société d'histoire moderne. Cela lui donne, pour l'avenir, un caractère de fixité, de stabilité, auquel il ne pouvait aspirer tant qu'il n'était, pour ainsi dire, que le cahier complémentaire de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Tous les chercheurs se féliciteront de savoir ses destinées assurées. Ils s'effraieront quelque peu, tout en se réjouissant, de le voir grossir ainsi chaque année, et penseront avec inquiétude au moment où le fascicule unique devra se dédoubler.

La multiplicité des compartiments (il y en a près de vingt) n'est pas sans présenter des inconvénients, que les auteurs signalent dans leur préface. Doit-on mettre Taine à l'histoire de la philosophie, ou à l'histoire des lettres, ou à l'histoire de l'histoire ? Fallait-il placer les études de M. Camille Bloch dans les généralités de l'histoire économique ou au XVIII<sup>e</sup> siècle ? etc. Le jeu des trois index (ils remplissent 38 pages) remédie en grande partie à ces inconvénients. La table des périodiques (divisée en périodiques français et étrangers) est établie avec le plus grand soin.

H. H.

— M. Henri CURÉ, archiprêtre de Tournus, entreprend la publication d'une monographie sur l'*Église abbatiale de Saint-Philibert* (par souscription chez l'auteur, 1 vol. in-4°, 5 fr., 10 fr. et 50 fr. suivant les gravures). Cette étude historique et archéologique, illustrée non seulement par des photographies de l'église, mais aussi par la reproduction de nombreux dessins et gravures anciennes provenant des collections

du Louvre et du Trocadéro, apportera une contribution importante à l'histoire de notre art religieux.

— P. BOYÉ, *les Salines et le sel en Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Nancy, Grépin-Leblond). Excellente étude tirée presque en entier des documents inédits conservés à la bibliothèque de Nancy et dans les archives de Meurthe-et-Moselle.

— J. BÉDIER, *Études critiques* (Colin). Après avoir établi que le vrai texte des *Traïques* de d'Aubigné n'est pas celui du manuscrit Tronchin, mais celui de l'édition sans lieu ni date, donné un texte critique de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci*, prouvé contre M. E. Dupuy que le *Paradoxe du comédien* n'est certainement pas de Naigeon et restitué à A. Chénier une pièce de vers à Marie Cosway attribués à Niemcewicz, M. Bédier consacre les 250 dernières pages de son volume à examiner comment Chateaubriand a fait entrer dans son *Voyage en Amérique* la description de lieux qu'il n'avait point visités, empruntée à divers ouvrages, puis a remanié et transposé ses descriptions dans le *Génie du christianisme* et dans ses *Mémoires d'outre-tombe*.

— CHODERLOS DE LACLOS, *De l'éducation des femmes*, publié avec une introduction et des documents par Édouard CHAMPION, suivi de notes de Ch. BAUDELAIRE (Vanier). Les documents sur la captivité de Laclos, en 1793, et sur ses inventions balistiques sont curieux. Le traité de l'Éducation des femmes, bien qu'il contienne quelques jolies observations dans les chapitres sur la beauté et la parure, est très médiocre et, en somme, indigne du profond et délicat psychologue à qui nous devons le beau roman des *Liaisons dangereuses*.

— MAURICE DREYFOUS, *les Femmes de la Révolution* (Mantoux). Beau volume d'étrennes, illustré de gravures du temps, où les biographies, puisées aux bonnes sources, des femmes les plus marquantes de la Révolution (Marie-Antoinette, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Charlotte Corday, M<sup>me</sup> Roland, Lucie Desmoulins, Cécile Renault, Catherine Théot, etc., etc.), sont encadrées dans deux chapitres qui montrent au début la Révolution précipitée par les femmes dans les voies violentes, après le 9 Thermidor ramenée par les femmes vers la pitié, la modération, enfin la réaction.

— V. GIRAUD, *Table alphabétique et analytique des Premiers Lundis, Nouveaux Lundis et Portraits contemporains de Sainte-Beuve* (Calmann-Lévy). Cette table, dressée avec la conscience et l'esprit critique que l'on pouvait attendre de l'auteur des essais sur Pascal et Taine, est un incomparable service rendu aux littérateurs et aux historiens. Quelques pages délicates sur Sainte-Beuve critique ouvrent le volume.

— E. MICHAUT, *Sainte-Beuve avant les Lundis*. Cette thèse de doctorat de M. Michaut, à laquelle on ne peut reprocher qu'un excès de développement et de conscience, est non seulement un vrai monument

biographique élevé à la mémoire du grand critique, mais aussi une contribution importante à l'histoire du Jansénisme et de Port-Royal, par l'étude si approfondie que M. Michaut a faite de la manière dont Sainte-Beuve a conçu, préparé et exécuté son *Port-Royal*, cette œuvre d'une si particulière, si unique beauté. Les chapitres III à V sont précieux aussi pour l'histoire du journalisme au temps de la Restauration. Les chapitres sur le Saint-Simonisme de Lamennais (VIII et IX) ont également une certaine importance historique.

— R. DOUMIC, *Hommes et idées du XIX<sup>e</sup> siècle* (Perrin). Ce titre, un peu ambitieux, sert de lien à des articles de revue dont les uns sont purement littéraires (*V. Hugo, Dumas père, Verlaine*, etc.), dont deux sont historiques (*Bonaparte au 18 brumaire, M<sup>me</sup> de Staël et Napoléon*) et dont les deux meilleurs (*la Psychologie collective* et *les Crimes Passionnels*) ont une portée sociale.

— F. BRUNETIÈRE, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Hachette). Ce volume contient deux morceaux qui ont un intérêt historique. L'essai sur un *Épisode de la vie de Ronsard* est consacré à l'analyse des sentiments politiques et religieux exprimés par Ronsard au moment des guerres civiles. M. Brunetière fait ressortir avec raison (comme l'avait déjà fait, il y a quelques années, dans une excellente étude, un jeune normalien, mort prématurément, M. Bénard) que, si Ronsard a pris parti contre les protestants, c'est par sentiment patriotique. Il a un peu gâté sa thèse en y mêlant le *nationalisme* actuel et un ton acrimonieux bien inutile. Les soixante-dix dernières pages du volume sont un exposé très remarquable, un tableau brossé avec largeur et puissance de *la Littérature européenne au XIX<sup>e</sup> siècle*.

— Ch.-V. LANGLOIS, *Questions d'histoire et d'enseignement* (Hachette). Ce volume très nourri contient trois essais pleins de vues intéressantes sur les Universités au moyen âge (à propos des livres de Denifle et de Rashdall), Siger de Brabant (à propos du livre de Mandonnet), le Collège de France (à propos du livre de Lefranc); un article sur l'Université de Paris en 1900 et deux allocutions aux étudiants de cette Université; un exposé très concis, très précis et très fermement pensé sur l'histoire au XIX<sup>e</sup> siècle, la direction actuelle de l'érudition, de la littérature historique et des essais de philosophie ou de synthèse historique. M. Langlois, comme on le sait, poussé très loin le scepticisme à l'égard de l'utilité pratique de l'étude de l'histoire et de la portée des généralisations historiques. Pourtant, sur le second point, il semble admettre maintenant qu'il y ait quelque chose à faire dans cette voie. On trouvera encore dans le volume un intéressant exposé de l'entreprise de H.-H. Bancroft, destinée à faciliter la tâche des historiens par des entreprises collectives d'analyse résumée des travaux existants et d'index soigneusement dressés, un article sur l'Association internationale des Académies et un excellent aperçu sur les instruments de bibliographie pédagogique. On verra par les allocutions de

M. Langlois aux étudiants qu'il est de ceux qui croient à l'efficacité des cours de pédagogie théorique et d'histoire de la pédagogie pour former des professeurs. Nous ne nions pas leur utilité, mais on aura beau nous rebattre les oreilles avec la pédagogie, la pédagogie n'existera pas dans notre enseignement secondaire tant que les professeurs n'auront ni liberté ni responsabilité dans l'organisation des études. Or, aujourd'hui, nous sommes entrés dans une voie d'autoritarisme minutieux, pire que sous M. Fortoul; la répartition des heures et des fonctions de chaque professeur, qui supprime toute unité et cohésion des classes, est telle que les professeurs ont perdu toute possibilité de connaître leurs élèves et d'exercer sur eux une action éducative.

— Dr Pascal Rossi, *les Suggesteurs et la Foule*, traduit de l'italien par A. Cundari (Michalon). Les historiens trouveront à s'instruire dans ce livre, qui est une étude sérieuse sur le rôle suggestif des meneurs dans la vie des individus et des collectivités.

**Alsace.** — H. SCHÖEN, *le Théâtre alsacien* (Strasbourg, Noiriel). Le théâtre alsacien en dialecte populaire est un des côtés les plus intéressants de la vie locale de notre vieille province. M. Schön a retracé avec talent son histoire au XIX<sup>e</sup> siècle et montré sa vitalité. Ce qui est digne de remarque, c'est que ce théâtre, allemand de langue, est resté français de sentiment.

**Belgique.** — Le 31 juillet est décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles M. Ch. Rahlenbeck, âgé de quatre-vingts ans, auteur d'études originales sur l'histoire de la Réforme aux Pays-Bas : *l'Inquisition et la Réforme en Belgique*. Anvers (Bruxelles, 1857, in-12); *l'Église de Liège et la Révolution* (Ibid., 1862; 2<sup>e</sup> éd., 1864); *les Protestants de Bruxelles* (Ibid., 1877, in-12); *Metz et Thionville sous Charles-Quint* (Ibid., 1880, in-8<sup>o</sup>); *les Pays d'outre-Meuse* (Ibid., 1888). Indépendamment de ces ouvrages de longue haleine, établis sur les documents des archives, consciencieusement sans doute, mais, il faut bien le dire, avec une critique insuffisante, M. Rahlenbeck prit une part active au mouvement historique par sa collaboration à de nombreux recueils, tels que la *Revue trimestrielle*, le *Message des sciences historiques*, la *Revue de Belgique*, les *Publications de la Société historique d'Utrecht*, les *Proceedings of the Huguenot Society of London*, le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, etc. On lui doit aussi les notices de la *Biographie nationale* sur les principaux protestants de l'histoire des Pays-Bas, une bonne édition des *Mémoires de Jacques de Wesembeke* (*Publications de la Société de l'histoire de Belgique*, 1859) et la réédition d'un pamphlet du XVI<sup>e</sup> siècle, dont il ne restait plus qu'un exemplaire : *les Subtils moyens, par le cardinal Granvelle, avec ses complices, inventés pour instituer l'Inquisition* (Ibid., 1866).

— M. D. VAN DE CASTEELE, conservateur des archives de l'État à Liège, est parvenu à mettre la main sur un exemplaire presque complet du *Liber cartarum* de l'église Saint-Lambert de Liège, qui était

conservé en Allemagne. Le gouvernement belge a payé 5,000 marcs pour cette précieuse acquisition, qui enrichit singulièrement le dépôt de Liège.

— Par arrêté royal du 29 octobre 1903, Dom. U. BERLIÈRE, de l'ordre de Saint-Benoît, est nommé définitivement directeur du nouvel *Institut historique belge* à Rome.

— M. Karl HANQUET est chargé de faire dans la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège les cours d'histoire moderne et d'histoire des institutions du moyen âge et des temps modernes; M. Marcel LAURENT est chargé du cours d'archéologie du moyen âge; M. H. VAN DER LINDEN des cours de géographie et d'histoire de la géographie.

— M. l'abbé R. MAERE est chargé de faire dans la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain les cours de paléographie et de diplomatique.

— M. A. GAILLARD, archiviste-adjoint du royaume, vient de faire paraître le t. II de l'*Inventaire des Mémoires du Grand Conseil de Malines* (Bruxelles, 1903, in-8°, 504 p.).

— M. W. DE VREESE, professeur à l'Université de Gand, a entrepris la publication d'une *Bibliotheca Neerlandica manuscripta* qui sera un catalogue complet de tous les manuscrits néerlandais, historiques et littéraires, connus.

— M. COHEN a tiré à part la curieuse étude qu'il a consacrée dans la *Revue de Belgique* (1903) au *Costume dans le théâtre religieux du moyen âge*. Mettant à contribution à la fois les documents d'archives, registres, comptes, et les manuscrits des mystères dans les rubriques et les miniatures desquels il cherchait les bases mêmes de son travail, il est arrivé à déterminer d'une façon plus complète qu'on n'avait fait jusqu'ici ce point intéressant de notre histoire littéraire et de notre histoire du Costume. Ce travail est un fragment d'une étude plus considérable qu'il prépare sur la mise en scène dans le théâtre du moyen âge.

**Hollande.** — P.-J. BLOK, *Verspreide studiën op het gebied der geschiedenis* (Groningue, J.-B. Wolters, 1903, in-8°). Le savant historien hollandais a réuni dans ce volume douze études publiées par lui durant les dernières années dans diverses revues néerlandaises. Toutes ont été écrites pour le grand public et se présentent sans appareil d'érudition. La plupart d'entre elles se rapportent à l'histoire de la Hollande (*les Frisons à Rome, la Frise au moyen âge, le Conseil et les Gildes à Groningue vers 1525, la Religion de Guillaume d'Orange, la Bataille de Mook, Jean de Nassau, Côme III de Toscane dans la République des Provinces-Unies, la Vie officielle de Huygens, Robert Fruin*). D'autres ont pour sujet des questions d'intérêt plus général : *la Méthode historique, les Jésuites, les cinquante dernières années au point de vue de l'histoire.*

Les lecteurs de la *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk* et tous ceux qu'intéresse la vie scientifique et littéraire de la Hollande contemporaine salueront avec joie cet intéressant recueil d'un contenu aussi varié qu'instructif.

H. PIRENNE.

**Allemagne.** — Le Dr Ulrich KOEHLER, professeur de philologie classique à Berlin, est mort à l'âge de soixante-cinq ans. Après de longues études archéologiques à Athènes, il avait enseigné à Strasbourg, puis, depuis 1886, à Berlin. Son ouvrage principal est intitulé : *Urkunden und Untersuchungen des Delisch-attischen Bundes*; on lui doit aussi le t. II du *Corpus Inscr. atticarum*.

— Le Dr Julius KÆRST, professeur extraordinaire d'histoire ancienne à Leipzig, a été nommé professeur ordinaire à Wurzburg; — le Dr W. SREIX, professeur extraordinaire à Gœttingue; — le Dr Gerh. FICKER, professeur extraordinaire à Halle. — Le Dr R. SCHMITT, professeur extraordinaire pour l'histoire moderne à Berlin, a été nommé professeur d'histoire à l'Académie récemment fondée de Posen.

— L'Académie des sciences de Prusse à Berlin a élu membres ordinaires pour la classe de philosophie et d'histoire le Dr Dietrich SCHLEFER, professeur ordinaire de l'histoire du moyen âge à l'Université de Berlin, et le Dr Ed. MEYER, professeur ordinaire d'histoire ancienne à la même Université.

— Le t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, de la *Weltgeschichte* publiée sous la direction de Hans HELMOLT (Leipzig et Vienne, Bibliographisches Institut, 1903. Prix : 4 m.), contient les chapitres III : Unité de l'Italie et de l'Allemagne, par le Dr Heinrich FRIEDJUNG; IV : l'Europe occidentale pendant les années 1866-1902, par le professeur Gottlob EGELHAAF; V : la Science, les arts et la civilisation de l'Europe occidentale depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, par le professeur Richard MAYR; VI : Importance historique de l'Océan Atlantique, par le professeur Karl WEULE.

**Autriche-Hongrie.** — A la place du professeur E. MUEHLBACHER, décédé, l'Académie des sciences de Vienne a élu le Dr O. REDLICH, professeur d'histoire à l'Université, membre de la direction centrale des *Monumenta Germaniae* à Berlin.

— Le Congrès des étudiants qui devait avoir lieu à Budapest en 1902 fut ajourné par le gouvernement hongrois à cause des velléités nationalistes des Roumains et des Italiens. L'Association des étudiants de Paris y avait déjà envoyé ses délégués, et l'un d'eux, M. Raymond RECOULY, voulant profiter de son séjour en Hongrie, la parcourut dans tous les sens, s'appliquant à se rendre compte par lui-même des causes de la lutte des nationalités, questionnant hommes politiques et simples bourgeois, aussi bien dans les milieux foncièrement magyars comme Debreczen, qu'en Transylvanie, où habitent les Saxons et les Roumains, ou dans le sud de la Hongrie et en Croatie. Les fêtes du centenaire de la naissance de Kossuth, l'inauguration du monument de



Mathias Corvin à Kolozsvár tombant pendant son séjour, il s'y rendit également. Plusieurs *lettres* publiées dans *le Temps* nous ont tenu au courant de ce voyage d'études. Le volume que M. Recouly vient de publier sous le titre : *le Pays magyar* (Paris, Alcan, 1903, 286 p.) est la reproduction de ces *lettres* augmentées de quelques chapitres. M. Recouly est un observateur sagace. Il a bien vu que cette fameuse question des nationalités, — c'est à peu près tout ce que nous connaissons aujourd'hui en France de la Hongrie, — est l'œuvre de quelques agitateurs, les uns payés par la Roumanie, les autres par l'Allemagne. Il a surtout bien mis en évidence que les Roumains qui, chez eux, donnent la chasse aux Juifs, seraient fort mal venus de se plaindre des autorités magyares et de continuer à se poser en victimes de l'intolérance hongroise ! Ne croyons pas cependant que l'auteur flatte les Magyars. Il ne manque pas de relever leur aversion pour le commerce, pour l'industrie, ce qui fait qu'il n'y a pas d'intermédiaire, — surtout en Transylvanie, — entre la chaumière et le château. Si nous voulions formuler quelques critiques, nous pourrions dire que M. Recouly ne s'est pas suffisamment préparé pour son enquête, ou bien qu'il a passé sous silence des livres qui auraient pu le dispenser d'écrire plusieurs chapitres. Dans *la Hongrie millénaire* (1896) de M. Chélar, où la question roumaine est également traitée à fond, M. Recouly aurait trouvé un chapitre sur les trois villages français du Banat. Il eût été équitable de citer ce volume, de même que ceux de Chassin et de Sayous. Quelques erreurs inévitables : p. 42 et 110, il y a deux romanciers qui portent le nom d'Eötvös : *Joseph*, l'auteur du *Chartreux*, du *Notaire de village*, etc., et *Charles*, le député ; il s'agit de ce dernier. P. 126, le *Pesti Hirlap* de Kossuth date de 1841 et non de 1840. P. 187, des citations comme celle-ci : *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, ne nous disent rien.

I. K.

**Pologne.** — M. Szymon ASKENAZY, auquel on doit déjà des travaux distingués sur l'histoire moderne de la Pologne, commence la publication d'une série de *Monographies relatives à l'histoire moderne* (Cracovie et Varsovie, impr. Anczyc). Trois volumes de ces monographies ont déjà paru. Le premier, dû à M. Bojasinski, est une étude sur le gouvernement provisoire du royaume de Pologne de mai à décembre 1815 : le second, dû à M. Mathieu Loret, expose les événements qui se sont produits dans les années 1806 et 1807 entre la bataille d'Iéna et l'entrevue de Tilsitt. Dans le troisième, M. Jean Leczczyński expose la situation de la province de Tarnopol sous le régime russe, de 1809 à 1815. D'autre part, M. A. Kraushaar a publié récemment un mémoire inédit de Niemcewicz sur le grand-duché de Varsovie, de 1807 à 1809. Il serait à souhaiter qu'un historien français, sachant le polonais (*rara avis*), se décidât à nous donner un tableau complet de la Pologne pendant la période napoléonienne ou, tout au moins, une Histoire détaillée du grand-duché de Varsovie.

L. L.

**Russie.** — M. ROSTOVTSSEV a fait paraître à Saint-Petersbourg un

important ouvrage sur les *Tessères romaines en plomb*. L'ouvrage est accompagné d'un certain nombre de planches. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs au cahier de septembre du *Journal des Savants* où le travail de M. Rostoytsev a été apprécié par M. Prou.

— Le livre de M. DEBIDOUR sur l'*Histoire diplomatique de l'Europe*, publié par la librairie Alcan, vient d'être traduit en russe par M. Pilenk (Saint-Petersbourg, impr. Stasioulevitch). L. L.

**Grande-Bretagne.** — La mort de M. LECKY est une perte sensible pour les études historiques. Ne le 26 mars 1838 près de Dublin, William Edward Hartpole Lecky fit ses études à l'Université de Dublin (Trinity college), puis voyagea sur le continent pendant plusieurs années, curieux des choses du passé autant que de l'histoire contemporaine, mais désireux de les comprendre avant de les juger. Moraliste et historien, il avait le culte de la vérité. Son premier ouvrage : *Leaders of public opinion in Ireland* (1861), est un recueil de biographies (Swift, Flood, Grattan, O'Connell) écrit par un patriote irlandais, partisan de l'union avec l'Angleterre, qui s'efforce de faire comprendre la politique anglaise et se contente de la blâmer discrètement. Son histoire du rationalisme en Europe (*History of the rise and influence of rationalism*, 1865) et celle de la morale en Europe pendant les huit premiers siècles de notre ère (*History of European morals from Augustus to Charlemagne*, 1869) eurent un grand succès en Angleterre et à l'étranger; on y trouve le fruit de vastes lectures et de longues réflexions, mais plus de talent que d'originalité. Sa maîtresse œuvre est une *History of England in the XVIIIth century* qui parut en huit vol. de 1878 à 1890 et fut réimprimée en douze vol., dont sept se rapportent à l'Angleterre et cinq à l'Irlande. Il revint encore à l'histoire de sa patrie en rééditant ses *Leaders of public opinion*, dont une 3<sup>e</sup> édition, très remaniée, a paru il y a quelques semaines seulement. Puis, il se laissa détourner de l'histoire par la politique : député au Parlement par son collègue (Trinity), il accepta ces fonctions avec le dévouement et le zèle qu'il porta dans tous les actes de sa vie. Grand, mince, ignorant des choses du sport, pour lesquelles il se sentait malhabile, s'effaçant volontiers, subissant avec bonne humeur les traits de la caricature et de la satire, il n'était pas un homme d'action; orateur abondant, même trop facile, on l'écoutait avec fruit, mais il ne s'imposait pas. Il a, jusqu'à un certain point, résumé les leçons de l'expérience acquise dans la vie publique en écrivant ses derniers ouvrages : *Democracy and liberty* (1890); *The map of Life* (1899). Il laisse le souvenir d'un parfait honnête homme, se livrant peu, exquis dans l'intimité familiale, cher à ses compatriotes, dont il est une des gloires, non, sans doute, les plus brillantes, mais les plus pures.

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# LE RÔLE DE BOURRIENNE

A HAMBOURG

(1805-1810).

---

Lorsque l'ancien condisciple de Bonaparte à Brienne, l'ancien secrétaire intime du Premier Consul, tiré de la disgrâce où il vivait depuis 1802<sup>1</sup>, fut chargé de remplacer à Hambourg le ministre de France, Reinhard<sup>2</sup>, Napoléon le fit appeler à la Malmaison, le 23 mars 1805, et lui tint à peu près ce langage : « Allez à Hambourg. J'ai sur l'Allemagne des projets dans lesquels vous pourrez m'être utile. C'est là que je veux frapper l'Angleterre au cœur. Je veux lui enlever le Continent<sup>3</sup>. »

Ce sont de ces propos qu'il est facile de prêter aux personnages politiques après les événements, et rien ne prouve que Napoléon ait réellement prononcé ces paroles. Cependant, la diversion tentée dans l'Électorat de Hanovre, possession germanique du roi George, dans la courte campagne de 1803, habilement conduite par le général Mortier, l'occupation de ce pays, maintenue dans le but de fermer le Weser et l'Elbe aux Anglais, semblent être la confirmation même du plan dont Bourrienne aurait eu la révélation en 1805. Tenu à un ancien confident, le propos n'a en somme rien de trop invraisemblable. Toutefois, l'objet apparent de la mission de Bourrienne, telle qu'il la reçut de Fouché, était bien,

1. Le 6 brumaire an XI, Bonaparte donne à Estève, trésorier du gouvernement, l'ordre de solder les appointements du citoyen Bourrienne jusqu'à la même date. « Il n'est plus employé auprès de moi à partir de ce jour, étant promu à d'autres fonctions. » (*Correspondance de Napoléon*, t. VII.)

2. Le ministre informa le même jour, 5 germinal an XIII, Reinhard à Hambourg qu'il recevrait une autre destination, et, Bourrienne, qu'il était nommé ministre près du cercle de Basse-Saxe. Le 29, on lui envoya ses lettres de créance. (Archives des Affaires étrangères.)

3. *Mémoires de Bourrienne*, éd. Ladvocat, en 10 vol., 1829; tome VI, p. 255.

comme il le dit en ses *Mémoires*, « de surveiller les émigrés, les embaucheurs anglais, l'esprit public et les journaux et de faire arrêter les déserteurs de l'armée de Hanovre. »

Le ministre de la Police, qu'il visita dans son domaine de Pontcartré, lui recommanda de créer d'abord un bon système d'espionnage, en se défiant « des espions à deux fins, car ils pullulent en Allemagne, » l'adressa à l'un de ses chefs de division, Desmarests, avec recommandation<sup>1</sup> « de fournir à M. Bourrienne tous les renseignements nécessaires au succès de sa mission, tant sur les émigrés, gens suspects, que sur les véritables amis de la France. » Autorisé à correspondre avec l'Empereur et avec le ministre de la Police, Bourrienne partit de Paris le 20 mai 1805. Le 5 juin, il remit ses lettres de créance au Sénat de Hambourg, représenté par le syndic Doorman et le sénateur Schulte. Son prédécesseur Reinhard quitta Hambourg le 12 juin.

\*  
\* \* \*

Le premier objet de la mission de Bourrienne était de suivre et de faire réprimer au besoin les agissements des émigrés. La République française les faisait surveiller depuis plus de douze ans. En 1792, ils affluèrent dans les villes hanséatiques, et, dès le mois de novembre, notre résident avait obtenu du Sénat des mesures sévères à l'égard des *étrangers* venant loger à Hambourg<sup>2</sup>. Pendant toute la période révolutionnaire, pour les autorités locales, le problème consista à paraître déférer aux réclamations du ministre de France concernant les intrigues des meneurs et conspirateurs royalistes, sans se brouiller avec l'Empereur, chef de la confédération germanique, et le roi de Prusse, directeur du cercle de Basse-Saxe.

Lorsqu'en 1800, le Premier Consul eut rendu l'arrêté qui leur rouvrait le territoire, la plupart des émigrés revinrent en France. Il en resta cependant à Hambourg encore un certain nombre qui, pour la plupart, étaient des agents royalistes. L'indignation causée, parmi les partisans du roi légitime, par l'exécution du duc d'Enghien, dut causer une recrudescence d'activité dans ce foyer d'intrigues, car, le 20 mai 1805<sup>3</sup>, Napoléon invita Talley-

1. Note autographe de Fouché. (Arch. nat., F 7, 6588, n° 3592<sup>2</sup>.)

2. *Moniteur universel* des 17 mai et 2 décembre 1792.

3. Archives des Affaires étrangères : Hambourg, 1805. — *Correspondance* de Napoléon.

rand à faire demander officiellement, par son ministre à Hambourg, le renvoi des émigrés français et l'interdiction de passage et de séjour en cette ville, surtout pour ceux qui étaient supposés les agents du comte de Lille. Il voulait purger des agents de ce prince les trois villes hanséatiques. Le ministre devait en outre exprimer cette volonté formelle aux résidents de ces villes à Paris.

Ce mandat fut transmis à Bourrienne le 3 prairial an XIII. Un grand nombre de ses rapports officiels<sup>1</sup> sont relatifs à cette partie de sa mission. Le 21 prairial, il envoie un état des émigrés dont il a demandé l'éloignement au Sénat de Hambourg. Seulement, faisait-il observer, « il est à craindre qu'ils n'aillent se réfugier à Altona, » ville du Holstein, proche d'un demi-quart de lieue, et c'est ce qu'ils ne manquèrent pas de faire.

Parfois cependant, la police du Sénat en arrêtait quelques-uns. Tel fut le cas pour un certain comte de la Roque, qui recevait, pour ses gages d'espion, 14 livres par mois du ministre anglais Rumbold; mais, ayant exhibé son acte de bourgeoisie, il fut remis en liberté. Le Sénat le prit sous sa protection, à cause du caractère *sacré* que lui conféraient ses droits de *citoyen de Hambourg*. Le Sénat avait en effet le pouvoir de faire un étranger citoyen de Hambourg, et il en avait parfois usé à l'égard de Français. Devant la résistance du magistrat, fondée sur les plus respectables traditions de la petite république, il fallut céder.

Dans ses *Mémoires*<sup>2</sup>, Bourrienne dit avoir été chargé de suivre les agissements de Dumouriez, qui répandait en 1806 une proclamation de Louis XVIII. Sa correspondance de service<sup>3</sup> fait bien mention de cette proclamation, dont un exemplaire fut envoyé à Talleyrand, et indique qu'il a eu soin d'avertir le ministre de la Police qu'on devait la faire pénétrer en France, mais elle n'en attribue pas à Dumouriez la propagation. D'ailleurs, à cette époque, Dumouriez avait déjà presque abandonné le rôle actif que M. Ernest Daudet a étudié dans son livre<sup>4</sup> *les Émigrés et la seconde Coalition*.

Le second objet de la mission de Bourrienne était de surveiller

1. Archives des Affaires étrangères : Rapports des 19 floréal, 25 et 30 prairial an XIII.

2. Tome VII, p. 115.

3. Rapport du 3 janvier 1806.

4. Paris, 1886-1889, Librairie illustrée, 2 vol. in-8°.

la presse locale et ses productions, d'obtenir du Sénat la punition des attaques injurieuses commises par cette voie contre Napoléon. Il n'y faillit point, et sa correspondance officielle le montre faisant saisir des caricatures insultantes, d'origine berlinoise, condamner à la prison ou à l'amende les rédacteurs de gazettes offensantes pour l'Empereur ou les auteurs de libelles répandus contre la France. L'un des articles les plus acerbes fut celui dont il parle en ses *Mémoires*<sup>1</sup> et qui, à son insu, contre le gré même des magistrats de Hambourg, fut inséré dans le *Correspondant* sous la pression exercée par le chargé d'affaires de Russie, nommé Fohrsmann, « petit drôle hargneux et bête, plus vain encore. » Il rendit compte de la publication de cette diatribe dans son rapport du 29 brumaire an XIV<sup>2</sup>, en s'excusant de n'avoir pu la prévenir.

L'une des obligations imposées à Bourrienne consistait à entraver l'enrôlement des recrues pratiqué en Hanovre et en Holstein par des embaucheurs à la solde de l'Angleterre. Dans la lettre même où il annonce l'arrivée de Bourrienne, lettre du 11 prairial an XIII, Reinhard, son prédécesseur, fait connaître que l'on poursuit les recruteurs anglais, notamment « un des entrepreneurs en chef nommé Krüger, dont le signalement est inséré dans les gazettes. » Le 28 prairial, c'est lui-même qui a fait arrêter un enrôlé. Le 30, il mande que sept recruteurs viennent d'être bannis de la ville et du territoire de Hambourg. Le 26 messidor, d'autres embaucheurs venaient d'être également bannis, et leurs chefs, Franck et Wendler, condamnés à un an de travaux publics. En Hanovre, pendant ce temps, le maréchal Bernadotte, commandant l'armée d'occupation, prenait « des mesures pour couper le mal dans sa racine. » Il est probable qu'elles furent inefficaces par suite du départ des troupes françaises pour la campagne contre l'Autriche, car, le 27 frimaire an XIV, Bourrienne dit que « le recrutement anglais dans le Hanovre continue sans interruption et avec le plus grand succès. Il y a des jours où l'on enrôle jusqu'à cent hommes, » résultat de la misère en Allemagne et du haut prix de l'engagement. Le quartier général des embaucheurs était Hëlîgoland, où l'on allait « pour cinq ou six pièces d'or<sup>3</sup>, » mais, après l'occupation des

1. Tome VI, p. 346.

2. Archives des Affaires étrangères.

3. *Mémoires*, t. VIII, p. 91.

villes hanséatiques par les Français, le métier ne fut pas sans périls. Le 18 juillet 1808, Bourrienne écrivait qu'il avait fait arrêter trois individus pour embauchage dans l'armée britannique et qu'ils avaient été condamnés et fusillés la veille<sup>1</sup>.

D'autre part, il avait à combattre les désertions des soldats français de l'armée de Hanovre, dont les généraux se plaignaient beaucoup<sup>2</sup>. Bernadotte lui demandait de proposer dans ce but au Sénat un cartel d'échange pour les déserteurs. Déjà, du temps de Reinhard, la proposition d'échanger les déserteurs danois contre les transfuges de l'armée de Hanovre avait été faite par le ministre de Danemark. Elle n'avait pas abouti. Celle de Bernadotte eut le même sort.

Après la campagne d'Autriche, Bourrienne demandait s'il devait laisser s'établir à nouveau le recrutement autrichien dans les villes hanséatiques. Le 12 mars 1806, le ministre lui répondait qu'il devait faire au Sénat de Hambourg et aux princes allemands les représentations les plus fortes pour que les recruteurs autrichiens fussent éloignés et qu'on ne tolérât même pas le passage de recrues levées pour le compte de l'Autriche. Le 29 mars, Bourrienne affirmait que le recrutement autrichien n'existait plus dans les pays où il était accrédité.

\*  
\* \*

Bourrienne eut à remplir des négociations plus délicates. Il révèle dans ses *Mémoires*<sup>3</sup> que Napoléon ayant voulu vendre sa protection aux villes hanséatiques, il fut chargé de la leur proposer, moyennant le paiement de six millions pour chacune d'elles, mais que la démarche subit un échec. Villes libres, Lubeck, Brême, Hambourg ne se souciaient pas d'aliéner la moindre parcelle de leur liberté; la concurrence des ambitions rivales qui menaçaient leur indépendance, Angleterre, Danemark, Prusse et Russie, étant leur meilleure sauvegarde. Le fait me paraissait bien fort, et j'avais d'abord regardé cette assertion comme une calomnie de serviteur rancunier envers le maître qui l'a congédié; mais il est absolument confirmé par la correspondance officielle de Bourrienne.

1. Rapport au ministre des Relations extérieures.

2. Dépêche du ministre de la guerre à Talleyrand, du 6 vendémiaire an XIII. Archives des Affaires étrangères.

3. T. VII, p. 138.

A la date du 25 février 1806<sup>1</sup>, Talleyrand lui expédie cette dépêche : « Il se prépare des changements dans le nord de l'Allemagne qui alarmeront inévitablement les villes hanséatiques et leur feront craindre de perdre leur indépendance. Les magistrats... vous témoigneront leurs craintes et chercheront à savoir de vous quelles sont les intentions de la France. » Feindre de les ignorer. « Vous ferez entendre que la Prusse a un vif désir de les posséder. Vous insinuerez qu'elle n'en fait pas mystère. »

Seule la France serait en état de s'y opposer, mais elle ne peut les prendre sous sa protection si elles ne s'y placent elles-mêmes. Convient-il à l'Empereur de s'opposer à la politique de la Prusse? Il serait obligé d'avoir une armée plus forte; d'où un surcroît de dépenses. Qui les supportera? Le peuple français, qui n'a qu'un intérêt indirect à l'indépendance des villes hanséatiques... ou ceux à qui cette indépendance est si utile? Il lui faut donc convaincre les magistrats des trois villes qu'ils ont tout à redouter de la Prusse, tout à espérer de la France, les amener à se mettre sous sa protection le moment venu et « à offrir ce qu'il ne conviendrait pas à la France de demander. »

« L'intention de S. M. l'Empereur est que les villes hanséatiques fournissent une somme de six millions une fois payée et, chaque année, pendant les guerres que la France aura à soutenir, une somme de deux millions, payables par quarts, de trois mois en trois mois. »

Ces offres faites, répondre qu'il les transmettra au gouvernement français et qu'il pense qu'elles seront accueillies.

« J'ai supposé, ajoute le ministre, que les magistrats des villes hanséatiques s'adresseront à vous pour vous exposer leurs craintes; mais, si ce n'était là qu'une supposition, il dépendrait de vous qu'elle devînt une réalité. »

Le tour de cette phrase finale ne révèle-t-il pas à merveille l'habileté jésuitique de l'ex-évêque d'Autun?

Le 7 mars, Bourrienne répond qu'il va agir, mais au cas où Hambourg, fort mécontente de l'occupation par les Prussiens<sup>2</sup> de

1. Archives des Affaires étrangères.

2. Après la campagne de Hanovre en 1803, ces territoires avaient été occupés par les Français. Hambourg avait fait réclamer cette évacuation par le roi de Prusse. Bonaparte avait répondu par un refus, mais, en 1805, la France avait conclu avec la Prusse un accord qui mettait à la disposition de cette puissance le territoire du Hanovre, pendant la durée de la guerre avec l'Autriche,



ses territoires sur l'Elbe, le bailliage de Ritzebüttel et le port de Cuxhaven, en réclamerait la possession, devra-t-il la lui garantir et, le cas échéant, en promettre l'évacuation ? Et que répondre au sujet des droits de péage que la Prusse, maîtresse du cours du fleuve depuis Hambourg jusqu'à la mer, ne manquera pas d'établir ?

Les villes hanséatiques auraient bien consenti à demander la protection de l'Empereur, mais Bourrienne ne put engager les magistrats de Hambourg à en offrir le paiement. Le Sénat se retranchait derrière la Bourgeoisie, sans laquelle il n'avait point le droit de disposer des deniers de l'État, et celle-ci n'aurait pas compris ce don volontaire à une nation qui ne le sollicitait pas, officiellement du moins. « Les trois villes sont disposées, écrivait-il, à faire un sacrifice, mais il faudrait que je fusse autorisé à le demander, ne fût-ce que verbalement. » Puis, prévoyant que les intéressés réclameraient probablement une réduction, alléguant la fermeture de l'Elbe et du Weser, le blocus de ces deux fleuves par les croisières anglaises, l'occupation de Cuxaven et de Ritzebüttel, la stagnation du commerce, il demandait s'il fallait « accéder à quelque diminution. » Les archives du ministère ne contiennent point de réponse. La négociation aboutit donc à un échec.

Cet échec, Napoléon, quelques mois plus tard, le fit payer aux villes hanséatiques par la violation même de leur indépendance, juste au moment où elles le remerciaient de son intention de la protéger<sup>1</sup>. Après les désastres de l'Autriche, la formation sous le protectorat de la France de la Confédération du Rhin, les revers subits et terribles de la Prusse, en octobre 1806, permirent à l'Empereur, sous le prétexte d'assurer l'exécution du décret de Berlin sur le Blocus continental, de faire occuper Hambourg, Brême et Lubeck par le corps d'armée du maréchal Mortier. Celui-ci fit

moyennant une redevance de 6 millions par an et la restitution du territoire à la paix. Cette entente fut modifiée dans les stipulations définitives du traité de Schönbrunn, qui mit fin à la guerre.

1. Le 24 août 1806, Talleyrand informait Bourrienne du dessein du roi de Prusse de former en Allemagne une Confédération du Nord et le chargeait de s'opposer à ce que les villes hanséatiques en fissent partie. Elles devaient rester *libres et indépendantes*. L'adresse exprimant les remerciements des villes à Napoléon est du 9 octobre 1806. (Archives des Affaires étrangères. — *Mémoires de Bourrienne*, t. VII, p. 17.)

son entrée à Hambourg le 19 novembre 1806<sup>1</sup>. Bourrienne se targue, en ses *Mémoires*, d'être allé au-devant de lui pour le supplier de ne pas violer le territoire de la ville libre ; il n'aurait pas été écouté. Il affirme aussi que le maréchal avait l'ordre de saisir la Banque de Hambourg, qui avait alors dans ses caves 90 millions de marks, et qu'il lui fit sentir la nécessité de l'épargner. Je n'ai pu avoir de preuve de sa véracité sur ces points essentiels.

L'objet principal de l'expédition était moins de porter atteinte à l'indépendance des villes hanséatiques que de confisquer les marchandises anglaises dans les magasins de Hambourg. Dès le 19, Mortier avait fait connaître aux habitants, par une proclamation, qu'ils devaient déclarer ces marchandises avant le 4 décembre. Les résidents à Paris de Hambourg, de Brême et de Lubeck eurent beau faire entendre les protestations les mieux fondées, invoquer le droit des neutres, les Sénats des villes implorèrent en vain, par des suppliques ou par l'envoi d'une délégation à Berlin auprès de Talleyrand, la clémence de Napoléon ; le séquestre fut maintenu.

Après maintes difficultés, dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, la Commission spéciale formée sous la présidence du maréchal Brune, — car Mortier avait été envoyé en Mecklembourg<sup>2</sup> en vue d'appuyer les progrès de la Grande Armée en Prusse, — parvint à déterminer la valeur des marchandises anglaises qui lui furent déclarées. Il y en avait pour 16,925,535 francs<sup>3</sup>, à Hambourg seulement. Le transport en France par terre de ces marchandises était impraticable ; d'un autre côté, la voie maritime était fermée, à cause des croisières anglaises. Bourrienne fut donc autorisé à faire vendre sur place le produit de la confiscation, à condition que le Sénat s'engageât à les racheter. Napoléon mit en pratique à Hambourg le procédé du burgrave, qui, après avoir dépouillé un marchand, lui aurait imposé la rançon de ses marchandises.

Bourrienne fut chargé de demander 16 millions des marchandises anglaises. Négociation longue et laborieuse, le syndic de Hambourg prétendant le trésor de la ville ruiné, le Sénat jugeant

1. *Mémoires*, t. VII, p. 175. — Archives des Affaires étrangères, 1806.

2. *Moniteur universel* du 13 déc. 1806. — Archives des Affaires étrangères.

3. Arch. nat., AF IV, 1080.

très dur d'avoir à déboursier une aussi forte somme pour pouvoir prendre possession de ce qui appartenait aux habitants et s'étonnant de voir une ville amie et alliée de la France traitée en pays conquis. Pour obtenir une réduction, il invoqua l'intervention de Bernadotte, qui avait succédé à Mortier et à Brune dans le commandement du corps d'armée. Bernadotte, avec sa façon de gascon, fit des promesses qu'il ne put tenir. Il fut obligé de désavouer l'attitude qu'on lui avait prêtée.

Bourrienne fut chargé de harceler le Sénat jusqu'à ce qu'il eût accédé aux conditions fixées par l'Empereur. La seule concession qu'on lui accorda fut d'imputer sur les 16 millions la somme de 2,074,079 fr. 65, payée pour avances sur les fournitures livrées à l'armée. Quatre millions devaient être versés comptant, le reste acquitté en traites échelonnées mensuellement pendant cinq ans. Bourrienne se vante, dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, d'avoir obtenu, pour le rachat des marchandises anglaises, 16 millions de Hambourg, — alors que Berthier n'exigeait que 10 millions, — 3 millions de Lubeck et autant de Brême. Il reçut au contraire une semonce pour avoir, dans la convention avec Lubeck<sup>2</sup>, accordé des délais trop longs. Et, quant aux chiffres, il se conforma simplement aux exigences formulées par Daru<sup>3</sup>, intendant général de l'armée.

Cette remarque prouve seulement que, comme tous les mémorialistes, Bourrienne se trompe en sa faveur, embellit son rôle ou commet des erreurs. Mais, en général, Bourrienne, contrairement à ce que l'on croit communément, est digne de foi lorsqu'il parle des événements auxquels il a été mêlé, à moins qu'il n'ait un intérêt particulier, soit à pallier ses torts, soit à présenter sa conduite sous un jour particulier ou une raison d'en vouloir à quelqu'un. Du moins, en ce qui concerne Hambourg et les faits dont il a été témoin (je ne parle pas de ceux qu'on lui a rapportés ou des anecdotes que l'éditeur de ses *Mémoires* a ramassées, vingt ans après, dans les journaux et les pamphlets du temps, par exemple des attaques passionnées et injustes contre Davout), Bourrienne est généralement véridique. Il avait évidemment pris des notes sur cette partie de sa carrière, car

1. Tome VII, p. 326.

2. *Correspondance* de Napoléon.

3. Arch. nat., *loc. cit.*

sa correspondance diplomatique confirme presque toujours ses assertions.

Ainsi, en parlant des réquisitions militaires dont les villes hanséatiques étaient accablées pour l'armée, il dit qu'on les « pressait comme des vaches à lait. » Il affirme que, de 1806 à 1810, Brème seule aurait payé 25 millions pour l'entretien de nos troupes<sup>1</sup>. Or, par la comparaison des états de réquisitions ou de fournitures pour l'armée, dont j'ai pris connaissance dans les pièces d'archives, il serait facile de justifier ce chiffre, puisque, au mois de février 1808, elles atteignaient déjà 18 millions. Napoléon avait décidé de mettre à la charge des villes la solde du corps d'armée, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1807. La dépense s'élevait à 400,000 francs par mois. Dès le 12 décembre 1807<sup>2</sup>, les syndics de Brème, Hambourg, Lubeck s'unissent dans une démarche commune en vue d'obtenir d'en être exonérés. Un peu plus tard, les Sénats refusent nettement de la payer, Bourrienne le fait savoir, le 10 janvier 1808, au ministre des Relations extérieures. L'argument invoqué, outre la ruine des finances, fut que les villes hanséatiques, n'étant pas un pays conquis, ne devaient pas être astreintes aux charges d'un pays conquis. Napoléon eut beau réduire de moitié cette dépense à partir du 1<sup>er</sup> avril 1808, les Sénats ne s'exécutèrent pas davantage, car on voit, par une note des résidents Abel et Grœning, du 24 mars 1808<sup>3</sup>, que les demandes relatives à la solde restèrent sans suite. A la date du 1<sup>er</sup> avril, il était dû à ce titre 4,110,000 francs.

Ce ne sont pas seulement des fonds que Napoléon demandait aux villes hanséatiques, mais encore des hommes. Un décret du 17 février 1808 leva d'office 3,000 matelots pour le service de la marine de guerre : 2,000 à Hambourg, 500 à Brème, 500 à Lubeck. Ils devaient être dirigés sur Flessingue. Cette taxation arbitraire plaça les Sénats de Hambourg, Brème et Lubeck dans un grand embarras. Résister à un décret de l'Empereur, il n'y fallait pas songer. D'autre part, ils ne pouvaient donner ce qu'ils ne possédaient pas : des marins.

Les 11 et 14 mars<sup>4</sup>, les conseils élus des trois villes trans-

1. *Mémoires*, t. VIII, p. 255.

2. Archives des Affaires étrangères.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

mirent au ministre de France leurs respectueuses observations. Le recrutement de 2,000 matelots à Hambourg était absolument impossible, Hambourg n'ayant qu'un très faible territoire, dépourvu de gens de mer. Le port armait, il est vrai, de nombreux navires, mais avec des matelots étrangers. Il n'avait même pas de pêcheurs; le marché était approvisionné de poisson par les bateaux de pêche du Holstein. A l'appui de la même fin de non-recevoir, les mêmes considérations furent invoquées par les Sénats de Brème et de Lubeck. Une note dans le même sens fut remise par leurs représentants Grœning et Abel.

Bourrienne ne transmit ces protestations que le 23, après avoir fait probablement des démarches pour amener le Sénat à s'exécuter, car il affirme dans son rapport que le recrutement s'opère. Le 8 avril, Napoléon pouvait annoncer au ministre de la Marine, Decrès, que la levée des matelots s'effectuait à Hambourg<sup>1</sup> et que 500 avaient été déjà envoyés à Flessingue. Le chiffre est probablement exagéré, si j'en juge par une lettre du syndic Doorman, qui, proclamant le zèle du Sénat à *trouver des matelots pour le service de S. M.*, dit simplement<sup>2</sup> « qu'un premier détachement a été déjà rassemblé » et par la note d'Abel du 10 mai, d'après laquelle Brème n'aurait encore fourni que 40 matelots. De son côté, dans son livre sur Bernadotte<sup>3</sup>, M. L. Pingaud affirme que le maréchal gouverneur restreignit la levée de 3,000 marins ordonnée par Napoléon.

Un autre exemple de ces réponses prudemment dilatoires, auxquelles excellait le diplomatie des Sénats hanséatiques et de leurs représentants à l'étranger, fut donné lors des négociations pour la mise en pratique du Code Napoléon.

Le 31 octobre 1807, l'Empereur imagine de l'appliquer dans les États des villes hanséatiques encore indépendants. Il l'écrit aussitôt<sup>4</sup> à son ministre des Relations extérieures, afin qu'il donne des instructions dans ce sens à Bourrienne. Sans aucun retard, le ministre enjoint à ce dernier de faire promulguer le Code civil à Hambourg pour le 1<sup>er</sup> avril 1808<sup>5</sup>. Le 11 décembre, celui-ci

1. *Correspondance* de Napoléon.

2. Archives des Affaires étrangères.

3. *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1901.

4. *Correspondance* de Napoléon.

5. Archives des Affaires étrangères, Hambourg, 1807.

répond que le Sénat reconnaît en effet tous les avantages qu'il y aurait à adopter le Code civil, mais qu'il convient d'abord d'étudier certaines modifications destinées à le mettre plus en rapport avec la législation du pays et qu'une commission spéciale nommée à cet effet va les étudier.

En termes administratifs, cela s'appelle enterrer une question. Bourrienne fait observer, en effet, dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, que le régime municipal des villes hanséatiques était en opposition avec les lois françaises. « Le commerce avait d'autres usages et d'autres règles que les vôtres... Le même habit, remarque-t-il avec sagesse, ne va pas à toutes les tailles... Je fis beaucoup d'observations; on n'y répondit pas et tout resta en suspens. » Le Code Napoléon ne fut introduit effectivement qu'après l'annexion.

Bourrienne rappelle aussi, dans ses *Mémoires*<sup>2</sup>, la négociation dont il fut chargé en vue de transférer à l'office postal créé par le grand-duc de Berg le privilège des postes dont la maison de Thurn et Taxis était investie pour l'Allemagne entière et par suite dans les villes hanséatiques. Cette invitation lui fut adressée, en effet, par le ministre le 17 juillet 1806<sup>3</sup>. Le 17 septembre, il répondit qu'il avait obtenu cette cession du Sénat de Brême, et, le 5 novembre, que le bureau de poste du grand-duc de Berg était entré en activité. Le 22 juillet 1807, il annonçait qu'il travaillait à réunir les postes de Hambourg à l'office du grand-duc; le 9 décembre, qu'il avait conclu la veille un traité avec le Sénat, cédant pour vingt-cinq ans au grand-duc de Berg, moyennant une redevance de 100,000 marks, le droit d'ouvrir un bureau. L'année suivante, ce prince obtenait le privilège des postes de Brême. Ainsi, peu à peu s'étendait la mainmise de la France sur l'administration de pays étrangers qui n'étaient ni conquis ni soumis à un protectorat.

\*  
\* \*

Encore indépendantes en principe, malgré l'occupation de leurs territoires par l'armée française, chargée de mettre en état de défense les côtes de la mer du Nord et de la Baltique contre

1. Tome VII, p. 334.

2. *Ibid.*, p. 172.

3. Archives des Affaires étrangères.

une descente des Anglais et de faire appliquer la législation douanière sur le Blocus continental, Brème, Hambourg et Lubeck étaient entourées d'États allemands soumis par les armes, comme le Hanovre, ou devenus plus ou moins librement les alliés de Napoléon. Le royaume de Westphalie avait été constitué par décret du 15 août 1807 ; il absorbait le Hanovre et le Lauenbourg ; le grand-duché de Berg, créé en 1806, avait été arrondi en 1808 ; en cette même année, les duchés de Mœcklembourg et d'Oldenburg étaient entrés dans la Confédération du Rhin. Le Holstein, voisin de Hambourg et de Lubeck, était une possession danoise, c'est-à-dire celle d'un souverain lié par un traité avec la France.

Les circonstances étaient favorables à l'exécution du plan médité par Napoléon : s'emparer des villes hanséatiques pour anéantir les débouchés de l'Angleterre sur le continent. La Prusse, humiliée et vaincue, ne pouvait s'opposer à ses volontés ; les défaites de la campagne de 1809 venaient de mettre l'Autriche dans l'impuissance de faire respecter l'indépendance de ces petits États. Aussi, le 26 septembre 1809<sup>1</sup>, Napoléon écrit-il de Schönbrunn, à Champagny, qu'il compte les réunir à la France. Il ordonne que Reinhard, son ministre à Cassel, se rende à Hambourg pour y remplir les mêmes fonctions et s'entende avec Bourrienne, afin de préparer en secret un projet de convention, les moyens d'exécution, etc. D'après son premier projet, Napoléon se réservait simplement le rôle de protecteur, avec autorité sur la police et sur la direction des affaires de ces villes, dont il détenait déjà les postes : le droit de nommer le bourgmestre, de donner l'*exequatur* et de l'ôter aux consuls des autres nations, d'expulser les étrangers dangereux. Au besoin, ajoutait-il, il dédommagerait ces États par un petit accroissement de territoire.

Voici comment cet ordre fut traduit en langage diplomatique, sous forme d'instructions secrètes<sup>2</sup> : « Les villes hanséatiques ne peuvent rester dans l'état d'isolement et d'indépendance où les a placées la dissolution de l'Empire germanique. Pour pouvoir continuer à se gouverner elles-mêmes, il faut qu'elles deviennent

1. *Correspondance* de Napoléon.

2. Archives des Affaires étrangères, Hambourg, 1809.

membres de la Confédération du Rhin, fournissent un contingent et entretiennent une force suffisante pour la défense de leur territoire. En outre, il faut qu'elles prennent le titre de villes impériales, avec les armes de l'Empire; que le Protecteur de la Confédération ait sur leur gouvernement un moyen d'action et que la haute police sur la presse et les étrangers soit entre ses mains; que les villes renoncent à toutes relations diplomatiques, sauf avec la France. Un ministre résidera à Paris pour s'occuper de leurs intérêts. Elles ne pourront recevoir de ministres étrangers, mais seulement des consuls. Ceux-ci recevront du Protecteur leur *exequatur*. Sous cette réserve, on n'entend pas abolir leur constitution, mais y ajouter et la transformer. »

Transmis le 6 octobre par le ministère à Reinhard, avec copie à Bourrienne, cet ordre fut aussitôt exécuté. Reinhard partit de Cassel le 14 octobre, arriva à Hambourg le 16, sous un prétexte destiné à dissimuler le but principal de son voyage. Après entente avec Bourrienne, conférence secrète avec plusieurs des principaux magistrats de Hambourg, ainsi qu'avec les députés de Brème et de Lubeck, il rédigea un précis des constitutions des trois villes qu'il proposait de refaire sur un plan uniforme, en partant de ce principe essentiel que l'administration des Finances continuerait d'être réservée à la Bourgeoisie et à ses commissaires, sauf la surveillance constitutionnelle du Sénat; que tout ce qui se rapportait à l'acte fédéral serait entièrement de la compétence du Sénat dans les trois villes. Il forma un projet d'accession à la Confédération du Rhin, en y joignant les observations des intéressés, ainsi qu'un mémoire de Charles de Villers<sup>1</sup> sur le commerce des villes hanséatiques et un mémoire de leur résident Abel sur leur position et leurs rapports politiques et commerciaux. Ces pièces furent envoyées le 8 novembre au ministère<sup>2</sup>.

Avant de révéler le projet d'accession rédigé par Reinhard et Bourrienne, conformément aux instructions du ministre, il convient d'exposer les constitutions des trois villes, telles qu'elles

1. Ch. de Villers, capitaine d'artillerie, était un émigré français qui s'était retiré à Lubeck. Il avait étudié de près la vie des cités hanséatiques, et publia, en 1814, une très intéressante brochure sur leurs constitutions. — Voir aussi Carl Mönckeberg, *Geschichte der freien und Hansestadt Hamburg*, in-8°, 1884.

2. Archives des Affaires étrangères.



existaient à cette époque. Comme, à quelques menues différences près, elles sont presque identiques, il est permis de les ramener, pour plus de clarté, à un type unique. Je le résume d'après l'ouvrage, trop peu connu aujourd'hui, de Charles de Villers.

Le gouvernement appartenait en commun au Sénat et à la Bourgeoisie. Composé de vingt-quatre sénateurs au plus, parmi lesquels la science juridique et le négoce étaient à peu près également représentés, présidé par quatre bourgmestres, dont trois juristes et un commerçant, assistés de deux syndics qui négociaient au nom de la ville, il détenait le pouvoir exécutif, veillait à la police intérieure, nommait ses représentants à l'étranger. Dans les circonstances importantes, aucune résolution ne pouvait être prise sans le concours de la Bourgeoisie. Citons les principales : confection des lois, conclusion des alliances, établissement des impôts, changements à apporter dans les mesures de dépense, augmentation ou diminution de la force armée, concessions à faire sur la caisse de la ville, etc. Pour les lois, l'initiative appartenait au Sénat, sauf à Brême, où la Bourgeoisie possédait aussi cette prérogative. Le projet était soumis à la Bourgeoisie; si elle y apportait des modifications, le Sénat avait le droit de les rejeter.

Divisé par sections, comme notre Conseil d'État, le Sénat constituait aussi une Cour de justice. En première instance, il exerçait cette fonction par l'organe de ceux de ses membres qui avaient été délégués à cet effet, savoir : en matière civile, les bourgmestres; les préteurs en matière civile, criminelle et de police; — en deuxième instance (par rapport aux tribunaux de district auxquels était affecté un préteur, membre du Sénat), au civil, en séance par sections, et au criminel, en séance générale, mais alors présidé seulement par les deux bourgmestres. Il y avait encore un moyen de révision, qui consistait à porter le procès devant le tribunal impérial de Wetzlar ou devant la Faculté de droit d'une Université.

Les affaires de commerce et d'assurances étaient jugées par un tribunal spécial, composé d'un bourgmestre, de quatre sénateurs, six négociants et deux anciens patrons de navires.

Les fonctions de sénateur et de bourgmestre, dévolues à l'élection par les membres du Sénat lui-même, étaient à peine rétribuées, presque gratuites. Cependant, elles étaient obligatoires.

Qui voulait s'y soustraire devait quitter la ville, en abandonnant au Trésor le dixième de sa fortune.

Les trois confessions chrétiennes (catholique, luthérienne et calviniste) jouissaient de la liberté des cultes, sous la haute surveillance du Sénat. A Hambourg, les Israélites bénéficiaient de la même tolérance, sans posséder le droit de cité.

A Lubeck, la Bourgeoisie était répartie en douze classes, suivant les professions<sup>1</sup>; à Brême et à Hambourg, elle était divisée par *sections*. Dans cette dernière ville, ces sections étaient formées par paroisse et quartier, ayant à leur tête des *anciens*, *diacres* et *sous-diacres*. Outre les représentants des diverses professions, elle comprenait les propriétaires de maisons sur le prix desquelles ils possédaient 1,000 écus en banque et 2,000 pour l'extérieur. La Bourgeoisie se groupait encore en plusieurs collèges, celui des *Anciens*, celui des *Soixante*, celui des *Cent-Quatre-Vingts*.

Les intérêts du commerce et ceux de la navigation étaient confiés à des députations spéciales, assez analogues à nos Chambres de commerce.

Les impôts se divisaient en impôts fonciers et taxes indirectes, telles qu'octroi, péages, taxes sur les chevaux, les chiens, les voitures de luxe, les cartes à jouer, etc. Les habitants du territoire étaient sujets de la ville, mais non serfs, soumis aux impôts des citoyens et astreints à une légère taxe foncière.

Parmi les impositions communes aux trois villes hanséatiques, il y en avait une appelée contribution *patriotique* ou *de conscience et d'honneur* à laquelle on recourait seulement dans les besoins graves et urgents. C'était une certaine quotité de la fortune fixée par le Sénat et les notables, suivant le besoin présent, généralement à 1/4 %. Pour la recouvrer, on s'en remettait à la bonne foi des redevables. « Quatre sénateurs et douze notables nommés à cet effet, écrivait Ch. de Villers, se placent pendant un mois de suite, tous les jours, dans une salle, à l'extrémité de laquelle est une caisse. Chaque citoyen y paraît quand bon lui semble, verse en secret dans la caisse son contingent, se retire

1. Les collèges (ou sections) de la Bourgeoisie de Lubeck se composaient : la première, des patriciens; les six suivantes, des négociants en gros; les trois dernières, des brasseurs, patrons de navires et ouvriers. La pluralité des voix formait le vœu de la Bourgeoisie. (Arch. nat., AF IV, 1706b.)

et la Commission se contente d'inscrire son nom parmi ceux qui ont satisfait à la loi. Depuis que la ville existe, ajoute l'historien, on n'a aucun exemple que cette contribution ait rapporté moins qu'elle ne devait. »

Pour leur défense, chacune des trois villes possédait une force armée de très faible effectif. Dans les cas extraordinaires, la Bourgeoisie recevait des armes.

Éprouvée par les siècles, élaborée et transformée selon les besoins par les mandataires de la cité, cette constitution convenait à la population de ces petits États. Les habitants y étaient attachés et ne souhaitaient que le maintien du *statu quo*. Ils désiraient, avant tout, que leurs républiques fussent assurées de conserver leur indépendance et leur neutralité. Elles avaient demandé avec instances aux représentants de la France<sup>1</sup>, pendant la période des guerres de la Révolution, de les faire admettre comme parties contractantes à la conclusion de la paix générale, et elles savaient gré au Premier Consul de leur avoir fait garantir ces droits par le traité de Lunéville et par le *reces* de la diète de Ratisbonne, qui avait réglé les indemnités à accorder aux princes allemands dépossédés d'une partie de leurs territoires (1803). Elles souhaitaient que cette neutralité et cette indépendance fussent solennellement reconnues par une déclaration de l'Empereur. « Le refrain de la majorité dans le Sénat de Hambourg était : Laissez-nous ce que nous sommes ! » Mais cette majorité, faisait observer Reinhard en son *Mémoire pour servir de préambule au travail concernant les villes de Hambourg, Brême et Lubeck*<sup>2</sup>, n'était qu'apparente. Les « bons esprits » se préoccupaient de ce qui pourrait remplacer le lien qui les unissait à l'Empire germanique ; ils étaient prêts à entrer dans la Confédération du Rhin, mais sans renoncer à deux principes : neutralité en temps de guerre, surtout maritime, égalité parfaite avec les autres États de la Confédération dans leurs rapports avec le Protecteur et avec les puissances étrangères.

L'auteur du *Mémoire* s'efforçait de démontrer ce que cette théorie de la neutralité, bienfaisante aux autres nations, avait de fragile. Elle n'avait jamais été entièrement respectée. En

1. Archives des Affaires étrangères.

2. *Ibid.*

temps de guerre, l'Empire germanique interdisait aux villes hanséatiques le commerce avec ses ennemis<sup>1</sup>. Pendant la guerre de Sept ans, la France avait rappelé son ministre et suspendu l'exécution du traité de commerce. En outre, l'indépendance absolue était incompatible avec l'accession à la Confédération du Rhin. Mais, dans leur projet, les rédacteurs avaient du moins cherché à sauver les apparences de cette indépendance, qui, pour les villes hanséatiques, était la caution de leur crédit, de manière à éviter l'émigration des négociants dont les fortunes étaient mobiles et que facilitait l'extrême proximité d'Altona.

C'est en partant de ces bases que Reinhard et Bourrienne avaient élaboré un projet<sup>2</sup> d'acte d'accession à la Confédération du Rhin, dont voici l'analyse.

Hambourg, Brême et Lubeck entrent dans la nouvelle ligue, ainsi que l'ont demandé plusieurs sénateurs, avec le titre de *Villes unies* par un lien particulier. On ne leur concède pas le privilège de conserver l'appellation de villes hanséatiques, souvenir d'un passé qui leur était cher; on leur impose au contraire celle de villes impériales et les armes de l'Empire français.

Les délégués locaux combattaient cette prétention, faisant très justement remarquer que cette assimilation aux villes de France, non seulement leur enlevait le crédit qui résultait de leur indépendance même, mais les exposait, — et l'événement prouva la justesse de leurs vues, — aux hostilités des ennemis de la France dans le présent et dans l'avenir. Les rédacteurs proposèrent donc de leur faire une concession au sujet du pavillon et des armes, sauf à timbrer celles-ci de l'aigle impériale.

Contrairement à un vœu nettement exprimé, elles seront astreintes à fournir aux forces de la Confédération un contingent militaire : dix-huit compagnies d'infanterie de 140 hommes chacune, dont neuf pour Hambourg, cinq pour Brême, quatre pour Lubeck, un escadron de 126 cavaliers, dont Hambourg fournira les 4/7, Brême 2/7, Lubeck 1/7 et six canons; Hambourg en offrira quatre, Brême et Lubeck un chacune. Le mode de recrutement pour la formation de ce contingent, qui, en temps de paix, constituera en tout ou en partie la garnison, est

1. Hambourg avait reçu une défense semblable en 1793, de la part du roi de Prusse et de l'Empereur, au sujet de son trafic avec la France.

2. Archives des Affaires étrangères.

laissé à la disposition des villes, mais le Protecteur se réserve de nommer le colonel et les chefs de bataillons du régiment d'infanterie, ainsi que le chef d'escadron. La nomination du major, celle des commandants de la garnison en temps de paix est laissée aux villes (articles 1 à 7).

Les dépenses communes aux trois États seront réparties à raison de neuf pour Hambourg, cinq pour Brème et quatre pour Lubeck (article 8).

Les trois villes sont représentées auprès du Protecteur par un ministre. Elles peuvent, en commun ou séparément, maintenir ou conclure des traités de commerce, sauf la sanction du Protecteur (articles 9 à 11).

Il fut assez malaisé de déterminer la manière dont s'exercerait l'influence reconnue à ce dernier. Trois systèmes furent proposés : ou il l'exercerait sous la forme diplomatique, ce qui revenait à conserver à peu près le système existant, et c'est bien ce qu'aurait préféré le Sénat de Hambourg ; ou il la rendrait présente « par une autorité placée au sein même des institutions des villes, » c'est-à-dire par un ministre impérial conférant avec une commission de trois membres par ville, sur les intérêts de la Confédération et du Protecteur, ayant, en temps de guerre, la surveillance des étrangers et de la presse et même le droit, en cas d'urgence, de requérir la police ou la force armée ; « ou cette autorité serait placée hors du sein des institutions des villes ; » elle appartiendrait alors à un commissaire ayant le rang de ministre plénipotentiaire ; il remplirait la même mission que le précédent, mais il devrait, hors les cas d'urgence absolue, adresser ses réquisitions au syndic (article 12 et commentaires).

Contrairement à leur plus cher désir, le projet ne permettait point aux villes d'avoir de ministres à l'étranger, excepté auprès du Protecteur, et seul le ministre impérial pouvait être accrédité auprès d'elles (article 13).

« Les consuls étrangers ne pourront exercer leurs fonctions dans les villes unies que lorsque l'*exequatur* des Sénats aura été ratifié par le Protecteur (article 14). »

Les confessions chrétiennes jouissent de la liberté des cultes dans les villes unies et de l'égalité des droits civils et politiques. Les Juifs y seront traités comme ceux de France, à la condition d'avoir adhéré aux décisions du Grand Sanhédrin convoqué à Paris le 2 mars 1807 (articles 16, 17 : ces deux articles visaient

la ville de Hambourg; dans les autres, il n'existait aucune exclusion de droit des confessions chrétiennes non luthériennes).

Introduction dans le délai de deux ans, sous réserve des modifications que les localités pourraient exiger, du Code Napoléon et du Code de commerce français, ainsi que du système métrique, sans atteinte portée aux usages de la Banque de Hambourg (articles 18, 19).

L'organisation judiciaire proposée consistait en un tribunal de première instance dans chaque ville et un tribunal de commerce établi en dehors du Sénat, plus un tribunal d'appel devant lequel seraient portées les causes sur lesquelles il n'aurait pas été statué en première instance dans la même ville et qui tiendrait lieu provisoirement de Cour de cassation (articles 20, 21, 22).

Le projet instituait un Congrès annuel des villes unies, composé de quatre membres du Sénat de chaque ville, et qui devait s'assembler successivement dans chacune d'elles, soit deux fois à Hambourg, une fois à Brême et une à Lubeck. Session de quinze jours, dont dix consacrés aux affaires de l'Union et cinq séances réservées aux intérêts de la Confédération. Le ministre impérial assiste à ces dernières (articles 23 à 26).

Ce Congrès avait pour mandat de trancher les débats qui s'élevaient entre le Sénat et la Bourgeoisie dans une des villes, la réunion des délégués des deux autres formant la Chambre de conciliation. Si celle-ci ne parvenait pas à concilier les parties, l'affaire serait portée devant le Protecteur (ou devant le tribunal suprême de la Confédération). En cas de troubles résultant de ces dissensions, le Protecteur nommerait une Commission impériale (articles 27 à 29).

« En temps de paix, aucune troupe ne pourra entrer ou séjourner dans le territoire des villes unies sans une réquisition préalable du Protecteur. En temps de guerre, le Protecteur fera connaître le chef militaire sous le commandement duquel les trois villes seront placées. Seul, il aura le droit d'y faire passer ou séjourner des troupes après une réquisition préalable » (articles 30, 31).

« Les règlements prévus dans les autres États de la Confédération du Rhin pour le logement et la nourriture des troupes seront communs aux villes unies » (article 32<sup>1</sup>).

1. Cet article a un *nota* qui indique que cette disposition avait pour but

« Les constitutions des trois villes seront rédigées sur un plan uniforme. Elles seront réunies dans un code soumis à la sanction du Protecteur » (article 33).

Dans l'article 34 et final, le Protecteur garantit la liberté, l'indépendance et les constitutions des villes unies. Il y garantit également la liberté et les franchises des rivières de l'Elbe, du Weser et de la Trave, ainsi que du canal de communication de cette rivière avec l'Elbe (la Steckenitz).

Quant à la neutralité tant réclamée, il n'en est pas question. Une note de l'article 32 est ainsi conçue : « *Il n'y a pas lieu de parler ici de la neutralité. Si S. M. daigne accorder une pareille déclaration, elle trouvera mieux sa place dans le Considérant ou lors du renouvellement du traité de commerce.* »

En terminant, Reinhard et Bourrienne expriment l'avis<sup>1</sup> que, « lorsque S. M. aura résolu un mode d'adhésion, il sera inutile d'entrer, pour son adoption, dans une négociation formelle avec les villes. Cette négociation ne mènerait à rien et entraînerait des longueurs interminables. Le *système* de ces petits États est de temporiser, et les Sénats y sont d'autant plus disposés que rien de ce qu'on leur expose ici ne leur convient. Ils voudraient n'éprouver aucun changement à leur état actuel. » Reinhard avait déjà fait connaître le 17 octobre 1809<sup>2</sup>, d'après une conversation avec le syndic de Brême, Grøning, que « le but des villes hanséatiques était d'arriver à l'époque de la paix avec l'Angleterre en se maintenant dans l'existence politique actuelle : *tout supporter et ne s'engager à rien.* »

Afin de faire admettre les modifications proposées à leur régime politique, les négociateurs avaient dû s'enquérir auprès des représentants des villes hanséatiques de leurs désirs en fait d'accroissement de territoire. Elles ne demandaient presque rien : Hambourg, quelques îles de l'Elbe appartenant au Hanovre, quelques morceaux du Holstein, la possession exclusive du bailliage de Bergedorf, qu'elle possédait en commun avec Lubeck ; Brême convoitait la rive droite du Weser jusqu'à Bremerlehe, Lubeck quelques morceaux sur la Trave.

d'arrêter les usurpations des voisins ou les exactions des commandants subalternes.

1. Rapport du 8 novembre 1809. (Archives des Affaires étrangères.)

2. *Ibid.*

Le ministre des Relations extérieures soumit ce travail à l'Empereur. Dans sa réponse du 24 décembre 1809<sup>1</sup>, celui-ci déclare « le projet de traité avec les villes hanséatiques, » préparé par Reinhard, « assez raisonnable. Le principal est que je puisse y faire exécuter exactement mes ordres contre les Anglais, en cas de guerre maritime. » Fort de cette demi-approbation, Champagny soumit, officiellement cette fois<sup>2</sup>, à l'Empereur, un projet de traité avec les villes hanséatiques, dont les articles sont empruntés au travail préparatoire de Reinhard et Bourrienne, sauf quelques modifications dans le sens de leurs observations, en demandant l'autorisation de négocier sur ces bases.

Comment ce projet d'accession, qui, bien que contraire aux intérêts fondamentaux des villes de travail et d'échange pour les pays germaniques qu'étaient et que sont encore Hambourg, Brème et Lubeck, avait peut-être quelque chance d'être viable au cas où la conclusion d'une paix durable aurait rendu stable le groupement de la Confédération du Rhin, sous le protectorat et l'influence prépondérante de la France, et qui avait au moins le mérite de tenir compte, dans une certaine mesure, des mœurs locales et de l'attachement des populations à leurs lois anciennes, se transforma-t-il, au bout de quelques mois, en une brutale mesure d'annexion prononcée, comme celle de la Hollande, par le sénatus-consulte du 13 décembre 1810? c'est ce que ne racontent point les pièces d'archives. On ne peut imputer cette transformation qu'à la tendance sans frein de Napoléon au despotisme<sup>3</sup>. La paix de Presbourg, son mariage avec une archiduchesse d'Autriche rendaient l'Empereur plus puissant que jamais. La Prusse et l'Autriche étaient humiliées et vaincues, la Russie et la Suède étaient devenues ses alliées. L'Europe entière se soumettait à la tyrannie du Blocus continental. Rien ne pouvait mettre obstacle à l'ambition de Napoléon. Il devenait inutile de traiter avec trois malheureuses cités encore indépendantes

1. *Correspondance* de Napoléon.

2. Rapport à l'Empereur du 13 janvier 1810. (Archives des Affaires étrangères.)

3. Un moment, il paraît avoir songé à augmenter le territoire de la Hollande, *si son roi s'était conduit en citoyen français*, en y ajoutant Hambourg, Osnabruck et une partie de l'Allemagne du Nord (Lettre du 20 mai 1810 à Louis Napoléon, recueil Lecestre, t. II).



dans l'Allemagne asservie, lorsqu'il suffisait d'une syllabe magique griffonnée au bas d'un décret pour confisquer des territoires<sup>1</sup>.

La mission de Bourrienne, qui, consciemment ou non, avait frayé les voies de cette spoliation, était remplie. On le rappela par une dépêche du 23 novembre 1810<sup>2</sup>. On n'entretient pas d'agents diplomatiques dans une ville annexée. Le maintien d'un ministre de France à Hambourg était superflu, puisque le gouvernement local cessait d'exister. Le rappel de Bourrienne était donc une mesure administrative logique, mais il eut aussi d'autres causes qui lui donnèrent le caractère d'une disgrâce. Elles seront indiquées plus loin.

Avant de partir, il eut la satisfaction de faire adopter par l'Empereur une mesure douanière qu'il avait récemment proposée et dont il fait grand état dans ses *Mémoires*<sup>3</sup>. Il s'agit du décret qui permit le 4 octobre 1810 l'écoulement à Hambourg des denrées coloniales d'importation anglaise, dont le Holstein était plein. Grâce au laisser-aller des autorités danoises, peu zélées à faire observer les décisions prohibitives prises, à la demande de la France, par le roi de Danemark, son allié, qui, en 1810, avait mis officiellement ses ports en état de blocus vis-à-vis de l'Angleterre, grâce surtout à l'activité des contrebandiers, dont le quartier général était établi dans l'île d'Héligoland, et qui, par les nuits de brume, parvenaient aisément à tromper la surveillance des corsaires français et des garde-côtes danois, le Holstein était devenu une vaste poche à denrées coloniales, un entrepôt de marchandises anglaises<sup>4</sup>. Frédéric VI avait eu beau interdire à ses sujets d'Altona l'exportation des denrées coloniales, former, sur la frontière de terre du duché, une ligne de douanes, de Neustadt, sur la Baltique, à Glückstadt, sur l'Elbe<sup>5</sup>,

1. La notification du sénatus-consulte fut imposée au consul général Le Roy par dépêche du 14 décembre 1810. (Archives des Affaires étrangères.) Elle fut faite au syndic du Sénat de Hambourg, le 19 décembre, par ses soins. (*Moniteur* du 29 décembre 1810.)

2. La dépêche du 25 lui annonçait le départ de M. Le Roy pour Hambourg. Le poste de consul général en cette ville avait été donné par décret du 10 nov. 1810 au consul général de Cadix. (*Moniteur* du 25 nov. 1810.)

3. Tome VIII, p. 265.

4. Tome VII, p. 237.

5. *Moniteur* du 11 septembre 1810.

les denrées s'accumulaient en Holstein et traversaient la ligne des douanes françaises établie par nos généraux autour de Hambourg depuis l'occupation de 1806. La prime payée était de 33 à 40 %. Une population de 6,000 individus vivait de la contrebande, et tout le monde s'y livrait, depuis le pauvre diable jusqu'au gros commerçant. La différence de valeur (70 %), existant entre les cours de Hambourg et ceux d'Altona, constituait un appât fait pour stimuler l'ingéniosité et l'audace des fraudeurs.

Que Bourrienne ait eu l'initiative de cette mesure, qui consistait à faire bénéficier le fisc de l'équivalent de la prime payée à la contrebande, c'est possible, et sa correspondance de service<sup>1</sup> est là pour l'attester. Mais, en réalité, elle était la conséquence logique des concessions précédemment faites par le gouvernement impérial en vue d'alimenter le trésor qu'appauvissait la diminution des recettes douanières normales, due aux prohibitions du Blocus continental.

En effet, une loi du 12 janvier 1810 avait permis l'entrée des marchandises prohibées (à l'exception de la bonneterie et des tissus de coton) qui proviendraient de *prises* faites par les corsaires. Ces marchandises supportaient alors une taxe de 40 %, que le décret du 5 août suivant porta à 50. L'État vendit ainsi des marchandises de provenance absolument illicite, en les faisant passer pour des *prises* de corsaires. Il poussa même la tyrannie inquisitoriale jusqu'à rechercher sur le territoire des voisins et alliés de l'Empire, comme sur le territoire français, des marchandises pour lesquelles les dépositaires ne purent pas fournir la preuve d'une « origine permise. » Malgré les protestations des autorités locales, on fit des confiscations de ce genre à Hambourg, à Brême, à Lubeck.

Un décret du 2 octobre 1810 décida que les marchandises anglaises et coloniales « qui entreraient dans le Mecklembourg, le Lauenbourg, les villes hanséatiques et tous les pays compris entre la mer et la ligne des douanes, depuis Rhees sur le Rhin jusqu'à la Baltique, » paieraient les droits d'après un tarif annexé, « qu'elles entrassent en vertu de licences ou provinssent de prises, de confiscations ou de saisies. » Il soumettait aux mêmes

1. Archives des Affaires étrangères.

droits les marchandises existant déjà dans ces contrées. Les propriétaires et consignataires étaient obligés d'en faire la déclaration dans les dix jours de la publication du décret et d'en payer les droits. A l'expiration de ce terme, la douane pouvait faire des recherches dans les magasins pour s'assurer de la réalité des déclarations.

Le décret du 4 octobre, suggéré par Bourrienne, n'était donc que l'extension de ces dispositions aux marchandises entrées dans le Holstein, et dont l'abondance même diminuait la valeur, tout en favorisant la fraude. Il régularisait simplement la situation. En envoyant à son ministre des Relations extérieures le texte de ce décret, Napoléon lui écrivait le même jour<sup>1</sup> qu'il « vidait le Holstein, mais que le roi de Danemark ne devait plus permettre de l'emplir de denrées coloniales. » Et, en effet, Frédéric VI, déférant à cette invitation, réitéra, en les aggravant, ses défenses antérieures<sup>2</sup>, qui, d'ailleurs, n'en furent pas mieux respectées.

Les droits d'entrée (que le tarif d'alors avait élevé à un taux formidable) afférents à ces marchandises, pouvaient être perçus soit en argent, soit en nature<sup>3</sup>. Le paiement en nature, proposé par Collin de Sussy, directeur général des douanes, était une faveur accordée au commerce, qu'il dispensait de se procurer des fonds, un retour à l'antique dime. Le Conseil spécial des douanes<sup>4</sup> de Hambourg, présidé par le général Compans, adopta un tarif d'équivalence, élaboré d'après les prix de la marchandise au cours d'Altona, lorsqu'il était en rapport avec le taux de l'impôt; à défaut, d'après celui de Hambourg; au besoin, sur le cours de Paris. Le prince d'Eckmühl soumit ce tarif à l'Empereur, en signalant la disproportion entre les droits de douane et la valeur réelle des marchandises. Ainsi, le café, qui valait à Altona 400 francs le quintal, supportait une taxe aussi élevée. Le coton payait un droit double de la valeur qu'il avait à Altona. Il fallait donc prendre deux balles de coton sur trois. L'indigo payait un droit supérieur au prix d'achat, etc.<sup>5</sup>.

1. *Correspondance* de Napoléon.

2. *Moniteur* du 19 novembre 1810.

3. Arch. nat., AF IV, 4175.

4. L'institution de ce Conseil fut notifiée au Sénat de Hambourg le 12 nov. 1810. (Archives des Affaires étrangères.)

5. Archives nationales, F<sup>12</sup>, 630.

Quant au mode d'admission de ces denrées, le Conseil adopta un avis de Bourrienne, proposant un partage entre le redevable et la douane, propre à prévenir tout abus. Le négociant faisait lui-même deux lots, l'État se réservait le choix. La douane prélevait, en cas d'inégalité, les quantités nécessaires pour parfaire un des lots.

Bourrienne prétend, dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, que l'application du décret du 4 octobre, dont il fut l'inspirateur, amena le dépôt de 1,300 déclarations. Le *Moniteur* du 19 novembre 1810 affirme, au contraire, que les négociants d'Altona ne se décidaient pas, faute d'ordres de leurs expéditeurs anglais, à déclarer les denrées coloniales existant dans leurs magasins, et qu'il fallut, pour les y forcer, une ordonnance du roi de Danemark. Cette version est plus vraisemblable, car le délai de déclaration des marchandises existant dans les magasins du Holstein, fut prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1811. L'opération traîna même en longueur, puisque, en 1811, des décrets successifs en reportèrent le terme au 1<sup>er</sup> juin. Bourrienne ajoute qu'elle procura à Napoléon un bénéfice de 60 millions. Ceci est encore très exagéré. J'ai eu en mains les états d'évaluation dressés, après la réception des déclarations, par la douane de Hambourg<sup>2</sup>; ils ne forment qu'un total de 17 millions environ. Encore y eut-il des avaries en cours de route et des dilapidations dans le transport de ces marchandises à Anvers, par voie de terre.

Le rappel de Bourrienne faisait obstacle à ce que les passeports accompagnant les marchandises continentales et coloniales, ayant acquitté les droits, fussent signés par le ministre de France. Le Conseil spécial des douanes de Hambourg décida de substituer à cette signature celle du consul général, M. Le Roy, qui venait de remplacer Bourrienne.

D'après la dépêche du ministère<sup>3</sup>, on le mandait à Paris en vue de renseigner l'Empereur sur la situation à Hambourg et dans le nord de l'Allemagne. La fin de la lettre étant flatteuse, Bourrienne s'attendait à recevoir des compliments<sup>4</sup>, peut-être

1. T. VIII, p. 265.

2. Arch. nat., AFiv, 1080.

3. Archives des Affaires étrangères, 1810.

4. *Mémoires*, t. VIII, p. 325. Il a reproduit dans ce volume la lettre de M. de Champagny.

même la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait sollicitée dès sa nomination et plusieurs fois redemandée depuis<sup>1</sup>. Ce serait sur le chemin du retour, à Mayence, qu'il aurait rencontré le courrier chargé de porter à Hambourg le sénatus-consulte décrétant l'annexion. Il vint se casser le nez aux Tuileries. Sa place était supprimée; il était remplacé par M. Le Roy, consul général. Création assez illogique d'ailleurs, car un État n'a pas de consul dans une ville dépendant du territoire national.

Les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Le texte de la lettre de Champagny, qu'il cite dans ses *Mémoires*, et la date de son départ (9 décembre 1810), sont seuls exacts. Bourrienne dit avoir reçu cette dépêche la veille de son départ. C'est faux. La nomination de M. Le Roy lui avait été notifiée les 23 et 25 novembre; il lui était recommandé de faire, avant son départ, la remise à M. Le Roy des papiers du consulat. Le 6 décembre, Bourrienne annonçait<sup>2</sup> l'avoir faite à ce fonctionnaire. « M. Le Roy, ajoutait-il, aurait désiré que je restasse plus longtemps pour lui donner beaucoup de renseignements qui lui manquent. *Je lui ai observé que l'ordre de S. M. était trop positif pour que je me permisse de l'interpréter.* »

Georges SERVIÈRES.

(*Sera continué.*)

1. Archives des Affaires étrangères.

2. *Ibid.*

# NAPOLÉON III A MAGENTA

---

Depuis trois jours, Napoléon III, convaincu que les Autrichiens, renouvelant la manœuvre qui leur avait réussi à Novare en 1849, allaient se jeter sur son armée au moment du passage du Tessin, se résolut à laisser 80,000 hommes (les corps Canrobert, Baraguay-d'Hilliers et Niel) sur la rive piémontaise du fleuve, au moins jusqu'à ce que la garde, l'armée sarde et le corps du général de Mac-Mahon fussent parvenus sur la rive lombarde à hauteur de Magenta.

Ce groupe de 70,000 combattants environ a déjà passé le Tessin au nord ou doit le passer dans la journée pour descendre au sud jusqu'à la route de Novare à Milan. Les grenadiers de la garde, qui sont à Trécate, sur cette route, la suivront pour donner la main au général de Mac-Mahon et au roi Victor-Emmanuel à Magenta. Ainsi, l'Empereur veut agir à la fois sur les deux rives du Tessin : « En effet, » a-t-il écrit plus tard<sup>1</sup>, « si les Autrichiens avaient attaqué Novare, les troupes placées à Turbigo et à San-Martino (le roi et le général de Mac-Mahon) auraient pu rejoindre les corps Niel, Baraguay-d'Hilliers et Canrobert, encore sur la rive droite. »

Donc, le roi et le général de Mac-Mahon descendront sur la rive gauche (lombarde) du Tessin jusqu'à Magenta. Les grenadiers passeront le fleuve pour les y rejoindre ; les trois autres corps (Niel, Baraguay-d'Hilliers et Canrobert, ce dernier à Novare) resteront échelonnés sur la rive piémontaise.

Le 4 juin au matin, le maréchal Canrobert, en recevant cet avis, est tout étonné que la moitié de l'armée demeure en place. Il va chez l'Empereur, qu'il trouve fort impressionné par des dépêches diplomatiques de Pétersbourg et de Berlin. Le maré-

1. Cette note et les différentes pièces publiées plus loin sont inédites.

chal montre à Napoléon III l'armée autrichienne entièrement réunie sur la rive gauche du Tessin, il faut donc y transporter la totalité de son armée, sinon il exposera le 2<sup>e</sup> corps et l'armée royale à recevoir l'effort de toute l'armée autrichienne, sans que ses trois corps restés à Novare puissent venir à leur secours. L'Empereur ne répond rien, ce qui, chez lui, est le signe d'une décision irrévocable, et le maréchal se retire. Mais, une heure après, le général Frossard vient annoncer à l'Empereur que le capitaine Coste, envoyé à San-Martino pour examiner le pont, est de retour : le passage est immédiatement praticable pour l'infanterie et préparable en quelques heures pour l'artillerie.

Cette information modifie les vues du souverain. Il fait rappeler le maréchal Canrobert, lui explique qu'il apprend que le pont est en meilleur état qu'il ne le supposait, son corps d'armée se mettra donc en marche à onze heures pour gagner San-Martino et Magenta, s'il le peut.

Le maréchal rentre pour faire exécuter ces nouvelles dispositions et l'Empereur envoie cette dépêche :

Novare, 8 heures 55 matin.

L'Empereur au roi à Galliate, au général de Mac-Mahon  
et au général Lebeuf à Turbigo.

Le pont de Buffalora étant praticable pour l'artillerie dans deux heures, je dirige Canrobert de ce côté. Il ne passera donc plus à Turbigo, comme je vous l'avais écrit.

NAPOLÉON.

Le télégraphe, installé par M. Gauthier-Villars entre Turbigo et Novare, transmet instantanément la dépêche, à laquelle le général Lebeuf répond en ces termes : « Le roi est à Turbigo ; son armée est prête à passer ; la brigade Decaen et l'artillerie de la garde achèvent leur passage. Le roi pense que deux ponts lui seront nécessaires jusqu'à sept heures du soir. Le troisième lui est inutile, par suite des défilés qui sont à franchir après avoir franchi le Tessin. »

Cette dépêche, apportée à l'Empereur un quart d'heure après l'envoi de la sienne, lui fait savoir qu'il faudra à l'armée royale la journée entière pour effectuer son passage ; néanmoins, la plus grande partie pourra encore suivre le général de Mac-Mahon

et, à l'occasion, lui prêter son appui ; à ce moment, il ne croit pas à une bataille : ce n'est donc, tout au plus, qu'un retard dans une manœuvre qui s'exécutera le lendemain matin.

A neuf heures et demie, l'Empereur se met à table, et pendant son déjeuner reçoit une dépêche de M. de Cavour, lui annonçant l'envoi de 4,000 paires de souliers, et le rapport du général de Mac-Mahon sur le combat de la veille, qu'il résume ainsi pour l'Impératrice :

Novare, 4 juin, 9 heures 45 matin.

A l'Impératrice.

Le combat près de Turbigo a été plus avantageux que je ne l'avais cru. Les pertes de l'ennemi sont considérables. Les tirailleurs indigènes se sont très bien conduits. Les voltigeurs de la garde ont repoussé facilement les tirailleurs ennemis, qui ont laissé dans nos mains une grande quantité d'armes, de munitions et de canons. Nous avons perdu un capitaine des tirailleurs, M. Vaneckout, quatre officiers blessés, dont Laveaucoupet, sept soldats tués et trente-huit blessés.

NAPOLÉON.

Ensuite, l'Empereur signe différents décrets conférant la Légion d'honneur à 43 officiers et soldats et la médaille militaire à 68 sous-officiers et soldats du 3<sup>e</sup> zouaves qui se sont distingués à Palestro. Puis il monte avec les généraux de Martimprey, Fleury et Waubert de Genlis, dans une de ses voitures, que conduit le postillon Vauthier, et il prend la grande route de San-Martino, où ses officiers d'ordonnance, un escadron des chasseurs de la garde et ses chevaux de selle l'attendent.

Les troupes du maréchal Canrobert, qui ont été avisées le matin qu'elles demeureront en place, s'occupent déjà d'installer leur cuisine, quand le maréchal rentre chez lui et dicte ses ordres pour l'exécution des nouvelles prescriptions de l'Empereur. Avant tout, il lui faut s'entendre avec son intendant pour le transport au Tessin des approvisionnements, déjà réunis à Novare ; il faut, ensuite, courir après les généraux pour les aviser de se tenir prêts, ainsi que leurs troupes. Le planton à la recherche du général Bourbaki le trouve occupé à déjeuner, et ses officiers font de même. Deux d'entre eux, les capitaines de la Tour du Pin et Baligand, sont assis devant un magnifique saladier de fraises



des bois qui embaument, lorsque l'avis de monter à cheval leur est remis. M. de la Tour du Pin veut se lever. Le capitaine Baligand, qui est plus ancien, le retient. « Vous n'avez pas encore fait autant la guerre que moi, eh bien, croyez en mon expérience, prenez encore quelques minutes pour goûter de ces délicieuses fraises ; peut-être sont-ce les dernières que vous mangerez. » Et servant son camarade, et lui ensuite, il déguste ces jolies fraises rouges. A cinq heures du soir il était tué.

Le général Trochu a invité ses colonels à déjeuner pour onze heures. Quand ils arrivèrent chez lui, ils le trouvent parti ; il vient de monter à cheval, et ils apprennent que l'on a porté chez eux des ordres pressés.

Entre midi et une heure, le corps d'armée est réuni, mais il est arrêté par la colonne interminable des bagages du 4<sup>e</sup> corps, que le général de Rouvray évalue à 2,000 voitures, et auxquels sont venus se joindre une foule d'autres véhicules. Cette horde disparate de voitures de toutes sortes, de toutes formes, avec des conducteurs aux costumes mêlés, offre un aspect pittoresque à l'artiste, mais elle suspend tout mouvement de troupes.

Comment le chef d'état-major ou le prévôt du 4<sup>e</sup> corps ne mettent-ils pas de l'ordre dans ce fleuve de voitures ? Comment ne le font-ils pas écouler par la voie du chemin de fer, afin de laisser aux troupes la grande route ?

A huit heures du matin, les grenadiers se sont mis en marche de Trécate, et à dix heures leur avant-garde passe le pont de San-Martino. En face d'eux, sur la route qui s'élève toute blanche et toute droite, ils voient reluire des baïonnettes : « C'est Mac-Mahon, » répète-t-on dans les rangs.

A onze heures, le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, commandant la garde, atteint le pont à son tour. Quittant, il y a une heure, le jardin débordant de fleurs où ils avaient passé la soirée, les jeunes officiers de son état-major ont coupé des bottes de roses et en ont orné leurs fontes et leurs tuniques, et ils s'engagent, ainsi fleuris, sur le pont, derrière leur général. « Il est onze heures un quart et nous passons la frontière, » dit l'un d'eux en tirant sa montre.

A mesure qu'ils avancent, ils distinguent mieux les troupes à l'horizon. « C'est Mac-Mahon, pour sûr, » répète-t-on encore, mais avec moins d'affirmation. Bientôt il n'y a plus de doute ; le soleil fait ressortir les habits blancs : ce sont les Autrichiens. On

distingue sur la route, à son point culminant, deux pièces qui se mettent en batterie, la fumée s'élève : « C'est la fête qui commence, » dit un officier. Le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, toujours sévère, se retourne, dressé sur ses étriers, et regarde fixement son état-major : « Silence, Messieurs..., et puis retirez ces fleurs. » Et au même moment le boulet parti de la crête emporte la tête du dernier grenadier du bataillon déployé à gauche de l'état-major.

Pour répondre à cette canonnade, les grenadiers s'avancent, précédés de tirailleurs. Il est midi, et Napoléon III, qui est monté à cheval à Trébate, arrive en vue du Tessin.

Rendu impatient par ce combat, auquel il ne s'attend pas, il part au galop, franchit le pont et gravit les premières pentes de la rive opposée, où il ordonne de faire rompre le combat ; et pendant une heure tout rentre dans le silence.

À une heure et demie, on entend le canon vers la gauche ; cette fois, c'est bien le général de Mac-Mahon, il faut lui donner la main, et les grenadiers repartent de nouveau en avant ; le 3<sup>e</sup> régiment, à droite, est en colonne sur la voie ferrée ; le 2<sup>e</sup> régiment, à gauche, en bataille, face à Buffalora.

Les fonds du Tessin, où le régiment est déployé, sont tellement marécageux que les chevaux n'y peuvent tenir, aussi les commandants Desmé de Lisle et de Maud'huy ont-ils mis pied à terre ; leur pantalon à sous-pieds s'est même tellement englué de boue que, le trouvant gênant, ils l'ont retiré, et tous deux, de très beaux hommes, le bonnet à poil en tête, la grande capote noire à plastron et un caleçon blanc dans leurs bottes, marchent à douze pas en avant de leur bataillon aligné. On dirait une évocation des temps passés, à les voir, ainsi vêtus, aller à l'ennemi sous le regard de l'Empereur. Tous deux furent tués dans la journée.

À gauche, le 3<sup>e</sup> grenadiers suit la ligne du chemin de fer, qui, d'abord en talus, s'enfonce bientôt dans une profonde excavation. La tête de colonne s'y engage et se trouve en présence d'une redoute qui lui barre le passage. Sortant de la tranchée, les grenadiers gravissent les parapets, et l'on voit à la fois les silhouettes des capitaines d'Houdetot et Bougoz, et celle du grenadier Albarède, se détacher sur la crête : tous trois oscillent et tombent à la renverse morts ou mortellement blessés. D'autres les remplacent qui s'emparent de la redoute et, sans s'y arrêter,

suivent les Autrichiens jusqu'au pont du chemin de fer et à celui de la grande route, sur le Naviglio. En franchissant ce dernier, le caporal Albert aperçoit un tonneau de poudre placé dans un creux ; il l'enlève et le jette à l'eau. Décoré déjà en Crimée, Albert fut nommé sergent le jour même. Il mourut, deux ans plus tard, empoisonné.

Les grenadiers, ayant passé le pont, se trouvent en présence de grandes bâtisses de pierre de taille qui bordent la route de l'autre côté du canal. Ils y entrent de vive force et y trouvent cinq autres barils de poudre, qu'ils jettent dans le canal.

Le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély est sur la grande route ; le colonel d'Alton vient lui rendre compte qu'à droite il s'est emparé de la rive gauche de Buffalora, mais que les ponts sont coupés et qu'il faut préparer une attaque au moyen de nageurs. Le colonel, qui a la migraine, est coiffé d'une calotte de velours vert et son bonnet à poil pend à l'arçon de sa selle : « Vous n'êtes pas à l'ordonnance, » lui dit le général, « remettez votre bonnet à poil, » et il le congédie.

Les grenadiers venaient, sans s'en douter, de mettre en fuite trois brigades autrichiennes, qui ne devaient pas reparaitre de la journée. Ces malheureuses troupes n'étaient guère en état de soutenir un combat : arrivées de la veille par chemin de fer, elles n'avaient pas mangé depuis plus de quarante-huit heures, et la veille au soir on avait compté parmi elles douze suicides par désespoir. Leur retraite amena un instant de répit, qui permit aux grenadiers de reprendre haleine.

Le général de Martimprey, qui a assisté à la lutte, prévoyant une dure et longue bataille, envoie le capitaine de Verdière à Novare prévenir le maréchal Vaillant de ce qui se passe.

Une heure et demie après, le capitaine de Verdière entrait dans la grande salle du Palais de Novare, où l'état-major, à table, prenait le café, sous la présidence du maréchal Vaillant, une serviette nouée autour du cou retombant sur son gros ventre.

A l'annonce de la bataille, tout le monde veut monter à cheval ; mais le maréchal Vaillant arrête le général Jarras et le commandant Hartung et leur ordonne de rester pour organiser les services d'arrière et régler la marche des troupes demeurées à Novare, puis il fait atteler sa voiture, tandis que les autres officiers partent à cheval au plus vite qu'ils peuvent.

Le combat, quoiqu'il ait pleinement réussi, a fortement déprimé

le moral de l'Empereur, et l'agitation du premier moment fait place maintenant à la prostration.

Ce canon du général de Mac-Mahon qu'il entendait tout à l'heure, et dont le son l'a décidé à attaquer, il ne l'entend plus; il commence à s'inquiéter de ce silence. Que fait donc Mac-Mahon?

Ses regards, qui fouillent l'horizon, se portent sur un groupe de cavaliers qui vient du pont. En tête est le général Lebeuf; il se dirige vers l'Empereur, qui est à gauche de la route, non loin du chemin de fer, monté sur un bel alezan très doux du nom de « Buckingham; » autour de lui sont le général Fleury, le colonel Waubert de Genlis et cinq ou six officiers, avec des valets de pied tenant en main des chevaux de rechange, et cinq ou six chasseurs de la garde. « Et Mac-Mahon? » dit l'Empereur au général Lebeuf; mais celui-ci n'en a pas de nouvelles depuis neuf heures et demie. « Et le roi? » A onze heures et demie, lorsque le général a quitté Turbigo, ses troupes n'avaient point commencé le passage, et le roi est revenu à Galliate.

L'Empereur est stupéfait à la nouvelle que le roi est encore, avec son armée, sur la rive droite du Tessin. Lui, d'ordinaire si impassible, laisse voir son trouble; il appelle un officier; le commandant Schmitz se présente. « Allez trouver le maréchal Canrobert et dites-lui de venir le plus vite possible avec son corps d'armée. » — « Mais le corps du général Niel est plus près d'ici, » observe le commandant. — « Allez au maréchal Canrobert, » répond l'Empereur au commandant, qui part. Quelques minutes après, il appelle encore un autre officier, c'est au marquis de Cadore, lieutenant de vaisseau, à marcher. « Cherchez le général Niel et amenez-le avec son corps. » Puis l'Empereur tombe dans un mutisme complet. C'est la première bataille qu'il commande, et, pour son coup d'essai, il se trouve surpris avec une seule partie de sa garde, un fleuve à dos.

Il comptait sur un de ses lieutenants, le général de Mac-Mahon; il l'entendait tout à l'heure, mais maintenant il a perdu sa trace. Il mettait également son espoir dans les troupes de son allié, mais il apprend que celui-ci n'a pas exécuté ses instructions et ne paraîtra pas de toute la journée, et, dans l'esprit, lui vient cette idée : « Le général de Mac-Mahon, lui aussi, s'est-il arrêté? »

Dans une situation aussi délicate, il sent que le succès ou la

défaite dépend de la lucidité de son esprit, qu'un ordre bien ou mal donné, ou trop tôt ou trop tard, décidera de sa dynastie, de l'avenir de son fils et, bien plus encore, de l'existence de la France. Saisi par une si grande responsabilité, il hésite au point de ne rien décider. Immobile, l'air effaré, le regard fixé du côté où il a entendu le canon, il n'est plus que la figuration du commandement. Ceux qui l'entourent en sont frappés. Il n'y a plus rien à attendre de lui; chacun doit faire de son mieux et ne s'inspirer que de ses idées. C'est ce que pensent à la fois le général Lebeuf et le général de Martimprey. Le premier va s'occuper de l'artillerie. L'état du pont n'a pas permis encore à une seule pièce de passer; il faut donc le faire réparer : ce qu'il fait. Après avoir assisté au passage de la première batterie, il la suit sur le champ de bataille; et partout où il aura un canon on le verra se multiplier pour diriger le feu et exciter les canonniers.

Le général de Martimprey, de son côté, se décide à prendre en main la direction du combat. Jusqu'à l'arrivée du maréchal Canrobert, on le verra courir aux points les plus menacés, rallier les défaillants, donner la direction aux arrivants et mettre un peu d'ensemble dans le désordre du combat, où, sans lui, chaque unité resterait livrée à elle-même et serait complètement désorientée.

Prévenus, peu à peu des officiers de l'état-major arrivent, les uns après les autres. Après le général Lebeuf, c'est le général Frossard, avec l'état-major du génie, puis les colonels Castelnau, Tripart, Toulangeon et d'autres. A peine sur le terrain, le général Fleury les met au courant, et ils repartent pour s'informer, pour apprendre quelque chose du général de Mac-Mahon ou des corps restés sur la rive droite. Voici encore un officier au costume sombre, sans insigne. On reconnaît le comte Vimercati. Il est envoyé par le maréchal Canrobert. « Pourquoi le maréchal ne vient-il pas ? » Le comte Vimercati explique que le maréchal, arrêté par l'encombrement des voitures, attendait avec ses troupes le moment de pouvoir avancer, quand plusieurs personnes, juchées sur les tapisseries, ont dit apercevoir une énorme fumée du côté du Tessin; d'autres, en collant leur oreille à terre, ont prétendu entendre le canon; alors, le maréchal, quoiqu'il n'ait rien reçu, l'a envoyé auprès de l'Empereur. « Dites au maréchal d'arriver au plus vite, » répond l'Empereur.

Le feu, qui s'était ralenti le long du canal lors de la panique

des Autrichiens, reprend maintenant; des troupes fraîches reviennent à la charge et attaquent les grenadiers. Devant la masse des assaillants, le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély envoie officier sur officier demander du secours à l'Empereur, et à chacun d'eux Napoléon répond : « Je n'ai personne. »

Appelés par le général de Martimprey, les zouaves de la garde et un bataillon de grenadiers, jusque-là demeurés en réserve à San-Martino, s'avancent par la grande route pour rejoindre leurs camarades. Un officier de l'état-major va au général Cler, qui les commande, et lui dit d'empêcher ses soldats d'acclamer l'Empereur, qui est à une centaine de pas, à droite, caché dans un massif. Zouaves et grenadiers marchent allègrement, ils passent à hauteur de l'Empereur et disparaissent dans la fumée.

On entend un bruit de voitures et de canons au galop. C'est la batterie La Jaille qui a passé le pont, elle monte les pentes et, elle aussi, s'engouffre dans la fournaise.

De nouveau, un officier de la garde, le capitaine Haillot, vient parler au général Fleury à voix basse. L'Empereur, le voyant, l'appelle : « Des masses autrichiennes venant du sud et remontant le cours du Tessin menacent de nous couper du pont de San-Martino. Elles sont juste dans le dos de V. M., à peut-être trois kilomètres d'ici; je les ai parfaitement vues du toit de la grande maison blanche de la douane. » Et, du doigt, le capitaine désignait, à droite, au delà du pont, le vaste bâtiment carré, qui apparaissait comme une grande pièce de feu d'artifice lançant et crachant du feu et de la fumée blanche de tous les côtés.

L'Empereur écoute et, ne répondant rien, le capitaine Haillot s'éloigne, comme ceux qui l'ont précédé.

Le feu, en augmentant, se rapproche du bouquet de bois où est l'état-major. L'Empereur fouille de plus en plus l'horizon pour chercher à découvrir le général de Mac-Mahon, puis par instant il se détourne et jette un regard à gauche, du côté du pont du Tessin, pour voir si le maréchal Canrobert n'arrive pas.

Il y a un mouvement au pont; une troupe à l'uniforme sombre s'y engage, derrière cette première troupe en vient une seconde en pantalons rouges; on voit les soldats, au fur et à mesure qu'ils pénètrent de ce côté du fleuve, s'arrêter et déposer leurs sacs le long du chemin de fer. Un général, avec son officier d'ordonnance, se détache et se dirige vers l'Empereur, qui reconnaît le général Picard et le capitaine Sonnoie : « Et le maréchal Canro-

bert? » lui dit-il. — « Je ne l'ai pas vu, Sire, je suis parti à neuf heures de mes bivouacs, j'ai attendu jusqu'à onze heures l'écoulement du 4<sup>e</sup> corps, je suis arrivé à Trécate sans rien savoir. Là, je suis tombé dans un gâchis épouvantable de voitures et de troupes de toutes armes, et un de vos officiers d'ordonnance est venu à moi en me criant : « Pourquoi n'arrivez-vous pas? » Il m'a fallu encore attendre que la division de Failly et l'artillerie de réserve du 4<sup>e</sup> corps, qui allaient à leurs bivouacs, eussent débarrassé la route. J'ai fait prendre le pas gymnastique, au milieu des voitures, et particulièrement d'un équipage de pont qui tenait tout le passage, et me voilà. Naturellement, je n'ai pas de canon. »

L'Empereur fait un signe de tête imperceptible sans dire un mot; ce que voyant, le général de Martimprey appelle le général Picard, l'amène à la redoute et met sa brigade à cheval sur les deux rives du canal, en lui recommandant de prendre l'offensive pour faire croire aux Autrichiens à la présence de troupes nombreuses.

Et successivement le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, commandé par son adjudant-major, Doleac, — son chef de bataillon, Merle, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, a été pris de coliques néphrétiques et est resté près du pont, — le 23<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup>, conduits par leurs colonels, Auzouy et Charlier, se déploient aux sons des tambours, des clairons et des musiques, qui jouent la *Marseillaise*, et foncent sur les Autrichiens.

Il était temps. Le 3<sup>e</sup> grenadiers ne pouvait plus tenir, et, ainsi que l'avait annoncé le capitaine Haillot, des colonnes autrichiennes, venant du sud, allaient les déborder, les tourner, pour les couper avec l'Empereur du pont de San-Martino, leur unique moyen de communication avec le reste de l'armée.

Le commandant Schmitz, envoyé il y a une heure pour presser le maréchal Canrobert, est de retour; il annonce l'arrivée prochaine du maréchal; c'est à peine si l'Empereur l'entend : « Et Mac-Mahon? » lui dit-il en guise de réponse. « Sire, si vous le voulez, je vais aller à sa recherche; faites-moi donner un cheval frais de vos écuries et je pars. » Sur un signe du souverain, le général Fleury appelle un piqueur, le commandant enfourche un cheval dispos et disparaît.

Les Autrichiens prennent maintenant l'offensive, et cela va mal à Ponte-Nuovo. Le régiment des zouaves et le 1<sup>er</sup> bataillon du

1<sup>er</sup> grenadiers se sont engagés au delà du canal, et dans les taillis épais et sur la chaussée, deux pièces en batterie enfilent la route. Le général Cler parcourt les rangs des grenadiers et des zouaves. Ses traits de courage légendaires, sa bonté et son beau physique font de lui l'idole de ses soldats. Sur la route, à sa même hauteur, le général Mellinet, le glorieux balafre de Crimée, vient d'avoir son cheval tué, et, un peu en arrière, au débouché du pont du canal, on voit la figure carrée du général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély ; pour tromper son impatience de recevoir des renforts, il tourne en cercle, sous le feu incessant des balles et des boulets qui criblent les maisons devant lesquelles il se tient.

Deux pièces, en action sur la route, ne cessent pas de tirer ; le capitaine de La Jaille, qui les commande, voit devant lui arriver de nouvelles troupes ennemies et pressent une attaque redoublée. Il crie aux zouaves et aux grenadiers, qui, à droite et à gauche dans les taillis, protègent ses pièces : « Puis-je compter sur vous ? » — « Nous ne vous lâcherons pas. » Mais à l'instant, des chasseurs tyroliens sautent des fourrés sur la route à 25 mètres des pièces, tandis que d'autres se dressent dans les mûriers devant les zouaves et les grenadiers, leur déchargeant, à bout portant, leurs lourdes carabines : « Les Autrichiens sont sur vous, » crient les zouaves au capitaine de La Jaille. Celui-ci appelle ses avant-trains ; une pièce accrochée part au galop, l'autre est entourée ; l'adjudant Bouisson, le maréchal des logis Cazeneuve, le canonier Delecourt font feu de leur pistolet et de leur mousqueton, les Tyroliens ripostent ; les baïonnettes, les écouvillons se lèvent, s'abaissent, se croisent ; trois servants tombent morts, les autres sont blessés et les Tyroliens veulent les achever quand un officier autrichien blessé paraît, il relève les armes de ses hommes et dit en français : « Ce sont de trop braves gens pour les tuer. » Alors les deux sous-officiers et les deux servants survivants, tous blessés, se rendent.

La pièce, transportée à l'arsenal de Vienne, fut sciée en deux, afin que les artilleurs autrichiens pussent en examiner les rayures ; le sous-officier Cazeneuve en vit les deux parties détachées un mois plus tard.

Le cheval du général Cler affolé, la tête au vent, les naseaux ouverts, s'ébrouant, galopant éperdu, la selle vide, vient se jeter à l'étourdie dans le groupe de l'état-major du général Mel-



linet : « Voilà le cheval de Cler..., le pauvre Cler est tué. »

Personne n'a vu quand et comment il est tombé tout à l'heure, lorsqu'on retrouvera son cadavre, il sera entièrement nu, sans même une chemise !

La fusillade et la canonnade des Autrichiens redoublent, et, dans la garde, c'est la débandade. L'état-major se jette au travers des fuyards ; le capitaine Tortel, aide de camp du général Cler, est coupé en deux par un boulet, le général Mellinet et le colonel Raoult poussent à un groupe qui revient en baissant la tête et en se cachant la figure de leurs bras comme des gens qu'on assomme de coups de bâton sur la figure. Le général Mellinet tombe une seconde fois sous son cheval tué. Le colonel Raoult a son épaulette enlevée en partie par un boulet et ses torsades se déroulent en longs fils de la Vierge d'or qui s'embarassent derrière lui dans les jambes des grenadiers. « En avant donc, » crie-t-il à plusieurs, et, se trouvant face à face avec un sergent superbe, il lui casse sa canne sur les épaules d'un coup sec en lui criant : « Veux-tu retourner. » Le sous-officier, comme réveillé d'un lourd sommeil, relève la tête, regarde en avant et rallie ses hommes. Sous les efforts des officiers et grâce à une charge d'une centaine de chasseurs à cheval de la garde, que mène le général de Cassaignoles, les généraux et les officiers parviennent à maintenir quelques combattants dans l'intérieur et autour des grandes maisons de pierres de taille et leurs feux ajustés suffisent pour calmer l'ardeur de l'ennemi. Pendant ce temps, des attelages d'artillerie, croyant à notre retraite, partent à fond de train sur la route, et deux compagnies de zouaves, décimées, privées de leurs officiers, se jettent dans les pentes couvertes d'acacias du Naviglio, d'où elles ne veulent plus sortir. Un aide de camp vient les exhorter : « Qu'est-ce qu'il nous veut, celui-là, » dit un zouave... « Je vais te faire ton affaire si tu ne nous laisses pas tranquilles. » Et l'officier est obligé de se retirer.

On est si inquiet autour du général Regnaud que l'on répète ces mots : « On va ramener l'Empereur derrière le Tessin, on coupera le pont et on nous laissera là. » Peut-être l'officier qui parlait ainsi savait-il que l'Empereur, effectivement, était en route pour repasser sur la rive piémontaise. En effet, une balle étant venue atteindre un cheval près de l'Empereur, le colonel Waubert de Genlis s'était écrié : « Il faut sauver l'Empereur, »

et, s'approchant de lui, l'avait entraîné hors du massif de peupliers où il était, pour lui faire gagner le pont de San-Martino par la grande route : l'Empereur, machinalement, s'était laissé faire.

En montant sur la chaussée, l'Empereur se trouva face à face avec le drapeau des zouaves de la garde et les six vieux soldats préposés à sa défense. L'aigle d'or brillait sous le soleil intense et les flots de soie pendaient en loques de la hampe, déchirés qu'ils avaient été à Malakoff, où la moitié du régiment était restée ; c'était ce drapeau que le maréchal Canrobert avait donné au régiment, lors de sa création, sur le plateau de Chersonnèse, et dont la remise avait été saluée par les canons russes de Sébastopol.

L'aigle et les six vieux soldats, tous décorés ou médaillés, et avec d'énormes barbes, dans la solitude de la route éclatante de blancheur, font face à l'ennemi, tandis que l'Empereur s'en va en lui tournant le dos. Plusieurs des généraux en sont révoltés ou émus. Mais l'on entend un bruit d'attelages et de voitures au galop qui s'approche et une grande poussière s'élève du côté de Ponte-Nuovo, où la fusillade continue de plus belle. Toujours machinalement, l'Empereur prend le trot, mais, sous l'excitation du bruit des voitures qui, derrière lui, va en s'accroissant, son cheval passe du trot au galop, et, en un instant, lui et l'état-major sont à toute allure. On dirait une fuite, et autour de l'Empereur on baisse la tête. Le général Frossard n'y tient plus, il se redresse, et, sur un ton de fureur concentrée : « Ah ! ça, on a donc peur des balles..., c'est honteux cette fuite ! » et gagnant la gauche de l'Empereur lui demande de restreindre son allure ; aussi, quand on touche au pont, tout le monde a repris le pas ; le général Frossard alors fait arrêter et retourner l'Empereur. Une demi-heure après, on repassa le pont et l'Empereur mit pied à terre à droite de la route, derrière une briqueterie, en face d'une batterie de la garde, en position le long du fleuve, et dont les canonniers étaient assis sur le gazon.

La route qui va à Novare est encombrée de voitures d'artillerie et de haquets de ponts. De cette mer de voitures sort le général Niel ; il est venu sans ses troupes, mais la division Vinoy prend les armes. L'Empereur ne lui répondant rien, le général juge la situation compromise et envoie le capitaine Corbin chercher le surplus de son corps. En quittant son quartier général,

pour avoir tout son monde le plus vite possible sous la main, il a prescrit au commandant Parmentier de ne laisser passer aucune troupe devant les siennes.

Le capitaine Corbin, à peu de distance de San-Martino, voit, dans un champ à droite de la route, le maréchal Canrobert avec son état-major. Le maréchal, sur un cheval bai, regarde d'un air impatienté les gendarmes et les hussards de son escorte, qui, à coups de plat de sabre, forcent les voitures à se garer sur les bas-côtés ou dans les champs ; son chef d'état-major, le colonel de Senneville, impatienté lui aussi de ne pouvoir faire avancer les renforts demandés par l'Empereur, ne tient pas en place et fait faire à son cheval, un syrien rouan superbe, des changements de pied et des pas espagnols.

En voyant le capitaine Corbin, le maréchal l'appelle et l'interroge, et, sur la situation fort sombre que lui expose le capitaine, il part sans plus attendre en appelant ses officiers : « Allons, Messieurs, c'est grave ! »

Auprès du pont, il se dirige vers l'Empereur, qui l'accueille par ces mots : « Comme vous arrivez tard ! » A ce reproche, le maréchal se rebiffe : « Si Votre Majesté m'avait laissé partir ce matin, comme je le lui ai demandé, je serais depuis longtemps ici. »

L'Empereur reprend alors son mutisme et le maréchal, après être resté quelques instants devant lui, attendant un ordre, s'éloigne ; il passe le pont au pas, puis reprend le galop pour monter la grande route sur laquelle il croise des blessés et un convoi de prisonniers. Près de Ponte-Nuovo, il trouve le général de Martimprey qui, en peu de mots, le met au courant.

Les Autrichiens, après leur assaut infructueux de Ponte-Nuovo, ont cessé leurs attaques ; ils viennent même d'abandonner la partie droite de Buffalora, non sans une vigoureuse défense toutefois, car les deux commandants Desmé de l'Isle et Maud'huy ont été tués : mais, par contre, leurs attaques redoublent contre notre droite. Il leur arrive sans cesse de nouvelles troupes du Sud et toutes ces masses cherchent à nous déborder et à nous couper du pont du Tessin, d'autant plus facilement que depuis le commencement de l'action nous n'avons gagné aucun terrain de ce côté et que nous y avons peu de monde.

Ayant ainsi expliqué la situation au maréchal, le général de Martimprey se rend au pont de San-Martino, où il va mettre de l'ordre dans les arrières et accélérer l'arrivée des renforts. Le

maréchal va d'abord à la redoute et en escalade le talus, après avoir confié son cheval à un hussard. Sur les pentes gisent, un peu partout, des grenadiers : sous leurs longues capotes noires, que les bulleteries marquent d'une croix blanche, et avec leurs bonnets à poil, ils paraissent des géants. Par endroits, leurs cadavres sont accumulés, on n'a pas eu le temps de les dépouiller tant le feu est ardent, ils sont dans la position où la mort les a saisis, et leurs yeux ternes, grands ouverts, regardent fixement.

Le souvenir rapide de l'assaut de Constantine traverse l'esprit du maréchal quand il franchit un corps ou qu'il voit un agonisant. Mais, une fois au sommet du parapet, le maréchal ne pense plus qu'à la bataille qu'il embrasse en entier. Les Autrichiens, en se retirant de Buffalora et de Ponte-Nuovo, ont changé leur ligne de bataille, et maintenant, au lieu de faire face à l'ouest, elle est tournée du côté du nord ; à Ponte-Nuovo, la fusillade a cessé, mais les pièces du général Lebeuf tirent à toute volée dans la direction de Magenta et vers le sud.

À côté du maréchal, des grenadiers garnissent les parapets de la redoute écrêtée par les balles. Ils font le coup de feu, sans précipitation, mais sans cesser un instant.

À gauche, le Maréchal a son regard attiré par l'aspect particulier du pont du chemin de fer sur le canal. Il y a là trois ponts en fer qui se croisent ; celui du chemin de fer en contre-bas et deux autres au-dessus de la voie, pour les deux routes qui longent le canal. Autour de ces trois ponts, à cheval sur les deux rives, la brigade Picard est engagée avec les Autrichiens dans des bois épais d'acacias ou de mûriers et dans des vignes.

Grimpé sur le point le plus élevé de la redoute, le maréchal scrute les alentours. Sa silhouette, si connue des soldats, se détache sur le ciel au milieu de la fumée, qui lui forme un cadre, et de loin les combattants le voient. Les grenadiers, qui sont à ses pieds, se souvenant des tranchées de Sébastopol, pris d'enthousiasme, se mettent à agiter leurs fusils, au bout duquel ils ont mis leurs bonnets à poil, et ils crient : « Vive le maréchal Canrobert. »

Lui tirant son képi, d'un grand geste théâtral, rejetant en arrière sa grosse tête avec ses longs cheveux frisés et ses moustaches relevées, répond aux hourras des soldats par ces mots : « Salut, Messieurs de la garde ! » L'enthousiasme des grenadiers touche au délire, et de leurs rangs partent de tous côtés des pro-

testations. En cet instant, le maréchal se croit Rampon à la redoute de Montelégino recevant le serment de l'immortelle 32<sup>e</sup> demi-brigade de mourir à son poste.

Reprenant l'examen du pays, il voit, à un kilomètre en avant, un village à cheval sur le canal, Ponte-Vecchio. C'est le point de débouché des colonnes autrichiennes qui viennent du sud.

Si nous occupons Ponte-Vecchio, nous les empêcherons de pénétrer sur le champ de bataille. Enlever Ponte-Vecchio va donc être le but du maréchal, et lorsqu'il en sera définitivement maître, vers sept heures et demie du soir, le gain de la bataille sera assuré.

Le maréchal, ainsi décidé, quitte la redoute, et, remontant à cheval, se dirige vers la brigade Picard; au premier bataillon qu'il rencontre il dit : « Vous allez marcher à la baïonnette, mes enfants. Voici le général Courtois d'Urbal qui va vous conduire. » Et le général Courtois, dont l'artillerie n'a pas passé le pont, dirige le bataillon au feu. Le maréchal, allant à une autre troupe, la harangue ainsi : « Vous êtes fatigués, allons, encore un effort; je vais marcher à votre tête. » Puis il fait les commandements et attaque la ligne autrichienne en même temps que le bataillon conduit par le général Courtois d'Urbal. Les Autrichiens, qui ne voient rien dans les taillis, mais qui entendent la charge, croient à l'arrivée de troupes fraîches et abandonnent Ponte-Vecchio, où entre le maréchal.

La rive droite du canal dégagée, le maréchal retourne au pont du chemin de fer, le passe, non sans danger, car les plaques de tôle, qui en forment le tablier, sont disjointes; elles basculent et forment des trous où les pieds des chevaux se prennent comme dans des pièges. Quoiqu'il n'ait là qu'une poignée d'hommes, il paie d'audace, fait battre la charge et dégage les abords du pont. Heureusement, voici la brigade La Charrière que conduit le capitaine Haillot.

Après avoir parlé à l'Empereur, le capitaine Haillot est retourné à Ponte-Nuovo, où il a de nouveau constaté l'arrivée continuelle de troupes autrichiennes le long du Naviglio, mais où il a vu aussi la tête de la brigade La Charrière au pont de San-Martino; sans prendre avis de personne, il a couru au général et l'a engagé à se diriger sur le pont du chemin de fer et s'est offert de l'amener au maréchal Caurobert.

A la brigade La Charrière succède celle du général Janin,

ayant à sa tête le général Renault, dit *l'Arrière-Garde*<sup>1</sup>, suivi de son aide de camp, le colonel Lamiraux. En possession de ces renforts, le maréchal s'entend avec le général Niel pour une attaque combinée de Ponte-Vecchio, sur les deux rives du Naviglio. Le général Niel, avec les généraux Vinoy et Renault, attaquera par la rive gauche, le maréchal par la rive droite.

Les Autrichiens, eux aussi, ont reçu des renforts, et ils accueillent les nôtres de telle façon que le village est pris et repris cinq fois. A la cinquième, les Autrichiens commencent à montrer moins d'énergie et nous prenons définitivement le dessus. Le maréchal les presse et, au moyen de masses de tirailleurs, les maintient à distance de Ponte-Vecchio, qu'il fait créneler et barricader. Pour mieux juger la situation, le maréchal se tient, avec son état-major, sur un petit monticule, à gauche du village; à sa droite, dans les vignes enlacées aux mûriers, est un bataillon du 56<sup>e</sup> en bataille. Un mouvement se fait dans les mûriers, on entend un bruit de chevaux et apparaissent, à travers les feuillages, des hussards en pelisses blanches : « Ne tirez pas, ce sont des Français, » crie-t-on, et les officiers du 56<sup>e</sup> retiennent leurs soldats prêts à faire feu.

Alors, en un bond, les hussards tombent sur l'état-major; les pelisses blanches se mêlent aux aiguillettes et aux épaulettes d'or; les chevaux se cabrent, s'entre-croisent, font des volte-face, ou bien, lancés au galop, bousculent tout sans s'arrêter. Les éclairs des sabres, qui se lèvent et s'abaissent, traversent l'espace. Le maréchal est saisi par un hussard au collet, il pique son cheval qui s'emporte, et laisse entre les mains de son agresseur la criméenne qu'il a autour du cou: le capitaine Armand a le menton tailladé; l'intendant Mallarmé, la joue estafilée, s'abat avec son cheval gris et roule sur la berge du canal, dans lequel il tombe; le cheval du colonel de Bellecourt, blessé à mort, fait un soubresaut qui envoie son cavalier en l'air, et on le voit retomber comme une masse à huit pas; le capitaine de Verigny et le lieutenant de Lostanges sont sabrés et jetés à terre, ils tombent à côté d'un cheval qui perd tout son sang et qui, couché sur le côté, lance en saccade des ruades continuelles.

Les hussards arrivent jusqu'au canal, qui les arrête, mais là,

1. C'était un surnom qu'on lui avait donné en Afrique, à cause de l'énergie qu'il avait montrée dans les nombreuses colonnes où il avait commandé l'arrière-garde.

de l'autre bord, les troupes de la division Renault les criblent de balles; alors retournant, ils repartent et viennent retomber sur le bataillon du 56<sup>e</sup> qui, cette fois, tire sur eux à bout portant; leurs chevaux, lancés à fond de train, arrivent sur les fusils, l'un d'eux est si près qu'un tout jeune soldat, le fusillier Soury, lui envoie à toute force un coup de baïonnette dans le poitrail, l'arme entre jusqu'au canon, et le cheval, fou de douleur, se cabre, puis, pivotant sur lui-même, repart au galop en entraînant l'arme enfoncée dans son flanc, devant Soury, qui, les yeux et la bouche ouverts, regarde son fusil s'en aller.

Le major Kronfeld, qui conduit l'escadron, atteint de trois balles, vient tomber, avec son cheval qui s'abat, à dix pas des tambours du 56<sup>e</sup>; il est là, couvert de sang, pris sous son cheval et demandant secours. Le caporal-tambour Lescluse s'approche et, faisant un moulinet avec sa canne, lui assène, sur la tête, un formidable coup qui l'achève.

Le lendemain, le chef du bataillon avait l'audace de proposer ce misérable pour la médaille militaire, qui lui fut accordée.

La bourrasque passée, le maréchal revient à son observatoire et s'informe de ce qu'est devenu le colonel des hussards. « Est-il tué? est-il blessé? est-il prisonnier? Qu'on cherche s'il est resté parmi nous et qu'on me l'amène. » Comme l'on a pris le major Kronfeld pour le colonel et qu'on lui dit qu'il est tué, le maréchal répète : « Quel malheur qu'on ait tué un si brave soldat! j'eusse voulu le complimenter. » Dans la soirée et le lendemain, il renouvela ses interrogations et, à chaque réponse que le colonel était tué, il disait : « C'est dommage. Pourquoi avoir tué un homme si brave? »

Cependant, le colonel des hussards du roi de Prusse n'était pas mort. Il s'appelait Eldesheim; il devait encore charger avec succès à Solferino et protéger la retraite à Sadowa.

Le hurra qu'il venait de mener avait pour but de préparer le succès de l'attaque suprême qu'allait teuter l'infanterie autrichienne. Elle ne tarda pas à se prononcer. Le maréchal, de son observatoire, vit les baïonnettes et les habits blancs surgir des feuillages; il a un bataillon sous la main, il le confie à son chef d'état-major, le colonel de Senneville, et le lance sur l'ennemi.

Le bataillon s'ébranle. Le colonel de Senneville est devant; on le distingue, avec sa taille souple et élancée, sur son cheval syrien

aux allures si belles ; une décharge passe ; il agite les deux bras, comme s'il battait l'eau, renverse la tête et tombe en arrière pendant que son cheval s'emballé.

Sa mort marqua la fin de la bataille. Les Autrichiens se sentaient à bout de forces, et Ponte-Vecchio, maintenant barricadé et crénelé, devenait une position inexpugnable, et surtout les renforts se succédaient sans cesse.

En ce moment, c'est le général Trochu, avec la brigade Bataille que le maréchal fait déployer, qui entrait en ligne. Mais voici le comte Vimercati tout essoufflé et tout joyeux : il vient de traverser le champ de bataille ; il a assisté, avec l'état-major du général de Mac-Mahon, à la prise de Magenta ; les Autrichiens sont rejetés bien arrière à gauche ; nous sommes maîtres de la route de Milan et complètement victorieux.

Le maréchal charge Vimercati d'aller répéter à l'Empereur ce qu'il vient de lui dire, et, parcourant au galop les rangs de ses soldats, il leur fait part de la joie qui déborde en lui.

L'Empereur, depuis cinq heures, est demeuré à l'état d'automate ; il a même cessé de fumer ses habituelles cigarettes ; à cinq heures et demie, un officier d'ordonnance du roi, le comte de Foras, s'est présenté devant lui.

Il vient de Galliate et a traversé la lande qui borde le Tessin sur la rive piémontaise. Ayant reconnu l'Empereur à pied devant la petite maison blanche à un étage qui s'élève en arrière de la route, et que précède un terre-plein d'une centaine de mètres carrés, le capitaine de Foras saute au bas de son cheval, et, le tenant par la bride, salue l'Empereur. « Qui êtes-vous ? » dit le souverain, qui ne le reconnaît pas. « Je suis officier d'ordonnance du roi, qui m'envoie demander des nouvelles à Votre Majesté. » — « Que fait le roi, n'attaque-t-il pas avec Mac-Mahon ? »

Le ton, la voix ne trahissent aucune impatience, mais aux traits tirés de l'Empereur, à son nez allongé, à ses joues creusées, à ses moustaches et à ses cheveux décollés et défaits, le comte de Foras voit tout de suite dans quel état moral est l'Empereur. « Le roi n'a pas encore pu passer le Tessin, Sire ; la division Fanti est seule sur la rive lombarde, et encore est-elle parvenue à Turbigio avec bien de la peine. » — « Mais le roi devait, à midi, avoir passé les ponts. » — « Sire, cela a été impossible et c'est encore impossible maintenant. » — « C'est bien regrettable,



votre armée nous eût été d'un grand secours. » — « Et que dois-je dire au roi? » — « Vous les voyez, » et l'Empereur montre des blessés, surtout des grenadiers qui reviennent du combat. « Ça va mal! ça va mal! » répète-t-il en tournant sans cesse son regard du côté du nord, où doit déboucher le général de Mac-Mahon.

Le capitaine de Foras est à peine parti que l'on commence à entendre le canon du 2<sup>e</sup> corps; mais ces détonations, si impatiemment attendues par l'Empereur, ne changent pas son état d'esprit, et ses officiers conservent comme lui des physionomies aussi significatives que la sienne.

Heureusement, le général de Martimprey donne les ordres nécessaires : il charge d'abord le capitaine Saget de dégager la grande route, qui est la seule artère de la bataille, et, deux heures après, les abords du pont se trouvent libres. Puis, craignant que la bataille, dont l'issue était douteuse au moment où il l'a quittée, ne vienne à recommencer demain, il prend à part le général Fleury et le prie d'écrire sur une feuille de son calepin les instructions suivantes :

1<sup>o</sup> Ordre de faire partir les guides et la division de cavalerie Partouneaux pour être au petit jour à San-Martino;

2<sup>o</sup> Ordre à l'intendant Paris d'envoyer toute la nuit des convois de vivres et d'avoine par la grande route;

3<sup>o</sup> Au colonel d'Ouvrier (de l'artillerie) de faire partir, séance tenante, soixante voitures de munitions d'infanterie;

4<sup>o</sup> Au maréchal Baraguay d'Hilliers de se porter sur San-Martino par *la voie du chemin de fer* ou par une route de traverse, s'il en trouve. La grande route sera réservée aux convois;

5<sup>o</sup> Envoyer l'ambulance de quartier général, des médecins et des infirmiers.

Le lieutenant-colonel Trippart, aide de camp du maréchal Vaillant, qui a ce jour-là un spencer rouge de spahis, porte ce papier à Novare. Il trouve le commandant Ed. Hartung, seul, écrivant fiévreusement.

Le général Jarras, prévoyant les ordres qu'on lui apporte, s'occupe déjà de faire parvenir des vivres et des munitions aux combattants; dès qu'il est prévenu, il fait transmettre les instructions du général de Martimprey et va lui-même s'assurer de leur exécution et quand, à neuf heures, il part pour le champ

de bataille, il a vu défiler devant lui le convoi de vivres, les soixante voitures de cartouches, l'ambulance avec quatre-vingts infirmiers et il a constaté la mise en marche de la 1<sup>re</sup> division du maréchal Baraguay-d'Hilliers, qui s'avance sans bagages par la voie ferrée.

Au centre de la bataille, à Ponte-Nuovo, depuis quelque temps déjà, les Autrichiens s'étant retirés, le général Lebeuf continue seul à tirer avec ses pièces dans la direction de Ponte-Vecchio et Magenta.

Autour de lui sont le général Mazure, les capitaines Ducos de Lahitte, Peyronnet et Schneegans, qui suivent les effets du tir. Tout d'un coup, l'un d'eux crie : « Arrêtez, il y a des gens qui traversent la route près de Magenta... Ils ne sont pas en blanc... Regardez donc. » — « Ce sont des nôtres, » disent à la fois plusieurs officiers en regardant à la lorgnette. « Il faut cesser le feu, dit le général Lebeuf, et vous, Lahitte, qui êtes bien monté, allez voir ce qu'il en est. »

Au bout d'un quart d'heure, le capitaine revient ; ce sont des turcos et des soldats du 45<sup>e</sup> à qui il a parlé. « Allez vite prévenir l'Empereur, qui va être un peu content, » dit le général Lebeuf.

L'Empereur est à ce point déprimé que cette nouvelle le laisse impassible et qu'il ne dit pas un mot. Quelques minutes après, le général Trochu, en atteignant le pont, s'approche et saluant l'Empereur : « Je suis parti à midi de Novare. J'ai dû rester en place presque tout le temps. Il y a une heure seulement, j'ai vu un de vos officiers d'ordonnance sans moustaches, avec des favoris (le marquis de Cadore) ; il allait à Novare et n'avait pas d'ordres pour moi ; mais il m'a prévenu de ce qui se passait. Personne autour de moi ne s'en doutait ; le vent, étant contraire, ne nous apportait pas le bruit du canon ; Bourbaki, derrière moi, n'en savait pas plus. J'ai fait courir mon monde sur les bas-côtés et les fossés de la route, au milieu d'un hourvari invraisemblable, et me voilà. »

L'Empereur, le regardant d'un œil hagard, lui répond : « Passez, » et puis c'est tout.

En arrière du général Trochu, sur la route, est encore le général Bourbaki, qui se débat avec des trains d'artillerie. Prévenu par le marquis de Cadore, puis par un officier du général Trochu, puis par le capitaine de Verdière, qui va à

Novare prévenir l'état-major général de se rendre sur le champ de bataille, le général Bourbaki presse ses soldats : à Trécate, il croise des blessés de la garde qui reviennent ; des officiers de grenadiers lui disent : « On attendait Mac-Mahon à deux heures à Magenta et l'on n'a pas encore de ses nouvelles. » Un mouvement se fait autour du général Bourbaki ; on entend des cris et des jurons ; une calèche, qui va dans le même sens que sa division, veut percer les rangs ; les soldats, furieux, injurient le cocher ; une grosse tête sort de la portière et regarde : c'est le maréchal Vaillant qui va rejoindre l'Empereur, et les soldats s'écartent en maugréant.

Le comte Vimercati et le colonel de Molènes, envoyés par le maréchal Canrobert, trouvent l'Empereur toujours au pont, le regard perdu, comme une personne étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Il donne un ordre, le premier depuis deux heures de l'après-midi : il prescrit à la batterie de la garde, restée sur la berge, de pointer ses pièces dans la direction de la grande route. Personne ne peut comprendre ce que cela signifie, car les obus iraient sur les nôtres.

Le récit que fait le comte Vimercati, et qui a exalté à si haut point le maréchal Canrobert, laisse l'Empereur indifférent autant que les renseignements du capitaine de Lahitte. Il regarde défiler de nombreux blessés. L'un d'eux, sur une civière, a le bras arraché de l'épaule par un boulet ; en passant, il se soulève sur son séant, et sa capote, posée sur lui, en glissant, laisse voir une plaie béante et d'un rouge ardent qui a tout inondé de sang ce malheureux : « Je suis venu jusqu'ici pour vous demander votre main, Sire, » et il agite le bras qui lui reste en criant : « Vive l'Empereur. » Mû comme une machine, Napoléon III s'avance, tend sa main, que le soldat serre, et il revient sans un mot. « Je n'ai jamais vu un pareil moral, » dit le baron Larrey. Plus loin, d'autres officiers, qui connaissent l'Empereur, font la réflexion qu'il doit être bien déprimé pour n'avoir pas détaché une croix de la poitrine de l'un d'eux afin de l'attacher sur la capote du blessé. Ils connaissent son cœur, et, s'il eût joui de ses facultés, il eût saisi l'occasion de faire un heureux.

Le jour commence à baisser ; le général Frossard passe le pont, atteint une maison isolée et déserte, monte sur le toit et examine ; de retour, il s'avance vers l'Empereur, et d'une voix nette, avec son ton habituel d'autorité : « C'est une victoire ! »

Le mot n'a pas d'écho, et plusieurs des assistants se soufflent à l'oreille : « En voilà un sacré flatteur ! » Flatteur, le général Frossard ! C'était un des hommes qui disaient le plus durement la vérité au souverain, et à ce moment il était seul à juger sagement la situation.

En même temps que le jour disparaît, la canonnade et la fusillade cessent peu à peu. L'Empereur envoie chercher le maréchal Canrobert et les généraux que l'on pourra trouver.

Le maréchal traverse le champ de bataille dans la demi-obscurité ; des nuages couvrent le ciel, sauf du côté des Alpes, où s'étend une lueur qui va peu à peu diminuant pour se confondre avec les cimes des montagnes. Partout où passe le maréchal règne l'animation. L'âme de l'armée semble se reprendre comme celle d'un être humain après une secousse terrible qui l'a mis à deux doigts du tombeau.

Le maréchal passe le pont avec précaution et gagne la petite maison devant laquelle est l'Empereur.

La foule de la suite s'est grossie : il y a des officiers de toutes armes, des plantons, des paysans, des gens de livrée qui tiennent des chevaux de main ou garent des fourgons verts au chiffre impérial : des canonniers et des valets d'écurie allument des torches de résine et préparent des feux. On distingue encore les silhouettes des personnes, et les grands sycomores, qui entourent la maison, se dessinent tout noirs sur la partie du ciel qui est restée pure et où commencent à briller des étoiles.

Sur une table sont étalées des cartes qu'éclairent deux bougies fixées dans des bouteilles ; à la lueur de ces deux lumières vacillant incessamment, le maréchal aperçoit un cent-garde géant, le capitaine Bignon, dont la cuirasse et le casque miroitent au mouvement des flammes.

L'Empereur emmène le maréchal dans la maison et s'enferme seul avec lui. Le maréchal a confiance. A l'allure du combat qu'il vient de soutenir, il ne croit pas à un mouvement offensif des Autrichiens. Mais, reviendraient-ils, il les refoulerait encore : ses troupes sont pleines d'entrain. L'Empereur ne lui répondant rien, il ajoute : « Nous n'avons qu'à aller dormir, et demain nous verrons ce qu'ils ont dans le ventre. » Et le maréchal se retire.

Il est nuit ; les torches font des taches rouges avec de longues traces de fumée dans l'air ; sur le pont, des jalonneurs éclairent le passage ; sur les rives, en avant, les pontonniers travaillent à

la lueur des grands feux, et leurs nacelles, éclairées par des lanternes, sillonnent le fleuve en tous sens.

L'Empereur, après être sorti, est revenu près des cartes avec son caban sur les épaules. Sans cesse arrivent des officiers, les uns en quête de nouvelles, d'autres au contraire en apportant. Le commandant Schmitz saute de son cheval et crie, en se présentant : « C'est une grande victoire ! » L'émotion de l'entourage s'est peu à peu calmée ; cependant, si beaucoup voient le danger disparu, ils n'osent pas encore croire à un succès, tant l'alerte a été chaude. Le cri du commandant Schmitz désille les yeux de tous, sauf ceux de l'Empereur. Il écoute son officier d'ordonnance et appelle ensuite le maréchal Vaillant ; d'un air de doute, lui dit : « Schmitz va vous répéter ce qu'il vient de me dire. » L'Empereur ne peut pas encore croire à ce qu'on lui apprend. Il reste incrédule et muet en présence du maréchal Vaillant et du commandant Schmitz, qui répète, avec les détails les plus circonstanciés, ce qu'il a vu. Le colonel de Toulangeon, la figure épanouie et rayonnante de joie, accourt, un quart d'heure après, agitant un papier qu'il tient à la main : c'est le rapport que le général de Mac-Mahon a dicté devant lui, et, avant de l'avoir remis à l'Empereur, le colonel en répète la dernière phrase : « La bataille de Magenta comptera parmi les plus glorieuses qu'ait gagnées l'armée française. »

L'empereur est ébranlé cette fois ; il écoute le colonel de Toulangeon, et, peu à peu, il se convainc du succès ; il prend des mains du colonel le rapport du maréchal de Mac-Mahon, le pose sur les cartes et, avec un crayon, écrit dessus : « Rapport Mac-Mahon, je n'ai pas lu ; » puis, prenant un bout de papier, il écrit avec le même crayon :

Pont de Magenta.

L'Empereur à l'Impératrice.

Une grande victoire, mais chèrement achetée, 5,000 prisonniers et 45,000 ennemis tués ; détails impossibles. Au revoir.

Une estafette porte ce papier à Novare, où le télégraphe le transmet à onze heures et demie du soir. Ensuite, Napoléon III demande son porte-cigarettes ; il est redevenu lui-même.

Vers dix heures et demie, la foule, qui emplit le terre-plein, s'écarte pour laisser passer Victor-Emmanuel.

Le roi attendait avec impatience à Galliate le retour du comte

de Foras, et, dès qu'il l'eut aperçu : « C'est le canon de Canrobert que l'on entend? » — « Non, Sire, c'est la garde et l'Empereur, et cela va mal. » — « Et que vous a dit l'Empereur pour moi? » — « Il m'a dit que ça allait mal. » Là-dessus, le roi était monté à cheval et s'était dirigé sur San-Martino par Trécate, où il avait trouvé le général Bourbaki s'efforçant de se frayer un passage dans le gâchis qui régnait ; après quelques mots échangés dans la nuit, le roi avait pris les devants, et, vers dix heures et demie, il arrivait pour féliciter son allié, qu'il pensait avoir à plaindre.

Que se passa-t-il entre les deux souverains, qui se retirèrent dans une chambre de la petite maison? On a affirmé que Napoléon avait reproché avec amertume à Victor-Emmanuel son immobilité. C'est peu croyable : ce n'était ni dans les habitudes de l'Empereur d'être sec en paroles et pas davantage dans celles du roi de supporter les reproches. En tout cas, s'il y eut discussion entre eux, ce ne fut que le lendemain, alors que l'Empereur sut mieux ce qui s'était passé.

Le terre-plein, avec la foule bariolée d'officiers et de soldats de toutes armes éclairés par des feux et des torches, est d'un aspect fantastique : l'animation et la joie ont succédé au silence et à l'inquiétude. L'Empereur a repris son air calme à mesure de l'arrivée des renseignements de plus en plus précis. A onze heures, il écrit cette nouvelle dépêche :

Pont de Magenta (Tessin).

L'Empereur à l'Impératrice.

La bataille d'hier a été une des plus...

Il raye cette ligne et écrit de nouveau :

Aujourd'hui, 4 juin, l'armée devait se diriger sur Milan en passant par les ponts jetés à Turbigo et le *pont de Magenta*. L'opération s'est bien exécutée, mais l'ennemi, qui avait repassé le Tessin en grand nombre, nous a opposé la plus vive résistance. Les débouchés étaient étroits. La garde impériale a soutenu le choc à elle seule pendant deux heures. *Cependant, le général de Mac-Mahon, s'emparant de Magenta après des combats sanglants, l'avantage nous est resté. Les généraux de Mac-Mahon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, le maréchal Canrobert et Vinoy se sont couverts de gloire.*

Nous avons eu à regretter la mort des généraux Espinasse et Cler.

Nous avons, autant qu'on peut l'apprécier, 2,000 hommes hors de combat. L'ennemi en a 15.000 et nous laisse 5,000 prisonniers.

Au revoir.

NAPOLÉON.

Ce texte, au crayon, paraît trop effacé au maréchal Vaillant, qui le repasse à l'encre. Est-ce pour cela que le nom du général de Martimprey, que l'on s'attend à lire en compagnie de ceux du maréchal Canrobert et du général de Mac-Mahon, n'y est pas ?

Apportée à Novare à minuit 20, quoiqu'elle eût été transmise tout de suite, cette dépêche fut remise à Saint-Cloud seulement le lendemain matin à 10 heures 50, en même temps que la première, et l'Impératrice la modifia du tout au tout pour la faire insérer au *Moniteur*.

« C'est donc une victoire ! » écrit de son côté le général Fleury à sa femme, « mais que de larmes ! que de sang ! Si c'était à recommencer, je crois que l'Empereur ne le ferait pas. »

Quoique maintenant convaincu du succès, Napoléon III n'oublie pas le danger qu'il a couru et dont il est convaincu d'avoir été sauvé par l'intervention du général de Mac-Mahon. Se rappelant que le colonel de Toulangeon lui a transmis de la part du commandant du 2<sup>e</sup> corps la demande du grade de général de division pour le général Decaen, il charge le général de Martimprey de préparer trois décrets : le premier, nommant le général Decaen général de division ; le deuxième, le général de Mac-Mahon maréchal de France, et, le troisième, le nommant duc de Magenta, nom que le nouveau duc avait, de lui-même, donné à la bataille dans son rapport.

L'Empereur signa le premier décret concernant le général Decaen et donna l'ordre de l'envoyer séance tenante au général de Mac-Mahon, et il laissa les deux autres nominations comme s'il les eût ignorées.

Sans doute, il avait réfléchi qu'avant de conférer le titre de duc de Magenta, il lui fallait le consentement du roi, son allié, et, voulant remettre les deux dignités ensemble à son lieutenant, il en ajourna la signature. Ainsi, l'Empereur proclamait le général de Mac-Mahon le héros de cette journée.

L'Impératrice, du reste, ne s'y trompa pas, et, quand elle reçut les deux télégrammes que l'Empereur venait de lui envoyer, elle effaça les deux phrases suivantes : « Cependant, le

général de Mac-Mahon s'emparant de Magenta après des combats sanglants, l'avantage nous est resté. Les généraux Mac-Mahon, Regnaud, le maréchal Canrobert et Vinoy se sont couverts de gloire. » Puis elle télégraphia à l'Empereur qu'elle ne pouvait laisser publier cette dépêche, parce que le public la traduirait ainsi : « L'Empereur a compromis la situation et ses généraux l'ont sauvée. »

Cependant, l'Empereur, qui était bon, resta dans sa conviction et tint à ce qu'elle fût partagée. Malgré l'Impératrice et certains conseillers, il signa les décrets qui conféraient au général de Mac-Mahon la dignité de maréchal de France et celle de duc de Magenta.

Le général de Mac-Mahon avait suivi ses instructions; il les avait interprétées et exécutées avec discernement et avec prudence lors de la préparation du combat, avec audace au moment décisif; il avait livré un combat séparé de celui de l'Empereur, et, s'il n'avait pas sauvé l'armée, qui, nous venons de le voir, s'était maintenue et avait en fin de compte repoussé définitivement l'ennemi, il avait décidé la victoire et mis en déroute complète l'aile droite des Autrichiens. Le maréchal de Mac-Mahon, qui était modeste et ne se paraît pas de la gloire des autres, n'a jamais dit ni écrit autre chose.

Autour de l'Empereur, à San-Martino, devant la petite maison sur le bord de la route, la certitude de la victoire a remonté les courages et amené l'appétit, on a ouvert les fourgons, on en a tiré des victuailles et l'on dévore à belles dents : c'est à qui des arrivants attrapera un morceau.

Les flammes éclatantes des grands feux de sarments secs éclairent par endroit des parties de cette foule et en laissent d'autres dans les ténèbres. Des troupes défilent toujours sur la route, elles passent devant ce spectacle tout ahuries et disparaissent dans la nuit pour s'engager sur le pont. C'est le tour de la division Bourbaki. Elle chemine depuis huit heures et demie dans une obscurité profonde, car le ciel s'est couvert à la chute du jour et commence seulement à s'éclaircir; à chaque pas, des voitures arrêtées, marchant en sens inverse, des cacolets et tous les convois qui reviennent d'une bataille, suspendent, encore même à cette heure tardive, la marche, qui n'a été qu'une suite d'arrêts sur place.

Le général Bourbaki, tout le premier, maugrée contre ces



obstacles incessants. Tout à l'heure, il a buté contre des charriots de parc allant chercher des munitions à Nozare; maintenant, il se trouve face à face avec un groupe de cavaliers, dont un lui dit : « Comment venez-vous à cette heure? Vous n'arriverez jamais. » Furieux de cette apostrophe lancée par un personnage qui semble prendre peu au sérieux les peines qu'il endure avec ses troupes depuis douze heures, et qui quitte le champ de bataille alors que le général est si impatient d'y arriver, Bourbaki, sans savoir avec qui il a affaire, s'écrie : « Je le crois f... bien, si des gens comme vous nous empêchent de passer. » L'interpellé ne répond pas, s'écarte avec son escorte et se perd dans l'obscurité.

Au fur et à mesure de leur arrivée au pont, les soldats s'y engagent deux à deux et se reforment après en colonnes, et des officiers de l'état-major du maréchal Canrobert les dirigent vers Ponte-Vecchio.

Sur le pont, sur les routes, à travers champs, ils défilèrent une partie de la nuit, et, en passant près des bivacs, leurs pas lourds de fatigue, le cliquetis de leurs armes et de leur fournement éveillaient les combattants endormis.

A minuit, le ciel était complètement pur, les étoiles brillaient de l'éclat particulier qu'elles ont en Italie dans les nuits de printemps sans lune, et, sous leurs reflets, le champ de bataille du côté de San-Martino et de Ponte-Vecchio prenait un aspect terrible.

En passant à travers champs, les nouveaux arrivants heurtaient des morts et trébuchaient sur eux. La redoute ne paraissait qu'un monceau de cadavres défigurés, allongés, tordus, au milieu desquels s'éparpillaient des fusils, des baïonnettes, des gibernes et des sacs. Parfois on distinguait des bataillons en ligne dormant derrière les faisceaux; les hommes avaient les positions les plus diverses, les uns allongés sur le ventre, d'autres sur le dos, la bouche ouverte, d'autres repliés sur eux-mêmes. Dans le silence et l'immobilité, on les prenait pour des lignes infinies de morts qui allaient se perdre dans l'obscurité, et la sentinelle, qui veillait debout près du drapeau couché dans son étui sur les baïonnettes croisées, semblait être seule vivante.

Par moments, des cris s'élevaient de toutes les parties du champ de bataille; il y en avait de déchirants, de violents,

auxquels se mêlaient des plaintes étouffées presque éteintes, et puis le silence se refaisait, et, quelques instants après, un cri repartait et aussitôt d'autres suivaient. On rencontrait déjà des vampires, des détrousseurs de morts; comme les animaux immondes qui ne se montrent que la nuit, ils s'attachaient déjà aux cadavres et même aux blessés, auxquels ils faisaient, pour les déponiller, de nouvelles blessures.

Par endroits, des grands feux de bivac éclairaient quelque espace auprès d'eux, et, à la lueur, on voyait s'agiter des soldats qui les alimentaient, d'autres qui faisaient le café ou dévoraient des croûtes de pain ou du biscuit.

Le maréchal Canrobert ne croyait pas au retour offensif de l'ennemi; mais comme, s'il venait à se produire, ce serait contre Ponte-Vecchio qu'il serait dirigé, il disposa lui-même les nouveaux arrivants en avant du village : la division Trochu en première ligne; celle du général Bourbaki au fur et à mesure qu'elle arrivait à droite et un peu arrière; celles des généraux Vinoy et Renault, qui avaient combattu, en deuxième ligne.

Vers une heure, le maréchal alla voir le général Trochu : « Êtes-vous sûr de repousser les Autrichiens s'ils reviennent. » — « Je ne crois plus à une attaque, mais, en tout cas, je suis sûr de la repousser. » Alors, le maréchal pensa à s'aller coucher.

Son état-major s'était établi dans les maisons de la douane, à Ponte-Nuovo; on l'y attendait, et, dans une grande salle démeublée, on lui avait préparé un lit de bonnets à poil de grenadiers tués dans la journée. Il se coucha dessus, après avoir accepté un morceau de pain du lieutenant Jamont, et il s'endormit, tandis que ses officiers, roulés dans leurs manteaux, s'étendaient sur le bord de la route près d'un superbe feu de bois sec.

A la fin de la nuit, la fatigue pesant sur tout le monde, le calme et le sommeil s'abattirent sur tout le champ de bataille. Une cloche de l'église d'un village lointain vint à tinter; son son argenté, mélancolique et religieux, troublait seul le silence dans lequel dormaient morts et vivants.

Par les chemins déserts maintenant, entre des débris, à travers des champs dévastés, circulait à cheval un vieux révolutionnaire, garibaldien ou carbonaro, correspondant du *Daily News* : le comte Charles Arrivabene; au tintement prolongé de la cloche religieuse, à la vision du champ de bataille, aux scintillements

des étoiles, à ce repos effrayant qui régnait autour de lui, il se sentit ému, empoigné d'une idée religieuse, et, tournant son regard vers le ciel, il se mit à prier.

Le jour se levait : des fonds du Tessin apparaissait une buée argentée et grise qui montait dans les aulnaies et s'étendait jusqu'au Naviglio. Au ciel, une vague lueur blanchâtre naissait à l'horizon du côté de Milan. Au brouillard du matin, piquant, d'une fraîcheur réparatrice et bienfaisante après la chaude journée d'hier, les soldats se levaient, s'étiraient, cherchant un morceau de pain durci ou du biscuit ; devant Ponte-Vecchio, sur le front du corps du maréchal Canrobert, la fusillade éclata, perdue dans le brouillard : on entendait des détonations sans rien voir. Le maréchal à cheval courait déjà au feu, et le général Trochu, à cheval, en gants blancs, disait au général Bourbaki : « Je ne crois pas l'attaque sérieuse, mais, cependant, sois prêt à me soutenir. » La brigade Bataille, déployée par le général Trochu, engagea la fusillade, elle dura une demi-heure, et, quand le brouillard se dissipa, on aperçut déjà loin la dernière arrière-garde autrichienne qui protégeait la retraite.

Il fallait s'occuper d'enterrer les morts et de soigner les blessés. A Ponte-Vecchio, il y en avait un amoncellement. Dans ce village de mesures, pris et repris sept fois, on avait empilé les morts dans des cours de fermes. Sur les dalles de l'église étaient étendus de longues files de cadavres autrichiens et français mêlés ; des cierges et des bougies, que le curé avait allumés, brûlaient à côté d'eux.

Dans la plupart des étables étaient des ambulances. Il y en avait également en plein champ ; on les distinguait au drapeau rouge qui flottait là où elles étaient installées.

Dans l'après midi, ce fut par endroits une puanteur épouvantable de cadavres décomposés par la chaleur, et, cependant, on faisait diligence pour enterrer les morts.

Vers onze heures, le 2<sup>e</sup> hussards arriva près de Ponte-Vecchio ; officiers et soldats, aussitôt les chevaux au piquet, furent commandés pour aller puiser de l'eau dans des seaux d'écurie et porter à boire aux blessés.

La masse des soldats est toujours compatissante, et le camarade soigne du mieux qu'il peut son camarade. Mais l'humanité possède des monstres, et, si la guerre offre à beaucoup de gens de cœur l'occasion de faire acte de dévouement et d'abnégation,

elle permet aussi aux lâches et aux brutes de se montrer dans leur horreur. Un officier des hussards du roi de Prusse, le comte de Reinach, était tombé dans la charge qui avait bousculé le maréchal Canrobert, atteint de trois coups de feu à la cuisse; toute la nuit il demeura blotti sous un mûrier; au petit jour, entendant du bruit, il appela; un chasseur à pied accourut; en le voyant, l'officier lui tendit un Napoléon et lui demanda en français de le transporter à une ambulance. Le chasseur prit la pièce de vingt francs, enleva à l'officier sa pelisse soutachée d'or et disparut. Recueilli dans la journée par des hussards du 2<sup>e</sup>, il fut amené aux officiers de ce corps, qui s'occupèrent de lui, le firent panser et transporter à Novare dans une voiture. Il mourut deux jours après, assisté par un des officiers qui l'avaient recueilli; celui-là s'occupa de faire parvenir à sa famille les quelques souvenirs qu'il laissait. Quant au chasseur, on ne put le retrouver. Mais, l'eût-on connu, aurait-il été puni? C'est triste à dire; souvent, en campagne, les chefs n'osent pas sévir; ils craignent que la sévérité n'engendre des rébellions et des résistances; bien plus, les fricoteurs, les lâches même, qui savent éviter le danger et faire tuer les camarades à leur place, sont souvent les plus adroits, souvent aussi les plus protégés, toujours les plus intrigants, et les honneurs et les récompenses, passant par dessus les plus méritants, vont souvent à ceux qui n'ont montré que lâcheté ou bassesse.

À Magenta, si le spectacle, à première vue, était moins repoussant qu'à Ponte-Vecchio, il était, à l'examen, encore plus horrible.

Le corps du comte Clam Gallas, qui avait donné de ce côté, était recruté dans les pays les moins civilisés de l'empire austro-hongrois; transporté par chemin de fer, on l'avait débarqué la veille, et, depuis quarante-huit heures, ses soldats presque sauvages croyaient fermement, sur l'affirmation de leurs officiers, que les Français massacraient les blessés et les prisonniers. Aussi, tous ceux d'entre eux qui n'avaient pas pu suivre l'armée dans sa retraite, blessés ou non, cherchaient à se cacher.

D'abord, des chapardeurs et des ivrognes, en quête de vin, en découvrirent dans des caves; ils avisèrent leurs officiers, et le général de Mac-Mahon ordonna une visite complète de tous les sous-sols. À la lueur de bougies ou de chandelles, on pénétra partout; on trouva plusieurs centaines de ces malheureux blottis,

repliés sur eux-mêmes, serrés les uns contre les autres, dans les coins les plus retirés, les morts mêlés aux vivants; à leur regard de bêtes affolées, on voyait qu'ils s'attendaient à être tués. Dans certaines caves, d'où l'on retira des vivants, les cadavres répandaient déjà une odeur pestilentielle, et pas un de ces malheureux n'avait voulu appeler.

M. Ebers, le correspondant du *Times*, vit retirer, le 7 juin, trois jours après la bataille, deux Tyroliens d'un égout situé sous la gare : l'un des deux était mort.

Si on interrogeait tous ces malheureux, ils répondaient qu'ils étaient d'autant plus convaincus qu'on les tuerait, qu'ils entendaient perpétuellement des coups de fusils isolés, et, dans leur esprit, c'étaient des blessés qu'on achevait ou des prisonniers que l'on fusillait; aucun d'eux n'avait pensé qu'il pouvait rester des armes abandonnées sur le champ de bataille et qu'avant de les transporter on les déchargeait en l'air.

Les détresseurs de morts pullulaient et pénétraient aussi partout pour dépouiller les cadavres, comme les vers qui les rongent. Il y avait là des bandes d'hommes, de femmes et d'enfants d'une saleté repoussante, à la tête de bête, des tziganes, des bohémiens, sortis de l'abjection, qui pliaient sous des sacs de dépouilles ensanglantées, qui puaien la mort, et quelquefois, pour les éloigner, les sentinelles leur tiraient dessus.

Pendant le combat, ou aussitôt après, les soldats enlèvent déjà aux cadavres leurs effets, surtout les chaussures. Ainsi, le lendemain de Magenta, beaucoup de soldats allaient aux corvées, affublés de vêtements blancs, et les zouaves et les turcos avaient remplacé la chechia rouge par le bonnet vert et blanc des Autrichiens. Il faut le dire, la plupart de ces vêtements ne venaient point des morts, car, dans le combat, les recrues du comte Clam Gallas avaient jeté leur sac et leurs effets, et les nôtres n'avaient qu'à les ramasser.

L'Empereur passa la matinée près du pont de San-Martino; regardant le défilé, s'occupant des blessés que l'on emmenait à Novare et dont la vue lui brisait le cœur et l'empêchait de se réjouir de la victoire.

Dans la nuit, il avait envoyé prévenir le capitaine d'Ornant du désir qu'il avait de voir le corps du général Espinasse rapporté en France. La mort de ce général, qui, par deux fois, lui avait prouvé un dévouement personnel que personne autre n'aurait con-

senti à lui témoigner, le peinait particulièrement. Il regrettait la réprimande qu'il lui avait fait adresser la veille, car il ignorait que le général de Mac-Mahon avait eu le tact de la tenir cachée.

Vers neuf heures, au milieu de la file de voitures qui s'écoulait, apparut une calèche fermée. L'Empereur était assis sur une caisse de biscuit, son état-major derrière lui; quelqu'un s'approchant lui dit, en montrant la voiture : « C'est le général Espinasse, » et alors, se levant et tirant son képi, l'Empereur répéta : « Pauvre Espinasse, pauvre Espinasse... »

Comme des troupes et des convois de ravitaillement arrivaient en sens inverse, la calèche fut garée sur le terre-plein de la petite maison blanche qui servait de quartier impérial, et elle était encore là lorsque l'Empereur, qui avait invité le roi à déjeuner, y entra avec lui.

Deux officiers de cheval-légers sardes visitaient en ce moment le champ de bataille; l'un d'eux était le duc de Chartres. Ils virent les fourgons aux armes impériales ouverts devant la porte et des valets de pied en tirant des plats qu'ils apportaient dans la maison; à côté des fourgons, ils virent aussi la calèche arrêtée, avec deux officiers à l'intérieur. « Pourquoi ces deux officiers ne déjeunent-ils pas aussi? » Et, s'étant approchés, ils demeurèrent immobiles, saisis, comme frappés par une secousse électrique; ils avaient reconnu les deux cadavres. Ils rebrous-sèrent chemin, et, pendant un quart d'heure, ils ne trouvèrent pas une parole à échanger.

Les reconnaissances annonçaient partout la retraite des Autrichiens. Ils n'avaient engagé guère plus de monde que nous; ils avaient encore 70 à 80,000 hommes à mettre en ligne, mais la démoralisation était dans leurs troupes, et le comte Giulay préféra se retirer plutôt que de risquer une nouvelle bataille.

L'Empereur, vers cinq heures du soir, confirma ses dépêches de la nuit en exagérant un peu la réalité : « Trois drapeaux et trois canons pris, 7,000 prisonniers, 20,000 Autrichiens hors de combat. »

Avec plus de vérité, il disait à l'Impératrice : « Nous mangeons le pain des Autrichiens, » car l'intendance fut à Magenta incapable de nourrir l'armée, qui resta sur place faute de moyens d'existence.

A Paris, on chanta un *Te Deum* à Notre-Dame. Dans le reste de l'Europe, on ne crut pas à notre victoire. A la Bourse de

Vienne, le 6 et le 7 juin, il y eut un *boom* sur la nouvelle confirmée de notre défaite. Le *Times* publiait des dépêches à double sens : « Vérone, 5 juin. Par suite de l'arrivée opportune du corps Clam Gallas, les Autrichiens sont restés vainqueurs. » « Vérone, 6 juin. La lutte continue. » « Vérone, 7 juin. La bataille a duré deux jours, elle est indécise et les Autrichiens gardent leurs positions. »

Dans toute l'Allemagne, jusque dans les plus petites bourgades, c'était de l'enthousiasme ; le Welche était battu et l'on fêtait sa défaite. Le 7 juin, on illumina des deux côtés du Rhin, et, du haut de la flèche de la cathédrale de Strasbourg, on put voir l'Alsace et les Vosges célébrant la victoire de Magenta, tandis que, sur l'autre rive du fleuve, à perte de vue, des feux de joie montaient vers le ciel pour y porter les actions de grâces des habitants, qui remerciaient Dieu de la victoire des Allemands contre les Français.

En Italie, au reste, on n'était pas mieux renseigné qu'en Allemagne, et M. de Cavour lui-même, le surlendemain de la bataille, écrivait tout inquiet ce billet au maréchal Vaillant :

Turin, 6 juin.

Depuis trois jours, nous sommes sans nouvelles du *quartier général du Roi*.

Je supplie l'Empereur de vouloir bien m'en faire donner et de me faire communiquer les détails sur les glorieux faits d'armes qui viennent de le placer au premier rang des capitaines modernes et que le public attend avec une impatience fiévreuse.

CAVOUR.

L'entrée du corps du maréchal Mac-Mahon à Milan, puis celle des deux souverains, enleva toute incertitude à ceux qui en avaient encore. « L'Europe va en être asphyxiée, » disait un loustic de la division Bourbaki.

Germain BAPST.

# MÉLANGES ET DOCUMENTS

---

## LES DOCUMENTS ARABES

---

### SUR L'EXPÉDITION DE CHARLEMAGNE EN ESPAGNE.

---

#### 1.

On trouve chez les historiens arabes peu de détails sur l'expédition de Charlemagne en Espagne en 778, et ces détails ont trait plutôt aux circonstances qui l'ont amenée. Se plaçant au point de vue musulman, ils n'ont pas parlé des motifs de la retraite ni des événements qui la signalèrent, en particulier l'échec subi par l'arrière-garde de l'armée franque à Roncevaux. Jusqu'à présent, exception faite pour Dozy<sup>1</sup>, les écrivains modernes, en général, se sont appuyés sur Conde<sup>2</sup>. Le livre déjà ancien de Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*<sup>3</sup>, ne renferme qu'un petit nombre d'indications

1. *Histoire des Musulmans d'Espagne*. Leyde, 1861, 4 vol. in-8°, t. I, p. 375-381.

2. Même Mila y Fontanals, *De la poesia popular castellana*. Barcelone, 1874, in-8°, p. 132. Il a du reste reconnu que la participation des Arabes au désastre de Roncevaux n'est nullement prouvée : « Se ha sospechado que los vascos fuesen auxiliados por los árabes, pero no hay motivo para afirmarlo. » Quant à Conde, le jugement de Dozy, étayé par des preuves irréfutables, n'est pas trop sévère : « On devra bien considérer désormais le livre de Conde comme non avenu ; la vérité historique est à ce prix » (*Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne*, 1<sup>re</sup> éd. Leyde, 1849, in-8°, t. I, p. x). Aschbach et Lembke ne valent pas beaucoup mieux. C'est, du reste, l'opinion à laquelle se rattie M. Codera y Zaidin, *Estudios criticos de Historia áraba española*. Zaragoza, 1903, petit in-8°, p. VI-VIII.

3. Paris. 1836, in-8°. — Je dois faire observer que la transcription arabe du nom de Charles Martel (et par suite de Charlemagne), rendue par *Karté* chez Reinaud (p. 33), n'est pas exacte. La finale *o*, sans les deux points, — et quelquefois avec les deux points (*ö*) (cf. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, 3<sup>e</sup> éd. Leyde, 1881, 2 vol. in-8°, t. I, p. 299), — représente le son *o*. Le nom propre en question doit être transcrit *Qárolo* ou *Qárolo*.



empruntées aux sources musulmanes; il cite bien<sup>1</sup> Ibn El Qoutyah et les « auteurs arabes, » mais sans être autrement explicite; aussi, il est probable que ces auteurs arabes se réduisent au seul El Maqqari. Reinaud a été, pour très peu de chose d'ailleurs, le guide de Léon Gautier, qui s'est servi surtout des annalistes occidentaux<sup>2</sup>. Le récit de cette expédition, fait par Dorr<sup>3</sup>, renferme de nombreuses erreurs (par exemple en ce qui concerne le rôle joué par Hosain et le résultat de l'expédition de Tha'labah) pour avoir mêlé et essayé d'accorder, sans les contrôler, les données de Conde, de Lembke, d'Aschbach et de Fauriel. Weil<sup>4</sup> a consulté Ibn El Athir, Ibn Khaldoun et El Maqqari; mais cette liste est incomplète, et, du reste, il ne parle qu'incidemment de cette guerre<sup>5</sup>.

Plus récemment, dans un mémoire dont je dois la communication à M. G. Paris<sup>6</sup>, M. Codera y Zaidin a tenté d'infirmer les conclusions de Dozy et de discuter divers points de son histoire. Mais l'éminent orientaliste espagnol n'a apporté, en fait, aucune preuve qui oblige à admettre comme seul réel le second récit d'Ibn El Athir, malgré ses erreurs et ses anachronismes incontestables; son argumentation ne m'a nullement convaincu.

## II.

Il n'est pas hors de propos de dire quelques mots des textes historiques arabes qui sont cités plus loin et dont aucun, je le répète, ne parle de Roland ni ne nomme Roncevaux.

Le plus ancien texte (x<sup>e</sup> siècle) est l'histoire de la conquête de

1. P. 94, n. 3.

2. *Les Épopées françaises*, 2<sup>e</sup> éd., t. III. Paris, 1880, in-8°, p. 450-451, 491.

3. *De bellis Francorum cum Arabibus gestis*. Königsberg, 1861, in-8°, p. 11-21.

4. *Geschichte der Chalifen*, Mannheim, 1818, 3 vol. in-8°, t. I, p. 116 et n. 1.

5. Les sommaires de Desmichels (*Tableau historique des descentes et de l'établissement des Sarrasins en Provence et en Italie*, Paris, 1831, in-8°) et de Zotenberg (*Invasions des Wisigoths et des Arabes en France*, Toulouse, 1876, in-8°) ne parlent pas naturellement de l'expédition contre Saragosse, et je crois inutile de citer ce qu'en disent les histoires générales de France et d'Espagne.

6. *Discursos leídos ante la real Academia de la Historia*, Madrid, 1879, in-8°, p. 22 et suiv. On a réimprimé récemment, dans les *Légendes du moyen âge* de G. Paris (Paris, 1903, in-16), l'article de *Roncevaux*, paru dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1901, où l'illustre savant se ralliait à l'opinion de M. Codera y Zaidin. Il est probable que s'il lui avait été donné de revoir cet article, M. G. Paris aurait modifié sa manière de voir, comme le prouve une lettre que j'ai reçue de lui à ce sujet.

l'Espagne par Ibn El Qoutyah (le fils de la Gothe), issu de l'ancien roi wisigoth Witiza. Son témoignage (cf. plus loin § 7) est un des moins importants, du moins dans l'extrait publié par M. Houdas ; le texte complet de cet ouvrage, dont une édition a été préparée depuis 1848 par les soins de l'Académie de Madrid, et dont vingt-six feuilles ont été tirées, n'a jamais été livré à la publicité<sup>1</sup>.

Quoique le dernier rédacteur de la compilation intitulée *Akhbâr Medjmou'a* (cf. § 4) soit postérieur à Ibn El Qoutyah, son ouvrage est de beaucoup plus ancien, car il a conservé des fragments de livres composés dès les dernières années du VIII<sup>e</sup> siècle. C'est le texte le plus important que nous possédions avec l'Anonyme de Cordoue, le faux Isidore de Béja (qui était chrétien), sur les origines de la domination musulmane en Espagne. Assurément, il n'est pas dépourvu de légendes, mais son témoignage est encore le plus ancien et le mieux informé<sup>2</sup>.

Une autre compilation anonyme (cf. § 6), qui paraît être du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, nous a conservé un certain nombre de récits, empruntés pour la plupart à Er Râzi, à la source d'Ibn 'Adzari, à celle d'Ibn El Abbâr, et juxtaposés sans ordre. Elle ne nous est pas arrivée complète et est connue sous le nom de Fath El Andalos.

Au XI<sup>e</sup> siècle, un chroniqueur célèbre d'Orient, 'Izz eddin Ibn El Athir (§ 2) ajouta au résumé qu'il fit de la grande histoire d'Et Tabari des renseignements assez circonstanciés sur le Maghreb et l'Espagne, puisés à des sources généralement inconnues et insérés sans critique. On en a la preuve dans les deux récits qu'il a reproduits sur l'expédition de Saragosse<sup>3</sup>.

Quoiqu'il soit postérieur d'un siècle, Ibn 'Adzari (§ 3) nous fournit des documents plus anciens et de haute valeur, car, dans son *Bayân el Moghrib*, il s'est servi de la chronique de 'Arib de Cordoue, écrivain de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. 'Arib avait abrégé la grande histoire d'Et Tabari, mais il l'avait complétée pour ce qui concerne l'Espagne

1. Cf., sur Ibn El Qoutyah et sa valeur historique, l'introduction mise par Dozy en tête de son édition du *Bayân el Moghrib*, p. 28-30; Pons Boygues, *Ensaio bio-bibliográfico sobre los historiadores y geografos arabigo-españoles*. Madrid, 1898, in-4<sup>e</sup>, p. 83-87; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, fasc. 1. Weimar, 1897, in-8<sup>e</sup>, p. 150-151.

2. Cf. Dozy, *Introduction*, p. 10-12; l'introduction mise en tête de l'édition de cet ouvrage par Lafuente y Alcantara; Pons Boygues, *Ensaio bio-bibliográfico*, p. 393-394.

3. Cf., sur Ibn El Athir, Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber*. Göttingen, 1882, in-4<sup>e</sup>, p. 113-114; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. II, fasc. 2. Weimar, 1898, in-8<sup>e</sup>, p. 345-346. A. Bel, *Les Benou Ghanya*. Paris, 1903, in-8<sup>e</sup>, p. XIII-XIV.

et l'Afrique. Il a probablement été une des sources d'Ibn El Athir, qui a fait le même travail, mais non pour le point qu'i nous occupe, car la relation de 'Arib, connue par Ibn 'Adzari, diffère comme détails de celles qu'on trouve dans Ibn El Athir<sup>1</sup>.

L'historien Ibn Khaldoun (cf. § 4), quoique du xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle, est généralement bien informé : son chapitre sur les rois chrétiens d'Espagne est remarquable. Naturellement, il ne peut être considéré comme une source originale. On peut regretter que l'édition du Qaire soit si fautive et parfois si incomplète<sup>2</sup>.

La compilation d'El Maqqari (§ 3), qui vivait à la fin du xvi<sup>e</sup> et au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, n'a d'importance qu'en raison du nombre et de l'étendue des extraits qu'elle renferme, extraits provenant d'ouvrages que l'on considère aujourd'hui comme perdus et dont les plus anciens remontent aux origines de la littérature arabe d'Espagne. On verra qu'El Maqqari n'a pas trouvé grand'chose à citer sur l'expédition de Charlemagne<sup>3</sup>.

### III.

#### § 4. *Akhbar Medjmou'a* (p. 412-443 du texte<sup>4</sup>).

« Ensuite, Solaïmân Ibn El 'Arabi se révolta à Saragosse (Saraqostah) et avec lui Hosaïn ben Yahya El Ansâri, de la descendance de Sa'd ben 'Obâdah. L'émir ('Abd er Rahmân I<sup>er</sup>) envoya contre lui Tha'labah ben 'Abd avec une armée qui assiégea les gens de la ville et les combattit plusieurs jours. Puis Ibn El 'Arabi saisit l'occasion que lui fournissaient les soldats en se négligeant dans le siège : « Il renonce au combat, disaient-ils, et il a fermé les portes. » Il prépara sa cavalerie et, à l'improviste, fondit sur Tha'labah, le prit dans sa tente et le garda captif. L'armée s'enfuit. Ibn El 'Arabi envoya son

1. Cf. Dozy, *Introduction*, p. 31-63; Pons Boygues, *Ensaio bio-bibliografico*, p. 88-89, 414-415.

2. Cf. Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber des Araber*, p. 194-199; Pons Boygues, *Ensaio bio-bibliografico*, p. 350-362. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. II. Berlin, 1902, in-8°, p. 242-245; Bel, *Les Benou Ghanya*, p. xvi-xvii.

3. Cf., sur El Maqqari, l'introduction mise par Dugat en tête de l'édition des *Analectes*. Leyde, 1855-61, 2 vol. in-4°; Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber*, p. 265-267; Pons Boygues, *Ensaio bio-bibliografico*, p. 417-419; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. II, p. 296-297; Bel, *Les Benou Ghanya*, p. xix.

4. *Collección de obras arábicas de historia y geografia que publica la real Academia de la historia*. T. I : *Ajbar Machmuâ*, éd. D. Em. Lafuente y Aleantara. Madrid, 1867, in-8°.

prisonnier à Charles (Qârlo). Quand il fut entre ses mains, celui-ci désira s'emparer de Saragosse. Il se mit en route et vint y camper. Mais les habitants le repoussèrent le plus vigoureusement du monde. L'émir ('Abd er Rahmân) partit en expédition contre Saragosse... Avant son arrivée, Hosain ben Yahya El Ansâri avait attaqué El 'Arabi un vendredi et l'avait tué<sup>1</sup> dans la grande mosquée, en sorte que l'autorité lui appartint à lui seul. L'émir l'assiégea. 'Aïsoum, fils de Solaimân El 'Arabi, s'était enfui à Narbonne (Arbou-nah). Quand il apprit l'arrivée de l'émir à Saragosse, il vint et se posta derrière le fleuve. Un jour, il vit le meurtrier de son père qui sortait de la ville et allait jusqu'à la berge (ou la digue) du fleuve. 'Aïsoum lança son cheval, qu'on appelait En Nâhid (l'Impétueux), surprit le meurtrier par derrière et le tua. Depuis lors, cet endroit est appelé le gué de 'Aïsoum. L'émir invita ce dernier à venir dans son armée et il fit avec lui la guerre contre Saragosse. Quand les habitants de la ville furent resserrés par le siège, Hosain demanda la paix et livra son fils en otage. L'émir accepta et s'en alla. Le nom de ce fils était Sa'id. »

§ 2. Ibn El Athîr, *Kâmil*, t. VI, p. 26<sup>2</sup>.

« En 463 (de l'hégire 779-780 de J.-C.), Solaimân ben Yaqzhân et El Hosain ben Yahya ben Sa'id ben Sa'id ben 'Othmân El Ansâri se révoltèrent contre 'Abd er Rahmân. La chose devint grave, et il dut renoncer à ses projets (d'aller en Orient faire la guerre aux Abbasides). En l'an 464 (780-781 de J.-C.), 'Abd er Rahmân l'Omayyade marcha contre Saragosse après y avoir envoyé Tha'labah ben 'Obeïd avec une armée considérable. Solaimân ben Yaqzhân et El Hosain ben Yahya s'étaient réunis pour refuser l'obéissance à 'Abd er Rahmân. Ils étaient dans cette ville. Tha'labah leur livra un combat acharné. Un jour, il revenait à sa tente; Solaimân, profitant de son inattention, fit une sortie, le saisit, le prit; ses soldats se dispersèrent. Solaimân fit appel à Charles (Qârlo), roi des Franes, et promit de lui livrer le pays, ainsi que Tha'labah. Mais, quand ce prince arriva, il ne put lui remettre que ce dernier. Charles le prit et revint dans son pays, s'imaginant tirer de lui une forte rançon. 'Abd er Rahmân le négligea quelque temps, puis il envoya quelqu'un le réclamer chez les Franes, et ils le relâchèrent. Cette même année, 'Abd er Rahmân marcha contre Saragosse après avoir réparti ses fils de divers côtés pour repousser tous les insurgés; ils devaient se rejoindre à Saragosse. 'Abd er Rahmân les y devança. El Hosain ben Yahya avait tué Solaimân ben

1. C'est-à-dire l'avait fait tuer.

2. Le Qaire, 12 vol. in-4°, 1302.

Yaqzhân et était resté seul maître à Saragosse. Là-dessus arriva 'Abd er Rahmân, qui serra de près les habitants, et fut rejoint par ses fils, amenant avec eux tous les rebelles; ils l'informèrent de la soumission d'autres. El Hosâin désira la paix et se montra disposé à obéir. 'Abd er Rahmân répondit favorablement, lui accorda la paix et prit son fils en otage; puis il partit et alla faire une expédition dans le pays des Francs. »

Un peu plus haut, Ibn El Athir<sup>1</sup> donne de ces événements un autre récit qui paraît renfermer des erreurs.

« En 457 (de l'hégire, 773-774), Solaïmân ben Yaqzhân El Kelbi fit marcher Charles (Qârlo), roi des Francs, contre les pays musulmans d'Espagne. Il le rencontra en route et marcha avec lui contre Saragosse. El Hosâin ben Yahya El Ansâri, de la descendance de Sa'd ben 'Obâdah, le devança dans cette ville et s'y fortifia. Charles, roi des Francs, eut des soupçons contre Solaïmân, se saisit de lui et l'emmena dans son pays. Lorsqu'il se fut éloigné de la terre des Musulmans et se croyait en sûreté, Matrouh<sup>2</sup> et 'Aïchoun, les deux fils de Solaïmân, fondirent sur lui avec leurs compagnons, délivrèrent leur père, le ramenèrent à Saragosse, où ils s'accordèrent avec El Hosâin, et résistèrent à 'Abd er Rahmân. »

Ce récit soulève des objections :

D'abord, la date donnée, 457 de l'hégire, correspond à 773-774 de J.-C., et c'est en 778 seulement que Charlemagne passa les Pyrénées. La date de 457 pourrait tout au plus être celle du commencement des menées de Solaïmân et de Hosâin contre 'Abd er Rahmân.

Les autres historiens, et en particulier l'auteur de l'*Akhbâr Medjmou'a*, bien informé cependant, ne parlent pas de la méfiance de Charlemagne contre Solaïmân : ils ne mentionnent qu'un fils de celui-ci, 'Aïoun (et non 'Aïchoun), et l'auteur de l'*Akhbâr Medjmou'a* nous dit formellement que, loin de s'associer à El Hosâin, il vint exprès de Narbonne pour venger son père et combattit dans l'armée

1. Tome VI, p. 5.

2. Nous savons que Matrouh, fils de Solaïmân, se révolta contre un souverain omayyade, en même temps que Sa'd, fils d'El Hosâin, mais ce fut contre Hichâm I<sup>er</sup>, fils et successeur de 'Abd er Rahmân I<sup>er</sup>, et en l'an 172 de l'hégire (788-789). Matrouh, maître de Barcelone, s'empara de Saragosse et de Huesca; il fut assiégé dans la seconde de ces villes par Abou 'Othmân 'Obeïd Allah, parvint à s'enfuir à Tarsousah et finalement fut assassiné en 175 de l'hégire (791-2 de J.-C.) par deux de ses compagnons (Ibn El Athir, *Kâmil*, t. VI, p. 49; Ibn Khaldoun, *Kitâb El 'Iber*, t. IV, p. 124; Ibn 'Adzari, *Bayân El Moghrib*, t. II, p. 65; Ibn Tagriberdi, *En Nodjoun ez Zâhirah*, éd. Juynboll, Leiden, 1852-1861, 2 vol. in-8°, t. I, p. 467, 472, 473): c'est peut-être ce qui a amené l'erreur du second récit d'Ibn El Athir.

de 'Abd Er Rahmân contre les gens de Saragosse. Une tradition locale, existant au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, et par conséquent bien antérieure à Ibn El Athir, consacrait le souvenir de la vengeance qu'il avait tirée de l'assassin de son père.

§ 3. El Maqqari<sup>1</sup> nous donne aussi la date de 157 pour celle de la révolte de Solaimân, associé à El Hosaïn; mais il ne parle pas de l'expédition de Charlemagne; il s'agit donc du commencement du complot, non de l'arrivée des Francs.

§ 4. Ibn Khaldoun, *Kitâb El Iber*, t. IV, p. 123-124<sup>2</sup>.

« En l'an 164, 'Abd er Rahmân marcha contre Saragosse, où étaient Solaimân, fils de Yaqzbân, et El Hosaïn ben 'Asi (lire 'Obâdah). Tha'labah ben 'Obaid, un des généraux de l'émir, les y avait assiégés; mais la ville s'était défendue contre lui et Solaimân avait fait prisonnier Tha'labah. Il l'envoya au roi des Francs, qui arriva quand le siège avait cessé; il lui remit Tha'labah. Puis El Hosaïn l'emporta sur Solaimân, le tua et resta seul maître. 'Abd er Rahmân l'y assiégea jusqu'à ce qu'il fit la paix et marcha contre le pays des Francs. »

§ 5. Ibn 'Adzari, auteur du *Bayân El Moghrib*<sup>3</sup>, t. II, p. 59, ne parle pas de l'intervention de Charlemagne. Il dit simplement :

« En l'an 167 (783-784 de J.-C.), l'imâm ('Abd er Rahmân I<sup>er</sup>) fit une expédition contre Saragosse, où était Hosaïn ben Yahya, et l'y assiégea jusqu'à ce qu'il prit la ville. Il tua Hosaïn à coups de barres. »

§ 6. Le compilateur d'une chronique qui s'étend jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère donne les mêmes renseignements qu'Ibn El Athir<sup>4</sup>, mais avec une date différente.

« En l'an 163 (781-782 de J.-C.), l'imâm ('Abd er Rahmân I<sup>er</sup>), fils de Moâouyah, marcha contre Saragosse à cause d'un révolté qui s'y trouvait, Solaimân ben Yaqzhân El 'Arabi; avec lui s'était insurgé Hosaïn ben 'Obâdah El Ansari, de la descendance de Sa'd ben 'Obâdah. L'imâm envoya contre lui un général, Tha'labah ben 'Obeid, à la tête d'une armée considérable. Il assiégea Saragosse pendant plusieurs jours. Puis Ibn El 'Arabi employa une ruse contre lui, le surprit, fondit sur lui dans sa tente et le fit prisonnier. Son armée s'enfuit. Il envoya Tha'labah à Charles (Qârlo), roi des Francs, s'alliant

1. *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*. Leyde, 1858-1861, 2 vol. in-4°, t. II, p. 133.

2. Boulaq, 1284 de l'hégire, 7 vol. in-8°.

3. *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. Dozy. Leiden, 1849-1851, 2 vol. in-8°.

4. *Historia de la conquista de España*, éd. Joaquín de González. Alger, 1889, in-8°, p. 67-68.

avec lui et lui demandant des secours pour combattre les Musulmans. Quand l'imâm ('Abd er Rahmân) apprit ce qui était arrivé à Tha'labah, son général, et à son armée, il en ressentit une grande colère et fit ses préparatifs pour une expédition... Il marcha ensuite contre Saragosse et trouva qu'El 'Obâdi (Hosaïn) avait trahi son complice, El 'Arâbi, l'avait assassiné et s'était rendu maître de Saragosse. Quand il apprit ce qui était arrivé à Hilâl et à ses compagnons, quand il vit que le siège était vivement poussé, que la guerre était commencée contre lui et que les machines étaient dressées, la frayeur l'envahit; il s'empressa de se soumettre et de reconnaître l'autorité de l'imâm, qui accueillit son zèle et pardonna sa faute. (Hosaïn) El Ansâri sortit à sa rencontre; l'imâm le combla de bienfaits, lui donna le gouvernement de Saragosse et laissa à la frontière Tamâm ben 'Alqamah. Puis il s'avança dans le pays des polythéistes (chrétiens), ravagea entièrement Pampelune, ruina ses forts et attaqua le pays des Basques, qu'il traita de même. »

L'historien Ibn El Qoutyah (le fils de la Gothe)<sup>1</sup> mentionne, mais sans autre détail, une des nombreuses révoltes à Saragosse, dirigée par Motarrif ibn El 'Arâbi. Il est possible qu'Ibn El Qoutyah ait confondu ce personnage, qui n'est pas autrement connu, avec Solaimân ben Yaqzhân, qui portait le même surnom. Peut-être, cependant, s'agit-il d'une révolte différente. En ce cas, l'erreur serait imputable à Reinaud, qui dit, en parlant du chef de l'insurrection : « Les uns l'appellent Soleyman Ebn Jaktan Alarabi, les autres Motraf (lisez Motarrif) Ebn Alarabi<sup>2</sup>. »

§ 7. On a vu que, en revenant en France, Charlemagne avait ramené avec lui Tha'labah ben 'Obeid. 'Abd er Rahmân s'occupa de le racheter et il y réussit, grâce à son affranchi, Chahid, qu'il envoya à la cour du roi des Francs<sup>3</sup>. La paix était donc rétablie entre eux, et peut-être est-ce à cette époque qu'il faudrait placer la singulière démarche rapportée par El Maqqari : « 'Abder Rahmân fut en relations avec Qârlo, roi des Francs, un de leurs plus puissants chefs. Après que celui-ci se fut attaqué à lui et qu'il l'eut trouvé redoutable et d'une vigueur accomplie, alors il s'occupa de le flatter et lui demanda de devenir son gendre et de faire la paix; Abd er Rahmân lui accorda la paix, mais non l'alliance par un mariage<sup>4</sup>. » On est

1. *Histoire de la conquête de l'Andalousie*, éd. Houdas, p. 274.

2. *Invasions des Sarrasins en France*, p. 94, n. 3.

3. Ibn El Athir, *Kâmil*, t. VI, p. 26; *Fath El Andalos, Historia de la conquista de España*, p. 68.

4. El Maqqari, *Analectes*, t. I, p. 213.

tenté de rapprocher ce trait de la tradition qui fait de Charlemagne le mari de Galienne, fille de Galafre, le roi païen de Tolède<sup>1</sup>, mais l'amour d'une princesse sarrasine pour un héros chrétien était un des lieux communs des chansons de geste : ainsi Hernaut de Beaulande et Fregonde, Guillaume d'Orange et Orable, Gui de Bourgogne et Floripas, Baudouin et Sebille, Huon de Bordeaux et Esclarmonde, Berart de Montdidier et Fleurdépine, Floovent et Maugalie, Doon de Mayence et Flandrine, etc.

## IV.

Des renseignements fournis par les textes arabes qui viennent d'être cités, on peut résumer ainsi qu'il suit, — en laissant de côté les sources chrétiennes, — le récit de l'expédition de Charlemagne en 778.

Au moment où 'Abd er Rahmân I<sup>er</sup>, croyant son autorité fermement établie, se proposait de faire une expédition en Orient contre son rival abbaside, El Mansour, de venger le meurtre d'une foule de ses parents et de replacer, comme au temps de ses ancêtres, le khalifat entier dans la même main, il se trouva arrêté dans ses projets par une conspiration qui menaçait l'existence même de sa dynastie. Une intrigue se noua, — peut-être sous les auspices du khalife abbaside (?), — entre le gouverneur de Barcelone, Solaïmân ibn El 'Arabi, un ennemi personnel de 'Abd er Rahmân ibn Habib, gendre de Yousof El Fihri, à qui 'Abd er Rahmân l'Omayyade avait enlevé le gouvernement de l'Espagne, et Abou'l Asouad, fils de ce même Yousof. Les trois complices firent appel à Charlemagne, qui, tranquille en ce moment du côté des Saxons, répondit à leurs propositions et marcha contre l'Espagne, où il comptait trouver un appui effectif. Mais, si Abou Thour, gouverneur de Huesea, et Galindo, comte de Cerdagne, s'étaient rangés de son côté, 'Abd el Asouad et 'Abd er Rahmân ibn Habib ne purent rien faire par suite de la mésintelligence qui les sépara de Solaïmân. Celui-ci s'était bien emparé de Saragosse, qu'il comptait livrer à Charlemagne : il avait battu et pris sous ses murs Tha'labah, le général envoyé par 'Abd er Rahmân ; mais son allié dans sa révolte contre les Omayyades, Hosaïn ben Yahya, le descendant des plus anciens compagnons du Prophète, ne

1. L. Gautier, *les Épopées françaises*, t. III, p. 46-48. Cf., à ce sujet, les observations de Pio Rajna, *le Origini dell' epopea francese*. Florence, 1884, in-8°, p. 222-223.



put accepter avec les chrétiens une alliance contre laquelle protestaient toutes les traditions de sa famille. Il empêcha Solaïmân de livrer Saragosse à Charlemagne, qui se trouva dans la nécessité d'en faire le siège. A ce moment, ce dernier reçut la nouvelle que les Saxons avaient recommencé la guerre et pénétré jusqu'au Rhin. Il dut abandonner ses projets, et, de même que 'Abd er Rahmân avait été obligé, par l'invasion des Francs du nord, de renoncer à son expédition en Orient, de même Charlemagne dut quitter l'Espagne, rappelé par une révolte des Saxons. Il partit emmenant Tha'labah, que le prince omayade fit racheter plus tard. Les auteurs arabes sont muets sur l'affaire de l'arrière-garde à Roncevaux; bien mieux, la plupart d'entre eux mentionnent une expédition qu'après la retraite de Charlemagne 'Abd er Rahmân envoya contre les Vascons (Baskounech, Basques) de la région de Pampelune, ce qui pourrait paraître singulier s'ils avaient été les alliés des Musulmans pour contrarier la retraite de l'armée franque. Quant au seul allié fidèle de Charlemagne, Solaïmân, il fut assassiné par Hosain, qui reprit pour son compte la guerre contre l'Omayade jusqu'au jour où Saragosse dut capituler.

René BASSET.

---

## UNE RELATION INÉDITE

## DES JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789.

La relation suivante est extraite des *Gustavianska papper*, propriété de la bibliothèque de l'Université d'Upsal; elle figure parmi des pièces diverses au tome F 432, intitulé : *Documents étrangers, suppléments aux correspondances des ministres suédois dans les cours étrangères*<sup>1</sup>, et reproduit un fragment d'une lettre particulière, sans autre indication d'origine que la note finale : « Cette relation est arrivée à Turin le 16 au matin » (de la même main que le texte).

L'Italie fut, on le sait, parcourue dès la fin de l'été de 1789 par de nombreux émigrés : les correspondances diplomatiques suédoises signalent leurs déplacements, leurs divertissements, leurs intrigues; Gustave III n'a jamais cessé de s'intéresser aux choses de France; il a de nombreux amis dans l'entourage de Louis XVI; au cours même de la guerre de Finlande, il exige de ses agents de précises informations sur l'émigration commençante. Parmi les plus abondantes et les plus intéressantes des correspondances qui lui viennent d'Italie en 1789, il faut citer au premier rang celle de Wrangel, ministre de Suède en Italie, en résidence à Gênes, correspondance aujourd'hui déposée aux archives du royaume à Stockholm<sup>2</sup>: Wrangel annonce l'arrivée à Turin du comte et de la comtesse d'Artois, des princes de Condé et de Conti, etc., accompagnés ou suivis de près par divers seigneurs de moindre importance : bientôt c'est une avalanche qui recouvre le flot des touristes anglais, particulièrement nombreux cette année-là; les hôtels des grandes villes ne peuvent suffire à loger tout ce monde; en octobre, le prix de la vie a doublé. Wrangel s'effare, plaint la France qu'une telle émigration appauvrira; il note les moindres démarches des princes français : le gouvernement de Gênes leur adresse une députation de bienvenue, simple politesse, conforme aux usages, car les Génois sont plutôt

1. *Ulländska handlingar, bilagor till bref fran svenske ministrar vid utrikes hof.*

2. *Italien : Envoyéen frih, Wrangels depecher*, 1789 (en suédois, en clair). Georg-Gustaf Wrangel, baron d'Adinal, 1728-95; ministre de Suède en Italie, 1789-92; séjourne ensuite en Italie jusqu'à sa mort.

hostiles aux émigrés ; les princes viennent en visite à Gênes ; à peine de retour à Turin, ils reçoivent, le 16, les premiers réçits des journées des 5 et 6 octobre ; une estafette du prince de Condé apporte la nouvelle le 17 à la princesse de Monaco, de passage à Gênes ; la princesse pleure et regagne en hâte Turin, au milieu de l'émotion générale.

Ce n'est toutefois qu'un mois plus tard que Wrangel est en possession d'une copie authentique d'une lettre de Versailles : il écrit alors (21 novembre), en suédois : « Votre Majesté Royale a sans aucun doute été depuis longtemps amplement renseignée par son ambassadeur sur les troubles parisiens des 5 et 6 octobre. Cependant, ayant reçu du comte d'Espinchal une relation adressée au comte d'Artois par un témoin oculaire, et qui montre à quel péril S. M. la reine a été exposée, j'ai cru devoir l'adresser très humblement à V. M. R. ; j'y joins une liste dressée par le même comte, et comprenant un grand nombre de noms de personnes de distinction actuellement émigrées hors de France. »

La relation annoncée ne se retrouve pas dans la correspondance de Stockholm ; nul doute que Gustave III n'ait tenu à la conserver parmi ses papiers personnels, et que le document de Wrangel ne soit précisément celui que nous reproduisons ici.

On appréciera le caractère spontané de ce témoignage rédigé sous l'impression des événements, et en grande partie semble-t-il à l'heure même où s'accomplissait le tragique exode de la famille royale vers Paris.

L. MAURY.

*Récit de ce qui s'est passé à Versailles et à Paris depuis le lundi 5 jusqu'au vendredi 9 octobre 1789, envoyé par un témoin authentique et oculaire.*

Il faudroit une autre plume que la mienne pour décrire les événements dont je viens d'être témoin. Je suis effrayé, mon ami, de ce que j'ai à vous raconter. J'ai vu les choses de près, dinant et soupant tous les jours chez M. Thierry, premier valet de chambre du Roi, qui a quitté son logement au gouvernement pour se tenir au château plus près de la personne de S. M. — Je passe sous silence l'intrigue infernale, la rumeur sourde qui se faisoit entendre et qu'accroissoit encore la réponse pourtant si sage et si prudente que le Roi venoit de faire à l'Assemblée nationale de sanctionner ses arrêtés. Un autre incident est venu se mêler aux malheurs de la situation du Monarque. On avoit fait venir à Versailles le régiment de Flandres. Les gardes du corps

ont donné aux officiers de ce régiment un splendide repas dans la grande salle de l'Opéra, autrefois destinée au Banquet Royal. Le Roi, la Reine et leurs Enfants s'y sont montrés. Un transport de cet ancien amour des François pour leurs Maîtres a fait retentir la salle des cris de « Vive le Roi! » Cependant, il se retiroit avec la famille royale lorsque les deux musiques réunies des gardes du corps et du régiment ont exécuté ce morceau si connu : O Richard, ô mon Roi, etc.; un cri général a rappelé le Roi et la Reine, et tous deux et toute l'assemblée ont foudru en larmes à l'expression de cette musique si touchante et qui exprime si bien le sens de ces paroles : *Quand tout le monde t'abandonne*, etc. Paris a pris en mauvaise part cette fête, qu'il eût été sans doute plus prudent de ne pas donner, et, à l'Assemblée nationale du lundi 5 octobre, j'ai entendu M. de Mirabeau, ce monstre d'éloquence, opiner à ce que M. le Président *se retirât par devers le Roi pour lui demander d'interposer son autorité et défendre à jamais ces repas prétendus patriotiques dont la magnificence insultoit à la misère des temps et peindre à sa manière le danger d'apporter des étincelles auprès de matières combustibles*. Ce sont ses mots, je les ai retenus, et ces mots, répandus dans Paris, en ont fait sortir vingt mille hommes qui, dans la nuit même, sont venus investir Versailles et y régner.

Voici comment tout s'est passé. On étoit dans une si parfaite sécurité que le roi étoit à la chasse. Au retour de l'Assemblée nationale, où j'avois passé toute la matinée du lundi, j'étois venu dîner chez M. Thiery. Nous étions au second service lorsque la Reine l'a fait demander. Il est rentré un quart d'heure après le visage altéré, et, lorsque les domestiques ont été renvoyés : « Versailles, nous a-t-il dit, est menacé du plus grand danger; on a envoyé chercher le Roi. » Au mouvement qui s'est fait dix minutes après, nous avons pensé que le Roi arrivoit; je suis sorti sur l'escalier et je l'ai vu rentrer chez lui, d'où il a passé chez la Reine, où les ministres l'attendoient, et, pendant qu'ils y étoient en conférence, tout à coup la générale a battu, le tocsin a sonné, les gardes du corps sont montés à cheval, le régiment de Flandres s'est mis en bataille. La milice bourgeoise de Versailles faisant face au régiment. Les troupes occupant les deux côtés de la place à partir des écuries jusqu'à la grille, à laquelle les gardes du corps tournoient le dos, faisant face à la grande avenue, pendant que les Suisses, en seconde ligne, occupoient les cours de l'intérieur et gardoient les accès du château. J'ai volé avec M.... mon colonel chez M. le comte d'Estaing pour lui offrir nos services. Il nous a assigné notre poste aux grenadiers du régiment de Flandres; nous y avons été installés par le lieutenant-colonel Vallfons, dans l'absence du colonel M. de Lusignan, membre de l'Assemblée nationale, ne pouvant ni ne devant remplir d'autres fonctions dans cette mémorable journée.

M. le comte d'Estaing s'est montré à la tête des troupes pour y faire le réquisitoire des magistrats à l'effet de repousser les séditeux. Ren-

tré dans le cabinet du Roi, il n'a plus reparu. Les ordres nous ont été donnés par M. le comte de Gouvernet, fils du ministre de la Guerre et commandant en second de la milice bourgeoise de Versailles sous M. le comte d'Estaing. Le ministre de la Guerre a été longtems à la tête du régiment de Flandres. Nous sommes restés sous les armes depuis quatre heures après midi jusqu'à neuf heures et demie du soir, en habit habillé, percés jusqu'aux oses par dix averse consécutives, portant sur la tête le chapeau à mettre sous le bras et l'épée d'excuse à la main. Voilà le costume que nous avons, mon colonel et moi, parceque nous n'étions venus à Versailles le samedi que pour nos affaires respectives.

Pendant des couriers, des aides de camp se succédoient et annonçoient la marche de la colonne de la milice bourgeoise de Paris. Des pelotons de femmes ivres, de filles de débauche et jusqu'à des enfans s'avançoient sur nous en nous accablant d'injures, et derrière nous nous entendions des propos qui n'annonçoient que trop que ce régiment de Flandres sur lequel on avoit tant compté étoit en défection. J'avoue qu'alors j'ai éprouvé quelque satisfaction d'entendre donner l'ordre de rentrer. Il n'y avoit eu d'hostilité pendant tout le tems que les troupes avoient été sous les armes que l'avancée de quelques patrouilles de gardes du corps qui s'étoient portées sur la populace pour la repousser dans les avenues. Quelques coups tirés de part et d'autre vers cinq heures du soir avoient excité la plus grande fermentation, et lorsqu'à neuf heures et demie le soir, les gardes du corps ont commencé à se replier pour rentrer dans les cours de l'intérieur, la populace et une partie même de la milice bourgeoise de Versailles a fait feu sur eux. Dans cette échauffourée, deux gardes du corps ont été tués, quelques autres blessés, et M. de Savonieres, lieutenant des gardes, a eu le bras cassé d'un coup de feu. Un peloton de la milice bourgeoise de Versailles plié par les gardes du corps qui le repousoit à coup de pistolets et de mousquetons s'est rejeté sur les grenadiers de Flandres, d'où il a fait une décharge qui nous a attiré un feu égaré, comme il en arrive dans les affaires de nuit. Lorsque les gardes du corps ont été rentrés dans l'intérieur, le régiment de Flandres a repris son poste aux petites écuries. Je suis remonté au château, où j'ai attendu, dans la consternation, le dénouement de cette effroyable tragédie.

A onze heures et demi du soir, M. de la Fayette est arrivé chez le Roi et, pour vous faire connoître jusqu'à quel point ce malheureux prince a été abandonné par sa milice de Versailles, il faut vous dire que, sur le perfide avis de partir pour Rambouillet, avis donné par M. le comte d'Estaing lui-même, trois fois ses voitures, qu'il aurait été rejoindre à pied, ont été forcées de se retirer.

M. de la Fayette, dans les différentes crises de cette journée, s'y est conduit parfaitement. Le Roi, s'il l'a conservée, lui devra sa couronne, et peut-être sa vie. Il a dit que, contraint de marcher, il n'avoit connu

d'autre moyen de rétablir l'ordre que de venir lui-même proposer au Roi de chercher sa sûreté au milieu de sa capitale et que, sans ce parti, le Roi couroit le plus grand danger. M. de la Fayette a vu plus d'une fois, dans la route de Paris à Versailles, des armes dirigées sur sa poitrine, et il a fait tout le chemin à la tête de la milice de Paris, sachant qu'il avait derrière lui deux soldats prêts à le poignarder s'il n'avoit continué sa route. Il a cependant fait renouveler par ses troupes le serment d'obéissance et de fidélité.

A une heure après minuit, le roi a mandé auprès de lui tous les membres de l'Assemblée nationale. Je les ai vu sortir de chez le Roi avec l'air abattu et consterné. Il n'étoit plus tems d'aller au-devant de ces troupes, qu'il auroit fallu prévenir, et qui étoient déjà aux grilles du château qu'on tenoit cependant encore fermées. Les milices de Paris ont commencé par établir leurs postes, elles ont pris au régiment de Flandres ses deux pièces de canon et ses drapeaux, prétexte suffisant pour ces soldats déjà séduits pour se disperser et s'incorporer avec elles. Elles ont assiégé l'hôtel des gardes du corps, contre lesquels la populace acharnée a renouvelé les scènes horribles de la Grève. Deux tombés entre ses mains ont été massacrés, leurs cadavres mutilés à six heures du matin et leurs têtes envoyées à Paris pour être promenées au Palais-Royal et dans les rues. Une effroyable horde de cannibales du faubourg Saint-Antoine s'avançoient cependant avec furie vers l'appartement de la Reine. Des mégères, au milieu de ces hommes de sang, avoient conjuré sa perte. Les gardes du corps faisant le service de l'intérieur ont opposé une première résistance aux flots de ces forcenés, mais bientôt ils auroient été les victimes de leur zèle s'ils n'avoient été vigoureusement secondés par les gardes françaises qui, quoique déserteurs de leurs anciens drapeaux et incorporés dans la milice bourgeoise de Paris, ont sauvé la Reine. Cinq minutes plus tard, c'en étoit fait. Tout à coup le château a retenti des cris *Sauvez la Reine! Sauvez la Reine!* C'est le même cri qui l'a éveillée, elle n'a eu que le tems de s'envelopper dans un manteau et de s'élançer à la porte qui communique chez le Roi. Ce prince étoit seul dans son appartement avec son valet de chambre, tous deux, à demi nuds, regardoient par la fenêtre ce peuple en furie et, effrayés des rugissemens du dehors, ils n'entendoient pas la Reine qui frappoit à la porte. Un garçon bleu lui a enfin ouvert, et M. Thierry n'a été rassuré sur la vie de la Reine qu'en la voyant s'élançer dans les bras de son mari. Elle avoit été chercher ses enfans. Elle avoit montré dans le courant de la journée un courage surnaturel et répété plusieurs fois : *je suis tranquille, parce que je sais qu'ils n'en veulent qu'à moi*; mais combien le Roi s'est montré tout à la fois ferme et sensible lorsqu'il a dit à cette populace mutinée : *Eh bien, vous voulez que j'aille à Paris. J'y irai, j'y mets la condition expresse que rien ne me séparera de ma femme et de mes enfans.*

Telle est l'affreuse nuit du lundi au mardi dont les événemens se

sont passés sous mes yeux. Les détails de la journée, de cette journée qui n'est pas finie, quoique dans ce moment 20,000 hommes amènent la famille royale à l'hôtel de ville pour les déposer ensuite aux Thuilleries, comportent des événemens qui, d'un intérêt moins touchant peut-être, ne sont pas moins inconcevables. On voyoit dans leurs salles ces mêmes gardes du corps prisonniers, chacun entre deux satellites de la milice bourgeoise, les mêmes qui avoient déserté leurs drapeaux et la garde du Roi, et les mêmes cependant dont le courage venoit de sauver la Reine. On les voyoit s'avancer vers les gardes du corps, les faire prisonniers, mais les couvrir de leurs corps, les recevoir dans leurs bras et jurer de les défendre. Le moment du danger s'est évoué dans leurs embrassemens réciproques. M. de la Fayette alors est venu pour recevoir les sermens des gardes du corps, il en a porté l'assurance au peuple, les gardes se sont avancés sur le balcon et, de là, échangeant leurs chapeaux contre les bonnets des grenadiers, leurs sauveurs, on a jetté au peuple quelques chapeaux ornés de la cocarde blanche, et ce peuple, après y avoir substitué la cocarde nationale, les a rejettés sur le balcon. Alors, les gardes du corps se sont mis en route à pied avec les soldats de la milice bourgeoise escortant pêle-mêle la voiture du Roi. Leurs bandouillères étoient portées sans distinction soit par eux, soit par les soldats, et cette espèce de fraternité n'avoit au moins rien de cruel. Mais ce qui l'étoit véritablement, c'étoit de voir les bandouillères de ceux qui avoient péri portées sur des piques autour de la voiture du roi, et entre autres celle de celui qui avoit arrosé de son sang le seuil de la porte de la chambre de la Reine et qui, par sa défense et par sa mort, avoit donné à cette princesse le tems de se sauver chez le Roi.

Cependant, les places, les avenues, tout étoit hérissé d'armes. La cour de marbre entre autres présentoit l'étrange spectacle d'un groupe de femmes, ou plutôt des furies, qui demandoient la Reine avec ces cris forcenés qui ressemblent plutôt à la rage qu'à l'amour. Elle a paru accompagnée de ses enfans, qui foudoient en larmes pendant qu'elle s'étudioit à arrêter les siennes. M. de la Fayette l'environnoit et sembloit la couvrir de son égide. Il parloit au peuple, lui disoit de commencer la marche, de gagner la tête de la colonne, et que la famille royale ne tarderoit pas à le suivre. Pendant tout ce tems-là, les décharges de mousquetterie ne discontinuoient pas pour célébrer le triomphe de cette horrible journée. J'observois de bien près, car j'étois sur le balcon, et séparé seulement de la Reine par Mad. de Tourzel et M. le duc d'Ayen. J'observois, dis-je, M. le duc d'Orléans. Il arrivoit de Paris. Ni lui, ni personne étoit habillé. Son maintien m'a paru celui d'un homme décomposé, qui cherche à se rassurer. J'ai aperçu bien distinctement les larmes rouler dans les yeux de la Reine lorsqu'elle l'a vu sur le balcon; j'ai saisi ce mouvement, mais à l'instant elle s'est remise et lui a parlé. Il étoit humilié et écrasé par le rôle qu'il jouoit

là et qui contrastoit avec celui de M. de la Fayette, qui sembloit régner et en effet donnoit les seuls ordres qui fussent respectés.

L'ordre du départ étoit donné, l'intérieur du château étoit gardé par la milice de Paris, étonnée de ses nouvelles fonctions, les cours commençoient à se nettoyer de cette foule de peuple, et, à une heure après midi, la colonne s'est ébranlée. A deux heures, la famille royale est montée en voiture. Le carrosse du Roi étoit enveloppé de ces mêmes gardes françoises qui l'avoient abandonné depuis trois mois et qui, tout à l'heure, venoient de sauver la Reine. Mélange incroyable de ces événemens qui accompagnent les révolutions. La compagnie des grenadiers du régiment de Flandres renforçoit le cortège, et cette marche imposante et terrible s'est dirigée sur Paris avec le silence et la lenteur d'un convoi.

La famille royale est arrivée à huit heures du soir à l'hôtel de ville, à neuf heures et demi aux Thuilleries, composée du Roi, de la Reine, les Enfans, M. et Madame, et de Mesdames Tantes.

Ce qu'on ne peut comprendre, c'est comment le pain, qui manquoit depuis longtems, et qui étoit d'une mauvaise qualité, s'est trouvé le lendemain en abondance et bon.

Du vendredi 9 octobre.

Cette relation est arrivée à Turin le 16 au matin.

---



## CORRESPONDANCE.

---

LETTRE DE M. ALBERT DUFOURCQ

A PROPOS DE L'*Avenir du christianisme*<sup>1</sup>.

Mon cher maître,

Votre surprise ne me surprend pas.

Je connais votre grande idée : depuis quatre siècles, le christianisme décline ; depuis deux siècles, le catholicisme se meurt ; les fossoyeurs, aujourd'hui, sont dispos, et..., du catholicisme de Balzac ou du christianisme de Tolstoï, nous savons que penser !

Ingénieuses et opportunes fantaisies, qui opposent au bloc « Moyen âge » le bloc « Temps modernes ! »

Un livre démontre la *remarquable continuité*<sup>2</sup> de l'époque occidentale, envisagée et dans son développement social et dans son développement intellectuel (de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>) ; vous étiez peu préparé, évidemment, à le comprendre.

Malgré cela, je ne puis m'empêcher d'admirer comme vous déformez inconsciemment la pensée des autres.

Vous ne dites *rien de ma théorie du développement chrétien en général*, considéré dans l'unité réelle de ses manifestations diverses (p. 743-744), mais vous critiquez l'explication que je donne de chacune de ces trois grandes manifestations : droit chrétien, pensée chrétienne, doctrine chrétienne. Avec un peu de réflexion, peut-être auriez-vous pu vous apercevoir que toutes mes conclusions touchant le développement chrétien sont *solidaires*. Avant de vouloir juger, il n'est pas inutile de comprendre.

Un dernier mot. Vous avez eu l'art de parler de mon livre sans dire quel en était le dessein. Permettez-moi de réparer votre oubli. Je pars d'un fait qu'avait déjà constaté Cournot, et je ne tâche qu'à décrire ce fait le moins inexactement possible : « La religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion comme une autre. Elle remplit dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogie<sup>3</sup>. » Des esprits qui n'ont pas la « force » du vôtre, mon très

1. Voir *Revue historique*, LXXXIV, 1, p. 106-107.

2. *Avenir du christianisme*. I : *la Vie et la pensée chrétiennes dans le passé*, p. 744-745, 487-488, 489, 566-568, 647-648.

3. Cf. ma préface, p. VII-VIII : « L'unification du monde semble aujourd'hui, depuis une dizaine d'années surtout, accélérer sa marche et comme précipiter son cours. Les peuples divers qui forment l'humanité ont vécu de longs siècles

cher maître, pensent que ce qui, dans la nature, est *unique* pourrait bien être *surnaturel*.

Veuillez agréer, mon cher maître<sup>1</sup>, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Albert DUFOURCQ,  
Professeur à l'Université de Bordeaux,  
Docteur ès lettres.

Nous avons été heureux de recevoir une réponse de M. Dufourcq à l'appréciation que nous avons donnée de son livre. Nous espérions obtenir ainsi sur ce livre des clartés que nous n'avions pas su y trouver nous-mêmes. Notre espoir a été déçu<sup>2</sup>. M. Dufourcq confond dans sa réponse comme dans son livre deux choses qui ne sont nullement identiques : le christianisme et la civilisation européenne, qu'il appelle civilisation chrétienne, bien que, depuis longtemps, elle ne soit chrétienne qu'en partie et de nom. Les locomotives qui sillonnent la planète n'ont rien de spécifiquement chrétien, et si la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et les États-Unis ont accompli une si magnifique œuvre philosophique, scientifique et industrielle, c'est qu'elles ont, depuis la Renaissance et la Réforme, ouvert la prison où l'Église avait tenté d'enfermer l'esprit humain. Le seul pays occidental dont l'action a été à peu près nulle dans le domaine de la science, de l'industrie et de la pensée, c'est l'Espagne; c'est aussi le seul qui soit resté asservi à l'Église. La nullité du monde musulman au point de vue scientifique tient aussi à la servitude politique et religieuse.

M. Dufourcq pense que l'œuvre du christianisme a été unique, sans analogue, donc *surnaturelle*. J'ai le regret de dire que ce sont là pour moi des mots dénués de sens. J'ignore ce que peut bien signifier, quand on parle de choses concrètes, le mot *surnaturel*. Tout dans la *nature* et la réalité ne peut être que *naturel*. Les monstres mêmes sont *naturels*,

séparés les uns des autres; ils tendent de plus en plus à sortir de leur isolement, à développer la solidarité qui les lie, à s'unir en une grande famille. Parmi eux, *c'est un fait, les peuples chrétiens tiennent le premier rang et jouent le premier rôle. Ce sont les chrétiens qui ont colonisé la Russie et l'Amérique, refoulé l'Islam, conquis l'Inde, ouvert la Chine; c'est la civilisation chrétienne qui apporte aux autres les principes organisateurs de la vie matérielle et morale : nos locomotives sillonnent toute la planète et le Parlement des religions, réuni à Chicago, a récité le Notre Père.* Il semble que tous les ruisseaux humains se dirigent, pour être successivement recueillis par lui, vers le grand fleuve qui, né en Palestine, élargi en Galilée il y a dix-neuf cents ans, roule lentement ses eaux salutaires à travers le monde.

« Qui veut entendre cette histoire doit étudier d'abord le développement de ce principe d'unité dont il constate l'existence.... »

1. Êtes-vous bien sûr que je n'aie pas tenté de défendre les idées de M. l'abbé Loisy? [A. D.]

2. Sauf en ce qui touche l'abbé Loisy. Nous ne savons pas où M. Dufourcq l'a défendu, mais nous le félicitons de l'avoir fait. [G. M.]

et ils peuvent, à bien plus juste titre que le christianisme, être dits uniques, sans équivalents, sans analogues. Le christianisme est unique, comme toute chose réelle est unique, — il n'y a pas deux feuilles semblables, — mais, comme toute chose réelle, il a des analogues. Non seulement il en a dans le bouddhisme ou l'islamisme, mais aussi dans le paganisme. Lourdes est une autre forme du culte d'Esculape, et il n'y a rien dans les superstitions romaines de plus immoral que la dévotion à saint Antoine de Padoue. Je suis bien d'avis que le christianisme a été la plus belle des religions qui aient paru dans le monde; mais de ce que le Gaurisankar est la plus élevée et la plus belle des montagnes de la terre, il ne s'en suit pas qu'elle soit surnaturelle. Le développement de l'art grec au v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C. est aussi extraordinaire que celui du christianisme du ii<sup>e</sup> au iv<sup>e</sup> siècle après J.-C. ou que celui de l'islamisme au vii<sup>e</sup> siècle. Personne n'a eu l'idée de le trouver *surnaturel*.

Voici, je crois, le point exact de la dissidence entre M. Dufourcq et moi. Il pense, je crois, et je regrette qu'il ne l'ait pas dit plus nettement ni prouvé plus solidement, que depuis dix-neuf siècles l'histoire de la civilisation n'est pas autre chose que l'histoire du développement graduel du droit, de la pensée et du culte chrétiens, et que le triomphe de la civilisation dans le monde sera le triomphe du christianisme sous la forme catholique. Je rends comme lui hommage à la beauté du christianisme primitif, aux services immenses que l'Église catholique a rendus pendant des siècles à la civilisation, à ceux qu'elle rend encore, dans une certaine mesure et avec beaucoup de mélange de mal; j'admire comme lui la puissance, la continuité du développement de l'organisme ecclésiastique, catholique et pontifical, en qui l'esprit sémitique, l'esprit hellénique, l'esprit romain et l'esprit saxon ont trouvé un instant une synthèse, bien imparfaite sans doute, mais pourtant admirable. Mais voici où git notre désaccord fondamental. Il y a pour moi trois choses dans le christianisme: il y a d'abord le fonds religieux et moral humain, symbolisé en Jésus-Christ, et que je définirais ainsi: sentiment filial de dépendance de l'homme envers Dieu, dévouement jusqu'au sacrifice de soi-même à l'humanité, foi messianique dans le progrès de l'humanité et le triomphe final du Bien. Ce fonds religieux et moral, notre civilisation occidentale en est, je le reconnais, imprégnée, j'en suis heureux, et je voudrais en voir des fruits plus manifestes dans la vie privée et publique. Il y a ensuite dans le christianisme occidental la grande construction politico-religieuse de l'Église catholique. Cet édifice, qui a été grandissant du iv<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, est battu en brèche depuis lors. Depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, il a été plus qu'à demi démoli. Depuis le xix<sup>e</sup>, il n'existe plus qu'en apparence. Aucun des grands États n'est plus catholique. L'Autriche et l'Espagne, qui le sont de nom, sont, elles aussi, laïcisées. Quand la séparation des églises et de l'État sera partout accomplie, et c'est l'affaire d'un siècle, l'unité catholique, déjà brisée depuis le xi<sup>e</sup> siècle pour l'Orient et depuis le xvi<sup>e</sup> pour l'Occident, aura vécu. Il y a enfin dans le christianisme occidental une conception métaphy-

sique et théologique du monde, exprimée dans une série de formules dogmatiques sur la Création, la Trinité, la Chute, l'Incarnation, l'Expiation, l'inspiration de la Bible, dogmes auxquels le catholicisme a ajouté l'infaillibilité pontificale, clef de voûte d'une construction verrouillée. L'Église catholique a voulu enfermer la pensée humaine dans ces formules et cette conception métaphysico-théologique. Si elle y avait réussi, c'était l'anéantissement dans le germe de toute cette civilisation occidentale dont M. Dufourcq fait honneur au christianisme. C'était la fin de toute philosophie et de toute science. Heureusement, même au moyen âge, les hérétiques et les incrédules ont été nombreux. L'Occident a continué à penser, malgré l'Église, et, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, l'Église a graduellement perdu la direction de l'esprit humain. Aujourd'hui, pour les catholiques intelligents eux-mêmes, les dogmes, où l'on a vu longtemps l'expression adéquate de la vérité absolue, ne sont plus que des symboles, expression imparfaite et humaine d'une vérité inconcevable et inexprimable. La jeune philosophie catholique repose tout entière sur l'agnosticisme, le symbolisme et la relativité de toutes nos connaissances. Elle ne trouve d'autre preuve de la vérité de la doctrine catholique que son action morale et la continuité historique de l'Église. C'est-à-dire, qu'en réalité, elle ne garde du christianisme que le fonds religieux et moral humain dont je parlais en commençant, mais croit le maintien de l'édifice catholique nécessaire pour conserver et développer ce fonds religieux et moral. Telle est ma conception des relations du christianisme avec la civilisation européenne, et voilà pourquoi je considère l'idée centrale du livre de M. Dufourcq, l'affirmation d'un progrès constant du catholicisme, solidaire des progrès de cette civilisation européenne, comme une pure illusion.

Gabriel MONOD.

---

#### LETTRE DE M. P. BLIARD.

Monsieur le Directeur,

M. Lévy-Schneider a longuement critiqué, dans le dernier numéro de la *Revue historique*, les deux petits articles que vous avez bien voulu accueillir sur *Prieur de la Marne*.

Les reproches qu'il me fait, pour être précis et variés, n'en sont pas plus fondés.

Mon contradicteur n'a pas remarqué, bien que le titre l'indiquât nettement<sup>1</sup>, que, dans ces quelques pages, je n'embrassais pas la question

1. Mes articles portent comme titre non pas : *la Mission de Prieur de la Marne dans le Morbihan*, mais *le Conventionnel Prieur de la Marne en mission*; DESTITUTION DES AUTORITÉS CONSTITUÉES; ORGANISATION DES POUVOIRS NOUVEAUX. — Le sujet, on le voit, est nettement délimité par le sous-titre. — Comment M. Lévy-Schneider ne l'a-t-il pas compris?

sous toutes ses faces, mais étudiais seulement un point spécial du sujet, supposant, comme il se fait ordinairement en pareil cas, connues et admises plusieurs choses d'ailleurs importantes. Il n'a pas compris que je ne pouvais montrer pour le moment qu'un petit coin d'un vaste tableau, dont toutes les parties, présentées successivement et à leur place, doivent s'éclairer et se compléter naturellement.

De là vient que ses critiques tombent à faux; qu'elles vont à me blâmer de n'avoir point tout dit à la fois, tout renfermé dans un seul chapitre, achevé d'un seul coup de pinceau le portrait si complexe du conventionnel en question.

M. Lévy-Schneider était en trop bon chemin pour s'arrêter : non content de juger, il conseille; avec le verdict, la leçon.

D'un ton magistral, il m'indique la voie que j'aurais dû suivre, me trace le programme qu'il m'eût fallu remplir, énumère les dépôts d'archives qu'un écrivain sans *parti pris* n'eût pas manqué de consulter.

Cette complaisance à mon endroit part d'un bon naturel, mais mon contradicteur pouvait, lui aussi, quitter ce souci. De moi-même, je suis heureux de le lui dire, j'avais deviné tout cela et devancé ses avis.

Son programme, je l'ai rempli, peut-être même avec plus d'ampleur qu'il ne le demande. Les lacunes, qui le scandalisent, je les ai comblées : j'ai parlé notamment de Lorient et de son club, du rôle de Julien et de celui de Guerneur, de la modération relative du tribunal révolutionnaire de Brest, des diverses insurrections qui éclatèrent dans le Morbihan, etc., etc., de façon toutefois à ne pas rompre l'unité de mon récit en le surchargeant de détails moins utiles. Les dépôts d'archives qu'il détaille, je les ai explorés; j'en ai même utilisé qu'il ne m'a point signalés, par exemple, ceux de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine, etc. J'ai mis pareillement à profit le recueil de M. Aulard et aussi le *Conventionnel Jeanbon Saint-André*, duquel j'ai cité des lettres que son historien n'a peut-être pas rencontrées.

Malheureusement, que M. Lévy-Schneider me le pardonne, le résultat de ce travail, je n'ai pu le condenser en 37 pages; il m'en a fallu près de 400. En attendant que le volume paraisse, si M. Lévy-Schneider veut faire connaissance avec mon ouvrage, il en trouvera quelques pages dans la *Revue des Questions historiques* et dans les *Études*. Cette lecture ne lui dévoilera pas tous les traits de la physionomie de Prieur, je l'en préviens; mais elle lui fera comprendre, j'ose l'espérer, que je n'ai pas tout à fait mérité le brevet d'ignorance et de légèreté qu'il m'a libéralement, mais bien prématurément octroyé.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma vive gratitude pour l'amabilité que vous m'avez toujours témoignée.

P. BLIARD.

## BULLETIN HISTORIQUE

---

### FRANCE.

LA RÉFORME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE ET LES UNIVERSITÉS DE PROVINCE<sup>1</sup>. — En traitant, dans notre Bulletin de janvier, de la réorganisation de l'École normale supérieure, je n'avais pas cru nécessaire d'insister sur la situation faite par cette réorganisation aux universités de province. J'avais dit seulement que, même si le nombre des élèves de l'École était de 300, chiffre certainement très supérieur à celui qui sera adopté et qui ne dépassera pas 200 à 240, les universités de province conserveraient le nombre d'élèves indispensable à leur activité, et que *tous* les élèves qui n'auraient pas réussi à entrer à l'École normale après deux concours devraient aller en province préparer leur agrégation. Dans ma pensée, même si on permettait de se présenter à l'École normale trois et même quatre fois, la nouvelle organisation devait avoir pour résultat de fournir aux universités de province un nombre d'élèves très supérieur à celui qu'elles ont aujourd'hui.

Les universités de province n'en ont point jugé ainsi. Elles ont été épouvantées du sort que leur préparait la nouvelle organisation, en voyant le décret établir une corrélation étroite entre le nombre des élèves de l'École normale et les places d'agrégés, comme s'il avait été entendu d'avance que tous les élèves de l'École, et les élèves de l'École seuls, seraient reçus agrégés. L'article de M. Lanson dans la *Revue de Paris*, qui semblait se désintéresser du sort des universités

1. Il importe de rectifier sur un point assez important deux passages de l'article que j'ai publié, dans la *Revue historique* de janvier, sur la réforme de l'École normale. J'ai dit, pages 80 et 85, que les professeurs titulaires de la Sorbonne faisaient 50 à 60 leçons par an, à raison de deux par semaine pendant six à sept mois. J'aurais dû dire 50 à 75, à raison de deux à trois par semaine. En effet, c'est pour un très petit nombre de titulaires que subsiste le régime des deux leçons par semaine, régime antérieur au rétablissement des universités; tous les nouveaux titulaires font chaque semaine, du 1<sup>er</sup> décembre au 15 juin (c'est-à-dire pendant six mois et demi, dont il faut défalquer les vacances et les jours d'examen), un cours et deux conférences par semaine. Quelques-uns réunissent leurs élèves déjà en novembre et leur consacrent un plus grand nombre d'heures que le règlement ne les y oblige.

de province, a accru leurs inquiétudes. M. Albert Waddington et M. Clédat, de Lyon, M. Lefèvre, de Lille, ont exposé dans la presse parisienne et locale les motifs de ces inquiétudes ; M. Charles Dupuy s'en est fait l'interprète à la tribune du Sénat ; et la Faculté des lettres de Bordeaux, dans une délibération motivée, M. Radet, doyen de cette Faculté, dans un article de la *Gironde*, ont proposé des mesures pour parer aux dangers qui menacent les universités provinciales. Je crois devoir reproduire ici les propositions de M. Radet, qui me paraissent excellentes, avec cette seule restriction que j'accorderais à cinquante ou cinquante-cinq candidats littéraires (y compris dix candidats aux agrégations de langues vivantes), au lieu de vingt-cinq, le droit de choisir le séjour à l'École normale de Paris :

« Il est urgent que les articles 6 et 7 du décret du 10 novembre 1903 soient modifiés sur les bases suivantes :

« 1° Recrutement, non pas unique, mais essentiel, des candidats aux bourses d'agrégation par le moyen du concours à l'École normale ;

« 2° Privilège accordé aux vingt-cinq premiers reçus de choisir le séjour à Paris, soit comme élèves internes, soit comme élèves externes de l'École normale ;

« 3° Répartition des autres, comme boursiers, entre les universités régionales, celles-ci recevant un nombre de boursiers calculé d'après le chiffre de leurs admissibles durant les cinq dernières années ;

« 4° Groupement des candidats, en sorte qu'ils ne soient ni trop ni trop peu, la préparation ne pouvant donner tous ses fruits qu'à la condition d'éviter ces deux extrêmes. »

M. Chaumié, en répondant à M. Dupuy, s'est contenté de bonnes paroles, un peu vagues, et de la promesse que le nombre des bourses d'agrégation accordées aux facultés de province ne serait pas diminué. Le ministre de l'Instruction publique ne pouvait pas prendre d'autres engagements, vu que les mesures d'application du décret du 10 novembre 1903 sont encore à déterminer ; mais nous croyons pouvoir donner à nos collègues de province d'autres raisons de se rassurer que le maintien des bourses mises actuellement à leur disposition, et leur prouver que le décret du 10 novembre augmentera et améliorera leur personnel d'étudiants.

Quelle est la situation actuelle ? Le ministre a fourni des chiffres qui peuvent en donner une idée, bien qu'il n'ait tenu compte dans cette statistique que des boursiers : « Pour les facultés des lettres, a-t-il dit, il y a eu dans les dix dernières années 284 boursiers à la Faculté de Paris et 94 agrégés reçus ; il y a eu 437 boursiers de province, parmi lesquels 64 seulement ont été reçus à l'agrégation. » Les professeurs

de province reconnaissent qu'aujourd'hui la grande majorité des bons candidats se préparent à l'École normale ou à l'Université de Paris et qu'il ne leur reste, comme dit M. Radet, que le menu fretin. Ils pensent que, si l'École normale, au lieu de prélever, comme aujourd'hui, sur la masse des *nouveaux* candidats de chaque année (dont il me serait impossible de fixer le chiffre, mais qui doit être, sans compter les langues vivantes, d'au moins 80 pour les lettres et de 40 pour les sciences) 43 élèves de sciences et 20 élèves de lettres, en prélevait 27 de sciences et 43 ou 44 de lettres (chiffre des agrégés de sciences et de lettres en 1903), leur situation se trouverait doublement plus mauvaise; personne ne viendrait plus se préparer auprès d'eux.

Je ne crois pas que cette manière de voir soit juste. Ce qui appauvrit aujourd'hui la province, ce n'est pas tant l'École normale que l'Université de Paris, qui exerce sur les candidats à l'agrégation un tel prestige qu'ils s'y accumulent tous, sauf ceux qui sont retenus en province par des bourses. C'est surtout grâce aux chargés de cours, qui sont en même temps élèves des facultés de province, que la vie scolaire en vue de l'agrégation n'y est pas tout à fait morte. Voici la statistique de l'année 1903, la seule que je possède<sup>1</sup>. Les raisonnements que je ferai sur cette statistique seront d'autant plus probants que l'année 1903 a été particulièrement favorable pour l'École normale.

En 1903, il y avait 432 candidats aux agrégations des sciences, sur lesquels 10 normaliens, 22 étudiants parisiens dont 41 boursiers, 48 étudiants des facultés de province dont 4 boursiers, et 82 chargés de cours. Il y eut 27 agrégés, qui se répartissaient en 4 normaliens, 6 parisiens dont 4 boursiers, 2 provinciaux, tous deux boursiers, 45 chargés de cours.

Il y avait 390 candidats aux agrégations des lettres (histoire, philosophie, lettres et grammaire), sur lesquels 49 normaliens, 162 parisiens dont 35 boursiers, 52 provinciaux dont 36 boursiers (parmi lesquels 22 grammairiens) et 457 chargés de cours. On a reçu 44 agrégés, qui se répartissaient en 14 normaliens, 15 parisiens dont 8 boursiers et 7 étudiants libres, 2 provinciaux, tous deux étudiants libres, et 44 chargés de cours<sup>2</sup>.

1. Grâce à l'obligeance de M. Paul Dupuy.

2. Pour l'histoire, la situation était la suivante : 6 candidats normaliens, 8 boursiers parisiens, 31 étudiants libres parisiens dont 9 anciens boursiers, 7 boursiers de Bordeaux, un de Lyon, un de Nancy, un étudiant libre de Lyon, 2 de Nancy, un de Montpellier, 31 chargés de cours dont 8 anciens boursiers et un ancien normalien. Il y avait douze places d'agrégé. Elles ont été prises par



Au total, voici quelle est, au point de vue de l'agrégation, la situation respective de la province et de Paris :

Sur 522 candidats, Paris (Université et École normale) en comptait 243 dont 28 normaliens et 46 boursiers, les universités de province 70 dont 42 boursiers, et 239 chargés de cours dont 24 anciens normaliens et 42 anciens boursiers. Il y a eu 74 agrégés, sur lesquels Paris en comptait 39 dont 18 normaliens, 3 anciens normaliens et 18 élèves de l'Université (la moitié seulement étaient des boursiers) ; les universités de province 4 dont 2 boursiers de sciences (sur 42 boursiers ; un seul des 22 boursiers de grammaire a été admissible, aucun reçu) ; les chargés de cours, qui, pour la plupart, sont aussi élèves des facultés de province, 36 dont 9 anciens normaliens et un ancien boursier.

Comme on le voit, la situation des universités de province, dont MM. Waddington et Clédat semblaient désirer le maintien, est aussi fâcheuse que possible en ce qui concerne la préparation à l'agrégation. Ce n'est que grâce aux chargés de cours, qui sont des élèves intermittents des universités, que cette situation se relève un peu.

Voici, au contraire, quelle sera la situation créée par la nouvelle organisation de l'École normale : l'Université de Paris n'aura plus d'autres boursiers, *elle ne préparera plus d'autres candidats à l'agrégation* que les élèves de l'École normale, à moins qu'elle ne veuille, ce qui ne peut être admis sans lui faire injure, réduire à néant les Universités provinciales. Or, autant qu'il est permis de le savoir à l'heure actuelle, le nombre des élèves reçus à l'École chaque année ne dépassera pas un maximum de 25 élèves pour les sciences et 45 pour les lettres (38 sans les langues vivantes)<sup>1</sup>. Par suite, si ce système avait été établi en 1903, il y aurait eu dans les universités de province 7 étudiants de plus pour les sciences et 149 étudiants de plus pour les lettres, c'est-à-dire que le nombre des étudiants en lettres se préparant à l'agrégation en province aurait été quadruplé, celui des étudiants en sciences augmenté d'un quart, qu'au total les universités de province auraient eu 226 candidats à l'agrégation au lieu de 70, sans compter les chargés de cours<sup>2</sup>.

les 6 normaliens, un boursier de Paris, 4 étudiants libres de Paris et un chargé de cours. On a, de plus, conféré le titre d'agrégé à un chargé de cours, âgé de trente-sept ans, admissible à la limite depuis quatre ans et presque ex æquo avec le douzième.

1. J'avais, dans mon article de janvier, forcé les chiffres et donné quarante élèves de sciences et soixante de lettres. J'avais exagéré d'un tiers.

2. Il faudrait pourtant diminuer ces chiffres de quelques unités, car il y a des candidats à l'agrégation non normaliens qui, une fois leur diplôme d'études

Je sais bien que l'École normale continuera à écrémer la masse des candidats à l'agrégation; seulement, cet écrémage sera bien moindre que celui qui était pratiqué jusqu'ici simultanément par l'École normale et l'Université de Paris. Si, en 1903, dans une année particulièrement heureuse, l'École normale n'a eu que 18 candidats reçus sur 29, on peut imaginer qu'elle fera à peine recevoir 30 candidats sur 60, car, si le concours est apte à sélectionner 45 ou 20 candidats excellents, il opérera avec beaucoup moins de certitude sur les 40 qu'il devra choisir parmi les 80 suivants. Et si l'on a la sagesse, comme je l'ai demandé, de limiter à deux ou trois le nombre des concours auxquels pourront se présenter les candidats à l'École normale, la province sera encore plus assurée d'avoir un nombre très suffisant d'excellents candidats. Pour qu'ils puissent s'y préparer dans de bonnes conditions, je crois, comme M. Radet, qu'ils devront être concentrés dans trois ou quatre universités, où sera réuni un personnel suffisant pour constituer de sérieux séminaires pédagogiques, de vraies écoles normales provinciales. Qui sait si, alors, bien des candidats ne préféreront pas la province à Paris!

J'ai laissé de côté les agrégations de langues vivantes, qui constituent un problème spécial. En 1903, il y avait 86 candidats d'allemand, dont un normalien et un ancien normalien, 5 boursiers de Paris, 8 boursiers de province, 13 étudiants libres parisiens, 4 étudiants libres de province et 52 chargés de cours dont 14 anciens boursiers. Il y a eu 7 agrégés, dont l'ancien normalien, un boursier de Nancy et 5 chargés de cours. — Il y avait 52 candidats d'anglais, dont 2 boursiers de Paris, 8 de province, 3 étudiants libres de Paris, 4 de province et 35 chargés de cours. Il y a eu 6 agrégés, dont un boursier de Lyon, un étudiant de Paris et 4 chargés de cours. — Pour l'espagnol, il y avait 17 candidats, dont 2 boursiers et un étudiant libre de Toulouse et 14 chargés de cours. Il y a eu un boursier et un chargé de cours reçus. — Pour l'italien, il y avait 13 candidats, dont 2 boursiers, l'un de Paris, l'autre de Grenoble, un élève libre de Grenoble et 10 chargés de cours. Le boursier de Grenoble et un chargé de cours ont été reçus.

Il est à remarquer que, pour les langues vivantes, comme aussi pour les sciences, le fait d'être élève de l'École normale ou de l'Université de Paris ne constitue qu'un faible avantage. Sur 27 agrégés de sciences, il y avait, en 1903, 15 chargés de cours; sur 17 agrégés de langues vivantes, 11 chargés de cours. Au contraire, pour les

supérieures conquis et leur stage fait, viendront travailler à Paris, comme étudiants libres, en vue de l'agrégation.

agrégations littéraires, il n'y avait que 11 chargés de cours sur 44 agrégés. Cela semblerait prouver que les agrégations des sciences et des langues vivantes demandent une somme d'efforts de mémoire et d'expérience pratique, supérieure à celle qu'exigent les agrégations littéraires.

En ce qui concerne les agrégations de langues vivantes, je ne crois pas qu'il y ait lieu de préparer à l'École normale de Paris à celles d'italien et d'espagnol. La première devrait être préparée à Lyon, où l'on transférerait la chaire d'italien établie à Grenoble, et la seconde à Toulouse, où l'on transférerait la conférence d'espagnol établie à Bordeaux. On ne préparerait à Paris qu'aux agrégations d'allemand et d'anglais, pour chacune desquelles on aurait à l'École normale quatre ou cinq bourses. Si l'on veut être sûr que ces bourses soient toujours occupées, il faudra, nécessairement, qu'il y ait au concours d'entrée à l'École normale autant d'examens spéciaux que d'agrégations. En tous cas, il faudra un examen spécial pour les bourses de langues vivantes.

Gabriel MONOD.

LE BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE, publié par l'École supérieure des lettres d'Alger. Il serait à désirer que l'attention du gouvernement de notre colonie, comme de celui de la métropole, ainsi que celle de nos corps savants, fussent attirées sur notre École supérieure des lettres d'Alger, dont l'activité est des plus remarquables, surtout si l'on considère les faibles ressources pécuniaires dont elle dispose. Nous espérons que la spécialisation du budget de l'Algérie aura pour résultat d'appeler la sollicitude du gouvernement de la colonie sur l'œuvre si importante qu'accomplit l'École supérieure d'Alger. Avec un homme de la valeur de M. Jonnart à la tête de notre colonie, on peut ajouter que cette espérance est une certitude. Nous avons déjà entretenu et nous entretiendrons encore nos lecteurs des beaux travaux de M. GSELL sur les *Monuments de l'Algérie*. M. R. Basset, l'éminent doyen de l'École supérieure, dont nous n'avons pas à louer ici les mérites comme philologue, historien et folkloriste, car ils sont connus dans tout le monde savant, a bien voulu nous envoyer aujourd'hui quelques notes sur les volumes du *Bulletin de Correspondance africaine*, les plus intéressants au point de vue historique. Ce Bulletin, qui compte déjà vingt-sept volumes, a publié des travaux remarquables sur les dialectes berbères, les langues du Zambèse, le malgache, l'arabe vulgaire. A l'Institut, le Dictionnaire touareg de Masqueray a obtenu le prix Volney; le même prix a été accordé à M. de Motylinski pour son étude sur le Djinefousa; M. Basset a

reçu le prix Bordin pour son étude sur les dialectes berbères. Le XIV<sup>e</sup> congrès des orientalistes sera tenu à Alger en 1904. L'École d'Alger publiera un volume à cette occasion. L'École d'Alger a dirigé vers des études algériennes ceux de ses élèves qui préparent leur agrégation d'histoire. Les travaux de MM. Ruff et Bel, dont nous rendons compte plus loin, sont des thèses composées pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire. Si les pouvoirs publics comprennent leurs devoirs envers l'École d'Alger, elle peut et doit être le centre de toutes les recherches historiques, linguistiques et géographiques sur l'Afrique du Nord. Nous perdons nos forces en les disséminant. La mission archéologique de Tanger devrait être rattachée à l'École d'Alger.

Gabriel Monod.

Tome II. AMÉLINEAU, *Histoire du patriarche copte Isaac*. Paris, 1890, in-8°. — L'importance de ce document provient de ce qu'il est le premier des deux ouvrages composés en cette langue depuis la conquête arabe. Il nous fournit des renseignements importants, utilisés par Butler dans son magistral ouvrage : *The Arab conquest of Egypt*, sur la situation de l'Église jacobite au temps de l'auteur, sur les rapports des jacobites avec les melkites et sur ceux des Musulmans avec l'Église jacobite et le peuple conquis. Le texte copte est accompagné d'une traduction française.

Tome III. CAT, *Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora*, avec des fragments inédits de sa chronique. Paris, 1900, in-8°. — Gonzalo de Ayora, né à Cordoue en 1466, est l'auteur d'une chronique latine des rois catholiques, dont il ne nous reste que des fragments découverts par M. Cat : le premier sur la déroute de Diégo de Cordoba à Misserghies ; le second sur la venue de Ferdinand en Castille et la guerre de 1508, entre ce prince et les Vénitiens, alliés de la France.

Tome VI. A. LE CHATELIER, *Tribus du sud-ouest oranais*. Paris, 1894. — Recueil de renseignements historiques, géographiques et statistiques sur les tribus de l'Azarar, des Aït Ba 'Amran, de l'Akhsas, du Tazeroualt, des Ida Oultit et de l'Oued Noun.

Tome VII. CAT, *De Caroli V in Africâ rebus gestis*. Paris, 1894. — Étude détaillée, d'après les sources européennes et indigènes, des deux expéditions de Charles-Quint en Afrique : l'une contre Tunis en 1535, l'autre contre Alger en 1544.

Tome VIII. CAT, *Mission bibliographique en Espagne*. Paris, 1894. — Collection de documents inédits relatifs à l'Afrique du Nord, allant de Ferdinand le Catholique à la fin du règne de Philippe III, et recueil-

lis à Madrid, à la « Bibliotheca nacional, » à la bibliothèque de la « Real Academia de Historia » et à celle de l' « Universidad central. »

Tome IX (en trois parties). G. FERRAND, *les Musulmans à Madagascar et aux îles Canaries*. Prix Boutroue à la Société de géographie de Paris. — La première partie (Paris, 1891) est consacrée à l'histoire des Antaimorona, à leurs superstitions, au tableau des premières relations des Arabes et des Portugais avec la côte est de Madagascar, à la géomancie, d'origine arabe. Des textes malgaches, publiés avec une traduction française, nous donnent le double récit d'une ambassade des Anakara et des Zafitsimato à la cour d'Andrianampoinimérina, d'après un auteur anakara et un auteur hova. Un second texte raconte l'origine des Anakara. Le fascicule se termine par deux appendices : le premier sur la création du monde, d'après les Antaimorona ; le second sur les castes malgaches.

La seconde partie (Paris, 1893) étudie les légendes des tribus musulmanes de la côte est et donne le texte malgache, avec une traduction française, d'un certain nombre de documents historiques sur les Zafindraminia, les Antambahoaka, les Onjatsy, les Antaiony, les Zafikazimbabo, les Antaisandrika et les Satahovv. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'étymologie du nom de Madagascar et au Tonov'andro, horoscope de la destinée bonne ou mauvaise. Les appendices contiennent plusieurs extraits d'auteurs portugais, français, espagnols et anglais sur Madagascar.

La troisième partie (Paris, 1902) est consacrée à des études linguistiques sur les emprunts faits par le malgache à l'arabe et au souahili, aux Musulmans malgaches du nord-est et du nord-ouest et aux migrations arabes à Madagascar.

Tome X. PERRUCHON, *Vie de Lalibala, roi d'Éthiopie*. Paris, 1892, in-8°. — Dans son introduction, l'auteur étudie l'histoire de la dynastie des Zagué, qui régna en Éthiopie au XIII<sup>e</sup> siècle et dont le roi le plus célèbre, Lalibala, construisit, suivant la tradition, les célèbres églises monolithes du Lasta. Des extraits de sa biographie sont donnés dans le texte éthiopien, avec la traduction française, d'après un ms. du British Museum. Les appendices contiennent les descriptions de ces églises d'après les relations des voyageurs portugais, allemands et français.

Tomes XIX-XX. René BASSET, *Histoire de la conquête de l'Abysinie au XVI<sup>e</sup> siècle*. Texte arabe de Chihâb eddin Ahmed, avec traduction française et un commentaire historique et géographique. Paris, 2 vol. in-8°, 1897-1901. — Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Éthiopie fut envahie par les Musulmans du Harar et du Somâl, qui faillirent l'anéantir et détruire le christianisme. Le chef de l'invasion, Ahmed

Grân, est resté célèbre dans la mémoire populaire. Il fut tué en plein succès, dans une bataille, par un des compagnons portugais de Christophe de Gama qui sauvèrent l'Éthiopie chrétienne. Nous n'avions jusqu'à présent, sur ces événements, que les relations des Portugais et des Italiens et les renseignements fournis par les chroniques éthiopiennes. Ce document nous donne la version musulmane pour la première partie de cette histoire. La fin du récit n'a pas été retrouvée et n'a sans doute pas été écrite : l'auteur était un compagnon d'Ahmed Grân et périt peut-être avec lui. Son livre renferme de précieux renseignements sur le Somâl, l'Abyssinie, le Harar et les provinces méridionales de l'Éthiopie au XVI<sup>e</sup> siècle. Le texte a été publié d'après un manuscrit d'Alger et un ms. de Paris.

Tome XXIII. RUFF, *la Domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete*. Paris, 1900, in-8°. — Cette étude a pour objet le gouvernement du comte d'Alcaudete à Oran de 1534 à 1558, période la plus importante de la domination espagnole en Afrique. Il fut marqué, au commencement, par la prise de la Qala'a et l'occupation de Tlemcen et se termina par le désastre de Mostaganem, où périt le comte d'Alcaudete. L'auteur y étudie les causes de l'insuccès des Espagnols dû à leur politique au jour le jour, à la mauvaise organisation de l'armée, au manque de plan dans la conquête, au défaut de colonisation et au parti pris de l'occupation restreinte, politique qui se continua pendant deux siècles et qui aboutit à la perte d'Oran et de tous les points occupés sur la côte d'Afrique, à l'exception des présides du Maroc, tenus d'ailleurs bloqués par les indigènes. L'appendice contient six pièces inédites tirées des archives espagnoles du gouvernement général de l'Algérie.

Tome XXIV. René BASSET, *Nedromah et les Traras* (avec une planche). Paris, 1901, in-8°. — Cette monographie de la région nord-ouest de l'Algérie, voisine du Maroc, qui a pour centre Nedromah, et berceau d'une des plus importantes dynasties arabes, celle des Almohades, se divise en deux parties. La première traite des Koumiah et des tribus non Traras; la seconde, des Traras. Le culte des saints, extrêmement répandu dans ce pays, se manifeste par une foule de monuments, mosquées, qoubbas, haouita, etc., et nous permet de constater, à côté d'une influence juive très ancienne et antérieure à l'islam, un double courant d'islamisation : l'un venu de divers points du Maroc et avec des tendances politiques; l'autre de l'est. La planche représente la plus ancienne inscription arabe de l'Algérie (fin du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère) découverte à Nedromah et transportée au musée d'Alger. Les cinq appendices traitent d'un dialecte berbère inconnu jusqu'à ce jour et parlé dans la région de la

Marnia, des tombeaux des saints vénérés à la fois par les juifs, les chrétiens et les musulmans, tant en Orient qu'en Occident, de la ville d'Arechgoul, de la légende du sultan noir; enfin, le dernier renferme des documents arabes inédits sur une ligue formée au xvi<sup>e</sup> siècle contre les Espagnols et sur des chérifs issus des Idrisites.

Tome XXVII. A. BEL, *les Benou Ghanya, derniers représentants de l'empire almoravide*. Paris, 1903, in-8°. — Histoire de la lutte de deux princes, issus de la dynastie des Almoravides et chassés des Baléares par la conquête almohade. Ali et Yahya ben Ghanya portèrent la guerre en Afrique, dans les États mêmes de leur ennemi et, appuyés, tantôt par les Arabes nomades, tantôt par les Berbères, même par des auxiliaires de Saladin, engagèrent, depuis le Fezzân jusqu'au Maroc, une lutte qui couvrit de ruines le nord de l'Afrique et mit la dynastie almohade à deux doigts de sa perte. Mais les deux frères, Ali et Yahya, n'avaient pas les éléments nécessaires pour fonder un empire stable. Le dernier, surtout, peut être comparé à Annibal en Italie, un Annibal qui n'aurait eu qu'une armée de mercenaires sur la fidélité desquels il ne pouvait compter sûrement et qui n'avaient en vue que le pillage. L'auteur, dans son introduction, fait la critique des sources historiques musulmanes sur l'Afrique septentrionale jusqu'à cette époque, et, dans son appendice, il a publié et traduit un texte arabe inédit de la plus haute importance pour l'histoire de cette période.

R. BASSET.

#### ANTIQUITÉ ROMAINE.

Je suis obligé d'être bref. Les livres ont abondé en 1903 dans tous les domaines : littérature, histoire et droit, et les brochures sont légion : de celles-ci je n'indiquerai que celles que la *Revue historique* a reçues.

I. LITTÉRATURE<sup>1</sup>. — Dans ses *Études sur l'ancienne poésie latine*, M. DE LA VILLE DE MIRMONT<sup>2</sup> parle, avec son érudition coutumière, de Livius, Laevius, la *Satura*, la *Nenia*, le *Carmen Laevi*. — M. BOISSIER a étudié les prologues de Salluste<sup>3</sup>. — Pour paraître sous un format scolaire, les *Œuvres* d'Horace de MM. PLESSIS et LEJAY n'en ont pas moins une réelle valeur scientifique<sup>4</sup>, et l'intro-

1. Reçu : la *Prononciation du latin classique*, par l'abbé Meunier (Nevers, Vallière, 1903, in-8°, 38 p.); Sécheresse, *l'Enquête de l'Académie de Toulouse sur la prononciation du latin* (*Revue universitaire*, 1903).

2. Paris, Fontemoing, 1903, in-12, 410 p.

3. *Journal des Savants*, janvier 1903.

4. Paris, Hachette, 1903, in-12. LXXVIII-644 p.

duction est à lire de près. — M. V. MORTET continue ses précises études sur Vitruve <sup>1</sup>. — M. THOMAS nous a envoyé son *Pétrone* <sup>2</sup>, où j'ai retrouvé beaucoup d'esprit et une saine indépendance de jugement.

M. Gaston BOISSIER a écrit quelque part de Mommsen <sup>3</sup> que, s'il a vécu toute sa vie avec Rome, il ne l'a pas comprise : nul ne fera ce reproche à notre cher maître. Son *Tacite* <sup>4</sup> est une nouvelle preuve, et de la vigueur intellectuelle de sa vieillesse et de sa très puissante intuition de l'esprit romain ; je ne parle pas de ses qualités d'exposition et de style, elles y demeurent tout entières. Il n'y a guère de réserves à faire sur son jugement : que Tacite soit avant tout un orateur et un moraliste, mais qu'il ait cependant critiqué ses sources avec plus de rigueur qu'on ne le croit, que cette double tendance oratoire et philosophique l'ait conduit à insister sur les vices des princes et à négliger leur manière d'administrer, mais qu'il se soit cependant résigné à tout jamais au régime impérial, je ne pense pas qu'on puisse sur aucun de ces points combattre M. Boissier. Tacite a évidemment eu une conception de l'histoire qui n'est pas la nôtre : nous ne comprenons pas qu'on puisse raconter les règnes de Caius et de Claude sans parler du puissant renouveau de la vie provinciale que ces règnes ont provoquée ; Tacite n'en a cure, et peut-être aucun des sénateurs, ses contemporains, n'eût pensé que cette vie de l'empire pût faire la matière de l'histoire. Il ne faut pas plus leur en vouloir qu'à Galien d'avoir ignoré la doctrine microbienne. Et l'oubli (ou plutôt le résumé systématique) des grands mouvements sociaux ou économiques de la province n'a pas empêché Tacite de comprendre admirablement toutes les causes dont l'Empire est né et de nous avoir donné un principat plus exact et plus sûr que le système dyarchique. Qu'il y ait, maintenant, dans l'« écriture » de Tacite de la gaucherie, de l'illogisme, je le veux bien, et je l'accorde sans peine à M. FABIA <sup>5</sup> ; mais c'est encore trop demander à Tacite, à

1. *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre* (Revue archéologique, 1902).

2. 2<sup>e</sup> édition, revue et considérablement augmentée. Paris, Fontemoing, 1902, in-12, VIII-337 p. Il y a des fautes d'impression purement « d'œil », que M. Fontemoing devrait épargner à ses auteurs. — Sur Stace, cf. Cartault, *les Sylves*, à propos de l'édit. Vollmer (*Journal des Savants*, nov.-déc. 1903).

3. *Journal des Débats* du 3 novembre 1903.

4. Paris, Hachette, 1903, in-12, 344 p.

5. *L'Adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne : examen critique du récit de Tacite* (*Revue des Études anciennes*, 1903). Nul n'avait encore disséqué, comme M. Fabia, un morceau de Tacite. — De M. Fabia encore, lire les pages que lui a suggérées le livre de M. Boissier (*Journal des Savants*, août et sept. 1903).



Tite-Live, aux historiens de l'antiquité que d'exiger d'eux l'admirable ordonnance d'une narration à la Mignet ou d'une analyse à la Fustel de Coulanges. Traitons les gens en hommes de leur temps et non suivant la mesure d'un idéal. — Pourquoi donc M. Boissier, à l'École normale, était-il si dur pour les historiens? Et lui aussi il l'est, et de trempe solide, et il a la vue singulièrement nette des faits de détail et des lois d'ensemble : lisez notamment, parmi les mémoires qui complètent son Tacite<sup>1</sup>, celui sur les journaux à Rome.

Le livre de M. PICHON sur *Lactance*<sup>2</sup> est le plus gros et le meilleur que la France ait consacré à ce Père de l'Église : il y a toujours eu, chez nous, une prédilection pour ce genre d'écrivains; Lactance, Prosper, Prudence, Ambroise y ont suscité de meilleures thèses qu'Ammien, Juvénal ou les Plines; même en littérature, nous sommes les fils aînés de l'Église<sup>3</sup>. Au surplus, il n'y a presque partout qu'à louer chez M. Pichon : toutes les questions, même de rhétorique et de rythmique, qui peuvent être posées à propos de Lactance sont, sinon résolues, du moins abordées et discutées avec un très grand luxe d'arguments; le jugement qu'il porte sur l'homme, l'écrivain et le philosophe est d'un lettré formé à une école de bon sens et de finesse. — M. P. a, comme tous les monographistes, la tendance à hausser un peu le mérite de son auteur : c'est un précurseur, dit-il, en ce sens qu'il a été le premier à faire intervenir Dieu comme cause explicative des faits de l'histoire. Mais est-il bien sûr que ce principe ait été posé pour la première fois par Lactance? Si M. P. veut bien relire toute la littérature chrétienne antérieure, il le verra sourdant de toutes parts de la pensée religieuse ou des pamphlets théologiques. — Je ne suis pas convaincu, comme lui, que les bons empereurs se sont trouvés être chrétiens. Ne jugeons pas éternellement Galère comme faisaient les persécutés. — Un des morceaux les plus considérables de ce volume est consacré à l'auteur du *De mortibus persecutorum*. C'est Lactance, croit M. P., et il accumule les raisons en une dissertation fort bien conduite. Ce n'est pas impossible : il me reste des doutes. Comment le moyen âge

1. P. 198 et suiv. : *les Écoles de déclamation à Rome*; p. 241 : *le Journal à Rome*; p. 283 : *le Poète Martial*. Je me demande si Martial, pour retourner à Bilbilis, n'a point pris la route de Toulouse à Bordeaux; ce qui nous aura valu son extraordinaire épigramme sur cette dernière ville.

2. Paris, Hachette, 1901, gr. in-8°, xx-470 p.

3. Quand aurons-nous un bon Cassiodore? M. V. Mortet (*Notes sur le texte des Institutions*; *Revue de philologie*, 1903) nous fait regretter un livre d'ensemble.

aurait-il laissé se perdre le souvenir de Lactance à propos de cet ouvrage? Il s'appelle d'un titre différent de celui que le Père avait composé. Il y a bien des divergences d'expressions, de ton, de mouvement : un père de l'Église, ou n'importe quel écrivain en ce temps-là, ne savait pas varier sa manière avec la dextérité d'un Tacite ou d'un Cicéron. En vers comme en prose, un Ausone ou un Paulin se reconnaissent toujours.

II. HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE<sup>1</sup>. — Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen détaillé de tous les mémoires provoqués en France par la question des Douze-Tables. Mais, entre M. LAMBERT, qui les rejette dans le domaine des créations récentes<sup>2</sup>, et ceux, comme M. GIRARD<sup>3</sup> ou M. Ch. APPLETON<sup>4</sup>, qui les maintiennent à leur place traditionnelle de la législation décenvirale, je n'hésite pas à me ranger du côté de ces derniers ; il est temps de reviser les systèmes hypercritiques qui ont démoli l'histoire traditionnelle de Rome. Aux lumières de cette sociologie, que M. Lambert, du reste, invoque assez habilement, les vieux récits de Tite-Live, repris mot par mot, comme le voulait Fastel de Coulanges, retrouveront, je l'espère, crédit et vogue. Une fouille heureuse nous a rendu le *rex* de Rome ; un ingénieux mémoire nous a montré son char ; je ne crains pas pour l'avenir des Douze-Tables. On ne veut pas que les Romains aient pu rédiger un code au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère ; pourquoi pas? N'était-ce pas au contraire l'habitude de ces vieilles civilisations de légiférer et d'arrêter des formules? Ne trouvons-nous pas, dès le temps de César, des peuples gaulois ayant leurs coutumes et leurs lois et l'équivalent des Douze-Tables? Les Turdétans n'avaient-ils pas leur code? Il serait piquant, au moment où des découvertes certaines prolongent sans cesse plus loin l'histoire de l'humanité intelligente dans le monde oriental, de vouloir raccourcir cette histoire sur la terre méditerranéenne. J'ai le sentiment qu'on fait fausse route. M. Bérard vient de montrer, et pour moi sans réplique, que, bien avant Rome et bien avant Pisistrate, les Méditerranéens avaient des

1. *L'Histoire ancienne* de MM. Guiraud et Lacour-Gayet (toute l'histoire romaine est faite par le premier) pour la classe de première (Paris, Alcan, 1903, in-12, 686 p.) est une œuvre tout à fait remarquable par son exactitude et sa clarté, et qui, tout en demeurant accessible aux élèves de lycée, peut rendre à tous, même aux plus érudits, de réels services.

2. *Le Problème de l'origine des Douze-Tables*. Paris, Fontemoing, 1902, in-8°, 60 p. (*Revue générale de droit*).

3. *L'Histoire des Douze-Tables*. Paris, Larose, 1902, in-8°, 56 p. (*Nouvelle revue*).

4. *Le Droit romain, la méthode du droit comparé et l'authenticité des XII Tables*. Paris, Fontemoing, 1903, in-8°, 150 p. (*Revue générale de droit*).

instructions nautiques d'une rare exactitude ; je ne doute pas qu'ils n'eussent des lois d'une rare précision. La vie ordonnée chez nous est beaucoup plus ancienne qu'on ne croit<sup>1</sup>. Sentiers de commerce et formules de droit, tout cela remonte à des âges dont l'écho, défiguré sans doute, mais très perceptible, est arrivé jusqu'aux sources des auteurs anciens.

Des premiers temps de Rome, nous passons brusquement à l'empire. Décidément, l'épigraphie commence à être exclusive : elle nous fait oublier qu'une vie des Gracques, de Marius, de Scipion Émilien est toujours à faire<sup>2</sup>.

Les empereurs du haut empire sont, pour le moment, un peu négligés. J'espère que M. MAYNIAL ne fait, par ses *Salutations impériales de Vespasien*<sup>3</sup>, qu'inaugurer une biographie de ce prince, à la fois médiocre et excellent. Mais qui nous rendra Auguste, si bien traité comme homme et si mal traité comme sujet d'histoire par tous ses biographes ? et Hadrien ? et Marc-Aurèle ? — M. ALLARD n'a pas de peine à laver les chrétiens de l'accusation d'avoir brûlé Rome<sup>4</sup>.

Ce n'est pas une histoire d'*Héliogabale* que le livre de M. DUVIQUET<sup>5</sup>, mais la traduction des auteurs anciens qui ont parlé de cet empereur, suivie de l'inventaire des monuments figurés qui le concernent. Il y a aussi quelques notes. — La véritable histoire du paganisme du III<sup>e</sup> siècle a besoin, pour être faite, d'un autre genre de travaux, d'enquêtes minutieuses analogues à celles que M. TOUTAIN vient de consacrer à Mithra<sup>6</sup>.

Le second volume de M. LECLERCQ sur *les Martyrs*<sup>7</sup> est consacré à la traduction de textes de l'ère dioclétienne ; il y a là des pages d'une admirable beauté. Préface et introduction sont d'un bon aloi et de la modération nécessaire.

L'œuvre de M. ALLARD sur *Julien l'Apostat*<sup>8</sup> achève de le classer

1. Il me paraît de plus en plus probable que la fameuse inscription du Forum mentionne un *rex* politique et non un *rex sacrorum*. On a même proposé Tarkin le Superbe et la restitution RECEI LOUCIOI (*regi Lucio*).

2. De M. P.-Fr. Girard, *les Assises de Cicéron en Cilicie (Mélanges Boissier, 1903)*.

3. *Mélanges de l'École de Rome, 1902*.

4. *Revue des Questions historiques*, avril 1903.

5. Préface de R. de Gourmont. Paris, *Mercure de France, 1903*, in-12, 350 p. et 18 grav.

6. *La Légende de Mithra (Revue de l'Histoire des religions, 1902)*.

7. Paris, Oudin, in-12, L-496 p. L'introduction est intitulée : *Comment le christianisme fut envisagé dans l'Empire romain*.

8. T. II et III. Paris, Lecoffre, 1903, in-8°, 376 et 416 p. Cf. *Revue historique*, t. LXXVI, 1901, p. 104.

parmi les historiens de grande valeur. Le bien que la *Revue historique* a dit du tome I s'applique aux deux derniers, et les trois font une œuvre magistrale par l'abondance des renseignements, la critique des sources, la clarté toute française du récit, la probité des jugements. Mais que M. A. me permette de ne point accepter toute sa pensée sur les actes et la personne de l'empereur; s'il n'a pas élevé trop haut le César, l'Auguste lui inspire trop de défiance. Julien a été tout autre chose qu'un « déséquilibré; » sa campagne de Perse n'est pas plus maladroite que celles de Germanie, et les fautes n'y viennent pas de Julien; il n'y eut qu'un tort, celui d'être plus souvent soldat que capitaine. Ne traitons pas l'œuvre d'un règne de trois ans comme condamnée à l'échec; de l'avenir de cette œuvre, interrompue par la mort de son auteur, nul ne peut rien dire. Il y avait, dans ses procédés de lutte contre le christianisme, des manœuvres fort habiles, point brutales, avec une pointe de malice qui n'ôte rien aux mérites de l'homme. Son idéal religieux, fait d'un Soleil souverain et d'une Terre créatrice, animé des fables grecques, théorisé en subtilités platoniciennes, était de nature à plaire à des classes d'hommes très différentes et correspondait assez aux formes de la foi les plus populaires en ce temps-là. C'était beaucoup moins une réaction qu'une conciliation; et, à regarder les choses d'une certaine manière, on verra, dans le christianisme du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, bien des détails qui cadrent avec les formules mêmes de Julien. Son administration impériale, si courte qu'elle ait été, fut d'un esprit très lucide et d'une volonté très droite. Je ne peux croire que Julien, épistolier, poète, orateur, prédicateur et théologien, ait été plus « déséquilibré » qu'un Guillaume II, avec qui il a, par moments, des points de contact. La « déchéance intellectuelle » ne vient pas chez un prince le jour où il persécute le christianisme, pas plus, du reste, que Théodose ne devint un fou lorsqu'il se soumit à l'Église. De ce que la réforme de Julien a échoué, on ne peut affirmer qu'elle ne pouvait réussir. S'il y a eu, en histoire religieuse, une œuvre puérile, artificielle, entachée d'archaïsme et de snobisme à la fois, c'est bien celle de l'empereur Auguste, et elle dura, somme toute, deux siècles. Blâmons Julien, je le veux bien, mais ne dégradons pas l'âme d'un homme qui a inspiré tant d'amitiés, qui a eu de tels actes de bonté simple et élégante, qui fut spirituel comme pas un, et qui, pour tout cela, détonne dans cette bande de souverains que nous a donnés l'empire après Marc-Aurèle.

L'opuscule de M. DEFOURCQ sur *la Christianisation des foules*<sup>1</sup>

1. Paris, Bloud, 1903, in-12, 64 p.

renferme de fort justes remarques sur les progrès de la vie municipale dans l'empire romain à la faveur du christianisme; la religion nouvelle, ce fut entre autres choses le réveil des cultes locaux (au profit des saints de l'endroit) et des influences locales (au profit des évêques du lieu). Cela, vraiment, est très juste.

III. INSTITUTIONS ET DROIT. — Il faut que tous les investigateurs de l'antiquité possèdent le *Rameau d'or* de FRAZER<sup>1</sup>; pardonnons au livre son titre et son désordre; il n'en demeure pas moins le plus riche des répertoires de faits, d'idées et de comparaisons que l'on ait publié depuis Tylor en matière d'institutions religieuses, et, si Frazer n'a peut-être pas la sereine intelligence de son devancier, il se rapproche plus que lui de l'étude des civilisations antiques. Relisez le livre I de Tite-Live après avoir approfondi Frazer et vous reconnaîtrez la justesse de ce que disait Fustel de Coulanges: « Chaque fois qu'il arrive à Tite-Live de laisser percer des idées qu'il peut à peine comprendre, j'ai une pleine confiance en lui. »

Au moment où une campagne de presse et d'amendements s'engage contre le droit romain, il prend sa revanche en inspirant les meilleurs travaux que la France lui ait encore consacrés. Il n'y a pas à revenir sur les *Textes* de M. P.-Fr. GIRARD, dont nous recevons une nouvelle édition<sup>2</sup>. Le grand ouvrage de M. CUG est achevé par le tome II, sur le droit de l'empire<sup>3</sup>. Je l'aime mieux encore que le volume sur la république, et c'est, me semble-t-il, ce que le savant romaniste a publié jusqu'ici de meilleur. L'exposition est d'une clarté qu'Accarias<sup>4</sup> ni Ortolan n'ont pas toujours atteinte; le style a pris une sobriété et une simplicité qui permettent la lecture du livre à d'autres qu'à des initiés. Dans les annotations, rien que les références nécessaires, mais aussi, cités tout au long, des textes qui résument ou représentent fort bien la pensée de l'auteur. Dans le corps, peu de considérations générales, mais les causes qui ont fait

1. Traduction française de Stiébel et Toutain. T. I. Paris, Schleicher, 1903, in-8°, vi-404 p.

2. *Textes de droit romain*, 3<sup>e</sup> éd., 1903. Paris, Rousseau, in-12, x-857 p. Édition, du reste, très intelligemment mise au courant. — Du même, *Cours de Pandectes, leçon d'ouverture*, 1903 (*Revue internationale de l'enseignement*).

3. *Les Institutions juridiques des Romains*. Paris, Plon et Marescq. T. II : *le Droit classique et le droit du Bas-Empire*, 1902, in-8°, 904 p. Cf. *Revue historique*, mars 1892, p. 326. — Nous recevons une bonne traduction du célèbre ouvrage du professeur de Strasbourg, Lenel, *Essai de reconstitution de l'Édit perpétuel*, trad. franç. par Peltier, t. II, 1903. Paris, Larose, in-8°, 332 p.

4. M. Monnier vient de dire sur Accarias (*Revue critique de législation*, 1903) d'excellentes choses et qui dépassent la portée ordinaire d'une biographie.

évoluer le droit sont fortement et rapidement marquées : telles que les transformations matérielles de l'empire, les influences étrangères, les études propres des écoles juridiques. L'importance des questions économiques aux temps impériaux a amené M. Cuq à insister, plus qu'on ne le fait d'ordinaire, sur les obligations et sur le caractère propre qu'elles ont eu suivant les époques. Il a eu raison : c'est vers ces questions, en effet, que les futurs historiens devront orienter leurs recherches ; la vie industrielle et commerciale a été, beaucoup plus que les intrigues de la cour ou les amours-propres des chefs, la cause des principaux événements de l'ère romaine et, comme le montre M. Cuq, des modifications juridiques<sup>1</sup>.

On retrouvera dans le mémoire de M. HUVELIX sur *la Notion de l'injuria dans le très ancien droit romain*<sup>2</sup> son habituelle préoccupation de rattacher les définitions juridiques à la fois à des études de vocabulaire et à des formules religieuses, et, si nous ne nous trompons pas, il accentue ainsi, en France, une nouvelle manière de comprendre l'ancien droit, pleine, pour l'avenir, d'heureuses surprises et de féconds résultats<sup>3</sup>. Et c'est pour cela que toutes les publications sur la magie doivent être suivies de très près ; les tablettes d'exécration nous font pénétrer, plus que n'importe quels documents, dans les croyances les plus anciennes<sup>4</sup>.

La création, au Collège de France, d'un cours de numismatique a rendu enfin à cette science la place qu'elle doit occuper dans notre haut enseignement<sup>5</sup>. Que de merveilleux profits à tirer encore des monnaies romaines !

Le travail de M. CURTEL sur *la Vigne et le vin chez les Romains*<sup>6</sup>

1. Le mémoire, très fonillé, de M. Coville sur *Flavius Afranius Syagrius* (*Mélanges Ch. Appleton*, Lyon, 1903) renferme des considérations nouvelles sur les doubles préfectures du prétoire au IV<sup>e</sup> siècle.

2. *Mélanges Ch. Appleton (Annales de l'Université de Lyon)*, Lyon, 1903, in-8°, 132 p. A signaler, à la fin, l'heureuse innovation du *corpus* des passages qui renferment le mot *injuria*.

3. Peut-être l'exposé de M. H. gagnerait-il à être condensé en moins de pages.

4. Audolent, *Devotio in Defixio?* (*Mélanges Boissier*, 1903) ; le même, *Tabella trouvée à Sousse* (*Bull. du Comité*, 1902). — Cagnat, *les Tablettes d'Hadrumète*, dans le *Journal des Savants*, mai 1903. — Nous recevons de M. Léon Lallemand le t. II de son *Histoire de la charité* ; il traite des neuf premiers siècles de l'ère chrétienne (Paris, Picard, 1903, in-8°, 196 p.). — M. le D<sup>r</sup> Milhous a consacré sa thèse de doctorat à un *Essai sur la médecine officielle dans l'antiquité gréco-romaine* (Bordeaux, Gounouilhou, 1903, in-8°, 71 p.).

5. Babelon, *Leçon d'ouverture*, 1903 (*Revue internationale de l'enseignement*). — Sur le sens de *Cristae aul emblemata*, de Villefosse, cf. *Mélanges Boissier*, 1903.

6. Paris, Naud, 1903, in-8°, 182 p.

est disposé avec clarté, et il est d'un homme expert en toute matière oenologique; mais il est loin d'être complet en ce qui concerne l'étude des textes et, surtout, des monuments figurés. L'archéologie lui aurait appris que les vaisseaux vinaires en bois étaient beaucoup plus usités qu'il ne le dit, et l'épigraphie doliaire lui aurait fourni de précieuses indications sur l'âge et les espèces des différents vins. Dans l'ensemble, M. Curtel donne cependant une idée juste des procédés intelligents et variés de la viticulture et de la vinification romaines.

IV. RÉGIONS DE L'EMPIRE AUTRES QUE LA GAULE. — Les travaux sur la topographie de Rome et des régions italiennes se multiplient grâce à notre école du palais Farnèse, et ils ont tous le mérite d'unir très intimement l'étude du sol et celle des faits historiques ou religieux dont il a été le témoin. Le travail de M. BESNIER sur l'île du Tibre<sup>1</sup> est, à ce point de vue, un modèle. Peu de chose, cette île, et cependant, à chacun des moments de son passé, elle nous oblige à revoir les questions les plus générales : au début de sa vie, par exemple, la manière dont se sont formés les récits traditionnels de l'histoire romaine<sup>2</sup>; dans le cours des âges, c'est l'application à la terre romaine des cultes grecs et Esculape devenu le maître de l'île; à la fin de l'empire, ce sont les saints chrétiens qui y arrivent et qui se font célébrer leurs fêtes à peu près aux mêmes jours que les dieux qu'ils remplacent. — A M. Besnier, nous devons une thèse latine sur les Péligniens<sup>3</sup>. Elle n'est pas mauvaise : l'auteur a vu le pays, découvert de nouvelles inscriptions; je la trouve un peu sommaire. J'aurais désiré qu'il y fût fait plus de toponomastique. Nous avons grand besoin de connaître, à l'aide des documents médiévaux, les vieux noms de lieux italiens; il y a là un moyen très sûr de renouveler cette histoire de la péninsule qui se traîne dans la double ornière des auteurs anciens et de l'épigraphie latine.

Les grands ouvrages sur l'Afrique romaine se suivent avec une admirable régularité<sup>4</sup>. — L'*Atlas archéologique de l'Algérie*<sup>5</sup> paraît

1. *L'île Tibérine dans l'antiquité*. Paris, Fontemoing, 1902, in-8°, iv-388 p., 32 grav.

2. Il s'agit de la légende qui donnait à l'île, pour origine, les moissons de blé des Tarquins. Il est possible que cette légende ait une cause étymologique; mais nous ignorons le nom primitif de l'île.

3. *De regione Paelignorum*. Paris, Fontemoing, 1902, in-8°, 132 p., 1 carte. — Du même, *Monuments figurés du pays des Péligniens (Mémoires des Antiquaires de France, 1902)*.

4. Cf. Gsell, *Chronique archéologique africaine*, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, juill.-déc. 1903.

5. 1<sup>er</sup> fascicule (8 feuilles). Alger, Jourdan, 1902, in-fol. Sous les auspices du

être l'œuvre surtout de M. GSELL, qui a coordonné les matériaux et rédigé les principales notices; l'échelle adoptée, 1/200 000, est suffisante; mais on est étonné de voir que, sur la carte, les espèces ou les dates différentes de ruines ne soient point marquées par des signes distincts; on s'est borné à indiquer par des chiffres les points où des débris anciens ont été découverts, et ces chiffres renvoient à des notices bibliographiques. Cette publication est donc moins une carte archéologique qu'un inventaire accompagné de carte, ce qui ne diminue pas l'importance de l'ouvrage; il suffit qu'il soit précédé du nom de M. Gsell pour qu'il inspire confiance. — L'histoire même de l'Afrique a donné lieu à une nouvelle édition, remaniée et en tout point excellente, de l'Algérie romaine de M. Gsell<sup>1</sup>, ainsi qu'à de très nombreux mémoires sur des questions de détail, mémoires dont il n'est aucun qui n'ajoute quelque chose à nos connaissances<sup>2</sup>.

Gouvernement général. — Comme publications documentaires, nous avons reçu : Gsell, *Rapport archéologique sur les fouilles faites en 1901 par le service des Monuments historiques de l'Algérie* (Bull. du Comité, 1902); Gsell, *Notes d'archéologie algérienne* (Ibid.); Gsell, *Fouilles de Gouraya* (surtout sépultures puniques, Paris, Leroux, 1903, in-8°, 52 p.); Gsell, *Antiquités puniques trouvées en Algérie* (Mélanges Perrot, 1903); Gsell, *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie* (avec collaborateurs, Paris, Leroux, 1902, in-8°, 144 p.). Gsell, *Chapelle chrétienne d'Henchir-Akhrib* (Mélanges de l'École de Rome, 1903); Gauckler, *Direction des antiquités, marche du service* (Tunis, 1903, in-8°, 33 p.); Gauckler, *les Fouilles de Tunisie* (Revue archéologique, Paris, 1902); Gauckler, *Note sur trois inscriptions de Tunisie* (Bulletin, 1901); Gauckler, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie* (t. II, fasc. 2); Merlin, *Inscriptions inédites de Khamissa* (Thubursicum; Mélanges de l'École de Rome, 1903); Grange, *Monographie de Tobna* (Constantine, extrait du *Recueil*, 1901, in-8°, 102 p., avec pl.); Carton, *le Théâtre romain de Dougga* (capital, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions*, Paris, 1902); Toutain, *Note sur une inscription trouvée au sud de Gafsa* (Bull. du Comité, 1903), et enfin Martin, *les Nécropoles carthaginoises et la salle punique du musée des Pères Blancs* (Société archéologique du Finistère, 1903). — Dans le *Journal officiel* du 27 janvier 1904, Ballu, *Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidation des monuments historiques* (inscriptions intéressantes).

1. *L'Algérie dans l'antiquité*, 2<sup>e</sup> éd. Jourdan, 1903, in-8°, 150 p. J'en voudrais une édition élégante, avec gravures vulgarisant les principaux monuments.

2. Vidal de la Blache, *les Purpuzariae du roi Juba* (Mélanges Perrot, 1903). *Les Augustales de Tingad*, par Besnier; *la Colonia Tertiadecimanorum Uthina*, par Toutain; *Observations géographiques sur la révolte de Firmus*, par Gsell, tous trois extraits du *Souvenir du cinquantenaire de la Société de Constantine* (1903). Gauckler, *le Centenarius de Tibubuci* (Acad. des inscr., c. r., 1902); le même, à propos du même sujet (Mélanges Perrot, 1903). Sur le territoire des *Suburburi*, Cagnat, *Mélanges Boissier*, 1902. — Nous reviendrons sans doute sur les travaux de M. Monceaux sur les inscriptions chrétiennes d'Afrique (par exemple *Revue archéologique* de 1903).



Nous avons de bonnes monographies sur des points de détail concernant les provinces orientales ; mais il importe toujours que la France donne des histoires d'ensemble de cette Mésie<sup>1</sup>, de cette Macédoine, de cette Asie, où elle a tant de fois envoyé, depuis Colbert, des explorateurs heureux et vaillants.

Camille JULIAN.

#### ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

C'est un très intéressant volume que celui que M. Ferdinand DREYFUS a consacré à la biographie du duc de la Rochefoucauld-Liancourt<sup>2</sup>. Philanthrope et historien, M. Ferdinand Dreyfus était particulièrement qualifié pour l'écrire. Si en effet il fallait une méthode scientifique sérieuse et une érudition de bon aloi pour prendre connaissance de l'immense littérature directement ou indirectement afférente à la Rochefoucauld-Liancourt, la compléter par des documents inédits et tirer parti de cette masse énorme pour en dégager les traits essentiels d'une si instructive existence, il n'était pas moins nécessaire au biographe du duc de Liancourt d'être au courant de toutes les questions modernes d'assistance, d'enseignement, de prévoyance, de police, etc., afin de souligner comme il convient les titres si curieux qui font du duc de Liancourt une physionomie particulière d'initiateur et de précurseur. Peut-être est-il de tous les hommes marquants de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> celui qui figure le mieux « le type de transition » entre les deux époques. Il tient à l'ancien régime par sa naissance ; toutes ses aspirations de jeunesse le classent parmi les gentilshommes philosophes de temps. Comme tant d'autres, il est terrifié par les violences révolutionnaires. Mais elles ne le rejettent pas vers des conceptions surannées. Bien au contraire, son sincère libéralisme reste intact, et il semble que la dure expérience des temps révolutionnaires n'ait fait que dépouiller son esprit de ce qu'il pouvait y demeurer d'utopie. Dès la période impériale, il apparaît singulièrement précis et épris de réalisation positive dans son rôle d'organisateur des écoles techniques. Sous la Restauration, il lutte contre les ultras et poursuit sa carrière de philanthrope ou mieux de réformateur pratique et humanitaire dans les domaines les plus variés : « Il paye de sa disgrâce son indépendance, et le scandale de ses obsèques commence les Journées de juillet. » Peut-être les destinées de la France, dans tous les

<sup>1</sup> Toutain, *les Pontarques et la Mésie inférieure*, 1903 (*Mémoires des Antiquaires de France*, t. LXII).

<sup>2</sup> Ferdinand Dreyfus, *Un philanthrope d'autrefois : La Rochefoucauld-Liancourt, 1747-1827*. Paris, Plon et Nourril, 1903, 1 vol. in-8°, xvi-547 p.

cas, pour être plus modeste, le mode de notre évolution historique aurait été singulièrement changé si la classe privilégiée dont il faisait partie avait eu quelque chose de l'énergie active et de l'humanitarisme libéral et pratique de cet homme de bien.

Les amateurs de généalogies princières liront avec avidité la petite brochure où M. le comte DE RORC'H-YANTEL<sup>1</sup> a conté la touchante et malheureuse histoire d'Amy Brown, la jeune veuve anglaise que le duc de Berry épousa secrètement en 1804 en Angleterre en lui laissant ignorer sa véritable condition. M. de Rorc'h-Yantel a produit à l'appui de son récit plusieurs pièces inédites et l'a complété par de brèves indications sur les deux filles qu'Amy Brown eut de son époux morganatique et qui, après la mort du duc de Berry, furent pour ainsi dire adoptées et confisquées par la veuve légitime de ce dernier au détriment de leur mère, toujours résignée.

La Révolution de 1848, dont M. Louis ANDRÉ<sup>2</sup> retrace dans une petite plaquette, d'après des journaux locaux, les répercussions en Corrèze, fournit quelques-uns des développements les plus intéressants du livre où M. QUENTIN-BAUCHART a étudié *Lamartine homme politique*<sup>3</sup>.

L'homme politique en Lamartine peut-il être étudié très utilement séparé de l'homme et du poète? Convenait-il de consacrer deux volumes distincts à sa politique intérieure et à sa politique extérieure? Il est permis de se le demander, non sans quelque scepticisme, surtout si ces essais ne puisent pas une originalité dans la mise au jour de documents inédits significatifs. Toujours est-il que, ces réserves faites, beaucoup de lecteurs parcourront avec intérêt le travail où M. Pierre Quentin-Bauchart vient de retracer le rôle de Lamartine dans l'histoire intérieure de son pays. M. Quentin-Bauchart a consulté toutes les sources essentielles et beaucoup d'ouvrages de seconde main. Son exposition est nette, exempte de déclamation et de parti pris. Animé d'une sympathie incontestable pour son héros, il ne se laisse nullement égarer par elle. Il nous fait assister sans fausse honte à ses multiples revirements et nous en montre presque toujours l'origine dans des motifs honorables en eux-mêmes et inhérents au caractère du héros. Son jugement ne modifie guère l'opinion traditionnelle que l'histoire gardera sur Lamartine. Aussi bien par les côtés les plus estimables de son caractère que par la mobilité et la sen-

1. Comte de Rorc'h-Yantel, *le Premier mariage du duc de Berry à Londres*. Paris, Champion, 1903, 1 broch. in-12, 26 p.

2. Louis André, *la Révolution de 1848 en Corrèze*. Tulle, Mazeyrie, 1903, 1 broch. in-8°, 15 p.

3. Pierre Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique. La Politique intérieure*. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, 415 p.

sibilité exagérées de son humeur, il était mal fait pour le métier de conducteur d'hommes : « Il appartient à tous les partis... et de la façon la plus inconséquente : de Polignac à Blanqui, il parcourut toute l'échelle, sans oublier Bonaparte. Et, cependant, il ne se conduisit jamais en transfuge intéressé. » L'appréciation est exacte. Elle démontre l'absolue incapacité de Lamartine à jouer le rôle qui n'était pas de son ressort. Son courage individuel et l'élévation réelle de sa pensée firent qu'il ne laissa pas son honneur dans la carrière politique. Mais l'homme qui, montant à la tribune pour parler sur le principe d'unité de la Chambre, changea trois fois d'avis au cours de la séance, n'était pas fait pour les agitations parlementaires; quoi qu'il en soit, il était poète et le restera pour la postérité.

« L'aryanisme, dit M. Seillière, est une philosophie de l'histoire qui attribue les acquisitions morales et matérielles de l'humanité à l'influence, à peu près exclusive, de la race aryenne. Son corollaire, si l'on transporte dans l'avenir probable les conclusions sorties d'une telle conception du passé, c'est l'empire du monde promis à l'Aryen. » Les diverses sortes d'impérialisme, parmi lesquelles M. SEILLIÈRE<sup>1</sup> comprend, par exemple, au point de vue politique le pangermanisme, au point de vue philosophique certains systèmes d'individualisme aristocratique, procèdent donc, dans une certaine mesure, de l'aryanisme. Projetant d'écrire « la philosophie de l'impérialisme, » M. Seillière s'estime donc bien fondé à en consacrer le premier volume au comte de Gobineau, le fondateur de l'aryanisme historique. On sait la fortune singulière de cet écrivain qui, à peu près inconnu en France, a suscité en Allemagne, parmi des disciples de Wagner principalement, un enthousiasme dont l'existence de la « Gobineau-Vereinigung » est le symptôme le plus visible. M. Seillière a entrepris de nous révéler les œuvres dans lesquelles le génie allemand a découvert ce que n'y avait pas vu la légèreté française. Le comte de Gobineau a étayé des spéculations philosophiques intéressantes sur des données historiques abracadabrantes. Il était curieux de nous offrir une idée de sa doctrine ou plutôt de ses doctrines successives, de sa conception ou plutôt de ses vues successives et souvent contradictoires sur l'histoire : ainsi le critique nous mettait à même de reconnaître son influence sur des penseurs qui lui furent très supérieurs. Mais assurément l'œuvre littéraire et historique du comte ne mérite pas les longues analyses et les discussions que lui consacre M. Seillière. Gobineau, dit M. Oppert, « déchiffra quatre fois de suite les mêmes

1. Ernest Seillière, *la Philosophie de l'impérialisme. Le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique*. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, xli-450 p.

textes cunéiformes, chaque fois d'une manière toute différente, mais toujours avec un égal succès, et lut le même texte de sept manières différentes. » Toute son érudition était de valeur analogue, et M. Seillière sent si bien lui-même à quel point il est superflu de la discuter que ce n'est que par un abus manifeste d'ironies, de discussions et de feintes qu'il donne de la vie à ses abondantes analyses. Un petit volume de deux cents pages eût été beaucoup plus que ne méritait la valeur scientifique de Gobineau, bien assez pour nous mettre à même de juger de son influence. Qu'il soit permis d'insister sur ce point, malgré les efforts de l'auteur pour réfuter d'avance l'inévitable critique que doit soulever son livre. Un certain nombre de penseurs allemands éminents se sont plu à retrouver dans Gobineau la première expression de certaines de leurs théories, de là le puéril engouement d'outre-Rhin pour ce précurseur. En réalité, il joue vis-à-vis de Nietzsche ou de Wagner à peu près le même rôle que miss Afra Behn ou Gueudeville vis-à-vis de Rousseau. Il est une curiosité intellectuelle, rien de plus. Assurément, le talent de M. Seillière s'exercera plus utilement dans la suite du considérable travail qu'il vient d'entreprendre.

Les mémoires et correspondances se multiplient sur le second Empire, principalement en ce qui concerne son histoire diplomatique. M. L. THOUVENEL<sup>1</sup> qui, des papiers de son père, a déjà tiré plusieurs volumes de valeur, nous en donne un nouveau qui ne le cède pas aux précédents. Il se rapporte à certains épisodes les plus importants de la carrière de M. Thouvenel. M. Thouvenel était directeur des Affaires politiques au département des Affaires étrangères depuis 1852. Il fut nommé en 1855 ambassadeur à Constantinople. En 1860, il prit le ministère des Affaires étrangères, et il mourut grand référendaire impérial. Les pages que M. L. Thouvenel a écrites sur les conférences de Vienne en 1855, sur Constantinople pendant la guerre de Crimée, sur le Congrès de Paris, sur la question romaine en 1862 et sur les dernières années d'un ministre du second Empire ont donc le mérite d'être composées d'après les documents émanant d'un des hommes les mieux placés pour connaître les événements. Notons que M. de Bismarck estimait Thouvenel « l'un des seuls hommes d'État français sérieux » qu'il eût rencontrés. Ajoutons enfin qu'outre sa correspondance officielle, il en entretenait une considérable avec beaucoup d'amis personnels (l'un des plus souvent nommés est M. Benedetti), et l'on concevra tout l'intérêt du volume

1. L. Thouvenel, *Pages de l'histoire du second Empire d'après les papiers de M. Thouvenel*. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, xix-465 p.

de M. Thouvenel, d'une lecture claire et agréable et où figurent un grand nombre de morceaux inédits de valeur réelle. C'est une appréciable contribution à l'histoire du second Empire en même temps qu'à la biographie d'un des hommes d'État les plus clairvoyants et les plus modérés du régime.

Le troisième volume des *Souvenirs* du comte DE REISET<sup>1</sup> est peut-être le plus intéressant. Les deux premiers chapitres sont remplis par le récit de la mission qu'il eut en Italie après la paix de Villafranca et où, chargé officiellement par l'empereur de faire accepter par les Italiens les résultats acquis par le traité, il fut contrecarré sous main par la politique personnelle de l'empereur qui leur laissait espérer davantage. Le reste du volume nous décrit la vie des petites villes allemandes de 1860 à 1865. M. de Reiset séjourna à Darmstadt et à Hanovre; il y fut apprécié, eut les relations les plus intimes avec ses collègues du corps diplomatique et avec les souverains eux-mêmes; on applaudissait ses œuvres musicales, on goûtait sa personne. Et il empêcha l'empereur Guillaume II, alors enfant, de tomber par la fenêtre un jour de pluie où il se penchait imprudemment. M. de Reiset était bien placé pour nous retracer la vie et la préoccupation des petits États allemands à la veille d'être absorbés par la Prusse. Le récit de son séjour en Hanovre est particulièrement palpitant. Il assista aux derniers jours de la monarchie et en a laissé le tableau dans un récit ému.

M. James DE CHAMBRIER<sup>2</sup> publie un deuxième volume de souvenirs sur la *Cour et la Société du second Empire*. Il y passe en revue un certain nombre d'artistes et d'hommes de lettres, de mondains et de grands personnages. C'est un répertoire d'agréables historiettes, contées avec simplicité et sans prétention. L'auteur, homme bienveillant et répandu dans les salons, connut un grand nombre de choses et de gens. Il a pris plaisir à faire revivre quelques faits d'une époque qui resta parée pour lui de beaucoup de séductions. A coup sûr, toutes ses anecdotes ne sont pas nouvelles, et l'on peut craindre pour quelques-unes des inexactitudes dans la mémoire de l'auteur. Mais son volume est de bonne compagnie et agréable à feuilleter.

Il arrive quotidiennement qu'avec plus ou moins d'inconscience on nous présente comme inédits des documents fort connus. Ainsi en a usé la *Revue* (anc. *Revue des Revues*) avec le plan d'alliance

1. Comte de Reiset, *Mes souvenirs. L'Unité de l'Italie et l'Unité de l'Allemagne*. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, 536 p.

2. James de Chambrier, *la Cour et la Société du second Empire*, 2<sup>e</sup> série. Paris, libr. académique Perrin, 1 vol. in-18, 376 p.

austro-franco-italienne de l'archiduc Albert. M. TESSIER<sup>1</sup> rappelle justement que ce document est connu depuis longtemps par les mémoires du général Lebrun; il en montre la véritable portée. On lira avec intérêt la petite plaquette où il l'analyse et le discute.

Le sixième volume de l'*Histoire du second Empire* par M. P. DE LA GORCE comprend l'histoire des événements depuis l'avènement du ministère Émile Ollivier jusqu'à la bataille de Forbach<sup>2</sup>. Il convient de rendre hommage encore une fois aux hautes qualités de l'écrivain. M. de la Gorce a des tendances nettement catholiques et conservatrices, mais il ne se laisse pas dominer dans ses jugements ou dans le ton de son récit par la passion politique ou religieuse, et son ouvrage ne saurait être en aucune manière comparé à celui que nous signalions récemment de M. Samuel Denis. Sans doute, il n'a ni la méthode stricte, ni les procédés de la jeune école historique. Les références sont choisies arbitrairement et souvent supprimées. Il affecte par ailleurs un ton de narration qui n'est pas dénué de pompe et de formes oratoires et paraît quelquefois un peu vieilli. Mais M. de la Gorce a une connaissance très étendue de son sujet, il en possède la littérature et visiblement a recueilli directement nombre de témoignages des acteurs de l'époque impériale; surtout il a au plus haut point le sens historique, le talent de raconter les événements et de faire revivre les hommes avec une clarté et une précision remarquables. En particulier, le récit des origines de la guerre de 1870, depuis les ouvertures du général Prim à notre ambassadeur jusqu'à la déclaration des hostilités, est merveilleusement mené. Jamais on ne mit mieux en lumière, ni d'ailleurs avec plus de modération, la déplorable manière dont le ministère français fit par sa maladresse et son incohérence le jeu de l'Allemagne et rendit la guerre inévitable. L'histoire du second Empire de M. de la Gorce se complétera sans doute dans un prochain volume; elle constitue un des monuments historiques les plus remarquables de ce que l'on peut appeler l'école historique conservatrice.

M. LEHAUTCOURT<sup>3</sup> continue de son côté d'édifier avec le même soin et la même patience sa consciencieuse et solide histoire de la guerre

1. Jules Tessier, *le Plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mai-juin 1870*. Caen, Delesques, 1903, 1 broch. in-8°, 36 p.

2. Pierre de la Gorce, *Histoire du second Empire*. Paris, Plon et Nourrit, 1 vol. in-8°, 466 p.

3. Pierre Lehautcourt, *Histoire de la guerre de 1870-1871*. T. III : *Wissembourg, Fraschwiller, Spicheren*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903, 1 vol. in-8°, ix-585 p.

de 1870-1871. Le volume consacré aux batailles de Wissembourg, de Frœschwiller et de Spieheren est digne en tout point des précédents et constitue un résumé aussi net que bien documenté. Militaires et profanes le liront avec le même profit. Un index et quatre cartes faciliteront au lecteur l'utilisation commode du volume.

Les hasards de la politique ont rendu à la science deux anciens ministres qui furent des historiens distingués. M. G. HANOTAUX<sup>1</sup> a entrepris la tâche de raconter en quatre volumes l'*Histoire de la France contemporaine*, depuis 1871 jusqu'à nos jours. Par l'étendue de la documentation et la méthode critique employée, M. G. Hanotaux entend évidemment faire œuvre d'historien au sens le plus élevé du mot. Il est par ailleurs visible, à certains artifices de forme et de composition, qu'il désire également intéresser le grand public. L'entreprise est considérable. Ancien ministre, historien distingué et académicien, M. Hanotaux réunit *a priori* un grand nombre des qualités qui peuvent en assurer le succès, et il est infiniment désirable qu'effectivement il réalise cette œuvre si difficile et jusqu'ici si imparfaitement esquissée : l'histoire de nos trente ans de république. Il faut réserver, jusqu'à l'achèvement de l'édifice, un jugement sur son ensemble. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, est sans contredit très supérieur aux ouvrages analogues qui ont été publiés sur le même sujet. Il contient, avec le gouvernement de M. Thiers, la fin de la guerre franco-allemande, les négociations de la paix, la Commune, la crise constitutionnelle, les débats de l'Assemblée nationale, la libération du territoire et s'arrête au 24 mai 1873. Outre les documents déjà connus, l'historien a eu à sa disposition un certain nombre de pièces inédites qui lui ont permis sinon de renouveler son sujet au moins d'y donner bon nombre de notes particulières. Bien qu'il montre contre Thiers une visible partialité, il faut louer l'effort généralement heureux accompli par l'écrivain pour porter sur des faits et des personnalités, qui touchent de si près les questions les plus brûlantes de notre vie actuelle, des jugements inspirés par une méthode objective. Puisse-t-il ne pas se départir de ces qualités lorsqu'il abordera l'étude d'événements encore plus proches de nous et par conséquent plus mêlés encore à nos passions !

M. Hanotaux recourra utilement pour la suite de son histoire au volume que son ancien collègue, M. A. RAMBAUD<sup>2</sup>, a consacré à *Jules Ferry*. Compatriote, disciple, ami et collaborateur de Jules Ferry,

1. Gabriel Hanotaux, *Histoire de la France contemporaine (1871-1900)*. T. I : *le Gouvernement de M. Thiers*. Paris, Combet et C<sup>o</sup>, 1 vol. in-8°, xi-639 p.

2. Alfred Rambaud, *Jules Ferry*. Paris, Plou et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, xiii-553 p.

M. A. Rambaud était tout naturellement qualifié pour écrire son histoire, et son volume sera lu et consulté avec l'intérêt qu'il mérite. Il est permis toutefois, en rendant justice aux qualités de l'éminent historien, de regretter qu'il n'ait pas eu devoir « serrer » davantage son personnage et nous donner un véritable portrait, une véritable histoire de Jules Ferry. Trop souvent, c'est l'histoire de son temps, celle des débats parlementaires où il fut entraîné, des grandes questions qui l'occupèrent, qui nous est racontée. Le récit prend une allure hachée et cahotante, et la biographie perd de son unité. En outre, à l'encontre de M. Hanotaux, qui a affiché la coquetterie volontaire d'écrire en historien une histoire si proche de nous, M. Rambaud laisse voir nettement d'autres préoccupations, si nettement qu'on se demande parfois si elles n'ont pas été inspiratrices de son livre. Dégager soigneusement Jules Ferry de toute compromission avec tel parti politique contemporain, marquer soigneusement sa place dans tel autre, mettre malicieusement en contradiction telles attitudes anciennes et actuelles de tel ou tel personnage considérable, justifier Jules Ferry contre telles accusations, le défendre contre telles admirations compromettantes, tirer de son histoire des conclusions défavorables à tels adversaires politiques et, au mépris de toutes les contingences quotidiennes, déclarer ce qu'en telle circonstance actuelle aurait dit ou fait Jules Ferry : telles sont les préoccupations qui hantent trop visiblement M. Rambaud pour que le lecteur le suive sans arrière-pensée et ne se reporte pas trop souvent à d'autres faits qu'à ceux qui sont racontés. Il faut le regretter, d'abord parce que M. Rambaud, dont la première notice sur Ferry était un petit chef-d'œuvre, s'il avait mis de côté ses souvenirs ou ses visées politiques, était tout désigné pour écrire de Jules Ferry une biographie qui ne fût qu'une biographie, et ensuite parce que Jules Ferry était digne d'inspirer un tel récit. Il est difficile, quand il s'agit d'un personnage si proche de nous, de le juger avec un absolu détachement scientifique. Je ne crois pourtant pas obéir à d'autres préoccupations qu'à celles de l'histoire en reconnaissant en lui, avec M. Rambaud, pour des raisons qui sont très souvent les mêmes et quelquefois un peu différentes, « un grand homme d'État, peut-être le plus grand qu'ait produit la troisième république. »

M. RUFFI DE PONTEVÈS<sup>1</sup> a fait partie du petit corps de marins français qui figura en 1901 dans la colonne internationale qui entreprit, sous les ordres de l'amiral Seymour, de débloquer les légations assiégées dans Pékin. Ces événements sont assez proches de nous pour

1. Jean Ruffi de Pontevès, *Souvenirs de la colonne Seymour*. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol., xii-330 p.



qu'il soit inutile de rappeler tout ce qu'ils eurent de dramatique, le danger que courut la petite colonne expéditionnaire enveloppée par les Boxeurs et les réguliers Chinois et comment elle parvint, quand déjà en Europe on désespérait de son sort, à regagner Tien-Tsin, où l'attendait le reste des forces européennes. M. Ruffi de Pontevès, alors aspirant de marine, a figuré au premier rang des acteurs du drame. Son récit, très clair, vivant, écrit au jour le jour, a la valeur d'un document de première main et sera utilement consulté par tous ceux qui voudront connaître l'histoire de la guerre de Chine. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il offre également au grand public. Grièvement blessé au genou, M. de Pontevès fut à vingt-deux ans nommé enseigne de vaisseau et chevalier de la Légion d'honneur; son livre a toutes sortes de raisons pour commander l'attention.

Dans une intention encore plus éducatrice que proprement historique, le général Jourdy<sup>1</sup> a décrit l'évolution de l'*Instruction militaire française de 1855 à 1902*. La Restauration fut pour elle une période néfaste pendant laquelle elle végéta sur les traditions de l'armée de Condé. A partir de 1830, un effort fut tenté pour renouveler son esprit, sa vigueur et son caractère. Puis, pendant vingt-cinq ans, l'esprit militaire et les méthodes de guerre dérivèrent des errements de l'armée d'Afrique pour aboutir aux désastres de « l'Année terrible. » Enfin s'ouvrit une ère nouvelle de réflexion et de travail d'où est sortie « une renaissance dont le caractère, d'abord purement intellectuel, produisit bientôt une méthode pratique et féconde qui ne va pas tarder à produire des fruits pour le plus grand bien de la patrie. » Le livre de M. le général Jourdy s'adresse plutôt au grand public qu'aux historiens. Si beaucoup de ses appréciations peuvent être discutées, il convient de rendre hommage à l'esprit sincèrement démocratique et patriotique de l'auteur.

M. Jean Darcy<sup>2</sup> entreprend de raconter l'histoire de la rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre au cours du dernier siècle. Le premier volume de son récit est consacré à l'Afrique : après un chapitre de généralités, l'auteur raconte successivement les débats de l'Angleterre et de la France à propos de la conquête de l'Algérie, puis de celle de la Tunisie, leurs compétitions sur le Niger et au Congo, enfin les événements qui aboutirent à la crise de Fachoda et ceux qui en furent la suite. Le récit de M. Darcy est intéressant et se

1. Général Jourdy, *l'Instruction de l'armée française de 1815 à 1902*. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-16, iv-271 p.

2. Jean Darcy, *France et Angleterre. Cent années de rivalité coloniale. L'Afrique*. Paris, Perrin, 1 vol. in-8°, 481 p.

lit aisément. La documentation est suffisante et bien présentée. Le lecteur fera lui-même la part de l'anglophobie manifeste de l'auteur, qui apparaît dès son introduction. Visiblement attaché par toute sa sympathie à ce qu'on appelle notre groupe colonial, M. Darcy en partage l'exaspération contre l'Angleterre, continuellement notre rivale et presque toujours arrivée à nous évincer. Ces sentiments sont assez naturels, on dirait presque historiquement légitimes, quelques exagérations de chauvinisme malveillant mises à part. Il n'en est pas moins vrai qu'il est souhaitable de voir nos historiens et nos politiques réagir contre eux et ne pas se laisser entraîner, par le souvenir de nos mécomptes, soit à des appréciations injustes du passé, soit à des vues erronées sur l'avenir. A l'heure actuelle, notre empire colonial est achevé ou devrait l'être; il est largement suffisant pour nos besoins d'expansion économique. De bons esprits ont donc parfaitement le droit de penser qu'il est possible d'envisager d'un autre oeil nos relations avec l'Angleterre, d'aplanir un certain nombre des difficultés existantes, de préparer la solution des autres. Ce ne fut que pour les politiques à courte vue que trop longtemps la maison d'Autriche personnifia l'ennemi héréditaire de la France. Il serait fâcheux que le souvenir de nos échecs nous empêchât de nous rendre compte des chances appréciables qu'il peut y avoir de préparer un *modus vivendi* plus pacifique pour l'avenir.

M. THUREAU-DANGIN poursuit la publication de son histoire de la *Renaissance catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>. Son deuxième volume comprend la période qui s'étend entre la conversion de Newman au catholicisme et la mort du cardinal Wiseman, de 1845 à 1865. La conversion de Newman au catholicisme avait marqué la division du mouvement d'Oxford en deux courants. L'un, avec Newman et ceux qui suivent son exemple, se fonde dans l'Église catholique anglaise; l'autre, avec Pusey, ne se sépare pas de l'anglicanisme, mais ne cesse pas, néanmoins, de le pousser vers les idées et les pratiques catholiques. M. Thureau-Dangin a conté avec science et clarté les événements et péripéties principaux de cette histoire religieuse. Les préférences nettement catholiques de l'auteur ne l'entraînent que rarement à être injuste ou désobligeant pour d'autres doctrines, et les historiens accueilleront son travail avec estime. Il est évident, néanmoins, qu'il s'adresse avant tout aux lecteurs catholiques, et que les débats, écrits, sermons des personnages ecclésiastiques qui sont ses héros, et qu'il analyse fort longuement, n'intéressent pas

1. Paul Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> partie. Paris, Plon et Nourrit, 1903, 1 vol. in-8°, II-454 p.

infiniment les historiens proprement dits. Les croyants s'y édifieront ; les psychologues s'intéresseront aux crises spirituelles, aux « états de l'âme » d'hommes tels que Newman ou Manning. A part quelques spécialistes, la plupart des lecteurs regretteront le caractère un peu exclusivement ésotérique que M. Thureau-Dangin a donné à son travail. Peut-être préféreraient-ils passer plus rapidement sur le détail de tant de crises de conscience et de controverses ténues pour être fixés avec plus de précision sur la place et la signification exacte de la « Renaissance catholique » dans l'ensemble de la vie sociale et intellectuelle de l'Angleterre.

Il y a longtemps que les relations qui existent en Angleterre entre ouvriers et patrons font l'admiration des sociologues, et que nombre d'entre eux en font honneur à je ne sais quelle supériorité de la race ou de la civilisation anglo-saxonne. La sécurité économique et sociale du monde de travail d'outre-Manche est un axiome, et l'on ne cesse d'opposer la sagesse prudente des *trade unions* à l'agitation turbulente de nos syndicats. Les événements récents dont l'Angleterre est le théâtre, et dont l'origine remonte à plusieurs années, obligeront à des efforts d'imagination particulièrement intéressants ceux qui veulent attribuer le mérite de la sagesse anglo-saxonne à une supériorité de race particulière<sup>1</sup>. Voici, en effet, que, depuis deux ans, il s'est accusé entre patrons et ouvriers un conflit qui se préparait depuis plusieurs années et est tout à fait analogue à celui qui existe dans les autres régions du monde. Pendant un demi-siècle, l'industrie anglaise, en avance de par ses conditions naturelles sur celle des autres pays, a exercé sur le marché du monde un monopole de fait. Il a donc été possible aux patrons de faire leurs affaires et de s'enrichir tout en assurant aux ouvriers des salaires élevés ; dépourvue d'idéalisme et solidement organisée, la classe ouvrière s'est longtemps tenue satisfaite de ces avantages matériels. Mais voici que, depuis quelques années, la concurrence de l'Allemagne et de l'Amérique vient rendre plus difficile la situation économique de l'Angleterre, tandis que les esprits des ouvriers s'ouvrent de plus en plus aux idées démocratiques. Les gains des patrons diminuent, tandis que les demandes des ouvriers s'accroissent. La conséquence a été l'ouverture, par les patrons, d'une campagne judiciaire devant les tribunaux, d'une campagne de presse dans le *Times*, entreprises afin de ruiner dans leurs finances et de discréditer devant l'opinion les *trade unions*, défenseurs attirés des intérêts ouvriers et représen-

1. Mantoux et Alfassa, *la Crise du Trade unionisme*. Paris, Rousseau, 1903, 1 vol. in-8°, 338 p.

tes comme responsables de la décadence de l'Angleterre. Directement menacés, les *trade unions* se sont énergiquement préparés à la lutte, et leur acte le plus significatif a été de pousser au Parlement la formation d'un groupe ouvrier chargé de défendre leurs intérêts. Voilà donc l'Angleterre industrielle au même point, peu s'en faut, que la plupart des nations européennes. Chargés, par le Musée social, d'étudier sur place les phénomènes dont nous venons de donner une rapide analyse, MM. MAYTORX et ALFASSA ont rapporté de leur enquête une documentation considérable. Ils en ont exprimé la substance dans un volume dont la lecture s'impose à tous ceux qui désirent se rendre un compte exact des faits importants dont le monde industriel anglais est le théâtre et d'un mouvement qui, selon toute vraisemblance, n'est encore qu'à ses débuts, encore que la question des « Tarifs Chamberlain » doive, selon toute apparence, le compliquer et peut-être le dénaturer entièrement.

Le volume qu'a écrit M. Paul MATTER sur *la Prusse et la Révolution de 1848*<sup>1</sup> déconcerte un peu le lecteur. Il n'est pas rédigé avec la méthode scrupuleuse et l'ampleur qu'exigerait une étude approfondie de la question : ses dimensions et le détail parfois assez minutieux des faits empêchent de l'assimiler à une dissertation générale ; il ne saurait être, d'autre part, confondu sans injustice avec tant d'opuscules quelconques, parfois honorables, qu'un peu de pratique des documents et une connaissance sommaire des ouvrages de seconde main permettent au premier venu d'écrire sur un événement historique considérable. Il est un peu insuffisant pour les historiens, supérieur aux besoins du grand public. C'est, en somme, un essai distingué, soigneusement étudié et agréablement écrit, où sont retracés avec clarté et perspicacité les événements dont l'agitation de 1848 fut l'origine en Prusse. Il se lit avec plaisir. Les situations et les caractères des personnages sont nettement conçus, décrits parfois avec talent. Un index alphabétique facilite les recherches aux lecteurs. Il est regrettable, qu'étendant davantage ses recherches et la conception de son volume, M. Paul Matter n'ait pas donné le véritable travail historique qu'il était, assurément, tout préparé à écrire.

C'est un volume fort sérieux et intéressant à tous les points de vue que celui que M. Edgard MILHAUD a consacré à la *Démocratie socialiste allemande*<sup>2</sup>. Ses récents succès électoraux postérieurs à la publication du livre de M. Milhaud ont mis en vedette d'une manière

1. Paul Matter, *la Prusse et la Révolution de 1848*. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-12. 304 p.

2. Edgard Milhaud, *la Démocratie socialiste allemande*. Paris, Alcan, 1903, in-8°, IV-591 p.

plus éclatante que jamais toute l'importance de ce parti, dont, à moins de retours historiques qu'on ne saurait scientifiquement prévoir, le rôle doit prochainement devenir prépondérant. Le livre de M. Milhaud vient donc à son heure, et les historiens comme le public cultivé l'accueilleront avec reconnaissance. M. Milhaud ne s'est pas borné à s'assimiler l'essentiel de l'immense et multiple littérature scientifique et politique dont le développement du socialisme en Allemagne a été l'occasion; il a séjourné longuement dans le pays; socialiste lui-même, il a vécu dans les milieux socialistes militants, a eu l'impression directe de leur activité et de leur propagande. Son ouvrage a donc non seulement une valeur documentaire considérable, mais est imprégné de ce sentiment de la vie réelle qui ajoute infiniment au mérite d'un travail d'histoire contemporaine. Sur l'organisation du parti, les formes de sa propagande et de son activité, les observations personnelles de l'auteur viennent très utilement « illustrer » les documents et contribuent à faire de son livre le meilleur que nous ayons en France sur la question. Afin de mettre le lecteur à même de juger en toute équité le travail de M. Milhaud, il ne devra, cependant, pas perdre de vue les convictions personnelles de l'auteur, socialiste convaincu lui-même, ainsi qu'il le déclare avec beaucoup de franchise. S'il ne semble pas qu'elles aient sensiblement influé sur sa liberté d'esprit et de jugement en ce qui concerne l'objectivité de son exposition, et si le parti démocrate socialiste allemand apparait effectivement décrit d'une manière exacte, et a, en général, aisément « le beau rôle » vis-à-vis du conservatisme étroit des Agrariens, peut-être M. Milhaud aurait-il pu indiquer d'une manière plus précise ce qu'a de particulier le socialisme dans un État constitué comme l'Allemagne, ce qui le différencie du parti socialiste de telle nation démocratique. Visiblement, l'auteur tend à proposer en modèle sur beaucoup de points son organisation aux socialistes d'autres pays. C'est ici qu'il conviendrait d'observer qu'un grand nombre des réformes qu'il réclame ont un caractère beaucoup plus démocratique que socialiste et sont déjà réalisées dans les États à constitution démocratique.

Le volume qu'a publié M<sup>me</sup> Ivan STRANNIK sous le titre de la *Pensée russe*<sup>1</sup> est principalement un volume de critique littéraire, puisque, des cinq études que l'écrivain a fait précéder d'une introduction, quatre sont consacrées à des romanciers. Mais la littérature, celle d'imagination surtout, a, en Russie, une place et un rôle si particu-

1. Ivan Strannik, *la Pensée russe contemporaine*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, 266 p.

liers, qu'en parlant littérature l'auteur s'est trouvé étudier le fond même de la vie sociale et intellectuelle en Russie. En aucun pays de l'Europe comme en Russie, les écrivains, à l'heure actuelle, ne se sont attachés à la peinture de la vie nationale et à l'étude intime de l'âme de leur pays. En sorte qu'en rendant compte de l'œuvre de Tchekhov, de Gorki, de Korolenko et de Tolstoï, l'écrivain a passé en revue les principaux problèmes qui se posent en Russie et retracé les traits caractéristiques de la vie intellectuelle de la nation. Une excellente introduction détermine avec précision le rôle si exceptionnel de la littérature en pays russe. Un dernier chapitre contient un historique bref et émouvant de la secte des Doukhobors.

Un petit volume intéressant de M. Ghio étudie l'*Anarchisme aux États-Unis*<sup>1</sup>. Après avoir donné un bref aperçu de la doctrine anarchiste dans son ensemble, l'auteur délimite avec beaucoup de clarté le rôle particulier de la protestation anarchiste dans la société des États-Unis. Il analyse ensuite le mouvement anarchiste intellectuel, personnifié dans B. Tucker, et le mouvement anarchiste insurrectionnel, plus éparpillé. On peut regretter, au point de vue historique, que M. Ghio n'ait pas exposé les faits et les doctrines avec plus de détail et d'ampleur. Le phénomène historique et social fort curieux qu'il étudie en eût été digne. L'auteur a préféré sacrifier un peu au pittoresque et surtout à la discussion philosophique et sociale. Une tendresse visible l'anime pour les doctrines dont se réclame M. Tucker. Avec de la bonne volonté, on peut y reconnaître un ferment salutaire par réaction contre certaines tendances despotiques de la démocratie et particulièrement du collectivisme. Mais, en elles-mêmes, il est difficile d'y voir autre chose que des jeux d'esprit mi-ingénieux, mi-puérils, inoffensifs quand il s'agit d'hommes tels que M. Tucker, fort capables d'en égarer d'autres moins pourvus des restrictions nécessaires. Car, ne l'oublions pas, critiquant la société, M. Tucker se comporte avec le même optimisme et la même mauvaise foi inconsciente que Rousseau ; aux abus de l'état social actuel, il oppose la félicité d'une société imaginaire conforme à la vraie nature de l'homme ; la seule différence est qu'il met son état de nature devant nous et non dans le passé. Sans doute, concède-t-il, dans la condition actuelle des esprits, le régime anarchiste peut apparaître irréalisable ; mais c'est que notre État vicie les tendances naturelles de l'homme. Faites-le disparaître, et la grâce anarchiste opérera ; chaque homme arrivera naturellement à cet état d'égoïsme intelli-

1. Paul Ghio, *l'Anarchisme aux États-Unis*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-12, xvi-196 p.

gent, légitime et social, qui n'est limité que par l'égoïsme également intelligent, légitime et social du prochain : comment en douter, puisque M. Tucker l'assure ! Au reste, — ceci est adorable d'illogisme, — la peine de mort subsistera et rappellera au besoin le délinquant à la fraternité nécessaire. Une préface de M. Marle allonge inutilement ce trop court, mais très suggestif ouvrage.

L'autobiographie du nègre Booker WASHINGTON passionna en 1901 le public américain<sup>1</sup>. La traduction que vient d'en donner M. Othon Guerlac intéressera vivement, à coup sûr, les lecteurs français. Ils ne connaissent guère Booker Washington qu'à cause de l'émotion que souleva naguère dans le monde américain l'invitation à dîner que lui adressa le président Roosevelt. Ils feront avec grand plaisir une connaissance plus approfondie de l'homme remarquable qui, né au dernier rang de l'esclavage, a su, par son énergie et par son intelligence, devenir non seulement la personnalité dominante de la race nègre aux États-Unis, mais un des citoyens les plus distingués et les plus populaires de la république. Directeur de la grande école professionnelle pour nègres de Tuskegee et conférencier renommé, M. Booker Washington n'a pas donné de sa vie un récit systématique et apprêté. C'est en chemin de fer, dans les gares ou dans les hôtels, qu'il écrivit, pour un périodique américain, les pages qu'un éditeur a réunies et qui constituent la plus vivante, la plus vraie et la plus naïve des autobiographies. Les amateurs de littérature auront un grand plaisir à ces confessions, où se révèle une personnalité singulièrement optimiste, agissante et énergique, à la fois si « nègre, » si l'on peut dire, et si américaine. Les sociologues et les historiens y étudieront un document important à méditer et à critiquer par ceux que préoccupe la question, si grave aux États-Unis, de l'avenir réservé à la race noire.

M. Albert MÉTIX poursuit la publication des études économiques et sociales dont son récent voyage autour du monde a été le point de départ. Deux volumes ont été consacrés à l'Australasie et à l'Inde anglaise ; c'est de la *Transformation de l'Égypte*<sup>2</sup> que traite le troisième. « Quel est l'état présent de la société, comment elle se transforme sous l'influence occidentale et dans quels ordres de faits se marque l'évolution la plus rapide, » voilà ce que l'auteur a tenté d'exposer. C'est une esquisse sociale, non une étude politique ou administrative qu'il a voulu faire. Le lecteur retrouvera dans cet

1. *L'Autobiographie d'un nègre : Booker T. Washington*. Traduit de l'anglais par Othon Guerlac. Paris, Plon et Nourrit, 1 vol. in-18, xxvii-292 p.

2. Albert Métix, *la Transformation de l'Égypte*. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-12, 309 p.

ouvrage les qualités maîtresses des autres volumes de M. Métin : à savoir une méthode de travail et d'exposition éminemment objective et une netteté parfaite de pensée et d'expression. Arrivé en Égypte au moment des événements de Fachoda, M. Métin a su garder son parfait équilibre de jugement dans des circonstances délicates : ce n'est pas seulement sa préface qui le prouve, préface où il a effleuré, avec beaucoup de rectitude de jugement, la question des rapports anglo-français, c'est tout son livre, également exempt de chauvinisme et d'anglomanie. Il est presque inutile de le féliciter de ce parfait sens de la mesure, tant on sent qu'il est inaccessible à ces sentimentalités et n'est guidé dans ses enquêtes que par le seul plaisir de voir juste, de comprendre et se faire comprendre.

M. LE CHATELIER entreprend la publication d'une collection de monographies, ou, plus exactement, de « matériaux d'études » sur les pays musulmans. Le premier volume de cette collection, dû à M. Gabriel FERRAND, est consacré aux *Cornalis*<sup>1</sup>, assurément une des populations musulmanes les moins connues et les plus originales de l'Afrique. L'auteur a vécu parmi eux et possède parfaitement leur langue. L'étude qu'il leur consacre envisage tour à tour leur géographie et leur histoire, leur organisation politique et sociale, les particularités les plus curieuses de leurs mœurs et de leur religion. Elle fait bien augurer de la valeur scientifique de la nouvelle collection.

La petite bibliothèque des biographies de ministres et d'hommes d'État que publie la maison Alcan s'est enrichie d'un nouveau volume avec celui que M. Maurice COURANT a consacré à *Okoubo*<sup>2</sup>. Okoubo Tosimitri fut un des plus grands hommes d'État du Japon moderne. De 1862 à 1878, il joua le rôle dominant dans le mouvement considérable et extraordinaire qui, en quelques années, fit passer le Japon de l'état féodal du moyen âge au régime d'une nation contemporaine. Le phénomène était curieux à chercher; curieux également l'homme qui y tint une place prépondérante. M. Maurice Courant était, certes, fort instruit de son sujet; malheureusement, les lecteurs le sont moins que lui, et il leur rend singulièrement difficile de sortir de leur ignorance. En fait, son livre est à peu près illisible pour qui n'a pas d'avance une idée assez étendue de l'histoire contemporaine du Japon. Le défaut est sensible dans un travail qui n'est pas destiné aux érudits, mais prétend visiblement s'adresser à la masse du public cultivé.

1. Gabriel Ferrand, *les Cornalis*. Paris, Leroux, 1903, 1 vol. in-16, 284 p.

2. Maurice Courant, *Okoubo*. Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-16, iv-203 p.



C'est un livre extrêmement intéressant que l'*Esquisse psychologique des peuples européens*<sup>1</sup>, que nous devons à M. Alfred FOUILLÉE. Sans doute, au point de vue de la documentation, ce travail appelle les mêmes réserves que la plupart des autres écrits du même écrivain. La critique des sources y est parfois insuffisante. Mais il n'importe. M. Fouillée, dans ce travail, n'a pas voulu faire œuvre d'érudition. Il a puisé dans des ouvrages de seconde main les informations de caractère général, et en majorité exactes, sur le mouvement politique, économique et social des différents peuples européens. Il a lu un certain nombre d'ouvrages sur leur psychologie. Et il nous a offert ses propres réflexions, qui sont infiniment intelligentes et nuancées. Beaucoup, sans doute, peuvent être discutées; lui-même, dans une préface, définit avec tant de modestie le caractère de son ouvrage que les réserves qu'il comporte n'enlèvent rien à sa valeur. L'écrivain demeure merveilleusement lucide et ingénieux et, ce qui est le principal éloge, très souvent exact et toujours suggestif. Il faut lui savoir un gré particulier d'avoir, une fois de plus, montré tout ce qu'a de vague et d'antiscientifique la notion de race. Une telle quantité de vues fines et d'observations de bon sens sont éparpillées dans l'ouvrage de M. Fouillée, qu'il faut le lire pour en avoir une idée. Et si, peut-être, au fond de nous-mêmes, nous devons bien le soupçonner d'avoir tracé avec quelque indulgence la psychologie des peuples néo-latins, de celui surtout qui nous préoccupe davantage, ce n'est pas une raison pour lire son livre avec moins de plaisir ni, en somme, avec moins de profit, pourvu que nous soyons des lecteurs attentifs et critiques, tels que M. Fouillée mérite d'en avoir.

M. SCULFORT DE BEAUREPAS<sup>2</sup> est l'apôtre du « panceltisme universel et pacifique » contre « le pangermanisme envahisseur et l'impérialisme anglais. » Il expose et justifie ses convictions en deux gros volumes, qui auront une suite. La première partie de son travail traite des questions les plus brûlantes de la politique « mondiale » à l'heure actuelle; « c'est en quelque sorte le résumé condensé de l'état d'âme » d'un certain nombre d'hommes politiques et d'écrivains assez disparates parmi lesquels les journalistes nationalistes tiennent une place prédominante. Le reste de l'ouvrage est consacré à « raconter l'histoire celtique ou gauloise depuis les temps les plus reculés. » La documentation en est établie d'après une méthode critique assez voisine de celle de la première partie. La conclusion s'im-

1. Alfred Fouillée, *Esquisse psychologique des peuples européens*. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-8°, XIX-550 p.

2. Serge Sculfort de Beurepas, *Rénovation celtique*. Paris, Champion, 1903, 2 vol. in-8°, VII-583 et 543 p.

titre : « Résurrection de la nationalité gauloise ensevelie sous les ruines d'Alésia. » L'auteur y affirme sa foi dans l'action pacifique et bienfaisante du groupement « celto-slave-américain » qu'il préconise. Il ne paraît pas que la science historique ait grand profit à tirer de l'ouvrage de M. Sculfort de Beaurepas. Il peut néanmoins être noté comme un des témoignages, d'année en année plus nombreux, qui attestent chez beaucoup d'esprits un désir de rapprochement entre les nations que M. de Beaurepas qualifie de celtes et qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de latines. C'est sans doute l'expansion anglo-saxonne, germanique et slave qui est l'origine première de ce sentiment, plus que la conscience d'une communauté de race ou d'intérêts. Mais le mouvement est intéressant. Ce n'est pas seulement dans des productions littéraires d'ordre et de valeur variés qu'il se dessine. Le nombre et l'importance des associations interlatines va croissant. Entre les États de l'Amérique du Sud, et même entre l'Amérique du Sud et les États européens, se dessinent certaines velléités de rapprochement politique. Il y a là quelques symptômes dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui méritent d'être pris en considération.

Dans le volume qu'il a intitulé : *la Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés*, M. DE LANESSAN<sup>1</sup> s'est efforcé, « de l'observation de la nature humaine et de celle des sociétés formées par les hommes, » de tirer quelques règles et principes. Son livre est donc conçu exactement sur le même modèle qu'un grand nombre de traités du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ajoutons que M. de Lanessan s'est montré plus soucieux que ses précurseurs d'avoir des données historiques authentiques et que la chose lui a été facilitée par le progrès des études historiques depuis cent cinquante ans ; peut-être même aurait-il pu à l'occasion choisir avec plus de scrupule les ouvrages de seconde main auxquels il lui arrive de recourir. Son traité est divisé en trois livres intitulés : *la Lutte pour l'existence et ses effets dans les sociétés humaines* ; *Évolution morale des sociétés et des gouvernements* ; *Des conditions de vie auxquelles les salariés sont soumis comme conséquence de la concurrence sociale*. Le titre très spécial de cette dernière partie d'un ouvrage de sociologie générale indique les préoccupations particulières de l'écrivain. Homme politique avant d'être historien ou sociologue, M. de Lanessan est surtout préoccupé des problèmes de l'heure présente et son livre a principalement pour but de guider la marche de la démocratie en la mettant en mesure de profi-

1. J.-L. de Lanessan, *la Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés*. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-8°, 280 p.

ter des résultats acquis par la méthode des sciences d'observation et d'expérimentation. On conçoit ce que cette conception a forcément d'assez subjectif.

M. É. BOULARD<sup>1</sup>, sous le titre d'*Intégralisme*, publie une nouvelle édition d'un ouvrage paru il y a une vingtaine d'années. L'auteur, c'est lui qui nous le dit, a été « successivement et sincèrement catholique, panthéiste, matérialiste » et de plus apprenti mouleur en bronze, ouvrier, maître d'études, sous-officier, employé, entrepreneur, rentier et publiciste. Son ouvrage, dédié entre autres à Leibnitz, Condorcet et Marat, imbu des tendances du premier socialisme français, se propose de donner les plans d'une « organisation harmonique » conforme aux lois naturelles et où tous les hommes seront coopérateurs et associés.

André LICHTENBERGER.

HISTOIRE DE L'ART. — Parmi les ouvrages généraux concernant l'histoire de l'art parus ces derniers mois, il en est deux particulièrement importants : *l'Histoire de la peinture*, de Richard MUTHER<sup>2</sup>, et *le Manuel d'archéologie du moyen âge*, de Camille ENLART.

M. Muther, professeur à l'Université de Breslau, a pris ces dernières années une place prépondérante parmi les historiens de l'art allemands. Il a fondé une véritable école de jeunes travailleurs qui publient, sous sa direction, une intéressante série de monographies artistiques intitulée : *Die Kunst ; Sammlung illustrierter Monographien* (Cranach, Vinci, Hogarth, Botticelli, Beardsley, Rodin, etc.<sup>3</sup>).

Le lien qui relie les unes aux autres ces études fragmentaires, nous le trouvons dans son histoire de la peinture. Sous une forme presque populaire (vu son format et son prix), l'ouvrage de M. Muther est un petit chef-d'œuvre. Il n'a pas cherché, comme il le dit lui-même dans sa préface, à nous donner des biographies de peintres ou des descriptions de tableaux : son livre n'aurait été qu'un manuel fastidieux. Il s'est au contraire appliqué à déterminer « le style des différentes époques par la psychologie des temps », et à expliquer le caractère des manifestations artistiques « comme documents humains. » En un mot, il a voulu replacer chaque période, chaque moment du développement de la peinture dans son cadre historique, social, intellectuel et psychologique, expliquant l'évolution de l'art par la vie même et le milieu dans lequel se formaient les artistes.

1. Édouard Boulard, *Intégralisme, philosophie et sociologie*. Paris, Giard et Brière, 1903, 2 tomes en 1 vol. in-18, 406 p.

2. R. Muther, *Geschichte der Malerei*. Collection Göschen. Leipzig, 1902, 5 vol. in-18, 130 p. environ. Prix : 80 pf. chacun.

3. Julien Bard, Marquardsen et C<sup>e</sup>, Berlin.

La réalisation d'une pareille entreprise suppose non seulement une connaissance approfondie des œuvres d'art dont il parle, mais encore une erudition très variée et sûre, l'histoire et la littérature étant la base nécessaire sur laquelle il édifie ses solides constructions. Sans jamais faire étalage d'erudition, sans surcharger son texte d'aucun appareil critique, il nous donne à chaque page des aperçus nouveaux, fait des rapprochements auxquels on n'avait pas encore songé, met en lumière certains détails qui avaient jusque-là échappé aux critiques; presque chaque chapitre contient un problème que l'auteur résout en montrant les influences diverses qui ont provoqué les grands moments de l'évolution de la peinture. Rien de plus intéressant à ce point de vue que l'histoire si vivante qu'il nous retrace de l'influence de Savonarole sur la peinture florentine (Savonarole, le « mauvais génie » de Piero di Cosimo, Savonarole, qui amena Botticelli à peindre ses Vénus en madones), ou de celle d'Hugo van der Goes sur la peinture italienne; ou encore les chapitres consacrés à Mantegna et à Laurent le Magnifique. Ses jugements déconcertent parfois, mais il les justifie et réussit souvent à convaincre le lecteur : ainsi son admiration pour Luca Signorelli, peintre de la vie et du mouvement; et la sévérité avec laquelle il parle de Michel-Ange, dernier représentant d'une grande époque, chez lequel triomphe un formalisme qui n'a plus rien d'humain.

Mais il ne faudrait pas croire que le livre de R. Muther ne soit qu'une suite de problèmes ingénieusement posés par lesquels l'auteur explique les transformations successives de l'art sous diverses influences extérieures. Bien qu'il ne se soit jamais attardé à raconter la biographie des peintres dont il parle, ou à donner une nomenclature de leurs tableaux, il devait, pour faire comprendre leurs œuvres, chercher à expliquer l'artiste par l'homme. Parmi les chapitres les plus « vécus », citons seulement celui qu'il consacre à Rembrandt, qu'il nous montre, après avoir conquis le public, s'efforçant « d'étonner le bourgeois, » et dont il nous retrace en quelques pages poignantes la fin misérable et sordide dans les tavernes d'Amsterdam. En un mot, M. Muther rend à l'histoire de l'art sa place véritable dans l'histoire de l'humanité.

Nous n'avons aucun livre semblable en France, le refaire serait inutile; espérons seulement que quelque éditeur sera tenté d'en donner une traduction.

Le Manuel d'archéologie de M. C. ENLART<sup>1</sup> offre un tout autre

1. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française* (des temps mérovingiens à la Renaissance). T. I : Archéologie religieuse; t. II : Archéologie civile et militaire. Paris, Picard, 2 vol. in-8°, 1903-1904, 300 et 350 p. Prix : 30 fr.

caractère. M. Enlart a entrepris une œuvre colossale qu'attendaient depuis longtemps tous ceux qui s'occupent de l'art du moyen âge. Depuis l'Abécédaire de Caumont, l'archéologie s'est entièrement renouvelée, et, à côté du dictionnaire de Viollet-le-Duc, le besoin se faisait sentir d'un ouvrage d'ensemble sur l'archéologie française. Les deux premiers volumes parus forment la première partie de l'ouvrage entier; ils sont consacrés à l'architecture religieuse (t. I) et à l'architecture monastique et hospitalière, civile (publique et privée), militaire et navale (t. II). La deuxième partie comprendra le mobilier, la statuaire, la peinture et l'iconographie.

Avant de formuler quelques critiques, nous devons rendre hommage au travail prodigieux qu'a dû nécessiter pour M. Enlart la mise au point d'un pareil livre, à l'abondance extraordinaire de documents utilisés, à la masse considérable de renseignements qu'on y trouve<sup>1</sup>. Aussi la portée du livre dépasse-t-elle de beaucoup ce que son titre fait supposer. C'est plus qu'un manuel que M. Enlart nous a présenté dans ces deux gros volumes. C'est aussi un répertoire précieux, dans lequel les recherches sont facilitées par des tables des monuments à la fin de chaque chapitre, par une table générale archéologique par départements et une table alphabétique de toutes les matières qui a plus de cent pages. Mais c'est précisément l'immensité du travail exécuté qui prête à la critique. L'ouvrage de M. Enlart n'est plus un manuel, et, s'il est indispensable aux érudits et aux travailleurs, il ne saurait servir de base aux études d'un profane qui voudrait s'initier à l'archéologie du moyen âge : il s'y perdrait probablement. Voulant tout dire, M. Enlart n'a pas fait ressortir d'une façon assez précise les grandes lignes directrices, il n'a pu dégager de l'amas, un peu confus parfois, de ses notes le plan général qui devrait pour chaque période guider le lecteur. Il n'y a qu'à parcourir la table des matières pour s'en rendre compte. Pour l'archéologie religieuse comme pour l'archéologie militaire, après avoir, au début de chaque chapitre, établi les distinctions d'écoles et de périodes qu'il adopte comme classification, il étudie successivement, en une série de paragraphes séparés, chaque partie de l'édifice; il arrive ainsi à faire un tout composite qui laisse dans l'esprit une foule de notions variées sur différents points, mais dont il est difficile de dégager une idée générale sur l'ensemble d'une époque ou d'un genre. On ne sent pas assez le lien qui devrait rattacher chacun de

1. Notons en passant la place très légitime qu'il a donnée aux œuvres du style français exécutées par nos artistes en dehors de nos frontières (Chypre, Syrie), pour l'étude desquelles M. Enlart, par ses travaux antérieurs, était mieux qualifié que personne.

ces paragraphes particuliers au plan primordial exposé au début du chapitre, et dès lors on ne peut avoir une notion nette de ce qu'étaient à tel moment et dans telle province les caractères, les procédés et les genres de construction des édifices religieux ou militaires. A côté des grandes classifications de l'architecture gothique en périodes chronologiques, M. Enlart a tenté une classification intéressante et qui peut être défendue en écoles provinciales. Mais j'avoue n'avoir pas trouvé dans la suite des chapitres une description de chacune des parties de l'édifice gothique qui justifiait cette classification et en fût comme le corollaire. A côté d'idées fort justes sur l'unité de style qu'il remarque entre l'architecture romane bourguignonne et l'architecture romane auvergnate (il n'y a qu'à visiter les églises du Bourbonnais pour s'en rendre compte, Souvigny par exemple), il affirme, sans donner des preuves suffisantes, que le style gothique flamboyant est un produit de l'occupation anglaise, assertion intéressante qui peut être vraie, mais qui aurait besoin d'être mieux démontrée.

Dans le 2<sup>e</sup> volume, M. Enlart a fort bien compris que l'histoire de l'architecture civile, publique ou privée, ne peut être exacte et complète que si l'on y donne une place à la législation du bâtiment; de même pour faire comprendre dans l'architecture militaire la valeur et la raison d'être des ouvrages de défense, il nous a préalablement exposé les moyens et procédés d'attaque. Aussi son chapitre sur l'architecture publique nous fait-il parfaitement voir comment une ville se construit et se modifie à travers les siècles. Mais je n'ai pas compris qu'il fût nécessaire de consacrer un chapitre spécial et très développé aux maisons de débauche du moyen âge et aux ordonnances de police qui en réglaient les mœurs. A côté d'une foule de renseignements nouveaux et intéressants sur les différentes parties de la maison (chapitre de l'architecture privée : la cheminée en particulier), je note par contre un chapitre tout à fait insuffisant sur les caves, dont il parle à peine; or, celles d'Arras, par exemple, nous donnent une idée de l'importance de ce genre de construction qui aurait mérité une étude plus approfondie<sup>1</sup>. Enfin, pour l'architecture militaire comme pour l'architecture privée, cette longue suite de chapitres, traitant chacun une partie de la construction, pro-

1. De même à propos des chapelles privées, tantôt à un, tantôt à deux étages, il aurait fallu, semble-t-il, mentionner les chapelles si curieuses des hôtels privés (transformés aujourd'hui en palais de justice) de Bourges et Beauvais. D'autre part, dans le chapitre sur l'architecture hospitalière, qui abonde d'ailleurs en renseignements de toute sorte, M. Enlart passe trop rapidement sur l'hôpital de Beaune, qui est une des merveilles du genre.

duit un ensemble beaucoup trop morcelé et nous fait l'effet d'un dictionnaire d'architecture classé méthodiquement, au lieu d'être classé alphabétiquement. Aucune idée générale ne nous fait saisir le développement du château fort, de Château-Gaillard à Coucy, de Coucy à Pierrefonds et de Pierrefonds aux châteaux de la Renaissance (cette dernière partie est tout à fait sacrifiée d'ailleurs). Nous ne voyons pas comment peu à peu le besoin d'avoir du confort et de l'air transforme le château primitif, qui était tout entier construit en vue de la défense militaire, en une habitation mieux conçue (la modification est déjà sensible à Coucy), dans laquelle les logements du seigneur sont plus vastes; comment les fenêtres, qui d'abord donnaient toutes sur la cour intérieure, s'ouvrent petit à petit sur l'extérieur, pour arriver aux châteaux des bords de la Loire, où subsistent comme ornement plus que par nécessité certains ouvrages de défense. Et surtout il aurait fallu expliquer la modification capitale qu'a provoquée dans l'architecture des châteaux l'invention des canons et des armes à feu, la suppression de l'ancien appareil de défense des <sup>xii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles, remplacé par des systèmes nouveaux appropriés aux armes nouvelles <sup>1</sup>.

Pour terminer, signalons l'intéressant chapitre sur l'architecture navale, dans lequel j'ai appris que, en 1543, Blasco de Garay expérimenta avec succès devant Charles-Quint un bateau à roues mues par la vapeur. Mais, d'autre part, malgré ses explications détaillées, je n'ai pas réussi à comprendre le maniement des rames dans les navires à plusieurs banes de rameurs superposés.

Dans son ensemble, malgré ce qu'il y a encore à élaguer et à corriger dans son Manuel d'archéologie, il faut savoir gré à M. Enlart de l'effort considérable et de l'ouvrage extrêmement utile qu'il nous a donné.

Au nombre des ouvrages généraux concernant l'histoire de l'art, il faut mentionner les cinq albums que M. Dehio <sup>2</sup>, professeur à l'Université de Strasbourg, a fait paraître pendant ces dernières années. M. Dehio a réuni une série considérable de photographies et de dessins représentant les types les plus caractéristiques des créations d'archi-

1. Notons en passant, à propos des églises fortifiées, une erreur que M. Enlart aurait pu éviter en examinant de plus près l'église de Royat; il la cite comme église fortifiée du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle. Or, il est incontestable que l'église du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle ne comportait aucun système de défense. Ce n'est que beaucoup plus tard (au moment des guerres de religion probablement) que l'on y a ajouté un appareil de défense et les fortifications qu'on y voit aujourd'hui.

2. G. Dehio, *Kunstgeschichte in Bildern*. Leipzig, Seemann, 1899-1901, 5 albums in-fol., contenant chacun 100 pl. Prix : 8 à 10 m. chacun.

lecture, sculpture, peinture, gravure et objets d'art qui puissent nous offrir un tableau complet de l'art depuis les Égyptiens jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle exclusivement.

Le principal intérêt de cette publication et ce qui lui donne de la valeur à la fois aux yeux du public amateur et à ceux de l'archéologue vient de ce que M. Dehio s'est attaché (pour l'architecture en particulier) non seulement à grouper des vues des monuments religieux et civils de différentes époques et de différents pays, mais aussi à nous donner de la plupart des monuments des plans et coupes qui font parfaitement comprendre les modifications qu'a subies l'art de la construction depuis les époques primitives. Ces plans et ces coupes, très soigneusement exécutés, sont le meilleur commentaire qu'on puisse désirer d'un manuel d'archéologie. D'une façon générale, les représentations des monuments et les photographies des sculptures et peintures ont été habilement choisies pour faire passer sous nos yeux des exemples aussi variés que possible de tous les genres et de tous les pays dans chaque époque. Sans négliger les œuvres d'art universellement connues, M. Dehio s'est efforcé de donner de chaque école et de chaque grand maître une idée aussi complète que possible par des photographies d'œuvres empruntées aux différents musées ou églises d'Europe. Certaines séries, comme les pages consacrées à Dürer, graveur sur bois, graveur sur cuivre, dessinateur et peintre, offrent un grand intérêt par l'ensemble très complet de l'œuvre représentée. Enfin, les divisions sont très judicieusement faites et chaque époque de l'histoire de l'art occupe dans ces albums une place parfaitement en rapport avec son importance. Un texte explicatif de ces planches a été publié en même temps par M. A. SPRINGER<sup>1</sup>.

La librairie Larousse a entrepris une œuvre analogue en publiant *le Musée d'art*<sup>2</sup>, exécuté sous la direction de feu M. Müntz, par une série d'historiens de l'art, chacun spécialement compétent dans la matière qu'il avait à traiter. Les éditeurs ont su grouper en 250 pages un petit précis de l'histoire de l'art depuis les origines jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle exclusivement, dont plusieurs parties sont fort bien conçues, malgré la brièveté à laquelle en étaient condamnés les auteurs; les 900 simili-gravures, très soigneusement tirées, qui illustrent le Musée d'art, et les 50 planches hors texte qui les accompagnent forment une véritable « galerie des chefs-d'œuvre. » Les chapitres

1. A. Springer, *Grundzüge der Kunstgeschichte*. Leipzig, Seemann, 1 vol., 1901. Prix : 6 m.

2. *Le Musée d'art*, par MM. Bertaux, Mâle, Gonse, Diehl, Riat, etc... Larousse, 1903. 1<sup>er</sup> vol. paru, gr. in-4<sup>e</sup>, 20 fr.



les plus remarquables sont ceux dans lesquels M. MONCEAUX a traité de l'art grec, M. MALE du style roman, M. GONSE du style gothique, M. RIAT de la peinture et de la sculpture gothiques en France, M. BERTAUX de la Renaissance italienne des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Mais le plan général est souvent mal conçu, et on ne peut dire, comme pour les albums de Dehio, que chaque période du développement de l'art occupe dans cet ouvrage une place correspondant à son importance. Certaines parties sont tout à fait écourtées; on ne peut se faire une idée exacte de ce que sont l'art chrétien, mérovingien et carolingien par les notices de M. DEL MONTE<sup>1</sup>; et surtout on peut s'étonner de voir que les éditeurs ont réduit l'histoire de l'art au xviii<sup>e</sup> siècle à 43 pages sur 250, ce qui est tout à fait insuffisant. De là des appréciations trop rapides dans les pages trop brèves que M. SCHEFER<sup>2</sup> a consacrées à la peinture française et M. Riat à la peinture anglaise. Comment traiter toute la peinture anglaise en moins de deux pages et n'accorder que trois lignes à Turner et à Lawrence, sur lequel M. Riat porte un jugement sévère qu'il aurait fallu, sinon justifier, du moins expliquer?

Étant donné la brièveté de l'ouvrage, il aurait été utile de donner, en ces pages sommaires, comme le fit M. Muther dans son *Histoire de la peinture*, un aperçu non pas plus abstrait, mais plus philosophique sur l'évolution de l'art, et de déterminer les influences qui ont favorisé le développement de l'art dans telle voie, plutôt que de se contenter, comme on l'a fait dans plusieurs cas, de nomenclatures et de jugements hâtifs qui relèvent du critique plus que de l'historien de l'art. Un deuxième volume est annoncé, qui sera consacré à l'art au xix<sup>e</sup> siècle.

M. Roger PEYRE<sup>3</sup> a fait paraître un ouvrage excellent et d'une grande utilité : *le Répertoire chronologique de l'histoire universelle des beaux-arts*, depuis les temps les plus reculés de l'antiquité égyptienne jusqu'en 1820. Pour chaque année, M. Peyre note non seulement les productions artistiques (constructions d'églises, tableaux, statues), mais encore les faits intéressant directement l'histoire de l'art (naissance, mort, dates importantes de la vie des artistes) et les

1. Dans son chapitre sur l'art primitif italien, M. del Monte a parlé si brièvement des origines de la peinture et en particulier de la mosaïque au xiii<sup>e</sup> siècle qu'il ne cite même pas le moine franciscain Jacques Torriti, le plus grand artiste italien avant Giotto qui, aidé par Jacques de Camerino, exécuta vers 1290 les grandes mosaïques de l'abside de Saint-Jean de Latran.

2. Je fais ici allusion en particulier aux lignes insuffisantes et sévères que M. Schefer a écrites sur Quantin de la Tour.

3. R. Peyre, *Répertoire chronologique...* Laurens, 1 vol. in-8° carré, 496 p., s. d. [1899].

faits historiques qui, indirectement, ont influé sur le développement des arts (fondations religieuses, campagnes militaires, etc.). La notice consacrée à chaque date est divisée alphabétiquement suivant les pays (Allemagne, Angleterre, Flandre, France, etc.); elle constitue ainsi une sorte de concordance de l'histoire des beaux-arts chez tous les peuples, permet de se rendre rapidement compte du mouvement artistique dans le monde à une époque déterminée et facilite les recherches. Une table générale des personnages (6,000 noms d'artistes) a paru en 1900.

M. A. VENTURI<sup>1</sup> a consacré aux origines le premier volume de son *Histoire de l'art italien*, depuis l'époque chrétienne primitive jusqu'au règne de Justinien. C'est la première fois qu'un ouvrage d'ensemble embrasse cette période si mal connue (en dehors de quelques centres comme Ravenne), qui s'étend du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle; époque de trouble et d'incubation, pendant laquelle les invasions mettent en présence la barbarie des jeunes conquérants et la civilisation épuisée qui survivait de la décadence de l'empire romain. De ce choc, le christianisme sortit triomphant, de ces ruines naquit un art qui allait emprunter à une vie et à un idéal nouveau des inspirations et des formules nouvelles.

M. Venturi nous montre comment l'idée chrétienne se développe à travers les manifestations de cet art mis au service de l'Église, empruntant tour à tour aux souvenirs du paganisme, aux influences byzantines orientales et barbares ostrogothiques les éléments qui finiront par constituer au VI<sup>e</sup> siècle un art à la fois très original et varié. C'est dans l'Église et pour l'Église que travaillent architectes, peintres et sculpteurs; c'est dans le culte même que nous trouvons le fil conducteur qui nous permet de suivre, à travers cette période troublée, l'évolution artistique de l'Italie. En effet, l'art civil occupe dès lors une place beaucoup moins importante que sous les Césars. Seule la sculpture, qui sera d'abord si peu en honneur dans l'art chrétien, subsiste encore, lourde et massive, avec quelques bustes d'empereurs et l'arc de Constantin. Mais l'architecture se transforme; la basilique chrétienne est un des premiers résultats de ce triomphe du christianisme, et c'est pour sa décoration que la peinture primitive des catacombes va se développer du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Cette évolution se comprend historiquement: la décadence de l'empire et de l'idée impériale, au service de laquelle avait été mis l'art romain pendant des siècles, entraînait la chute de cet art; une idée nouvelle dominant

1. A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. I, 1901, in-8°. Milan, Hoepli. Prix: 16 fr.

l'Italie, le christianisme devenant le centre autour duquel graviteront les nouvelles énergies, le lien qui les resserrera, c'est autour de l'Église qu'il faudra rechercher les formes nouvelles de l'art italien.

M. Venturi a fort bien montré quelles influences chrétiennes et païennes ont contribué à l'« invention » de la basilique et aux transformations de l'architecture chrétienne suivant les besoins du culte. Mais, malgré l'immensité du sujet, je crois qu'il aurait pu insister un peu plus longuement sur l'architecture en coupoles, et, en particulier, expliquer la construction si curieuse des coupoles dans le genre de celle du mausolée de Galla Placidia à Ravenne, édifiées à l'aide de longues amphores emboîtées les unes dans les autres. Ce n'est que plus tard qu'on perfectionnera la coupole en la faisant supporter sur pendentifs ou sur culs-de-four.

Le chapitre consacré à la peinture (p. 483-409) est un des plus importants : décoration des monuments, fresques et mosaïques, étoffes, verreries, toutes les manifestations de cet art sont nées de l'Église chrétienne. Mais si la peinture décorative, la mosaïque des basiliques n'est que le développement de la décoration des catacombes, elle suit une évolution qui lui permet de se dégager peu à peu du symbolisme primitif, de s'affranchir de l'ancienne tradition classique, en un mot d'exprimer la vie, et, sous l'action de l'idée chrétienne qui s'imposait de plus en plus fortement, de créer des œuvres nouvelles d'une beauté puissante et sobre. Cependant, en constatant l'influence de l'art antique qui persiste dans certaines œuvres, comme dans la décoration du baptistère de S. Giovanni in Fonti (appelé aussi baptistère des orthodoxes) de Ravenne, M. Venturi aurait pu remarquer qu'un des caractères les plus curieux de la persistance de la manière ancienne tient non seulement à la peinture elle-même, mais à ce que ce baptistère nous donne le dernier exemple d'une décoration dans laquelle l'effet de la peinture est relevé par la plastique, méthode familière à l'époque classique<sup>1</sup>. De même, certaines œuvres inférieures, comme les mosaïques du baptistère des Ariens, bien que manifestement imitées et copiées sur celles du baptistère de S. Giovanni in Fonti, ne sont pas dénuées d'intérêt; le caractère spécial que l'artiste a donné aux têtes des personnages nous fait saisir la différence qui existe entre ces deux monuments et l'évolution de l'art de l'époque de Galla Placidia à celle de Théodoric; l'intervention manifeste de l'influence ostrogothique y eût été intéressante à noter.

1. Procédé employé en particulier dans la décoration des tombes païennes de la Via lalina à Rome.

Dans le chapitre consacré à la sculpture, l'étude des chapiteaux, sur laquelle M. Venturi n'a peut-être pas suffisamment insisté, aurait pu lui fournir des données précieuses pour définir les influences diverses qui ont tour à tour dominé dans la décoration des édifices religieux pendant cette période. Mais on excuse facilement M. Venturi d'avoir, involontairement peut-être, négligé ces quelques points, quand on songe à l'immensité de l'œuvre entreprise<sup>1</sup>.

Le centre d'art le plus important de cette période qui occupe le tome I<sup>er</sup> de l'Histoire de l'art de M. Venturi est Ravenne. Faire une monographie de Ravenne, ville d'art, c'était montrer le développement de cette résidence impériale sous les empereurs chrétiens qui l'ont habitée et enrichie et de toute la civilisation qui s'épanouit pendant quelques siècles dans ce centre de vie politique, économique et artistique. Personne n'était mieux qualifié que M. Ch. DIEHL<sup>2</sup> pour retracer, dans la *Collection des villes d'art célèbres*, l'histoire de la grande cité de Théodoric et de Justinien. Ravenne a rapidement perdu son importance : l'étude de la ville au moment de la Renaissance ou à l'époque moderne se réduit à peu de chose. Mais ce sont ses anciens monuments chrétiens qui en font une ville d'art importante. Elle a grandi, de Galla Placidia à Justinien, indépendamment de Rome; un art original s'y est développé sous des influences spéciales qui expliquent sa vie politique et sa situation commerciale : ses rapports avec l'Orient. C'est ce qu'a parfaitement montré M. Diehl, s'attachant à suivre l'évolution artistique de Ravenne en l'expliquant par son histoire. Il nous a ainsi donné une monographie vivante et instructive.

Les influences orientales sont indéniables : Saint-Vital est un édifice byzantin jusque dans sa disposition architecturale; la richesse des décorations, la magnificence des mosaïques nous montrent le développement prodigieux du christianisme triomphant, qui est déjà bien loin des humbles tentatives d'art retrouvées dans les catacombes. Les Italiens sont naturellement tentés de voir (avec M. Kraus) dans ce développement extraordinaire de Ravenne le résultat des efforts d'une école d'art provinciale qui dépendrait étroitement dans son ensemble de l'art chrétien de la même époque. M. Diehl ne croit pas aux « maîtres autochtones » et se prononce nettement pour une influence byzantine prépondérante; Ravenne,

1. Cet ouvrage est très abondamment illustré. Cependant, on peut regretter que les illustrations soient si mal placées. Elles sont jetées au hasard, une par page, sans que jamais elles se rapportent au texte qui devrait les accompagner.

2. Ch. Diehl, *Ravenne. (Les Villes d'art célèbres.)* Laurens, 1903, in-4°. Prix : 4 fr.

par sa situation géographique, était en rapports constants avec l'Orient; Galla Placidia, Théodoric vécurent à Byzance une partie de leur vie; sous Justinien, Ravenne était peuplée de Grecs, de Syriens et d'Arméniens. Aussi M. Diehl conclut « que c'est sous des influences orientales indéniables que s'est formé l'art de Ravenne, » et par *orientales* il entend surtout l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte. Il retrouve dans les ciselures de pierres l'influence syrienne (la Syrie elle-même ayant été influencée par la Perse); dans les mosaïques, celle de Salonique et de Chypre; dans les ivoires, l'art syro-égyptien. C'est cette même infiltration orientale qu'on reconnaît à S. Lorenzo de Milan, à la basilique de Parenzo en Istrie.

Vu l'importance de Ravenne dans cette période primitive de l'art italien, le livre de M. Diehl, bien que publié dans une collection de vulgarisation et sans prétentions scientifiques, complète utilement sur certains points l'ouvrage de M. Venturi; une monographie permet naturellement mieux de discerner les caractères de l'évolution de l'art dans un centre déterminé qu'un ouvrage général qui doit embrasser un pays entier.

Dans la même collection, M. G. RIAT, sous-bibliothécaire au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, a consacré un volume intéressant à Paris<sup>1</sup>. Son sujet était autrement vaste que celui qui occupait M. Diehl; mais, malgré le caractère de vulgarisation que nécessitait une pareille étude, M. Riat a su éviter le danger où sont tombés plusieurs de ceux qui collaborèrent à cette collection : donner au lecteur un guide détaillé des curiosités artistiques d'une ville. Il nous a au contraire montré l'évolution de Paris, par ses monuments, à travers les siècles, depuis l'époque de Julien l'Apostat jusqu'à nos jours. C'est un plan bien préférable à celui de M. GUSMAN (*Venise*), qui s'est borné à passer successivement en revue l'architecture, la sculpture et la peinture. Jamais même le touriste amateur n'aura l'idée de visiter Venise de cette façon; non seulement le plan est factice, mais ce n'est même plus une étude d'histoire de l'art que nous présente M. Gusman. M. HYMANS (*Ypres et Bruges; Gand et Tournai*) a cru éviter ce travers en faisant précéder les pages qu'il consacrait à l'art dans ces villes belges, par un petit exposé historique sur chacune de ces villes; puis il nous promène rue après rue devant chaque monument digne d'attention, comme un Baedeker un peu détaillé<sup>2</sup>. Mais, par là même disparaît le principal intérêt de la publi-

1. G. Riat, *Paris. (Les Villes d'art célèbres.)* Laurens, 1903, in-4°. Prix : 5 fr.

2. Promenade souvent fatigante à cause du style de M. Hymans, que je

cation. Ce qui est important (et ce qu'ont bien vu MM. Diehl et Riat), c'est de montrer comment grandit une ville, d'étudier son développement à travers les manifestations artistiques qui y sont conservées, rechercher quelles influences ont provoqué telles tendances caractéristiques de l'architecture, de la peinture ou de la sculpture. C'est ce que n'ont pas toujours compris MM. Hymans pour la Belgique, Schmidt pour l'Espagne, Peyre pour Orange, Nîmes et Arles. A propos d'Arles, M. Peyre n'effleure même pas l'importante question du développement artistique du midi de la France du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, de l'école d'art qui produisit Saint-Trophime et Saint-Gilles du Gard et de l'expansion de son influence.

Le principal succès de cette collection est dû aux illustrations très soignées et abondantes qui accompagnent le texte; celles des monuments et des sculptures sont excellentes; les reproductions des tableaux sont défectueuses.

A la même librairie paraît, sous la direction de M. Roger Marx, une autre collection, qui lui est encore supérieure, celle des *Grands Artistes*<sup>1</sup>. Des collections analogues sont publiées depuis quelques années en Allemagne, en Angleterre; M. Laurens a cru avec raison qu'une entreprise semblable aurait du succès en France; et, sous une forme agréable, assez brève (chaque volume a 75 pages de texte et 24 reproductions hors texte), il nous a déjà donné une douzaine de monographies, dont quelques-unes sont d'un grand intérêt. Mais il est certain, d'autre part, que traiter des grands maîtres, Rubens, Titien ou Van Dyck, en 75 pages est insuffisant pour donner une idée complète de leur œuvre. Aussi, plusieurs de ces volumes sont une simple biographie, au cours de laquelle l'auteur mentionne les tableaux exécutés par l'artiste, sans avoir ensuite la place nécessaire pour en faire une étude méthodique et critique<sup>2</sup>. Il en est pourtant de fort remarquables, je veux parler spécialement du *Millet* de H. MARCEL et du *Watteau* de G. SÉAILLES. M. Marcel a consacré la première moitié de son livre à la biographie de Millet, l'autre moitié à l'étude de son œuvre. Il fait, en quelques pages fortes et poi-

n'oserais même pas qualifier de « belge, » par respect pour les excellents écrivains qui illustrent la Belgique, mais qui n'a assurément rien de français.

1. Müntz, *Raphaël*; Marguillier, *Albert Dürer*; Séailles, *Watteau*, *Vinci*; Hamel, *Titien*; Tourneux, *Delacroix*; G. Geffroy, *Rubens*; Momméja, *Ingres*; H. Marcel, *J.-F. Millet*; Ph. Anguier, *Puget*; E. Faure, *Velasquez*; Fierens Gevaert, *Van Dyck*; P. Desjardins, *Poussin*. Paris, H. Laurens, 1902-1904, in-8° carré. Prix : 2 fr. 50 chaque.

2. Ces volumes sont intitulés : *Biographies critiques. Les Grands Artistes, leur vie, leur œuvre.*

gnantes, revivre Millet, perpétuellement pauvre et préoccupé de soucis d'argent, travaillant sans relâche dans sa retraite au milieu des champs; il nous le montre année par année produisant ses plus belles toiles en face d'une critique partielle et d'un public hostile, et rend cette biographie singulièrement vivante en reproduisant les articles des critiques contemporains et surtout des lettres de Millet, dans lesquelles celui-ci se livre tout entier et nous révèle ses aspirations et son idéal, comment il concevait son art et ce qu'il pensait de son œuvre. Puis M. Marcel étudie l'œuvre même de Millet, huiles, pastels et dessins, les peintres anciens qui eurent quelque action sur lui et son influence sur les peintres modernes; son métier, ses méthodes de travail et le caractère profondément humain et réaliste de cette peinture, dans laquelle il ne faut chercher ni « l'effet » dramatique, ni la beauté souriante et conventionnelle que les peintres ont trop souvent vus dans la campagne, mais simplement la vie triste du paysan attaché à la glèbe.

Cette vie, cette œuvre forment un contraste parfait avec celle de Watteau. Ici, tout est grâce et gaieté, luxueux et joli, vie facile et insouciant; nous nous promenons avec M. Séailles à travers cette œuvre charmante comme au milieu d'une des fêtes galantes du peintre. Une brève biographie; puis c'est dans l'œuvre même de Watteau que M. Séailles trouve les divisions de son sujet. Après l'avoir soigneusement analysée, il la caractérise avec beaucoup de finesse, revendiquant pour la France le talent spirituel et poétique de Watteau, dont Julienne et L. Cellier ont voulu faire un génie flamand. Dans un chapitre intéressant, M. Séailles montre que Watteau fut un précurseur et non le peintre de son siècle, malgré l'opinion courante, qui croit voir en lui une image du xviii<sup>e</sup> siècle, et qu'il est « un exemple frappant de l'insuffisance de la théorie qui veut expliquer le génie par le dehors, par le milieu. » Tout le génie de Watteau s'est en effet développé à un des moments les plus tristes de notre histoire, la fin du règne de Louis XIV, époque de défaites et de lassitude (1684-1721).

Le volume que M. Séailles a consacré à Léonard de Vinci ne fait pas oublier son *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant*, paru il y a une douzaine d'années. La place lui manquait ici pour en parler à nouveau d'une façon complète, car l'œuvre de Vinci est immense; comment résumer en dix pages le « caractère du génie de Léonard, » l'« artiste et le savant, » son « influence? » Je ferai le même reproche au *Raphaël* de MUNTZ, au *Titian* de HAMEL, au *Van Dyck* de FIERENS-GEVAERT, au *Rubens* de G. GEFFROY. Pour ces grands

maitres, les auteurs se sont trop souvent contentés de faire une biographie, très consciencieuse d'ailleurs, au cours de laquelle on trouve une nomenclature assez complète de leurs toiles, mais à la suite de laquelle l'étude critique de l'œuvre, de ses caractères et de sa nature, du génie propre de l'artiste, du milieu et des influences, est trop sacrifiée. Comment en neuf pages peut-on donner une idée des « caractères de l'œuvre » de Rubens? M. G. Geffroy s'étonne de « la suspicion dans laquelle il fut longtemps de mode de tenir les grandes toiles du Louvre exécutées pour Marie de Médicis » (p. 101); rappelons à ce propos une lettre de Rubens à Sir Dudley Carleton, ambassadeur d'Angleterre près les États de Hollande, qui nous éclaire d'une curieuse façon sur ses méthodes de travail et qu'il eût été intéressant de citer <sup>1</sup>. — Dans la même collection, *Delacroix* par M. TOURNEUX, *Puget* par ANGUIER, un bon *Dürer* de MARGUILLIER (bien que l'étude de l'œuvre soit trop complètement fondue dans la biographie et que l'auteur n'en fasse pas assez ressortir les différents caractères du talent de Dürer, dessinateur, peintre, graveur sur bois, graveur sur cuivre). Je reprocherai aussi à M. ΜΟΜΜΕΛΑ, conservateur du musée d'Agen, d'avoir oublié de consacrer un chapitre et une étude spéciale à Ingres « dessinateur » (pourtant Agen n'est pas loin de Montauban). Paraitront prochainement des volumes, qui promettent d'être intéressants, de M. Tourneux sur *La Tour*, de G. Riat sur *Ruysdael*, de G. Mourey sur *Gainsborough*.

M. BERTAUX, chargé du cours d'histoire de l'art moderne à l'Université de Lyon, a publié le tome I (qu'il a présenté en novembre dernier à la Sorbonne comme thèse de doctorat ès lettres) de son étude magistrale sur *l'Art dans l'Italie méridionale*<sup>2</sup>. Cet ouvrage est cer-

1. Rubens lui écrivit le 28 avril 1618 en lui offrant d'échanger contre un cabinet d'antiques les tableaux qu'il a dans son atelier, « quelques-unes de mes plus belles toiles, que je m'étais réservées à moi-même, » dit-il. Et il cite : « Prométhée enchaîné..., cette toile est de ma main, l'aigle est de Snyder. 6 pieds sur 8. — Léopards d'après nature, entourés de nymphes, le tout de ma main, sauf un superbe paysage fait par un artiste du plus grand mérite; 9 sur 11. — Le Jugement dernier, exécuté en partie par un de mes élèves; cette toile n'étant pas achevée, je la retoucherai entièrement moi-même pour qu'elle puisse passer pour originale...; 13 sur 9. » Cette lettre a été publiée dans les *Pictorial Notices of Van Dyck...*, de Carpentier, et reproduite par Hymans dans son intéressante étude sur la *Gravure dans l'École de Rubens* (*Mém. Acad. Belg.*, XLII, p. 60-63).

2. E. Bertaux, *l'Art dans l'Italie méridionale*. T. I : De la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou. (*Bibliothèque de l'École française de Rome*.) Paris, Fontemoing, 1904, gr. in-8°, 830 p. Prix : 80 fr.



tainement la plus importante contribution à l'histoire de l'art qui ait paru au cours de ces dernières années. Le premier volume embrasse toute la période qui s'étend de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou. Le principal mérite de cette étude est qu'elle est presque entièrement nouvelle. M. Diehl n'avait abordé qu'une partie de la question dans son livre sur *l'Art byzantin dans l'Italie méridionale*. M. Bertaux a repris ce travail et l'a transformé en étudiant dans son ensemble, et non plus uniquement au point de vue de l'influence byzantine, le développement de l'art dans l'Italie du Sud du iv<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle. Il a vu par lui-même tous les monuments dont il parle, et il est souvent le premier à les avoir vus et étudiés. Il a parcouru, à l'est, les Abruzzes, la Molise, l'Apulie; à l'ouest, la Campanie, la Basilicate et la Calabre; son livre est le résultat de longs et difficiles voyages à travers ces pays; on peut s'en rendre compte par l'interessante « esquisse de topographie historique » qui constitue son introduction.

L'importance de la thèse de M. Bertaux vient aussi de ce qu'en plus d'un point ses recherches éclairent d'un jour nouveau, par la connaissance approfondie de l'art de l'Italie méridionale, les grands problèmes (non encore définitivement résolus) relatifs aux influences diverses qui ont contribué au développement de l'art dans le reste de l'Italie. Dès les premiers chapitres (ch. II : les Mosaïques campaniennes antérieures à Justinien), il pose la première question byzantine : après la fondation de Byzance, Rome s'est-elle renouvelée par elle-même, « faisant succéder à l'art romain d'Empire un art romain d'Eglise, » ou Byzance a-t-elle été « l'initiatrice nouvelle de l'aïeule tombée en enfance? » Sans la résoudre encore, il y rattache la question « napolitaine, » indissolublement liée, suivant lui, à la question ravennate. A côté des deux grands centres d'art chrétien primitif, Rome et Ravenne, M. Bertaux met en lumière la place qui doit revenir aux premiers mosaïstes chrétiens de la Campanie et nous montre comment cet art campanien eut une vie propre, une inspiration locale, tout en participant au rayonnement de l'art romain, de l'art ravennate et de l'art oriental. Et, à ce sujet, il pose une hypothèse, fort vraisemblable du reste : s'il est vrai, dit-il, que l'art romain ait influencé la Campanie, il est peu probable que l'art ravennate eût la même action; n'est-il pas plus simple de supposer, puisque des motifs identiques se retrouvent à Naples et à Ravenne, que l'influence orientale aurait atteint simultanément la Campanie par le port de Naples et Ravenne par celui de Classis? Au sujet de la deuxième question byzantine, M. Bertaux conclut nettement que, du

vi<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle. « l'art byzantin s'empare du duché de Naples en même temps que du duché de Rome. » Mais, à Rome, les traditions de la peinture byzantine, se combinant avec la tradition romaine, déterminent l'éclosion d'un art nouveau, auquel se rattache directement l'art bénédictin du sud de l'Italie. Et nous arrivons ici à la partie la plus importante peut-être de la thèse, à la période qui va du x<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, pendant laquelle se pose avec plus de force, dans les provinces voisines de la mer Ionienne, la troisième question byzantine, (influence de l'art oriental sur le développement des arts occidentaux du xi<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle).

Pour la résoudre, M. Bertaux étudie, d'une part, les fresques des oratoires basilien, grottes creusées dans le flanc des montagnes de l'Apulie, qui sont de pur style oriental, et, d'autre part, les œuvres d'art (mosaïques, fresques, miniatures) écloses à cette époque en Campanie « autour du Mont-Cassin, sous l'action des moines bénédictins. » Contrairement à l'opinion couramment admise, que les moines du Mont-Cassin, « élèves des maîtres grecs, » avaient été les intermédiaires les plus actifs entre l'art byzantin et l'Europe du moyen âge, M. Bertaux détermine le caractère propre de cet art bénédictin et remarque même dans la peinture et l'enluminure une influence germanique indéniable. Enfin, ses recherches sur l'architecture et la sculpture dans l'Italie méridionale, depuis les Abruzzes jusqu'à la Calabre, l'amènent à reconnaître, après la conquête normande, une influence importante de l'art français, non pas tant, comme on pourrait le croire, de l'architecture normande, mais de l'art du sud de la Loire, appartenant à l'école de Cluny. Mais c'est surtout sous Frédéric II que triomphe l'art français, bien avant la conquête française, non plus dans l'architecture religieuse, mais dans l'architecture militaire et civile. Sans se prononcer nettement sur la question de savoir si les artistes employés par Frédéric II venaient de l'Orient latin ou de l'Allemagne, M. Bertaux montre nettement que « l'architecture française a été admise par Frédéric II comme un art officiel. »

Indépendamment des influences étrangères, que ses recherches approfondies et ses excursions à travers les moindres villages de l'Italie du Sud lui ont permis de dégager, M. Bertaux a trouvé les manifestations d'un art local dans les Abruzzes, d'un art provincial et municipal dans la terre de Bari, et, ici encore, il apporte un chapitre nouveau à l'histoire<sup>1</sup>.

1. Cf. aussi l. V, ch. I, « l'Art provincial, » dans laquelle il oppose l'architect-

Enfin, une découverte importante relative à Nicola Pisano<sup>1</sup>, le sculpteur de génie, qui s'est formé dans le sud en dehors de toute influence venue du nord, et qui, très supérieur à tous ses contemporains, mérite une place à part au-dessus d'eux, l'amène à conclure à la supériorité incomparable que l'art de l'Italie méridionale avait, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sur l'art du reste de l'Italie.

Dans cet ouvrage de premier ordre, M. Bertaux a non seulement apporté à des problèmes, qui, depuis longtemps, occupent les historiens, des données et des explications nouvelles, mais encore, par ses recherches et ses importantes découvertes, il a posé de nouveaux problèmes, qu'il a résolus avec une érudition et une critique remarquables. Son champ d'études était vaste, en partie inexploré; ses conclusions, malgré ce qu'elles peuvent avoir de déconcertant au premier abord, sont établies avec tant de solidité, ses recherches sont faites avec un soin si scrupuleux qu'on ne peut que s'incliner, en lui sachant gré de tout ce qu'il a apporté de nouveau à notre connaissance de l'art italien du moyen âge.

M. André FONTAINE a recherché dans les manuscrits conservés aux archives de l'École des beaux-arts les *Conférences inédites prononcées à l'Académie royale* (Fontemoing) par Ch. Le Brun, Philippe de Champaigne et son neveu Jean-Baptiste (1668-1678). Ces discours sont un document inappréciable pour l'histoire de la critique de l'art. La première série, qui comprend les conférences des deux Champaigne, le peintre de Port-Royal et son neveu, de Blanchard, de Le Brun, de Desportes, relatives à la querelle du dessin et de la couleur et à leurs mérites respectifs, nous montrent quelles préoccupations passionnaient alors l'Académie. Dans la deuxième partie, M. Fontaine a réuni des conférences critiques de Le Brun et des Champaigne. La troisième partie, fort intéressante, contient les conférences du sculpteur Michel Anguier sur l'anatomie du corps humain et la sculpture. M. A. Fontaine, auteur d'un remarquable *Essai sur les principes et les lois de la critique d'art*<sup>2</sup>, a fait précéder cette publication d'une importante préface sur l'Académie royale de peinture et de sculpture au XVII<sup>e</sup> siècle, ses membres et ses travaux.

Bernard Monod.

ture apulienne (qui est toute « construction ») à l'architecture campanienne (qui est toute « décoration »).

1. Qu'il a découvert, d'après un document d'archives, s'appeler Nicola di Pietro d'Apulie; c'est l'auteur de la porte monumentale du château de Prato.

2. *Ibid.* Fontemoing, 1 vol. in-8°, 1903.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE<sup>1</sup>.

(Suite.)

L'ITALIE ET LES PROVINCES. — Nous devons pleinement reconnaître le mérite de l'édition, revue par SIEGLIN<sup>2</sup>, de l'atlas de SPRUNER, en raison, notamment, des nombreux croquis qu'il contient pour chaque période. L'atlas du même<sup>3</sup> pour les classes, sous un format restreint et pour un prix modéré, est un outil excellent. L'Abregé de JUNG<sup>4</sup> a paru en une nouvelle édition, portée de 100 à 165 pages; c'est un aide-mémoire très sûr où les travaux des auteurs compétents ont été soigneusement notés et utilisés.

VON DUHN<sup>5</sup>, E. PETERSEN<sup>6</sup> et H. GRAEVEN<sup>7</sup> ont donné des résumés instructifs, accompagnés de remarques critiques, de tout ce que les fouilles ont fait découvrir et mettre au jour en Italie dans les dernières années, et ils ont soumis à un examen approfondi les rapports parus dans les différentes publications italiennes. Il est regrettable que le gouvernement italien ait légalement interdit tout net les fouilles libres des savants étrangers, sans se rappeler les grands services que précisément l'activité des érudits non indigènes avait auparavant rendus à la science, même au point de vue de l'intérêt national italien. Nous ne voulons pas insister ici sur ce regrettable esprit d'exclusivisme national et d'étroite prévention, mais nous dirons que, dédaignant tous les essais de justification, Helbig, dans la préface à la deuxième édition de son Guide, a eu raison de maintenir ses reproches sur la façon indolente et fautive avec laquelle on laissa aller les choses dans les fouilles des nécropoles falisques de Narce,

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXIII, p. 320 et suiv.

2. *Handatlas zur Geschichte des Altertums. I : Atlas antiquus*. Gotha, Perthes, 1895.

3. *Schulatlas zur Geschichte des Altertums*. Gotha, Perthes, 1899, 64 pl. et 28 p.

4. *Grundriss der Geographie von Italien und dem Orbis Romanus*. (I. v. Muelers Handbuch der klass. Altertumswissenschaft, III, 3, 2<sup>e</sup> éd.) München, Beck, 1897.

5. *Ueber die archæologische Durchforschung Italiens innerhalb der letzten acht Jahre (1887-1895)*. Neue Heidelberger Jahrb. VI (1896), p. 16-49.

6. *Funde und Forschung. Mitteilungen des archæol. Instituts*. Röm. Abteilung, XIII (1898), p. 150-191.

7. *Italienische Fundberichte*. Neue Jahrb. für das klassische Altertum, I (1898), p. 323-340.

qui eurent un retentissement très fâcheux, mais justifié. Comme tout contrôle a été enlevé aux savants étrangers, il ne reste plus qu'à exprimer cet espoir que la méthode employée en ce cas soit reconnue aussi par les gens compétents comme une faute qui doit être évitée à l'avenir.

H. KIEPERT<sup>1</sup>, à qui la géographie et la topographie antiques doivent tant d'excellents travaux, a fait paraître, peu de temps avant sa mort, en collaboration avec Chr. HUELSEN, plusieurs cartes de l'ancienne Rome, sous une forme remarquable surtout au point de vue topographique. Le plan de la Rome républicaine et impériale est dessiné à l'échelle de 1/10000, celui du centre de la ville, des Forums, du Palatin, du Capitole et, en partie, du Champ-de-Mars, de 1/2500. L'index alphabétique, ajouté par Hülsen, de toutes les localités connues par les documents écrits, — *testimonia veterum* et *commentationes recentiorum*, — dans lequel celles qui sont topographiquement identifiées sont distinguées par des caractères distincts, a besoin d'être complété sur bien des points, comme le fait observer, entre autres, Sieglin dans le *Litt. Centralblatt*, 1897, p. 1340 et suiv.

La carte murale de Rome par HUELSEN<sup>2</sup> est tout à fait à recommander.

L'excellent manuel de la topographie de Rome par O. RICHTER<sup>3</sup> a paru, presque complètement remanié et deux fois plus volumineux. Dans un exposé clair et circonspect, il discute les questions si souvent fort embrouillées de la topographie romaine et n'accorde pas plus d'espace à l'hypothèse qu'il n'est désormais nécessaire de lui en attribuer aussi dans ces recherches. Certains documents importants pour la topographie sont donnés en appendice; c'est là un complément fort utile.

Le grand ouvrage de GRISAR<sup>4</sup>, entrepris sur le désir du pape, traite

1. *Formae urbis Romae antiquae. Accedit nomenclator topographicus*. Berlin, D. Reimer, 1896. — C. Jullian (*Rev. hist.*, LXVI (1896), p. 404) a déjà parlé de l'Atlas de l'ancienne Rome de A. Schneider.

2. *Romae veteris tabula in usum scholarum discripta* (1/4250). Berlin, Reimer, 1901.

3. *Topographie der Stadt Rom*. 2 Auflage. (Dans le *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, vol. III, 3<sup>e</sup> part.) München, C.-H. Beck, 1901.

4. *Geschichte der Päpste in Mittelalter. Mit besonderer Berücksichtigung von Kultur und Kunst nach den Quellen dargestellt*, von Hartmann Grisar, S. J. I. Band: *Rom beim Ausgange der antiken Welt*. Mit 228 historischen Abbildungen und Plänen, darunter ein Plan *Forma urbis Romae aevi christiani saec. IV-VII* in Farbendruck. XX, 855 p. Freiburg i. B., Herder, 1901. Cf. la critique de F.-X. Kraus dans *Sybel's Histor. Zeitschrift*, LXXXVIII (1902), p. 288-293.

en cinq livres les sujets suivants : Rome aux derniers temps du paganisme ; Rome et les papes pendant la domination des Goths en Italie ; Rome en face des Byzantins et des Ostrogoths à l'époque de la restauration de la puissance impériale en Italie ; Rome sous Narsès et pendant la première période des Exarques ; Décadence de la situation politique et de la civilisation romaines. On rendra volontiers justice à la grande érudition dont témoigne la peinture de la Rome chrétienne de cette période, rendue plus claire par un grand nombre de gravures nouvelles, mais on n'en doit pas moins fort souvent protester contre les explications inspirées d'idées partiales, pour ne pas dire tendancieuses, sur l'importance de la puissance papale à cette époque.

Dans la collection dite des « *Berühmte Kunststätten*, » E. PETERSEN<sup>1</sup> a donné une peinture de l'ancienne Rome qui, par l'heureux choix des reproductions et l'habileté de l'exposition, est aussi propre à introduire dans le monde grandiose des ruines qu'à en faire durer le souvenir.

Dans la controverse très vive qui s'est engagée à propos des découvertes faites en 1899 sur le Forum, des savants allemands aussi ont pris la parole. O. KELLER<sup>2</sup> rejette l'hypothèse d'Enman concluant à un sanctuaire du dieu Terme, et se range à l'avis de Gamurrini qu'à cet endroit s'élevait le tombeau de Romulus et que les deux lions qui, d'après le Pseudo-Asconius, se trouvaient autrefois sur les socles, devraient être interprétés comme des gardiens de sépulture. D'après l'opinion de von DUTH<sup>3</sup>, difficilement défendable, le lieu de la découverte servait aux incinérations.

LUDWIG<sup>4</sup> essaie de lire le fragment du cippe, bien qu'il soit fort mutilé. En tout cas, il n'appartenait pas originairement à l'endroit où il a été trouvé, et, par suite, il faudra renoncer à expliquer l'inscription comme une malédiction contre celui qui souillait le lieu. HUELSEN<sup>5</sup> a donné un bon résumé des points controversés et fait

1. *Vom alten Rom*, 148 p., mit 123 Abbildungen, 2<sup>e</sup> éd. Leipzig, E.-A. Seemann, 1902. (*Berühmte Kunststätten*, I.)

2. *Ueber das Romulusgrab, die älteste Foruminschrift und die beiden Löwen*. Jahreshfte des österr. archæol. Instituts, IV, Beiblatt, p. 47-56. Cf., sur son précédent rapport, Berliner Philol. Wochenschrift, 1900, p. 698-703, 731-734, 763-766.

3. *Fundumstände und Fundort der ältesten lateinischen Steinschrift am Forum Romanum*. Neue Heidelberger Jahrbücher, IX, p. 107-120.

4. *Die Stele auf dem Forum Romanum und die Inschrift darauf*. Prag, Selbstverlag, 1901.

5. *Die neuen Ausgrabungen auf dem Forum Romanum*. Archæol. Anzeiger, 1900, p. 1-10, et Humanistisches Gymnasium, XI, p. 149-158. — Otto (Archiv

ressortir avec raison que la restauration d'une inscription si mutilée est une entreprise presque désespérée ; il se pourrait qu'elle appartint à la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle environ. Au reste, il s'agit de la restauration, entreprise par Maxence, du tombeau de Romulus à la limite du Comitium et du Forum, à peu près à l'endroit du *lapis niger* disparu depuis longtemps.

Les recherches particulières sur la topographie de l'ancienne Rome ne peuvent être examinées dans le détail. Qu'il soit permis cependant d'attirer l'attention sur une opinion exposée par Huelsen<sup>1</sup>, en raison des recherches faites jusqu'ici et des fouilles les plus récentes, au sujet des limites de l'*area* du Capitole, dont le mur oriental était à une distance de trente mètres du temple, tandis que, du côté de l'ouest, on n'a pas découvert de restes du mur d'enceinte.

Au même auteur<sup>2</sup> on doit une esquisse particulièrement intéressante pour l'histoire du Capitole ; il expose en quel état se trouvaient les bâtiments lorsque Charles-Quint visita Rome en 1536 ; ce que Charles d'Anjou put encore en voir lorsqu'il y reçut la dignité de sénateur ; quelle pouvait être l'apparence du Capitole sous l'empereur Othon vers l'an 1000, lors de l'invasion des Lombards vers 570 et enfin en l'an 304, lorsque le premier évêque chrétien, Marcellinus, fut forcé par Dioclétien d'abjurer sa foi et de sacrifier à Jupiter Capitolin.

En se basant sur de nouvelles fouilles importantes, O. RICHTER<sup>3</sup> peut entreprendre une reconstruction très sûre du temple de Castor sur le Forum. Si l'estrade située en avant du temple était une tribune, par là même sont trouvés les troisièmes rostra du Forum que mentionne la *Regionum descriptio* de Constantin. On distingue aussi où se trouvaient les dépôts dont il est souvent fait mention, car on a découvert sur les deux longs côtés, et peut-être aussi sur le côté de derrière, des espaces susceptibles d'être fermés (*tabernae*). Les deux statues colossales des Dioscures conduisant les chevaux à la fontaine de Juturne sur la balustrade du Capitole, — ou leurs origi-

für lat. Lexicographie, XII, p. 102-113) tient l'inscription pour très ancienne, mais en même temps il croit invraisemblable qu'on en puisse donner une interprétation convenable. Cf. les essais d'interprétation de Thurneysen, *Rhein. Mus.*, LVI, p. 161-166 (iterit = iterat, oioviod = oiouiod (loinqiod), iouestod = iusto). — O.-E. Schmidt, *Grenzboten*, LVIII (1899), n° 48.

1. *Zur Topographie des Kapitols* : Festschrift für H. Kiepert. Berlin, Reimer, 1898, p. 209 et suiv. — Cf. aussi H. Rüter, *Das Kapitol*. Jahresbericht des kgl. Döngymnasiums in Halberstadt. 1898.

2. *Bilder aus der Geschichte des Kapitols*. Rome, Loescher, 1899.

3. *Der Castortempel am Forum Romanum*. Jahrb. des Kaiserl. Deutschen arch. Institut., XIII, p. 87-114.

naux, — se dressaient autrefois sur les limons de l'escalier qui menait au temple.

Dans la suite des travaux de HUELSEN<sup>1</sup> (*Rev. hist.*, LXVII, 382) sur quelques questions de la difficile topographie de la colline du Palatin, je pourrais me contenter de renvoyer à sa critique des fouilles exécutées par les ducs Farnèse de Parme (1720-1730) et dans le « Stadium » (1552), comme aussi à la démonstration que le temple d'Apollon ne doit pas être cherché, comme on le veut d'ordinaire, dans la partie orientale de la villa Mills actuelle, mais sur le plateau qui est devant San-Sebastiano.

Le livre, destiné au grand public, du comte HAUGWITZ<sup>2</sup> est écrit vivement et avec une verve toute fraîche; il mérite d'être recommandé, malgré plusieurs erreurs que l'auteur a laissées échapper, parce qu'il est encore novice dans ces questions.

HUELSEN<sup>3</sup> commente les renseignements de Pline (*Hist. nat.*, III, 66, 67), souvent discutés par les topographes, sur l'enceinte de Rome.

Depuis longtemps on n'a guère consacré d'études scientifiques à l'histoire territoriale des villes italiennes. C'est une raison de plus pour savoir gré à R. DAVIDSON du remarquable premier volume de son Histoire de Florence. Salvemini en a parlé dans la *Rev. hist.*, LXVIII, p. 354 et suiv.

Le livre, longtemps attendu, de A. MAU<sup>4</sup> sur Pompéi est un tra-

1. *Untersuchungen zur Topographie des Palatin*. Mitteilungen des K. deutschen archæol. Instituts, Röm. Abt., X, p. 252-283; XI, p. 193-212.

2. *Der Palatin, seine Geschichte und seine Ruinen*. Rome, Lœscher, 1890. A mentionner aussi le petit livre, habilement rédigé et accueilli avec faveur, de Fr. Lohr, *Ein Gang durch die Ruinen Roms (Palatin und Kapitol)*. Gütersloh, Bertelsmann, 1900, et l'utile composition de H. Babucke, *Geschichte des Kolosseums*. Königsberg-i.-Pr., W. Koch, 1899.

3. *Der Umfang der Stadt Rom zur Zeit des Plinius*. Mitteilungen des K. deutschen archæol. Instituts, Röm. Abt., XII (1897), p. 148 et suiv. A. Erman (*Ibid.*, XI, p. 113-121) donne une traduction de l'inscription de l'obélisque d'Antonin. — Pour dater le célèbre tombeau de Metella, dont les ornements ont été pour la première fois publiés comme authentiques par Azurri, dans le *Bull. comunale*, 1895, p. 14-25, Huelsen conjecture (*Neue Heidelberger Jahrbücher*, VI, p. 50-55) que, selon toute vraisemblance, le Q. Metellus Creticus nommé dans l'inscription fut le consul de l'an 69.

4. *Pompeii in Leben und Kunst*. Leipzig, W. Engelmann, 1900. — La 3<sup>e</sup> édition de son Guide a paru à la même librairie en 1898. Les « Referate über die Funde und Ausgrabungen » (*Röm. Mitteilungen*, XI (1896), p. 3-97; XIII (1898), p. 3-59; XV (1900), p. 108-132; XVI (1901), p. 283-365) donnent une image complète des progrès du travail. Parmi les études particulières de Mau pendant ces années, j'indiquerai seulement : « Die Statuen des Forums



vail de bon aloi ; il n'est pas besoin de le démontrer. Bien que destiné à un large public et, pour cette raison, débarrassé de tout l'appareil scientifique, richement orné au contraire de gravures choisies avec soin, il n'en présente pas moins, à chaque page, un exposé qui a pour base tout à fait scientifique une profonde connaissance de la topographie des ruines et des fouilles.

La description d'ENGELMANN<sup>1</sup>, dans la collection citée plus haut, ne veut répondre qu'aux exigences du grand public ; mais il le fait d'une manière tout à fait satisfaisante.

Avec une intelligence pleine de sympathie, C. WEICHARDT<sup>2</sup> s'est plongé dans la vie antique, et, dans un magnifique ouvrage qui repose sur une étude sérieuse, il a évoqué à nos yeux l'éclat de Pompéï avant que la cendre du Vésuve eût enseveli la ville pour tant de siècles. Nous voyons la ville qui se dresse, bâtie sur des rochers de lave, au-dessus de la vallée du Sarno, le « Forum triangulare et civile, » les temples de Jupiter et de la Fortuna Augusta, les arcs de triomphe et beaucoup d'autres endroits. Nous ne voulons pas disputer ici si l'imagination artistique ne se serait point parfois donné trop libre cours ; en tout cas, les matériaux qu'on nous met sous les yeux sont d'un précieux enseignement.

Dans un autre ouvrage, le même architecte<sup>3</sup> nous conduit à Capri, et, sur les ruines des constructions romaines, il ressuscite, dans de pittoresques reproductions, sur le côté oriental de l'île, les magnifiques châteaux des empereurs, notamment la « villa Jovis », qu'Auguste lui-même aurait déjà fait construire, et qui, d'après le plan, ressemble en effet en beaucoup de points à la construction du palais d'Auguste sur le Palatin.

O. CURTZ<sup>4</sup> discute des problèmes qui se rattachent essentiellement à la topographie italienne. Il montre que le signe *co* qui se trouve souvent entre deux noms de lieu dans la Table de Peutinger ne peut

in P. » (*Ibid.*, XI, 150-156) ; « Der Tempel des Vespasian in P. » (*Ibid.*, XV, p. 133-138) ; « Der Tempel der Venus Pompeiana » (*Ibid.*, p. 270-308).

1. *Pompeii*. (Berühmte Kunststätten, IV.) Leipzig, E.-A. Seemann, 1899.

2. *Pompeii vor der Zerstörung*. Reconstruction der Tempel und ihrer Umgebung. Leipzig, 1897, K.-F. Köhler, Kommissionsverlag. — Cf. la discussion de Mau, dans les Mitteilungen des archæolog. Instituts in Rom., XV (1900), p. 108-120, qui apporte des compléments précieux.

3. *Das Schloss des Tiberius und andere Römerbauten auf Capri*. Leipzig, 1900, K.-F. Köhler. — Au sujet de la villa Jovis mentionnée dans Suétone, *Tib.*, 47, Ihm (*Hermes*, XXXVI, p. 287-291) semble établir avec raison qu'il faut lire *villa Ionis*.

4. *Topographische Studien*. Jahreshefte des österr. archæol. Inst., II (1899), p. 80-103.

signifier que mille (*co = o*). Aquum Faliseum serait l'ancienne ville bien connue, à l'ouest de Borghetto, près de Saint-Silvestre; Trebula Sulfenas serait le Ciciliano actuel. Plus hardis semblent les essais tentés pour fixer topographiquement les données de la Table : « In monte Grani, in monte Carbonario, Vignas, Sublacio, » de même que pour déterminer le tracé des voies au nord de Capoue plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. — Il faut mentionner enfin qu'un des voyages d'études aux pays classiques subventionnés par les gouvernements allemands a donné aussi un résultat significatif. Le magnifique ouvrage dédié au grand-duc de Bade comme hommage de remerciement et de félicitation pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance<sup>1</sup> contient des photographies excellemment prises et tirées, accompagnées d'explications satisfaisantes et appropriées au but qu'on s'est proposé. Elles mettent sous les yeux des lieux importants comme Rome, Cumes, Pompéi, Paestum, Tarente, Métaponte, Crotone, ainsi que certaines autres localités d'Apulie et de Sicile et Carthage.

Parmi les travaux assez nombreux qui se rapportent à la Gaule et à la Germanie, on ne peut également en faire remarquer que quelques-uns.

O. HIRSCHFELD<sup>2</sup> consacre une étude tout à fait approfondie à la province d'Aquitaine, incorporée à l'empire romain par Auguste, dans les années 16-13 av. J.-C., après de longs et durs combats. La province comprenait aussi les races celtiques entre la Garonne et la Loire. Le gouverneur, qui avait rang de préteur, avait son siège très vraisemblablement à Poitiers. La circonscription de la province de Novempopulaine, créée par Dioclétien, est déterminée avec plus d'exactitude; une étude attentive, riche en résultats nouveaux, détermine les territoires des Neuf peuples. La population paraît mêlée d'éléments ligures et ibériens, comme le montrent d'une façon particulièrement claire les traces du culte de leurs dieux.

Sans doute Auguste laissa intact en substance aux Gaulois le territoire qu'ils occupaient au temps de César; mais chez les Éduens et les Arvernes, comme le démontre avec détail O. HIRSCHFELD<sup>3</sup>,

1. *Aus dem klassischen Süden*. 150 Lichtdruckbilder nach Originalaufnahmen von J. Nöhring, Lübeck. Text von den Teilnehmern der 3. badischen Studienreise. Herausgegeben mit Unterstützung des Grossh. bad. Ministeriums für Justiz, Kultus und Unterricht. Lübeck, 1896. Cf. l'Essai du fin connaisseur et observateur qu'était Ad. Holm, dans les *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, I (1898), p. 128 et suiv.

2. *Aquitainen in der Römerzeit*. Sitzungsberichte der Kgl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1896, XX, 19 avril, p. 429-456.

3. *Die Heduer und Arverner unter römischer Herrschaft*. Berliner Sitzungs-

non seulement il abolit les grands liens de la clientèle, mais encore il força ces deux puissantes peuplades à abandonner leurs capitales, Bibracte et Gergovie, pour émigrer dans la plaine, à Augustodunum (Autun) et Augustonemetum (Clermont). Si les Éduens sont déjà désignés avant les campagnes de César comme « fratres consanguineique, » il faut voir dans ce titre, tout à fait singulier pour le droit politique romain, la traduction latine faite par analogie avec César (*Bell. Gall.*, I, 41, 4; II, 3, 5) du terme employé dans la langue celtique pour désigner la consanguinité. Cette étude instructive se termine par un aperçu sur l'histoire peu connue des Arvernes et sur celle, un peu plus claire, des Éduens à l'époque des empereurs.

KORNEJANN<sup>1</sup> s'est efforcé de constater les noms des soixante « civitates » qui participaient au culte de l'empereur à Lugdunum et au « concilium trium Galliarum, » comme aussi leur répartition dans la Lyonnaise, l'Aquitaine, la Belgique, en tenant compte des différentes modifications apportées à cet état de choses.

Il faut parler ici des sérieuses études de KEUNE<sup>2</sup> sur la question de savoir si, dans la romanisation de la Gaule, des éléments celtiques essentiels se sont conservés et si, peut-être, les Romains se sont adaptés à des institutions celtiques. En s'appuyant sur une collection faite avec soin des documents relatifs au territoire lorrain, il recherche les traces de l'ancienne époque celtique dans les noms de lieux et montre ainsi quel grand nombre de colonies celtiques les Romains trouvèrent dans ce petit pays à leur arrivée. Il nous donne un index très précieux des ouvrages et des inscriptions de l'antiquité dans lesquels Metz, son territoire et ses habitants sont cités. Enfin, l'auteur réfute radicalement et définitivement la thèse souvent répétée que Metz n'aurait été qu'une ville de garnison romaine.

KEUNE<sup>3</sup> nous fait encore une précieuse communication sur les

berichte, 1897, p. 1099-1119. — Il faut faire remarquer que l'*Altkeltischer Sprachschatz* de A. Holder est arrivé à sa 14<sup>e</sup> livraison : Pœtanion-Sextus (vol. II, p. 1025-1536).

1. *Die Zahl der gallischen civitates in der römischen Kaiserzeit.* Beiträge zur alten Geschichte, I, p. 331-348. — W. Sickel, au commencement de son excellent article sur les domaines privés dans l'empire franc (*Westdeutsche Zeitschrift*, XV, p. 111-171), peint la triste situation économique en Gaule à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, l'abolition de la condition libre de paysan et la répartition injuste du poids des impôts.

2. *Gallo-römische Kultur in Lothringen und den benachbarten Gebieten.* Jahrbuch der Gesellschaft für lothring. Geschichte und Alt., IX (1897), p. 155-201; X (1898), p. 1-71. Cf. Keune, *Metz in römischer Zeit.* Sonderabdruck aus dem XXII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, 1900. — G. Wolfram, *Der Landkreis Metz.* Allgem. Zeitung, München, 1897, n<sup>o</sup> 1.

3. *Ueber die civitas Mediomatricorum.* Verhandlungen der Strassburger Phi-

résultats actuels des recherches sur le territoire des Mediomatrici, son extension jusqu'à « Fines, » la station nommée dans les Itinéraires sur la route de Verdun à Reims, jusqu'à Scarponna, près Dieulouard, et dans la région de Vic, Marsal, Tarquinpol, dans la haute vallée de la Seille. On a découvert aussi une série de villages de la circonscription municipale de Divodurum Mediomatricorum et des quartiers urbains, les « vicus Honoris » et « vicus Pacis. » Mais ce qui est pour Keune d'une importance primordiale, c'est d'établir par de nombreux exemples tirés de noms de lieux, du culte rendu aux dieux, de l'architecture, de l'industrie, combien longtemps les Mediomatrici ont conservé fidèlement sous la domination romaine les caractères particuliers de leur civilisation et avec quelle lente progression les choses romaines ont trouvé accès chez eux.

LEHNER<sup>1</sup> établit le parcours du mur d'enceinte de l'ancienne Trèves, qui date de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., la place de ses tours, de ses portes et sa construction. Il est d'avis que la *Porta Nigra* remonte tout au plus à cette époque, se fondant sur des raisons tirées de l'histoire de l'art et sur ce fait qu'elle fut construite dans un cimetière qui fut utilisé jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

BODEWIG<sup>2</sup>, avec le même soin minutieux, a recueilli en inscriptions, monnaies, objets trouvés dans les tombeaux, fragments de sculptures, assez de matériaux pour nous tracer, dans la mesure du possible, une image de la Coblenze romaine et retrouver ses fortifications et ses voies de communications; il cherche en outre, dans l'appendice d'un article dont nous ne pouvons parler ici en détail<sup>3</sup>, à démontrer que le vicus Ambitarvius, comme le conjecturait Huebner, était sur une hauteur au-dessus de Coblenze. Je ne puis malheureusement rendre compte qu'en peu de mots des recherches, fondées sur une immense érudition, de MUELLENHOFF<sup>4</sup> sur la *Germania*, qui ont

lologen-Versammlung (1901), p. 104-108. — Il fait aussi noter un rapport inséré dans le *Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift*, XIX, p. 135-137, sur un sanctuaire de Mercure découvert au-dessus de Saulny, au nord-ouest de Metz, et dans lequel on a trouvé 101 pièces de monnaie, en bronze pour la plupart, datant de l'époque de Néron jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. — De plus, G. Wolfram, *Jahrbuch der lothring. Gesellschaft*, IX, p. 124-154, a montré que l'étendue de la ville fut à peu près la même à l'époque romaine et au moyen âge.

1. *Die römische Stadtbefestigung von Trier*. *Westd. Zeitschr. für Geschichte und Kunst*, XV, 211-266; Nachtrag dans *Korrespondenzblatt*, XVI, 102-105. — Cf. Marx, *Ueber die Grösse der Stadt Trier im ersten christl. Jahrh.* *Trie-risches Archiv*, 1900, p. 53-95.

2. *Das römische Coblenz*. *Westd. Zeitschrift*, XVII, 223-272.

3. *Ein Trevererdorf im Coblenzer Stadtwalde*. *Ibid.*, XIX, 1-67.

4. *Deutsche Altertumskunde*. IV Band. 1 Hefte. Berlin, Weidmann, 1898. —

été publiées après la mort de cet éminent érudit. Par son but et son origine, cet écrit, d'une très haute valeur artistique, n'était nullement un supplément ou un appendice que Tacite s'était proposé de donner aux Histoires, mais une brochure politique destinée à faire connaître et à expliquer au public romain l'importance qu'il y avait à assurer la frontière du nord. Si l'auteur ne connaissait pas lui-même la Germanie, il s'appuyait du moins sur de bons documents, notamment sur Pline; mais il faut bien avoir dans l'esprit qu'il ne voulait nullement écrire un ouvrage de science. Après cela, Muellenhoff rapproche les autres renseignements donnés par les Anciens sur les Germains; il discute sur le texte, la tradition, les éditions, les commentaires et les traductions de l'ouvrage, et, dans un commentaire fort érudit, il nous donne les résultats de longues années d'études.

Dans un livre qui traite de l'histoire générale du développement du droit et des mœurs dans leur rapport avec le progrès économique de la civilisation, R. HILDEBRAND<sup>1</sup> expose ses idées sur les plus anciennes relations sociales parmi les Germains. W. WITTECH<sup>2</sup> les soumet à une critique approfondie. Ce n'est qu'avec les plus grandes restrictions qu'on peut parler d'un rapport entre les principales institutions juridiques et morales et le développement économique, surtout quand on part seulement de comparaisons ethnologiques. D'après César et Strabon, les Germains des plus anciens temps vivaient de la chasse et de l'élevage du bétail; Hildebrand pense qu'il n'y avait alors ni propriété foncière, ni domicile, ni agriculture stable, ni champs cultivés déterminés. Les Germains auraient été des demi-nomades auxquels manquait une organisation politique. Les « magistratus » et les « principes » de César pourraient donc n'avoir pas été des fonctionnaires ni des princes, mais des riches possesseurs de troupeaux qui, évidemment, en temps de guerre étaient aussi des chefs de troupes. Des considérations de ce genre se développent dans un domaine où naturellement une place extraordinairement large est laissée à l'hypothèse. Contrairement à ces deux auteurs, L. ERHARDT (*Ibid.*, p. 292-298) soutient que ce ne sont pas des analogies avec

Detlefsen (*Hermes*, XXXII, p. 191-201) a donné un supplément au livre I en établissant exactement les renseignements sur la mer du Nord qui remontent au récit du voyage de Pythéas et la description de Pedo (Albinovanus), conservée dans Sénèque (*Suasoriae*, I, 5), de l'expédition de Drusus dans la partie méridionale de cette mer en l'an 12 av. J.-C.

1. *Recht und Sittlichkeit auf den verschiedenen wirtschaftlichen Kulturstufen*. Erster Teil. Jena, Fischer, 1896.

2. *Die wirtschaftliche Kultur der Deutschen zur Zeit Cæsars*. Sybels *Histor. Zeitschrift*, LXXIX, p. 45-67.

des peuplades asiatiques ou américaines quelconques qui peuvent fournir des éclaircissements là où il y a tant de lacunes dans la tradition. Il faudrait plutôt remonter à des comparaisons avec des peuplades apparentées, aux peintures homériques de l'état primitif des Grecs, aux récits de César et de Tite-Live sur les Celtes. Au point de vue du principe, cette manière de voir est juste, et toute la controverse est déjà assez importante en ce qui concerne la question de la méthode. Sans parler d'autres considérations, il fallait opposer à une fausse conclusion de ce genre, comme le fait justement observer Erhardt, le fait que les peuples germains nous sont connus avant tout comme des peuples guerriers, leurs chefs comme des princes guerriers, mais la guerre n'est pas possible sans une organisation régie par des lois. D'autres érudits déclarent, d'ailleurs, que les recherches d'Hildebrand n'ont pas ébranlé les idées sur le développement agrarien en Allemagne telles que nous les devons aux travaux de Hanssen et de Meitzen.

O. HIRSCHFELD<sup>1</sup> justifie l'opinion de Jacob Grimm que Tacite (*Germ.*, 2) s'est abstenu d'expliquer le nom de Germain parce que le sens en était clair pour les lecteurs romains; les Gaulois vaincus avaient donné, par crainte, aux peuples qui les avaient chassés de leur territoire le nom de frères (cf. plus haut la désignation de « fratres et consanguinei »).

Si l'on veut savoir comment des études d'histoire locale doivent être traitées à de larges points de vue, on l'apprendra par le somptueux ouvrage de Boos sur l'histoire de Worms, où, partant des origines de la ville, il entreprend d'exposer la situation de la région du Rhin moyen depuis les temps les plus reculés. Cet ouvrage a déjà fait l'objet d'un article de G. Blondel dans la *Revue historique* (t. LXXIX, p. 399).

E. THREMER<sup>2</sup> cherche à éclairer les ténèbres qui enveloppent l'histoire de Strasbourg au temps des Romains. Pendant la période

1. *Der Name Germani bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern.* Festschrift für Kiepert. Berlin, Reimer, 1898, p. 261-274. — Kauffmann (*Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXXI) explique le mot de *Germani* d'abord comme le nom de toutes les peuplades étrangères qui furent poussées en Gaule, mais ce nom aurait ensuite été transmis au peuple auquel elles appartenaient politiquement. — Sur les travaux relatifs à la Germanie, il y a un compte-rendu de Zernial dans le *Jahresbericht der Philolog. Vereins in Berlin*, 1898, p. 115-144; 1900, p. 100-138; 1901, p. 139-189; 1902, p. 327-365.

2. *Das römische Strassburg.* Protokolle der Generalversammlung des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine zu Strassburg-i.-E., 1899. Berlin, 1900, Mittler, p. 254-265. — Cf. *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins*, XLVIII, p. 79-83.

d'Auguste à Claude, la place n'était qu'une station intermédiaire sur la grande route impériale de Milan à Mayence, à l'endroit où s'embranchait la route vers la Gaule par Saverne; l'ancien fort romain se serait trouvé près de la Chartreuse, où l'on a déjà aussi découvert des briques avec la marque de la VIII<sup>e</sup> légion, qui cependant aurait elle-même établi son camp fixe, protégé de solides murs de pierre, sur l'emplacement du vieux Strasbourg, tandis que celui de la II<sup>e</sup> légion se trouvait probablement entre Königshofen et Eckbolsheim.

OSTANDER<sup>1</sup> avait au contraire placé le camp de la VIII<sup>e</sup> légion au confluent de la Bruche et de l'III. Le nom celtique d'Argentoratum serait tiré d'une rivière; la « civitas Argentoratensium » aurait eu son centre dans les environs de la place actuelle de la cathédrale.

FABRICIUS<sup>2</sup> rend compte du résultat des fouilles exécutées à Tarodunum (Zarten), dans la vallée du Dreisam, au-dessus de Fribourg. Ces fouilles ont permis d'établir l'étendue considérable de cette colonie au temps des Celtes, avant les Germains; elle était protégée par un remblai, une muraille (construite également, comme le montrent les ruines, « alternis trabibus ac saxis, » Caesar, *B. G.*, VII, 23) et un fossé. On a découvert que les habitants, peu avant l'arrivée de César en Gaule, furent chassés par les Germains. La continuation des fouilles apprendra s'il y eut là une colonie au temps des Romains.

SCHUMACHER<sup>3</sup> établit que le territoire de l'Odenwald était déjà colonisé au temps de Hallstadt et de la Tène et que les Gaulois y avaient déjà tracé de très bons chemins avant que les Romains en prissent possession vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle.

ANTHES<sup>4</sup> a fait un catalogue des monuments romains en pierre de l'Odenwald, qui est très étudié et qui a ce mérite particulier de nous permettre de suivre d'une façon sensible, au moyen des inscriptions et des sculptures conservées, sur un domaine restreint, qui fut romain pendant un temps relativement court à nos yeux (de la fin du I<sup>er</sup> siècle au milieu du III<sup>e</sup>), le tableau de l'influence romaine et de la civilisation romaine.

1. *Argentoratum, Argentaria und Argentovaria*. Westd. Zeitschrift, XVII (1899), p. 128-146.

2. *Ausgrabungen in Tarodunum*. Verhandlungen der Strassb. Philolog. Versammlung, 1901, p. 109-111. — Cf. Haug, *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der Gesch.-Vereine*, XLIX, p. 159-164.

3. *Die Besiedelung des Odenwaldes und Baulandes in vorrömischer und römischer Zeit*. Neue Heidelberger Jahrbücher, VII, p. 139-266.

4. *Die römischen Steindenkmale des Odenwaldes*. Westd. Zeitschrift für Geschichte und Kunst., XV (1897), p. 200 et suiv.

Haug et Sixt<sup>1</sup> ont accompli le même travail, d'une manière excellente, pour le Wurtemberg, dont le sol fit longtemps partie de la Rhétie et de la Germanie, et nous devons à KOEBER<sup>2</sup> un supplément au Catalogue de Becker des inscriptions du musée de Mayence; exécuté avec soin, il a la valeur d'un travail indépendant et nous fait espérer qu'il sera le préliminaire d'un nouveau catalogue général.

En s'appuyant sur un recueil soigneusement fait de matériaux, RIESE<sup>3</sup> étudie comment a été peu à peu romanisé le paganisme gaulois; il constate notamment que, après 180 après J.-C., un retour de cellisation se fait vivement remarquer, preuve que, dans le bas peuple, l'ancienne foi se perpétua longtemps, et que, par suite, dans ce milieu, le passage du celticisme au christianisme fut immédiat.

KORNEMAN<sup>4</sup> traite de l'habitation et de la colonisation celtiques, de la transformation des peuplades gauloises dans la Haute-Italie et dans la Narbonnaise en une « civitas » romaine, de la « civitas » celto-romaine dans les « Tres Galliae, » de la « civitas » germano-romaine dans les pays du Rhin et de la transformation de cette dernière en commune urbaine.

L'importance de ce qu'on a appelé la « science des pots cassés » est établie par une statistique minutieuse des objets trouvés. KOENEN<sup>5</sup> a entrepris de classer les vases rhénans, de séparer les produits de la céramique romaine de ceux de la céramique germanique, et, parmi les premières, de distinguer les différentes périodes, autant du moins que cela est possible à présent. H. DRAGENDORFF<sup>6</sup> classe les vases romains émaillés rouge et arrive à des

1. *Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs*. I, II. Stuttgart, Kohlhammer, 1900, XIX-415. p., 214 reprod.

2. *Inschriften des Mainzer Museums*. Mainz, Verlag des Altertumsvereins, 1900.

3. *Zur Geschichte des alten Götterkultus im rheinischen Germanien*. Westd. Zeitschrift, XVII (1898), p. 1-40. — Keune (Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift, XVI (1897), p. 82) identifie le dieu Visucius, qui se trouve sur une inscription de la région du Neckar et sur les monuments de l'ancienne Gaule, avec Mercure. Cf. Lehner, *Weihedenkmal an Mercurius negatiator aus Heddenheim*, *Ibid.*, XVII, p. 272-276; *Zu den Viergöttersteinen im Wiesbadener Museum*, p. 217-222.

4. *Zur Stadtentstehung in den ehemals keltischen und germanischen Gebieten des Römerreichs*. Habilitationsschrift, Giessen, 1898.

5. *Gefässkunde der vorrömischen, römischen und fränkischen Zeit in den Rheinlanden*. Bonn, E. Hanstein, 1895, 590 reprod.

6. *Terra sigillata*. Bonner Jahrbücher, XCVI, p. 18-155, et CI, p. 140-152 au sujet de cette industrie en Grèce, Asie Mineure, Russie méridionale et Égypte; *Ibid.*, p. 22-37 : Oxé, *Terra sigillatagefässe des Cn. Ateius*; et CII, p. 106-126 : M. Ihm, *Die arretinischen Töpfercielen*.



résultats qui, bien qu'ils ne soient souvent que provisoires, sont intéressants pour l'histoire de la civilisation et du commerce. Le travail de O. HÖELDER<sup>1</sup> se borne à un bon aperçu des formes des vases, représentées en des planches excellentes, mais sans étudier de près leur développement. WOLFF<sup>2</sup> montre l'intérêt qu'offrent les produits céramiques pour la chronologie du *Limes*, de chacun des forts et de la colonisation des territoires en général; les poteries découvertes à Heddernheim et Heldenbergen montrent l'industrie de ces produits que depuis longtemps déjà on supposait avoir existé dans ces régions.

Les travaux relatifs au *Limes* ont continué régulièrement; la publication des découvertes (cf. *Rev. hist.*, LXVII, p. 372) en est arrivée (1903) à la dix-neuvième livraison; toutes les recherches locales sont relatées dans les rapports réguliers de HETTNER<sup>3</sup>, prématurément enlevé à ces travaux, et des autres éditeurs. Le même HETTNER<sup>4</sup>, dans un excellent rapport à la *Kölner Philologen-Versammlung*, a exposé les résultats des travaux faits jusqu'à ce jour; puis FABRICIUS<sup>5</sup>, à la session strasbourgeoise, a donné la suite des recherches.

Signalons immédiatement l'excellente monographie de L. JACOBI<sup>6</sup> sur le fort de Saalburg, qui a excité l'intérêt général, depuis que l'empereur Guillaume II a résolu de faire reconstruire le *praetorium* comme musée de recherches du *Limes* de l'empire. A Jacobi, ainsi qu'à A. VON COHAUSEN, revient pour la plus grande partie le mérite, qu'on a longtemps refusé de reconnaître, d'avoir exploré cette loca-

1. *Die Formen der römischen Thongefässe diesseits und jenseits der Alpen*. Mit 24 Tafeln. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1897.

2. *Die Töpfereien in der Wetterau*. Westd. Zeitschrift, XVIII (1899), p. 211 et suiv. Cf. Korrespondenzblatt, XVII, p. 172 et suiv.

3. *Bericht über die Tätigkeit der Reichlimes-Kommission*. Archæol. Anzeiger, 1896, p. 175-203; 1898, p. 1-32; 1899, p. 77-91; 1900, p. 79-99; 1901, p. 81-92; 1902, p. 66-71.

4. *Bericht über die vom Deutschen Reiche unternommene Erforschung des obergermanisch-rätischen Limes*. Trier, Lintz, 1895.

5. *Verhandlungen der Strassburger Philologenversammlung*, 1901, p. 42-45; pour plus de détails : Westd. Zeitschrift, XX (1901), p. 177-191 (aussi séparément. Trier, Lintz, 1902). — Le fort, dont on supposait depuis longtemps l'existence à Heddernheim, a été découvert par G. Wolff; il a une étendue considérable : 184 mètres de large sur 282 de long. (Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift, XVII (1897), p. 3 et suiv.)

6. *Das Römercastell Saalburg bei Homburg vor der Höhe*. Nach den Ergebnissen der Ausgrabungen und mit Benutzung der hinterlassenen Aufzeichnungen des kgl. Konservators Obersten A. von Cohausen, von L. Jacobi. Mit einer Karte, 80 Tafeln und 110 Textabbildungen. Homburg v. d. Höhe, 1897. Chez l'auteur-éditeur, 2 vol. — E. Schulze en donne un court extrait dans *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, I (1898), p. 262-285.

lité stratégiquement importante. Il traite ici de l'histoire des fouilles, des remparts circulaires, du nom, de la situation et de l'importance de Saalburg, puis des environs du fort, chemins et voies, de son histoire à l'époque romaine, de la colonisation civile, des tombeaux, enfin des objets qu'on y a découverts : inscriptions, vases, monnaies, ustensiles, serrures, écritures, parures, fers à cheval, fruits d'arbres, os d'animaux, etc. Malheureusement, ce fut seulement en 1818 que fut pris un arrêté interdisant d'emporter des pierres. L'auteur a réussi à distinguer trois périodes de construction du fort. L'ouvrage fournit beaucoup de renseignements instructifs sur la création de semblables fortifications romaines et sur la vie des troupes de garnison, ainsi que sur les procédés industriels employés pour fabriquer les objets de tout genre trouvés dans les fouilles.

HETTYER<sup>1</sup> élève plusieurs critiques contre les reconstructions de Jacobi, et, avant tout, il prétend qu'au lieu de la tour à trois étages sur le côté arrière, il faudrait admettre un temple; il n'y avait pas d'étage supérieur, et les locaux du rez-de-chaussée recevaient le jour des cours et non par les fenêtres.

Une partie importante du programme des recherches du *Limes* concerne la recherche précise des routes militaires et des voies commerciales se rattachant au rempart. Qu'il soit permis d'indiquer au moins le tableau donné par VON SARWEY<sup>2</sup> de la partie jusqu'ici connue, et au travail de G. WOLFF<sup>3</sup>, relatif à un terrain plus restreint, mais important aussi au point de vue de la méthode, de même que les études d'ensemble de KOFLER<sup>4</sup>.

POPP<sup>5</sup> arrive à cette conclusion que le tracé des routes en Rhétie et en Vindélicie ne court pas du tout constamment en ligne droite, mais que, au contraire, les courbes sont assez fréquentes; par conséquent, la direction rectiligne ne saurait être considérée comme le signe distinctif d'une route romaine. On n'a pas encore trouvé de mortier ni quelque autre ciment solide dans la matière des routes; cependant, si le cas venait à se présenter, ce ne serait nullement une objection contre l'origine romaine de la route.

Les recherches allemandes du *Limes* ont encouragé des recherches

1. West. Zeitschrift, XVII (1898), p. 347 et suiv.

2. *Römische Strassen im Limesgebiet*. Westdeutsche Zeitschrift, XVIII (1899), p. 1-45, 93-128.

3. *Römische Strassen in der Wetterau*. Ibid., XIX (1900), p. 1-46.

4. *Alle Strassen im Hessen*. Ibid., XII (1893), p. 121-156; XV (1896), p. 18-44; XX (1901), p. 210-226.

5. *Linearer Verlauf und Bauart der alten Strassenzüge im Hinterlande des rätischen Limes*. Westd. Zeitschrift, XVI (1897), p. 119-145.

semblables dans d'autres régions de l'ancien *imperium romanum*. La fondation Treitl a fourni à l'Académie de Vienne les moyens de rechercher systématiquement les constructions du *Limes* sur le territoire autrichien. Sans doute, on ne rencontre pas ici de restes qui frappent les yeux comme en Allemagne, mais il est bien permis de supposer que la frontière de l'empire pannonico-rhétic fut établie d'après les mêmes idées que celle de la Haute-Germanie-Rhétie, c'est-à-dire, puisque le Danube forme une frontière naturelle, de la même manière que la ligne, longue de cinquante kilomètres, du Main, de Miltenberg à Krotzenburg, où les terrassements, les murs et les palissades faisaient défaut; il en était de même sur les bords du Danube; mais comme ici le fleuve est plus large, les forts étaient nécessairement établis à des distances beaucoup plus grandes que sur les bords du Main. Les travaux sont dirigés par Max. GROLLER VON MILDENSEE qui, jusqu'à présent, a établi avec exactitude la topographie des environs de Carnuntum, du camp fixe qui avait été établi à cet endroit et du réseau des routes, tandis que E. BORMANN commente les découvertes épigraphiques<sup>1</sup>.

ZANGEMEISTER<sup>2</sup>, au moyen d'une meilleure copie de l'inscription de Bostra (*C. I. L.*, III, 6027-6028), fournit des renseignements sur le rempart frontière qui fut construit par l'empereur Marc-Aurèle contre le désert arabe et qui était encore occupé par les Romains en l'an 374. Avant de passer aux travaux qui se rapportent aux régions du Danube et à l'est de l'empire, je ne voudrais point manquer de mentionner l'étude où M. Oscar Wanka EDLER VON RODLOW<sup>3</sup> établit que, depuis les temps les plus reculés, le trafic se faisait par le col de Plöcken et celui de Pontebba, peut-être aussi par celui de Predil; c'est ce dernier sans doute que les Celtes ont utilisé dans

1. *Der römische Limes in Oesterreich*, Heft 1-2. Vienne, Hölder, 1900, 1901 (et aussi dans le « Jahresbericht des Vereins Carnuntum »). Voir en outre le rapport sur les fouilles de Tragau, Zingerle, Schneider, Bormann. (*Archæol.-epigraphische Mitt.*, Bd. XX, p. 173-246.)

2. *Zeitschrift des d. Palaestinavereins*, 1896, p. 49. Ajouter l'intéressant article de Brinkmann (*Bonner Jahrb.*, 1896, p. 252-257) sur la biographie de l'abbé Alexandre Akoimetes et les *Acta Sergii et Bacchi*; dans la première, on trouve une description du *Limes* sur la frontière de Perse peu après 420. — Cf. v. Domaszewski, *Die Namen römischer Kastelle am Limes arabicus*. Festschrift für Kiepert, p. 63-69, et, sur ces constructions dans les différentes parties de l'empire, dont l'étude n'est point l'affaire de ce compte-rendu. Anthes, *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins des Altertumsvereine*, XLVIII (1890).

3. *Der Verkehr über den Pass von Pontebba-Pontafel und den Predil im Altertum und Mittelalter*. — *Die Brennerstrasse im Altertum und Mittelalter*. (Prager Studien aus dem Gebiete der Geschichtswissenschaft, publié par Ad. Bachmann, livraisons III et VII.) Prague, Rohlicek et Sievers, 1898-1900.

leur expédition de l'an 182. Sous les empereurs de la dynastie Julienne, une route fut construite à travers le col de Pontebba pour relier l'Italie au Norique. L'auteur poursuit l'histoire des routes dans les Alpes orientales jusqu'à la fin du moyen âge. Les Étrusques s'étaient avancés déjà vers le Nord par la route du Brenner. Ce fut Auguste qui soumit le Tyrol actuel, mais c'est seulement Claude qui commença de construire la via Claudia Augusta, et Septime Sévère qui acheva la route Vérone-Trente-Brenner-Matrei-Partenkirchen-Augsbourg et la fortifia. Lors des grandes invasions, les Germains passèrent souvent par le Brenner, dont l'importance comme route commerciale pendant les siècles suivants est l'objet de minutieuses études que nous ne pouvons examiner ici.

OULENSCHLAGER<sup>1</sup> traite de découvertes récentes faites en Bavière. Parmi les antiquités trouvées pendant les dernières années à Pettau et dans les environs, W. GURLITT<sup>2</sup> signale celles qui se rapportent aux « Nutrices Augustae; » il estime qu'il ne faut y voir qu'une variante, d'un romanisme plus accentué dans le nom et le mode de représentation, des « Matres » ou « Matronae; » d'autre part, le fait que ceux qui consacrent des monuments à ces divinités sont le plus souvent des esclaves de l'empereur amène à cette conclusion que leur culte fut apporté de l'Italie dans la province comme un service domestique de la maison de l'empereur ou spécialement des esclaves impériaux de la douane et des contributions à Poetovio.

A. VON PREMIERSTEIN et RUTAR<sup>3</sup> publient les résultats actuels de leurs recherches locales sur les routes qui partaient d'Aquilée, de Trieste et de Nauportus et sur les fortifications que les Romains construisirent pour protéger les chemins à travers la montagne et se défendre contre la Pannonie, chemins dont on peut aujourd'hui encore retrouver les vestiges en maint endroit. Le gouvernement autrichien se montre plein d'ardeur et d'énergie pour organiser des recherches scientifiques dans les territoires qu'il occupe de la Bosnie et de l'Herzégovine; c'est ce dont témoignent les *Wissenschaftliche Mitteilungen*, publiées par M. Høernes, et d'un très riche contenu; j'indiquerai seulement ici les études de K. PARSCH<sup>4</sup> sur la Dalmatie, qui

1. *Römische Funde in Bayern* (1900). Blätter für bayr. Gymnasialwesen, XXXVII (1901), p. 75-79. Cf. (*Ibid.*, 1900, p. 646-648; 1901, p. 79-80) les études de Fink sur les inscriptions romaines trouvées à cet endroit et (1901, p. 321-347) le travail d'ensemble de Franziss sur les routes romaines en Bavière.

2. *Pettauer Antiken*. Archæol.-epigraph. Mitteilungen, XIX, 1-25. Cf. son avant-propos sur les fouilles de Pettau, Jahreshefte des österr. arch. Instituts, II (1899) Beiblatt, p. 87-102.

3. *Römische Strassen und Befestigungen in Krain*. Wien, K. Hof- und Staatsdruckerei, 1899, 48 p., 2 pl., 26 reprod.

4. *Archæologisch-epigraphische Untersuchungen zur Geschichte der römi-*

se trouvent dans les tomes IV à VII et qui offrent une quantité de considération et de conclusions nouvelles, relativement aux questions ethnographiques, à la diffusion de la civilisation romaine, aux frontières des pays, aux établissements, aux routes, aux garnisons militaires et aux cultes des dieux. Non moins précieux est l'excellent rapport de Patsch<sup>1</sup> sur son fructueux voyage à travers la partie méridionale de la Croatie, entre la mer Adriatique et la rivière Una, pour retrouver les restes de l'antique civilisation romaine et du développement des villes.

BORMANN<sup>2</sup> étudie quelques diplômes militaires plus ou moins bien conservés de Pannonie et de Mésie. Ceux qu'il mentionne tout d'abord montrent que, dans les provinces où il y avait plusieurs légions, le congé des *auxilia* répartis dans chaque corps de troupes avait lieu parfois séparément. Parmi les inscriptions de Roumanie publiées par Tocilescu<sup>3</sup>, l'une mérite ici une mention spéciale : c'est une inscription bilingue trouvée dans le voisinage de Mangalia, et qui, en donnant l'indication de la distance entre les bornes-frontières (lapis, λίθος), nous fait connaître la délimitation du territoire de Kallatis.

A. VON PREMERSTEIN<sup>4</sup> a publié une remarquable étude sur l'histoire de l'administration de la province de Mésie et de la Thrace. Avec une connaissance très approfondie des lieux et des documents existants, il soumet à un examen très sévère les résultats acquis jusqu'à

*schen Provinz Dalmatien*. Wien, K. Gerold, 1899-1900 (aussi séparément). Joignez le mémoire de Patsch dans les *Berichte der Kölner Philologenversammlung*, p. 179.

1. *Die Lika in römischer Zeit*. Schriften der Balkankommission, Antiquarische Abteilung, I. Wien, 1900, Hölder. — Il n'est pas possible de pénétrer plus avant dans les très nombreuses publications concernant les recherches accomplies sur ces territoires orientaux ; dans les *Jahreshefte des österreichischen Archæolog. Instituts*, comme déjà dans les *Archæolog.-epigraphischen Mitteilungen* (cf. encore XX (1897), p. 173-246), on trouve beaucoup d'articles par Kubitschek, Skorpil, Liebl, Jung, v. Premerstein, Weisshäupl, etc. Sur les inscriptions qui ont été revues ou découvertes dans des voyages en Serbie, nous avons des rapports de Fr. Ladek, A. v. Premerstein, N. Vulic. (*Ibid.*, III, Beiblatt, p. 105-178; IV, p. 73-162.) Il me faut indiquer aussi les excellents travaux de Weisshäupl sur Pola à l'époque romaine et ses environs. (*Ibid.*, Beiblatt, I, p. 97-106; IV, p. 169-208.)

2. *Arch.-epigraph. Mitteilungen*, XX (1897), p. 155-170. — *Jahreshefte des österr. archæol. Instituts*, I, p. 162-180; III, p. 11-32. Cf. II, p. 151-173, Tocilescu, sur un diplôme qui se rapporte à la flotte de Misène sous Hadrien. — Ritterling (*Arch.-epigr. Mitt.*, XX, p. 1-40) a complété la liste des gouverneurs de la Pannonie.

3. *Inscripfionen aus Rumänien*. *Archæol.-epigraph. Mitteilungen*, XIX, p. 79 et suiv., 213 et suiv.

4. *Die Anfänge der Provinz Mæsien*. *Jahreshefte des österr. archæol. Instituts*, I (1898). Beiblatt, p. 145-195.

ce jour, et il arrive souvent à des conclusions radicalement opposées sur le développement, la délimitation et l'administration de ces provinces, sans se dissimuler le caractère souvent hypothétique de ses théories. A l'époque de l'occupation romaine, la future Mésie se partagea en deux grands pays de races, l'un dardano-mésienne, l'autre gético-thrace, auxquels touchaient les territoires des villes grecques côtières. Administrativement, il faut donc distinguer, dans le pays des Dardaniens, Mésiens et Triballes, un arrondissement romain avec un commandement de légion dont le siège est d'abord dans la région de Dardanie, et à partir de Tibère, sur les bords mésiens du Danube; puis le pays des Gètes, la partie moyenne et orientale de la future Mésie Inférieure, qu'Auguste céda au royaume thrace en clientèle, et qui forma ensuite, de 46 ap. J.-C. à la fin du II<sup>e</sup> siècle, en droit au moins, une partie de la province de Thrace; enfin la ligne de côtes avec les villes grecques qui sous Auguste ne fut certainement que nominale sous la domination romaine et fut incorporée d'abord à la Macédoine, puis à la circonscription de Mésie. L'auteur cherche à établir sa démonstration par une étude approfondie dont je dois m'interdire de relater ici les points de détail.

C. SCHUCHHARDT<sup>1</sup>, se basant sur des recherches locales personnelles, décrit les restes du mur-frontière construit dans les années 507-512 par Anastase contre les Bulgares; il n'avait ni fossé ni rempart, mais il était garni de tours rondes avancées et s'étendait, à soixante-cinq kilomètres environ à l'ouest de Constantinople, sur une longueur de quarante-cinq kilomètres, de la mer de Marmara à la mer Noire. Conjointement avec les trois remparts de la Dobroudcha, dont le rempart de pierre remonte tout au plus à l'époque de Constantin, l'auteur l'explique comme le dernier terme d'un certain développement des travaux de défense exécutés dans l'antiquité.

Les actives recherches qui, chaque année, sont de plus en plus consacrées d'une si heureuse façon au sol de l'Asie Mineure, donnent de riches résultats au point de vue de l'archéologie, de la topographie et des antiquités, et promettent encore, si on les continue systématiquement, un grand élargissement de nos connaissances. Cette péninsule, qui, politiquement, ne parvint jamais à l'unité, est un monde à part, et cependant nulle part, hors de la mère patrie, l'hellénisation de l'Orient, le développement, l'épanouissement et la décadence de l'organisation municipale grecque ne se laissent étudier plus profondément que dans les nombreuses *περίεις* traitées avec tant d'indulgence

1. *Die Anastasiusmauer bei Konstantinopel und die Dobrudschawälle*. Jahrbuch des k. deutschen archæol. Instituts, XVI, p. 107-127, avec 31 reproductions.

par le gouvernement romain, et dont Mommsen pouvait déjà peindre à grands traits la vie municipale étonnamment active. Tout ce qui a été découvert dernièrement, jusqu'en 1899, E. KALINKA<sup>1</sup> l'a exposé dans une belle vue d'ensemble à laquelle je dois renvoyer, d'autant plus qu'il est impossible de mentionner ici chacun des travaux. Au souhait de pouvoir embrasser avec plus de facilité, au moyen de cartes, les recherches effectuées jusqu'à présent en Asie Mineure, la carte de W. RUGE et E. FRIEDRICUS<sup>2</sup> cherche à répondre; il y est joint un très utile index des citations qui servent à déterminer topographiquement les emplacements.

Dans le recueil, projeté sur un plan si vaste, des inscriptions lyciennes, grecques et romaines d'Asie Mineure, nous avons le tome I<sup>er</sup>, par KALINKA<sup>3</sup>; on y trouve les inscriptions lyciennes dans leur transcription latine.

Rud. HEBERDEY et Ad. WILHELM<sup>4</sup>, dans un rapport sur leur mission, ont relevé 272 inscriptions, dont 255 sont complètement nouvelles. KALINKA<sup>5</sup> commente un document intéressant : c'est le remerciement du *κελεύς* lycien à l'empereur pour avoir bien voulu confirmer un homme de mérite nommé Jason, malgré les propositions contraires d'un certain Moles, dans les honneurs décrétés à la suite de la lyciarchie.

O. Ribbeck a recueilli pieusement les notes des voyages de son élève K. BÜRESCH<sup>6</sup>, mort prématurément après avoir, avec une

1. *Die neuern Forschungen in Kleinasien*. Neue Jahrbücher für das Klass. Altertum, 1899, p. 665-685. — Sur les fouilles d'Éphèse, il y a des comptes-rendus de Heberdey, *Anzeiger der philol.-histor. Klasse der Wiener Akademie*, 1897 et suiv.; *Jahreshefte des österr. arch. Instituts*, Beiblatt., I, p. 53-82; II, p. 37-50; III, p. 83-90; V, p. 53-66; — sur les fouilles de Milet, Th. Wiegand, *Berliner Sitzungsberichte*, 1901, p. 903-913; *Archæol. Anzeiger*, 1901, p. 191-199; 1902, p. 147-154; — sur les fouilles de Pergame, A. Conze et C. Schuchhardt, *Mitteilungen des d. archæol. Institut, athen. Abt.*, XXIV, p. 97-240. — G. Weber (*Jahrbuch des archæologischen Instituts*, XV (1899), p. 4-25, 167-188) a fait des recherches sur les conduites d'eau très anciennes de Smyrne, dont deux ont été complètement détruites.

2. *Archæologische Karte von Kleinasien*. Mit zwei Nebenkarten und ausführlichem Register. Halle, Saale, G. Sternkopf, 1899.

3. *Tituli Asiae minoris collecti et editi auspiciis Caesareae Academiae litterarum Vindobonensis*. Vol. I : *Tituli Lyciae lingua Lycia conscripti*. Enarravit Ernestus Kalinka. Tabulam ad Henrici Kiepert exemplum redactam adjectit Rudolfus Heberdey. Wien, A. Hölder, 1901.

4. *Reisen in Kithien, ausgeführt in den Jahren 1891 und 1892*. Denkschriften der Wiener Academie, philol.-histor. Klasse, vol. XLIV-XLVI.

5. *Neue Ehrenliste aus Lykien*. Serta Harteliana, Wien, 1896, p. 1-8.

6. *Aus Lydien*. *Epigraphisch-geographische Reisefrüchte*, publié par O. Ribbeck. Leipzig, B.-G. Teubner, 1898. — Cf. Sarre, *Reise in Phrygien, Lykaon*

activité infatigable, exploré quelques contrées de l'Asie Mineure. Elles présentent une quantité d'observations et d'études, malheureusement peu ordonnées, sur la géographie des pays qu'il a parcourus et qui sont le plus souvent mal connus, sur la situation topographique des lieux antiques, l'organisation municipale et les cultes, en s'appuyant sur de nombreuses déconvertes épigraphiques nouvelles.

Th. MOMMSEN<sup>1</sup> commente l'importante inscription, publiée par Anderson, d'un notable bourgeois d'Ancyre, G. Julius Severus, descendant de Déjotarus (cf. Reinaeh, *Revue celtique*, XXII, p. 4-8), dédiée par une des quatre pylées de la ville. Ce Severus fut reçu dans le Sénat par Hadrien comme « tribunicus, » et l'inscription donne d'intéressantes explications sur sa carrière, ses multiples relations de famille, ses fonctions municipales, ses honneurs, ses services.

Parmi les inscriptions publiées par Petersen et Luschan (*Rev. hist.*, t. LVIII, p. 452), on remarque, outre les mentions qu'Opramoas fit mettre à son Héroon, construit de son vivant, et qui sont des témoins de la vanité humaine, soixante-huit pièces, décrets impériaux, lettres du gouverneur, qui nous offrent un tableau intéressant des honneurs et fonctions en usage en Lycie vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle et de la situation des communes comme de leurs rapports avec l'empereur et le gouverneur. Ces importants documents ont paru dans une excellente édition séparée, avec des explications de R. HEBERDEY<sup>2</sup>.

E. KALINKA<sup>3</sup> s'est efforcé d'éclaircir autant que possible les difficiles

*nien und Pisidien*. Archæolog.-epigraph. Mitteilungen aus Oesterreich, 1896, p. 26-57.

1. *Ancyranische Inschrift des Julius Severus*. Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1901, p. 24-31. Le même, à propos du décret populaire des Ephésiens en l'honneur d'Antonin le Pieux, dont ils célébraient tous les ans le jour de naissance par une fête populaire et un don en argent à chaque citoyen sur les fonds publics, remarque que des dépenses permanentes, qui pèsent sur les finances municipales, sont soumises à la sanction du gouverneur. (*Jahresb. des österr. arch. Instituts*, III, p. 1 et suiv.)

2. *Opramoas, Inschriften vom Heroon zu Rhodiapolis*. Wien, A. Hölder, 1897. — Heberdey supposait que les fonctions de prêtre de la Confédération et de lyciarque pouvaient être exercées simultanément et qu'il y avait un avancement d'une position à l'autre; Mommisen combat cette opinion (*Jahreshefte des österr. archæol. Instit.*, III, p. 5), car toutes les deux ne sont que des fonctions d'une même charge. Les documents qu'on possède jusqu'à présent ne permettent pas une réponse définitive.

3. *Zur historischen Topographie Lykiens*: Festschrift für H. Kiepert, 1898, p. 161-178. — *Ibid.*, p. 153-158 : R. Heberdey, *Nike und Komba, zwei Städte der lykischen Milyas*.



questions de la délimitation territoriale de la Lycie aux différentes époques, et il donne, d'après les documents littéraires, les inscriptions et les monnaies, un index des villes et villages extrêmement nombreux de ce pays à l'époque impériale.

C. HUMANN, C. CICHORIUS, W. JUDEICH, Fr. WINTER<sup>1</sup> ont consacré à Hierapolis des recherches particulières qui ont été dédiées par les trois diplômés à la mémoire de Humann, mort avant leur publication, pour honorer et reconnaître les grands services qu'il a rendus dans l'exploration du sol de l'Asie Mineure. En s'appuyant sur les nombreuses inscriptions qui ont été rassemblées dans la dernière partie du livre et en partie expliquées, il était possible de tracer un tableau de la constitution et de l'administration de la ville, de connaître la composition de sa population en Grecs, Romains et Juifs, ainsi que les principales familles, comme aussi de donner des renseignements sur son état économique, son industrie et son commerce, notamment la fabrication de la laine, qui était la branche de production la plus importante de cette puissante ville commerciale.

D'après BRANDIS<sup>2</sup>, Marc-Aurèle, dans les premières années de son règne, a pris pour lui-même le Pont et la Bithynie (où nous trouvons encore des proconsuls sous Antonin le Pieux), laissant au contraire au Sénat la Lycie et la Pamphlie. Comme la lettre d'Antoine au κοινὸν Ἀσίης, en faveur d'une σύνοδος τῶν ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ἑσπονειακῶν καὶ στερρανετῶν<sup>3</sup> (laquelle est peut-être de l'an 33-32), montre qu'il y avait déjà des assemblées avant Antoine, Brandis essaie ensuite de rendre vraisemblable l'opinion que l'assemblée du Pont n'a pas été une création d'Auguste, mais qu'elle doit être rapportée à Pompée, qui partagea le territoire du Pont en onze communes municipales, les unes déjà existantes, les autres fondées par lui.

En souvenir d'Otfried Müller, dont les *Antiquitates Antiochenae* (1839) ont jeté les bases d'une histoire de la construction de la ville, R. FÖRSTER<sup>4</sup> a recommencé les recherches, et, à plusieurs points de

1. *Altertümer von Hierapolis*. Avec 61 reprod. et un plan de la ville. Berlin, G. Reimer, 1898. (Jahrbuch des k. deutschen arch. Instituts, Ergänzungsheft, IV.)

2. *Studien zur römischen Verwaltungsgeschichte*. Hermes, XXXI, p. 161 et suiv.

3. *Ein Schreiben des Triumvirn Marcus Antonius an den Landtag Asiens*. *Ibid.*, XXXII, p. 509-522.

4. *Antiochia am Orontes*. Jahrb. des d. arch. Inst., XII (1897), p. 103-149. Cf. Partsch, *Archæol. Anzeiger*, 1893, p. 223 et suiv., et la conférence de Förster à Breslau le 27 janvier 1897 et ses travaux sur les sculptures et les inscriptions trouvées là. (*Ibid.*, XIII, p. 177 et suiv., et XVI, p. 39-55.) Parmi les découvertes des dernières années, il faut remarquer surtout deux sarcophages

vue, il a pu les faire progresser. Le mur construit par Épiphanè a été restauré ou agrandi par Tibère, qui construisit aussi la grande rue à colonnades. La ville qui s'étendait de tous les côtés fut entourée par Théodose le Grand ou Théodose le Jeune d'un nouveau mur qui fut rebâti en 528, devant la menace d'un péril perse, après que plusieurs tremblements de terre l'eurent en partie détruit. Pour des raisons stratégiques, Justinien entreprit de réduire le périmètre du mur au nord et au sud. Il n'y a que la mesure de la ligne de muraille et de la superficie qui puisse donner idée de l'étendue de la vieille ville, car même les indications récentes et celles du moyen âge diffèrent; les plus vraisemblables, suivant Partsch, seraient celles de Carsten Niebuhr. ПУХСТЕЙ<sup>1</sup> publie son premier rapport sur les fouilles entreprises à Baalbek au nom de l'empereur d'Allemagne.

W. LIEBENAM.

(Sera continué.)

et la statue d'un orateur inconnu que l'on a voulu sans raison rapporter à Libanius.

1. *Ausgrabungen in Baalbek*. Jahrbuch des archæol. Instituts, XVI (1901), p. 133-159, 4 tabl.

---

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Thomas Alfred WALKER. **A history of the law of nations.** T. I : *From the earliest times to the peace of Westphalia.* Cambridge, at the University press, 1899.

M. Walker pense avec raison que c'est à l'histoire qu'il convient de demander quel est le véritable caractère, quels sont les titres et quelle est la portée du droit international. Frappé de la rareté des ouvrages consacrés à l'histoire du droit international aussi bien que de l'embarassante abondance des sources à consulter, papiers d'État, mémoires, collections de traités, il a entrepris de servir de guide à ceux qu'effraie à juste titre l'obscur dédale des documents épars. Il a tenté d'écrire une « brève histoire de la fondation et du développement du droit international en tant que science. »

Rien n'est plus difficile que pareille tâche et, à vrai dire, le succès complet nous y semble impossible. Il faudrait, pour réussir entièrement, connaître les conceptions de tous les peuples, — du moins de tous ceux qui ont marqué dans l'histoire du monde, — sur les relations à établir entre groupes politiques distincts, connaître les coutumes issues de ces conceptions, les connaître avec assez de certitude pour ne point risquer de confondre l'accidentel avec l'habituel, de prendre pour l'application du droit reconnu l'inspiration généreuse ou atroce d'un être exceptionnel. Il faudrait montrer, à chacune des grandes époques de l'humanité, ce qu'on pensait des rapports entre nations et ce qu'on faisait de ces rapports, marquer l'action de la doctrine sur les coutumes et l'action réciproque des coutumes sur la doctrine. Il faudrait donc avoir sur toute l'histoire du monde des informations que la pauvreté ou l'indigence des documents rendent impossibles pour les périodes les plus reculées, que la faiblesse de l'esprit humain aurait peine à contenir pour les époques moins lointaines; il faudrait, parmi la confusion des faits, dégager les traits essentiels, remonter aux causes et faire défiler en un double tableau mouvant la série des grandes idées qui ont inspiré les conducteurs de peuples et celle des multiples applications, où les coutumes ont reflété et mis en action les principes religieux, moraux, politiques, économiques, qui ont servi de guides à l'humanité.

L'ouvrage de M. Walker ne réalise sans doute pas l'irréalisable; il n'éclaire point d'une pleine lumière l'histoire du droit international, mais il a le très grand mérite de joindre à une érudition remarquable le souci de dégager les idées dominantes et de mettre en relief les caractères essentiels qui marquent, pour chaque période, la nature et les

tendances des relations internationales. Quelques traits, sans doute, auraient pu être plus accentués; le lien aurait pu être souligné entre les causes et les effets, c'est-à-dire entre les idées ou les besoins d'une époque et les coutumes qui en résultaient dans la pratique internationale; l'analyse des doctrines eût gagné à n'être pas isolée, mais rapprochée des faits que ces doctrines prétendaient régler et dont elles ne pouvaient cependant manquer de subir l'influence; des réserves peuvent être faites sur quelques assertions. Mais il convient de rendre hommage à la conscience des recherches, au souci d'impartialité, à l'élevation des jugements, à la clarté de l'exposition, qui font de l'ouvrage de M. Walker une contribution aussi remarquable que précieuse à l'étude des origines du droit international moderne.

Avant d'aborder l'histoire du droit des gens, l'auteur consacre une introduction en deux chapitres au nom et aux sources du droit international. Ces deux chapitres sont excellents. Le premier a pour but de justifier l'expression « droit international, » bien à tort condamnée comme impropre par le grand jurisconsulte anglais Austin. Celui-ci avait du droit, de la loi, une conception étroite. Il ne reconnaissait ce titre qu'à l'ordre donné par une autorité et sanctionné par une peine, menaçant quiconque contreviendrait à cet ordre. M. Walker reproche à juste titre à la conception d'Austin d'être contraire à la fois à l'histoire et au bien de l'humanité. Il est vrai que, dans les États modernes, le droit positif interne naît, en principe, de lois faites par une autorité législative et entourées de sanctions. Encore serait-il facile de prouver qu'en dépit de la théorie, le législateur ne fait pas toujours le droit et ne fait pas tout le droit. Mais si, généralement aujourd'hui, dans les États civilisés, le pouvoir législatif tient une large place, autrefois le droit s'est formé sans législateur; il est né de la coutume établie par les mœurs, inspirée par une loi de justice supérieure à tous législateurs, sanctionnée au besoin par des juges qui n'obéissaient point au commandement d'un chef mais contraignaient le récalcitrant à se soumettre à l'usage constamment reconnu et constamment suivi. L'observation générale d'une règle et l'observation due, tel a été (et tel est encore) le caractère essentiel du droit positif, que ce droit soit ou non un ordre général donné par une autorité législative, qu'il soit ou non sanctionné par une peine.

Refuser le nom de droit à toute règle qui ne remplit pas les conditions requises par Austin, c'est donc méconnaître l'enseignement du passé; ce serait aussi, pour l'avenir, aller à l'encontre de l'utilité commune, car ce serait affaiblir le prestige de l'empire de règles nécessaires, en leur enlevant, dans l'esprit des peuples, ce caractère de stricte obligation que l'opinion n'attache guère ou n'attache complètement qu'aux règles de droit.

L'histoire du droit international des temps les plus reculés jusqu'au traité de Westphalie est divisée en trois chapitres; le premier est intitulé : l'Évolution du droit international; antiquité et moyen âge; le

second : l'Évolution du droit international; naissance de la territorialité, est consacré au xvi<sup>e</sup> et à la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle; le troisième : l'Évolution du droit international; les précurseurs et le prophète du droit international, contient l'histoire des doctrines du droit international au moyen âge et jusques et y compris Grotius.

Le premier chapitre eût gagné à être au moins dédoublé. Le moyen âge, sans doute, est relié à l'antiquité par l'empire romain, et, durant le moyen âge, l'idée impériale d'une puissance mondiale plane sur les relations internationales; l'idée maîtresse à laquelle avaient abouti les conquêtes et l'ambition romaine survit à l'écroulement de l'État romain; elle subsiste durant plus de dix siècles, et c'est là sans doute la raison pour laquelle M. Walker unit en un seul tout plus de vingt siècles, dont les premiers ont inconsciemment préparé et les derniers peut-être moins inconsciemment sapé l'idée impériale.

L'exclusivisme de la cité antique contenait en germe l'impérialisme de Rome, et l'impérialisme qui hante le moyen âge retient quelques parcelles d'exclusivisme avec le principe de domination universelle. Mais, à côté de cette unité quelque peu factice, quelles différences séparent l'antiquité du moyen âge! Que d'étapes diverses ont été accomplies par l'humanité! Combien de causes nouvelles, — idées morales ou faits économiques, — sont entrées en jeu et sont venues modifier les conditions des relations internationales! Préoccupé à l'excès de l'antithèse de ces deux conceptions opposées, la conception impériale et la conception moderne d'une société d'États indépendants, sans supérieur sur terre, M. Walker a été amené sans doute par cette préoccupation à trop négliger certains facteurs de l'évolution du droit international, à ne point marquer suffisamment leur importance dans la transformation d'où est sorti le monde moderne. S'il n'avait point fait un bloc en quelque sorte de l'antiquité et du moyen âge, il eût sans doute mieux souligné la portée de faits tels que l'extension du catholicisme à toute l'Europe, le morcellement de la souveraineté qui, autant que le principe de hiérarchie et de subordination successive, caractérise le régime féodal, les grandes découvertes des Espagnols et des Portugais. La communauté de foi ne devait pas seulement grouper toute la chrétienté autour du pape; elle devait, par l'identité des idées morales, fonder une communauté de droit destinée à survivre même à la rupture de l'unité de confession; le système féodal, dressant au sommet d'une imposante mais fragile pyramide la majesté théorique de l'autorité impériale, devait, par la dispersion de la souveraineté et l'inégale répartition des forces entre la multitude des seigneurs, donner aux plus puissants l'occasion d'augmenter leur puissance aux dépens des plus faibles et miner lentement, par le succès des ambitieux, l'unité plus apparente que réelle d'un empire souvent chancelant. Les grandes découvertes du xv<sup>e</sup> siècle, en accroissant singulièrement la richesse et la puissance d'États maritimes jusqu'alors relégués au second plan, devaient leur faire rejeter toute idée de subordination temporelle, à moins qu'ils ne

se crussent de taille à imposer à tous leur domination, en reprenant à leur profit l'idée impériale.

M. Walker n'ignore rien de ces choses. Il sait rendre magnifiquement justice à l'influence civilisatrice de l'Église (voir p. 66); il caractérise en quelques lignes bien venues l'œuvre de la féodalité (p. 82); il consacre un double paragraphe à la double lutte de la monarchie contre les barons d'une part, contre l'empire de l'autre (voir p. 84 et suiv.); il indique les problèmes nouveaux qu'introduisent les grandes découvertes géographiques (p. 150, ch. II). Mais nous eussions souhaité plus de relief pour ces grandes causes de transformation des rapports internationaux. A l'immense toile qui, sous l'égide impériale, embrasse le monde ancien et le moyen âge, nous eussions préféré une série de tableaux moins vastes permettant de mieux voir tous les acteurs du drame entrant successivement en scène et tenant plus ou moins longtemps, avec plus ou moins de succès, un rôle plus ou moins grand suivant les époques diverses de cette immense période.

Il serait injuste, par contre, de ne pas signaler au moins quelques-unes des idées directrices que l'auteur s'attache avec succès à mettre en pleine lumière. C'est, pour l'antiquité entière, la méfiance, quand ce n'est point le mépris de toute société politique étrangère, avec un double tempérament toutefois à mesure que les circonstances multiplient les contrats avec l'étranger haï; traitement de faveur à l'égard de ceux que des affinités de races ou une certaine communauté d'idées rapprochent, droit universel admis au profit de tout être humain. C'est pour Rome, avec la volonté croissante de conquérir l'empire du monde, la reconnaissance sous le nom de *jus gentium* d'une loi commune à toute l'humanité, loi qui n'assure à nulle nation le droit de conserver son indépendance à l'encontre de Rome, mais qui, cependant, garantit aux hommes de toute nation quelques droits avant leur soumission, et beaucoup de droits après l'assujettissement. C'est, pour la période des invasions barbares, le salut de la civilisation par l'Église et l'unité spirituelle, maintenant, pour la faire revivre, sous une autre forme, l'idée impériale.

Avec Charlemagne, l'empire d'Occident renaît, mais l'unité de l'empire n'est plus l'unité du monde; avec l'empire de l'ouest, l'empire grec et les empires sarrasins se partagent et se disputent la domination du monde; entre ces quatre empires indépendants, il y aurait eu place pour un système de droit international conforme aux idées modernes, si la même ambition, jointe à l'antagonisme de conceptions politiques ou de foi religieuse, n'avait entretenu chez tous l'esprit d'exclusivisme.

Il s'en faut d'ailleurs que chacun maintienne, même chez lui, l'ordre et la paix; la souveraineté tendrait à se réduire en poussière en Occident sous l'action des querelles féodales si l'influence de l'Église, pacificatrice au dedans de la chrétienté par les trêves de Dieu, ne venait à tourner contre le monde musulman l'humeur batailleuse des turbulents seigneurs. Les croisades manquent leur but contre l'Islam; elles

délivrent l'Europe d'une nuée de barons querelleurs et permettent aux monarchies d'édifier un peu d'ordre sur les ruines des vassaux disparus ou réduits à l'impuissance.

L'empereur et le pape manquent également, dit M. Walker, au rôle de pacificateur et d'arbitre universel auquel ils eussent pu prétendre, l'un par défaut de puissance, l'autre par défaut d'impartialité. Et M. Walker paraît s'en féliciter; il semble croire que la réalisation du rêve grandiose du moyen âge eût enchaîné l'humanité dans une paix qui n'eût été qu'une « mort vivante. » « Le monde, dit-il encore, choisit l'indépendance qui offre peut-être le meilleur gage d'expansion et de vie réelle » (p. 94). Si l'indépendance est incompatible avec la monarchie universelle entendue à la façon d'Auguste et de Tibère, elle aurait peut-être pu s'accommoder pour le bien de l'humanité avec la conception médiévale d'un arbitre suprême. De fait, il y eut au moyen âge des États fort indépendants, réglant leurs conflits tantôt par la force des armes tantôt par des arbitrages librement acceptés; l'indépendance des faibles ne fut d'ailleurs pas mieux assurée dans la société d'états, issue des luttes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et leur état précaire est, avec l'horreur croissante de la guerre, la raison des projets d'arbitrage qui séduisent actuellement nombre d'esprits généreux et sollicitent même l'attention des gouvernements. Ces projets nous ramènent à la conception du moyen âge, mais avec moins de chances encore de succès; la rupture de l'unité religieuse a diminué l'influence morale de la papauté, et, dans les questions qui mettent en jeu leurs intérêts essentiels ou leurs passions, les États ombrageux redoutent trop facilement dans tout arbitre tantôt la partialité et tantôt l'impartialité. Peut-être ici M. Walker a-t-il trop vu le moyen âge à travers les souvenirs de la *pax romana*.

Dans cet énorme chapitre, des sous-divisions distinguent certains peuples et certaines périodes. Pour plusieurs, l'auteur consacre des paragraphes spéciaux à la pratique du droit de la paix et du droit de la guerre. En ce qui concerne les époques les plus reculées, quelques traits épars ne peuvent nous donner qu'une idée incomplète de ce que devaient être les relations pacifiques, très réduites assurément par l'esprit exclusif de l'antiquité. L'insuffisance des documents ne nous permet pas d'en connaître davantage. Le droit de la guerre est moins vague parce que les peuples entrent surtout en contact par la guerre, et ce droit est atroce. Il s'adoucit peu à peu, mais lentement, avec des progrès suivis de recul, à mesure que les peuples comprendront mieux leur intérêt, apprendront à tirer parti des vaincus au lieu de les massacrer ou subiront l'influence civilisatrice de religions plus larges et d'idées morales plus élevées. Le christianisme, le mahométisme et la chevalerie, tels sont, selon M. Walker, les trois causes d'ordre moral qui atténuent, au moyen âge, la barbarie de la guerre.

La religion de Mahomet est une religion de guerre; c'est par la guerre qu'elle prétend conquérir des fidèles; rien d'étonnant à ce qu'elle règle la guerre, et elle la règle de façon très rude assurément, moins

rude cependant que la pratique de la plupart des nations à l'époque où elle paraît. Les non musulmans sont rangés en deux catégories, les païens ou idolâtres et ceux qui reconnaissent un Dieu unique, les juifs et les chrétiens. Aux premiers, l'Islam offre la conversion ou la mort, mais la conversion confère l'égalité de droits avec le musulman; aux seconds, le prophète ouvre une triple alternative : la conversion, le tribut ou la guerre. S'ils choisissent la guerre, tous les mâles pris les armes à la main peuvent être mis à mort, tandis que les femmes et les enfants sont réduits en esclavage. Telle est la loi, généralement observée au début par les Arabes, parfois cependant outrepassée et singulièrement aggravée par les recrues de l'Islam, moins civilisées et plus farouches que les Sarrasins.

La religion chrétienne est une religion de paix et de miséricorde; sa lettre ne règle point la guerre; son esprit lui est contraire. Mais quand elle se trouve aux prises avec les envahisseurs barbares, si elle réussit à les rallier à ses symboles, il s'en faut qu'elle réussisse aussi bien à les pénétrer de son esprit. La tâche est d'autant plus difficile que les conquérants ont la passion de la guerre, et de la guerre la plus farouche. Des efforts prolongés seront nécessaires pour faire entrer un peu de mansuétude dans ces âmes où le vernis chrétien, pendant longtemps, ne fera que couvrir à peine les passions violentes du fonds barbare. La persévérance de l'Église, sans triompher pleinement de l'esprit de violence, en adoucira cependant les effets et trouvera, dans la chevalerie, un auxiliaire bienfaisant. M. Walker paraît attribuer à la civilisation sarrasine l'origine de la chevalerie (p. 88). Qu'aux brillants guerriers arabes les hommes d'armes de l'Occident aient emprunté l'élégance des armes, l'adresse des manœuvres, le goût du luxe, en un mot quelques-unes des qualités extérieures de la chevalerie, nous n'y contredirons point; mais l'essence de la chevalerie, les devoirs du chevalier nous paraissent être de pure origine chrétienne. Sans doute ici encore l'application reste en arrière du principe, et la chevalerie est loin de tenir ses promesses. Si M. Walker nous semble rétrécir le rôle de la chevalerie en la réduisant à un simple code d'honneur entre égaux (p. 130), il est certain que les chevaliers firent, en maintes circonstances, preuve d'abominable cruauté. Il n'est pas moins vrai que, par ses principes et par ses efforts, quelque insuffisants ou quelque intermittents qu'ils fussent, pour s'acquitter de ses devoirs, elle a introduit dans la guerre plus de respect de soi-même et des autres.

Le second chapitre de l'ouvrage de M. Walker porte le titre de : Naisance de la territorialité; nous eussions préféré « croissance ou triomphe de la territorialité, » car, au *xvi<sup>e</sup>* siècle, par où commence ce chapitre, la souveraineté territoriale est déjà née; les grandes monarchies sont déjà en voie de formation; l'empire est déjà un titre plus qu'une réalité. C'est bien, comme le dit M. Walker, un âge de transition, mais les germes qui se développeront, au point de couvrir le monde d'une floraison nouvelle, étaient bien antérieurs à cette époque; ils avaient



même levé bien avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle. La Réforme, en coupant l'Europe en deux parties, dont l'une dénie toute autorité au pape et éprouve l'impérieux besoin de prendre ses précautions contre l'empereur, brise sans doute le principe de hiérarchie et refuse à l'empereur comme au pape tout droit à la domination ou à l'influence universelle. Elle ne laisse donc place qu'au principe d'indépendance et d'égalité dans la société remaniée des États. Mais canonistes et théologiens espagnols, tout en reconnaissant la suprématie spirituelle du pape, ne refusent pas moins au pape comme à l'empereur le titre d'*orbis dominus*, ils n'affirment pas moins l'indépendance de l'État, et ils ne font qu'affirmer en droit ce qui, depuis longtemps déjà, existait en fait au moins dans une grande partie de l'Europe. Et M. Walker observe très justement que les écrivains de l'époque posent en principe, « avec une confiance croissante, » l'indépendance des rois et des États libres, tandis que la conscience nationale déjà née grandit et affermit la notion de l'État.

Dans cette période agitée, les relations se multiplient entre États et entre nations. Des problèmes nouveaux surgissent ou des problèmes anciens prennent un aspect nouveau ; les grandes découvertes amènent la discussion des titres d'acquisition des territoires d'outre-mer ; les prétentions à la souveraineté des mers se heurtent à une ardente opposition ; les ambassades permanentes apparaissent ; le droit de la paix se développe plus peut-être qu'il ne progresse. Le droit de la guerre se fait plus âpre dans une période de luttes passionnées où les prétextes religieux sont toujours au premier plan, tandis que l'esprit de la religion est trop souvent au dernier. On en vient à faire le triste essai de la suppression de toutes lois de la guerre (p. 193), et les conséquences sont telles qu'il faut bientôt rétablir les lois abrogées. Rien sans doute ne prouve plus péremptoirement la nécessité du droit des gens, quelque imparfait qu'il puisse être, soit dans ses règles, soit dans leur application.

La neutralité ne pouvait guère trouver place dans ce tumulte de violences. Quelques prétentions isolées et souvent contradictoires ne pouvaient fixer avec certitude les droits et les obligations des neutres, alors que tous ou peu s'en faut se jetaient plus ou moins ouvertement dans la mêlée dès que leurs forces le leur permettaient et ne pouvaient guère attendre de ménagements si la faiblesse les condamnait au repos.

Le troisième chapitre est consacré à l'histoire des auteurs du droit international et de leurs doctrines. Nous avons déjà exprimé le regret de voir cette histoire isolée au lieu de la voir unie à l'histoire des événements, pénétrant les faits ou en subissant le contre-coup.

Un instant dans le second chapitre, M. Walker avait mis le mouvement des idées en face du mouvement des faits. C'est sans doute pour donner plus de développement à l'analyse des penseurs qu'il a rejeté plus loin l'exposé des doctrines. Très bref jusqu'à la fin du moyen âge, avant d'arriver à Grotius, il s'étend avec complaisance sur les théolo-

giens, les philosophes politiques et les praticiens écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle. L'analyse qu'il donne des tendances des uns et des ouvrages des autres est des plus intéressantes. Elle montre que si Grotius est considéré comme le fondateur de la littérature du droit des gens, c'est plus sans doute à raison du succès que de la nouveauté de son œuvre. Grotius a donné, il est vrai, un tableau d'ensemble du droit international dans un ouvrage uniquement consacré au droit des gens. Ses prédécesseurs n'avaient traité des règles présidant aux rapports des nations qu'incidemment dans des œuvres plus larges, ou que partiellement dans des livres consacrés à telle ou telle question spéciale. Mais des matériaux précieux avaient été amassés, des discussions remarquables avaient éclairé les points les plus délicats avant que l'illustre Hollandais donnât droit de cite, dans la science et dans la politique, au droit international.

L'œuvre de M. Walker n'est pas achevée. L'auteur annonce l'intention de poursuivre jusqu'à nos jours l'histoire menée dans son premier volume jusqu'à la paix de Westphalie. Le très grand intérêt du livre remarquable que nous venons d'analyser nous fait vivement souhaiter de voir prochainement paraître le second volume.

Charles DUPUIS.

**Dr H. SCHLITZER. Die Regierung Josefs II in den österreichischen Niederlanden. Theil I : Vom Regierungsantritt Josefs II bis zur Abberufung des Grafen Murray.** Wien, Ad. Holzhausen, 1900. Gr. in-8°, 298 pages.

Le Dr Schlitzer, archiviste aux Archives impériales de Vienne, est déjà fort avantageusement connu du monde savant par ses travaux sur les rapports de Joseph II avec la cour de Rome (voy. *Rev. hist.*, t. LXI, p. 391) et sur la diplomatie autrichienne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (voy. *Rev. hist.*, t. LXIV, p. 161, et t. LXXIV, p. 389).

Son récent volume : *Die Regierung Josefs II in den österreichischen Niederlanden*, préparé par de patientes recherches aux archives de Vienne et de Bruxelles, inspiré par un visible souci de vérité et de justice, constitue la première partie d'une étude fortement documentée sur les réformes entreprises par Joseph II dans ses provinces des Pays-Bas.

Nous employons à dessein le mot de « réformes », car le titre de l'ouvrage de l'archiviste viennois ne se justifie, jusqu'ici du moins, qu'en partie seulement. Il ne faut pas en effet s'attendre à voir traitées par lui toutes les questions qui sont d'ordinaire l'objet des préoccupations d'un gouvernement quelconque; aucune mention n'est faite, par exemple, des mesures prises par le successeur de Marie-Thérèse pour se libérer des entraves imposées par la Hollande au développement commercial et maritime des Pays-Bas; l'auteur ne nous parle pas davantage de la suppression de la Barrière. Ces omissions, ou pour

mieux dire l'examen exclusif des réformes imposées par le monarque autrichien malgré l'opposition de ses sujets, sont fort probablement voulues. Peut-être, cependant, l'historien a-t-il réservé pour son second volume l'examen de ces importantes questions de politique étrangère.

Il faut donc prendre l'œuvre de M. Schlitter pour ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire pour ce qu'il appelle lui-même ailleurs<sup>1</sup> la *Vorgeschichte der belgischen Revolution*. Un simple coup d'œil jeté sur la table des matières le démontre à toute évidence et révèle, en même temps, à ce point de vue, le caractère de profonde unité du livre.

Pour apprécier sagement le caractère et l'importance des réformes tentées par l'empereur, il faut bien connaître avant tout la constitution et les rouages administratifs du pays; de là le premier chapitre, substantiel et exact. Comment et quand les projets de transformation politique sont nés, se sont mûris et ont pris forme, voilà l'objet du second chapitre. Alors se suivent, défilant au milieu d'une succession toute naturelle de faits, ceux ayant pour objet les réformes religieuses, puis les réformes dans l'administration civile et judiciaire. Les cinquante premières pages que comporte cet exposé préalable sont la préface véritable de l'œuvre de M. Schlitter. Les quatre-vingts suivantes sont consacrées au récit des événements suscités dans le pays belge par les multiples ordonnances « révolutionnaires » de l'empereur « philosophe ». L'agitation débute par la mutinerie des étudiants du séminaire général de Louvain, se continue lors du refus de subsides des États de Brabant et provoque finalement le retrait des célèbres décrets du 1<sup>er</sup> janvier 1787, le voyage des députés belges à Vienne, le rappel, pour cause de maladresse et de manque d'énergie, du comte Murray, gouverneur *ad intérim*, et enfin son remplacement par Trautmannsdorff.

Voilà la matière traitée au cours du premier volume. Le second nous mènera sans doute jusqu'à la retraite du gouvernement général et la proclamation d'indépendance des « États-Belgiques-Unis. » On le voit, c'est bien une histoire des débuts de la révolution brabançonne qui nous est donnée actuellement.

Dans ces conditions, le volumineux ouvrage de Schlitter est de nature à intéresser spécialement les descendants des « patriotes » de 1787; il viendra précieusement en aide aux Belges d'aujourd'hui, désireux de juger avec calme et sans parti pris un procès toujours pendante, et qui, après un siècle écoulé, soulève encore des discussions orageuses et passionnées. Car, il faut bien le dire, trop d'érudits belges n'ont su se dégager entièrement des préoccupations religieuses et politiques de leur temps pour arriver à une appréciation judicieuse et indépendante des actes de Joseph II. Celui-ci n'a eu longtemps que des admirateurs sans mesure et encore plus des détracteurs dépourvus de justice, et, comme on l'a dit, « il est un de ces personnages historiques sur les-

1. H. Schlitter, *Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der belgischen Revolution*. Wien, 1900 (*voy. Rev. hist.*, t. LXXIV, p. 456).

quels les hommes se diviseront longtemps encore de la meilleure foi du monde. » Jusqu'ici, la plupart des historiens de notre pays s'étaient montrés sévères à l'excès pour le fils de Marie-Thérèse. Cet état d'esprit était dû, pensons-nous, à l'insuffisance de leur documentation. Réduits le plus souvent aux témoignages d'origine « patriote » qu'ils avaient le tort d'accueillir avec trop de confiance et de complaisance, sans les faire passer au crible d'une critique nécessaire, perdant de vue le précepte classique *audiat altera pars*, nos écrivains, même libéraux, avaient fini par épouser dans une mesure plus ou moins large la querelle de leurs ancêtres. Qu'on ouvre le moindre des manuels d'histoire nationale, et l'on se convaincra qu'il s'est ainsi formé une tradition classique peu favorable à celui des souverains qui avait le plus sérieusement et le plus sincèrement voulu le bien et le bonheur de ses sujets.

Il n'en sera plus de même à l'avenir, il faut l'espérer, et l'opinion se montrera plus équitable à l'égard du monarque réformateur, car nos connaissances sur la période autrichienne de l'histoire des Pays-Bas se développent sensiblement et tendent à prendre un caractère de plus en plus objectif et scientifique. Le travail récent<sup>1</sup> de M. le professeur Hubert, de Liège, sur le voyage fait par Joseph II dans ses provinces belges, en 1781, témoigne, à ce point de vue, d'un changement caractéristique dans la façon traditionnelle d'*étudier* et d'*apprécier* le gouvernement et la personnalité de Joseph II. Le résultat des recherches de M. Hubert, visiblement favorable à ce dernier, procède tout naturellement d'un examen calme, sincère, désintéressé, pour ainsi dire, des documents nouveaux utilisés par l'auteur.

Il en est sensiblement de même du travail de M. Schlitter. L'un et l'autre doivent être rapprochés à divers titres. Dans chacun, l'historien fait des efforts visibles pour atteindre à l'impartialité la plus objective; tous deux n'avancent rien qui ne puisse être prouvé et ne s'appuie sur des témoignages les plus dignes de foi; chez l'historien belge, comme chez l'historien viennois, même absence de rhétorique encombrante, même façon d'exposer simple et claire, même sobriété d'appréciations tranchantes; chez l'un et chez l'autre, le lecteur a pour garant de la véracité de l'auteur un ensemble imposant de sources authentiques les plus diverses, la plupart inédites, et souvent d'un intérêt de premier ordre.

C'est surtout le cas pour l'érudit allemand, à qui sa situation officielle d'archiviste a permis facilement d'étendre le champ de ses recherches et de ses découvertes.

Ainsi, des « Archives de la cour et de l'État, » il extrait les Résolutions de l'empereur, les Protocoles des rapports présentés par Kaunitz

1. *Le Voyage de l'empereur Joseph II aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1900 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-4°, t. LVIII). — Cf. *Rev. hist.*, t. LXXV, p. 414.

à son maître, les Rapports et lettres de Joseph et de son chancelier successivement à Stahremberg, Belgiojoso et Murray et les dépêches envoyées par ceux-ci à Vienne, les Lettres de H. Crumpipen, secrétaire d'État et de Guerre, à Joseph II, Kaunitz, Mercy-Argenteau et au cardinal Herzan, celles de Belgiojoso à Mercy et réciproquement, de l'empereur et du chancelier à Herzan, de Kaunitz à Marie-Christine, de Joseph II à Trautmannsdorff et réciproquement, de Murray et de Belgiojoso à Crumpipen, et d'autres encore. Dans les archives si riches de l'*Albertina*, l'auteur a utilisé tout ce qui a été écrit par Albert et Marie-Christine, gouverneurs généraux, ou reçu par eux à propos des événements des Pays-Bas. Il a en outre eu à sa disposition les *Mémoires Alberts*, l'*Alberti Tagebuch* et aussi le *Journal der Erzherzogin*, qu'il se réserve de publier prochainement. Il a aussi largement mis à profit les papiers politiques laissés par Murray, gouverneur général intérimaire, de juillet à octobre 1787, et qui sont actuellement la possession du comte de Berézédy, un de ses descendants. Nous ne parlerons pas, de crainte d'allonger ce compte-rendu, d'une quantité d'autres documents ou mémoires<sup>1</sup> du temps qu'il a découverts au *Staats-Archiv* ou à l'*Albertina* et qui sont comme un écho, parfois très vivant, de l'opinion publique dans les provinces belges. D'autre part, loin de négliger ou de paraître ignorer ses devanciers en la matière, il cite à tout instant les travaux des Borgnet, Juste, Gérard, Gachard, Delplace, Poullet, Hubert, W.-A. Arendt, Lorenz, etc., et les compare aux sources manuscrites qu'il a sous les yeux. Il en agit de même avec les mémoires justificatifs si connus, publiés dès 1791 et 1792, de Murray, de Trautmannsdorff et d'Alton.

C'est donc sur de larges et solides assises que l'historien a édifié son œuvre, et il n'est pas étonnant que son appareil de notes<sup>2</sup> dépasse en étendue (146 pages petit texte sur 286), nous dirions même presque en intérêt, la partie narrative du livre.

En présence d'un pareil *ensemble de sources*, on ne saurait révoquer en doute l'*authenticité* des faits allégués par l'auteur. C'est en cela même que résident le grand intérêt historique et la haute utilité du travail nouveau du Dr Schlitter. Il sera désormais impossible de se

1. Entre autres (voy. notes, p. 188 à 202), du marquis de Chasteler, un *Mémoire relatif à la situation actuelle des Pays-Bas autrichiens, 10 octobre 1788*, et un autre mémoire, rédigé par Arts de Bulloy, que M. Schlitter se propose de publier *in extenso*. — Cf. les deux mémoires de Crumpipen, dans *Briefe und Denkschriften*, p. 94 à 114.

2. Il est seulement dommage que l'auteur ait cru devoir rejeter à la fin de son texte toutes les notes *indistinctement*. On le comprend pour des notes d'une assez grande étendue, dont on pouvait faire des annexes. Mais pour les centaines d'autres! Impossible de lire cinq lignes sans devoir rechercher au bout du livre la note correspondante. Il y a là une véritable gymnastique, peu pratique, agaçante à la fin, et qui, espérons-le, ne sera plus infligée aux lecteurs dans le second volume.

passer de son si précieux concours à quiconque voudra faire l'histoire impartiale de la révolution brabançonne. Grâce à lui, on assistera en quelque sorte à l'éclosion et au développement des idées de réforme chez l'empereur; on verra comment leur mise en exécution fut préparée à Vienne et à Bruxelles et à quels échanges et divergences de vues elles donnèrent lieu (ici tout est neuf, abondant et précis); on saisira sur le vif l'effet que produisit sur le gouvernement central et ses représentants la résistance peu attendue des corps politiques et de la nation belges; on observera les espérances, les craintes, les tergiversations, les hésitations, l'énergie ou la faiblesse des uns ou des autres, depuis le souverain jusqu'aux plus humbles des exécuteurs de ses décisions; on entendra aussi des plaintes, des récriminations, de graves accusations même sortir de la plume de certains serviteurs de Joseph II à l'adresse de tel ou tel coopérateur de l'œuvre impériale. On se rendra surtout mieux compte des raisons pour lesquelles les réformes étaient destinées à échouer; l'empereur fut presque toujours servi par des collaborateurs dépourvus de tact et de perspicacité, et, d'autre part, ses intentions et les mobiles de sa conduite furent fréquemment méconnus et même calomniés. C'est ce qui apparaît avec une clarté nouvelle dans les textes mis au jour par M. Schlitter.

Il reste à voir comment celui-ci apprécie les hommes et les événements dont il a eu à s'occuper au cours de son travail.

Le souci d'impartialité qui l'inspire se manifeste d'une manière visible et constante. Cependant, malgré lui, la sympathie qu'il ressent pour l'intéressante personnalité de Joseph II perce à chaque page. Il lui arrivera même d'abandonner la sérénité habituelle de son langage, lorsqu'il voudra juger le rôle du haut clergé et des États du Brabant, qui furent les protagonistes de l'opposition nationale.

C'est avec une sorte d'irritation amère qu'il relève leur opiniâtreté, leur égoïsme, leur particularisme mesquin; à leurs actes, il ne craint pas d'assigner des mobiles intéressés et même vils. Peut-être ici va-t-il trop loin dans la voie des récriminations; à coup sûr apporte-t-il à l'appui de ses dires moins de preuves directes qu'il n'en faudrait pour prononcer un arrêt aussi rigoureux.

Il nous paraît cependant, et nous terminerons par là, que l'historien viennois a perçu l'erreur fondamentale de son « héros » dans ces tristes événements, quand il dit, à la fin du premier chapitre de son livre : « Marie-Thérèse fut éloignée de l'idée d'opérer des changements (dans la constitution intérieure des provinces belges) en vertu de sa propre toute-puissance; assez souvent, sur le point de réaliser une réforme, l'impératrice y renonçait, pour ne pas violer d'antiques privilèges. *Sans résolution violente*, et à cela tendaient uniquement ses efforts, devait s'accomplir la transformation du pays. Son successeur Joseph II pensa et agit tout autrement. D'avoir tenté des améliorations, *sans travailler de concert avec les États*, mais en employant, forcé par les circonstances, des *moyens autoritaires*, et d'avoir ainsi *blesé profondé-*

ment la nation, en cela git la faute tragique dont il fut finalement la victime. »

Nous pensons que ce sera le jugement de l'histoire.

F. MAGNETTE.

**ZIRBT. Bibliografie české historie** (2<sup>e</sup> partie. I : Sources; II : Travaux; Histoire politique; Travaux généraux; Études spéciales depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1419). Prague (sous la protection de l'Académie tchèque de l'empereur François-Joseph), 1902. In-4<sup>o</sup>, xi-1216 pages.

Il y a quatre ans, M. Zirbt publiait le premier volume de sa bibliographie de l'histoire tchèque (*Rev. hist.*, LX XIII, 182). Les critiques furent unanimes à reconnaître qu'il s'agissait là d'une œuvre supérieure, destinée à rendre les plus grands services, et ils vantèrent l'érudition prodigieuse de l'auteur, les scrupules presque excessifs dont témoignaient ses recherches, la netteté du plan et la clarté de l'ordonnance. La plupart témoignèrent de quelque scepticisme sur la possibilité de mener à fin une entreprise aussi grandiose; les plus confiants se demandèrent avec inquiétude combien de temps serait, dans tous les cas, nécessaire pour terminer un semblable travail. M. Z. répond aujourd'hui victorieusement à ces doutes. Si l'on songe qu'il est en même temps professeur à l'Université, conservateur du Musée de Prague, directeur du *Tcheský Lid* (*le Peuple bohême*) et d'une revue fort importante, le *Musée bohême*, on éprouvera une involontaire admiration pour la force d'application dont il fait preuve.

Le deuxième volume de la Bibliographie se compose de deux parties essentielles. La première est réservée aux documents et aux textes originaux relatifs à l'histoire de Bohême. L'auteur a pris en général pour modèle la *Bibliotheca historica mediæ ævi* de Pottthast. Il a ajouté à la division logique une revue alphabétique qui facilitera singulièrement les recherches.

Avec la deuxième partie commence l'historiographie proprement dite : histoire politique, d'abord les travaux généraux, puis les études spéciales consacrées aux diverses époques. M. Z. s'en est tenu aux divisions que Palacky a rendues classiques. Le volume actuel s'arrête en 1419, c'est-à-dire qu'il ne comprend que les deux premières périodes, depuis les origines jusqu'en 1306, et de 1306 à 1419 les Luxembourgs et le début des guerres hussites. Comme par le passé, M. Z. tient avant tout à fournir des renseignements complets; il évite les abréviations obscures; il reproduit avec une fidélité absolue les titres des ouvrages, qui sont souvent bien longs; il énumère par le détail les pièces que renferment les ouvrages indiqués. C'est ainsi que plus de 60 colonnes sont consacrées à Weingarten et 80 à Lünig. Quand on parcourt cet immense recueil de plus de 1,200 pages, en petit

texte, qui contient plus de 15,500 numéros, on éprouve une impression d'admiration et aussi un peu d'épouvante. On se demande comment un érudit a pu dominer une pareille matière et comment il a réussi à mettre en ordre les matériaux qu'il a rassemblés. On s'étonne aussi de la correction avec laquelle le texte a été établi et du nombre vraiment insignifiant de coquilles qui ont échappé aux correcteurs. En somme, c'est un travail qui fait le plus grand honneur non seulement à M. Z., mais à l'Académie qui l'a encouragé et soutenu, aux collaborateurs qu'il a dirigés, aux typographes qui ont mené à bien l'impression.

Quelques critiques avaient pensé, au moment de la publication du premier volume, que l'auteur donnait au lecteur plus que celui-ci n'attendait ou même ne désirait. M. Z., qui est de la race des grands érudits du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, n'a pas que leurs qualités; il tient à ses idées et il ne supporte pas volontiers les critiques. Sa préface ainsi indique un peu de mauvaise humeur, qui s'explique d'autant moins qu'il n'est venu à l'esprit de personne de contester ses très rares mérites. Me permettra-t-il de lui présenter quelques objections?

On parle à Prague, en souriant, des « toiles académiques », des redoutables masses que la savante Compagnie lance avec un zèle périodique à la tête de ses lecteurs. Ne vaudrait-il pas mieux procéder ici par petits paquets? M. Z. nous dit que son livre n'est pas destiné à être lu, ce qui s'entend assez; mais ne serait-il pas plus commode à consulter s'il était moins compact et moins écrasant? Pourquoi ne pas l'avoir coupé au moins en deux volumes, ne pas avoir réservé pour un autre tome la deuxième partie?

J'insiste sur cette disposition matérielle, parce qu'elle est en quelque sorte symbolique. L'érudition de M. Z. est démesurée, je l'entends dans tous les sens du mot. Il part du principe qu'abondance de bien ne saurait nuire, ce qui n'est pas complètement exact. Il me paraît ainsi avoir plusieurs fois dépassé la limite naturelle qui s'imposait à ses recherches, même en la comprenant de la façon la plus large. Quel que soit l'intérêt qui s'attache pour la Bohême à la prédication de Cyrille et de Methodie, j'ai été surpris de trouver là une revue complète de la littérature consacrée aux apôtres des Slaves, plus de 700 numéros, ce qui peut paraître beaucoup. Personne ne conteste plus l'extrême influence de Wiclif sur Hus; est-ce une raison suffisante pour nous donner une bibliographie complète du réformateur anglais? Que M. Z. indique les ouvrages relatifs à Wiclif, dans lesquels il est question de la Bohême, soit; en dehors de cela, qu'il se contente de renvoyer le lecteur aux bibliographies anglaises. Le fait est encore plus frappant pour le Grand Schisme; Gerson et Pierre d'Ailly n'ont vraiment rien à faire ici, ou bien il n'y a plus aucune raison de s'arrêter.

J'ai loué M. Z. de nous indiquer non seulement le titre exact, mais le contenu des livres qu'il cite. Mais, d'abord, il est inutile de le répéter, comme il lui arrive quelquefois, et ensuite quel avantage y a-t-il à nous énumérer par le menu les pièces publiées par exemple dans le



*Codex juris bohemicus* d'Herm. Jireček? Ce sont là des livres courants que chaque travailleur possède, et quelques indications générales suffiraient. Était-il nécessaire aussi de surcharger le volume en rappelant des centaines d'articles de journaux, de revues illustrées, de comptes-rendus insignifiants qui n'ont aucune valeur, qui sont très difficilement accessibles et dont l'énumération, sans profit pour personne, inquiète la conscience des érudits timorés? Enfin, est-il d'une bonne méthode, quand on cite l'auteur d'un travail, de joindre à son nom une bibliographie complète des articles qui lui ont été consacrés? Ce n'est ainsi certainement pas dans cette partie que j'aurais été chercher la correspondance de Palacky, les articles sur ses poésies et en général les numéros 5200-5595.

M. Z. dit dans sa préface qu'il n'écrit pas uniquement pour les spécialistes ni même pour les étudiants. Je crois qu'à ce point de vue il se fait les plus graves illusions. Les bibliographies ne s'adressent pas aux laïques, la sienne moins qu'aucune autre. Quelqu'un qui s'aviserait d'y chercher quelque chose sans une initiation préalable risquerait fort de s'y égarer. C'est là un malheur inévitable et une des conditions du genre; il convient de s'y résigner. Des œuvres pareilles sont destinées aux savants ou à ceux qui désirent faire œuvre de science. Il faut par conséquent supposer qu'ils possèdent déjà certaines connaissances; sans cela, on s'expose à quelque confusion, et j'avertis charitablement M. Z. que plus d'un de ceux qui consulteront son livre éprouveront un moment d'angoisse quand ils se trouveront égarés au milieu de cet entassement de richesses.

Je crois du moins pouvoir ajouter que, si le voyage est quelquefois un peu difficile, il n'est jamais sans profit. M. Z. se plaint, sans beaucoup de raison à mon sens, du peu d'estime de quelques historiens pour la Bibliographie. Si cet étrange historien existait quelque part, il suffirait, pour le convertir, de lui faire feuilleter le monument de M. Z.; il y verrait ce qu'une œuvre pareille jette de lumière sur le passé, et les réserves de détail sont vraiment bien insignifiantes quand on songe aux services que rendra un pareil travail et aux mérites qu'il suppose. L'auteur peut être sûr que désormais son nom est inscrit sur la liste des grands érudits dont le souvenir ne disparaîtra qu'avec le peuple tchèque lui-même.

E. DENIS.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1903, sept. — H. OMONT. Les anciens actes de l'état civil de l'île d'Ouessant. = Nov.-déc. A. MOLINIER. Les archives de l'Assistance publique au Conseil municipal (montre que, pour classer et conserver de telles archives, il ne suffit pas d'être intelligent et cultivé, mais qu'il faut aussi savoir son métier, métier qui s'apprend à l'École des chartes).

2. — **La Révolution française.** 1903, 14 déc. — FERDINAND-DREYFUS. Trois discours de Mirabeau, d'après les mss. récemment acquis par la bibliothèque de l'Arsenal (ces discours, prononcés le 23 et le 26 sept. 1789, ont été écrits après avoir été dits; à la lecture, on y sent encore l'improvisation). — A. BRETTE. Nouvelles observations sur le plan de Paris dit des Artistes. — A. LIEBY. La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sur la Terreur; suite. — G. LAURENT. L'arrestation et la mort de Jean-Armand de Castellane, évêque de Mende (arrêté le 10 avril 1792 à Dormans; il avait été décrété d'accusation, le 28 mars, comme un des principaux instigateurs des troubles de la Lozère). — A. MATHIEZ. Origine des mots « Montagne » et « Montagnard. »

3. — **Revue des Études historiques.** 1903, nov.-déc. — Casimir STRYIENSKI. Le testament de Madame Infante, 1759 (il s'agit de Louise-Élisabeth, fille aînée de Louis XV, femme de don Philippe de Parme; expose les circonstances politiques où elle se trouvait au moment où elle écrivit son testament). — Maurice BOURRY. Le mariage de Marie-Antoinette; fin. = Comptes-rendus : *C. Paultre*. La taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre et l'administration de la taille (montre que le plan de l'abbé n'était pas si chimérique, puisqu'il a été appliqué; trace l'histoire de ces applications, qui commencent au temps du Régent pour aboutir à Turgot). — *Hoffbauer*. Les rives de la Seine à travers les âges. Paris (bon). = 1904, janv.-févr. Jos. DEPOIN. L'empire carolingien, d'après un livre récent (celui d'A. Kleinclausz). — Léon MIROT. La France et le Grand Schisme d'Occident (d'après les ouvrages de N. Valois et de L. Salembier). — Henri MOYSSER. Lamartine homme politique.

4. — **Bulletin critique.** 1903, 15 déc. — H. Winckler. Die Gesetze Hammurabis, König von Babylon (bon). — *Aubé-Laribé*. Grande ou petite propriété? Histoire des doctrines en France sur la répartition du sol et la transformation industrielle de l'agriculture (bon). = 25 déc. *Hilprecht*. Explorations in Bible lands during the nineteenth century (impor-

tant). — *J.-B. Chabot*. Synodicon orientale, ou Recueil des synodes nestoriens, t. XXXVII (texte syriaque et traduction française; beaucoup de faits nouveaux). = 1904, 5 janv. *Maxime Kovalevsky*. Institutions politiques de la Russie (remarquable). — *Émile Wætzch*. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et l'Assemblée constituante. Travaux préparatoires (bon). = 15 févr. *Dom M.-L. Serrant*. L'abbé de Rancé et Bossuet (important. Il est à souhaiter que l'auteur publie bientôt la correspondance de Rancé s'il est vrai, comme il le dit, que Rancé soit à placer « au premier rang, » peu au-dessous de Bossuet). — *E. Vacandard*. Saint Victrice (bon). — *M. Dubreuil, S. J.* Moines et religieuses d'Alsace. Fulrad, abbé de Saint-Denis (bon). — *G. Stenger*. La Société française pendant le Consulat. La renaissance de la France (documentation insuffisante, défaut d'ordre dans la suite des chapitres et dans le plan du livre; d'ailleurs intéressant et vivant). — *Cais de Piertas*. Chartier de l'abbaye de Saint-Pons hors les murs de Nice.

**5. — Polybiblion.** 1903, oct. — *Jos. Grente*. Le culte catholique à Paris. De la Terreur au Concordat (dépouillement consciencieux de plusieurs fonds d'archives; mais de grosses erreurs). — *M. de Baillehache*. Prétendants : Charles-Édouard, Louis-Napoléon, le comte de Chambord (intéressant; l'auteur est un bonapartiste déclaré). — *Dom du Bourg*. Du champ de bataille à la Trappe. Le frère Gabriel (histoire émouvante d'un ancien capitaine de dragons, Gabriel Mossier, qui, après la guerre franco-allemande, se fit trappiste et mourut en 1897 avec la réputation d'un saint). — *L. Pascal*. Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire; t. I (utile et consciencieux). — *Growoll*. Three centuries of english book trade bibliography (excellent). = Nov. *Maurice Boudet*. Aspres-sur-Buech et ses chartes de coutumes, 1276-1439 (il s'agit d'Aspres-lès-Veynes). — *Savigné*. Histoire de Sainte-Colombe-lès-Vienne (bon). = Déc. *An. de Brémond d'Arç*. Un fief saintongeais. Comment on parvenait sous l'Ancien régime. Étude économique et sociale (histoire du fief du Cormier depuis Charles VI). — *Th. de Renesse*. Dictionnaire des figures héraldiques; t. VII (fin de ce bon travail). = 1904, janv. *L. Lallemand*. Histoire de la charité; t. II : les Neuf premiers siècles de l'ère chrétienne (excellent). — *P. W. Joyce*. A social history of Ancient Ireland (excellent).

**6. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1903, n° 51. — *G. Perrot*. Histoire de l'art dans l'antiquité; t. VIII : la Grèce antique; la sculpture (remarquable; nombreuses corrections de détail par S. Reinach). — *Th. Suran*. Les esprits directeurs de la pensée française, du moyen âge à la Révolution (intéressant). — *W. C. Mitchell*. A history of the Greenbacks (très bonne histoire du papier-monnaie et du cours forcé aux États-Unis). = N° 52. *W. Helbig*. Les ἑπιπέτες athéniens (les Athéniens connurent d'abord le char armé en guerre; mais ce char servait uniquement à transporter l'hoplite sur le lieu de l'action et à le ramener rapidement; puis le cheval fut substitué au

char et l'on eut une infanterie montée. Ce sont des peintures de vases qui ont suggéré à l'auteur cette théorie de l'armée athénienne; mais comment se fait-il qu'il n'en soit jamais question dans les auteurs?). — *Fr. Abbott*. The Toledo ms. of the Germania of Tacitus (importante collation). — *W. Norden*. Das Papsttum und Byzanz (excellent et nouveau). — *H. Fr. Brown*. The Venetian Republic (bon tableau d'ensemble). — *Eug. Martin*. La persécution et l'anarchie religieuse en Lorraine (étude assez bien documentée, mais incomplète, sur les prêtres refractaires). = 1904, n° 1. *Paul Masson*. Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque, 1569-1793 (excellent). — *Jos. Grentz*. Le culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat (utile complément à l'ouvrage de l'abbé Delarc sur *l'Église de Paris pendant la Révolution*). — *K. Lamprecht*. Deutsche Geschichte. Zur jüngsten deutschen Vergangenheit; Bd. II (concerne l'évolution économique et sociale, la politique intérieure et étrangère de la nation. Important). = N° 2. *G. Fossey*. La magie assyrienne (très curieux). — *B. Niese*. Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Cheronæa, 188-120 (excellent). = N° 3. *Tézénas du Monteil*. L'Assemblée du département de Saint-Étienne et sa Commission intermédiaire, 8 octobre 1787-21 juillet 1790. Étude sur les Assemblées provinciales (documents précieux, desquels on peut d'ailleurs tirer des conclusions différentes de celles de l'auteur : même si ces Assemblées avaient vécu, leur résultat eût été de prolonger l'existence des abus de l'ancien régime). — *Th. Schieman*. Deutschland und die grosse Politik, anno 1902 (ce ne sont que des articles de revue, que l'on consultera peut-être plus tard avec fruit). — *Fr. Funck-Brentano*. Les Brigands (bon; écrit avec talent). = N° 4. *J. Jaurès*. La Constituante (incomplet et parfois insuffisant, souvent admirable; l'illustration est abondante et neuve). = N° 5. *J. E. Sandys*. A history of classical scholarship from the sixth century to the end of the middle ages (très bonne histoire de la philologie depuis l'époque athénienne jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> s.). — *Ed. Le Blant*. Les quatre mariages de Jacqueline de Bavière, 1401-1436 (insuffisant; l'auteur n'a utilisé que les chroniques).

**7. — Annales des Sciences politiques.** 1903, 15 sept. — *Maurice Lair*. En Galicie. Noblesse polonaise et paysans ruthènes; suite le 15 nov. — *G. Budin*. Un réformateur russe : Speranski. = 15 nov. *Henry Sage*. Les ambitions de Louise-Élisabeth de France, duchesse de Parme. Ses intrigues à la cour de Versailles, 3 septembre 1757-6 décembre 1759. = 1904, 15 janv. *Émile Levasseur*. La France économique, de 1818 à 1870. — *G. Alfassa*. Quarante ans de propriété collective. Paysans russes; 1<sup>er</sup> art. — *V. Marcé*. La vie communale en Bohême. — *Z.* Les puissances maritimes en Méditerranée, avec trois cartes. — *P. Matter*. L'Université de Gættingue et Bismarck étudiant.

**8. — Revue archéologique.** 1903, nov.-déc. — *Paul Perdrizet*.

Syriaca; IV : Sur l'origine égyptienne de Jupiter Héliopolitain. — J. DULON. Date de la construction de la chapelle de Saint-Louis au château de Saint-Germain-en-Laye (cette chapelle, terminée en 1238, en remplaçait une autre, construite par Philippe-Auguste en 1223). — CAGNAT et BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine).

9. — **Le Bibliographe moderne.** 1903, mai-juin. — P. ARNAULDET. Inventaire de la bibliothèque du château de Blois en 1518; suite. = Juill.-oct. EMM. DE MARGERIE. Un essai de bibliographie géologique. — Alph. ROSEROT. Catalogue des actes royaux contenus dans les archives de la Haute-Marne; suite (François I<sup>er</sup>). — Émile PICOT. Une édition inconnue du *Speculum crucis* de Marco Dandolo. — LÉON LECESTRE. Table de la *Chronologie militaire* de Pinard; lettres D à L. — L. AUVRAY. Sur le classement des mss. de Petau.

10. — **Revue des Bibliothèques.** 1903, juillet-août. — H. OMONT. Mss. de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps récemment acquis par la Bibliothèque nationale. — Émile CHATELAIN. Le ms. d'Hygin en notes tironiennes. — LÉON DOREZ. Les archives du gouvernement à Luxembourg. I : Travaux relatifs à ces archives; inventaires de MM. Würth-Paquet et Van Werveke. II : les Ascendants paternels de Jeanne d'Arc seraient-ils d'origine lorraine? (plusieurs actes de vente conservés aux archives de Luxembourg mentionnent une famille d'Arc, possessionnée à Arc, auj. Art-sur-Meurthe; s'ils se rapportent à la famille de la Pucelle, celle-ci serait certainement lorraine, au moins du côté de son père). = Sept.-oct. ISAK COLLIN. Notes sur quelques incunables français conservés à la bibliothèque de l'Université d'Upsal. — LÉON DOREZ. Le ms. original des élégies, sylves et hendécasyllabes de George Buchanan, 1566 (Bibl. nat., lat. 8416).

11. — **Revue d'histoire, rédigée à l'État-major de l'armée.** 1903, déc. — Études sur la campagne de 1799; suite : ch. XIII : le Plan de campagne, 5 nov. 1798, et l'entrée en campagne, 1<sup>er</sup> mars 1799. — La guerre de 1870-1871. La journée du 16 août en Lorraine. La bataille de Rezonville; suite (jusqu'à midi et demi. Initiative hardie et périlleuse d'Alvensleben); suite en janvier 1904 (engagement de cavalerie jusque vers deux heures). = 1904, janv. La bataille de Malplaquet, d'après les correspondants du duc du Maine à l'armée de Flandre; 1<sup>er</sup> art. (avec cinq cartes). — La bataille du Mont-Tabor (chapitre extrait du tome IV du Commandant de La Jonquière; beaucoup de documents).

12. — **Études.** 1903, 20 oct. — Auguste BURIN. La bataille de Fontenoy et l'inscription commémorative de 1902 (inscription qui donne à la brigade irlandaise tout l'honneur de la journée. Les faits montrent que l'honneur doit être partagé). = 5 nov. Alain DE BECDELIEVRE. Clément VIII et la république de Genève à l'époque de l'Escalade, 1598-1603 (le pape ne fut pour rien dans l'entreprise du duc de Savoie; il

travailla toujours au maintien de la paix). — Henri CHÉRON. La controverse actuelle sur la bataille de Sedan. = 5 déc. Victor DELAPORTE. Le Père Pierre Le Tallec. Souvenirs; le zouave pontifical (opérations militaires des zouaves pontificaux en 1861); suite le 20 déc. (opérations en 1862 et 1863). — Cros. La vraie date de la mort de saint François Xavier (le dimanche 27 novembre 1552; la date du 2 décembre, qu'on a aussi proposée, ne peut tenir contre l'attestation formelle du jeune chrétien chinois Antonio de Santa-Fè, lequel assista François dans sa maladie et prit soin de sa sépulture). = 1904. Victor DELAPORTE. Le P. Pierre Le Tallec. L'étudiant et le docteur du Collège romain. — Paul JOUX. Le critérium de l'inspiration pour les livres du Nouveau Testament. = 20 janv. Décret proclamant l'héroïcité de la vierge Jeanne d'Arc. — Paul DUBON. M. Frédéric Masson. = 5 févr. Ferdinand TOURNIER. Mgr Guillaume Du Prat au concile de Trente (utilise surtout le Diario de Massarelli publié par Merkle).

**13. — La Revue de Paris.** 1904, 1<sup>er</sup> janv. — Albert SOREL. La route d'Iéna (expose les négociations engagées par la Prusse depuis la veille d'Austerlitz et la politique de casse-cou poursuivie par l'Empereur pendant toute l'année 1806). — Le combat d'El-Moungar, 2 sept. 1903 (avec une carte). — Jean LEMOINE et André LICHTENBERGER. Madame de Montespan et les bouchers de Paris (histoire d'un procès qui dura vingt ans et qui mit aux prises la corporation des bouchers de Paris et M<sup>me</sup> de Montespan et sa sœur la marquise de Thianges, à qui le roi avait accordé en 1665 les biens et privilèges ayant appartenu à un certain Dauvergne dans les boucheries de Paris. L'arrêt définitif, rendu en 1686, était favorable aux bouchers. « Il y avait des juges à Paris »). = 15 janv. Pierre COXARD. La Peur en Dauphiné, juillet 1789. = 1<sup>er</sup> févr. Abel LEFRANC. Pantagruel explorateur; 1<sup>er</sup> art. (Rabelais n'a pas fait accomplir à son héros un voyage d'imagination; tous les détails en sont au contraire empruntés à la réalité et, pour être de la fiction, ce voyage se rattache aux grandes découvertes maritimes du xv<sup>e</sup> siècle: Pantagruel se proposa d'aller au Cathay par le fameux passage du Nord-Ouest que tant d'explorateurs ont cherché après J. Cartier. Les chefs de l'expédition, Jamet Brayer et Xénomànès sont Jacques Cartier lui-même et le célèbre pilote saintongeais Jean Alphonse). — Pierre DE NOLBAC. Madame de Pompadour et sa famille (la favorite de Louis XV resta bourgeoise en ceci qu'elle fut toujours très attachée à sa famille, qu'elle la protégea effectivement et heureusement, mais avec le désir de servir en même temps le roi et la nation. Elle ne fut pas la femme uniquement frivole et avide que l'on croit). — Romain ROLLAND. L'Opéra avant l'Opéra.

**14. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1903. Bulletin de sept.-oct. — DEGRAND. Le trésor d'Izgherli (beaucoup de monnaies d'or à l'effigie des empereurs Alexis 1<sup>er</sup>, Jean II et Manuel II; peut-être est-ce le trésor mili-

taire de la garnison qui occupait la forteresse de Talar Pasardjik, et qui aura été enfoui en 1189 au moment de l'expédition conduite par Barberousse). — D<sup>r</sup> CAPITAN, abbé BRUEIL et PEYRONY. Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque préhistorique; la grotte de Teyjat, Dordogne. — DÜRBBACH. Rapport sommaire sur les fouilles de Délos, juin-août 1903.

**15. — Académie des sciences morales et politiques.** Séances et travaux. Compte-rendu. 1903, août. — COMBES DE LESTRADE. La principauté de Ratzebourg. = Novembre. Henri CARRÉ. La revision du procès Lally, 1778-1786 (art. paru d'abord dans la *Revue historique*). — Gaston BONET-MAURY. Les origines du mouvement vaudois (la conversion de Pierre Valdo et son rôle de prédicateur populaire). = Décembre. O. GRÉARD. Un dernier mot sur la vieille Sorbonne. — Henri DEHÉRRAIN. Une tentative de conquête du Mozambique portugais par les Hollandais en 1662. — Ch. WADDINGTON. La philosophie ancienne et la critique historique. = 1904, janv. Émile GEBHARDT. Réflexions sur les légendes relatives au Paradis terrestre.

**16. — Société nationale des Antiquaires de France.** Séances. 1903, 29 juillet. — M. Henri DE LA TOUR lit un mémoire sur les médailles et pierres gravées de la fin du XIV<sup>e</sup> s., spécialement d'après les inventaires et les collections du duc de Berry. Il détermine la date, l'origine et la signification des célèbres médailles de Constantin et d'Héraclès, œuvres italiennes du XIV<sup>e</sup> s. achetées par le duc de Berry en 1401. = 11 novembre. M. MAURICE lit une étude relative à l'apparition du labarum sur les monnaies constantiniennes. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE communique des notes de M. Gérin-Ricard sur un point obscur de la géographie africaine. = 18 novembre. M. RODOCANACHI lit une notice sur l'origine du musée du Capitole. — M. MONCEAUX lit une note sur les *Acta Marcelli* contenus dans les Actes des martyrs. = 9 déc. M. PALLU DE LESSERT fait une communication sur une inscription de Guelma relative au proconsul d'Afrique Flavius Eucsinus. = 23 décembre. M. MERLIN lit une notice sur une inscription romaine récemment découverte à Khamina (Algérie). — M. MICHON entretient la Société d'une inscription du XI<sup>e</sup> siècle relative à une convention conclue à Rome entre les églises Saint-Jean et Saint-Cosme et Damien. — M. MAURICE présente un médaillon romain frappé pour célébrer le triomphe de Constantin II. = 30 décembre. M. Cagnat communique, de la part de M. GAUCKLER, une inscription trouvée dans les ruines de Munchar et donnée au Musée du Bardo par M. Alix, professeur au lycée Carnot à Tunis. = 6 janvier 1904. M. PROU parle des fouilles récemment faites dans les anciennes murailles de la ville de Sens. = 20 janvier. M. HÉRON DE VILLEFOSSE fait une communication sur les fouilles de M. Bulloch-Hall dans l'amphithéâtre de Fréjus.

**17. — Société de l'histoire du protestantisme français.** Bulletin, 1903, juillet-août. — N. WEISS. L'Église réformée de Rouen, de

Édit de tolérance à la réorganisation officielle des cultes, 1787-1804. — LÉON MARLET. Notes critiques sur la Saint-Barthélemy, d'après les Mémoires inédits de Jules Gassot (Gassot, secrétaire du roi, commença d'écrire seulement en 1616). = Septembre-octobre. II. GELIN. Cent cadavres de huguenots sur la claie et à la voirie, sous Louis-le-Grand (en vertu d'une Déclaration royale du 29 avril 1686). — ID. Relevé analytique et alphabétique de tous les procès actuellement connus intentés aux mourants et aux cadavres protestants sous Louis XIV et sous Louis XV. — Armand LÖBS. Deux chansons sur Rabaud Saint-Étienne. = Novembre-décembre. Paul de FÉLICE. La réaction catholique à Orléans au lendemain de la première guerre de religion, 1563-1565. — DANNREUTHER. Requête des protestants de Toul au roi de France et réponse, 1571 (les bourgeois et habitants de Toul faisant profession de la religion réformée demandent, à défaut d'une complète liberté de conscience, l'application d'un certain « règlement antérieur » qui tolérerait l'exercice du culte hors de la ville. Réponse : « Le roy ne veult point que lesd. de la R. P. R. fassent aucun exercice d'icelle en la ville, comté ny évesché de Thoul »). — Th. SCHOELL. La politique française en Allemagne, de 1598 à 1610. = 1904, janvier-février. II. PATRY. Le protestantisme de Marguerite de France, duchesse de Berry et de Savoie (quoi qu'en ait dit R. Peyre, Marguerite fut protestante au fond, mais quand il fallut prendre nettement parti, elle n'osa pas rompre avec sa famille et se résigna à manifester des sentiments catholiques). — Th. RIVIER. Vexations subies, de 1681 à 1697, par les négociants Saint-Gallois établis à Marseille et à Lyon. — Eug. RITTER. Encore un mot sur Didier Rousseau. — H. STEIN. Arrêts du Conseil d'État relatifs à la religion réformée, sous le règne de Louis XIII. — N. WEISS. La liberté des pères de famille et la mansuétude catholique sous Louis XIV, au Boupère, en Vendée. — M<sup>e</sup> A. DE CHAMBRIER. La solidarité protestante. La Direction des pauvres français réfugiés à Lausanne, 1687-1741.

**18. — Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France.** Bulletin. 30<sup>e</sup> année (1903), 4<sup>e</sup> livr. — G. BOUDON. Le règlement de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1580. — LÉON BRÉTAUDEAU. L'union du prieuré de Saint-Lazare-lez-Paris à la congrégation des prêtres de la Mission fondée par Saint-Vincent-de-Paul, 1630-1662. — H. STEIN. Testament d'un chambellan de Philippe-Auguste (« Christophorus Malcio », 1205). — L. DELISLE. Recouvrement de l'indemnité promise à Pierre Schœffer par Louis XI.

**19. — Annales du Midi.** 1904, janvier. — J.-M. VIDAL. Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse, 1296-1318; fin (délimitation des diocèses et des menses). — E. BAUX, V.-L. BOURRILLY et Ph. MABILLY. Le voyage des reines et de François 1<sup>er</sup> en Provence, décembre 1515-février 1516 (curieux). — A. VIGNAUX. Lettre de Marguerite de Valois aux capitouls de Toulouse, 6 juillet 1581 (protestant, au



nom du roi de Navarre, son mari, de son vrai désir « de voir la paix bien établie et le repos de cest estat; » cette lettre n'eut aucun succès). = Comptes-rendus critiques : *Ch. Portal*. Histoire de Cordes, Tarn, 1222-1799 (bon). — *H. Moris*. Le sénat de Nice avant 1792 (bon).

**20. — Revue de l'Agenais.** 1903, novembre-décembre. — Ph. LAUZUN. Le château de Calonges (et histoire des familles qui le possédèrent depuis le XIII<sup>e</sup> siècle). — GRANAT. Étude sur l'industrie d'Agen avant 1789. Les artisans agenais sous l'Ancien régime, 1691-1791 : la corporation des barbiers-chirurgiens. — R. BONNAT. La Société populaire de Marmande. Un scandale en l'an III. — Ph. LAUZUN. Lettres de Bory de Saint-Vincent; suite : 1806-1807.

**21. — Revue de Gascogne.** 1904, janvier. — Abbé J. BROCONAT. État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers; suite en février. = Février. A. CLERGEAC. Les hôpitaux de Gimont (publie les statuts de l'hôpital de N.-D., texte en langue vulgaire de 1535, mais dont les dispositions remontent jusqu'à 1288). — A. DEGERT. Édouard I<sup>er</sup> et la Gascogne en 1300 (réédite, en le rajeunissant, le texte publié par Black dans *English histor. Review*, juillet 1902). — V. FOIX. Glossaire de la sorcellerie landaise; suite.

**22. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** 1904, 1<sup>re</sup> livr. — Ch. DANGIBEAUD. Découverte de sépultures médiévales à Saint-Jean-d'Angély. — P. LEMONNIER. Pourquoi le comte d'Artois n'a pas rejoint Charette (d'après quelques documents tirés des archives de Rochefort tendant à faire croire que le comte d'Artois a été fait prisonnier, conduit à Rochefort en vendémiaire an IV et qu'il a pu échapper en se faisant passer pour un officier anglais). — Ch. DANGIBEAUD. Saintes ancienne; les rues (de la date à laquelle ont été bâtis les murs gallo-romains).

**23. — Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.** 1901, 4<sup>e</sup> trimestre. — Abbé Jos. DUBOIS. Récits hagiographiques des temps mérovingiens; suite : Audouenus et les moines. Un voyage de saint Ouen à Jumièges et à Saint-Wandrille. — A. LECHEVALIER. A propos d'Eustache de Saint-Pierre (estime qu'il faut préférer « le témoignage formel de Jean le Bel aux pures hypothèses de Bréquigny »). = 1902, 1<sup>er</sup> trimestre. A. LECHEVALIER. Saint-Nicolas-de-la-Taille et son petit collège ou séminaire avant la Révolution. — Alph. MARTIN. Un patriote cauchois accusé d'espionnage en 1415. = 2<sup>e</sup> trimestre. A. LECHEVALIER. Les Charles de La Blandinière d'après leurs archives de famille. Contribution à l'histoire de la noblesse rurale de la Haute-Normandie. = 3<sup>e</sup> trimestre. L.-A. BEAUCOUSIN. Recherches historiques sur la paroisse et les seigneurs de Valliquerville. = 4<sup>e</sup> trimestre. P. LE MENUET DE LA JUGANNIÈRE. Campagne d'outre-Loire de l'armée vendéenne, 1793. Les combats sous Laval.

**24. — Revue historique et archéologique du Maine.** T. LIV, 3<sup>e</sup> livr. 1903. — Raoul DE LINIÈRE. M. de Millon et Marlborough aux

sièges de Liège et de Huy, 1702-1703; fin. — Abbé Louis DENIS. Thoirigné féodal; suite. — Abbé F. UZUREAU. Le cahier de Saint-Saturnin-du-Limet, 1789. = T. LV, 1<sup>re</sup> livr.; 1904, 1<sup>er</sup> semestre. Édouard DE LORIÈRE. Asnières-sur-Vègre; 1<sup>re</sup> partie : la paroisse et la commune.

**25. — Travaux de l'Académie nationale de Reims.** Vol. CXI, années 1901-1902 (Reims, Michaud, 1903). — T. I. Abbé BIGOT. Notice sur les droits des seigneurs de Roney. — Henri JADART. Hôpital Saint-Marcoul; notes sur ses origines et ses curiosités, 1645-1900. — Albert CHAMBERLAND. Recherches sur les réformes financières en Champagne, à l'époque de Henri IV et Sully (montre combien il faut se défier des chiffres donnés par Poirson et par Clamageran). — L. DEMAISON. L'église Saint-Remi; histoire abrégée de sa construction. = T. II. L. BROUILLOX. L'abbaye de Châtrices, diocèse ancien de Châlons-sur-Marne (90 p.; liste chronologique des abbés depuis 1142, et des religieux de l'abbaye depuis 1625). — R. DE BOVIS. Les Gaulois et les Scythes sur le Danube; étymologie des noms de ce fleuve. — D<sup>r</sup> Pol GOSSET. Armorial de l'élection de Reims, dressé par Ch. d'Hozier, juge d'armes.

**26. — Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.** 5<sup>e</sup> sér., t. IV, 4<sup>e</sup> livr. — L. STROOBANT. Les magistrats du Grand Conseil de Malines (publication d'un important manuscrit de Brenart, évêque de Bruges, † 1794; on y trouve la liste complète du personnel du Conseil depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'ancien régime).

**27. — Les Archives belges.** 1903, n<sup>o</sup> 2. — Comptes-rendus : *H.-V. Sauerland*. Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv (important). — *E. Toutey*. Charles le Téméraire et la ligue de Constance (ne domine pas suffisamment son sujet; grande richesse d'information). — *E. Marx*. Studien zur Geschichte des Niederländischen Aufstandes (livre de haute valeur, redresse une foule d'erreurs courantes). — *E. Descamps*. La neutralité de la Belgique (beaucoup de choses nouvelles et de pensées profondes). — *M. Wilmotte*. La Belgique morale et politique (intéressant, mais superficiel). — *E. Gossart*. Antoine de la Sale (beaucoup d'érudition). = N<sup>o</sup> 3. *P. Fredericq*. Corpus documentorum Inquisitionis haereticæ pravitatis neerlandicae; t. V (publié trop de textes peu importants). = Comptes-rendus : *G. Fourgassié*. La neutralité de la Belgique (a beaucoup profité de l'ouvrage de Dollot, sans le citer). — *J. Helbig*. La peinture au pays de Liège (fruit de laborieuses investigations). — *J.-C. Overvoorde*. Histoire des postes aux Pays-Bas avant 1795 (faite d'après des documents d'archives). — *C. et R. Pety de Thozée*. Théories de la colonisation au xix<sup>e</sup> s. (n'utilise pas suffisamment les documents originaux). = N<sup>o</sup> 4. *Warichez*. Les origines de l'église de Tournai (critique très sûre). — *D<sup>s</sup> Lannoy*. Les origines diplomatiques de l'indépendance belge. La conférence de Londres (excellent livre; rectifie le duc de Broglie en plusieurs points). = N<sup>o</sup> 6. *G. Kurth*. Alphonse Delescluse (bio-

graphie d'un jeune historien belge, † 21 mai 1903). = Comptes-rendus : *V. Fris*. La bataille de Courtrai (grand souci d'exactitude). = N° 7. *L. Perey*. Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse (bien écrit, mais rempli d'erreurs de détail). — *J. Van den Gheyn*. Catalogue des mss. de la Bibliothèque royale de Bruxelles; t. III (théologie; excellent). — *E. Wolf*. Le blocus de Luxembourg 1681-1684 (étude d'histoire militaire faite d'après de nombreuses lettres d'officiers français conservées aux archives du ministère de la Guerre, à Paris). — *L. Van Neck*. Waterloo (bien illustré; le récit manque de cohésion). = N° 9. *S. Balau*. Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge (ouvrage de premier ordre). — *E. Hubert*. Le protestantisme à Tournai pendant le xviii<sup>e</sup> s. (d'après les documents des archives). — *J.-P. Kirsch*. Die päpstlichen Annaten in Deutschland, während des xiv<sup>e</sup>n Jahrhunderts (beaucoup de pièces intéressantes).

**28. — Bibliothèque norbertine de l'abbaye de Parc.** 1903, n° 3. — Chronologie de l'abbaye de Parc (1414-1494). — Biographie de quelques hommes célèbres qui ont professé à l'abbaye de Parc, 1426-1694 (Jean de Vene; Alphradus; Nicolas d'Amsterdam; Thierry de Groenendael; Denis Wishaven; Varennius; Jean Hasselius).

**29. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.** 1903, n° 2. — E. PONCELET. Les maréchaux d'armée de l'évêché de Liège (étude faite avec soin d'après les documents des archives; les maréchaux, appartenant pour la plupart à la chevalerie, commandent les armées épiscopales pendant le moyen âge. Au xv<sup>e</sup> s., leur rôle devient purement décoratif).

**30. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.** 1902, n° 9. — A. VAN WERWEKE. La captivité de Jacqueline de Bavière à Gand (détails inédits sur l'évasion de cette princesse en 1425). — P. VERHAEGEN. Les origines de l'industrie dentellière (les plus anciennes mentions de cette industrie remontent au xv<sup>e</sup> s. et ne permettent pas de dire si elle est née en Flandre ou en Italie). = 1903, n° 2. H. PIRENNE. La seule lettre connue de Jacques Van Artevelde (d'après Déprez; Pirenne croit qu'elle doit être datée de 1344. Le Ruwaert adresse à Édouard III une demande de secours). — C. VAN DEN HOUTE. La formation du domaine de l'abbaye de Saint-Pierre (intéressante étude d'histoire économique). = Nos 3-4. H. COPPIETERS-STOCHOVE. Les premiers chanceliers de Flandre (la chancellerie date de 1089; le titre de chancelier cesse d'être purement honorifique sous Philippe d'Alsace).

**31. — Bulletin de la Société royale belge de géographie.** 1903, n° 1. — F. DE RENESSE. Voyage au lac Victoria (intéressantes particularités ethnographiques). — A. TAQUIN. Les îles Canaries et les parages de pêche canariens (étude de zoologie et détails d'ordre économique). = N° 2. J. MEES. La lettre de Toscanelli à Christophe Colomb et la route vers les Indes (soutient contre Gonzales de la Rosa et Vignaud

l'authenticité de la lettre en question). = N° 3. H. HAUTTECOEUR. L'île de Tinos (étude détaillée de cette île des Cyclades). — F. HACHEZ. La commune d'Anderlues en Hainaut (bonne monographie locale).

32. — **Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.** 1903, n° 1. — J. LEJEAR. Histoire de la ville de Verviers pendant la période française, 1794-1814 (renseignements abondants qui devraient être plus soigneusement triés).

33. — **Bulletin du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines.** T. XII, 1903. — L. GEVELEERS. Quelques pages de l'histoire des Pauvres-Clares de Malines (1580-1585. D'après des sources inédites). — L. TILMANT. Les humanistes malinois (biographies intéressantes de quelques savants attachés à la cour de Marguerite d'Autriche au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle). — V. HERMANS. Bibliothèque malinoise (répertoire de tous les livres imprimés à Malines ou dus à des écrivains nés dans cette ville).

34. — **Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique.** 1903, n° 8. — G. KURTH. Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège, et le prétendu Lambert Patras (Patras est un personnage inventé par Jean d'Outremeuse. Détails intéressants et inédits sur l'importance de la dinanderie artistique à Huy). — F. CUMONT. La date où vivait l'astrologue Julien de Laodicée (établi, notamment par des calculs astronomiques, que Julien écrivit son grand ouvrage en 497).

35. — **Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.** 1903, n° 3. — E. VAN DER MEYNSBRUGGE. Rapport sur le catalogue des actes des évêques de Cambrai (indique les sources inédites où il faudra en puiser les matériaux). — G. KURTH. L'archidiacre Hervard (démontre que Hervard est l'auteur d'une histoire de la guerre des Liégeois contre le duc Henri de Brabant et d'une biographie de saint Albert de Louvain; intéressante étude de critique historique). — J. VAN NERUS. Documents relatifs aux conflits qui surgirent de 1302 à 1310 entre le comté de Hainaut et l'évêché de Liège.

36. — **Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique.** 1902, nos 9-10. — F. LOHEST. Les ruines du château de Logne (exposé des résultats donnés par les travaux de déblaiement qui y ont été entrepris). — H. SCHUERMANS. Les ruines de l'abbaye de Villers. Les tombeaux d'Henri II de Brabant et de Sophie de Thuringe (détails inédits).

37. — **Le Musée belge.** 1903, n° 4. — P. GRAINDOR. Inscriptions de Céos. — Id. L'inscription du *C. I. G.*, n° 2670 (la rattache aux décrets des cités grecques en faveur des Magnètes, qui, à la suite d'une manifestation divine d'Artémis Leucophryènè, en 221-20, décident d'établir des fêtes nouvelles en l'honneur de cette déesse et de demander en même temps le droit d'asile pour leur territoire). — A. STAP-

PERS. Les milices locales de l'Empire romain, leur histoire et leur organisation, d'Auguste à Dioclétien (traite des milices espagnoles, noriques, orientales, mésiennes et alpines, daciques, pannoniennes et illyriennes, rhétiques et sarmates; se fonde surtout sur les inscriptions). — J.-P. WALTZING. Six inscriptions latines trouvées sur la citadelle de Namur (avec reproductions photographiques et intéressantes dissertations critiques). — H. FRANCOITE. De la condition des étrangers dans les cités grecques (proxènes, évérgètes, métèques, isotèles et étrangers résidants. Étude faite surtout d'après les inscriptions). — P. GRAINDOR. Mines anciennes en Grèce (description de ce qui subsiste des anciens travaux des mines d'argent de Siphnos et des mines de fer de Kythnos). — V. TOURNEUX. Recherches sur la Belgique celtique. Les forêts namuroises à noms celtiques (discute les interprétations données par Roland des noms des forêts d'Ardenne, Biert et Marlagne).

**38. — Revue de bibliographie (Tydschrift voor boek en bibliotheekwesen).** 1903, n° 4. — V. DE LA MONTAGNE. Pseudonymes et devises d'autrefois (s'occupe surtout des anciens imprimeurs des Pays-Bas). — VAN VEERDEGHEM. La bibliothèque de l'Université de Liège (histoire et description). — E. DE BOM. Abraham Verhoeven (fondateur de la presse périodique à Anvers, d'après l'ouvrage de Van den Branden). — T. SEVENS. Une bibliothèque publique à Courtrai au xv<sup>e</sup> s. (fondée par le curé de Saint-Martin en 1564). — B. LINNIG. La bibliothèque de J.-B. Verdussen à Anvers (description d'une importante bibliothèque anversoise au xviii<sup>e</sup> s.). — N° 5. J.-W. ENSCHEDÉ. Les plus anciens imprimeurs de Deventer (d'après les recherches de E. Houck). — M. RUDELSHEIM. Sanderus. Bibliotheca Belgica manuscripta (description d'après un exemplaire appartenant à la bibliothèque de la ville d'Anvers).

**39. — Revue de l'Instruction publique en Belgique.** 1903, 5<sup>e</sup> livr. Comptes-rendus. — *Comte Goblet d'Alviella*. Eleusiniana. De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Éleusis (très original et très érudit). — *G. Espinas*. Les finances de la commune de Douai, des origines au xv<sup>e</sup> s. (l'organisation économique est particulièrement bien traitée). — *H. Pergameni*. Histoire générale de la littérature française (remarquable surtout pour la partie qui s'étend du moyen âge au xix<sup>e</sup> s.).

**40. — Annales de la Société historique et archéologique de Tournai.** Tome VII, 1902. — A. HOCQUET. Le béguinage de Tournai. Son véritable fondateur (prouve, en se fondant sur les chartes des archives communales, que le béguinage fut établi par Jacques Le Tendeur, en 1241, et non par l'évêque Walter de Marvis, ainsi que l'affirme la tradition). — F. DESMONS. Les vexations commises à Tournai par les garnisons de la Barrière, 1713-1782 (utilise le mémoire de E. Hubert : *les Garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens*).

**41. — Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.** Tome XIV, 1903. — L. HALKIN. Correspondance de J.-F. Schan-

nat avec G. de Crassier et Dom E. Martène (1711-1738; documents intéressants pour l'histoire littéraire). — J. CEVSSENS. Étude historique sur l'origine des paroisses (étude sur les règles prescrites par le droit canon en matière de division des anciens groupements paroissiaux, spécialement dans l'ancien comté de Dulhem).

42. — **Leodium**. 1903, n° 1. — G. KURTH. Possédons-nous le corps de Notger? (opine pour la négative). — E. SCHOOLMEESTERS. Un legs de livres juridiques fait à la cathédrale de Saint-Lambert en 1390 (reproduit le testament du chanoine Henri de Suderlande et le catalogue des ouvrages donnés).

43. — **Revue de l'Université de Bruxelles**. 1903, nos 9-10. — M. HUISMAN. Un prince populaire : Charles de Lorraine (d'après l'ouvrage de L. Perey, completé et rectifié par des recherches personnelles aux archives de Bruxelles). — G. DES MAREZ. Le Borgendael à Bruxelles dans sa lutte contre l'industrie privilégiée (les habitants de ce quartier fabriquaient librement sans relever de l'organisation corporative qui régnait dans la ville proprement dite. Cette situation provoqua des luttes très âpres dont l'histoire était peu connue).

44. — **Revue d'histoire ecclésiastique de l'Université de Louvain**. 1903, n° 4. — A.-C. DE SCHREVEL. Remi Drieux, évêque de Bruges, et les troubles des Pays-Bas (étude sur les impôts du dixième et du vingtième denier, la Pacification de Gand, l'Union de Bruxelles et les négociations des États généraux avec Don Juan). — C. TERLINDEN. Les préparatifs de l'expédition au secours de Candie au printemps de 1669 (d'après la correspondance des nonces de Paris, de Madrid et de Venise). — Comptes-rendus : *M. von Sachsen*. Der heilige Märtyrer Apollonius von Rom (d'après des documents nouveaux, grecs et arméniens). — *A. Bigelmair*. Die Beteiligung der Christen am öffentlichen Leben in vorconstantinischer Zeit (donne une bonne vue d'ensemble de la participation des premiers chrétiens à la vie publique). — *Ch. Guignebert*. Tertullien, étude sur ses sentiments à l'égard de l'empire et de la société civile (très intéressant, bien documenté, mais insuffisamment objectif). — *A. Rehrmann*. Die Christologie des H. Cyrillus von Alexandrien systematisch dargestellt (démontre parfaitement l'orthodoxie de S. Cyrille). — *G. Kurth*. Saint Boniface (modèle d'hagiographie scientifique). — *P. Mortier*. Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs (ressemble trop à un panégyrique). — *C. Eubel*. Hierarchia catholica medii ævi (bien supérieur à Gams). — *O. Scheel*. Luthers Stellung zur heiligen Schrift (grande pénétration psychologique). — *G. Ellinger*. Philipp Melancton (met surtout bien en relief les attaches de Melancton avec l'humanisme). — *H. Detmer*. Hermanni a Keressenbroch Anabaptistici furoris Monasterium, inclitum Westphaliæ Metropolim, evertentis historica narratio (l'introduction est magistrale; l'œuvre éditée manque de sérénité). — *W. Haas*. Gutachten und Streitschriften über das jus reformandi des Rates vor

und während der Einführung der offiziellen Kirchenreform in Augsburg, 1534-1537 (bon). — *E. Choisy*. L'État chrétien calviniste à Genève au temps de Théodore de Bèze (pas suffisamment objectif). — *T.-L. Kington-Oliphant*. Rome and Reform (bien écrit, mais trop tendancieux).

**45. — Revue d'Alsace.** Nouv. série, 4<sup>e</sup> année. 1903, novembre-décembre. — *A. BENOIT*. Hindisheim; le droit de chasse sur son ban, sous les évêques de Strasbourg (procès qui dura de 1756 à 1778; le Conseil souverain d'Alsace finit par donner raison à M. M. de Mayerhoffen, de Saverne, à qui l'évêque de Strasbourg avait, en 1716, donné en fief le droit de chasse à Hindisheim). — *Mgr CHÈVRE*. Les suffragants de Bâle au xiv<sup>e</sup> s. — *A.-I. INGOLD*. Souvenirs de 1813-1814; suite. — *A. ADAM*. La congrégation de Notre-Dame de Saverne; suite. — *A. GASSER*. Les finances d'une petite ville de la Haute-Alsace: Soultz (xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s.). — Lettres inédites de Schœpflin (au savant Jean Harscher, de Bâle, 1717-1768). = Livres nouveaux: *N. Box*. Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs (2 vol. très bien illustrés).

**46. — Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde.** Jhrg. XIV, 1902. — *A.-J. BAETEKE*. Les origines écossaises de la famille lorraine de Blair (descend des Blair de Baldhyock). — *Hermann BLOCH*. Chartes anciennes du monastère de Saint-Vanne, à Verdun; fin (53 documents transcrits littéralement et annotés, appendice contenant le polyptyque et le nécrologe du couvent). — *R. FORRER*. Monnaies celtiques des pays rhénans et danubiens; suite (nombreuses reproductions). — *Abbé E. PAULUS*. Contribution à l'histoire des études historiques et archéologiques pendant le xviii<sup>e</sup> s. (une trentaine de lettres relatives aux antiquités messines adressées à Dom Calmet, auteur de *l'Histoire de la Lorraine*, par un bénédictin de l'abbaye de Saint-Arnould, Dom Théodore Brocq). — *H. REUMONT*. Chronologie des documents carlovingiens de l'abbaye de Gorze. — *Comte I. BEAUPRÉ*. Observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine. — *E. HUBER*. Le Hérapel, d'après le résultat général des fouilles (quatrième notice). — *E. SCHRAMM*. Rapport sur les fouilles du grand amphithéâtre romain à Metz (pouvait contenir environ 25,000 personnes). — *G. WOLFRAM*. L'amphithéâtre romain de Metz après sa destruction. Les colonnes ajoutées (celles-ci sont, très probablement, les restes de l'église chrétienne de Metz). — *J.-B. KEUNE*. Les objets trouvés à l'occasion des fouilles de l'amphithéâtre romain de Metz. — *H.-V. SAUERLAND*. Deux chartes concernant l'évêque de Metz Philippe de Slorchingen (30 décembre 1260-14 septembre 1263).

**47. — Historische Zeitschrift.** Neue Folge. Band LIV, Heft 2. — *M. RITTER*. Le système des contributions levées par Wallenstein (Wallenstein exigeait comme contribution de guerre le paiement en

argent de la solde entière de ses troupes. Il ne se contentait pas, comme Tilly, de leur approvisionnement). — P. SAKMANN. Renseignements pouvant servir de complément à la biographie de Voltaire (passages extraits des œuvres de Voltaire). = Comptes-rendus : *Constantin Rössler*. Ausgewählte Aufsätze (études intéressantes sur l'Histoire universelle de Ranke et l'Histoire de la fondation de l'empire allemand de Sybel). — *Eduard Meyer*. Geschichte des Altertums; vol. III et IV (l'auteur n'a négligé aucun des facteurs de l'évolution historique. Cette partie de son ouvrage contient un exposé remarquable du développement intellectuel pendant la période de la guerre du Péloponèse; l'élément économique y est largement représenté). — *Windelband*. Platon (dans la collection des philosophes classiques publiée par Fromann; excellent). — *Etimar Klebs*. Die Erzählung von Apollonius aus Tyrus. — *Th. Stolze*. Die Entstehung des Gästerechts in den deutschen Städten des Mittelalters (travail très précis qui dénote une grande érudition). — *R. Boerger*. Die Belehungen der deutschen geistlichen Fürsten (exposé très clair de la question d'après le « Sachsenspiegel » et le « Schwabenspiegel »). — *Einar Billing*. Luthers lära om staten i dess samband med hans reformatoriska grundtankar och med tigidare kyrkliga läror (l'idée de l'État dans l'œuvre de Luther); 1<sup>re</sup> partie. — *François Mugnier*. Faictz et guerre de l'empereur Charles-Quint dans la guerre d'Allemagne, 1546-1547 (ms. des archives de la cour d'appel de Chambéry. Une des trois copies qui existent de ce récit d'un témoin oculaire. Elle est moins exacte que celle qui se trouve dans le « Geheimes Staatsarchiv » de Munich). — *Ed. Heyck*. Der Grosse Kurfürst (dans la collection de monographies historiques publiée par Velhagen et Klasing). — *Jany*. Urkundliche Beiträge und Forschungen zur Geschichte des preussischen Heeres. 1 Heft. Die Anfänge der alten Armee. 1 Teil (publié par l'état-major général allemand). — *A.-F. Pribram*. Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe; 2 Abth. 1 Band : April 1657 bis Juli 1661 (intéressant au point de vue de la question d'Orient). — *Fr. Holtze*. Geschichte des Kammergerichts in Brandenburg-Preussen. III: Das Kammergericht im 18 Jhd. — *V. Caemmerer*. Magenta. Der Feldzug von 1859 bis zur ersten Entscheidung (bon examen critique des ouvrages parus sur la question). — *Graf A. v. Blumenthal*. Tagebücher des General-feldmarschalls Graf v. Blumenthal, 1866 und 1870-71. — *Ferdinand Kogler*. Das landesfürstliche Steuerwesen in Tirol bis zum Ausgang des Mittelalters; 1 Teil (très approfondi). — *A.-J. Grant*. The French Monarchy, 1483-1789 (ce travail n'a rien d'original). — *Jean Roucaute*. Le pays de Gévaudan au temps de la Ligue (intéressant). — *R. Couzard*. Une ambassade à Rome sous Henri IV, septembre 1601-juin 1605 (la mission de Philippe de Béthune. Étude consciencieuse et impartiale). — *Ch. de Coynart*. Une sorcière au xviii<sup>e</sup> siècle : Marie-Anne de la Ville. — *Claude Perroud*. Lettres de M<sup>me</sup> Roland (209 lettres inédites de 1780-1787 qui présentent peu d'intérêt pour l'historien). — *C.-H. Firth*. The Clarke Papers. Selection



from the papers of William Clarke, secretary to the Council of the Army, 1647-1648, and to General Monk and the Commanders of the Army in Scotland 1651-1660; vol. III et IV (doit être consulté par tous ceux qui étudient la restauration des Stuarts). — *C.-H. Firth*. Cromwell's Army. A History of the English Soldier during the civil wars, the Commonwealth and the Protectorate (excellent). — *Émile Boutmy*. Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX<sup>e</sup> siècle. — *Charles Dany*. Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La constitution du 3 mai 1791. = 3 Heft. Max LEHMANN. L'ancienne Prusse (extrait de la seconde partie de la biographie de Stein qui va paraître incessamment). — E. BRANDENBURG. Un nouveau livre sur la fondation de l'empire allemand (compte-rendu de l'ouvrage d'Ottokar Lorenz : *Kaiser Wilhelm I und die Begründung des deutschen Reiches 1866-1871*). L'auteur a utilisé des sources inédites comme le Journal du grand-duc de Bade, celui du grand-duc de Saxe-Weimar, des documents tirés des archives du ministère badois des affaires étrangères qui fournissent des renseignements précieux sur les relations des états de l'Allemagne du Sud avec les États confédérés de l'Allemagne du Nord. Il cherche à démontrer que l'unité de l'Allemagne est surtout l'œuvre de Guillaume I<sup>er</sup>; d'après lui, Bismarck n'a joué qu'un rôle secondaire, il s'est contenté d'exécuter les ordres de son souverain. = Comptes-rendus : *G. Ferrero*. Grandezza e decadenza di Roma. — *C. Jullian*. Vercingétorix (le milieu dans lequel a vécu Vercingétorix est décrit avec beaucoup de soin et la silhouette du héros gaulois s'en détache très nettement). — *F.-W. Kampschulte*. Johann Calvin; seine Kirche und sein Staat in Genf; vol. II (publié par W. Goetz). — *Reinhold Brode*. Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg; vol. XVII (les relations du Grand Electeur avec l'Angleterre, le Danemark et la Suède, de 1671 à 1675. Les documents sont précédés de notices excellentes). — *W. Wiegand*. Friedrich der Grosse Quoique cette biographie soit très concise, aucun des traits caractéristiques de la vie de Frédéric le Grand n'a été négligé). — *H. v. Petersdorf*. Friedrich der Grosse. — *R. Krauel*. Prinz Heinrich v. Preussen als Politiker. — *Th. Scheffer*. Die preussische Publizistik im Jahre 1859 unter dem Einfluss des italienischen Krieges. — *E. Berner*. Der Regierungsantritt des Prinzregenten v. Preussen u. seiner Gemahlin. — *K. Obser*. Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden, 1783-1806; vol. V (publié par les soins de la commission historique badoise. La politique extérieure du pays de Bade depuis l'affaire du duc d'Enghien jusqu'à la fondation de la confédération du Rhin). — *V. Friese* et *Erich Liesegang*. Magdeburger Schöffensprüche; vol. I (à l'exception d'une trentaine, les décisions rendues du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle par les échevins de Magdebourg n'avaient pas encore été publiées. Cet ouvrage, édité avec le concours de la « Savigny-Gesellschaft, » est donc appelé à rendre de grands services. Il est regrettable que le premier volume ait négligé entièrement

les ouvrages des auteurs qui se sont spécialement occupés du droit ostphalien). — *Georg Lasche*. Geschichte des Protestantismus in Oesterreich. — *Alfred Anthony v. Siegenfeld*. Das Landeswappen der Steiermark. — *H. Wartmann*. Urkundenbuch der Abtei St. Gallen; IV : 1360-1411 (très important au point de vue de l'histoire des troubles d'Appenzell sous l'abbé Hans de Stoffeln). — *Albert Büchi*. Aktenstücke zur Geschichte des Schwabenkrieges nebst einer Freiburger Chronik über die Ereignisse von 1499. — *Richard Graf Du Moulin-Eckart*. Englands Politik und die Mächte (écrit à tendance politique). — *P.-J. Blok*. Geschiedenis van het Nederlandsche volk. V (l'ère des frères de Witt et de Guillaume III). — *F.-J.-L. Kramer*. Gedenkschriften von Gijbert Jan van Hardenbroek, 1747-87; I : 1747-80 (journal d'un député aux États généraux à la Haye. Peu de renseignements inédits concernant l'histoire politique de la Hollande). — *S. Muller*. Schetsen uit de Middeleeuwen (études économiques sur le chapitre et la ville d'Utrecht. Un des premiers ouvrages de ce genre qui aient paru en Hollande). — *H. Gelzer*. Geistliches und Weltliches aus dem türkisch-griechischen Orient. = Heft 55, 1. W. SPOLZE. L'auteur des « Douze articles » de 1525 (c'est Balthazar Hubmaier et non pas Christophe Schappeler, de Memmingen, qui a rédigé les « Douze articles. » Le but qu'il poursuivait était de se défendre contre des attaques injustes. On a souvent admis, à tort, que ce manifeste avait une tendance révolutionnaire). — *Fr. THIMME*. Pour servir à l'histoire de Frédéric-Guillaume III et de la crise de 1811 (compte-rendu de la publication par P. Bailleu des lettres adressées par Frédéric-Guillaume III et la reine Louise au tsar Alexandre I<sup>er</sup>). = Comptes-rendus : *K.-Th. v. Heigel*. Neue geschichtliche Essays (en majeure partie des études sur l'histoire bavaroise). — *O. Schrader*. Reallexicon der indogermanischen Altertumskunde (peut être consulté avec fruit). — *H. Schell*. Das Evangelium und seine weltgeschichtliche Bedeutung. Christus (tendance apologétique. Catholicisme réformateur). — *J. Jastrow* et *G. Winter*. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Hohenstaufen; vol. II : 1190-1273 (l'auteur aurait dû faire ressortir davantage les événements importants et les caractères marquants, au lieu de s'arrêter à des questions de détail). — *V. Pflugk-Hartung*. Die Bullen der Päpste bis zum Ende des 12 Jhdts (la diplomatie papale jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Le sujet est loin d'être épuisé). — *Curt Christmann*. Melanchtons Haltung im Schmalkaldischen Krieg. — *Fr. Herrmann*. Das Interim in Hessen. — *K. v. Landmann*. Wilhelm III v. England u. Max Emmanuel v. Bayern im niederländischen Kriege, 1692-1697. — *K. Süssheim*. Preussens Politik Ansbach-Bayreuth, 1791-1806 (la seconde partie, qui concerne les rapports de la Prusse avec Nuremberg et la Bavière, est d'un intérêt plus général). — *Joseph Gény*. Oberrheinische Stadtrechte. III : Elsässische Rechte; vol. I : Schlettstadter Stadtrechte (publication très complète qui comprend tout ce qui peut servir à l'histoire de la constitution et de l'administration de Schlestadt. Quantité de rensei-

gnements inédits sur la décapole alsacienne). — *O.-K. Roller*. Ahnentafeln der letzten regierenden Markgrafen v. Baden-Baden u. Baden-Durlach. — *K. Weller*. Hohenlohisches Urkundenbuch. — *Fr. Wintterlin*. Geschichte der Behördenorganisation in Württemberg. — Trois ouvrages sur l'histoire des mines de Silésie de *Bellerode*, *Wutke* et *Zivier*. — *P. Simon Binder*. Die Hegemonie der Prager im Husiten Kriege; I. — *Licurgo Cappetetti*. Storia d'Italia dalla caduta dell'impero romano d'occidente fino ai giorni nostri (ouvrage de vulgarisation). — *G. Salvioli*. Contributi alla storia economica d'Italia nel medio evo; I, II (la situation économique de l'Italie à la fin de l'antiquité et au début du moyen âge, les conséquences des invasions barbares). — *Agostino Rossi*. Francesco Guicciardini e il governo Fiorentino dal 1527 al 1540; II : 1531-1540. — *W.-A. Bilbassow*. Monographies historiques; vol. I-V (cet ouvrage est écrit en russe. Ouvrage de première importance à consulter pour l'histoire de Catherine II). = Heft II. *J. HALLER*. Les origines des libertés de l'Église gallicane (reproduction d'une conférence faite au congrès des historiens allemands à Heidelberg en 1903. Les libertés de l'Église gallicane datent de 1407 et 1408. Elles ont été affirmées dans le but de réagir contre la fiscalité du gouvernement papal ainsi que contre sa tendance de distribuer lui-même toutes les prébendes et toutes les fonctions ecclésiastiques et se basent sur des précédents anglais). — *Carl NEUMANN*. La culture byzantine et la culture de la Renaissance (dans le mouvement, communément appelé « Renaissance, » la culture antique a joué un rôle plutôt accessoire; son influence n'a été vraiment salutaire qu'au point de vue pédagogique. L'individualisme moderne est surtout un composé de réalisme barbare et de christianisme médiéval). — *Hans GLAGAU*. L'histoire de la Révolution envisagée au point de vue démocratique (compte-rendu critique de l'histoire politique de la Révolution française par Aulard). = Comptes-rendus : *Fr. Ratzel*. Politische Geographie (conception très originale. Les individus envisagés dans leur rapport étroit avec le sol). — *H. Schiller*. Weltgeschichte; III : Geschichte des Uebergangs vom Mittelalter zur Neuzeit; IV : Vergleichende Uebersicht des Haupttatsachen der Weltgeschichte (l'auteur étudie séparément l'histoire politique et l'histoire économique de chaque période. Il en résulte un manque de cohésion très regrettable). — *R. Petersdorff*. Germanen und Griechen. Uebereinstimmungen in ihrer ältesten Kultur im Anschluss an die Germania des Tacitus und Homer. — *J. C. Tarver*. Tiberius the tyrant. — *Dettefsen*. Die Beschreibung Italiens in der *Naturalis Historia* und ihre Quellen. — *Hans Meyer*. Das deutsche Volkstum. — *Ulrich Schmid*. Otto von Lonsdorf, Bischof zu Passau, 1254-1265. — *Emil Goeller*. Studien aus dem Collegium Sapientiae zu Freiburg-i.-B.; VII : König Sigismunds Kirchenpolitik vom Tode Bonifaz' IX, bis zur Berufung des Konstanzer Konzils (1404-1413). — *W. Stolze*. Zur Vorgeschichte des Bauernkrieges (fait partie de la collection d'études d'économie politique et sociale publiée par Schmoller. Une des meilleures études qui

aient paru sur les origines de la guerre des paysans. L'auteur cherche à démontrer que la raison principale du mouvement révolutionnaire fut de nature politique : la naissance de l'état moderne, du gouvernement absolu et centralisé et l'augmentation des impôts en est résultée. — *J.-Fr. Böhmer*. Codex diplomaticus Moenofrancofurtanus; I : 794-1314 (ouvrage terminé en 1826, entièrement refondu par F. Lau). — *Richard Knipping*. Die Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter; II : 1100-1205 (travail très consciencieux et détaillé). — *B. Bergmann*. Geschichte der ostpreussischen Stände und Steuern von 1688 bis 1704 (fait partie de la collection Schmöller. Contient le premier exposé approfondi de la constitution du « Landtag » de la Prusse orientale. Malheureusement, l'auteur n'est pas assez au courant des ouvrages qui ont été publiés sur l'histoire du « Landtag »). — Deux travaux d'*Alfred Fischel* sur la question des langues en Autriche. — Deux extraits du grand ouvrage de K. Uhlirz, « Quellen zur Geschichte der Stadt Wien »; l'un d'Uhlirz lui-même sur les corps de métiers à Vienne, de 1208-1527 (ce travail fait preuve d'une grande érudition); l'autre de Luschn v. Ebengreuth sur le système monétaire, le commerce et l'industrie à Vienne à la fin du moyen âge (une des études les plus remarquables que l'on ait faites sur l'histoire du commerce au moyen âge). — *Karl Grünberg*. Studien zur österreichischen Agrargeschichte (la libération des paysans en Bukovine; la propriété foncière en Bohême avant 1848; le mode de transmission des héritages chez les paysans autrichiens avant 1868). — *Anton. Schubert*. Urkundenregesten aus den ehemaligen Archiven der von Kaiser Joseph II aufgehobenen Klöster Böhmens. — *Friedr. Kaindl*. Das Ansiedlungswesen in der Bukowina seit der Besitzergreifung durch Oesterreich. — *Fr. Zimmermann, Karl Werner et G. Müller*. Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen; III : 1391-1415. — Festschrift der Stadt Schaffhausen zur Bundesfeier, 1901. — Geschichte des Kantons Schaffhausen von den ältesten Zeiten. — 1848. Festschrift des Kantons Schaffhausen. — *Selma von Lengefeld*. Graf Domenico Passionei, päpstl. Legat in der Schweiz, 1714-1716. — *H. Chone*. Die Handelsbeziehungen Kaiser Friedrichs II zu den Seestädten Venedig, Pisa, Genua. — *Camillo Manfroni*. Storia della Marina Italiana dal trattato di Ninfeo alla caduta di Costantinopoli (1261-1453); I : Dal trattato di Ninfeo alle nuove crociate. — *Gustavo Uzielli*. Cenni storici sulle imprese scientifiche marittime e coloniali di Ferdinando I, granduca di Toscana, 1587-1609 (exposé très condensé des efforts qu'a faits Ferdinand I<sup>er</sup> pour augmenter l'importance politique de son pays). — *Amy-A. Bernardy*. Venezia e il Turco nella seconda metà del secolo XVII. — *Matthaeus Vassileff*. Russisch-französische Politik, 1689-1717. — *N.-F. Dubrowin*. Geschichte des Krimkrieges und der Verteidigung Sebastopols; I-III. — *Otto Procksch*. Ueber die Blutrache bei den vorislamischen Arabern und Mohammeds Stellung zu ihr.

48. — **Historische Vierteljahrschrift**. Jahrg. IV, Heft 4, 1903.

— Benno HILLIGER. Le schilling des lois germaniques et le wergeld ; 2<sup>e</sup> partie (le système monétaire primitif des Germains repose sur des monnaies romaines qui se sont acclimatées chez eux. La proportion entre les monnaies d'or et celles d'argent était, comme chez les Romains avant qu'ils aient adopté le système des siliques, de 15 : 1, le schilling de Constantin équivalant à 20 denarii. Chez les Burgondes, les Lombards, les Frisons, les Bavares, les Goths et les Francs, le « wergeld » primitif des « liberi » ou « ingenui » était uniforme : 450 schillings. Le wergeld des autres classes variait suivant les tribus, en particulier celui de la noblesse, qui se montait chez les Burgondes, les Lombards, les Bavares et les Frisons au double, chez les Francs au triple du wergeld des « liberi »). — Félix RACHFAHL. L'Autriche et la Prusse en mars 1848 (l'alliance de la Prusse avec le mouvement populaire devait avoir, nécessairement, le caractère d'une manifestation hostile contre l'Autriche, parce qu'elle tendait à conférer à la Prusse la direction du « Bund. » L'Autriche et la Prusse depuis la conclusion de la convention de Vienne jusqu'à la révolution dans la capitale de l'Autriche). — Comptes-rendus : *Felix Dahn*. Könige der Germanen ; IX, 1 : Die Alamannen (peu de clarté dans la disposition). — *Kr. Erstev*. Frederik IV og Slesvig.

49. — *Bonner Jahrbücher*. Heft 110, 1903. — Emil KRUEGER. Le Limes dans l'Angleterre septentrionale (excellent mémoire ; l'auteur suit d'abord la direction du mur d'Hadrien de l'ouest à l'est, à la lumière des fouilles les plus récentes, et aboutit à des résultats très différents de Bruce, Hübner, Mommsen, Haverfield. Il faut distinguer trois périodes dans l'établissement du Limes : 1<sup>o</sup> sous Hadrien fut élevée la ligne méridionale du vallum en terre, avec les forts détachés en terre également ; ce rempart fut abandonné vraisemblablement lorsque Lollius Urbicus, légat d'Antonin le Pieux, poussa, en 143, la frontière de l'empire jusqu'aux golfes de Clota et de Bodotria et y construisit le mur d'Antonin ; 2<sup>o</sup> lorsque ce mur eut été brisé par les barbares, Septime-Sévère fit élever près des restes de l'ancien vallum d'Hadrien un mur de gazon, qui garda en général la direction de la construction primitive, mais, en se pliant à la configuration du sol, engloba des espaces plus ou moins considérables vers le nord ; il fut fortifié par des forteresses en pierre élevées sur la ligne même du Limes ; 3<sup>o</sup> dans une troisième période, cette ligne est remplacée par un mur de pierre, qui s'écarte seulement à Amboglanna de la ligne du mur de Septime-Sévère vers le nord ; en même temps, les forteresses furent augmentées. A quelle époque eut lieu ce remaniement, sous Constance-Chlore ou sous Théodose ? L'auteur laisse la question indécise. Des cartes, des plans, des dessins éclairent le texte de ce mémoire). — A. GUENTHER. Établissements préhistoriques à Urmitz-sur-le-Rhin (objets de l'époque du bronze et de l'âge primitif de La Tène). — P. et J. STEINER. Un four à briques pour légion romaine à Xanten (on a trouvé environ 500 marques de brique, dont plus de la moitié de la XXX<sup>e</sup> lé-

gion; les autres appartiennent aux légions VI, XV, XXII et à la Cohors II Britonum). — Rapports sur les fouilles entreprises par le musée provincial de Bonn, 1901-1903 (inscriptions; fragments d'un monument en l'honneur de l'empereur Claude, en 44; marques de sigillata d'Arezzo, qui donnent le premier témoignage certain de l'établissement des Romains à Bonn au temps d'Auguste). — H. LEHNER. Pour servir à la connaissance des fabriques romaines de terre cuite à Cologne (le plus important des fabricants dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle est Servandus, dont une terre cuite porte la date du 25 février 164). — Fr. KNICKENBERG. Les plus anciens plans de la ville de Bonn et de ses environs (de 1569 et 1580, tirés des actes d'un procès entre Bonn et Kessenich, qui, après avoir duré 90 ans, fut terminé en 1618 par le tribunal aulique). — A. TILLE. Documents pour servir à l'histoire des impôts dans l'électorat de Cologne, 1575-1772. — Rapports sur les travaux de la Commission des monuments historiques dans la province rhénane en 1901-1902.

**50. — Philologus.** Bd. LXII (Nouv. série, XVI), Heft 3. — A. NIKITSKY. La triérarchie de Chairestratos (sur le sixième discours d'Isée; il y est sans doute question d'une ambassade envoyée par les Athéniens au tyran Denys de Sicile vers la fin de l'automne de 368 ou au printemps de 367). — A. MOMMSEN. Archontes et scribes dans des textes athéniens d'ancienne époque (contre B. Keil dans *Hermes*, XXIX; montre qu'avant l'olympiade 93 les archontes avaient déjà commencé leur activité administrative avec les bouleutes et qu'il ne peut être question d'une éponymie des scribes). — E. SCHWEDER. L'origine et la signification originaire de ce qu'on appelle le réseau des routes dans la table de Peutinger (le réseau de lignes ne représentait pas le réseau des voies romaines; il servait à marquer les spatia, les intervalla locorum; il assurait l'exacte intelligence des chiffres de milles écrits à côté). — Heft 4. Th. BUETTNER-WOBST. Le hiatus après l'article dans Polybe (en appendice, traite de Polybe, IV, 35, 3; dresse le tableau généalogique des Eurypontides, dont il est question en 219, après la mort de Cleomène, lors de l'élection royale à Sparte). — E. HESSELMAYER. Le tombeau de Marius (Marius n'a pas été incinéré, mais enseveli; il l'a été près d'un chemin qui se trouvait en dehors de la porte Tiburtine, Nomentane ou Salarienne).

**51. — Rheinisches Museum für Philologie.** N. F. Bd. LVIII, Heft 4. — W. HELBIG. Une réunion du conseil sur un bas-relief italien du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (il s'agit d'une plaque de frise en terre cuite trouvée en 1784 à Velletri, et qui peut nous donner l'idée d'une réunion du conseil chez les Volques ou les Romains au VI<sup>e</sup> siècle, avec le roi, l'augure, les sénateurs, auxquels un officier des « arquites » communique un rapport sur les mouvements des troupes ennemies). — J.-H. HOLWERDA. Le costume des anciens Grecs (arrive à des résultats très différents de Studniczka dans son livre *Beiträge zur Geschichte der*

*altgriechischen Tracht*). — VON DOMASZEWSKI. Recherches sur l'histoire de l'empire romain; V : Monuments du temps de Maximin le Thrace (interprète et complète une inscription trouvée récemment à Lavinium, où sont mentionnés, entre autres, les « XX consulares rei publicae curandae, » qui, sous Gordien le Vieux, dirigèrent la défense de l'Italie contre Maximin, et l'inscription de Mayence, *C. I. L.*, XIII, 6677 A, sur laquelle on a effacé les « sagittarii Osroeni, » parce qu'après l'avènement de Maximin ils essayèrent d'élever un contre-empereur). — S. KRAUSS. Éclaircissements nouveaux sur Timésithée et les guerres contre les Perses (donne, d'après l'apocalypse juive d'Élie, quelques renseignements nouveaux sur les guerres des Romains contre les Perses en 233-260 ap. J.-C.). — E. RITTERLING. Carpacotna-Leggün en Galilée (Leggün doit remonter à un antique Legione, qui fut le camp permanent de la Legio VI ferrata après le grand soulèvement des Juifs sous Hadrien. D'après *C. I. L.*, III, 6814, 6816, l'ancien nom indigène de cette localité était Carpacotna).

52. — **Preussische Jahrbücher.** Bd. CXII, Heft 2, 1903. — J. LOSERTH. La conduite de l'Autriche à l'égard des Polonais de Galicie en 1846, d'après les notes de Jos. Breinl, chevalier de Wallerstern, chef du district de Tarnow (ces notes, retrouvées dans les archives de la Styrie, éclairent plusieurs points obscurs de l'histoire de la Galicie avant les événements de mars). = Heft 3. Heinrich SCHURTZ. Les janissaires (troupe d'infanterie créée vers 1330; le noyau premier fut formé de volontaires chrétiens qui embrassèrent l'islamisme; puis la troupe se compléta régulièrement au moyen d'enfants chrétiens volés. Au début, ils étaient 1,000; en 1550, on en comptait 16,000; en 1580, 26,000. Ils ont été organisés sur le modèle des ordres militaires des chrétiens; eux aussi devaient pratiquer le célibat; par une sévère discipline, ils devinrent le plus solide instrument des sultans. Des sociétés religieuses d'hommes de l'Islam, des Derviches, ils reçurent le bonnet de feutre. On sait que cette troupe fut dissoute après le soulèvement des 14 et 15 juin 1826).

53. — **K. Bayerische Akademie der Wissenschaften.** Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse. 1903, Heft 2. — Karl von AMIRA. Le grand manuscrit à miniatures du Willehalm de Wolfram (on n'en a plus que quelques fragments, conservés surtout à Heidelberg et à Munich; il fut exécuté vers 1250 dans l'Allemagne moyenne de l'est; important comme intermédiaire entre les œuvres d'enluminure antérieures et la décoration du *Sachsenspiegel*. Beaucoup d'intéressantes considérations sur l'histoire des mœurs, le costume, la héraldique). = Heft 3. J. FRIEDRICH. Les *Acta Sardicena* dans la collection de Theodosius Diaconus (Duchesne, *Rivista di studi orientali*, t. III, fasc. 68, s'est entièrement mépris en prétendant que Cyrille d'Alexandrie tira des archives ecclésiastiques en 419, pour les évêques africains, toute cette collection d'actes faux et qu'il les envoya à Carthage avec une lettre destinée à la donner pour

authentique). — K. KRUMBACHER. Le « livre des poissons » en moyen grec (*ὁ ὀψαρολόγος*, composé au XIV<sup>e</sup> siècle; c'est une parodie de la cour et de l'administration byzantines).

54. — K. **Preussische Akademie der Wissenschaften**. Sitzungsberichte. 1903, Heft 47. — O. LENEL. Deux fragments nouveaux des Disputationes d'Ulpian (supplément). = Heft 53. Gust. SCHMOLLER. Lutte de classes et domination de classes (résume rapidement les résultats d'une étude sur ce sujet, que l'auteur publiera plus tard dans le tome II de sa *Volkswirtschaftslehre*).

55. — K. **Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen**. Abhandlungen der philol.-histor. Classe. N. F. Bd. VII, n<sup>o</sup> 3. — K. HOEHLBAUM. L'assemblée électorale de Rense en 1338 (pénétrante étude historique sur un point très délicat de droit politique; montre l'importance des « Weistümer » sur l'électorat et sur les droits politiques découlant pour le roi-empereur de son élection, la profession de foi des électeurs à la personne de l'empereur; trois actes qui, selon l'auteur, sont étroitement dépendants l'un de l'autre; rabaisse, au contraire, le rôle de la diète épiscopale de Spire et de la démonstration populaire à l'égard de la curie, et voit dans Baudouin de Trèves le représentant le plus déterminé du droit des princes électeurs, par conséquent aussi le principal acteur dans ces événements. L'impulsion qui poussa à la décision finale, à la codification de la nouvelle constitution allemande, a été donnée par la conduite du pape Benoit XII, quand ce pontife, soumis entièrement, comme ses prédécesseurs, à l'influence française, essaya, avec une raideur tranchante, sans se préoccuper de la force des idées nouvelles en Allemagne, de faire triompher la vieille théorie curiale, qui prétendait soumettre la couronne allemande au siège pontifical).

56. — K. **Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften**. Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse. Bd. XXI, n<sup>o</sup> 3. — Th. SCHREIBER. Étude sur les portraits d'Alexandre le Grand; contribution à l'histoire de l'art alexandrin (312 p., avec 13 pl. et 36 grav.; recueil de toutes les images que l'antiquité nous a laissées d'Alexandre. En appendice, étude sur les débuts du culte d'Alexandre: ce culte, comme celui du premier couple des Ptolémées, n'a été à l'origine, ainsi que le confirment les dernières fouilles à Alexandrie, que le culte rendu à des héros; ce culte des héros ne s'adapte pas à la royauté persane; c'est une coutume hellénique; c'est sous l'influence de l'Asie Mineure et surtout de l'Égypte que des héros royaux sont devenus des dieux de l'Olympe; pour les Grecs d'Alexandrie, Alexandre resta toujours un héros. Dans l'Excurs II, l'Alexandre dit de Rondanini est donné comme le portrait d'Antiochus VIII, roi de Syrie; dans l'Excurs III, on cherche à montrer un portrait réaliste du roi de Thrace Lysimaque dans un tétradrachme nouvellement acquis par le Cabinet des médailles de Berlin). = Bd. XXII, n<sup>o</sup> 3. Fr. HULTSCH. Les valeurs monétaires et de compte sous les Ptolémées.



**57. — Mitteilungen des Vereins für die Geschichte und Altertumskunde von Erfurt.** Heft 24, Teil 2. — Th. EITNER. Erfurt et le soulèvement des paysans au xvi<sup>e</sup> siècle (travail fait presque uniquement à l'aide de documents d'archives inédits. Situation politique, religieuse et économique de la ville et du pays avant le soulèvement; préliminaires du soulèvement jusqu'au 28 avril 1525, jour où les paysans entrèrent dans la ville; Erfurt sous leur gouvernement; réaction jusqu'au traité de Hammelburg, passé avec l'archevêque de Mayence, 1530; 107 pages). — Fr. APELL. Pour servir à l'histoire monétaire d'Erfurt. — G. OERTEL. L'ancien territoire d'Erfurt (avant 1664, année où il fut incorporé à l'union politique de l'électorat de Mayence; avec une carte très détaillée). — ZSCHIESCHE. Objets de l'époque mérovingienne trouvés à Erfurt et dans les environs.

**58. — Jahrbücher des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde.** Jahrg. LXVIII, 1903. — Fr. OELGARTE. La domination des Mecklembourgeois en Suède (lorsque le faible et incapable roi de Suède, Magnus, eut consenti au mariage de son fils Hakon avec Marguerite, fille du roi de Danemark Waldemar, en 1363, et violé ainsi une promesse qu'il avait faite aux grands de son royaume, ceux-ci l'abandonnèrent et choisirent pour roi le second fils du duc Albrecht de Mecklembourg. Allié au comte Henri de Holstein, au prince Laurent de Werle, au comte Günther de Ruppin, le jeune duc Albrecht fit voile en novembre 1363 pour la Suède. Le 18 février 1364, le roi Magnus fut déposé à Upsal et le jeune Albrecht intronisé solennellement. Suit un exposé détaillé des négociations et des luttes avec Magnus et Hakon, de la coalition d'Albrecht avec le Holstein et les villes de la Hanse, 1368, et de la guerre contre Waldemar de Danemark. Détails circonstanciés sur les luttes qui éclatèrent après la mort de Waldemar, en 1375, et dont l'enjeu était la succession de ce prince, et sur les soulèvements des grands du royaume suédois contre leur roi, qui se terminèrent, en 1389, par la captivité d'Albrecht, tombé entre les mains de la fille de Waldemar, épouse de Hakon VIII. Albrecht fut perdu par la trahison et la mauvaise volonté des grands, qui l'avaient appelé au trône). — BALCK. Le Mecklembourg pendant la guerre de Trente ans (et les misères qu'il eut à supporter). — R. WAGNER. La guerre de succession de Güstrow; fin (traité du 8 mars 1701). — GROTEFEND. La limite de l'évêché de Schwerin du côté de Kammin (vers 1260). — KARL MOELLER. La corporation des charretiers à Rostock (depuis le xiv<sup>e</sup> siècle).

**59. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst.** Jahrg. XXII, Heft 2. — A. WEICHERT. La « Legio XXII Primigenia; » fin (histoire de la légion depuis son envoi dans la Haute-Germanie vers l'an 90 ap. J.-C. jusqu'à sa suppression; les « vexillationes » et autres traces de la légion en dehors de la Germanie; activité de la légion dans son cercle militaire; de la part qu'elle prit à la construc-

tion du « limes, » etc. En appendice sont réunies les inscriptions de la légion, des listes des légats, des tribuns et centurions de la légion, des marques de poterie, enfin les différents surnoms de la légion). — E. KORNEMANN. A quelle époque Trèves devint-elle colonie romaine ? (il faut repousser l'opinion d'après laquelle Augusta Trevirorum fut érigée en colonie par l'empereur Claude ; c'est Vitellius qui fut le bienfauteur de Trèves. En fait, les Trevires furent, dès le début, à côté des habitants de Cologne et des Lingons, de chauds partisans de Vitellius). — O. OPPERMANN. Les plus anciennes chartes du monastère de Brauweiler ; contribution à l'histoire de la propriété foncière au moyen âge dans la vallée de la Moselle et du Rhin inférieur (dans la grande masse de chartes fausses de Brauweiler, il en est quelques-unes de sincères. Les faux ont été commis entre 1120 et 1138. Un commentaire soigneux de ces documents fournit d'utiles éclaircissements sur l'histoire du monastère et sur l'histoire économique. Montre en particulier la persistance, à l'époque franque, d'institutions romaines dans les vallées de la Moselle et du Rhin inférieur. Les organismes romains et francs de la vie économique s'y trouvent côte à côte ; ils se fondirent peu à peu dans le système féodal).

**60. — Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins.** Bd. XXXVI, 1903. — Th. ILGEN. Les plus anciens comtes de Berg et leurs descendants, les comtes d'Altena ; contribution à la formation des légendes (des chroniques du XIV<sup>e</sup> siècle désignent le château d'Altena sur la Lenne, en Westphalie, comme la plus ancienne résidence patrimoniale de la maison d'Altena-Berg-Isenberg-Mark ; au contraire, des chartes, dont l'authenticité n'est pas douteuse, et qui permettent de suivre les traces de la famille jusqu'au XI<sup>e</sup> s., montrent que la maison de Berg est le tronc d'où est sorti le rameau des comtes d'Altena, qui s'est à son tour divisé en deux branches : Isenberg-Limburg et Mark. L'auteur de la légende est peut-être le chroniqueur Levold de Northof). — W. ROTSCHEIDT. La mort de l'archevêque Hermann de Wied en 1552 ; relation d'un témoin oculaire (Jean Alsdorf, ministre à Wied ; d'après un texte imprimé en 1553). — G. VON BELOW. Négociations du duc de Juliers-Clèves avec Gebhard Truchsess et Ernest de Cologne en juillet et août 1583 (documents qui complètent l'histoire de la guerre de Cologne par Lossen ; ils se rapportent aux ambassades envoyées par le duc Guillaume de Clèves et Juliers à l'archevêque de Cologne, G. Truchsess, qui venait de passer au protestantisme, et à son adversaire catholique, Ernest de Bavière). — R. KNIPPING. Pour servir à l'histoire de la Réforme à Crefeld (d'après des documents inédits tirés des archives d'état de Dusseldorf ; le principal est une relation de Jean Schue, moine de Steinfeld, puis pasteur à Crefeld, sur les événements des années 1543-1545 qui ont été décisifs pour le mouvement réformateur). — Ed. SIMONS. Une relation du synode rhénan de 1576 (composée par un curé d'Aix-la-Chapelle bien connu, Johannes Christianus ; c'est un témoignage important sur l'origine de l'union synodale réformée dans

la région du Rhin inférieur et son association à la grande union des Pays-Bas. Cette soumission de toute une grande association à une organisation synodale étrangère n'a point sa pareille dans l'histoire de la Réforme au xv<sup>e</sup> s.). — Fr.-W. CUNO. Conduite charitable de Wesel à l'égard de ses coreligionnaires étrangers pendant la guerre de Trente ans. — W. BOESKEN. La communauté de réfugiés des Pays-Bas à Goch et leur organisation de 1570 (au temps de la terreur exercée par le duc d'Albe, plusieurs milliers de Neerlandais s'enfuirent sur le Rhin inférieur; leurs communautés formèrent la base de l'Union synodale du Bas-Rhin).

**61. — Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg.** Jahrg. XXIX, 1903. — K. HAFF. Les institutions d'une communauté rurale de l'Allemagne orientale étudiées à la lumière des coutumes bavaoises du Tirol, de la Haute-Bavière et de Salzbourg (il s'agit de Pforten, dans l'Allgäu bavarois; ses plus anciennes chartes remontent au commencement du xv<sup>e</sup> siècle).

**62. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.** Jahrg. 1903, Heft 3. — H. HOOGEWEG. Un projet de mariage du duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg, de la ligne de Harbourg (avec Élisabeth, veuve du duc Christophe de Mecklembourg, fille de Gustave Wasa 1<sup>er</sup> de Suède; les négociations commencèrent en 1593 et durèrent jusqu'en 1597, année où mourut Élisabeth; Jean-Frédéric mourut à son tour en 1619). — A. WENDLAND. Souvenirs du Hanovre à la « reine de l'hiver » (Élisabeth, femme de Frédéric V du Palatinat. Portraits et lettres d'elle à ses enfants). — R. STREPELL. Les deux plus anciens privilèges de la papauté pour l'abbaye d'Ilseburg (la bulle d'Innocent II, du 2 janvier 1136, jusqu'à la phrase interpolée « Prasertim... » ne contient, ni dans sa forme ni dans son contenu, rien qui puisse mettre en doute son authenticité; la bulle d'Eugène, du 23 mars 1148, est authentique quant au fond; les soupçons contre la forme s'expliquent sans doute par le fait qu'elle n'a pas été rédigée en terre pontificale).

**63. — Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde.** Bd. LX, I. *Münster'sche Abtheilung.* — F. KOEPP. M. Knoke et les fouilles de Haltern. — Nic. HILLING. Origine des archidiaconés de Münster (dans les chartes anciennes, — la plus ancienne est de 1139, — les expressions « bannus episcopalis », « decania » et « archidiaconatus » sont synonymes; les deux dernières sont simplement des titres; « bannus episcopalis » indique le fondement juridique du pouvoir de l'archidiacre; c'est le terme de droit allemand qui désigne la « jurisdictio episcopalis. » Ce « bannus » est conféré par l'évêque « in forma beneficii; » c'est donc un office inféodé qui s'est détaché du fief épiscopal. Comme le « bannus episcopalis seu synodalis » doit son origine aux tribunaux délégués de l'évêque et que ces tribunaux s'ajustent aux circonscriptions paroissiales, les circonscrip-

tions archidiaconales coïncident souvent aux temps anciens avec celles des paroisses. En 1193, l'évêque Hermann II remania complètement cette organisation : il créa les grands archidiaconés ; à côté subsistèrent cependant un grand nombre d'« archidiaconatus minores » qui déjà auparavant s'étaient associés d'une façon permanente à certains établissements ou lieux ecclésiastiques ; cette organisation subsista, sauf d'inévitables changements, jusqu'à la suppression des archidiaconés en 1821. En principe, la possession des archidiaconés appartenait aux chanoines capitulaires ; dix-neuf seulement parmi les petits appartinrent aux monastères. A l'origine, l'évêque avait le droit de nomination ; mais celle-ci passa peu à peu aux mains du chapitre. — BOEMER. Une nouvelle tentative pour résoudre la question d'Aliso (pour assurer l'identité du castellum découvert à Haltern avec Aliso, il faut, dans Dion Cassius, 54, 33, corriger Ἐλίσιον en Στιλιρνος, aujourd'hui Stever, ruisseau qui se jette dans la Lippe à Haltern. La graphie défectueuse s'explique par la cursive majuscule qu'employait certainement Dion). — F. PHILIPPI et O. GROTEFEND. Documents nouveaux pour l'histoire de la Westphalie dans le ms. 861 de la bibliothèque de l'Université de Leipzig (entre autres une liste des abbés de Corvey dressée en 1466 ou 1467, un privilège de Henri IV pour Corvey du 5 juin 1066). — H. DEMMER. Le plan d'Arnoldus Burenus pour un nouvel établissement d'instruction en Westphalie, 1544. — SCHWIETERS. La charte de fondation du monastère de Freckenhorst (Diekamp, en 1884, avait montré la fausseté de ce diplôme, qui est de l'an 854 ; la chose avait déjà été dite en 1725 au nom du monastère et de l'abbesse). = II. *Paderborner Abtheilung*. A. GOTTLÖB. La fondation du monastère dominicain de Warburg (fondé en 1281 par l'évêque de Paderborn, Otton de Rietberg). — VUËLLERS. La préhistoire ; époques de la pierre, du bronze et du fer en Westphalie.

---

64. — *Mittheilungen des k. und k. Kriegsarchivs*. 3<sup>e</sup> Folge, Bd. II, 1903. — CRISTE. Distribution des troupes autrichiennes opposées à la Prusse et à la Pologne en 1790 (mémoire de 156 p., avec une carte. En 1790, comme on sait, l'Autriche et la Prusse furent sur le point d'en venir aux mains. Les mesures militaires qui furent prises alors sont exposées d'après les actes des ministères de la Guerre d'Autriche et de Prusse). — ЗАЧ. Mémoire de l'année 1798 (après la paix de Campo-Formio, l'empereur François chargea, le 9 mars 1798, le général d'Alvintzky de former une commission d'officiers supérieurs pour la réorganisation de l'armée. Alvintzky s'était déjà auparavant adressé au colonel Anton de Zach, qu'il savait occupé à étudier les défauts de l'armée, et lui avait demandé de lui exposer ses idées par écrit. C'est ce mémoire que l'on publie ici). — CRISTE. Contributions à l'histoire de l'assassinat des plénipotentiaires français de Rastadt (publie plusieurs récits du temps qui justifient les hussards székles de toute part au meurtre de Bonnier et de Roberjot). — Journal du P. Joachim Has-

pinger; contribution à l'histoire des luttes soutenues par les Tyroliens en 1809; avec une introduction par PALLUA-GALL (écrit de mémoire en 1810; Haspinger était un des principaux chefs des Tyroliens, connu partout sous le nom de « Barberousse »). — ZITTERHOFER. L'occupation de la Sicile par les troupes autrichiennes, de mai 1821 jusqu'en avril 1826 (le roi Ferdinand avait demandé à l'empereur François des troupes autrichiennes pour réprimer l'insurrection sicilienne; là-dessus on avait envoyé, le 25 mai 1821, le comte Walmoden avec une division pour occuper la Sicile jusqu'à la complète réorganisation de l'armée napolitaine). — BARTSCH. Haynau et le soulèvement de Brescia en 1849 (avec le rapport original du général Haynau. Ce général n'a pas mérité d'être appelé « la hyène de Brescia; » il fut un soldat sévère, mais juste). — La division Reischach à Magenta (le 4 juin 1859; elle repoussa trois fois la garde impériale française et la refoula au delà du Naviglio. L'auteur utilise des souvenirs personnels de combattants qui sont encore vivants aujourd'hui).

**65. — Mitteilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde.** Bd. XLIII, 1903. — H. WIDMANN. Liste des noms mentionnés dans les chartes du monastère des Bénédictines de Nonnberg; suite dans le vol. suivant. — R. MELL. Études sur les États provinciaux de l'archevêché de Salzbourg (1<sup>o</sup> Origine de ces États; l'auteur expose l'histoire de chaque ordre, prélats, chevaliers et bourgeois, jusqu'au moment où ils ont une représentation, reconnue par la loi et permanente, dans la diète. En appendice sont publiées plusieurs chartes, entre autres celles de la ligue d'Igel, du 20 mai 1403, reproduite aussi en photogravure).

**66. — Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg.** 3<sup>e</sup> Folge, Heft 47, 1903. — Ferd. HIRN. L'accueil fait à la Pragmatique Sanction par les États du Tirol, 1720-1721. — C. FISCHNALER. Le livre des bourgeois d'Innsbruck (une des sources les plus importantes pour l'histoire de cette ville. Les listes de bourgeois commencent en 1487; c'est en 1600 que le Livre des bourgeois fut formé tel qu'il existe aujourd'hui; les inscriptions sont continuées jusqu'au xviii<sup>e</sup> s.). — H. VON VOLTELINI. Les statuts de l'évêque de Trente Alexandre (une charte de cet évêque donne l'année 1425 comme celle où eut lieu la rédaction alexandrine des statuts de Trente). — Id. Une lettre de Napoléon I<sup>er</sup> au maréchal Berthier (du 29 août 1809, d'après l'original conservé au Ferdinandeum; il présente quelques différences peu importantes avec le texte publié dans la *Correspondance*. L'empereur prie le maréchal de traiter les Tyroliens avec douceur; le Tyrol doit être annexé au royaume d'Italie. Cette lettre a sans doute été interceptée et n'est point parvenue à son adresse).

**67. — The Athenæum.** 1903, 19 sept. — E. K. Chambers. The medieval stage (excellent). — *Countess of Warwick*. Warwick castle and

its earls (remarquable). — *Goodspeed*. Greek Papyri from the Cairo Museum. = 3 oct. *G. Eyre-Todd*. The autobiography of William Simpson (très intéressants récits d'un reporter qui visita la Crimée au moment de la guerre, l'Inde après la grande révolte, la France et Paris au moment de la guerre franco-allemande et de la Commune, etc.). — *W. Meynell*. Benjamin Disraeli (très intéressant). — *J. Lalimer*. The history of the Society of Merchant Venturers of the city of Bristol (excellent). — *Doubleday and Page*. The Victoria history of the county of Essex; vol. I (à noter l'importante étude de Round sur le Domesday book de ce comté, qui, à elle seule, remplit presque la moitié du volume). = 10 oct. *J. Morley*. The life of W. E. Gladstone; 3 vol. (très important). — *W. E. Curtis*. The Turk and his lost provinces: Greece, Bulgaria, Servia, Bosnia (recueil de correspondances adressées par l'auteur à un journal de Chicago, le *Record Herald*. C'est de la littérature de journaliste, avec les défauts et les qualités du genre). — *Statham*. Dover Charters. — *R. R. Sharpe*. Calendar of Letter books of the city of London. Letter book E., 1313-1337. — *Warner et Ellis*. Facsimiles of royal and other charters in the British Museum; vol. I (important). — Calendar of patent rolls. Henry IV; vol. I: 1399-1401. = 24 oct. *Grenfell et Hunt*. Oxyrhynchus Papyri; part III. — *R. S. Whiteway*. The portuguese expedition to Abyssinia in 1541-1543, as narrated by Castanhoso (utile traduction, avec une excellente bibliographie relative à l'Abyssinie). — *M. Hume*. The love affairs of Mary, Queen of Scots (très intéressant). — *Trenholme*. The right of sanctuary in England (bon). = 31 oct. *R. Proctor*. An Index to the early printed books in the British Museum; part II: 1501-1520. Section I: Germany. — *Fahie*. Galileo, his life and work (bonne biographie, très bien illustrée). = 7 novembre. *Capt. F. Brinkley*. Japan and China; their history, arts, etc.; vol. I et II (entreprise considérable et de grande valeur). — *E. M. Plunket*. Ancient calendars and constellations (études sur les anciens calendriers accadiens, mèdes et chinois et sur l'astronomie indienne). — *T. Codrington*. Roman Roads in Britain (intéressant; l'auteur laisse trop voir qu'il n'est ni archéologue ni médiéviste; mais c'est un ingénieur qui ne manque pas de discernement). = 14 nov. *Sir Montagu Gilbert*. Leaves from the diaries of a soldier and sportsman during twenty years' service in India, Afghanistan, Egypt, etc., 1865-1885 (intéressant). — *Sir Reg. F. D. Palgrave*. Oliver Cromwell: the Lord Protector and the royalist insurrection against his government in march 1655 (défend avec science, mais aussi avec une passion regrettable, cette idée, fautive d'ailleurs, que Cromwell n'a été que le fidèle exécuteur des décisions prises par son armée. Protestation de l'auteur contre cet article, dans le n° du 21 nov.). = 21 nov. *Viscount Powerscourt*. A description and history of Powerscourt (bon; supplément d'un caractère très artistique aux *Wingfield Memorials* publiés il y a plusieurs années déjà). — *Fr. H. Skrine*. The expansion of Russia, 1815-1900 (bon). = 28 nov. *Wolseley*. The story of a soldier's life (intéressante

autobiographie, mais où ne manquent ni les jugements préconçus ou déclamatoires ni le mauvais goût). — *Sir Herbert Maxwell*. The Crewey papers (publication intéressante pour l'histoire du monde parlementaire de 1802 à 1838; bon spécimen de l'âcreté d'un Whig dans l'opposition). — *J. L. Mac Intyre*. Giordano Bruno (bon). — *P. W. Joyce*. A social history of ancient Ireland (intéressant; beaucoup de faits; mais l'auteur laisse trop voir que son éducation historique est incomplète). = 19 décembre. *Sir Walter Besant*. London in the time of the Stuarts (intéressant, mais insuffisant). — *E. A. W. Budge*. The Gods of the Egyptians (excellent; l'ouvrage est le fruit de vingt années d'étude; l'auteur, conservateur des antiquités égyptiennes au British Museum, est un des spécialistes les plus compétents en la matière). — Calendar of the Close rolls of Edward III, 1341-1343. — *Pike*. Year-books of the 17 and 18th years of the reign of Edward III. — *Dasent*. Acts of the privy council; vol. XXVII, mars-septembre 1597. = 26 déc. *Alice, countess of Strafford*. Reminiscences of the duke of Wellington, by Francis, the first earl of Ellesmere (contient d'intéressantes anecdotes). — *H. Noël Williams*. Madame de Pompadour (livre fort bien illustré, fait bonne figure sur une table de salon). — Les origines du State Paper Office (montre que ses origines sont plus anciennes que l'année 1578, date que donnent tous les livres; ce fonds de papiers d'état existait déjà dans la première moitié du xvr<sup>e</sup> siècle. Histoire de ses premiers conservateurs). = 1904, 9 janvier. *W. H. Hutton*. A history of the english church, 1625-1714 (excellent). — *H. Hanson*. English religion in the seventeenth century (très intéressante série d'études). — *F. W. Mailland*. Year-books of Edward II (important). — Calendar of patent rolls of Edward II, 1317-1321. = 16 janvier. *Capt. F. Brinkley*. Japan; its history, arts and literature; vol. III et IV (excellent). — *Sir George O. Trevelyan*. The American revolution, part II (récit très minutieux, mais dont on ne se fatigue pas). — *Lady Burghclere*. George Villiers, second duke of Buckingham, 1628-1687 (bonne biographie d'un bien mauvais sujet). = 23 janvier. *W. H. Wilkins*. A queen of tears : Caroline-Mathilda, queen of Denmark and Norway, and princess of Great Britain (bon). — *Gutteridge*. Nelson and the Neapolitan Jacobins. Documents relating to the suppression of the Jacobin revolution at Naples, june 1799 (important). — *Bernard W. Handerson*. The life and principate of the emperor Nero (érudition abondante et généralement sûre, en particulier en tout ce qui concerne les affaires militaires; style médiocre. Indispensable à consulter). — *Robinson Souttar*. A short history of ancient peoples (beaucoup d'erreurs. L'auteur tient pour intangible le témoignage de la Bible). = 30 janv. *Ad. W. Ward*. The Electress Sophia and the Hanoverian Succession (excellent et très bien illustré). — *R. Hakluyt*. The principal navigations, voyages, traffiques and discoveries of the english nation; vol. I and II (réimpression très soignée, qui demandera douze volumes). — *J. B. Tascher*. Christopher Columbus; his life, his work, his remains;

vol. I-II (biographie très copieuse; l'auteur publie de nombreux documents, tous d'ailleurs déjà connus, mais qu'on aime à retrouver réunis. Trop peu de cartes). = 6 février. *Robert S. Rait*. The life and campaigns of Hugh, first viscount Gough, field-marshal (bonne biographie d'un homme de guerre, souvent heureux, qui combattit avec éclat pendant la guerre d'Espagne, dans la première campagne de Chine, en 1839, et aux Indes). — *Mrs. Arthur Bell*. Lives and legends of the english bishops and kings, mediæval monks and other later saints (intéressant et très bien illustré. Une moitié du volume se rapporte à des saints d'Italie). — *Herbert Paul*. A history of modern England; vol. I-II (l'auteur commence à la chute de Robert Peel, en 1846; ses informations sont parfois de seconde main, mais son ouvrage se lit avec plaisir et profit).

68. — *The English historical Review*. 1904, janvier. — G. EDMUNDSON. Les Hollandais sur l'Amazone et le rio Negro au xvii<sup>e</sup> s. 2<sup>e</sup> partie (le commerce des Hollandais dans le bassin du rio Negro). — C. H. FIRTH. La *History of the Rebellion* de Clarendon; 1<sup>er</sup> art. (étude critique sur la composition de cette histoire, qui a été écrite à différentes époques et avec des documents de nature différente et qui est loin de mériter partout la même confiance). — J. F. CHANCE. La question scandinave en 1716; 2<sup>e</sup> partie. — F. HAVERFIELD. Théodore Mommsen. — J. H. ROUND. Édouard le Confesseur et les grands officiers de la couronne (trois pages très substantielles). — L. F. SALZMANN. « Hidae » et « virgate » en Sussex (en Sussex, la « hida » contenait 8 « virgatae » au lieu du chiffre normal de 4). — J. HAMILTON WYLIE. Dispense accordée par le pape Jean XXIII pour un fils de Henri IV, « propter defectum natalium, » 15 janvier 1412 (elle est accordée « dilecto filio Edmundo Leboorde, carissimi in Christo filii nostri Henrici, regis Anglie illustris, nato, scolari, Londoniensis diocesis. » L'existence d'un fils bâtard de Henri IV était un fait inconnu jusqu'ici). — James GAIRDNER. Une visite du diocèse de Gloucester par l'évêque Hooper, en 1551 (publie le texte de cette visite). — C. LITTON FALKNER. Quelques lettres de Toby et James Bonnell (1660-1669). — G. C. WHEELER. Le *Discours politique* attribué à Pombal (n'est certainement pas de lui. Dans un mémorandum adressé le 23 mai 1760 par le ministre portugais à Londres, Mello, au gouvernement anglais, on lit : « Dans le même temps, on a publié à Lisbonne un livre intitulé : *Discours politique* qu'on croit composé sous les auspices de M. de Bacchi et de ses adhérents, dont l'objet était... de faire voir à toute l'Europe que le seul commerce de Portugal rendait la Grande-Bretagne formidable aux autres nations... »). = Bibliographie : G. B. GRUNDY. Murray's classical maps (bon). — E. PETERSEN. Traian's Dakische Kriege; II (excellente étude critique du témoignage fourni par la colonne trajane). — *Sir James Ramsay*. The foundations of England. The Angevin empire (remarquable. Article à noter de W. H. STEVENSON sur la période de « fondation »). — *Chambers*. The mediæval stage (très intéressant). —



Warner et Ellis. Facsimiles of royal and other charters in the British Museum; vol. I (cinquante planches de fac-similés. Important). — *Kehr*. Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige (très bon). — Calendar of the patent rolls : Edward II, 1327-1321. — *A. Doren*. Deutsche Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien (excellent). — *L. O. Pike*. Year books of the reign of Edward III. Year 17-18 (important). — *Bliss et Twemlow*. Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland. IV, 1362-1404. — *Blair et Robertson*. The Philippine Islands, 1493-1803; vols I-III (commencement d'un vaste recueil qui doit contenir, traduits en anglais, les documents les plus importants relatifs à l'histoire des Philippines et de leur état sous la domination espagnole. Le t. I se rapporte aux années 1493-1529; le t. II va jusqu'à 1569; le t. III jusqu'en 1575). — The Cambridge modern history; vol. VII : The United States (très intéressant, malgré une certaine disproportion entre les chapitres et des contradictions, inévitables sous la plume de tant de collaborateurs différents). — *Shaw*. Calendar of treasury books and papers, 1742-1745. — *Ch. Oman*. A history of the Peninsular war; vol. II (bon). — *Jul. von Pflugk-Harttung*. Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance (étudie les relations de Blücher avec Wellington avant Waterloo : Wellington avait-il promis d'assister Blücher à Ligny? Doit-on s'associer aux reproches que Gneisenau et la plupart des écrivains prussiens, à sa suite, ont adressés au général anglais? Il ne paraît pas).

---

69. — **Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande**. 2<sup>e</sup> série, t. IV, 2<sup>e</sup> livr. (1902). — Procès-verbaux des séances de 1891 à 1900. — **B. DUMUR**. Les coutumes de Payerne, texte en vieux français, précédées d'une note sur un recueil manuscrit de la bibliothèque cantonale vaudoise (traduction, faite en 1406, des franchises latines de 1347). — **F. DE MULINEN**. Une inféodation du château de Lausanne à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. = T. V (1902). **J. STANMLER**. Le trésor de la cathédrale de Lausanne. Traduit de l'original allemand par *J. Galley* (dans cette remarquable étude, parue en 1894, l'auteur reconstitue, à l'aide d'anciens inventaires, le trésor conquis par les Bernois en 1536; puis il montre que la plupart des belles tapisseries conservées au musée historique de Berne proviennent de la cathédrale de Lausanne et non du butin fait aux guerres de Bourgogne, ainsi qu'on l'a longtemps supposé).

---

## CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — M. Louis GUBERT, secrétaire général de la *Société historique du Limousin*, correspondant de l'Académie des inscriptions, est décédé subitement, le 14 janvier 1904, dans sa soixante-quatrième année. Travailleur robuste, il s'était fait connaître par une bonne histoire de la *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont* (1877) et par une foule d'études érudites sur le passé du Limousin. En 1878, au temps de sa pleine indépendance, il avait donné à la *Revue historique* un long article sur le *Parti girondin dans la Haute-Vienne*.

— Une commission a été instituée auprès du ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Jean Jaurès, député, à l'effet de « rechercher et de publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution française. »

— M. HOMOLLE, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, a été nommé directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre en remplacement de M. Kæmpfen, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé directeur honoraire. — Il a été remplacé à la tête de l'École d'Athènes par M. HOLLEAUX.

— Le Collège de France désignera, le 13 mars prochain, deux candidats à la chaire d'*Histoire de la littérature française*, laissée vacante par la mort de M. Deschanel. Dans la délibération sur le maintien de la chaire, une minorité importante a demandé la transformation de la chaire en une chaire d'histoire, soit une chaire d'*Histoire générale* (ce serait alors le rétablissement si désirable de la chaire de Daunou, Letronne, Michelet, Maury), soit une chaire d'*Antiquités nationales*. La création de cette chaire a été à plusieurs reprises souhaitée et demandée. Nous possédons un savant, M. JULIAN, dont l'érudition égale le talent littéraire et la largeur de vues, épigraphiste de premier ordre, lauréat du prix Gobert à l'Académie française pour son *Vercingétorix*, qui prépare dans ce moment un grand ouvrage sur la Gaule romaine et qui occuperait cette chaire avec éclat.

— Voici un petit lot de livres relatifs à l'histoire d'Orient :

1<sup>o</sup> *Histoire de saint Azazaïl*, texte syriaque inédit, avec introduction et traduction française, précédée des actes grecs de saint Pancrace, publiés pour la première fois par Frédéric MACLER (Paris, Bouillon, 1902, 141<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*). L'histoire de saint Azazaïl roule sur le thème commun à bon nombre d'actes des martyrs : un empereur romain veut arracher Azazaïl au

christianisme et, sur son refus, le fait torturer et mourir. M. Macler a fait l'intéressante découverte que le texte syriaque est une adaptation des actes grecs de saint Pancrace, dont le nom correspond à Azazaïl. M. Macler a publié les actes grecs de saint Pancrace d'après un manuscrit de Paris et le texte syriaque d'après un manuscrit du couvent des Jacobites à Jérusalem. En deux appendices, M. Macler étudie la formation du mot Azazaïl et l'origine de ce nom, et il a ajouté la traduction faite par Carrière de l'épisode des ossements brûlés dans l'histoire de saint Abhai, dernier travail du savant et regretté professeur.

2° *Die Gesetze Hammurabis, Königs von Babylon um 2250 v. Chr. Das älteste Gesetzbuch der Welt, übersetzt von Dr. Hugo WINCKLER (Leipzig, Heinrichs, 1902)*. Le code de Hammourabi est maintenant partout célèbre, et il constitue une des plus précieuses trouvailles dans le domaine de l'épigraphie. C'est, en effet, le plus ancien recueil de textes juridiques que l'on connaisse. Il nous a été révélé par les fouilles de M. de Morgan et rendu accessible au public par l'excellente traduction qu'en a donnée M. Scheil dans les *Mémoires de la déléation en Perse*. Le code de Hammourabi, le roi de Babylone dont la Bible fait un contemporain d'Abraham, présente une certaine similitude avec la législation biblique. Il s'en distingue surtout par une profusion plus grande de la peine de mort, par l'esprit de caste et par une sorte de cruauté naïve. On fait mourir, par exemple, les enfants pour punir les parents. L'ordre dans lequel les lois se suivent n'est pas systématique. Le code traite successivement les matières civiles et criminelles les plus diverses : la calomnie, les erreurs judiciaires, les sacrilèges, les détournements d'objets et d'esclaves, d'immeubles, notamment de biens appartenant aux militaires en campagne, le fermage, les dommages indirects, la commandite et les prêts commerciaux, les cabarets comme lieu de conspiration, les mauvais traitements, les créances, les dépôts, les outrages, l'adultère, le viol, l'abandon du domicile conjugal, la répudiation, le concubinage, l'inceste, les successions, l'exhérédation, l'adoption, la substitution d'enfants, les coups et blessures, le talion, le paiement des opérations chirurgicales et la responsabilité des chirurgiens et vétérinaires, la responsabilité des architectes et des constructeurs de navires, le louage des animaux et des personnes. Hammourabi dit qu'il a voulu faire régner la paix et la justice dans les pays que les dieux lui ont donnés à gouverner. C'est le dieu Schamasch qui l'a inspiré. Il maudit celui qui altérera ou déplacera sa stèle. Cela n'a pas empêché un roi d'Élam de la transporter à Suse. M. Winckler, l'historien et assyriologue bien connu, a donné de ce code une traduction allemande accompagnée de notes succinctes et l'a publiée dans la collection intitulée *Der alte Orient*. Ceux-là mêmes qui n'approuvent pas toujours la méthode historique de M. Winckler rendront hommage une fois de plus à sa connaissance approfondie de la langue et des antiquités assyro-babyloniennes.

3° *Palestine Exploration Fund*. Dans les numéros de cette revue que nous avons sous les yeux (juillet, octobre 1902, janvier, octobre 1903), nous relevons comme intéressant les historiens le rapport sur les fouilles faites à Gézer par M. Macalister. La ville de Gézer est mentionnée déjà dans les lettres de Tell-Amarna; il en est question à plusieurs reprises dans la Bible et elle a encore joué un rôle pendant les croisades. Ces fouilles ont donné des résultats assez importants au point de vue archéologique. Signalons aussi une inscription grecque de Bersabée, malheureusement très mutilée, étudiée par M. Clermont-Ganneau et se rapportant à des taxes imposées à diverses localités en faveur de certains fonctionnaires.

4° *Littérature arabe*, par Clément HUART (Armand Colin, 1902). Si ce livre n'avait que le mérite d'être le premier en son genre qui ait paru en France, M. Huart aurait déjà un titre suffisant à notre reconnaissance; mais, avec cela, ce manuel est bien conçu: le tableau qu'il présente du développement historique de la littérature arabe est concis, sans sécheresse, et il donne toutes garanties d'exactitude. Après avoir indiqué les origines de la poésie arabe, M. Huart parle des poètes antéislamiques. Puis il arrive au Coran et en retrace l'histoire. Pendant que la poésie continue à être cultivée sous les Omméyades et les Hamides, l'étude du livre sacré suscite des œuvres de grammaire et de lexicographie, puis des écrits de théologie, de philosophie et de sciences s'appuyant sur des traductions qui sont faites d'ouvrages grecs par l'intermédiaire du syriaque. Après la prise de Bagdad commence la décadence des lettres arabes, quoiqu'il y ait encore des ouvrages historiques de grande valeur et des recueils populaires intéressants, comme les *Mille et une nuits*. Dans les derniers temps, les Arabes ont composé surtout des livres d'enseignement scientifique, et il existe une presse qui traite les questions d'actualité. M. Clément Huart exprime l'espoir que la langue arabe retrouvera une nouvelle floraison. L'ouvrage se termine par une bibliographie et un index, qui facilite les recherches dans ce volume substantiel de 437 pages. — M. L.

— *Les Monuments arabes de Tlemcen*, par MM. William MARÇAIS et Georges MARÇAIS, ouvrage publié sous les auspices du gouvernement général de l'Algérie contenant 30 planches hors texte, phototypie, et 52 illustrations dans le texte (Paris, Fontemoing, 1903). Ce superbe volume est une contribution des plus importantes à l'histoire de l'art, en même temps qu'il forme un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de l'Algérie. MM. Marçais décrivent soigneusement les monuments qu'ont élevés à Tlemcen et dans les environs les différents maîtres qui se sont succédé sur le territoire de cette ville depuis la conquête arabe, et des notices historiques nous font connaître l'âge de ces monuments et les circonstances dans lesquelles ils ont été édifiés. Nous signalons cet ouvrage aux amateurs de beaux livres, aux artistes et à ceux que ne laisse pas indifférents le passé de notre plus belle colonie.

M. L.

— Théodore REINACH, *l'Histoire par les monnaies*, essais de numismatique ancienne (1 vol. gr. in-8°, iv-272 p. Paris, Leroux, 1902). — C'est un volume de *Mélanges*. M. Th. Reinach y a reuni, après les avoir remaniés et mis au point, vingt-cinq mémoires, articles ou leçons de cours qui, pour la plupart, traitent de numismatique. Le titre du volume en marque bien la tendance. L'auteur est de ceux qui ne se contentent pas de « décrire, classer et expliquer les monnaies antiques ; » il se préoccupe encore d'en utiliser les données pour résoudre des problèmes d'histoire. Il s'explique nettement là-dessus dans son *Avertissement* et dans son premier chapitre, qui est intitulé : *l'Histoire grecque et la numismatique*. On ne saurait trop féliciter nos numismates de cette ambition nouvelle, dont profiteront les études historiques. Le contenu du recueil est, d'ailleurs, très varié. Quelques chapitres ne relèvent que très indirectement, ou pas du tout, de la numismatique. D'autres intéressent surtout la numismatique pure, ou ont même pour objet de publier des monnaies inédites : monnaie des Derrones (ix) ou du Pont (xi). Mais plusieurs mémoires montrent bien ce que l'auteur entend par « numismatique appliquée. » Il y propose des solutions ingénieuses à des problèmes historiques. Questions d'histoire politique ou de chronologie : stratèges sur les monnaies d'Athènes (viii), ères pontiques (xiii), rois de Paphlagonie et tétrarques galates (xiv), néocorats de Cyzique (xvii), dynastie de Commagène (xxi), monnaies et calendrier de Méton (xxii). Questions économiques : valeur relative des métaux monétaires (iv-v), système monétaire delphique (vii), crise monétaire à Mylasa (xviii). Questions religieuses : culte et jeux d'Apollon Kendrisos à Philippopolis (x). Questions artistiques : Acragas ou le Pirée pris pour un homme (vi), la Vénus accroupie (xvi). Le volume renferme d'assez nombreuses gravures, surtout des reproductions de monnaies, et six planches hors texte, où sont représentées des monnaies de Syracuse, d'Agrigente, des Derrones, des rois du Pont, et une coupe du Louvre. M. Th. Reinach touche à tant de questions qu'on ne peut songer ici à discuter ni même à résumer ses conclusions. D'ailleurs, la plupart de ces mémoires sont bien connus des gens du métier. Mais, assurément, les numismates et les historiens sauront gré à l'auteur d'avoir réuni en un recueil commode une série d'études intéressantes qui étaient jusqu'ici disséminées dans plusieurs revues. P. M.

— La librairie H. Welter a mis en vente le traité du patriarche de Constantinople, Nicéphore, intitulé : *Adversus Concilium Iconomachorum Constantinopolitanum*, texte grec et traduction latine publiés par M. D. SERRUYS (1 vol. in-fol. Prix : 40 fr.). Ce traité contient les actes du concile iconoclaste réuni en l'église de Blachernes par Léon l'Arménien en l'année 815. Il présente, outre la réfutation du concile de 815, la synthèse des traités écrits précédemment par Nicéphore contre Constantin Copronyme, Eusèbe et le pseudo-Épiphanes. Enfin, grâce aux nombreux fragments d'écrits perdus qu'il nous conserve, il constitue non seulement un élément indispensable aux études conciliaires,

mais aussi un document précieux pour l'histoire de la propagande hérétique et de la littérature religieuse à Byzance.

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1904 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe* (Mâcon, Protat, 132 p.). Voici les titres des thèses d'histoire : Robert ANCHEL. Barthélemy de Joux et l'évêché de Laon, 1130-1150; — Maurice DE BENGY-PUYVALLÉE. Louis de Sancerre, connétable de France, 1340-1403; — André CLERC. Recherches sur le cardinal de Châtillon; 1<sup>re</sup> partie : 1517-1564; — Georges CRÉPY. Étude historique sur le collège de Boissy de l'Université de Paris, 1358-1765; — Henry DEBRAYE. La chancellerie et les lettres royaux sous le règne de Charles VI, 1380-1422; — Ernest DELMAS. Essai sur l'histoire des comtes de Rodez au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, 1115-1304; — Paul DUGUEYR. Jacques de Molai, dernier grand maître de l'ordre des Templiers, 1244-1314; — Louis HALPHEN. Les transformations politiques du comté d'Anjou sous les premiers Capétiens. Le gouvernement de Foulque Nerra, 987-1040; — Théodoric LEGRAND. Essai sur Fontarabie et les différends de cette ville avec le Labourd, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle; — Henri LONGON. Essai sur Pierre de Ronsard; ses ancêtres, sa jeunesse; — Léopold MICHEL. Les institutions municipales de Genève au XV<sup>e</sup> siècle; essai précédé d'une introduction sur l'établissement de la commune dans cette ville; — Jean MONDAIN-MONVAL. Les bâtiments du roi sous le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures royales, 1751-1773; — Bernard MONOD. Étude sur les relations entre le St-Siège et le royaume de France, de 1099 à 1108. Pascal II et Philippe I<sup>er</sup>; — J. PANDIN DE LUS-SAUDIÈRE. Charles de Coucis, seigneur de Burie, capitaine et lieutenant du roi en Guyenne en l'absence du roi de Navarre, 1491-1565; — Edmond PÉLISSIER. Histoire de la draperie à Castres sous l'Ancien régime; — Pierre PRESSAC. La dignité archiépiscopale et l'autorité métropolitaine dans l'Église des Gaules et dans l'Église de France, du I<sup>er</sup> siècle au concile de Trente, 1563.

— Dans son *Étude critique des Actes de saint Maur de Glanfeuil* (Paris, Picard, 1904, in-8°), D. L'HUILLIER examine à nouveau une question très controversée. L'auteur, se fondant sur la découverte du P. de la Croix à Glanfeuil, s'évertue à prouver que l'abbé Eudes du IX<sup>e</sup> siècle a bien eu entre les mains une vie ancienne de saint Maur, moine du Mont-Cassin, venu en Gaule au VI<sup>e</sup> siècle, et qu'il s'est contenté de récrire cet ouvrage en le complétant de son mieux. Une fois ce principe posé, D. L'Huillier établit sans peine que toutes les erreurs qui déparent ce roman hagiographique sont dues à Eudes de Glanfeuil, chronologiste peu expert et historien mal informé. Il faudrait de longues pages pour relever et critiquer à loisir les assertions téméraires du savant bénédictin. Tout récemment, l'auteur de la présente note a eu l'occasion d'examiner de près la biographie de saint Maur par le

psendo-Faustus, et de cet examen minutieux il a conclu qu'il fallait adopter l'opinion exprimée dès le xvii<sup>e</sup> siècle par les Bollandistes et que cet ouvrage était certainement tout entier supposé. Il a pu exister à Glanfeuil aux temps mérovingiens un abbé ou un moine du nom de Maurus, dont le P. de la Croix aura retrouvé le tombeau, mais tout ce qu'Eudes nous raconte de ce personnage paraît une pure invention.

A. M.

— Le P. DE LA CROIX a, durant plusieurs années, fouillé patiemment l'enceinte et le pourtour du curieux monument de Poitiers qu'on appelle le temple Saint-Jean; il résume les conclusions auxquelles il est parvenu dans un mémoire intitulé : *Étude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers* (Poitiers, Blais et Roy, 1903, in-8°). Les voici en deux mots : ce monument a été primitivement un baptistère; il date vraisemblablement du vi<sup>e</sup> siècle; fortement remanié à la fin de l'ère mérovingienne, il a subi de nouvelles modifications au xi<sup>e</sup> et à plusieurs reprises durant le moyen âge. Menacé bien des fois depuis la Révolution, il appartient aujourd'hui à l'État, qui en a entrepris la restauration, et il abrite le musée lapidaire d'une société savante de Poitiers.

— M. J.-M. VIDAL a trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque de Toulouse un document fort curieux pour l'histoire de l'inquisition dans le midi de la France (*Un inquisiteur jugé par ses victimes. Jean Gatand et les Carcassonnais*. Paris, Picard, 1903, in-8°). C'est un acte d'appel des habitants de Carcassonne au pape et au roi de France, exposant les abus de pouvoir et les actes de cruauté de ce juge d'église. M. Vidal publie ce texte, l'analyse et le commente. Il montre que tous les reproches formulés par les plaignants paraissent vraisemblables et que la réalité de ces méfaits fut plus tard vérifiée par une commission de cardinaux; il rappelle encore qu'un décret du concile de Vienne de 1312 proscrivit ces pratiques odieuses, au grand désespoir des inquisiteurs, notamment de Bernard Gui. Le mémoire est à lire; c'est une bonne contribution à l'histoire de l'odieux tribunal; nous recommanderons la note sur l'emploi de la torture par les inquisiteurs, réplique péremptoire à certaines affirmations, tout récemment encore émises trop légèrement.

A. M.

— Parmi les sanctuaires dédiés à la Vierge dans le diocèse d'Auch, un des plus célèbres est celui de Cahuzac, près de Gimont, dont M. l'abbé CAZAURAN vient de faire l'histoire (*Pèlerinage de Notre-Dame de Cahuzac*. Abbeville, Paillard, 1903, in-18); l'origine en est inconnue; on la rattache communément à une apparition de la Vierge dans un arbre, qu'on met au début du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est donc une légende analogue à celle que M. l'abbé MISSET vient de disséquer si ingénieusement. Le pèlerinage est encore assez fréquenté des gens pieux des environs, qui viennent demander à la bonne déesse une foule de menues faveurs, voire celle de subir sans encombre des examens.

— La *Monographie de la ville d'Apt*, par M. Fernand SAUVE (Apt, 1903, in-18), est le sommaire, le prospectus pour ainsi dire, d'un ouvrage plus étendu que l'auteur se propose de faire paraître. M. Sauve a consulté les archives de la ville, assez riches, semble-t-il; il est au courant des derniers travaux d'érudition; espérons qu'il donnera bientôt l'ouvrage promis et qu'il débarrassera ce terrain, passablement inculte, d'une foule de légendes qui l'encombrent et l'embroussaillent.

— Deux nouvelles brochures de M. l'abbé UZUREAU. Tout d'abord une notice sur l'*Ancienne Académie d'Angers. Séance d'inauguration* (1<sup>er</sup> juillet 1686); le morceau est curieux et les discours prononcés en cette occurrence renferment des éloges du grand roi, vraiment amusants par leur exagération même; on peut y noter des allusions à la révocation de l'Edit de Nantes, *la grande pensée du règne*, aurait dit un courtisan de nos jours. — D'autre part, M. Uzureau publie (*la Sénéchaussée de la Flèche et les élections du tiers, 1789*, Mamers, Fleury, 1903, in-8<sup>o</sup>) le cahier du tiers de cette circonscription; de forme modérée, il est, en somme, extrêmement sévère pour le gouvernement et demande la réforme de toutes les branches de l'administration.

— M. Ch. LENTHÉRIC, dont on a signalé ici même, il y a quelques années, un intéressant ouvrage sur la vallée du Rhône, vient de faire paraître sous ce titre : *Côtes et ports français de la Manche* (Paris, Plon, 1903, in-12), une description du littoral breton et normand. L'histoire y occupe, naturellement, la moindre part, mais on y trouvera de nombreux détails sur la formation et la déformation des côtes, les travaux d'art, le commerce, etc., autant de sujets fort intéressants et dont la connaissance fait mieux comprendre l'histoire passée et présente de ces deux provinces.

— Les *Documents inédits sur Jean Boucher, peintre berruyer*, publiés par M. J. SOYER (Bourges, 1902, in-8<sup>o</sup>), datent du début du xvii<sup>e</sup> siècle; ce peintre estimable fut le maître de Mignard et travailla au château de Montrond, appartenant à la duchesse de Sully, et pour les églises et couvents de Bourges. On connaît de lui, aujourd'hui, une vingtaine de tableaux, conservés pour la plupart dans les églises et au musée de cette ville.

— Dans sa conférence sur *la Saint-Barthélemy* (Angers, 1903, in-8<sup>o</sup>, 23 p.), M. l'abbé Ch. MARCHAND démontre fort bien que le massacre n'a pas été prémédité et que les protestants du xvii<sup>e</sup> siècle ont aussi quelques meurtres sur la conscience. Mais qui veut trop prouver ne prouve rien, et c'est dépasser la mesure que d'affirmer que l'Église, dans son chef et dans ses membres, n'est en rien responsable des horreurs des guerres civiles. — M. Marchand (p. 7) appelle « MM. Monod et Hauser » des « savants protestants. » En ce qui concerne l'un d'entre eux, il s'est trompé d'une épithète.

— M. E. FALLOT publie l'amusante relation du voyage d'un médecin monthéliardais à la cour de Prusse en 1775 (*Un voyage à la cour de*



Prusse, en 1775, par D.-Ch.-E. Berdot. Montbéliard, impr. montbéliardaise, 1903, in-8°, 71 p., 1 portrait et des notes). Il accompagnait la nièce de Frédéric II, mariée à un prince de Wurtemberg.

— La librairie Poussielgue a mis en vente le tome V, 1<sup>re</sup> partie, du *Corpus scriptorum Christianorum orientaliūm*. Il contient les *Annales Iohannis I*, publiées, avec un commentaire, par M. I. Gumb (in-8°. Texte éthiopien, 56 p.; traduction française, 56 p. Prix : 5 fr. 75; traduction seule : 2 fr.). Les Annales du roi Jean I<sup>er</sup> (Alaf Sagad), qui régna en Abyssinie de 1665 à 1682, paraissent pour la première fois. L'histoire religieuse y est intimement mêlée à l'histoire politique : on y voit le pieux roi, que les Éthiopiens honorent comme un saint, présidant les conciles. L'exactitude chronologique du récit est remarquable. C'est un document de première importance pour l'histoire et la géographie de l'Abyssinie.

— M. Paul DELALAIN a publié chez A. Picard et fils un *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France*. Il comprend les trois parties suivantes : 1<sup>o</sup> ouvrages ayant un caractère général ou universel; 2<sup>o</sup> ouvrages relatifs à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Paris; 3<sup>o</sup> ouvrages concernant l'introduction de l'imprimerie et les progrès de la librairie dans les villes de France autres que Paris (in-8°, 46 p. Prix : 2 fr. 50).

— Le deuxième fascicule du *Manuel de bibliographie historique*, par M. Ch.-V. LANGLOIS, est d'un vif intérêt. Outre un chapitre préliminaire (guides analytiques et descriptifs, histoire des études historiques), il comprend deux livres : I : Les études historiques depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et II : Histoire et organisation des études historiques au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage, maintenant complet, constitue un fort volume de 623 pages, avec un copieux index (Hachette). C'est un instrument de travail de première importance.

— M. Émile COUNEAU, président de la Société des Amis des arts, a mis sous presse une œuvre magistrale consacrée à la résurrection de La Rochelle disparue. Il a exploré toutes les archives départementales, communales, judiciaires, notariales et tous les manuscrits de la bibliothèque et du fonds Jourdan; il a utilisé les plans de l'ingénieur Claude Masse conservés aux archives du ministère de la Guerre pour faire revivre la topographie, les divers ports, les remparts, les tours, les édifices militaires, civils et religieux de la vieille ville; il a fait reproduire les monuments et les enluminures des vieux manuscrits avec bonheur et fidélité.

M. DE R.

— Dr A. MASSON, *la Sorcellerie et la science des poisons au XVII<sup>e</sup> siècle* (Hachette). Il y a deux parties, de valeur inégale, dans le livre de M. Masson. La première, qui comprend les 138 premières pages, contient des renseignements et des considérations de grande valeur sur la science de l'empoisonnement au XVII<sup>e</sup> siècle et sur les rapports incontestables (quoique M. Masson soit tenté de trop les identifier) entre

l'art du sorcier et celui de l'empoisonneur; dans la seconde, M. Masson prétend prouver, mais, à notre avis, ne prouve pas, que les juges d'Urbain Grandier, Marie de Médicis et Louis XIII, sont morts empoisonnés. D'après lui, Louis le Pieux, Charles le Chauve, Eudes, Charles le Simple, Louis le Fainéant, Henri 1<sup>er</sup>, Philippe 1<sup>er</sup>, Louis VI, Philippe-Auguste, Louis VIII, Philippe IV, ses trois fils, Philippe VI, Charles V, Charles VII, Louis XI, François II, Charles IX pourraient bien avoir été empoisonnés. Quoiqu'il y ait, certainement, beaucoup plus de gens qui meurent empoisonnés qu'on ne le sait et qu'on ne le croit, c'est vraiment trop!

G. M.

— G. GOYAU, *les Nations apôtres. Vieille France, Jeune Allemagne* (Perrin). On sait quelle sûreté d'information apporte M. Goyau dans l'étude des problèmes religieux de notre temps. Il les juge avec la ferveur d'un croyant et avec la discipline d'un porte-parole du Saint-Siège, mais il y a toujours infiniment de profit à le lire et à l'écouter. Dans la première partie de son livre : *la France dans le Levant*, nous ferons bon marché des chapitres sur les Croisades et Jeanne d'Arc, mais ceux sur « le Protectorat religieux de la France » et sur « le Cardinal Lavigerie » méritent la plus sérieuse attention et ont pris depuis deux ans une portée plus grande encore que quand ils furent écrits. La biographie diplomatique de M. Lefebvre de Behaine, qui porte le titre : *La France à Rome*, est un morceau remarquable. M. de Behaine fut un bon serviteur de la France, mais on comprend les suspensions qu'il souleva, quand on voit sur son épitaphe, dans Saint-Louis-des-Français à Rome, qu'il mettait sur la même ligne *ses deux patries*, Rome et la France. Après un joli article sur « le pèlerinage de Guillaume II à Jérusalem », M. Goyau nous donne une étude très documentée, très impartiale, très instructive sur le mouvement luthérien en Autriche, ce mouvement qui, au cri de *Los von Rom*, menace à la fois l'Église et l'État.

G. M.

— G. WEULERSSE, *le Japon d'aujourd'hui* (Colin). Ce volume d'études sociales, où M. Weulersse décrit le pays japonais et les villes de Tokyo, Kyoto et Osaka, étudie la prodigieuse transformation du vieux Japon en pays moderne, son développement industriel et commercial, l'organisation de l'enseignement, la condition de la femme, le rôle de la France au Japon, est encore supérieur, par le talent de style et d'observation, au volume précédemment publié par le même écrivain sur *la Chine ancienne et nouvelle*. M. Weulersse a été bien servi par la visible sympathie avec laquelle il a étudié le peuple japonais. — G. M.

— S. CHARLÉTY, *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis 1789 jusqu'à nos jours* (Lyon, Rey; Paris, Picard. Forme le 11<sup>e</sup> fasc. de la nouvelle série des Annales de l'Université de Lyon. II : Droit, lettres). Cet excellent travail fait suite à la Bibliographie de l'histoire de Lyon des origines à nos jours publiée par M. S. Charléty en 1902. Comme le fait remarquer l'auteur, les publications de documents sont

très nombreuses, les travaux d'ensemble très rares pour la période contemporaine.

G. M.

— Vient de paraître le tome I de l'*Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aube antérieures à 1790* (série E\*, fonds de Saxe, documents concernant la guerre de Sept ans), par J.-J. VERNIER, archiviste, et le commandant VELING (Troyes, impr. G. Frémont, in-4° à 2 col., L-441 p. Prix : 15 fr.). Cet inventaire est exclusivement consacré à l'analyse de documents tous relatifs à l'histoire de la guerre de Sept ans et provenant des archives particulières du prince Xavier de Saxe, qui, pendant cette guerre, servit sous les ordres du maréchal de Broglie en qualité de lieutenant général. On y trouve analysés les journaux des princes Xavier et Charles de Saxe, ceux de l'armée impériale et royale, sous les ordres du prince Charles de Lorraine et du maréchal comte de Daun, de la campagne en Moravie et en Silésie et de l'expédition de Bohême; de nombreuses relations de sièges et de batailles; les lettres ou rapports des généraux de Fontenay, comte de Solms et Riedesel, du colonel de Martange, du duc de Choiseul, des maréchaux de Belle-Isle, de Broglie, de Contades, d'Estrées, de Soubise, du comte de Brühl, premier ministre du roi de Pologne, et du comte de Fleming, son ministre à Vienne, etc.

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *Abbé O. Bled*. Regestes des évêques de Thérouanne; 2<sup>e</sup> fasc., 1159-1251. Saint-Omer, impr. d'Homont. (Soc. des Antiq. de la Morinie.) — *Catalogi sociorum et officiorum provinciae Campaniae Societatis Jesu*, 1616-1773; vol. VI : *Documenta provinciae Campaniae propria*, 1668-1673. Châlons, impr. O'Toole. In-8°, LVII-235 p. — *Inventaire sommaire des archives départementales. Seine-Inférieure, archives civiles, série C et série D*, par *Ch. de Robillard de Beaurepaire*. Rouen, impr. Lecerf. — *Inventaire sommaire des archives municipales de Libourne, Gironde, par A. Bruntails, G. Ducaunnés-Duval et A. Bigot*. Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *Comte E. de Balincourt*. Deux livres de raison du xv<sup>e</sup> siècle : les Merle de Beauchamp. Nîmes, impr. Chastanier, 82 p. — *A. Jacotin*. Inventaire sommaire des archives départementales. Haute-Loire. Archives ecclésiastiques, série G : clergé séculier. Le Puy, impr. Marchessou, in-4° à 2 col., III-293 p. — *Cardinal Bourret*. Documents sur les origines chrétiennes du Rouergue. Saint Martial. Rodez, impr. Carrère, gr. in-4° à 2 col., IV-478 p. — *Duc de Broglie et Jules Vernier*. Correspondance inédite de Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, lieutenant général, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans. Tome I : janvier 1759-juin 1760. Michel, LXXXI-468 p. — *Alexandre Tuetey*. Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris, 1417-1435. Tome I, 1417-1420. Laurens, 397 p. Prix : 9 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *L. Beauchet*. Histoire de la propriété foncière en Suède. Larose, 1904, XX-728 p. Prix : 12 fr. — *A. Bouché-Leclercq*. Histoire des Lagides. Tome I : les Cinq premiers Ptolémées, 323-181 av. J.-C. Leroux, XII-403 p. — *L. Homo*. Essai sur le règne de l'empereur Aurélien, 270-275. Fontemoing, 397 p., avec 18 illustrations dans le texte, 1 carte et 2 plans. — *F. de Mély*. *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*. Tome III : la Croix des premiers croisés, la sainte lance, la sainte couronne. Leroux, III-444 p.

HISTOIRE LOCALE. — *L. Bossebœuf*. Le château de Vêretz; son histoire et ses souvenirs. Tours, impr. tourangelle, xvi-376 p., avec 255 grav. — *F. Font*. Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin-du-Canigou, diocèse de Perpignan. Perpignan, Latrobe, xix-233 p. Prix : 3 fr. — *A. de Gerbaix de Sonnaz*. Amé V de Savoie et les Savoyards à l'expédition de l'empereur Henri VII de Luxembourg à Rome. 1308-1313. Thonon, impr. Dubouloz, 208 p. — *Abbe Lacare*. Histoire de Langon. Bordeaux, impr. Cadoret, 273 p. — *Z. Toumieux*. De quelques seigneuries de la Marche, du Limousin et des enclaves poitevines. IX : le comté de La Feuillade. Guéret, impr. Amiault, 140 p., 1 carte. — *G. de Lesquen* et *G. Mollot*. Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident. Picard et fils, 237 p. — *Chanoine J. Chevalier*. La Révolution à Dié et dans la vallée de la Drôme, 1789-1799. Valence, impr. Cèas, in-8°, 382 p. — *Stan. Cordero de Pamparato*. La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie, 1382-1383. Ancey, Alby, 96 p. (Rev. savoisienne, 1902.) — *Abbé J. Gaubin*. La Devezè durant la période révolutionnaire sous le rapport religieux. Bagnères-de-Bigorre, Péré, 129 p. — *A. Poux*. Histoire du collège de Castres, des origines à 1840. Fischbacher, viii-362 p. Prix : 5 fr. — *Comte A. de Loisne*. La maladrerie du val de Montreuil. Histoire et cartulaire. Abbeville, impr. Lafosse, 137 p. in-8°. — *L. Batcave*. Les décimes ecclésiastiques en Béarn, 1615-1690. Pau, Ribaut, 101 p. (Bull. de la Soc. des sciences, lettres et arts de Pau.) — *Bergez*. Histoire de la fondation de Bager d'Oloron en Béarn. Pau, Ribaut, 93 p. (Ibid.) — *L. Niepce*. Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes. T. III. Châlons-sur-Saône, impr. Bertrand, viii-156 p. — *H. Bardy*. Saint-Dié pendant l'administration prussienne dans les Vosges, 14 octobre 1870-25 avril 1872. Saint-Dié, impr. Cuny, 76 p. (Bull. de la Soc. philom. vosgienne.)

BIOGRAPHIES. — *J. Bertin*. Les Beaujeu de Franche-Comté dans le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Tonnerrois, la Champagne, etc. Dijon, impr. Darantier, 237 p. (Mém. de la Soc. bourguignonne de géographie et d'histoire.) — *Abbé Brun*. L'abbé J.-P. Lapauze, vénérable de la loge de Bordeaux, curé de Bonzac et de Galgon, archiprêtre de Fronsac au diocèse de Bordeaux, 1750-1792. Bordeaux, Férét, xi-118 p. — *A. Révérend*. Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830; t. III. Champion, 346 p. Prix : 30 fr. — *Guy de Charnacé*. Un ambassadeur de Louis XIII : Charnacé. Auxerre, impr. Lanier, 48 p. (La Nouvelle Revue.) — *Michon* et *B.-H. de Saint-Didier*. Armorial général de Nosseigneurs les présidents, chevaliers d'honneur, trésoriers généraux de France, avocats et procureurs du roy au Bureau des finances de la généralité de Lyon. 1577-1790. Lyon, impr. Legendre, viii-355 p. gr. in-8°. — *Ebersoll*. Essai sur Bérenger de Tours et la controverse sacramentaire au XI<sup>e</sup> siècle. Leroux, 93 p. (Revue de l'hist. des religions). — *Ch. Baillet*. Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon. 1788-1833. Perrin. Prix : 15 fr.

Allemagne. — Le Dr A. MILCHHÖFER, professeur ordinaire d'archéologie, est mort à Kiel le 7 décembre 1903. Outre ses grands ouvrages sur l'histoire de l'art, il a publié des travaux remarquables sur la topographie d'Athènes. — Le professeur Albert-Ludwig EWALD est mort à Halle; son principal ouvrage est intitulé : *Die Eroberung Preussens durch die Deutschen* (4 vol., 1872-1886). — M. Wilhelm CONRADY, auquel les études sur le *Limes* doivent beaucoup, est mort à Miltenberg-a.-M., âgé de soixante-quatorze ans. — Le Dr Sophus RUGE, professeur ordi-

naire de géographie et d'ethnographie à l'École technique supérieure de Dresde, est mort le 24 décembre, à l'âge de soixante-treize ans. Parmi ses nombreux ouvrages, nous rappellerons seulement sa célèbre *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen* (1881).

— Notre ancien collaborateur Otto HARTWIG, directeur de la bibliothèque de Marbourg en Hesse, est mort le 22 décembre dernier, âgé de soixante-treize ans. Jusqu'à ces derniers temps, il dirigea le *Centralblatt für Bibliothekswesen*. Outre ses études de bibliothéconomie, il a publié des travaux estimés sur l'histoire de l'Italie et de la Sicile. Le principal, intitulé *Quellen und Forschungen zur älteren Geschichte der Stadt Florenz*, a paru en 1875 et en 1880.

— La librairie B. Herder (Fribourg-en-Brisgau) a mis en vente un ouvrage de grand luxe : *Die Malereien der Katakomben Roms*, publié par Joseph WILPERT (gr. in-fol., xx-596 p., avec 267 pl., 134 pl. noires et 133 pl. en couleurs et 54 dessins dans le texte). Le prix de l'ouvrage, relié en deux volumes, un volume contenant le texte, l'autre les planches, est de 375 fr.

— A. BIGELMAIR, *Die Beteiligung der Christen am öffentlichen Leben in vorconstantinischer Zeit* (1 vol. in-8°, 310 p. Munich, Leutner, 1902). — M. Bigelmair s'est proposé de déterminer avec précision dans quelle mesure les chrétiens des trois premiers siècles ont participé à la vie publique. Il a conduit cette enquête avec beaucoup de soin, en utilisant toutes les sources d'information, textes d'auteurs, Actes des martyrs, inscriptions, etc. Il est au courant des travaux modernes, surtout en ce qui concerne les publications allemandes. Le livre est bien ordonné et se lit avec intérêt. Dans une première partie, l'auteur étudie l'attitude des fidèles en tant que citoyens : situation légale des chrétiens (p. 16), rapports avec l'État (p. 76), fonctions publiques (p. 125), service militaire (p. 164). Dans une seconde partie, il montre comment les chrétiens se sont mêlés à la société romaine : attitude envers les païens (p. 202), relations mondaines et mariages mixtes (p. 225), participation aux plaisirs profanes (p. 256), métiers, commerce, arts (p. 293). M. B. n'a pas de peine à montrer que, malgré l'opposition de quelques intransigeants, les chrétiens n'ont pas cessé de jouer un rôle actif dans la société gréco-romaine. Peut-être même exagère-t-il l'importance relative du christianisme au temps de Constantin ; comme bien d'autres, il oublie la force de résistance du paganisme, qui s'est défendu presque partout, en dépit des persécutions, jusqu'au ve siècle. Dans un ouvrage qui soulève tant de questions, on pourrait assurément signaler quelques erreurs et quelques lacunes. Par exemple, l'auteur allègue (p. 300) le prétendu *Quatrième concile de Carthage*, où l'on a reconnu depuis longtemps un recueil de canons formé en Gaule au vie siècle ; et, dans les pages qu'il consacre aux soldats-martyrs (p. 191 et suiv.), il oublie Maximilianus de Theveste, Cassianus de Tingi, le vétérân Tipasius, etc. A vrai dire, l'ouvrage ne renferme rien de très neuf ; mais on y

trouve réunis et bien classés la plupart des textes qui éclairent le rôle social des chrétiens avant Constantin.

P. M.

— Voici la liste et l'analyse très sommaire des articles qui composent le volume de mélanges offert à M. de Heigel à l'occasion de son sixantième anniversaire (*Festgabe Karl Theodor von Heigel zur Vollendung seines sechsigsten Lebensjahres*. Munich, C. Haushalter, 1903, in-8°, 524 p.) : G. HELLMANN. Les mariages des Carolingiens (étude de la question à tous ses points de vue). — I. STRIEDINGER. Un diplôme d'Otton de Freisingen (acte attribué à l'évêque Otton II (1184-1220) et qui doit être restitué au célèbre chroniqueur). — F. KAMPERS. La *Notitia sæculi* d'Alexandre de Roes (influence des idées de Joachim de Fiore sur la rédaction de ce traité). — G. SCHRÖTTER. Le titre porté par les évêques de Clémence comme princes de l'Empire. — M. JANSSEN. La taxe des actes pontificaux à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au début du xv<sup>e</sup> (d'après les mentions d'ordre financier inscrites sur les pièces). — G. LEIDINGER. La chronique perdue de Conrad de Megenberg (xiv<sup>e</sup> siècle). — K. F. GOETZE. Le *Tractatus de reductione Bohemorum* de Jean de Raguse (a pour source principale le journal du concile de Bâle, de Pierre Brunet). — J. SCHNITZER. La littérature de pamphlets pour et contre Savonarole (l'étude de ces petits écrits montre que les abus attaqués par S. existaient réellement et étaient sentis par tous les esprits intelligents de son temps). — J. SCHLECHT. La guerre (de plume) de Wimpeling contre Jacob Locher et Paul Lang. — P. JOACHIMSEN. Peutingeriana (sur l'attitude de Peutinger vis-à-vis des questions religieuses de son temps). — K. LORY. Procès de sorcellerie dans l'ancien margraviat (de Kulmbach). — K. MAYR. Lettres de la princesse Marie-Anne de Bavière (dix-huit lettres du 26 août 1649 au 15 janvier 1650). — K. PREUSS. La princesse Adélaïde de Bavière, Louis XIV et Lionne (rôle politique de la princesse, principalement d'après sa correspondance conservée aux archives du ministère des Affaires étrangères). — J. ZIEKURSCH. La protestation du pape Clément XI contre le titre de roi de Prusse. — A. ROSENLEHNER. Mémoire d'un patriote bavarois (le secrétaire J.-G. Lueger) sur les prétentions de l'électeur Max-Emmanuel lors des négociations de Rastadt et d'Utrecht. — Th. von KARG-BEBENBERG. Sur la politique extérieure de lord Carteret. — Th. BITTERACF. L'union des maisons de Wittelsbach en 1746-1747. — P. DARMSTEDTER. La propriété foncière en France avant 1789 (surtout d'après les travaux de M. Loutschitzky). — M. DÖBERL. Le prince royal Louis et la question allemande (projet d'une fédération des états allemands rédigé par le prince Louis de Bavière en 1814). — Comte R. DU MOULIN-ECKART. La France et les marbres d'Égine.

R. P.

— On lira avec intérêt le petit livre substantiel du Père Heribert HOLZAPFEL, des frères Mineurs, sur la période initiale des monts-de-piété en Italie (*Die Anfänge der Montes Pietatis, 1462-1515*, München, 1903, J.-J. Leutnersche Buchhandlung, p. viii et 140. *Veröffentlichun-*

*gen aus dem kirchenhistorischen Seminar*). Son but, qu'il a complètement atteint, est de retracer l'opinion et l'organisation des premiers monts-de-piété, d'en faire connaître les promoteurs et d'exposer rapidement leur carrière triomphale dans l'Italie de la seconde moitié du xve siècle. Après une courte revue des sources, l'énumération des divers genres de *Montes* qui existaient en Italie depuis des siècles et un exposé impartial du fonctionnement des prêts sur gages consentis par les Juifs, les Caorsins et les Lombards, l'auteur raconte en détail la fondation du mont-de-piété de Pérouse (1462). Pour lui, c'est le premier en date; si l'on a souvent considéré celui d'Orvieto (1463) comme plus ancien, c'est que pour Pérouse on a confondu la date de la fondation et celle de la bulle pontificale de confirmation (1467). Le chapitre suivant nous entretient du développement de cette institution jusqu'en 1515, c'est-à-dire avant, pendant et après la campagne de prédication de saint Bernardin de Feltre et jusqu'à la décision du cinquième concile du Latran, qui sanctionna définitivement la perception d'un intérêt modéré destiné à couvrir leurs frais. Enfin, le quatrième et dernier chapitre nous donne un aperçu de la controverse furieuse qui s'était déchaînée dans l'intervalle. Le Père Holzapfel écrit en historien doué de vues larges et scientifiques « en savant et en homme raisonnable, qui s'adresse à des gens instruits et raisonnables. » E. C.

**Grande-Bretagne.** — Le tome I des *Mélanges de l'École anglaise de Rome* (*Papers of the british school at Rome*, 1902, Macmillan) contient le résumé, par M. RUSHFORTH, des fouilles exécutées récemment au Forum (à Santa-Maria-Antiqua), et une étude sur la topographie de la Campagne romaine (via Collatina, via Prænestina, via Labicana), par M. ASHBY.

— Le tome II des *Patent rolls of the reign of Henry III*, préparé par M. J. G. BLACK, donne le texte intégral des lettres patentes pour les années 1225-1232 (1903); c'est une source importante aussi pour l'histoire de France.

— Le tome IV du *Descriptive Catalogue of ancient deeds in the P. Record Office* (1902), contient les nos 6123-10426 de la 5e série, consistant en actes conservés à la Trésorerie de la Recette de l'Échiquier; il a été préparé par MM. J. M. THOMPSON et A. STORY-MASKELYNE.

— Nous avons annoncé en son temps (*Rev. hist.*, XVII, 77, et XXX, 398) l'histoire générale de l'Europe par la géographie historique, de FREEMAN. Une 3e édition vient d'en être donnée par les soins de M. J. B. BURY, qui a mis le texte au courant des derniers changements survenus dans la carte politique de l'Europe et a corrigé çà et là de menues erreurs. Dans l'ensemble, l'ouvrage garde sa robuste construction et demeure un précieux manuel de géographie politique. L'atlas est tout juste suffisant (*The historical Geography of Europe*, by Edward A. FREEMAN. Third edition edited by J. B. BURY. Longmans,

1903, Ln-611 p. Prix : 6 sh. 6 d.). Il est bon de rappeler que la traduction française de cet ouvrage, parue en 1886 (A. Colin), est précédée d'une préface, toujours bonne à lire, de M. Lavissee, et que l'Atlas est supérieur en certains points à celui de l'édition anglaise.

— L'ouvrage de M. E. K. CHAMBERS : *The medieval stage* (Oxford, at the Clarendon Press. 2 vol. in-8°. XLVIII-900 p. Prix : 25 sh.) est divisé en quatre livres : 1° les Ménestrels ; 2° le Drame populaire ; 3° le Drame religieux ; 4° l'Interlude, et suivi de nombreux appendices sur le théâtre en Angleterre et même aux Indes.

— M. Edward J. L. SCOTT a trouvé dans les archives capitulaires de Westminster, et publie dans *P Athenæum* du 6 février dernier, une charte du 28 septembre 1325, par laquelle le doyen du chapitre donne quittance de sommes levées dans le diocèse de Lincoln « pro expensis magistrorum in lingua ebraica, greca, arabia et caldea in universitate Oxoniensi legencium. » Oxford faisait alors partie du diocèse de Lincoln.

— Le tome XVII des Publications de la Selden Society ouvre une nouvelle série de textes juridiques, celles des *Year-books* ; le tome I, consacré aux *Year-books of Edward II, 1307-1309*, est publié par M. F. A. MAITLAND. L'introduction traite des *Year-Books* en général et des *Year-books* du temps d'Édouard II qui ont été déjà publiés ; M. Maitland y a joint des remarques fort utiles sur la langue, d'une intelligence souvent difficile, de ces documents rédigés en anglo-normand (B. Quaritch, 1903, xciv-221 p. ; les p. 1-190 sont doubles).

— La librairie Maclehose, de Glasgow, commence la publication d'une Revue pour l'histoire de l'Écosse (*The Scottish historical Review* ; being a new series of the *Scottish Antiquary*, established 1886). Le premier numéro (octobre 1903) contient les articles suivants : Lislebourg et Petit Leith, par T. G. LAW (Lislebourg est le nom par lequel les Français, au XVI<sup>e</sup> siècle, dénomment Édimbourg ; ils désignent aussi le port de cette ville par le nom de Petit Leith ; on n'explique point aisément comment Édimbourg a pu être appelé Lislebourg). — La description de l'Écosse pour la reine Madeleine de Valois, par A. H. MILLAR (note sur une description de l'Écosse écrite en 1537 par Jean Desmoutiers, à la demande de Jacques V, roi d'Écosse, lequel, fiancé à Madeleine, l'ainée survivante des filles de François I<sup>er</sup>, désirait lui faire connaître le pays sur lequel elle devait régner. L'ouvrage de Desmoutiers est une sorte d'adaptation de l'Histoire d'Écosse de Boèce que Bellenden venait justement de traduire du latin en écossais). — W. L. MATHIESON. Les erreurs de Hill Burton (défiez-vous de Burton ! Son histoire d'Écosse fourmille d'erreurs de détail). — R. C. GRAHAM. Monuments du christianisme primitif en Écosse. Plusieurs de ces articles sont accompagnés de photographies de personnes et de monuments qui ajoutent à l'élégance de la publication.

— Une étude sur l'impérialisme anglais, ou plutôt une virulente attaque contre cette conception politique, a été dirigée contre l'admi-



nistration de l'Inde par Lord Curzon sous forme de « Lettre ouverte » adressée au comte de Rosebery, par M. C. J. O'DONNELL (*The failure of Lord Curzon; a study in « Imperialism, »* 3<sup>e</sup> édit. Fisher Unwin, 1903, xix-106 p.). L'auteur se propose d'établir qu'en moins de quatre années Lord Curzon a trouvé moyen de blesser mortellement les Hindous des hautes classes; qu'en face du problème toujours plus redoutable de la famine, il n'a su que précipiter les populations agricoles dans la misère; malgré le ton conciliateur de ses paroles, ses manières ont excité un vif mécontentement chez les princes nationaux. Enfin, la politique du vice-roi actuel se résume par les mots de « fiasco, » « failure, » « a sad comedy, » « a bêtise. » Nous ne pouvons que signaler ce pamphlet, dû à la plume d'un homme autorisé sans doute à parler des choses de l'Inde après un séjour de vingt-huit ans dans le pays.

— Nous apprenons que le bureau du Clarendon Press vient d'autoriser la traduction française de la *Constitutional History of England*, de STUBBS. Cette traduction sera faite par M. LEFEBVRE, professeur agrégé d'histoire au lycée de Tourcoing, sous la direction de M. PETIT-DUTAILLIS, professeur à l'Université de Lille, qui ajoutera une introduction et des notes additionnelles sur les questions controversées. L'ouvrage paraîtra en trois volumes dans la *Bibliothèque internationale de Droit public* (Giard et Brière), publiée sous la direction de MM. Boucard et Jèze, où l'on trouve déjà d'utiles traductions des œuvres d'Anson, de Todd et de Jenks sur les institutions anglaises.

**Espagne.** — Il a paru, vers le milieu de 1903, dans la « Bibliothèque espagnole, » dont il forme le tome IV, un très agréable volume de M. BORIS DE TANNENBERG : *l'Espagne littéraire, portraits d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, Picard, et Toulouse, Privat, 1903, in-12, xvi-316 p.). Le dramaturge Tamayo y Baus, l'universel érudit D. Marcelino Menéndez y Pelayo, les romanciers contemporains J.-M. de Pereda et Doña Emilia Pardo Bazan y sont l'objet d'une suite d'études que nous nous faisons un plaisir de signaler dans cette *Revue*, quoique le livre appartienne plus au domaine des lettres qu'à celui de l'histoire. Très versé dans la littérature espagnole moderne, la comprenant et la goûtant avec une sympathie éclairée, M. Boris de Tannenberg nous trace des auteurs, qu'il s'attache à nous faire connaître, de fort aimables esquisses, d'un dessin aussi fin que précis.

H. L.

**Italie.** — Un incendie, dû malheureusement à la négligence, a dévoré, au mois de janvier dernier, une grande partie de la bibliothèque et des manuscrits de l'Université de Turin. Sur 4,500 manuscrits, environ 900 seulement ont été sauvés. Parmi les manuscrits détruits se trouvent une partie des manuscrits de Bobbio et presque tous les manuscrits relatifs à l'histoire de Savoie. Cette dernière perte est particulièrement regrettable. Le monde savant de tous les pays s'associe à la douleur que cette catastrophe a causée à l'Italie.

**Suisse.** — M. E. ARBENZ, secondé par M. H. WARTMANN, poursuit,

dans les *Mémoires* de l'active Société d'histoire du canton de Saint-Gall, la publication de la collection des lettres adressées à Joachim von Watt (Vadianus), le célèbre humaniste et historien qui fut le chef de la réforme religieuse dans la ville de Saint-Gall. Nous aurons à revenir sur cette importante contribution à l'histoire des lettres et du mouvement religieux au xv<sup>e</sup> siècle (*Die Vadianische Briefsammlung der Stadtbibliothek St. Gallen*, dans *Mitteilungen zur vaterländischen Geschichte*, 3<sup>e</sup> série, t. IV, V, VII-IX, 1890-1903). — L'intime ami de Vadian, Jean Kessler, élève de Luther et de Mélanchton, a été le véritable apôtre de la réforme à Saint-Gall. Après y avoir exercé le métier de sellier, sans abandonner pour cela ses études, il fut placé à la tête de l'école latine et devint, peu d'années avant sa mort (1574), le chef de l'Église de Saint-Gall et du synode de la Suisse orientale. Il a laissé le récit vivant et sans prétention des événements auxquels il a assisté ou dont il a entendu parler, de 1523 à 1539, dans une chronique à laquelle il a donné le nom de *Sabbata*, parce qu'il consacrait à l'écrire les heures de loisir de ses dimanches. On doit à la Société de Saint-Gall une édition nouvelle de ce précieux document (*Johannes Kesslers Sabbata*. Saint-Gall, Fehr, 1902, in-4<sup>o</sup>, xxiv-iv-719 p., avec portrait et fac-simile). Le texte a été établi avec le plus grand soin par MM. H. WARTMANN et R. SCHOCH; il est accompagné d'une biographie et d'un abondant commentaire dus à M. le professeur EGLI, de Zurich. Ce même érudit a fait suivre la chronique des écrits moins importants et d'un choix de la correspondance du réformateur saint-gallois.

— *Lettres et voyages de M. César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre* (1725-1729), avec une introduction de M. Berthold VAN MUYDEN (Lausanne, Bridel; Paris, Fischbacher). Ces lettres, dont la plus grande partie a paru traduite en anglais en 1902, et qui sont pour la première fois publiées intégralement dans le texte original, avec des notes sobres et précises du savant auteur de l'*Histoire de la nation suisse*, n'ont pas été écrites pour la publicité, mais pour l'instruction et l'amusement des filles de l'auteur, en 1742. Bien que C. de Saussure ne le dise pas, il me paraît impossible qu'il n'eût pas des notes ou des lettres des années 1725 à 1729 qui lui ont servi à rédiger plus tard les lettres fictives dont est formé son récit de voyage. Il y a une vivacité, une sincérité d'impression qui ne trompent pas, et C. de Saussure a eu soin en plusieurs endroits de marquer la rapide transformation et amélioration des mœurs anglaises de 1729 à 1738, date du second voyage de l'auteur à Londres. L'Angleterre que nous dépeint C. de Saussure est un pays de mœurs brutales et débauchées, où les femmes, adonnées à la paresse, à la galanterie et au luxe, sont loin d'avoir la culture intellectuelle et de jouer le grand rôle social des femmes françaises d'alors. La peinture des théâtres, des sports, des combats de gladiateurs (identiques aux duels à la rapière des étudiants allemands d'aujourd'hui) et des combats de coqs, des tribunaux (où le

métier de faux témoin s'exerce ouvertement et n'est que mollement réprimé), des prisons, du Parlement et de la vie politique est d'une vivacité naïve qui lui donne un grand prix. En même temps, Saussure ne dénigre nullement le pays qu'il visite; il discerne très bien dans les institutions politiques et judiciaires, dans la prodigieuse activité commerciale, dans la vie religieuse (où règne la tolérance et où les presbytériens et les quakers donnent l'exemple de l'austérité et de la piété), dans la vigueur saine et grande du peuple, les éléments de ses progrès futurs.

G. M.

— L'Histoire de la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle, dont M. le professeur W. Oechslï vient de publier la première partie, marque une étape dans l'historiographie de la Suisse (*Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*. Erster Band : *Die Schweiz unter französischem Protektorat, 1798-1813*. Leipzig, S. Hirzel, 1903, in-8°, xviii-781 p. — *Staatengeschichte der neuesten Zeit*, t. XXIX). Cette époque, si proche de nous et qui, par l'abondance et la variété des matériaux, présente de si grandes difficultés à l'historien, sera pour la première fois traitée dans son ensemble d'une manière scientifique. Le nom et les travaux antérieurs de l'auteur, aujourd'hui l'un des maîtres de l'histoire suisse, la sûreté de sa méthode et la modération de son jugement permettaient d'espérer un ouvrage de haute valeur. Le volume paru n'est pas pour démentir cette attente. Les années qu'il embrasse, la période profondément troublée de la république helvétique et celle de l'acte de médiation, forment l'introduction naturelle à l'histoire contemporaine de la Suisse. L'auteur n'a pas craint de consacrer à cette introduction un volume entier; ce n'est qu'ainsi qu'il pouvait mettre pleinement en œuvre les nombreuses sources publiées récemment. A côté des événements politiques ou militaires, il fait une place importante au développement intérieur du peuple suisse. Son récit, impartial, un peu touffu peut-être (il n'était guère possible d'éviter cet écueil), permettra de porter un jugement plus équitable qu'on ne l'a fait jusqu'ici sur cette époque de transition restée pendant longtemps mal connue. On ne peut que souhaiter la prompte continuation de cette œuvre capitale.

— Le volume que M. E.-A. Stüchelberg a fait paraître sous ce titre : *Die Schweizerischen Heiligen des Mittelalters* (Zurich, F. Amberger, 1903, in-8°, 150 p., avec fig.) est la suite d'une étude précédente, signalée ici même, sur l'Histoire des reliques en Suisse. Il contient, sur un sujet auquel l'auteur a consacré plusieurs années de travail, des renseignements dont historiens et artistes feront également leur profit.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE<sup>1</sup>.

## ANTIQUITÉ.

- Allard*. Julien l'Apostat, 321.  
*Anthes*. Die römische Steindenkmale des Odenwaldes, 373.  
*Appleton*. Le droit romain : la méthode du droit compare et la loi des Douze Tables, 320.  
*Besnier*. L'île tibérine dans l'antiquité, 325.  
 — De regione Peligniorum, 325.  
*Bigelman* (A.). Die Beteiligung der Christen am öffentlichen Leben in vorconstantinischer Zeit, 443.  
*Bodewig*. Das römische Coblenz, 370.  
*Boissier* (Gaston). Tacite, 318.  
*Bormann* (E.). Der römische Limes in Oesterreich, 377.  
*Brandis*. Studien zur römischen Verwaltungsgeschichte, 383.  
*Buresch* (K.). Aus Lydien, 381.  
*Cuntz* (O.). Topographische Studien, 367.  
*Caq.* Les institutions juridiques des Romains, 323.  
*Curtel*. La vigne et le vin chez les Romains, 324.  
*Domaszewski*. Die Namen römischer Kastelle am Limes arabicus, 377.  
*Dragendorff*. Terra sigillata, 374.  
*Duhn*. Ueber die archæol. Durchforschung Italiens, 1887-95, 362.  
 — Fundumstände und Fundort der ältesten lateinischen Steininschrift am Forum romanum, 364.  
*Duviquet*. Héliogabale, 321.  
*Elder von Rodtow* (O.-W.). Der Verkehr über den Pass von Pontebba-Pontafel, 377.  
*Engelmann*. Pompéi, 367.  
*Fabia*. L'adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne, 318.  
*Fabricius*. Ausgrabungen in Tarodunum, 373.  
*Färster* (R.). Antiochia am Orontes, 383.  
*Girard* (P.-Fr.). L'histoire des Douze Tables, 320.  
 — Les assises de Cicéron en Cilicie, 321.  
 — Textes de droit romain, 323.  
*Graeven*. Italienische Fundberichte, 362.  
*Gsell* (Stéphane). Rapport archéologique sur les fouilles d'Algérie, 326.  
 — L'Algérie dans l'antiquité, 326.  
*Gurlitt* (W.). Pettauer Antiken, 378.  
*Haug et Sirt*. Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs, 374.  
*Haugwitz*. Der Palatin, 366.  
*Heberdey* (Rud.). Opramoas. Inschriften vom Hieroon zu Rhodiapolis, 382.  
 — et *Wilhelm* (Ad.). Reisen in Kilikien, 1891-92, 381.  
*Hergel* (Ch.-Theod. von). Neue geschichtliche Essays, 149.  
*Hettaer*. Bericht über die Tätigkeit der Reichlimes Kommission, 375.  
*Hirschfeld* (O.). Aquitanien in der Römerzeit, 368.  
 — Der Name *Germani* bei Tacitus, 372.  
*Holder* (O.). Die Formen der römischen Thongefässe diesseits und jenseits der Alpen, 375.  
*Huelsen*. Romae veteris tabula in usum scholarum descripta, 363.  
 — Die neuen Ausgrabungen auf dem Forum romanum, 364.  
 — Zur Topographie des Kapitols, 365.  
 — Untersuchungen zur Topographie des Palatin, 366.  
 — Der Umfang der Stadt Rom zur Zeit des Plinius, 366.  
*Humann*. *Cichorius*, *Judeich* et *Winter*. Altertümer von Hierapolis, 383.  
*Huvelin*. La notion de l'*injuria* dans le très ancien droit romain, 324.  
*Jacobi* (L.). Das Römercastrum Saalburg, 375.  
*Jung*. Grundriss der Geographie von Italien und dem Orbis romanus, 362.  
*Kalmka*. Die neue Forschungen in Kleinasien, 381.  
 — Tituli Asiae Minoris collecti et editi, 381.  
 — Zur historischen Topographie Lykiens, 382.  
*Keller* (O.). Ueber das Romulusgrab, 364.  
*Keune*. Gallo-römische Kultur in Lo-

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un complément spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

- bringen und den benachbarten Gebieten, 369.
- Kiepert (H.)*. Formae urbis Romae antiquae, 363.
- Känen*. Gefasskunde der vorrömischen, römischen und fränkischen Zeit in den Rheinlanden, 374.
- Kärber*. Inschriften des Mainzer Museums, 374.
- Kofler*. Alte Strassen in Hessen, 376.
- Kornemann*. Die Zahl der gallischen civitates in der römischen Kaiserzeit, 369.
- Zur Stadtentstehung in den ehemals keltischen und germanischen Rheinlanden, 374.
- Lambert*. Le problème de l'origine des Douze Tables, 320.
- La Ville de Mirmont (M. de)*. Études sur l'ancienne poésie latine, 317.
- Lehner*. Die römische Stadtbefestigung von Trier, 370.
- Ludwig*. Die Stele auf dem Forum romanum und die Inschrift darauf, 364.
- Mau*. Pompeii in Leben und Kunst, 366.
- Maynial*. Salutations impériales de Vespasien, 321.
- Mommsen (Th.)*. Ancyranische Inschrift des Julius Severus, 382.
- Mortel (Victor)*. Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, 318.
- Ohienschlager*. Römische Funde in Bayern, 378.
- Osiander*. Argentoratum, Argentaria und Argentovaria, 373.
- Palanque (Charles)*. Le Nil à l'époque pharaonique; son rôle et son culte en Egypte, 214.
- Papers of the British school at Rome, 445.
- Patsch (K.)*. Archäologisch-epigraphische Untersuchungen zur Geschichte der römischen Provinz Dalmatien, 378.
- Die Lika in römischer Zeit, 379.
- Petersen*. Funde und Forschung, 362.
- Vom alten Rom, 363.
- Pichon*. Lactance, 319.
- Popp*. Linearer Verlauf und Bauart der alten Strassenzüge im Hinterlande des Rätischen Limes, 376.
- Premerstein A. von*. Die Anfänge der Provinz Mä sien, 379.
- et *Rutar*. Römische Strassen und Befestigungen in Kraia, 378.
- Puchstein*. Ausgrabungen in Baalbeck, 384.
- Reinach (Théodore)*. L'histoire par les monnaies, 435.
- Richter (O.)*. Topographie der Stadt Rom, 363.
- Der Castortempel am Forum romanum, 365.
- Riese*. Zur Geschichte des alten Götterkultus im rheinischen Germanien, 374.
- Rostovtsev*. Les tessères romaines en plomb, 223.
- Ruge (W.) et Friedrichs (E.)*. Archäologische Karte von Kleinasien, 381.
- Sarwey*. Römische Strassen im Limesgebiet, 376.
- Schluchardt (C.)*. Die Anastasiusmauer bei Konstantinopel und die Dobrudschawäelle, 380.
- Schumacher*. Die Besiedelung des Odenwaldes in vorrömischer u. römischer Zeit, 373.
- Spruner*. Handatlas zur Geschichte des Altertums; nouv. éd. p. *Sieglin*, 362.
- Thomas (Émile)*. Pétrone, 318.
- Thræmer*. Das römische Strassburg, 372.
- Tocilesco*. Inschriften aus Rumänien, 379.
- Toutain*. Les pontarques et la Mésie inférieure, 327.
- Vaschde (Victoria)*. Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part, 214.
- Weichart*. Pompeii vor der Zerstörung, 367.
- Wolff (G.)*. Die Tøpfereien in der Wetterau, 375.
- Römische Strassen in der Wetterau, 376.

## HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Bury (J. B.)*. Voy. *Freeman*.
- Cæmmerer (von)*. Magenta. Der Feldzug von 1859 bis zur ersten Entscheidung, 147.
- Freeman*. The historical geography of Europe; publ. p. *J. B. Bury*, 445.
- Goyau (G.)*. Les nations apôtres: vieille France, jeune Allemagne, 440.
- Heigel (K.-Th. von)*. Festgabe zur Vollendung seines sechsigsten Lebensjahres, 444.
- Helmolt (Hans)*. Weltgeschichte, 222.
- Herre (Paul)*. Europäische Politik im Cypriischen Kriege, 1570-73, 125.
- Kunz*. Taktische Beispiele aus den Kriegen der neuesten Zeit, 1880-1900, 148.
- Pflugk-Hartlung (Jul. von)*. Napoleon I: das Erwachen der Völker, 138.
- Sculfort de Beaurepas (Serge)*. Rénovation celtique, 343.
- Wittchen (Fr.-K.)*. Preussen und England in der europäischen Politik, 1785-88, 133.

## AFRIQUE.

- Bassel (René)*. Histoire de la conquête de l'Abyssinie au XIV<sup>e</sup> siècle, 315.  
 — Nedromah et les Traras, 316.  
*Bel (A.)*. Les Benou Ghanya, derniers représentants de l'empire almora- vide, 317.  
*Cal*. Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora, 314.  
 — De Caroli V in Africa rebus gestis, 314.  
 — Mission bibliographique en Espagne, 314.  
*Darcy (Jean)*. France et Angleterre. Cent ans de rivalité coloniale : l'Afrique, 335.  
*Ferrand (G.)*. Les Musulmans à Madagascar et aux îles Canaries, 315.  
 — Les Cormalis, 342.  
*Guidi (I.)*. Annales Johannis I, 438.  
*Le Châtelier*. Tribus du sud-ouest oranais, 314.  
*Marçais (William et Georges)*. Les monuments arabes de Tlemcen, 434.  
*Mélin (Albert)*. La transformation de l'Égypte, 341.  
*Perruchon*. Vie de Laliba, roi d'Éthiopie, 315.  
*Ruff*. La domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete, 316.

## ALLEMAGNE.

- Bavière (princesse Louis-Ferdinand de)*. La religieuse Émanuèle-Thérèse, fille de l'électeur Max-Emmanuel de Bavière, 135.  
*Becker (Reinhold)*. Der Dresdener Friede und die Politik Brühls, 131.  
*Berner (Ernest)*. Der Regierungsanfang des Prinz-Regenten von Preussen und seine Gemahlin, 142.  
*Binder von Krigstein (baron de)*. Regensburg, 1809, 136.  
 — Ferdinand von Schill, 136.  
*Cahn (Wilhelm)*. Aus Eduard Laschers Nachlass, 146.  
*Caspary (Anna)*. Ludolf Camphausens Leben, 145.  
*Fallot (E.)*. Un voyage à la cour de Prusse en 1775 par Berdot, 438.  
*Fester (Richard)*. Die Bayreuther Schwester Friedrichs des Grossen, 133.  
*Friedlander (Ernest)*. Berliner geschriebene Zeitungen, 1713-17, 1735, 129.  
*Friedrich der Grosse*. Politische Korrespondenz; publ. p. *Volz*, 132.  
*Gallati (Frieda)*. Der k. Schwedische in Teutschland geführte Krieg des

- R.-Ph. von Chemnitz und seine Quellen, 127.  
*Granier (Karl)*. Preussen und die katholische Kirche seit 1640, 137.  
*Haacke (Paul)*. König August der Starke, 128.  
*Hirsch (Ferd.)*. Briefe und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm von Brandenburg, 128.  
*Knopp (Hans)*. Matthias Hoë von Hoënegg, 127.  
*Krauel (R.)*. Prinz Heinrich von Preussen als Politiker, 133.  
 Kriege (die) Friedrichs des Grossen, 131.  
*Lamprecht (Karl)*. Deutsche Geschichte, 149.  
*Lehmann (Max)*. Freiherr von Stein, 137.  
*Lenz (Max)*. Geschichte Bismarcks, 143.  
*Lettow-Vorbeck (Oscar von)*. Geschichte des Krieges von 1866 in Deutschland, 144.  
*Lorenz (Karl)*. Die politische Parteilbildung in Deutschland beim Beginn des 30 jähr. Krieges, 127.  
*Lorenz (Otto)*. Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reichs, 145.  
 — Friedrich, Grossherzog von Baden, 147.  
*Matter (Paul)*. La Prusse et la Révolution de 1848, 338.  
*Michaud (Edgar)*. La démocratie socialiste allemande, 338.  
*Müllenhoff*. Deutsche Altertumskunde, 370.  
*Nalbandian (Wahan)*. Leopold von Rankes Bildungsjahre und Geschichtsauffassung, 150.  
*Paul-Dubois (L.)*. Frédéric II, d'après sa correspondance politique, 92.  
*Philippson (Martin)*. Das Leben Kaiser Friedrichs II, 170.  
*Poschinger (Heinrich von)*. Preussens auswärtige Politik, 1850-58, 141.  
*Rucht (Franz)*. Briefe und Aktenstücke zur Geschichte Preussens unter Friedrich-Wilhelm III, 140.  
*Rühlmann (Paul)*. Die öffentliche Meinung in Sachsen, 1806-12, 138.  
*Scheffer (Theod.)*. Die Preussische Publizistik im Jahre 1859 under dem Einflusse des Italienischen Krieges, 148.  
*Schrættler (Ferd. von)*. Denkmæler der Preussischen Staatsverwaltung im 18 Jahrh. Münzwesen, 129.  
*Schultze (Walter)*. Die Thronkandidatur Hohenzollern und Graf Bismarck, 144.  
*Schwab (Rod.)*. Der deutsche Nationalverein, 144.  
*Seidel (Paul)*. Hohenzollern Jahrbuch, 130.

*Süssheim (K.)*. Preussens Politik in Ansbach-Bayreuth, 1791-1806, 137.  
 Urkundliche Beiträge und Forschungen zur Geschichte des Preussischen Heeres, 132.  
*Volz (G.-B.)*. Voy. *Friedrich der Grosse*.

## AUTRICHE-HONGRIE.

*Beer (Ad.)* et *Fiedler (Jos. von)*. Joseph II und Graf Ludwig Cobenzl, 134.  
*Fiedler (Jos. von)*. Voy. *Beer*.  
*Helfert (Freiherr von)*. Casati und Piltersdorf, 141.  
*Porges (Aug.)* et *Rebracha (Karl von)*. (Österreichischer Erbfolgekrieg, 131.  
*Rebracha (Karl von)*. Voy. *Porges*.  
*Recouly (Raimond)*. Le pays magyar, 223.  
*Schlitter (Hans)*. Correspondenz Josephs II mit F. Grafen Trauttmansdorf, 135.  
 — Die Regierung Josephs II in den österreichischen Niederlanden, 392.  
*Wertheimer (Ed.)*. Der Herzog von Reichstadt, 140.  
*Ziekursch (Jos.)*. Die Kaiserwahl Karls VI, 128.

## ÉGLISE CATHOLIQUE.

*Batterel (Louis)*. Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire; publ. p. *Ingold* et *E. Bonnardot*, 91.  
*Bonnardot*. Voy. *Batterel*.  
*Dufourcq (Albert)*. L'avenir du christianisme, 106.  
 — La christianisation des foules, 322.  
*Grisar*. Geschichte der Päpste im Mittelalter, 363.  
*Ingold*. Voy. *Batterel*.  
*Leclercq*. Les martyrs, 324.

## ESPAGNE.

*Schäfer (Ernest)*. Beiträge zur Geschichte des Spanischen Protestantismus und der Inquisition, 124.

## ÉTATS-UNIS.

*Ghio (Paul)*. L'anarchisme aux États-Unis, 340.  
*Tower (Charlemagne)*. Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique, 95.  
*Washington (Booker T.)*. L'autobiographie d'un nègre, 341.

## FRANCE.

*Allier (Raoul)*. Le bordereau annoté, 109.

*André (Louis)*. La révolution de 1848 en Corrèze, 328.

*Arréal*. Le sentiment religieux en France, 111.

*Benito Sylvain*. Le sort des indigènes dans les colonies d'exploitation, 112.

*Blech (Ernest)*. Le château d'Échery, 166.

*Boyé (P.)*. Les safines et le sel en Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle, 218.

*Brunier (Louis)*. Marie-Antoinette, Königin von Frankreich und Navarra, 135.

*Cazauban* (abbé). Le pèlerinage de N.-D. de Cahuzac, 437.

*Chambrier (James de)*. La cour et la société du second Empire, 331.

*Chastelain* (dom *Pierre*). Journal, 1709-1782; publ. p. *H. Jadart*, 96.

*Cottin (Paul)*. Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après leur correspondance secrète, 93.

*Curé (Henri)*. L'église abbatiale de Saint-Philibert de Tournus, 217.

*Dreyfous (Maurice)*. Les femmes de la Révolution, 218.

*Dreyfus (Ferdinand)*. Un philanthrope d'autrefois : La Rochefoucauld-Liancourt, 112, 327.

*Dubois (Marcel et Terrier (Auguste))*. Les colonies françaises. Un siècle d'expansion coloniale, 172.

*Duclaux (M<sup>me</sup> Mary)*. The fields of France, 102.

*Faurey*. Henri IV et l'Édit de Nantes, 91.

*Ferstel (Louis)*. Histoire de la responsabilité criminelle des ministres en France depuis 1789, 166.

*Gabre (Dominique du)*. Correspondance politique; publ. p. *Alex. Vitalis*, 90.

*Gautier (Paul)*. M<sup>me</sup> de Staël et Napoléon, 167.

*Giffard (André)*. Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, 89.

*Hanotaux (Gabriel)*. Histoire de la France contemporaine, 333.

*Hassal (Arthur)*. Mazarin, 216.

*Heuthard (Arthur)*. Villegagnon, roi d'Amérique, 215.

*Jadart (H.)*. Voy. *Chastelain*.

*Jourdy*. L'instruction de l'armée française, de 1815 à 1902, 335.

*Kühl*. Bonapartes erster Feldzug, 135.

*La Gorce (Pierre de)*. Histoire du second Empire, 332.

*Langlois (Ch.-V.)*. La société française au XIV<sup>e</sup> siècle, 101.

— Questions d'histoire et d'enseignement, 219.

*Lavisse*. Histoire de France, 99.

*Lehaulcourt (Pierre)*. Histoire de la guerre de 1870-71, 332.

- Leloir (Georges)*. Voy. *Mirabeau*.  
*Lenthéric (Charles)*. Côtes et ports français de la Manche, 438.  
*L'Huilher (dom)*. Etude critique des Actes de saint Maur de Glanfeuil, 436.  
*Marchand (abbé Charles)*. La Saint-Barthélemy, 438.  
*Masson (Dr A.)*. La sorcellerie et la science des poisons au XVII<sup>e</sup> siècle, 439.  
*Meunier (Dauphin)*. Voy. *Mirabeau*.  
*Mirabeau*. Lettres à Julie, écrites du donjon de Vincennes; publ. p. *D. Meunier* et *G. Leloir*, 93.  
*Mussel (G.)*. Les Rochelais à Terre-Neuve, 215.  
*Quentin-Beauchart (Pierre)*. Lamar-tine, homme politique, 328.  
*Radiguer (Louis)*. Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes, 97.  
*Rambaud (Alfred)*. Jules Ferry, 333.  
*Reinoch (Joseph)*. Histoire de l'affaire Dreyfus: tome III, 107.  
*Reisel (comte de)*. Mes souvenirs. L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, 331.  
*Rorc'h Yantel (comte de)*. Le premier mariage du duc de Berry à Londres, 328.  
*Sauve (Fernand)*. Monographie de la ville d'Apt, 438.  
*Sougin (Émile)*. Journal d'un bourgeois de Dôle, 216.  
*Tessier (Jules)*. Le plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mai-juin 1870, 332.  
*Thouvenel (L.)*. Pages de l'histoire du second Empire, d'après les papiers de M. Thouvenel, 330.  
*Uzureau (abbé)*. L'ancienne Académie d'Angers. Séance d'inauguration, 438.  
 — La sénéchaussée de la Flèche et les élections du Tiers, 1789, 438.  
*Vaissière (Pierre de)*. Gentilshommes campagnards de l'ancienne France, 88.  
*Vernier et Vély*. Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aube antérieures à 1790: fonds de Saxe, 441.  
*Vidal (J.-M.)*. Un inquisiteur jugé par ses victimes: Jean Galand et les Carcassonnais, 437.  
*Vitalis (Alexandre)*. Voy. *Gabre (Dominique du)*.

## GRANDE-BRETAGNE.

- Alfassa*. Voy. *Mantoux*.  
 Descriptive catalogue of ancient deeds in the P. R. Office, 445.

- Mailland (F. A.)*. Year-books of Edward II, 446.  
*Mantoux et Alfassa*. La crise du Trade Unionisme, 337.  
*O'Donnell (C. J.)*. The failure of Lord Curzon: a study in « Imperialism », 446.  
 Patent rolls of the reign of Henry III, 445.  
*Stahlin (Charles)*. Der Kampf um Schottland und die Gesandtschaftsreise Sir Fr. Walsinghams, 126.  
*Thureau-Dangin (Paul)*. La renaissance catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle, 336.

## ITALIE.

- Gutteridge*. Nelson and the Neapolitans Jacobins, 40.  
*Holzappel (Herbert)*. Die Anfänge der Montes Pietatis, 144.

## ORIENT.

- Amélineau*. Histoire du patriarche copte Isaac, 314.  
*Maclerc (Frédéric)*. Histoire de saint Azazil, 432.  
 Palestine. Exploration fund, 434.  
*Scheil (V.)*. La loi de Hammourabi, 214.  
*Winckler (Hugo)*. Die Gesetze Hammurabis, Königs von Babylon, 432.

## ORIENT BYZANTIN.

- Martroye (J.)*. L'Occident à l'époque byzantine, 214.  
*Nicéphore*. Adversus concilium Iconomachorum Constantinopolitanum; publ. p. *D. Serruys*, 435.  
*Serruys (D.)*. Voy. *Nicéphore*.

## EXTRÊME-ORIENT.

- Courant (Maurice)*. Okoubo, 342.  
*Ruffi de Pontevès*. Souvenirs de la colonne Seymour, 334.  
*Weulersse (G.)*. Le Japon d'aujourd'hui, 440.

## PAYS-BAS

## (BELGIQUE ET HOLLANDE).

- Blok (P. J.)*. Verspreide studien op het gebied der Geschiedenis, 221.  
*Marx (Ernest)*. Studien zur Geschichte des niederländischen Aufstandes, 125.

## PAYS SCANDINAVES.

- Schæfer (Dietrich)*. Geschichte von Dänemark, 126.



## POLOGNE.

*Askenazy (Szymon)*. Monographies relatives à l'histoire moderne, 223.

## RUSSIE.

*Bienemann (Fred.)*. Der Dorpater Professor G. F. Parrot und Kaiser Alexander I, 140.

*Schiemann (Th.)*. Die Ermordung Pauls und die Thronbesteigung Nikolaus I, 139.

*Strannik (Ivan)*. La pensée russe contemporaine, 339.

## SUISSE.

*Arbenz et Wartmann*. Die Vadianische Briefsammlung der Stadtbibliothek St Gallen, 448.

*Muyden (B. van)*. Voy. *Saussure*.

*Echslé (W.)*. Geschichte der Schweiz im XIX<sup>es</sup> Jahrh., 449.

*Saussure (César de)*. Lettres et voyages en Allemagne, Hollande et Angleterre, 1725-29; publ. p. *B. van Muyden*, 447.

*Stüchelberg (E. A.)*. Die schweizerischen Heiligen des Mittelalters, 449.

*Wartmann et Schoch*. Johannes Kesslers Sabbata, 448.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Brière (Gaston) et Caron (Pierre)*. Répertoire de l'histoire moderne et contemporaine, 217.

*Caron (Pierre)*. Voy. *Brière*.

*Charléty*. Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis 1789, 440.

*Delalain (Paul)*. Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France, 439.

École nationale des chartes. Positions des thèses de la promotion 1904, 436.

*Gaillard (A.)*. Inventaire des mémoires du Grand Conseil de Malines, 221.

*Langlois (Ch.-V.)*. Manuel de bibliographie historique; 2<sup>e</sup> fasc., 439.

*Zirbl*. Bibliografie české historie, 397.

## GÉOGRAPHIE. VOYAGES.

*Alfonse de Saintonge*. Cosmographie, avec l'espère et régime du soleil et du nord; publ. p. *G. Musset*, 215.

Atlas archéologique d'Algérie, 325.

*Musset (G.)*. Voy. *Alfonse de Saintonge*.

*Vidal de la Blache*. Tableau de la France, 100.

*Vignaud (Henri)*. Mémoire sur l'authenticité de la lettre de Toscanelli du 25 juin 1474, 216.

## HISTOIRE DE L'ART.

*Anguier*. Puget, 358.

*Bertaux (Émile)*. L'art dans l'Italie méridionale, 358.

*Dehio (G.)*. Kunstgeschichte in Bildern, 349.

*Dieth (Ch.)*. Ravenne, 354.

*Enlart (Camille)*. Manuel d'archéologie française, 346.

*Fontaine (A.)*. Conférences inédites de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 361.

— Essai sur les principes et les lois de la critique d'art, 361.

Guerre (la) racontée par l'image, 87.

*Gusman*. Venise, 355.

*Hymans*. Ypres et Bruges, Gand et Tournai, 355.

*La Croix (le Père de)*. Étude sommaire du baptistère de Saint-Jean de Poitiers, 437.

*Marcel (H.)*. Millet, 356.

*Marguillier*. Dürer, 358.

*Mommeja*. Ingres, 358.

Musée (le) d'art, 350.

*Muther (R.)*. Geschichte der Malerei, 345.

*Peyre (Roger)*. Répertoire chronologique de l'histoire universelle des beaux-arts, 351.

*Riat (G.)*. Paris, 355.

*Séailles*. Watteau, 356.

— Léonard de Vinci, 357.

*Soyer (J.)*. Documents inédits sur Jean Boucher, peintre berruyer, 438.

*Tourneux*. Delacroix, 358.

*Venturi (A.)*. Storia dell'arte italiana, 352.

*Witpert (Jos.)*. Die Malereien der Katakomben Roms, 443.

## HISTOIRE DES IDÉES ET DES MŒURS.

*Bonnet (A.)*. Voy. *Menger*.

*Bos*. La psychologie de la croyance, 111.

*Boulard (Édouard)*. Intégralisme, philosophie et sociologie, 345.

*Bunye*. Principes de psychologie individuelle et sociale, 111.

*Cohen*. Le costume dans le théâtre religieux du moyen âge, 221.

*Daret*. Le peuple roi, 111.

*Fouillée*. Nietzsche et l'imprimerie, 110.

— Esquisse psychologique des peuples européens, 343.

- Frazer*. Le rameau d'or, 323.  
*Halévy (Élie)*. Formation du radicalisme philosophique, 110.  
*Hansen (Jos.)*. Zaubervahn, Inquisition und Hexenprozess, 152.  
*Hauser (Henri)*. L'enseignement des sciences sociales, 111.  
*Hildebrand*. Recht und Sitte auf den verschiedenen wirtschaftlichen Kulturstufen, 371.  
*Karpe*. Essais de critique et d'histoire, 111.  
*Lanessan J.-L. de*. La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés, 314.  
*Lefèvre (André)*. Germains et Slaves. Origines et croyances, 214.  
*Lévy-Bruhl*. La morale et la science des mœurs, 110.  
*Loisy*. L'Évangile et l'Église, 102.  
*Menger (A.)*. Le droit au produit intégral du travail; trad. p. A. Bonnet, 171.  
*Meyer (Eduard)*. Zur Theorie und Methodik der Geschichte, 150.  
*Rauh*. L'expérience morale, 110.  
*Richard (G.)*. L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire, 110.  
*Rossi (Pascal)*. Les suggesteurs et la foule, 220.  
*Sabatier (Auguste)*. Les religions d'autorité et la religion de l'esprit, 104.  
*Seillière (Ernest)*. La philosophie de l'impérialisme : le comte de Gobineau et l'impérialisme historique, 329.  
*Walker (Th. A.)*. A history of the law of nations, 385.
- HISTOIRE LITTÉRAIRE.
- Bédier (Jos.)*. Études critiques, 218.  
*Boris de Tannenberg*. L'Espagne littéraire, 447.  
*Brunetière (F.)*. Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française, 219.  
*Chambers*. The Medieval stage, 446.  
*Champion (Ed.)*. Voy. *Choderlos de Laclos*.  
*Choderlos de Laclos*. De l'éducation des femmes; publ. p. Ed. Champion, 218.  
*Doumic (René)*. Hommes et idées du XIX<sup>e</sup> siècle, 219.  
*Giraud*. Table alphabétique et analytique des *Premiers Lundis*, *Nouveaux Lundis* et *Portraits contemporains* de Sainte-Beuve, 218.  
*Huart (Clément)*. Littérature arabe, 434.  
*Lefranc (Abel)*. Un prétendu V<sup>e</sup> livre de Rabelais, 216.  
*Magne (Émile)*. Les erreurs de documentation de *Cyrano de Bergerac*, 216.  
*Michaut (E.)*. Sainte-Beuve avant les *Lundis*, 218.  
*Schœn*. Le théâtre alsacien, 220.

## TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
Germain BAPST. Napoléon III à Magenta. . . . .		252
Louis BRÉHIER. La royauté homérique et les origines de l'État en Grèce; <i>1<sup>er</sup> article</i> . . . . .		1
H. HUEFFER. La fin de la République napolitaine; <i>suite et fin</i> . . . . .		33
Georges SERVIÈRES. Le rôle de Bourrienne à Hambourg, 1805-1810 . . . . .		225
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
René BASSET. Les documents arabes sur l'expédition de Charlemagne en Espagne. . . . .		286
Lucien MAURY. Une relation inédite des journées des 5 et 6 octobre 1789 . . . . .		296
Bernard MONOD. De la méthode historique chez Guibert de Nogent . . . . .		51
Ch. E. OELSNER. Fragments de ses Mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française, publ. par Alfred STERN; <i>suite</i> . . . . .		71
CORRESPONDANCE.		
Lettre de M. Albert DUFOURCO à propos de l' <i>Avenir du christianisme</i> et réponse par G. MONOD . . . . .		303
Lettre de M. LÉVY-SCHNEIDER sur la Mission de Prieur de la Marne dans le Morbihan et réponse de P. BLIARD . . . . .		74, 306
BULLETIN HISTORIQUE.		
<b>Allemagne.</b> Théodore Mommsen, par Camille JULLIAN. . . . .		113
— Époque moderne, par Martin PHILIPPSON . . . . .		124
<b>Allemagne et Autriche.</b> Publications relatives à l'antiquité romaine, 1896-1902; <i>2<sup>e</sup> article</i> , par W. LIEBENAM . . . . .		362
<b>France.</b> La réforme de l'École normale supérieure, par Gabriel MONOD, de l'Institut . . . . .		78, 308
— <i>Le Bulletin de Correspondance africaine</i> et l'École des lettres d'Alger, par G. MONOD et René BASSET. . . . .		313
— Antiquité romaine, par Camille JULLIAN. . . . .		317
— Époque moderne, par Henri HAUSER et G. MONOD. . . . .		87, 99
— Époque contemporaine, par André LICHTENBERGER . . . . .		327
— Histoire de l'Art, par Bernard MONOD . . . . .		345

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ernest BLECH. Le château d'Échery. ( <b>Paul Matter.</b> ) . . . . .	166
Marcel DUBOIS et Auguste TERRIER. Les colonies françaises. ( <b>G. Créhange.</b> ) . . . . .	172
Louis FERSTEL. Histoire de la responsabilité criminelle des ministres en France depuis 1789. ( <b>Paul Matter.</b> ) . . . . .	166
Paul GAUTIER. Madame de Staël et Napoléon. ( <b>Ch. Dufayard.</b> ) . . . . .	167
Joseph HANSEN. Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter. ( <b>Ch. Molinier.</b> ) . . . . .	152
— Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns. ( <b>Id.</b> ) . . . . .	161
A. MENGER. Le droit au produit intégral du travail. ( <b>Ch. Rist.</b> ) . . . . .	171
Martin PHILIPPSON. Das Leben Kaiser Friedrichs III. ( <b>Paul Matter.</b> ) . . . . .	170
H. SCHLITZER. Die Regierung Josefs II in den österreichischen Niederlanden. ( <b>F. Magnette.</b> ) . . . . .	392
Thomas A. WALKER. A history of the law of nations. ( <b>Charles Dupuis.</b> ) . . . . .	385
ZIRBT. Bibliografie české historie. ( <b>E. Denis.</b> ) . . . . .	397

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

## ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin) . . . . .	201, 422
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) . . . . .	421
3. Annalen des histor. Vereins f. d. Niederrhein . . . . .	200
4. Aus Aachens Vorzeit . . . . .	200
5. Bonner Jahrbücher . . . . .	419
6. Byzantinische Zeitschrift . . . . .	196
7. K. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen . . . . .	422
8. Historische Vierteljahrsschrift . . . . .	192, 418
9. Historische Zeitschrift . . . . .	191, 413
10. Historisches Jahrbuch. . . . .	190
11. Jahrbücher d. Vereins f. Meklenburg. Geschichte . . . . .	423
12. Katholik (der) . . . . .	199
13. Mitteilungen des k. d. archæolog. Instituts . . . . .	197
14. Mitteilungen d. Vereins f. Geschichte von Erfurt . . . . .	423
15. Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum . . . . .	198
16. Neue kirchliche Zeitschrift . . . . .	199
17. Philologus . . . . .	198, 420
18. Preussische Jahrbücher . . . . .	421
19. Rheinisches Museum für Philologie . . . . .	420
20. K. Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften . . . . .	422
21. Vierteljahrsschrift f. Social-u. Wirtschaftsgeschichte . . . . .	194
22. Westdeutsche Zeitschrift . . . . .	423
23. Württembergische Vierteljahrshäfte. . . . .	200

	Pages
24. Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins . . . . .	201
25. Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins . . . . .	424
26. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . . . .	425
27. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Schwaben . . . . .	425
28. Zeitschrift für vaterländische Geschichte . . . . .	425
ALSACE-LORRAINE.	
1. Jahrbuch d. Gesellschaft f. Lothring. Geschichte . . . . .	413
2. Revue d'Alsace . . . . .	413
AUTRICHE-HONGRIE.	
1. K. Akademie der Wissenschaften . . . . .	202
2. Archiv. d. Vereins f. Siebenbürg. Landeskunde . . . . .	202
3. Budapesti Szemle . . . . .	206
4. Jahreshfte d. œsterr. archœol. Instituts in Wien . . . . .	202
5. Mitteilungen d. Gesellschaft f. Salzburg. Landeskunde . . . . .	427
6. Mitteilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. . . . .	202
7. Mitteilungen des k. und k. Kriegsvereins . . . . .	426
8. Századok . . . . .	203
9. Zeitschrift des Ferdinandeums . . . . .	427
BELGIQUE.	
1. Annales de l'Académie royale d'archéologie . . . . .	408
2. Annales de la Société historique de Tournai . . . . .	411
3. Archives belges (les) . . . . .	408
4. Bibliothèque norbertine de l'abbaye de Parc . . . . .	409
5. Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale . . . . .	410
6. Bulletin de la Commission royale d'histoire . . . . .	410
7. Bulletin de la Soc. d'art et d'hist. du dioc. de Liège . . . . .	411
8. Bulletin de la Société d'histoire de Gand . . . . .	409
9. Bulletin de la Société royale de géographie . . . . .	409
10. Bulletin de la Société verwiétoise d'archéologie . . . . .	410
11. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois . . . . .	409
12. Bulletin du Cercle archéologique de Malines . . . . .	410
13. Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie . . . . .	410
14. Leodium . . . . .	412
15. Musée belge (le) . . . . .	410
16. Revue de Bibliographie . . . . .	411
17. Revue de l'Instruction publique . . . . .	411
18. Revue de l'Université de Bruxelles . . . . .	412
19. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain . . . . .	412
FRANCE.	
1. Académie des inscriptions et belles-lettres . . . . .	190, 404
2. Académie des sciences morales et politiques . . . . .	405
3. Annales de Bretagne . . . . .	187
4. Annales des sciences politiques . . . . .	402
5. Annales du Midi . . . . .	188, 406
6. Bibliographe moderne (le) . . . . .	403
7. Bibliothèque de l'École des chartes . . . . .	178

	Pages
8. Bulletin critique . . . . .	179, 400
9. Bulletin hispanique . . . . .	183
10. Correspondance (la) historique et archéologique . . . . .	400
11. Correspondant (le) . . . . .	184
12. Études par des PP. de la Compagnie de Jésus . . . . .	403
13. Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai . . . . .	189
14. Polybiblion . . . . .	401
15. Recueil des publ. de la Société havraise d'études . . . . .	407
16. La Révolution française . . . . .	181, 400
17. Revue archéologique . . . . .	181, 402
18. Revue celtique . . . . .	182
19. Revue critique d'histoire et de littérature . . . . .	180, 401
20. Revue de Gascogne . . . . .	188, 407
21. Revue de Géographie . . . . .	182
22. Revue de l'Agenais . . . . .	189, 407
23. Revue de l'histoire des religions . . . . .	182
24. Revue de l'hist. de Versailles et de Seine-et-Oise . . . . .	188
25. Revue (la) de Paris . . . . .	184, 404
26. Revue de Saintonge et d'Aunis . . . . .	189, 407
27. Revue des Bibliothèques . . . . .	403
28. Revue des Deux-Mondes . . . . .	183
29. Revue des Études anciennes . . . . .	178
30. Revue des Études historiques . . . . .	177, 400
31. Revue des Questions historiques . . . . .	174
32. Revue de Synthèse historique . . . . .	175
33. Revue d'histoire moderne et contemporaine . . . . .	177
34. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major . . . . .	182, 403
35. Revue historique et archéologique du Maine . . . . .	407
36. Revue napoléonienne . . . . .	186
37. Société de l'histoire de Paris . . . . .	406
38. Société de l'histoire du Protestantisme français . . . . .	405
39. Société nationale des Antiquaires de France . . . . .	405
40. Travaux de l'Académie nationale de Reims . . . . .	408

## GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenaeum . . . . .	427
2. The English historical Review . . . . .	207, 430
3. The Nineteenth Century . . . . .	209

## ÉTATS-UNIS.

1. American (the) historical Review . . . . .	209
Chronique et Bibliographie . . . . .	213, 432
Index bibliographique . . . . .	450

---

*L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.*











D  
1  
R6  
t.84

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

